



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>



UNIVERSITÉ DE LORRAINE

ÉCOLE DOCTORALE FERNAND BRAUDEL

CRULH : CENTRE RÉGIONAL UNIVERSITAIRE LORRAIN D'HISTOIRE (EA 3945)

METZ, UNE VILLE FORTIFIÉE
ÉTUDE DES COMPTES DES GOUVERNEURS DES MURS
(1463-1543)

VOLUME 2 : ANNEXES

THÈSE DE DOCTORAT EN HISTOIRE MÉDIÉVALE

PRÉSENTÉE ET SOUTENUE

PAR

MYLÈNE DIDOT

28 OCTOBRE 2017

Sous la direction de :

Frédérique LACHAUD, professeure d'Histoire médiévale

Mozelle
Université de Paris IV, Sorbonne

Gérard GIULIATO, professeur émérite d'Histoire et d'Archéologie médiévales

Université de Lorraine

UNIVERSITÉ DE LORRAINE

ÉCOLE DOCTORALE FERNAND BRAUDEL

CRULH : CENTRE RÉGIONAL UNIVERSITAIRE LORRAIN D'HISTOIRE (EA 3945)

METZ, UNE VILLE FORTIFIÉE
ÉTUDE DES COMPTES DES GOUVERNEURS DES MURS
(1463-1543)

VOLUME 2 : ANNEXES

THÈSE DE DOCTORAT EN HISTOIRE MÉDIÉVALE

PRÉSENTÉE ET SOUTENUE

PAR

MYLÈNE DIDOT

28 OCTOBRE 2017

SOUS LA DIRECTION DE :

Frédérique LACHAUD, professeure d'Histoire médiévale

Université de Paris IV, Sorbonne

Gérard GIULIATO, professeur émérite d'Histoire et d'Archéologie médiévales

Université de Lorraine

SOMMAIRE

TABLE DES FIGURES	9
TABLE DES TABLEAUX	11
ANNEXE 1 TRANSCRIPTIONS DES DOCUMENTS D'ARCHIVES	13
1. COMPTES DES GOUVERNEURS DES MURS (1463-1543).....	15
AMM EE 28 : compte des Gouverneurs des Murs (2 mai 1463 – 25 janvier 1464)	15
AMM EE 26 : compte des Gouverneurs des Murs (7 avril 1469 – 27 avril 1470).....	23
AMM EE 27 : compte des Gouverneurs des Murs (4 mai 1470 – 20 avril 1471).....	37
AMM EE 29 (1) : compte des Gouverneurs des Murs (14 juin 1479 –15 avril 1480)	49
AMM CC 612 (20) : compte détaillé des Gouverneurs des Murs (4 septembre 1484 – 9 octobre 1484)	61
AMM EE 29 (2) : compte des Gouverneurs des Murs (4 juillet 1489 – 30 avril 1491)...	77
AMM EE 30 : compte des Gouverneurs des Murs (7 mai 1491 – 11 mars 1493).....	95
AMM CC 616 (11-12) : compte détaillé des Gouverneurs des Murs (1 ^{er} mars 1494 – 14 mars 1495)	113
AMM EE 31 : compte des Gouverneurs des Murs (5 mars 1502 – 4 mars 1503).....	169
AMM EE 32 : compte des Gouverneurs des Murs (9 mars 1504 - 1 ^{er} mars 1505).....	185
BNF NAF ms. 22717 : compte des Gouverneurs des Murs (14 mars 1506 – 6 mars 1507)	201
AMM EE 33 : compte des Gouverneurs des Murs (13 mars 1507 – 19 février 1508)...	217
AMM EE 34 : compte des Gouverneurs des Murs (10 mars 1509 – 9 mars 1510).....	231
AMM EE 35 : compte des Gouverneurs des Murs (1 ^{er} avril 1525 – 22 mars 1526)	249
AMM EE 36 : compte des Gouverneurs des Murs (1 ^{er} juillet 1542 – 24 juin 1543).....	261
2. « VISITATIONS », « ÉTATS DE RÉPARATIONS » ET DEVIS EFFECTUÉS PAR LES SEPT DES MURS (1465-1525).....	271
ADM 7F59, « visiteation » de Joeffroy II de Warize et organisation du guet (15 juillet 1465)	271
H.M.B. t. VI, p. 69-70 : Devis des réparations (1467) (Paul Ferry, Observations Séculaires, XV ^e siècle, t. II, f ^o 297 v)	279

ADM 7F59, Lettre de Martin des Septz [a Nicole III de Heu], seigneur d'Ennery, chevalier, au sujet des fortifications de Metz. (14 décembre 1499)	283
ADM 7F59, « visitation » de Nicole III de Heu (16 octobre 1511).....	285
ADM 7F59, « état des réparations » (faisant suite à la visitation du 16 octobre 1511)..	295
ADM 7F59, « visitation » de Nicole Rémiat (18 mars 1512).....	303
ADM 7F59, « visitation » de Nicole III de Heu (23 mars 1519).....	319
ADM 7F59, « visitation » de Nicole III de Heu (10 août 1523).....	329
ADM 7F59, « visitation » et devis pour couvrir d'ardoise les toits de l'enceinte (1525, daté sans certitude).....	335
H.M.B., t. VI, p. 564-580. « Visitation de l'artillerie ». État des pièces d'artillerie trouvées aux portes & dans les tours de la ville de Metz 11 avril 1508	339
H.M.B., t. VI, p. 676-678. « Visitation de l'artillerie ». État des Portes, des Tours & des granges de la ville de Metz, dans lesquelles étoient différentes pièces d'Artillerie (1530)	351
3. COMPTES DU RECEVEUR (1406-1552) EXTRAITS DES COMPTES CC 1 À CC 30 EN RAPPORT AVEC L'ADMINISTRATION DE L'ENCEINTE	355
AMM CC 1	355
AMM CC 65	367
AMM CC 1 (suite).....	368
AMM CC 65 (suite).....	369
AMM CC 1 (suite bis)	370
AMM CC 2	371
AMM CC 3	374
AMM CC 4	379
AMM CC 5	380
AMM CC 6	381
AMM CC 7	383
AMM CC 8	384
AMM CC 9	385
AMM CC 10	386
AMM CC 11	387
AMM CC 12	389
AMM CC 13	392
AMM CC 14	393
AMM CC 15	394
AMM CC 16	399
AMM CC 17	399

AMM CC 18	400
AMM CC 19	401
AMM CC 20	402
AMM CC 21	403
AMM CC 22	404
AMM CC 23	405
AMM CC 24	406
AMM CC 25	407
AMM CC 26	409
AMM CC 27	412
AMM CC 28	413
AMM CC 29	414
AMM CC 30	417
4. BNF NAF, ms. 8709-8710, « RECUEIL DES ORDONNANCES DES MESTIERS DE LA VILLE DE METZ (1382-1590) »	419
5. CHRONIQUES	429
5.1 Chroniques de Saint Arnoul, André Rineck Codex Gnelf 3.1. Extrav. Bibliothèque Herzog Auguste, Wolfenbüttel, Allemagne (Bhaw)	429
5.2 Les Chroniques de la cité de Metz depuis le commencement de la fondation, et de quelz gentz elle fuit encommencié, et en quelz temps également appelées Chroniques rimées, ms 848 (Bmm)	435
5.3 Chronique de Philippe de Vigneulles, 1933, t. IV, p. 21-24	435
ANNEXE 2 PRÉSENTATION DES SEPT ET DES GOUVERNEURS DES MURS.....	441
BAUDOCHÉ	443
Arnaud I ^{er} Baudoche.....	443
Claude Baudoche.....	443
Jean II Baudoche	444
Pierre II Baudoche.....	445
Poincignon (ou Poince) Baudoche	446
CŒUR DE FER (OU CUER DE FER).....	447
Jean Cœur de Fer	447
DESCH.....	448
Jacques II Desch.....	448
Jeoffroy III Desch.....	449
Nicole I ^{er} Desch	449
Philippe III Desch.....	450

DEU AMY.....	451
Jean II Deu Amy.....	451
DROUIN.....	452
Jean Drouin.....	452
Nicole II Drouin	453
FAULQUENEL	454
Baudouin Faulquenel (ou Falquenel)	454
GRONNAIS	454
François le Gronnais.....	454
Jean II le Gronnais.....	456
Michel le Gronnais	457
Nicolas le Gronnais	458
Pierre le Gronnais.....	459
Poince II le Gronnais.....	459
Renault le Gronnais	460
Renault III Le Gronnais.....	460
Renault IV le Gronnais.....	461
Renault le Gronnais	463
Thiébault le Gronnais	464
Wiry (ou Werry ou Warry) le Gronnais	464
HEU.....	465
Nicole III de Heu.....	465
HOUDEBRANT.....	467
André Houdebrant	467
LAITRE.....	467
Nicole de Laitre, dit Noire.....	467
LOUVE	467
Nicole Louve (également appelé Collignon).....	467
NOIRON.....	469
Wiriât Noiron	469
PAILLAT.....	470
Collin Paillat.....	470
PAPPEREL.....	472
Jean II Papperel	472
Nicole Papperel	473
RAIGECOURT	474
Nicole I ^{er} de Raigecourt, dit Xaïppel (ou Xappey).....	474

Nicole II (ou Nicolas) de Raigecourt.....	475
RÉMIAT.....	475
Nicole Rémiat (également appelé Collignon III Rémiat).....	475
RENGNILLON.....	477
Nemmary Rengnillon (ou Renguillon).....	477
Pierre II Rengnillon.....	477
RINECK.....	479
André de Rineck.....	479
ROILLENAT.....	480
Jaicomín (ou Jacques) Roillenat.....	480
ROUCEL.....	481
Androuin Roucel.....	481
Nicole Roucel, dit l'Aîné.....	481
Nicole Roucel.....	482
Werry Roucel.....	484
Wiriát Roucel.....	485
SERRIÈRES.....	486
Humbert de Serrières.....	486
TOUL.....	486
Werry de Toul.....	486
TRAVALT.....	487
François de Travalt.....	487
Jacomin III de Travalt.....	487
VY.....	488
Jean IV de Vy, dit Jean l'échevin.....	488
WARIZE.....	489
Jeoffroy II de Warize.....	489
WAUDREVANGE.....	490
Jean II de Waudrevange.....	490

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Localisation des travaux dirigés par les Gouverneurs des Murs (1463 – 1464)	20
Figure 2 : Localisation des travaux dirigés par les Gouverneurs des Murs (1469 – 1470)	35
Figure 3 : Localisation des travaux dirigés par les Gouverneurs des Murs (1470 – 1471)	47
Figure 4 : Localisation des travaux dirigés par les Gouverneurs des Murs (1479 – 1480)	58
Figure 5 : Localisation des travaux dirigés par les Gouverneurs des Murs en 1484	74
Figure 6 : Localisation des travaux dirigés par les Gouverneurs des Murs (1489 – 1491)	93
Figure 7 : Localisation des travaux dirigés par les Gouverneurs des Murs (1491 – 1493)	111
Figure 8 : Localisation des travaux dirigés par les Gouverneurs des Murs (1494 – 1495)	166
Figure 9 : Localisation des travaux dirigés par les Gouverneurs des Murs (1502 – 1503)	183
Figure 10 : Localisation des travaux dirigés par les Gouverneurs des Murs (1504 – 1505)	199
Figure 11 : Localisation des travaux dirigés par les Gouverneurs des Murs (1506 – 1507)	215
Figure 12 : Localisation des travaux dirigés par les Gouverneurs des Murs (1507 – 1508)	229
Figure 13 : Localisation des travaux dirigés par les Gouverneurs des Murs (1509 – 1510)	246
Figure 14 : Localisation des travaux dirigés par les Gouverneurs des Murs (1525 – 1526)	259
Figure 15 : Localisation des travaux dirigés par les Gouverneurs des Murs (1542-1543)	269
Figure 16 Représentation de Jean IV de Vy en armure et en cotte d'armes et de sa femme, Perrette Baudoche (© Bmm, ms. 1598, Livre d'heure de Jean de Vy, f° 1 et 12)	489

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Travaux dirigés par les Gouverneurs des Murs (1463 - 1464).....	21
Tableau 2 : Travaux dirigés par les Gouverneurs des Murs (1469 – 1470).....	36
Tableau 3 : Travaux dirigés par les Gouverneurs des Murs (1470 – 1471).....	48
Tableau 4 : Travaux dirigés par les Gouverneurs des Murs (1479 – 1480).....	59
Tableau 5 : Travaux dirigés par les Gouverneurs des Murs en 1484.....	75
Tableau 6 : Travaux dirigés par les Gouverneurs des Murs (1489 – 1491).....	94
Tableau 7 : Travaux dirigés par les Gouverneurs des Murs (1491 – 1493).....	112
Tableau 8 : Travaux dirigés par les Gouverneurs des Murs (1494 – 1495).....	167
Tableau 9 : Travaux dirigés par les Gouverneurs des Murs (1502 – 1503).....	184
Tableau 10 : Travaux dirigés par les Gouverneurs des Murs (1504 - 1505).....	200
Tableau 11 : Travaux dirigés par les Gouverneurs des Murs (1506 – 1507).....	216
Tableau 12 : Travaux dirigés par les Gouverneurs des Murs (1507 – 1508).....	230
Tableau 13 : Travaux dirigés par les Gouverneurs des Murs (1509 – 1510).....	247
Tableau 14 : Travaux dirigés par les Gouverneurs des Murs (1525 – 1526).....	260
Tableau 15 : Travaux dirigés par les Gouverneurs des Murs (1542 - 1543).....	270
Tableau 16 : Travaux prévus par les Sept des Murs (1467).....	281
Tableau 17 : Travaux prévus par les Sept des Murs (après le 16 octobre 1511).....	300
Tableau 18 : Travaux prévus par les Sept des Murs (après le 16 octobre 1511) (suite).....	301
Tableau 19 : Travaux prévus par les Sept des Murs (1512) (1).....	315
Tableau 20 : Travaux prévus par les Sept des Murs (1512) (2).....	316
Tableau 21 : Travaux prévus par les Sept des Murs (1512) (3).....	317
Tableau 22 : Travaux prévus par les Sept des Murs (1512) (4).....	318
Tableau 23 : Travaux prévus par les Sept des Murs (1519) (1).....	326
Tableau 24 : Travaux prévus par les Sept des Murs (1519) (2).....	327
Tableau 25 : Travaux prévus par les Sept des Murs (1523).....	334

ANNEXE 1

TRANSCRIPTIONS DES DOCUMENTS D'ARCHIVES

MÉTHODE DE TRANSCRIPTION

Pour effectuer les transcriptions des archives comptables utilisées pour ce travail de thèse, je me suis référée aux normes de l'École des Chartes et plus particulièrement aux conseils d'édition proposés par Étienne Hamon¹ dans le dossier, « Comptabilité de chantier »².

1. La présentation des documents

La mise en page des documents comptables a été conservée en l'état. Pour en améliorer la lecture, les sommes ont été repoussées en bout de ligne, à l'exception des sommes indiquées en bas de page dans certains comptes et qui étaient utilisées pour faciliter le travail de vérification du clerc.

2. Les abréviations

Les unités de mesures (quantité, volume, poids) n'ont pas été abrégées. Pour les monnaies, les abréviations sont les mêmes que pour le travail de thèse, à savoir :

f. : florins / £. : livres / s. : sous / d. : denier / ang. : angevine.

3. Les chiffres arabes et romains

Les chiffres romains, qui pouvaient gêner la lecture, ont été conservés pour les dates alors que les sommes, le nombre de jours travaillés et les quantités de matériaux ont été convertis en chiffres arabes, y compris les formules mixtes (lettres et chiffres).

4. Les commentaires de l'éditeur et les notes

Les commentaires et ajouts de l'éditeur ainsi que les notes de bas de page ont été mis entre crochets [] pour être plus facilement identifiables dans le texte.

¹ Étienne Hamon est professeur d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Picardie Jules.

² HAMON, Étienne, « Comptabilité de chantier », in : VIELLIARD, Françoise et GUYOTJEANNIN, Olivier, *Conseils pour l'édition des textes médiévaux, fascicule 1 : conseils généraux*, Paris, École nationale des Chartes : CTHS, 2014, p. 114-125.

LES TABLEAUX ET LES CARTES

À la suite de la transcription des comptes des Gouverneurs des Murs, des tableaux récapitulatifs des travaux et des cartes de localisation ont été réalisés. Afin d'alléger les données, les différentes activités effectuées ont été regroupées en sept catégories :

- la maçonnerie ;
- la charpenterie ;
- l'entretien des ponts et des vannes (remplacement des « *baires* », des pieux, etc.) ;
- l'entretien et le nettoyage de l'enceinte (nettoyage des fossés, remplacement des haies, installation de palissades, etc.) ;
- l'adaptation à l'artillerie (percement de canonnières, construction des fausses braies etc.) ;
- la métallerie ;
- les travaux de vitrerie.

Cette méthode n'a pas été appliquée aux « *visitations* », ni aux comptes du receveur, car les données, parfois imprécises, ne le permettaient pas forcément.

1. COMPTES DES GOUVERNEURS DES MURS (1463-1543)

AMM EE 28 : COMPTE DES GOUVERNEURS DES MURS (2 MAI 1463 – 25 JANVIER 1464)

Du darien compe que lez gouvernours dez murs dez ouvrages de la fermeteis de la citeit et dez vanne de Waudrinowe et de la riviere firent au Tresez et au Conseil que semonnes y furent pour oyr le compe le XVI^e jour de mars de l'an mil IIII^C LXII dez 322 £. quil avoient ressu au change Henry de Gorse. Et dont il en avoient mis et convertis enz ouvraiges et proffis de la citeit et dez vannez ensi comme et fut troveit par lez partiez dudi compte.

Ce sont lez sommes dergent que lez devant di gouvernours ont ressus au change Henry de Gorse depuez le compe devant di fait.

Premier ressu au change dudi Henry degorze le VI ^e jour davril lan LXIII.....	30 £.
Ressus encor audi change dudi Henry degorze le XXV ^e jour de juin lan LXIII	40 £.
Ressus encor audi change dudi Henry degorze le XV ^e jour de juillet lan LXIII	30 £.
Ressus encor audi change dudi Henry degorze le XXX ^e jour de juillet lan LXIII	50 £.
Ressus encor audi change dudi Henry degorze VI ^e jour daoust lan LXIII	30 £.
Ressus encor audi change dudi Henry degorze le XX ^e jour daoust lan LXIII.....	40 £.
Ressus encor audi change dudi Henry degorze le XXVII ^e jour daoust lan LXIII	50 £.
Ressus encor audi change dudi Henry degorze le XXIII ^e jour de septembre lan LXIII....	23 £.
Ressus encor audi change dudi Henry degorze le XXIII ^e jour de decembre lan LXIII....	26 £.
.....	15 s.[3]
.....	Somme 319 £. 15 s.[4]

Et de ceu dessu dit ont lesdi gouvernours fais et pour paieit tous lez paiement cy aprez escrips. Cest assavoir pour planches aeawe, penne chaiverons et grant sappins. Et pour mariens de chenne pour faire palz dont il ny ait 116 pals de 26 piedz de 28 pied et de 30 piedz que sont batus ala hee par devant les arches au desoure du moien pont.

³ La mention « 15 s. » est barrée.

⁴ *Idem.*

Et pour 210 palz batus au ray des pucelles desoure desoubs la vanne et en la vanne de Waudrinowe, pour lez baitair et pour lez sappin cons ont mis daier ladite vanne. Et pour paiver en morties en lez ditez vannes. Et pour 526 cherrees depuis Saint Quonittin [5], pour les pairiours que lez ont raier et pour lez chertons qui lez ont cherrier au ray dez pucelles et a Waudrinowe. Et pour 40 cheir de chaussine. Et pour lez jorneez dez massons cherpantiers haiours et pour aultrez ouvries pour faire lez dis ouvraigez et pour 3 nueve baires. Et pour plusseurs aultrez ouvraiges fait ez murs ez portes ez bairez dela citeit et pour plusseurs aultrez choses comme cy apres senssuit.

Le premier paiement fait le second jour de may lan LXIII. Pour mairiens acheteit, pour planchez a eawe, pour chaiverons et grant sappin et panne et pour lez monner en la grainge. Pour les chertons et aultrez ouvriez, pour cherpentiers, pour le fevre et aultres ouvriers et pour aultres choses 10 £. 10 s. 2 d.

Le second paiement fait le XXVIII^e jour de may lan mil III^C LXIII. Pour encommenssier a raier pierre a Saint Cointtin, pour racovatours, pour le fevre, pour marien acheteiz et pour aultrez choses 6 £. 3 s. 4 d.

Le thier paiement fait le XI^e jour de Juin lan mil III^C et LXIII. Pour planches a eawe et pour raier pierres a Saint Quointtin et pour aultrez choses..... 6 £. 12 s. 8 d.

Le III^e paiement fait le XVIII^e jour de Jung lan mil III^C et LXIII. Pour lez ouvriers pour faire le chamin pour cherrier lez cher auz pierres a Saint Quoittin et pour cher qui ont cherrier lez memmez pierres avalz le chamin, pour mariens acheteit et pour aultrez choses .. 7 £. 14 s. 9 d.

Le V^e paiement fait le second jour de Juillet lan mil III^C LXIII. Pour mariens acheteit, pour lez chertons qui ont cherrier lez pierres a Saint Conittin et monnes au ray dez pucelles, pour ouvriers, pour les pairiours et pour autrez choses 12 £. 7 s. 9 d.

Le VI^e paiement fait le XVI^e jour de Juillet lan mil III^C LXIII. Pour cherpantiers, pour haiours et aultres ouvriez, pour mariens acheteit, pour soiors, pour chertons qui ont cherrier pierres pruissez a Saint Quonittin et monner daier les pucellez, pour les pairiours de Saint Quonittin qui les ont raier et pour aultrez choses..... 16 £. 6 s.

Le VII^e paiement fait le XXIII^e jour de juillet lan mil III^C LXIII. Pour cherpantiers, hairours et aultrez ouvriez, pour mairien de chelne acheteit et pour mettre ung neuf sappin en la baire

⁵ Mont Saint-Quentin.

de la riviere au neuf pont pres du gerdin Seigneur Nicolle Grougnat et pour lez chertons qui cherrient lez pierres de Saint Cointtin et pour aultrez choses23 £. 17 s. 3 d.

Le VIII^e paiement fait le XXX^e jour de juillet lan mil III^C LXIII. Pour IIII sappin acheteit, pour siour, pour les haiours et aultrez ouvriez, pour mairien acheteit pour faire palz, pour les chers que cherrient les pierres de Saint Conittin sur Waldrynowe, pour lez raiours de pierres de Saint Cointtin et pour aultrez choses24 £. 16 s.

Le VIII^e paiement fait le VI^e jour daoust lan mil III^C LXIII. Pour encommenssier a ouvrir en la vanne daier lez pucelles, pour masson, pour ceaulz que monnent la nef et que chergent lez pierres en ladite nef et les dechargez devant lez massons et pour lez chers que cherrient a Saint Conittin et pour aultrez ouvries et pour aultres choses8 £. 11 s. 4 d.

Le X^e paiement fait le XIII^e jour daoust lan mil III^C et LXIII. Pour masson pour faire le pavement a soche daier ladite vanne des pucellez et pour encommessier une faixenee par devant le murs du baille du pont dez mors et pour ceaulx que monnent la nef, que chargez et descharges lez ditez pierres devant lez masson et pour les cher que cherrient pierres de Saint Conittin sur Waudrynowe et pour aultez choses 15 £. 14 d.

Le XI^e paiement fait le XX^e jour daoust lan mil III^C LXIII. Pour massons pour la vanne daier lez pucelles, pour ouvrier a soche de massonerie, pour mortelliez, pour ceaulz qui chergent les pierres en la nef et pour aultrez ouvriers, pour chassine et sauellon, pour fers de palz et pour aultez choses. 16 £. 14 s. 3 d.

Le XII^e paiement fait le XXVII^e jour daoust lan mil III^C LXIII. Pour masson pour le ray des Pucelles, pour charpentiers, racovatours, pour haiours, pour mortelliez et aultrez ouvriez, pour marien acheteit et pour aultrez choses22 £. 3 s. 10 d.

Le XIII^e paiement fait le second jour de septembre lan mil III^C et LXIII. Pour masson, pour nalz que monnent les pierre, pour haiours, pour mortellies et aultrez ouvries pour Waudrinowe, pour racovatours et pour aultrez choses 10 £. 4 d.

Le XIII^e paiement fait le VIII^e jour de septembre lan mil III^C et LXIII. Pour masson, pour Waudrinowe, pour mortelliers, pour charpentiers, pour nals que monnent les pierres, pour hottiers et aultrez ouvriers, pour marien acheteit, pour chaussine et pour aultrez choses
..... 19 £. 3 s. 6 d.

Le XV^e paiement fait le XXIII^e jour de septembre lan mil III^C et LXIII. Pour masson, pour Wadrinowe, pour mortelliers, pour charpentiers, pour ceaulz qui monnent lez pierres et que font les baitau, pour hottier et aultrez ouvries, pour chaussine et pour aultrez choses
..... 21 £. 3 s. 11 d.

Le XVI^e paiement fait le XXIII^e jour de septembre lan mil III^C et LXIII. Pour masson, pour Wadrinowe, pour charpentiers, pour haiours, pour ouvriez daier lez pucelles et pour aultrez ouvriez, pour le feivre quait reffeirer les III nueve baire livré a Saint Thiebault et a porte Serpenoize et au pont dez mors et pour aultrez choses. 16 £. 16 s.

Le XVII^e paiement fait le premier jour d'octobre lan mil III^C et LXIII. Pour masson pour faire une wanberge sur lez murs de la ville daiers les freres baudes[6] et pour faire ung neuf beffroy sur les murs daier Sainte Marie[7]. Pour haiours sur Wadrinowe et aultrez ouvries et pour aultres choses 10 £. 7 S 11 d.

Le XVIII^e paiement fait le XV^e jour doctobre lan mil III^C et LXIII. Pour reffaire la wanberge et pour faire ledi beffroy daier Sainte Marie, pour masson, pour cherpantiers pour lesdis ouvraigez, pour racouvatours, pour le feivre et pour reffaire plussieurs vairniez et pour aultrez choses 114 s. 5 d.

Le XVIII^e paiement fait le III^e jour de novembre lan mil III^C et LXIII. Pour encomanssier a toupper plussieurs pertus qui estoient aval la vanne du Salcis de Waudrinowe, pour faire faixin et pour portes terre en lez di lieux et pour aultrez chosez..... 38 s. 6 d.

Le XX^e paiement fait le XII^e jour de novembre de lan mil III^C et LXIII. Pour toippier plussieurs pertus qui estoient aval la vanne du salcis du pont dez mors, pour planteit palz de salz en plussieurs lieux aval ledi Salcis ou il estoit de besoing et pour aultrez choses.....
..... 4 £. 4 s. 10 d.

Le XXI^e paiement fait le XVIII^e jour de novembre lan mil III^C et LXIII. Pour ledi ouvraige de la vanne au Salcis du pont des mors et pour planteit palz de salz en plussieurs lieux et plaice aval ledi salcis et pour aultrez chosez..... 11 s. 2 d.

⁶ Le couvent des Frères Baudes (ou frères de l'Observance) s'établit au « *Grand Meis* » entre 1425 et 1428.

⁷ L'abbaye Sainte-Marie-aux-Nonnains (ou Sainte-Marie-aux-Dames) est établie à Metz avant 1005. Elle se situe à proximité de la porte Serpenoise.

Le XXII^e paiement fait le XXVI^e jour de novembre lan mil IIII^C et LXIII. Pour ledi ouvraige de la vanne du Salcis du pont des mors et pour planteit palz avalz ledit salcis et pour reffaire la haie sur le foussel du pont des morts et pour aultrez choses4 £. 3 s. 10 d.

Le XXIII^e paiement fait le XX^e jour de décembre lan mil IIII^C et LXIII. Pour raconateit tout affair de tulle le teit que vait au loing dez degreiz quelpart ou vont sur la porte dez allements et pour raconateit tout affair le teit de la tour qui est au chief du pont de la greive daier le gerdin quenelte, pour equairel L pieces de mairiens et pour lez monner en la grainge et pour aultres 103 s.

Le XXIII^e paiement fait le VII^e jour de janvier lan mil IIII^C et LXIII. Pour cherier greive a la porte des allements, a la porte Serpenoise et au pont des mors tout au long du chamin dez baille. Pour cherton qui ont cherient les ditez greve et pour les ouvriez qui ont chergent lez tumerel et pour aultrez choses 12 £. 3 s. 3 d.

Le XXV^e paiement fait le XV^e jour de Janvier lan mil IIII^C et LXIII. Pour plusieurs ouvraiges fait par Nicollay le feivre en plussieure lieux. Pour le charpentier pour rompre glesse et pour lez pairiours de bixe pierres qui ont raier pour la ville et sont lez ditez pierres sur ladite pairiere et pour aultrez choses21 £. 10 s. 11 d.

Somme tous lez paiement devant dis318 £. 10 s. 1 d.
et pour le reste du compe dantant qui fut fait le XVI^e jour de mars lan mil IIII^C et LXII dont la citeit demorant dobvant audi gouvernours4 s. 11 d.
qui valent en tout.....319 £. 4 s.
et par eusy ne demourent rien debvant lez gouverneurs ne ladite citeit LIIII conte lannee[8]

Reste que la Citeit doit au devant di gouvernours pour le compe dessu compteit en jusques au jour dudi XIX^e jour de mars lan mil IIII^C LXVIII..... 4 s. 11 d. [9]

⁸ La mention « *et par eusy ne demourent rien debvant lez gouverneurs ne ladite citeit LIIII conte lannee* » est barrée-

⁹ La mention « *II d.* » est barrée.

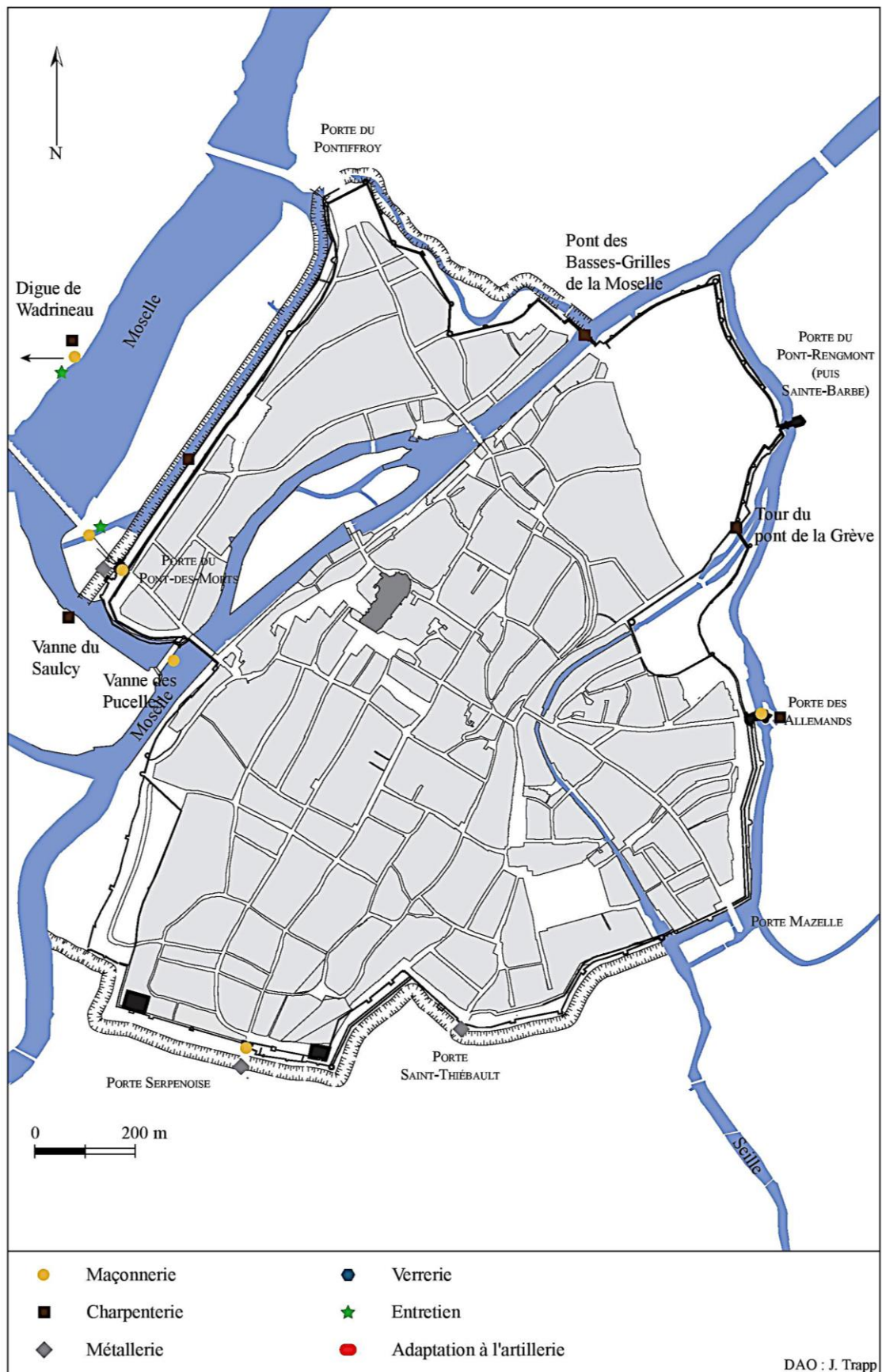


Figure 1 : Localisation des travaux dirigés par les Gouverneurs des Murs (1463 – 1464)

EE 28 - 1463-1464							
	Maçonnerie	Charpenterie (couverture des toits etc.)	Entretien des ponts/ vannes (baires, pieux etc.)	Entretien / nettoyage (fossés, haie etc.)	Adaptation à l'artillerie	Métallerie (serrures, herses etc.)	Vitrierie
« <i>Nuef Pont</i> » (Rimport)			X				
Pont-des-Morts			X				
Moyen-Pont			X				
Vanne du Saulcy	X		X				
Vanne des Pucelles	X						
Vanne de Wadrineau	X						
Fossé du Pont-des-Morts				X			
Porte des Allemands		X					
Porte Saint-Thiébault						X	
Porte Serpenoise						X	
Porte du Pont-des-Morts						X	
Tour du pont de la Grève		X					
Beffroi derrière Sainte-Marie	X						

Tableau 1 : Travaux dirigés par les Gouverneurs des Murs (1463 - 1464)

AMM EE 26 : COMPTE DES GOUVERNEURS DES MURS (7 AVRIL 1469 –
27 AVRIL 1470)

Du dairien compte que lez gouvernours dez murs dez ouvraiges de la fermeteit de la citeit et des vanes de Waldrynowe et de la Riviere firent au treses et au conseil que senonnis y furent pour oyr le compte que fut fait le VII^e jour du moix davrilz lan mil III^C et LXIX ledis gouvernours demouront debvant a la [document abîmé] 12 s. 7 d. 1 ang. lesquellez demouront en la main de Franssequin de Tallange avec [document abîmé] dergent que ledis gouvernours ont ressu au change Henry de Gorse depuis ledi compe fait [document abîmé].

Ce sont les sommes dergent que lez devant di gouvernours ont ressus au change Henry de Gorse depuis le compte devant di fait pour plussieurs ouvraiges neccessaire affaire.

Premier ressu au change dudi Henry le XIII ^e jour davril lan LXIX	50 £.
Ressu encor audi change le XX ^e jour dudi moix.....	50 £.
Ressu encor audi change le III ^e jour du moix de may lan LXIX	25 £.
Ressu encor audi change le XII ^e jour dudi moix.....	40 £.
Ressu encor audi change le XIX ^e jour dudi moix	35 £.
Ressu encor audi change le second jour du moix de Juing lan LXIX.....	50 £.
Ressu encor audi change le III ^e jour dudi moix.	10 £.
Ressu encor audi change le IX ^e jour dudi moix	90 £.
Ressu encor audi change le X ^e jour dudi moix.....	20 £.
Ressu encor audi change le XVI ^e jour dudi moix	80 £.
Ressu encor audi change le XX ^e jour dudi moix.....	50 £.
Ressu encor audi change le dairnier jour dudi moix	85 £.
Ressu encor audi change le XXI ^e jour de juillet lan LXIX	15 £.
Ressu encor audi change le XXIX ^e jour dudi moix	40 £.
Ressu encor audi change le III ^e jour daoust lan LXIX.....	40 £.
Ressu encor audi change le XVIII ^e jour dudi moix.....	20 £.
Ressu encor audi change le XXV ^e jour dudi moix.....	40 £.
Ressu encor audi change le premier jour du moix de septembre lan LXIX ^c ... [somme effacée]	
Ressu encor audi change le VIII ^e jour dudi moix.....	20 £.

Ressu encor audi change le XV^e jour dudi moix..... 20 £.
 Ressu encor audi change le XXIII^e jour du moix de fevrier lan LXIX..... 40 £.
 Ressu encor audi change le XIII^e jour du moix de mars lan LXIX..... 40 £.
 Ressu encor audi change le XXVI^e jour dudi moix lan LXX. 20 £.
 Somme montrent lez dessus ditez receptes 920 £.
 Aultes recepez faites par ledi gouvernours depuis ledi compte fait.

Premier ressu de Jehan du Champaissaille, de Rollen, de Dedier le Boitouls de Jehan Rousat de Claussquin , de Colin tuit cherpeyney et de plussieurs aultz pour lez sault de la vanne desoure le pont des mors vanduee pour lan LXIX 4 £. 8 s.

Ressus de Jaicob le Vanne pour le luwier du Petit Salcis devant le pont dez mors devant le murtelz errez lille[10] pour la Saint Martin lan LXIX 16 s.

Ressus de sour Burles Le boullengien pour lez foin de dairiere lez pucelle et devalt le grant Salcis[11] vanduee pour lan LXIX..... 66 s.

Ressus de pruis Xallat chaistellain du pont dez mors pour lez herbes du grant baille du pont dez mors vanduee pour lan LXIX 10 s.

Somme montent lez devant ditez receptes a..... 9 £.

Somme montent toute lez devant des ditez receptes de 929 £.

Et de ceu dessus di on ledis gouvernours fait et paiet tout lez paiement si aprez escript.

Cest assavoir pour pairiour qui ont raier 1 671 tumeree de bixe pierres tant en la pairiere de la ville[12] comme en aultz pairiere[13] pour ouvrez en la tour dez Viecy[14], comme pour parveiz sur lez murs entre la tour dez Repantie[15] et la tour dez merciers[16], comme pour ranfourcier lez murs depuis ladite tour des merciers et enjusque ala porte Saint Thiébault, comme pour regraweir et reporgitter le painnez de murs entre la tour des merciers

¹⁰ Le Petit Saulcy qui correspond à l'actuelle île où est bâti le Temple Neuf (ou île de la Préfecture).

¹¹ Le Grand Saulcy correspond à l'actuelle île du Saulcy sur laquelle l'Université de Metz a été construite.

¹² Il s'agit de la carrière de la ville. La carrière de saint Quentin est pas mentionnée il s'agit vraisemblablement d'une seule et même zone d'extraction.

¹³ Il existe d'autres zones d'extraction de pierre en dehors de celle tenue par la ville. Cette dernière échète alors les matériaux à des exploitants.

¹⁴ La tour des Viciers se situe au sud de l'enceinte.

¹⁵ La tour-poterne des Repenties se situait à proximité des sœurs pénitentes de Sainte-Marie-Madeleine au sud de l'enceinte près de la porte Saint Thiébault. Cet établissement a été fondé au XIII^e siècle pour accueillir les prostituées repenties.

¹⁶ Tour des Nonnetiers.

et la tour des clowetour[17] et aulcy pour faire dez neuf murtelz pour alleir ez privee du coing lauveque[18].

Item encor pour 183 tumeree de bixe pierre pruisse en lez ferrez chemin comme au fousselz entre la porte en Maizelle et la porte dez allements, sen 566 tumeree de bixe pierres qui estoient devant lez mains[19], tant au chaulveur[20], errez la porte en maiselle, comme au baille de ladite porte.

Somme montent tout ensamble lez devant dites pieres a 2 420 tumeree.

Pour 1 553 tumeree de sauellon, pour 299 cheir de chaussine pour lez devant di ouvraige affaire.

Pour cherton qui ont cherrier lez devant ditez pierrez et sauellon, pour pairiour qui ont raier 314 cherree de pierres en la pairiere de Saint Cointin, pour ouvrez en plussieurs lieu en la vanne de Waldrinowe, pour 29 cheir de chaussine pour ledi ouvraige affaire.

Pour cherton qui ont cherrier leditez pierrez, greve, sauellon, faixin de sault, plussieurs mairien et pault pour ladite vanne affaire.

Pour plussieurs mairien de chelne achateit au Champaissaille[21] pour faire paulz et pour mettre a travelz de ladite vanne, pour masson, mortellier et manowriez qui ont ouvrez tant esdi murs comme en ladite vanne, pour ouvriez qui ont fait faixin de sault on Grant Salcis pour restoupeper plussieurs fosse que la rivière avoit fait entour de la dite vanne et aulcy pour reffaire le paissage ou le pont de boix souloit estre entre la rux devant le pont des mors et ledi pont.

Pour feivres qui ont fait plussieurs fer de palz pour haiez dairiere et devant ladite vanne et qui ont fait plussieurs neuf martelz, rechaussiez et ranpointeit pour rompre les murs entre la porte Saint Thiébault et la tour des merciers.

Pour haiour qui ont haiez ledis paulz entour ladite vanne.

¹⁷ Tour des Cloutiers.

¹⁸ Le Coin l'Evêque se situait derrière l'église Saint-Simplice dans le quartier de Vesignuef. Cette église se trouvait entre le mur antique et le cours de la Seille.

¹⁹ Ces pierres étaient stockées en provision.

²⁰ Un pressoir.

²¹ Le Champ-à-Seille était une place où se déroulait des marchés et des foires. Elle servait également de lieu de regroupement pour lever des troupes. Aujourd'hui elle se situe au niveau de la Place Coislin.

Pour cherpantier qui ont enquirelz plussieurs mairien et fait plussieurs paulz pour ladite vanne.

Pour pairiour qui ont raiez 761 cherree de pierres en la pairiere de saint Cointin pour encommanchiez a restouppier le xay que les glaices ont rompus en l'iver passé en la vanne de Waldrinowe, pour cherton qui ont cherrier leditez pierres sur ladite vanne.

Pour 88 cheir de vallaige qui ont monnez a prieres du mairien du boix de Bourney sur ladite vanne, auquelz cherton en ait donnez pour chestun cheir 5 d.

Pour lez pairiour et waudessour qui ont romppei et entretenu les glaices tant desoure comme desoubs les baires du moyen pont comme du neuf pont.

Pour masson, pour cherpantier, pour feivre, pour racouvatour, pour haiour, pour manowriez et pour plussieurs aultz ouvraige fait ez murs es portes et baires de ladite citeit et pour plussieurs aultz choses comme sy aprez sensuit

Le premier paiement fait de puis le VII^e jour du moix de dapuril lan mil IIII^C et LXIX que lez gouvernours dez murs et fermeteit de la citeit comptont ala dite citeit. Pour cherton qui ont cherrier du sablon ala porte Saint Thiebault, qui ont cherrier des blanche pierres pruisse en chambiere[22] et monnée dairiere les augustin[23] pour faire une privée entre la tour des clowetour et la tour des merciers et qui ont cherrier plussieurs axeulle[24], planche, chaivron, banellez et plussieurs aultz marien dartiellerie pruisse a la porte en Maiselle et monnée ala porte Saint Thiebault pour faire des allus pour ouvrez en les murs dairiere lez augustins. Pour masson, mortellier et manowriez qui ont ouvrez ez murs, tant en la tour des Viciez comme pour paiveir sur les murs entre la tour dez Repanties et enjusque a la tour des merciers. Pour 2 cheir de chaussine pour ledi ouvraige et pour plussieurs aultz choses..... 12 £. 9 s. 8,5 d.

Le second paiement fait le XV^e jour du moix dapurils lan mil IIII^C et LXIX. Pour pairiour qui ont fait dez bixe pierres. Pour cherton qui ont cherrier leditez pierres a la porte Saint Thiebault pour ouvrez en lez murs de puis ladite porte enjusques a la tour des merciers et qui ont cherrier du sablon a lieu dessus di. Pour 11 cheir de chaussine pour ledi ouvraige. Pour feivre qui ait rechaussiez et ranpomteit plussieurs gros martelz pour rompre les murs dessus di. Pour

²² Chambière.

²³ Le couvent des Augustins est construit dans le quartier du Neufbourg sur le mur d'enceinte près de la porte saint Thiébauld pendant la 2nd moitié du XIII^e siècle.

²⁴ Échelles.

masson mortelliers et manowriers qui ont ouvrez esdi murs et pour plusieurs aultz choses 31 £. 17 s. 5 d. 3 ang.

Le III^e paiement fait le XXII^e jour du moix daspurils lan mil III^C et LXIX. Pour pairiour qui ont raier des bixes pierres. Pour cherton qui ont cherrier lesdites pierres ala porte Saint Thiebault pour ouvrez en lez murs de puis ladite portes et enjusquez ala tour des merciers et qui ont cherrier du sauellon au lieu dessus di. Pour 12,5 cheir de chaussine pour ledi ouvraige. Pour masson mortellier et manowriez qui ont ouvrez ez murs dessus di et pour plusieurs aultz choses 32 £. 4 s. 9,5 d.

Le IIII^e fait le XXIX^e jour du moix dapurils lan mil III^C et LXIX. Pour pairiour qui ont fait des bixes pierres. Pour chertons qui ont cherrier lesdites pierrez a la porte Saint Thiebault pour ouvrez en lez murs depuis ladite porte et enjusqz ala tour des merciers et qui ont cherrier du sauellon a lieu dessus di. Pour 23 cheir de chaussine pour ledi ouvraige. Pour feivre qui ait fait plusieurs neuf martelz et aulcy rechaussiez et renpomteit pour rompre esdi murs. Pour masson mortelliers et manowriez qui ont ouvrez esdi murs et pour plusieurs aultz choses 39 £. 4 s. 11 d.

Le V^e paiement fait le VI^e jour du moix de may lan mil III^C et LXIX. Pour pairiour qui ont fait des bixe pierres. Pour cherton qui ont cherrier lesdites pierres ala porte Saint Thiebault et qui ont cherrier du sauellon a lieu dessus dis. Pour 11 cheir de chaussine pour ledi ouvraige. Pour masson mortellier et manowriez qui ont ouvrez es murs dessus di et pour plusieurs aultz choses 16 £. 17,5 s.

Le VI^e paiement fait le XIII^e jour du moix de may lan mil III^C et LXIX. Pour pairiour qui ont fait des bixe pierres. Pour cherton qui ont cherrier pierres ala porte Saint Thiebault et qui ont cherrier du sablon a lieu dessus dit pour ouvrez en les murs de puis la dite porte et enjusque a la tour des merciers. Pour 17 cheir de chaussine pour ledi ouvraige. Pour masson mortellier et manowriez qui ont ouvrez esdi murs et pour plusieurs aultz choses 31 £. 13 s. 7 d. 3 ang.

Le VII^e paiement fait le XX^e jour du moix de may lan mil III^C et LXIX. Pour pairiour qui ont raier des bixes pierres. Pour cherton qui ont cherrie lesdites pierres et qui ont cherrier du sauellon ala porte Saint Thiebault et dairiere les augustins pour ouvrez en les murs depuis ladite porte et enjusqz a la tour des merciers. Pour 22 cheir de chaussine pour ledi ouvraige. Pour masson mortellier et manovries qui ont ouvrez ez murs dessus di et pour plusieurs aultz choses 43 £. 11 s. 6 d.

Le VIII^e paiement fait le XXVII^e jour du moix de may lan mil IIII^C et LXIX. Pour cherton qui ont cherrier des bixe pierres pruisse ou errez la porte en maiselle et monnée ala porte Saint Thiebault et qui ont cherrier du sablon a lieu dessus dit pour ouvrez en les murs de puis ladite porte et enjusqz a la tour des merciers. Pour 29 cheir de chaussine pour ledi ouvraige. Pour masson mortellier et manowriez qui ont ouvrez esdi murs et pour plussieurs aultz choses..... 31 £. 12 s. 4 d. 3 ang.

Le VIII^e paiement fait le III^e jour du moix de Juin lan mil IIII^C et LXIX. Pour pairiour qui ont fait des bixes pierres. Pour chertons qui ont cherrier leditez pierres pruisse ala pairiere et en plussieurs aultrez lieu et qui ont cherrier du sauellon et monnez a la porte Saint Thiebault et dairiere lez augustins pour ouvrez en les murs depuis ladite porte et enjusque ala tour des merciers. Pour 32 cheir de chaussine pour ledi ouvraige. Pour masson mortellier et manowriez qui ont ouvrez esdi murs et pour plussieurs aultz choses..... 54 £. 10 d.

Le X^e paiement fait le X^e jour du moix de juin lan mil IIII^C et LXIX. Pour pairiour qui ont fait des bixes pierres. Pour cherton qui ont cherrier leditez pierres pruisse a la pairiere et en plussieurs aultz lieu tant en les ferrez chamin, comme au fouselz entre maiselle et les allement et qui ont cherrier du sauellon et monner ala porte Saint Thiebault et dairiere les augustins pour ouvrez en les murs depuis ladite porte et enjusqz a la tour des merciers. Pour 14 cheir de chaussine pour ledi ouvraige. Pour masson mortellier et manowriez qui ont ouvrez esdi murs et pour plussieurs aultrez choses..... 87 £. 5 s. 11 d. 3 ang.

Le XI^e paiement fait le XVII^e jour du moix de Juin lan mil IIII^C et LXIX. Pour pairiour qui ont raier des bixe pierres et aulcy des pierres de roche en lacoste Saint Cointin. Pour cherton qui ont cherrier lesdites pierres pruisse a ladite pairiere et aillour et qui ont cherrier du sauellon et monnez ala porte Saint Thiebault et dairiere les augustin pour ouvrez en lez murs depuis ladite porte et enjusqz a la tour des merciers. Lesquelz di cherton ont encor cherrier leditez pierrez de roches auchief de la vanne de Waldrinowe pour encomancier a ouvrez en ladite vanne. Pour 50 cheir de chaussine pour l'ouvraige desdi murs, pour mairien de chelne achetteit pour faire palz pour mettre par dairiere ladite vanne. Pour masson mortelliers et manowriez qui ont ouvrez esdi murs pour plussieurs aultz choses..... 89 £. 9 s. 2 d. 3 ang.

Le XII^e paiement fait le XXIII^e jour du moix de Juin lan mil IIII^C et LXIX. Pour pairiour qui ont raier des bixe pierres et aulcy des pierres de roche en la coste Saint Cointin. Pour cherton qui ont cherrier leditez pierrez et aulcy du sauellon et monnez ala porte Saint Thiebault et dairiere les augustin pour ouvrez en les murs depuis ladite porte et enjusqz a la tour des

merciers. Lesquelz di cherton ont encore cherrier leditez pierres de roche auchief de la vanne de Waldrinowe. Pour 15 cheir de chaussine pour louvraige desdis murs, pour mairien de chene acheteit pour faire paulz et pour mettre atravelz et dairiere ladite vanne. Pour masson mortellier et manowriez qui ont ouvrez esdi murs pour plussieurs aultz choses
.....47 £. 18 s. 5d

Le XIII^e paiement fait le premier jour du moix de Juillet lan mil III^C et LXIX. Pour pairiour qui ont raier des quartier de bixe pierres et aulcy des pierres de Roiche en la coste Saint Cointin. Pour cherton qui ont cherriez ledites pierres et aulcy du sablon et monnez a la porte Saint Thiebault et daier les augustin pour ouvrez en lez murs depuis ladite porte enjusqz a la tour des merciers. Lesquelz dis cherton ont encor cherrier leditez pierre de roche sur la vanne de Waldrinowe pour mettre en yeuvre en ladite vanne. 9 cheir de chaussine pour louvraige desdi murs. Pour masson mortellier et manowriez qui ont ouvrez esdi murs et pour plussieurs aultz choses27 £. 6 s. 10 d

Le XIII^e paiement fait le VIII^e jour du moix de Juillet lan mil III^C et LXIX. Pour pairiour qui ont raier des quartier de bixe pierrez. Pour cherton qui ont cherrier leditez pierrez et aulcy du sauellon et monnez ala porte Saint Thiebault et dairiere les Augustins pour ouvrez en les murs de puis ladite porte et enjusque ala tour des merciers. Pour 8 cheir de chaussine pour louvraige desdis murs. Pour feivre qui ont fait plussieurs fer de palz pour haiez et dairiere Waldrinowe et qui ont rechaussiez plussieurs martelz et fait plussieurs aultz ouvraiges de ferreurs. Pour masson mortelliers et manowriez qui ont ouvrez esdi murs et pour plussieurs aultz choses25 £. 4 s. 5,5 d.

Le XV^e paiement fait le XV^e jour du moix de juillet l'an mil III^C et LXIX. Pour pairiour qui ont raier des quartier de bixe pierres. Pour cherton qui ont cherrier leditez pierrez dairiere lez Augustins pour pavier les murs de puis la porte Saint Thiebault et enjusqz a la tour des merciers et ung chier de chaussine pour ledi ouvraige. Pour feivre qui ait rechaussiez plussieurs martels. pour cherpantiez qui ont fait plussieurs palz pour la vanne de Waldrinowe. Pour masson mortellier et manowriez qui ont ouvrez esdi murs et pour plussieurs aultz choses14 £. 18 s. 8 d.

Le XVI^e paiement fait le XXII^e jour du moix de Juillet lan mil III^C et LXIX. Pour pairiour qui ont raier des quartier de bixe pierres. Pour cherton qui ont cherrier lesdites pierres dairiere lez Augustins pour paiveir lez murs de puis la porte Saint Thiebault et enjusque ala tour des merciers. Pour cherpantiers qui ont enquirellez plussieurs pieces de mairien et fait plussieurs

palz pour ouvrez en la vanne de Waldrinowe. Pour masson mortelliers et manovriez qui ont ouvrez esdi murs et aulcy regrauelez lez murs de puis la tour des merciers et enjusqz des clowetour et pour plussieurs aultres choses 11 £. 8 s. 2,5 d.

Le XVII^e paiement fait le XXIX^e jour du moix de Juillet lan mil III^C et LXIX. Pour masson mortellier et manowriez qui ont ouvrez en lez murs entre la tour dez merciers et la tour dez Clowetour. Pour 6 cheir de chaussine pour ledi ouvraige. Pour ouvriez et manowriez qui ont fait des faixin de salz pour estoupeper la fosse que la riviez ait fait auchief de Waldrinowe et qui ont portez fuer le creppin du fousselz errez la porte Saint Thiebault. Pour cherton qui ont cherrier ledi reppin et aulcy de la greve pour estoupeper ladite fosse et encor cherrier plussieurs palz et mairien pour ouvrez en la vanne de Waldrinowe. Pour 70 toize de pavement fait sur lez murs entre la porte Saint Thiebault et la tour des merciers. Pour feivre qui ait fait plussieurs ferreurs et pour plussieurs aultes choses 34 £. 8 s. 9,5 d.

Le XVIII^e paiement fait le V^e jour du moix duvost lan mil III^C et LXIX. Pour pairiour qui ont raier des pierres en la coste Saint Cointin pour ouvrez en la vanne de Waldrinowe. Pour cherton qui ont cherrier leditez pierrez a lieu dessus di et qui ont cherrier le creppin du fousselz de la porte Saint Thiebault et monnez on chemin de Saint Lowy[25] comme au champs baippanne[26]. Pour masson mortellier et manovries qui ont ouvrez en lez murs entre la tour des merciers et la tour des Clowetour. Pour 5 cheir de chaussine pour ledi ouvraige. Pour haiour qui ont haiez des palz et dairiere la vanne de Waldrinowe. Pour cherpantiers qui ont fait plussieurs ouvraiges en ladite vanne et aulcy fait ung vantal devant le couxe de la porte Saint Thiebault. Pour feivre qui ait fait dez feir pour la fenestre dudi couxe. Pour raicovatour qui ait fait plussieurs ouvraige tant à la pourterie de Saint Thiebault comme sur ladite haute porte et pour plussieurs aultz choses 27 £. 16 s. 11,5 d.

Le XIX^e paiement fait le XII^e jour du moix dauost lan mil III^C et LXIX. Pour masson mortellier et manowriez qui ont ouvrez en les murs entre la tour dez merciers et la tour dez Clowetour et aulcy fait des vouttee en les murs du fousselz endroit Saint Louvy. Pour 7 cheir de chaussine pour ledi ouvraige. Pour haiour qui ont haiez des palz en la vanne de Waldrinowe. Pour cherton qui ont cherrier de la greve en ladite vanne et aulcy pierre et sauellon pour louvraige desdis murs. Pour cherpantiez qui ont fait plussieurs palz et aulcy

²⁵ Chemin Saint-Louis.

²⁶ Champ-à-Panne.

ouvrage de cherpantierie. Pour feivre qui ait fait plussieurs ferreurs et pour plussieurs aultz choses28 £. 7 s. 11 d.

Le XX^e paiement fait le XIX^e jour du moix daoust lan mil III^C et LXIX. Pour pairiour qui ont raier des pierrez en la priere de Saint Coistin pour ouvrez en la vanne de Waldrinowe. Pour cherton qui ont cherrier lesdites pierrez a lieu dessus et aulcy du sauellon au coing lauveque et a Saint Louvy. Pour 4 cheir et une cherrette de chaussine. Pour masson mortellier et manowriez qui ont ouvrez en lez murs entre la tour des merciers et la tour dez Clowetour et aucy fait dez vouttaie en lez murs du fousselz endroit Saint Louvy et encor fait des murtels audi coing leveque pour alleir sur les courtoize. Pour haiour qui ont haiez des palz en la vanne de Waldrinowe. Pour cherpantier qui ont fait ledis palz et pour plussieurs aultz choses 27 £. 2 d. 16 s. 2 d. [27] 1 ang.

Le XXI^e paiement fait le XXVI^e jour du moix daoust lan mil III^C et LXIX. Pour pairiour qui ont raier des pierrez en la pairiere de Saint Cointin pour ouvrez en la vanne de Waldrinowe. Pour cherton qui ont cherrier lesdites pierres et aulcy cherrier de la greve pour faire le baitair par devant la dite vanne. Pour 13 cheir de chaussine pour ledi ouvrage. Pour masson mortellier et manowriez qui ont ouvrez en ladite vanne. Pour haiour qui ont haiez paulz pour les baitair et qui ont fait des faixin de saulz pour ledi baitair et pour plussieurs aults choses29 £. 12 s. 10,5 d.

Le XXII^e paiement fait le premier jour du moix de septembre lan mil III^C et LXIX. Pour pairiour qui ont raier des pierrez en la pairiere de Saint Costin pour ouvrez en la vanne de Waldrinowe. Pour cherton qui ont cherrier lesdites pierres et aulcy cherrier de la greve pour faire le baitaird par devant ladite vanne. Pour 8 cheir de chaussine pour ledi ouvrage. Pour masson mortellier et manowriez qui ont ouvrez en ladite vanne et qui ont fait des faixin de sault pour ouvrez au batair qui est par devant ladite vanne et aucly chergiez les tumerelz et pour plussieurs aults choses26 £. 8 s. 7 d.

Le XXIII^e paiement fait le VIII^e jour du moix de septembre lan mil III^C et LXIX. Pour masson mortellier et manowriez qui ont ouvrez en la vanne de Waldrinowe tant de massonnerie comme daultz maniere douvrage. Pour cherton qui ont cherrier greve et sauellon pour ladite vanne. Pour 8 cheir de chaussine pour ledi ouvrage. Pour 6 piece de boix achitee, chestune de 32 pieds de long pour faire des palz pour mettre par devant la paissaige ou le pont

²⁷ La mention « 2 d. » est barrée.

de bois souloit estre entre le pont des mors et la raix, pour recouvir le baiffroy devant saint vincens[28] ou les Wairde gixent et pour plusieurs aultz choses22 £. 15 s.

Le XXIII^e paiement fait le XVI^e jour du moix de septembre lan mil III^C et LXIX. Pour masson mortellier et manowriez qui ont ouvrez en la vanne de Waldrinowe et au paissage entre le rux et le pont des mors. Cest assavoir tant de massonerie comme de plusieurs aultrez ouvraige. Pour cherton qui ont cherrie greve et sauellon tant pour ladite vanne comme pour ledi passage et pour plusieurs aultrez choses21 £. 5 s. 6 d.

Le XXV^e paiement fait le XXIII^e jour du moix de february lan mil III^C et LXIX. Pour racowatour qui ont osteit lun dez pomez de sur le tis de la haulte porte du pont Rengmont qui estoit porris. Pour manowriez qui ont falchiez les folz au fousselz entre la porte Saint Thiebault et la Ronde Tour qui est endroit le champs a penne[29] et aulcy nettoiez lez tallissement desdi fousselz. Pour cherpantier qui ont ouvrez en les baires tant du moyen pont comme du neuf pont[30]. Pour pairiour qui ont fait des pierrez en la pairiere de Saint Cointin pour restoupeir le xay que les glaices ont rompus en la vanne de Waldrinowe. Pour cherton qui ont cherrier leditez pierres et monnée sur ladite vanne et pour plusieurs aultz choses
..... 30 £. 8,5 d.

Le XXVI^e paiement fait le III^e jour du moix de mars lan mil III^C et LXIX . Pour pairiour qui ont raier des pierres en la pairiere de saint Costin pour restoupeir le xay que les glaices ont rompus en la vanne de Waldrinowe. Pour cherton qui ont cherrier leditez pierrez et monnée sur ladite vanne et pour plusieurs aultz choses 11 £. 19 s. 3 d.

Le XXVII^e paiement fait le X^e jour du moix de mars lan mil III^C et LXIX. Pour pairiour qui ont raier des pierrez en la pairiere de saint Cointin pour restoupeir le xay que les glaices ont rompus en la vanne de Waldrinowe. Pour cherton qui ont cherrier leditez pierrez pour monnez sur ladite vanne et pour plusieurs aultz choses 11 £. 11 s.

Le XXVIII^e paiement fait le XXIII^e jour du moix de mars lan mil III^C et LXIX. Pour pairiour qui ont raier des pierrez en la priere de saint Cotin pour restoupeir le xay que les galces ont rompus en la vanne de Waldrinowe. Pour cherton qui ont cherrier leditez pierrez et monnée sur ladite vanne. Pour cherpantiers qui ont abaitus du mairien on hault bois

²⁸ L'abbaye Saint-Vincent a été fondée en 968. Elle se situe dans le quartier d'Outre-Moselle. L'enceinte longe une partie de cette abbaye.

²⁹ Il s'agit de la Tour Camoufle.

³⁰ Le « *neuf pont* » désigne ici le le pont du « *Rimport* », c'est-à-dire le pont des Basses-Grilles de la Moselle.

de Bourney[31]. Pour cherton qui ont monnez ledi mairien sur la vanne de Waldrinowe pour faire brouxin[32] et aucly ouvraige en ladite vanne. Pour ceulx qui ont entretenir les galces et coplez tant ez baires du moyen pont, comme du nuef pont et pour plussieurs aultz choses.....

..... 18 £. 16 s. 7 d.

Le XXVIII^e paiement fait le dairnier jour du moix de mars lan mil IIII^C et LXX. Pour pairiour qui ont raier des pierrez en la pairiere de saint Cointin. Pour cherton qui ont cherrier leditez pierrez pour restoupeper le xay que les glaices ont rompus en la vanne de Waldrinowe et monne sur ladite vanne. Pour cherpanthier qui ont fait plussieurs paulz pour haier devant ledi xay. Pour 17 cheir de villaige qui ont ammonnez du mairien du hault boix de Bourney sur ladite vanne pour faire brouxin et aultz ouvraige et pour plussieurs aultz choses

..... 15 £. 5 s. 5 ang.

Le XXX^e paiement fait le VII^e jour du moix dapuril lan mil IIII^C et LXX. Pour pairiour qui ont raier des pierrez en la pairiere de Saint Coitin pour restoupeper le xay que les glaices ont rompus en la vanne de Waldrinowe. Pour cherton qui ont cherrier leditez pierrez et monnée sur ladite vanne. Pour ung cherpantiers qui ait fait des paulz. Pour haiour qui ont encommanchez a haiez ledis paulz devant ladite vanne et pour plussieurs aultz choses.....

..... 14 £. 17 s. 1 d.

Le XXXI^e paiement fait le XIII^e jour du moix dapurilz lan mil mil IIII^C et LXX. Pour pairiour qui ont raier des pierrez en la pairiere de Saint Cointin pour restoupeper le xay que les glaices ont rompus en la vanne de Waldrinowe. Pour cherton qui ont cherrier leditez pierrez et monnez sur ladite vanne pour paivour qui ont paiveiz les rowanne[33] de la porte Serpenoize, lesquelz estoient tout des rompus et pour plussieurs aultz choses

..... 14 £. 2 s. 6 d.

Le XXXII^e paiement fait le XXI^e jour du moix dapurillan mil IIII^C et LXX. Pour pairiour qui ont raier des pierrez en la pairiere de Saint Cointin pour restoupeper le xay que les glaice ont rompus en la vanne de Waldrinowe. Pour cherton qui ont cherrier leditez pierrez et monnez sur ladite vanne. Pour ung cherpantier qui ait fait des paulz pour baitre devant ladite vanne. Pour hairour qui ont haiez ledis palz et pour plussieurs aultz choses

..... 16 £. 17 s. 3 d.

³¹ Borny.

³² Fondation sur pilotis.

³³ Ornières.

Le XXXIII^e paiement fait le XXVII^e jour du moix d'avril lan mil IIII^C et LXX. Pour hairour qui ont haier des palz devant le xay de la vanne de Waldrinowe que les glaces ont rompus. Pour ung cherpentiers qui ait fait ledi palz et pour plussieurs aultz choses 79 s. 9 ang.

Somme montent tous les paiements devant di a..... 953 £. 6 s. 3,5 d.

Cest que les devant di gouvernours doivent ala citeit pour le compe dessus di et pour le rest du compte fait le VII^e jour du moix d'avril lan LXIX en jusques au IIII^e jour du moix de may lan mil IIIIC et LXX..... 18 £. 6 s. 3 d. 3 ang.

Lesquelles Francequin de Tallange ait en avec lui et les doit.



Figure 2 : Localisation des travaux dirigés par les Gouverneurs des Murs (1469 – 1470)

EE 26 - 1469-1470							
	Maçonnerie	Charpenterie (couverture des toits etc.)	Entretien des ponts/ vannes (baires, pieux etc.)	Entretien / nettoyage (fossés, haie etc.)	Adaptation à l'artillerie	Métallerie (serrures, herses etc.)	Vitrierie
« <i>Nuef Pont</i> » (Rimport)			X				
Pont de bois du Pont- des-Morts			X				
Moyen-Pont			X				
Vanne de Wadrineau	X		X			X	
Porte Saint-Thiébault		X				X	
Porte Serpenoise	X						
Entre la porte Mazelle et la porte Saint- Thiébault	X						
Tour du pont de la Grève	X						
Entre la tour des Nonnetiers et la Tour des Cloutiers	X						
Tour des Viciers	X						

Tableau 2 : Travaux dirigés par les Gouverneurs des Murs (1469 – 1470)

AMM EE 27 : COMPTE DES GOUVERNEURS DES MURS (4 MAI 1470 –
20 AVRIL 1471)

[Partie manquante] que lez gouvernours dez murs de la fermeiteit de la citeit et dez vanne de Waldrinowe et de la [Partie manquante] a conseilte que sompnus y furent pour oyr le compte que fuit fait le III^e jour du moix de [Partie manquante] lesdis gouvernours de mouront devant ala citeit 18 £. 6 s. 3 d. 3 ang. lezquelle [Partie manquante] de Fransequin de Talange avec aultz sommes dergent que lezdi gouvernours ont ressu a change [de Henry de Gorze] ledi compte fait.

Ce sont lez sommes dergent qui lez devant di gouvernours ont ressu a change Hanry de Gorse de puis sur le compte devant di fait pour plussieurs ouvraiges necessaire affaire.

Premier ressu a change dudi Hanry le VIII ^e jour de may lan LXX.....	40 £.
Ressu encor audi change le XVIII ^e jour dudi moix.....	40 £.
Ressu encor audi change le XXVI ^e jour dudi moix	20 £.
Ressu encor audi change le premier jour de Jung lan LXX.....	40 £.
Ressu encor audi change le IX ^e jour dudi moix	30 £.
Ressu encor audi change le XVI ^e jour dudi moix	30 £.
Ressu encor audi change le XXIII ^e jour dudi moix.....	50 £.
Ressu encor audi change le dernier jour dudi moix	50 £.
Ressu encor audi change le XIII ^e jour de Juillet lan LXX	50 £.
Ressu encor audi change le XX ^e jour dudi moix.....	50 £.
Ressu encor audi change le XII ^e jour du moix de septembre lan LXX.....	15 £.
Ressu encor audi change le XIX ^e jour dudi moix	15 £.
Ressu encor audi change le IX ^e jour du moix de novembre lan LXX	10 £.
Ressu encor audi change le XXIII ^e jour du moix de faburier lan LXX.	20 £.
Ressu encor audi change le V ^e jour di moix dapurils lan LXXI	20 £.
Ressu encor audi change le XXII ^e jour dudi moix.....	20 £.
Sommes montent lez dessus ditez receptes a	500 £.

Aultrez receptes faite par lez dis gouvernours de puis ledi compte fait.

Premier ressu de Jehan de Henry, de Clause Manolz, de Harmes Manolz et de plusieurs aultz pour lez salz de la vanne desoure le pont dez mors vandue pour lan LXX.....4 £. 5 s.

Ressu de This le pouxour pour lez acrowe[34] dentre lez 2 pont et pour lez salz dez 2 petit wairlon[35] qui sont entre le grant Salcis et lille du pont dez mors pour la Saint Martin lan LXX.....31 s.

Ressu de Jaices le Vainex pour le luvier du petit salcis devant le pont dez mors devant le murtel errez lille pour la Saint Martin lan LXX..... 16 s.

Ressu de Humbert de Dediet la plume ambdeux maréchaux et de plusieurs aults pour lez foins derrier lez pucelles et daval le grant salcis vandue pour lan LXX..... 72 s.

Ressu de Prin Xallat chastellain du pont dez mors pour lez herbes depuis baile dudi pont dez mors vandue pour lan LXX..... 10 s.

Ressu de Jehan Cherdin le doien pour lez salz du grant foussel du pont dez mors vandue pour lan LXVIII25 s.

Ressu de Simon le brulez le boullengier pour lachet dez perches de salz qui demouront de revenant au grant salcis du pont dez mors quan Waudrynowe fut essevie 13 s.

Ressu de Franssoy le Sergent pour lachet dez estellez dez 300 pieces de chelne que ous ont esquairel et qui sont devant la grange en anlemurs 8 s. 4 d.

Somme montent lez devant ditez receptes a..... 13 £. 5 s. 4 d.

Somme montent toutes lez devant ditez receptes a513 £. 5 s. 4 d.

³⁴ Zone où les saules poussent librement.

³⁵ Petites îles formées par des bancs de sable sur la Moselle.

Et de ceu dessus di ont lesdi gouvernours fait et paiet tous lez paiements sy aspres escript. Cest assavoir pour pairiour qui ont raient 322 cherre de pierrez en la pairiere de Saint Cointin[36] pour restouppier le xay que lez glaices ont heu rompus en la vanne de Waldrinowe, san 761 cherree dez pierrez de Saint Cointin qui estoient devant lez main lezquelles 761 cherree ont esteit comptee on compte de lannee pessee. Comme montent toutes ensamblez lez devant ditez pierrez a 1 080 cherree pour 100 cheir et 4 quartiers de chaussine pour ledit ouvraige affaire.

Pour cherton qui ont cherrier lez devant ditez pierrez sur ledi ouvraige, qui ont cherrier de la fortraire[37] pour faire ung baitair par devant ledi xay et qui ont encor cherrier greve et sauellon pour le devant di ouvraiges affaire.

Pour cherpanthiez qui ont fait dez paulz pour haiez par devant ledit xay pour faire une faulce vanne par devant ledit xay affin que lyawe ne corrit pluix audi xay.

Pour plussieurs grants nowelz dez waldexour dez rouches[38] que ous ont heu tout parmy la saixon, comme pour dressier lez engingement dessus pour haiez lezdi paulz.

Pour haiour qui ont haiez lezdi paulz et qui ont encor haiez plussieurs grant paulz tant devant lez baires du Moyen Pont comme du Nuef Pont[39] a deffuiez de la ville pour y mettre dez saippins permey lezdi paulz a travelz par devant lesditez baire adcelle fin comme nyny puist approchiez lez ditez baires de pres.

Pour ouvriez qui ont fait dez faixin de saulz dez chaivatte[40] et ulcy dez borgon[41] pour affondre[42] en lyawe pour faire la faulce vanne devant ledit xay. Pour 1 000 cloz, pour plussieurs broiches de fer pour cloweir lez planches pour faire la huge daier ledit baitair.

Pour masson mortellier et manowriez qui ont ouvrez audi ouvraige de Waldrinowe.

Pour siour qui ont soiez 3 saippins chacun en 4 quartier chestin de 40 piedz de long pour mettre a travelz tant par devant lez baires du Nuef pont[43], comme de

³⁶ Mont Saint-Quentin.

³⁷ Pont des Basses-Grilles de la Moselle.

³⁸ Les Roches, zone de déchargement des matériaux sur les berges de la Moselle.

³⁹ Matière que l'on a extraite. Ici de la boue du lit de la rivière pour ensuite faire un batardeau.

⁴⁰ Cordage.

⁴¹ Une sorte de nasse.

⁴² Enfourir.

⁴³ Pont des Basses-Grilles de la Moselle

Chandellerue[44], qui ont soiez 3 pieces de chelne qui estoient devant la grange en englemur. Esquels di chelne our y ont pruis 66 grant bairon et 8 paident pendant pour lez baires de la ryviez, 20 petit bairons pour lez baires dez portes et 2 dosse. Pour 501 quatrron de planches a awe et pour 42 penne achittee. Lezquels di bairons, pendant, planches et pennes sont devant lez main en la grange en englemur.

Pour cherpanchier qui ont abaitus du mairien au hault boix de bourney[45].

Pour cherton de villaige qui ont cherriez aprier ledi mairien tant sur ladite vanne comme devant la grange en englemur. Auquelz di cherton our ont donnez a ung chacun cheir 5 d.

Pour fevres et ferrouz qui ont fait plussieurs fez de paulz pour ferrez plussieurs dez paulz que our ont haiez au xay de Waldrinowe comme pour haier adessuer dez baires tant de Moien Pont comme du Nuef Pont[46], et plussieurs aults ouvraiges de fereur.

Pour racovatour qui ont raconateit 3 petit this de tullez ala portes dez allement et aulcy mis plussieurs nueve chenalz de boix.

Pour cherpanthiers qui ont enquirellez 300 pieces de chelme que sont devant la grange en englemur, qui ont fait et en pourtelz 160 paulz de chelne pour haiez atravelz de la broubeu dez chenalz[47] devant le pont dez mors pour faire une vanne pour conduire lyawe on grant fousselz du pont dez mors et qui ont fait et cherpantelz II saippins chacun de 56 pieds de long pour mettre en lieu dez baires de Chandellerue[48]. Auquelz dis saippins, elle ait en chacun 60 et une plaie pour mettre lez bairiour parmey et qui ont mis plussieurs saippins adefuez dez baires tant moien pont, comme du neuf pont.

Pour pouxour et waldexour qui ont entretonis lez glaces entour dez baires du moien pont et de la ryviez.

Pour cherton qui ont cherrier 90 cherriez dez pierrez de Saint Cointin pruis sur Waldrinowe et monnée auchief du fousselz du pont dez mors et qui ont encor cherrier 43 tuneree de bixe pierrez pruis en Chandellerue[49] et montée sur ledit fousselz.

⁴⁴ Pont des Grilles de la Basse-Seille (Pont de Chandeleirue)

⁴⁵ Bois de Borny.

⁴⁶ Pont des Basses-Grilles de la Moselle

⁴⁷ Abreuvoir des chevaux.

⁴⁸ Pont des Grilles de la Basse-Seille (Pont de Chandeleirue)

⁴⁹ Il existe alors une carrière de pierre de réemploi à Chandeleirue.

Lezquelles dites pierrez sont pour encomancier affaire une vanne auchief dudi fousselz pour cluseir lyawe con veult faire coure audi foussels.

Pour masson mortellier et manovriez, pour cherpanthiers, pour fevre et ferour, pour haiour et aultz ouvriez et pour plussieurs aultz ouvraiges fait en ladite vanne es murs ez porte ez baires de ladite citeit et pour plussieurs aults choses comme sy aspres senxuit.

Le premier paiement fait de puis le III^e jour de may lan mil III^C et LXX que lez gouvernours dez murs et fermeteit de la citeit comptont aladite citeit. Pour haiour qui ont haiez dez paulz par devant le xay de Waldrinowe que lez glaice avoient rompus. Pour cherpanthiers qui ont fait ledis paulz. Pour ouvriez qui ont taillé dez saulz pour encomancier affaire dez chaivatte pour faire la stouppe^[50] devant ledi xay et pour plussieurs aults choses 54 s. 4 d.

Le second paiement fait le XII^e jour du moix de may lan LXX. Pour pairiour qui ont raier dez pierrez en la pairiere de saint Cointin pour restoupper le xay que lez glaices avoient rompus en la vanne de Waldrinowe. Pour cherton qui ont cherrier lesditez pierrez et monnez sur ladite vanne. Pour cherpanthiers qui ont fait dez paulz. Pour haiour qui ont haiez ledis paulz par devant ledi xay. pour ouvriez qui ont fait dez faixin de saulz et aulcy dez charvatte pour faire ledi batair par devant le xay et plussieurs aults choses 5 s. 3 d.

Le III^e paiement fait le XIX^e jour du moix de may lan LXX. Pour pairiour qui ont raient dez pierrez en la pairiere de Saint Cointin pour restoupper le xay que lez glaice ont rompus en la vanne de Waldrinowe. Pour cherton qui ont cherrié lesditez pierrez et monner sur ladite vanne. Pour cherpanthiers qui ont fait dez paulz pour haiez par devant ledit xay et fait plussieurs aults ouvraiges pour haiour qui ont haiez lez dits paulz et pour plussieurs aults choses 20 £. 5 d.

Le IIII^e paiement fait le XXVI^e jour du moix de may lan LXX. Pour pairiour qui ont raient dez pierrez en la pairierre de Saint Cointin pour restoupeir le xay que lez glaices avoient rompus en la vanne de Waldrinowe. Pour cherton qui ont cherrier lesditez pierrez et monnee sur ladite vanne. Pour cherpantiers qui ont abaitus du boix au hault boix de bourney pour faire dez paulz et qui ont fait ledis paulz pour haiez par devant ledit xay et pour plussieurs aults choses 33 £. 6 s. 2 d.

Le V^e paiement fait le premier jour du moix de Jung lan LXX. Pour pairiour qui ont raient dez pierrez en la pairierre de Saint Cointin pour restoupeir le xay que lez glaices ont rompus en

⁵⁰ Boucher avec de l'étoupe (mélange de fibres végétales comme le chanvre, le lin).

la vanne de Waldrinowe. Pour cherton qui ont cherrier lesditez pierrez et monner sur ladite vanne. Pour cherpanthiers qui ont abaitus du bois au hault boix de bourney pour faire dez paulz pour haiez par devant ledit xay. Pour feivre et ferour qui ont fait dez feir dez paulz pour ferrelz ledis paulz et pour plussieurs aults choses.....32 £. 16 s. 5 d.

Le VI^e paiement fait le VIII^e jour du moix de Jung lan LXX. Pour cherpantiers qui ont mis dez traivers par dessus lez paulz du batair par devant le xay de Waldrinowe et fait plussieurs aults mainues douvraige. Pour ouvriez qui ont fait dez faixin de saulz pour ledit baitair affaire et qui ont fait dez chaivatte[51] pour faire dez bourgon pour effondre devant ledit xay. Pour cherton qui ont cherrier lesdis faixin et monnez sur ladite vanne. Pour ouvrier qui ont essus lez faixniaire[52] audi batair et fait ledi bourgon. Pour 1 000 de cloz pour cloweir lez planches pour faire la huge[53] devant ledi baitair et pour plussieurs aultz choses
.....23 £. 8 s. 4 d.

Le VII^e paiement fait le XVI^e jour du moix de Jung lan LXX. Pour cherpanthiers qui ont fait une huge pour faire baitair daiez la faixeriaire devant le xay de Waldrinowe et qui on fait dez paulz pour baitre audi xay. Pour cherton qui ont cherrier de la fortaire pour faire ledi baitair et qui ont cherrier du sauellon pour mettre fondre la chaussine. Pour 9 cheir et 4 quatre de chaussine et pour plussieurs aults choses.....23 £. 7 s. 2 d.

Le VIII^e paiement fait le XXIII^e jour du moix de Jugn lan LXX. Pour cherton qui ont cherrier pierrez et sauellon pour restoupeir le xay de Waldrinowe que lez glaices ont rompus. Pour XXXV cheir de chaussine pour ledi ouvraige. Pour masson mortelliers et manowriez qui ont ouvrez audi xay. Pour haiour qui ont haiez des paulz permey ledit xay. Pour cherpantiers qui ont fait ledis paulz et aults ouvraige et pour plussieurs aults choses43 £. 13 s. 8,5 d.

Le IX^e paiement fait le dernier jour du moix de jung lan LXX. Pour cherton qui ont cherrier dez pierrez et sauellon pour restoupeir le xay de Waldrinowe. Pour 39 cheir de chaussine pour ledi ouvraige. Pour masson mortellier et manovriez qui ont ouvrez audi xay. Pour haiour qui ont haiez dez paulz parmi ledi xay et aulcy devant lez baires du Moyen Pont. Pour cherpantiers qui ont fait ledis paulz et aults ouvraige et pour plussieurs aults choses
..... 44 £. 21,5 d.

⁵¹ Sorte de cordage.

⁵² Tas de fagots pour reboucher temporairement une brèche dans la digue.

⁵³ Coffrage.

Le X^e paiement fait le VII^e jour de juillet lan LXX. Pour masson mortelliers et manowriez qui ont ouvrez au xay de Waldrinowe. Pour 7 cheir de chaussine pour ledi ouvraige. Pour cherton qui ont cherrier du sauellon et aulcy dez grosses pierrez pour ledit ouvraige affaire. Pour cherpanthiers qui ont cherpantelz et fait plussieurs paulz pour haiez tant devant lez baires du Moyen Pont comme du Nuef Pont[54]. Pour 39 feir de paulz pour ferriez lesdis paulz et aillour. Pour haiour qui ont haiez ledis paulz et pour plussieurs aults choses.....
 29 £. 9 s. 3 d. 8 ang.

Le XI^e paiement fait le XIII^e jour du moix de Juillet lan LXX. Pour masson mortelliers et manowriez qui ont ouvrez audi xay. Pour 10 cheir de chaussine pour ledi ouvraige. Pour cherton qui ont cherrier du sauellon dez grosses pierrez pour ledi ouvraige affaire et qui ont cherrier du mairien en plussieurs lieu. Cest assavoir az baire du Moyen Pont, du Nuef Pont[55] comme en Englemur[56]. Pour cherpantiers qui fait plussieurs grant paulz plussieurs paulz de seippe et aulcy plussieurs pennes pour mettre par devant lez dites baires a deffuez de la ville. Pour haiour qui ont haiez ledis paulz et pour plussieurs aults choses.....
 40 £. 11 s. 9 d.

Le XII^e paiement fait le XXI^e jour du moix de juillet lan LXX. Pour masson mortellier et manowriez qui ont ouvrez audi xay. Pour cherton qui ont cherrier du sauellon en lez fosse que lez glaces avoient rompus en ladite vanne, qui ont cherrier dez pierrez pruisse aloing de ladite vanne et monnée sur ledi ouvraige et qui ont cherrier plussieurs mairien et faixin de salz en plussieurs lieu. Cest a savoir az baires du Moyen Pont comme sur ladite vanne. Pour ouvriez qui ont fait ledi faixin pour mettre par daiez ledi xay. Pour cherpanthiers qui ont cherpantelz et mis plussieurs pennes de saippins atravelz dez baires du Moyen Pont. Pour haiour qui ont haiez dez paulz a deffuez dez baires du Nuef Pont[57] et pour plussieurs aults choses.....
 24 £. 17 s. 5 d.

Le XIII^e paiement fait le XXVIII^e jour du moix de juillet lan LXX. Pour masson mortellier et manovriez qui ont ouvriez audi xay. Pour cherton qui ont cherrier dez pierrez pruisse contreval ladite vanne pour lez mettre ensamble pour moncelz adezoure de ladite vanne. Pour ouvriez qui ont essus lez faixin de saulz par devant ladite vanne et daies lez Pucellez. Pour cherpantiers qui ont fourelz dez partuis parmey lez paulz et saippins qui sont atravelz

⁵⁴ Pont des Basses-Grilles de la Moselle.

⁵⁵ *Ibid.*

⁵⁶ Grange d'Anglemur.

⁵⁷ Pont des Basses-Grilles de la Moselle.

dez baires du Moyen Pont et aulcy encommatiez a mettre lez saippins a travelz dez baires du Nuef Pont[58] et pour plussieurs aults choses 12 £. 15 d.

Le XIII^e paiement fait le XXV^e jour du moix dawost lan LXX. Pour masson mortellier et manovriez qui ont ouvrez sur ladite vanne comme sur la vanne daiez lez pucellez. Pour ouvriez qui ont fait ung baitair devant le xay de la vanne daiez lez pucellez qui ont taillier dez espuer 2 haies sur lez 2 fousselz que sont devant le boullwairque qui est adefouer dez baires du Moyen Pont ala partie devez la ville. Pour cherton qui ont cherrier lesditez espines qui cherrier plussieurs mairien, planches et aultres artillerie[59] pruisse sur la vanne de Waldrinowe pruisse daiez lez pucellez et monné devant la grange en Englemur et qui ont encor monné dez pennes pruisse en ladite grange et monné az baires en Rainport[60]. Pour cherpantiers qui ont mis lez ditez pennes atrevelz par devant lesditez baires et pour plussieurs aultres choses.....8 £. 21 s. 10 d.

Le XV^e paiement fait le premier jour du moix de septembre lan LXX. Pour siour qui ont siez III saippins chestun en IIII quartiez pour mettre tant atravelz dez baires du Nuef Pont[61], comme dez baires de Chaudellerue[62]. Pour cherton qui ont cherrier lezdi saippins a dessus desdite baires et qui ont encor cherrier plussieurs mairien de chelne az baires du Nuef Pont pour faire ung boullwairque de pallis auchief dezdites baires ala partie deven la ville. Pour cherpantier qui ont mis lezdit saippins a travelz dezditez baires qui ont fourelz dez partus parmey lez paulz et parmey lezdi saippins pour mettre dez chaiville de feir pour fermer lezdi saippins et qui ont aucly fait ledit boullwairque et pour plussieurs aultres choses76 s. 3 d.

Le XVI^e paiement fait le VIII^e jour du moix de septembre lan LXX. Pour cherpantier qui ont mis dez saippins atravelz par devant lez baires de Chaudellerue[63] et qui ont mis ung nuef saippins pendant par devant la baires du Nuef Pont[64] par ou lez nef vont fuez et ens et plussieurs aultres ouvraiges a ditez baires. Pour cherton qui ont cherrier plussieurs mairien pour lez devant ditez baires pruis en englemurs et monné ez lieu dessu di. Pour raiconatour qui ont reconneiz 3 petit this de tullez que sont a la porte dez Allements et aulcy mis dez nueve chenalz de boix et pour plussieurs aultres choses.....52 s.

⁵⁸ Pont des Basses-Grilles de la Moselle.

⁵⁹ Pièces de bois.

⁶⁰ Pont des Basses-Grilles de la Moselle.

⁶¹ *Ibid.*

⁶² Pont des Grilles de la Basse-Seille.

⁶³ *Ibid.*

⁶⁴ Pont des Basses-Grilles de la Moselle.

Le XVII^e paiement fait le XXII^e jour du moix de septembre lan LXX. Pour ouvriez qui ont ouvrez sur Waldrinowe pour esseoir dez faixins pour restoupeir une fousse que lyawe avoit fait entre la viez vanne et lez faixins qui estoient issus de ver ryvier. Pour ouvriez qui ont remuelz plusieurs mairien en la grange en englemur et mis chacun en sa porte pour faire plaice pour mettre de lautre mairien. Pour 501 quatrons de planche a awe achettee, lesquelles sont devant lez main en la grange en englemurs. Pour cherton qui ont cherrier lesditez planches et aultres choses. Pour masson qui ont regratelz et reporgitteir lez degrelz de pierrez par oulz on montent sur la porte dez allements et qui ont fait plusieurs aultres ouvraiges et pour plusieurs aults choses 23 £. 16 d.

Le XVIII^e paiement fait le XII^e jour du moix de janvier lan XIII^C et LXX. Pour siour qui ont soiez 3 piecez de chesmes qui estoient devant la grange en englemurs, en lezquels di chelme ons y ont puis 66 grant bairons pour lez baires de la ryviez, 10 petit bairons pour lez baires dez portes, 8 pendant pour lez baires de la ryviez et II dosse pour 42 pennes achettee. Lezquels di bairons pendant et pennes sont devant lez main en la grange en englemurs. Pour cherton qui ont cherrier lesditez pennes. Pour ouvriez qui ont mis lesditez pennes et aulcy V^C et ung quatrons de planches sur lez senalz de ladite grange. Pour cherpantiens et ouvriez qui ont osteit lez saippins qui estoient par devant lez baires tant du Moyen Pont comme du Nuef Pont[65] pour cause que lez glaices ne lez rompirent point et pour plusieurs aultres choses ...
..... 13 £. 2 s. 8,5 d.

Le XIX^e paiement fait le V^e jour du moix de mars lan XIII^C LXX. Pour cherpantiens qui ont fait une buxme de boix au boix de Villeir[66] pour mettre auchief du fousselz du pont dez mors et qui ont aidez a chergiez le mairien du boix de Bourney pour ammeoir en la citeit, qui ont mis plusieurs bairons en la baires du pont dez mors a pont Rengmont et aulcy fait plusieurs ouvraiges ez baires de la ryviez. Pour cherton qui ont amommez ladite bixine et cherrier le mairien du boix de Bourney et pour plusieurs aultres choses 11 £. 20 d.

Le XX^e paiement fait le XIII^e jour du moix dapuril lan mil III^C et LXXI. Pour cherpentiers qui ont enquairer 300 piecez de chelne que sont devant la grange en Anglemur qui ont fait et enpouterit 160 palz de chelne pour haier a travel de labrouvere dez chevalx[67] devant le pont dez mors, pour faire une vanne et couduire lyanne au grant foussel du pont des mors et qui ont

⁶⁵ *Ibid.*

⁶⁶ Bois de Villers

⁶⁷ L'abreuvoir des chevaux.

mis 2 neuf sappins en lien des baires de Chadelerue[68]. En quel di sappins [texte effacé] fait en chacun 66 plaies pour mettre lez bairons parmey et qui ont mis plusieurs sappin au travel de la riviere au desues dez baires tant du Moien Pont comme du Nuef Pont[69]. Pour pauxour et waudesours qui ont entretenus lez glaces autour de la rivière [texte effacé] a la rivière. Pour cherton qui ont cherrié 4 [texte effacé] pierrez de Saint Quentin pruisse sur Waudrinowe et monnnée auchief du foussel du pont dez mors et qui ont encor cherrier 43 themerees de bixe pierres pruisées en Chandellerue et monnnée sur ledit foussel. Lesquelles dites pierrez sont pour encommenciez de faire une vanne auchief dudi foussel pour cluses lyawe que on vuele faire courir audi foussel et pour plusieurs aultres choses..... 14 £. 2 s.

Le XXI^e paiement fait le XX^e jour du moix dauvilz lan mil IIII^C et LXXI. Pour haïour qui ont haier dez palz a labrover dez chevalx[70] devant le pont dez mors pour faire une vanne pour couduire lyanne au grant foussel du pont dez mors. Pour cherton qui ont cherrier pierrez et sauellon au chief dudi foussel pour faire une vanne pour entretenir lyawe qu'on vuelte faire courir audi foussel. Pour cherpentiers qui ont cherpeneteit et fait plusieurs ouvraiges entour de la buxine[71] que on vuelte essoire en ladite vanne pour laixier fuer lyawe dudi foussee quant besoin serait. Pour 3 cherres despines our faire des nueves corroie tant en la haie qui est au long du grant fousse du pont dez mors, comme en la haie de la porte Serpenoise ala partie ver Saint Tiebault et pour plusieurs aultres choses..... 7 £. 11 s. 8 d.

Somme montrent lez paiements devant dits
459 £. 14 d. 3 ang.

Rest que lez devant dis gourvenours doivent ala citeit pour le compte dessus di et pour le rest du compte fait le IIII^e jour du moix de may lan mil IIII^C et LXX en jusque a XXIII^e jour du moix dapuril lan mil IIII^C pour LXXI 72 £. 10 s. 5 d.
 lesquelles Fransquin de Talange ait en aiez lui et lez doit.

⁶⁸ Pont des Grilles de la Basse-Seille.

⁶⁹ Pont des Basses-Grilles de la Moselle.

⁷⁰ L'abreuvoir des chevaux.

⁷¹ Tuyau, conduit.

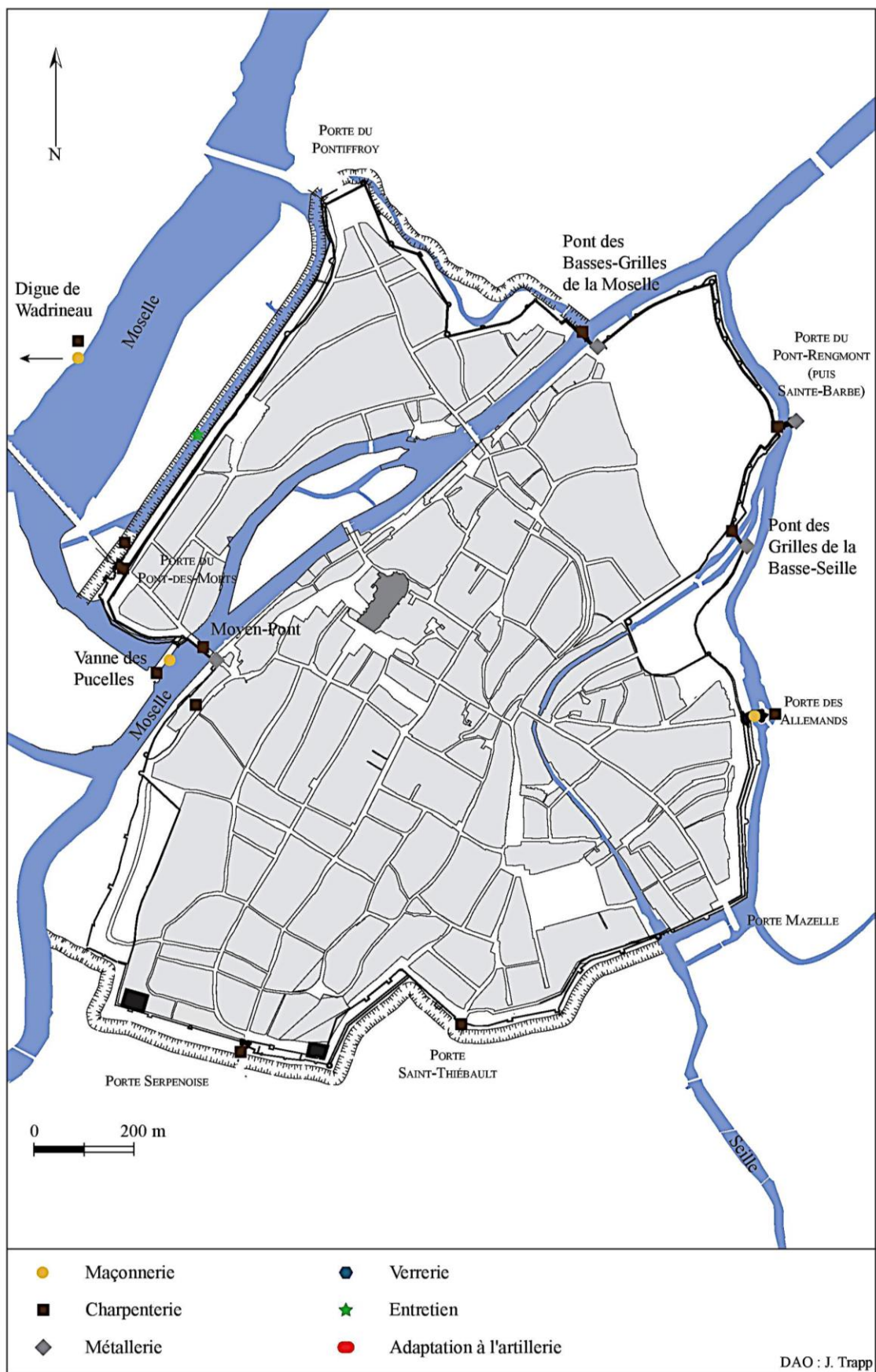


Figure 3 : Localisation des travaux dirigés par les Gouverneurs des Murs (1470 – 1471)

EE 27 - 1470-1471							
	Maçonnerie	Charpenterie (couverture des toits etc.)	Entretien des ponts/vannes (baires, pieux etc.)	Entretien / nettoyage (fossés, haie etc.)	Adaptation à l'artillerie	Métallerie (serrures, herses etc.)	Vitreie
« <i>Nuef Pont</i> » (Rimport)		X	X			X	
Moyen-Pont			X	X		X	
Pont de Chadeleirue			X			X	
Vanne de Wadrineau	X		X			X	
Vanne des Pucelles	X		X				
Vanne du fossé du Pont-des-Morts			X				
Fossé du Pont-des- Morts	X	X	X				
Porte des Allemands	X	X					
Porte Saint-Thiébault				X			
Porte Serpenoise				X			
Porte du Pont-des- Morts		X		X			
Porte du Pont- Rengmont		X					
Grange d'Anglemur		X					

Tableau 3 : Travaux dirigés par les Gouverneurs des Murs (1470 – 1471)

AMM EE 29 (1) : COMPTE DES GOUVERNEURS DES MURS (14 JUIN 1479 –
15 AVRIL 1480)

Du darien compte que les gouvernours [des murs et de la] fermeteit de la citeit et des vannes de Wadrinowe et de la Rivière firent aux T[reize et au] Conseil que semmonnes y furent pour oyr le compe que fut fait le XIII^e du moix de j[partie manquante donc janvier, juin ou juillet] lan mil III^{ct} et LXXVIII. Ladite citeit demurant debvant ausdis gouvernours. Et que lesdis gouvernours avoient plus paiet et tiseit fuer que ressus la somme de 4 £. 2 s. 2 d. Lesquelles on devoit à Francequin de Tallange.

Ce sont les sommes dergent que lesdis gouvrenours ont ressus au change de Jehan le Gouget a present changeour de la citeit depuis le compte devant di fait pour plusieurs ouvraiges necessaires afaire.

Premier ressus au change dudit Jehan Legouget le XVIII ^e jour du moix de mars lan LXXVIII	60 £.
Ressus encor au change dudi Jehan le XXIII ^e jour dudi moix ensuivant.....	30 £.
Ressus encor au change dudi Jehan le premier jour du moix davril lan III ^{xx} ensuivant.....	30 £.
Ressus encor au change dudi Jehan le XV ^e et le XXII ^e jour dudi moix ensuivant	60 £.
Comme montent les dessus dites receptes a	180 £.

Aultres receptes faites pour/par lesdi gouvernours depuis le compe devant di fait.

Premier ressus de Seigneur Jemmon de Molize pour les foins de daier les Pucelles et du grand Salcis devant le pont dez mors vandut pour lan LXXIX.....	6 £.
Ressus du Chastellain du pont des mors dez herbes et fruits du grant baile dudi pont dez mors vandut pour lan LXXIX	14 s.
Ressus de Thisse le pauxour et de plusieurs autres cez consors pour les saulz que sont en lez II petis wairillon[72] entre le grant salcis et lisle du pont dez mors et des acrowes[73] de entre lez II pont pour la Saint Martin lan LXXIX.....	31 s.
Ressus de Gérard le cherpignier et des cez consors pour le luwier du petit salcis devant le pont dez mors devant le murtel au plus pres de lisle pour la Saint Martin lan LXXIX.....	26 s.

⁷² Petites zones cultivables.

⁷³ Petites îles formées par des bancs de sable sur la Moselle.

Ressus de Jehan Pange le pauxour pour ung petit wairillon quil ait luser entre le grant salcis et ladite yse pour la Saint Martin lan LXXIX..... 12 s.
 Ressus de Nicquellas Flaude et de Symonin le boullengier pour le vielle haie pennes et autres boix quilz ont heu au baile du pont thieffroy a la partie devant lez baires vandut..... 43 s.
 Comme monte lesditez recepetes à 12 £. 6 s.
 Comme montent toutes les devant dites receptes a 192 £. 6 s.

Et de ceu dessudis ledis gouvernours fait et paiet tous les paiement y apres escrips. Cest assavoir pour pairiours de Renconval qui ont raier dez pieres de tailles lesquelles ont pruis sur la pairieres pour encommencer a ouvire tant au pont des mors comme a la porte Saint Thiébault et ailleurs. Lesquelles ditez pieres couthiennent 102,5 piedz quairelz. Et qui ont encor amonneit les partiez pieres dune chamenee pour faire une chamenee en la nueve chambre que ous ont fait audi pont dez mors.

Pour pairiours qui ont raier 405 themerees de bixe pierrez tant en la pairiere de la ville comme a la Greive. Pour 122 themerees de sauellon pour lesdi ouvraiges. Pour 8 chers et 1 churette de chaussine.

Pour massons, mortelliez et manowries qui ont mis en euvres et tailler lez devant dites pieres, sauellon et chaussine ez ouvraiges dessus dis.

Pour chertons qui ont cherrier lez dessus dites pierrez, sauellon, et chaussine ez lieux dessus dis.

Pour cherpantiers qui ont fait plusieurs ouvraiges de charpenterie pour lez lieux dessus dis. Cest assavoir au pont Rengmont une nueve baire et ung neuf huix errez ladite baire, qui ont fait une nueve baire a la porte du pont dez mors, ung neuf huixe a la porte Saint Thiébault errez la baire, qui ont enquairer plusieurs grosses tronces de sappins pour faire des marches et montant de parois pennes et chaivrons. Et aucy des feuilles Et qui ont fait lavanteit quil faut mettre sur la gallerie de la porte Saint Thiébault et pareillement au pont thieffroy Et aucy fait une herse collice pour ledi pont thieffroy. Lequel di ouvraige est en la grange devant Saint Marcel tout fait. Qui ont fait 3 parois pour la nueve chambre du pont des mors. Qui ont planchies ladite nueve chambre et aucy la chambre ou les wardais^[74] gisent. Qui ont remis dez degreis de boix dun lieu en ung autre lieu sur ladite porte. Qui ont fait 8 nuefz huix tant de chelne comme de sappin et plusieurs autres ouvrages de charpenterie sur ladite porte.

⁷⁴ Les gardes.

Pour plusieurs mairiens de chelne acheteit tant pour faire lez solives desdi avanteis comme ladite harpe.

Pour siour qui ont soier lez devant dites marches, montant, pennes et chaivrons et feuilles. Et aucy lez devant ditez troncs. Pour 52 montans de chelne acheteit et pour 37 planches de chelnes de plusieurs sortes acheteit lesquelles sont monnes en la grange en Anglemur.

Pour feuvres qui ont ferrer toutes lez devant ditez baires, huixes et fenestres et fait plusieurs aultres ferrement pour lesdi ouvrages.

Pour chertons qui ont cherrier tous les devant di mairiens, planches, quarties et aucy boix et artillerie et les dessus en les dessus di lieux ou ons ouvre et ou vuelt on ouvrir.

Pour chertons qui ont encor cherrier 81 themerees de sauelon tant a la porte Saint Thiébault comme a la porte Maizelle.

Pour chauffornier qui ont encor ennoier 14 chers de chausse pour lez ouvrages de la porte Saint Thiébault.

Pour racouvatours desquaille qui ont recouvert lune dez gallerie qui estoit desay faite et couverte de planches sur la porte du pont des mors.

Pour clowetours qui ait fait tous les clos et clavins que ous ont mis en euvres en tous les ouvrages dessus dis et pour plusieurs autres ouvrages fait ez portes esditez baires, esditez tours et muraille de la citeit et pour plusieurs autres choses comme cy apres sesuit comme en lez feuilles de paiemens sepuet apparroient.

Le premier paiement fait depues le XIII^e jour du moix de jung lan mil IIII^{CT} et LXXIX. Que lez gouverneurs dez murs et fermeteit de la citeit comptont a ladite citeit. Pour cherpentiers qui ont fait une nueve baire a la porte du pont Rengmont et aussy ung neuf huixe errez ladite baire. Et qui ont encor fait une nueve baire a la porte du pont dez mors. Pour serriez qui ait fait plusieurs ferrement pour lez devant dites baires et huixes et ailleurs et pour plusieurs autres choses..... 17 £. 6 s. 2 d.

Le second paiement fait le XXX^e jour du mois doctobre lan mil IIII^{CT} et LXXIX en la sepmenne devant la toussains. Pour cherpentiers qui ont encommencier a enquairer dez

grosses troncs de sappins pour faire marches et montans de parois, pennes et chaivrons. Et aussy dez feuilles pour faire plusieurs ouvrages et pour plusieurs autres choses.....24 s. 6 d.

Le III^e paiement fait le VI^e jour du moix de Novembre lan mil IIII^{CT} et LXXIX en la sepmaine de la toussains. Pour cherpentiers qui ont ouvrer au devant di ouvraiges.....41 s. 10 d.

Le IIII^e paiement fait le XIII^e jour du mois de Novembre lan mil IIII^{CT} et LXXIX en la sepmenne de la Saint Martin. Pour cherpentiers qui ont fait plusieurs ouvraiges pour les parois de la chambre que ous ont fait en pont dez mors. Pour massons qui ont encommencer a faire plusieurs ouvraiges de massonnerie sur ladite porte. Pour manowriez qui ont servis lesdi massons. Pour chertons qui ont cherrier plusieurs pieres et sauellon. Pour chauffornier qui ont ennoier ung cher de chaussine sur ledi ouvraige. Pour pairiour de Renconval qui ont amonner plusieurs pieres de plusieurs sortes et aucy les septz pieres quil fault pour une chaminee et pour plusieurs autres choses.....8 £. 8 s. 6 d.

Le V^e paiement fait le XX^e jour du moix de Novembre lan mil IIII^{CT} et LXXIX en la sepmenne apres la Saint Martin. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont ouvrer sur louvraige du pont des mors. Pour 12 quartes de chaussine pruses de lez pierissons formeit [75] pour ledi ouvraige. Pour cherpenties qui ont fait plusieurs ouvraiges a la dite porte. Pour plusieurs pieces de mairiens achetees pour faire dez solives tant pour le teit on vult faire sur les gallerie du pont thieffroy comme sur la porte Saint Thiébault. Pour soiors qui ont soier partie dudi bois et aussy 10 pieces de sappins, pour chaivrons, pour feuilles pour les avanteit dez ditez gallerie du pont thieffroy et de Saint Thiébault et pour plusieurs autres choses19 £. 5 s. 6 d.

Le VI^e paiement fait le XXVII^e jour du moix de Novembre lan mil IIII^{CT} et LXXIX en la sepmenne devant la Saint Andreu. Pour cherpentiers qui ont ouvreis en la grange devant Saint Marcel pour lavanteit que on vult faire sur la gallerie du pont thieffroy. Cest assavoir enquairer 5 pennes, 2 tivaux et enquairer 6 pieces pour la lixon[76] pour mettre dez gousset en lez chaivrons dudi teit. Lequel di ouvraige est en ladite grainge et pour plusieurs aultrez choses 47 s. 8 d.

Le VII^e paiement fait le IIII^e jour du moix de descembre lan mil IIII^{CT} et LXXIX en le sepmenne de la Saint Andreux. Pour cherpentiers qui ont ouvrer pour assambler a faire une

⁷⁵ Deux familles qui fournissent de la chaux.

⁷⁶ Coussièges.

herpe[77] pour la porte du pont thieffroy au defuer de la ville. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont ouvrer sur louvraige du pont dez mors. Pour 21 quartes de chausine que ous ont prui pour ledi ouvraiges. Cest assavoir 16 de lez pierresson formers et les aultres 5 en une chausenere[78] delez la truiteit[79] et pour plusieurs aultres choses4 £. 8 s. 8 d.

Le VIII^e paiement fait le XI^e jour du moix de descembre lan mil III^{CT} et LXXIX en la sepmenne de la Saint Nicollay. Pour cherpentiers qui ont ouvrer tant en la herpe dudi pont thieffroy comme pour faire plusieurs neuf huixe de chelne pour pour le chastel du pont dez mors. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont ouvrez audi ouvrage. Pour pairours de Renconval qui ont amonner plusieurs mannez de pierres de taille et de plusieurs sortes tant pour ledi pont dez mors comme pour la porte Saint Thiébault lesquelx conthiennent 349,5 piedz tout quairel. Pour 14 chers de villaiges que ont amonner lesditez pierrez a crowees[80] ausquelx ous ont donneit a ung chacun cher 10 d. et pour plusieurs autres choses
.....8 £. 17 s. 8,5 d.

Le VIII^e paiement fait le XVIII^e jour du moix de decembre lan mil III^{CT} et LXXIX en la sepmenne de la Sainte Lucie. Pour cherpentiez qui ont fait plusieurs ouvraiges sur la porte du pont dez mors. Pour massons qui ont ouvrer sur ladite porte. Pour mortelliez et manowriez et pour plusieurs autres choses.....4 £. 2 s. 4 d.

Le X^e paiement fait le XXIII^e jour du moix de decembre lan mil III^{CT} et LXXIX en la sepmenne de Noel. Pour cherpentiez, massons et mortelliez qui ont ouvrer en tous les ouvraiges cy devant di et pour plusieurs aultres choses.....55 s. 4 d.

Le XI^e paiement fait le VIII^e jour du moix de Janvier lan mil III^{CT} et LXXIX en la sepmenne dez Rois. Pour les cherpenties qui ont encommencier a enquairer ung gros sappin et y faire 45 mortoises et conthienne ledi sappin 55 piedz de loing de 2 piedz de haltour, pour y mettre dez neuf pendant et plusieurs bairons et pour plusieurs autres choses73 s. 8 d.

Le XII^e paiement fait le XV^e jour du moix de Janvier lan mil III^{CT} et LXXIX en la sepmenne dez petis Rois. Pour pairiours de Renconval qui ont amonneit plusieurs blanches pieres de taille et de plusieurs sortes tant de marches davif jambe duxerie, de liteit desoure et desoubz et

⁷⁷ Herse.

⁷⁸ Zone de production de la chaux.

⁷⁹ Tuyau.

⁸⁰ Transport effectué par des corvéables.

plusieurs autres manniez lesquelles couthienent 312 piedz tous quairelz pour lez ouvraiges tant de la porte Saint Thiébault comme pour aultres lieux.....8 £. 12 s. 3 d.

Le XIII^e paiement fait le XXII^e jour du moix de Janvier lan mil IIII^{CT} et LXXIX en la sepmenne aprez lez petis Rois. Pour cherpenties qui ont ouvrer en la grange devant Saint [Marcel] pour faire plusieurs ouvraiges de cherpenterie pour les lieux cy devant dis. Pour serrier qui ait fait plusieurs ferrement pour parties dez huixeries consont fait sur la porte du pont des mors comme pour faire une arrigenne[81] en la nueve chambre cons ont fait sur ladite porte et plusieurs aultres ferrement tant en fenestres, en almaires[82] comme en autres mainnie et pour plusieurs autres choses 7 £. 2 s. 7 d.

Le XIII^e paiement fait le XXIX^e jour du moix de Janvier lan mil IIII^{CT} et LXXIX en la sepmenne apres la Saint Vincent. Pour pairours qui ont raier 180 themerees de bixe pierrez que ous ont cherrier a la porte dez Allement. Et qui ont encor raier 225 themerees que pierrez que growes au murs qui ait esteit cheus a la Greive, lesquelles ditez pierrez sont monnees tant a la porte Saint Thiébal, a la porte a Maizelle et a la porte dez Allement. Pour chertons qui ont cherrier lez devant ditez pierrez ez lieux dessus dis et pour plusieurs autres choses.....
..... 18 £. 16 s. 4 d.

Le XV^e paiement fait le V^e jour du moix de fevrier lan mil IIII^{CT} et LXXIX en la sepmenne apres la comunsion Saint Pol. Pour massons mortelliez et manovriez qui ont encommencier a ouvrer au murs et en luxerie que ous ont fait au devens du premier huixe du chastel du pont dez mors. Pour chertons qui ont cherrier pierres et sauellon pour ledi ouvraiges. Pour 1 cher de chaussine que formeit ait emmoner sur ledi ouvraige. Pour cherpentiers qui ont fait plusieurs palz de chelne pour faire broxement desoubz ledi murs. Et qui ont fit ung groz nuef huixe de buthement pour mettre en ladite huixerie et pour plusieurs autres choses
..... 107 s. 10 d.

Le XVI^e paiement fait le XII^e jour du moix de fevrier lan mil IIII^{CT} et LXXIX en la sepmenne apres la chandelour. Pour massons mortelliez et manovriez qui ont ouvrer tant au pont dez mors comme pour encommencier a taillier a la porte Saint Thiébault, pour 40 quartiez de chelne acheteit de 14 et de 15 pieds de long et dune palme de planche. Et pour 8 quartes chacun de 8 piedz de long et pour 37 planches de chelne de 3 manniez de portes et pour plusieurs aultres choses 13 £. 3 s. 2 d.

⁸¹ Grilles.

⁸² Armoirs.

Le XVII^e paiement fait le XIX^e jour du moix de fevrier lan mil IIII^{CT} et LXXIX en la sepmenne apres la Saint Vallentin. Pour massons qui ont ouvrer a la porte Saint Thiébault pour tailler en lez marche lavif que on vuelte faire a ladite porte. Pour chertons qui ont cherrier 22 themerees de sauelon. Pour ouvries qui ont fait la haie sur le fossiez daier Saint Lowy et enjusques au pont du champs Nemmeray[83] et pour plusieurs aultres choses..... 106 s. 5 d.

Le XVIII^e paiement fait tant en la sepmenne de la Saint Marthie comme ne la sepmenne apres en lan mil IIII^{CT} et LXXIX. Pour massons qui ont ouvrer pour tailler a la porte Saint Thiébault plusieurs blanches pieres de plusieurs sortes pour louvraige que on font a la dite porte et pour plusieurs aultres choses 6 £. 10 s. 2 d.

Le XVIII^e paiement fait le XI^e jour du moix de mars lan mil IIII^{CT} et LXXIX en la sepmenne devant la Saint Grégoire. Pour massons mortelliez et manovriez qui ont ouvreis sur louvraige que on font a la porte Saint Thiébault. Pour chertons qui ont cherrier 56 thermerees de sauellon a ladite porte. Pour chauffornier qui ont ennoier 4 chers de chaussine pour ledi ouvraige. Pour chertons qui ont cherrier plusieurs mairiens et artillerie pour faire dez allus[84] et aultres ouvraiges a ladite porte. Pour feuvres qui ait fait plusieurs ferrement en plusieurs des huixe de la chastellerie du pont des mors et pour plusieurs aultres choses 15 £. 5 s. 2 d.

Le XX^e paiement fait le XVIII^e jour du moix de mars lan mil IIII^{CT} et LXXIX en la sepmenne devant la Saint Grégoire. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont ouvrer en lez ouvraiges con sont fait a la porte Saint Thiébault. Pour pairiour de Renconval qui ont ammeit plusieurs blanches pierres de taille de plusieurs sorte contenant 238 piedz quairelz. Et encor pour 51 piedz de plain pierre acheteit en Rimport. Pour chertons de villaiges qui ont ammeit lesditez pierrez de Renconval a crowe ausquelz di cherton ous ont donnait a ung chacun cheir 10 d.. Pour 82 livres de trossures de chaivotres et autres cordes pour faire les allus a ladite porte et autres choses. Pour pairiours qui ont fait 6 toises ung quaire moin de paivement tant desoubz la porte a Maizelle comme par devant pour une dauzenne despalles achetees pour ouvrer sur lesdi ouvraiges et pour plusisuers autres choses 15 £. 10 s. 7,5 d.

Le XXI^e paiement fait le XXV^e jour du moix de mars lan mil IIII^{CT} et IIII^{XX} en la sepmenne de la Notre Dame. Pour massons mortelliez et manovriez qui ont ouvrer a la porte Saint Thiébault. Pour chertons qui ont cherrier 81 themeree de sauellon tant a ladite porte comme a

⁸³ Pont du Champ-Nemmeray, sur la Seille, en amont du Pont des Grilles de la Haute-Seille, en dehors de la ville.

⁸⁴ Échafaudages.

la porte a maizelle. Pour chauffornier qui ont ennoier 9 chers de chaussine pour lez ouvrages de ladite porte Saint Thiébault et pour plusieurs autres choses.....12 £. 19 s. 2 d

.....
Le XXII^e paiement fait le premier jour du moix d'apurilz lan mil III^{CT} et III^{XX} en la grande sepmenne. Pour massons mortelliez et manovriez qui ont ouvriers sur lez ouvrages que on fait a la porte Saint Thiébault. Pour chertons qui ont cherrier du sauellon pour lesdi ouvrages. Pour chauffornier qui ont ennoier 5 chers de chaussine pour lesdi ouvrages. Pour herpentiers qui ont enquairer dez sallives et dez traverses tous de sappin pour mettre en la tour quairee qui est entre ladite porte Saint Thiébault et le prey. Pour racouvatour descaille qui ont recouvert lune dez gallerie desus le pont dez mors qui estoit desaiycouverte de planches et pour plusieurs autres choses 19 £. 3 s. 10,5 d.

Le XXIII^e paiement fait le VIII^e jour du moix d'apurilz lan mil III^{CT} et III^{XX} en la sepmenne de pasque. Pour massons mortelliez et manovriez qui ont ouvriers sur lez ouvrages de la porte Saint Thiébault. Pour charpenties qui ont ouvrir tant en lez sallives et traveures que on vult mettre en la tour quairee devant dite. Et qui ont challigmes dez planches pour faire lez planchies en ladite tour et pour plusieurs autres choses..... 7 £. 9 s. 9 d.

Le XXIII^e paiement fait le XV^e jour du moix d'avril lan mil III^{CT} et III^{XX} en la sepmenne apres Casimodo. Pour massons mortelliez et manovriez qui ont ouvrir en lez ouvrages que on fait a la porte Saint Thiébault. Pour herpentiez qui ont fait plusieurs huixes de chelne et autrez ouvrages pour ladite porte. Pour chausornier qui ont ennoier 6 chers de chaussine a la dite porte pour lez ouvrages devant di. Pour chertons qui ont cherrier 32 thermerees de sauellon a la dite porte pour lesdi ouvrages. Pour chertons qui ont cherrier plusieurs planches et mairiens en plusieurs lieux. Pour feivres qui ont fait plusieurs ferment tant pour ladite porte comme ailleurs. Pour pairiours de Renconval qui ont ammeoit 160,5 piedz de plain pierrez. Et encor 231,5 piedz d'autres blanches pierrez et de plusieurs sortes tant pour ladite porte de Saint Thiébault comme pour la porte dez allement et pour plusieurs autres choses.....
.....35 £. 8 s. 7 d.

Le XXV^e paiement fait le XV^e jour du moix d'avril lan mil III^{CT} et III^{XX} en la sepmenne devant la Saint George. Pour massons mortelliez et manovriez qui ont ouvrir sur lez ouvrages que on font a la porte Saint Thiébault. Pour herpenties qui ont fait plusieurs sallives pour la tour quairee qui est entre la chapelle du prey et ladite porte. Pour feivres qui ait fait plusieurs

ferrement tant de feirs de fenestres de paires dangons de vairoux comme dautre chose.
Pour chausformier qui ont ennoier 5 chers de chaussine a la dite porte pour lez ouvraiges
devant di. Pour chertons qui ont cherrier sauellon et pierrez pour lesdi ouvraiges.
Pour pairiours de Renconval qui ont amonneit a lour frais sur la rive en Rimport 188,5 piedz
de blanche pierre piet quarelz. Et qui ont encor amonneit 90 piedz quarel desditez pierrez que
montet tout ensemble a 278,5 piedz tous quairelz. Et qui ont encor amonneit 15 pieces
dagrves que conthiennent 46 piedz et pour plusieurs autres choses29 £. 16 s. 5 d.

Comme montent tous les paiement devant dis a275 £. 4 s. 2,5 d.

Rest que la citeit doit aux devant di gouvernours rabatus les4 £. 2 s. 2 d.
que ladite citeit demourant debvant audi gouvernours on compe que fut fait le XIII^e jour du
moix de Jung lan XIII^{CT} et LXXVIII. Et aussy descompteit et rabatus toutes autres receptes
faites tant au change de Jehan le Gouget comme de plusieurs uxenies vandues depues le dessu
di compe et en jusques au jour de cestuit present fait la somme de82 £. 18 s. 2,5 d.
que les devant di gouvernours ont plus paieit que ressus par lez paiement ey devant escript.
Laquelle dite somme on doit a Francequin de Tallange.

Ceste compe fut fait le XXVI^e jour du moix dapuril lan mil III^{CT} et III^{XX}.



Figure 4 : Localisation des travaux dirigés par les Gouverneurs des Murs (1479 – 1480)

EE 29 (1) - 1479-1480							
	Maçonnerie	Charpenterie (couverture des toits etc.)	Entretien des ponts/ vannes (baires, pieux etc.)	Entretien / nettoyage (fossés, haie etc.)	Adaptation à l'artillerie	Métallerie (serrures, hermes etc.)	Vitrierie
Fossé derrière Saint-Louis jusqu'à la poterne du Champs-Nemmary				X			
Porte Mazelle	X						
Porte du Pontiffroy	X	X					
Porte Saint-Thiébault	X	X				X	
Chastel du Pont-des-Morts	X	X				X	
Porte du Pont-des-Morts	X	X				X	
Porte du Pont-Rengmont		X				X	
Tour devant la porte Saint-Thiébault		X					

Tableau 4 : Travaux dirigés par les Gouverneurs des Murs (1479 – 1480)

AMM CC 612 (20) : COMPTE DÉTAILLÉ DES GOUVERNEURS DES MURS
(4 SEPTEMBRE 1484 – 9 OCTOBRE 1484)

[1^{er} feuillet, f^o 1r]

Le XI^e paiement aprez le compte dez^[85] fait le IIII^e jour du moix ~~du moix~~ de septembre lan mil IIII^{ct} et IIII^{xx} et IIII.

Pour masson mortellier et manowrier qui ont ouvrez en la vanne daier lez Pucelle et qui ont encor encommancier a ouvrez desoubz lune dez arches du moien pont qu'on veulz muriez, pour 21 cheir ½ de chaussine pour ledi ouvraige, pour 200 planche et pour plussieurs aultres piece de boix tant de chelne, comme de saippin achitee tant pour lez pont comme pour provision. Pour cherpanthiez qui ont fait palz et vantal pour lez baitair. Pour cherton qui ont cherrier pierrez, chaussine, sauellon et mairien pour lesdi ouvraige et pour plussieurs aultres choses comme sy aprez senxuit.

A maistre Hanry de Ranconval [86] et a maistre Hannes son filz pour 6 journee que ung chacun deux ont ouvrez sur lesdi ouvraige, pour chacune journee 2 s. 6 d. pour ung chacun deux vallent 30 s.

A Hanry, vairlet[87] dudi maistre Hanry, a petit Niquelas, a Nicolay de Toulz, a Colognon, a Jehan Geholz, a Symon, a Vry, a Jehan Hugo, a Jehan Lanssenint et a Jehan le mouton, tuit 10 masson, pour 6 journee que ung chacun deux ont ouvrez sur lesdi ouvraige, pour chacun journee 28 d. pour ung chacun deux vallent..... 7 £.

A Festien, a Guelrairt et a Colignon, tuit 3 mortelliers pour 6 journee que ung chacun deux ont ouvrez que lez devant di ouvraige, pour chacune journee 20 d. pour ung chacun vallent....
..... 30 s.

⁸⁵ La mention « aprez le compte dez » est barrée.

⁸⁶ Henri et Hannès de Ranconval.

⁸⁷ Valet.

A Pieron et a Jehan ambdeu apranant[88] pour 6 journee que ung chacun deux ont ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune journee 18 d. vallent 18 s.

[*En pied de page* :] 10 £. 18 s.

[1^{er} feuillet, f^o 1v]

A maistre Hannes le charpanthier pour 6 journee quil ait ouvrez sur ledi ouvraige, pour chacune journee 2 s. 6 d. vallent 15 s.

A Jacomin et a Peltrin ambdeu vairlet dudi Hannes pour 6 journee que ung chacun deux ont ouvrez sur lesdi ouvraige, pour chacune journee 28 d. pour ung chacun deux vallent..... 28 s.

A groz Jehan, a petit Willaume a Dediet de Noullatte, a Husson, a Jehan le noire, a Howignon, a Callair, a Jehan Jennin, a Clement et a Jehan de Vichery tuit 10 cherpanthiez pour 6 journee que ung deux ont ouvrez tant pour faire le pont de boix a la porte Serpenoize, comme pour faire lez pont de boix de la porte en Maizelle, pour chacune journee 28 d. pour ung chacun deux vallent 7 £.

A Piersson Formez le chaulsoniez pour 14,5 cheir de chaussine quil ait fait luvrez pour lez devant di ouvraige pour chacun cheir 12 s. vallent 8 £. 8 s.

A Winant de Glaitigney pour 7,5 cheir de chaussine quil ait luvrez pour lez devan di ouvraige pour chacun cheir 12 s. vallent 4 £. 10 s.

A Poullesse et a Matheu Richair pour 6 journee que ung chacun deux ont ouvrez pour conduire lez haiour pour chacune journee 2 s. 6 d. pour ung chacun deux vallent..... 30 s.

A Maithis et a Hennesolz ambdeu pauxour pour 3 nalz quilz ont signiez pour monner lez woize pour faire lez baitair pour chacun noelz 12 d. pour chacun jour vallent 18 s.

[*En pied de page* :] 24 £. 9 s.

[1^{er} feuillet, f^o 2r]

A Willemin mouton, a Jehan du pont, a Rollin dars, a Boulzenint, a Anthoine, a Muriez, a Hanry de Verton, a Pieron apoye et a Cumin et a Jaicomin de Maigny[89] tuit 10 manowriez

⁸⁸ Apprenti.

pour 6 journee que ung chacun deux ont ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune journee 10 d.
pour unf chacun deux vallent 100 s.

A Thille, a Maraudelz a Nicquelas le tailleur, a Callair Hawy, a Bourguignon, a Colin,
a Jehan Robin et a Waltrin, tuit 8 manowriez, pour 6 journee que ung chacun deux ont ouvrez
~~ont ouvrez~~ sur lesdi ouvraige pour chacune journee 18 d. pour ung chacun deux vallent.....
..... 62 s.

A grant Jaicob le cherpanthier pour 32 piece de boix quil ait luivrez pour lez devant di
ouvraige 7 £. 4 s.

A jehan Douval le wallour pour 14 penne et 5 chaivron quil ait vendait pour chacune penne
4 s. et pour chacun chaivron 15 deniers vallent 62 s. 3 d.

A Hernint le wallour pour 8 chaivron quil ait vandut pour chacun chaivron 15 d. vallent.....
..... 10 s.

A Wairin le wallour pour 200 de planche a awe et pour 3 penne quil ait vandut pour chacun
cent de planche 6 francs et pour chacune penne 4 s. vallent 7 £. 16 s.

A Bourguignon, a Richair Boudelz et a Rinoy pour 18 voie quil ont cherrie pour monneir lez
devant dite planche penne et chaivron en la grange en Englemur. Cest assavoir ledi
bourguignon 6 voie, ledi Richair 6 voie et ledi Rinoy 6 voie, pour chacune voie 10 d. pour
ung chacun de vallent 15 s.

A Peinch le manowriez pour 3 journee quil ait ouvrez sur ledi ouvraige pour chacune journee
20 d. vallent 5 s.

[*En pied de page* :] 28 £.

[1^{er} feuillet, f^o 2v]

A Dediet Remin, a Jaicommin Guelray, a Browat, a Collignon dez buef, a Winant Malaigez, a
Jehan Vaillair, a Poncignon et a son filz, a Jehan de la grange, a Thirion, a Jehan Hugo, a
Jehan le vronne, a Colignon Xaivanne, a Hanry, a Colligney, a Jehan Compant, a Jehan
Toussan et a Jehan Minon tuit 18 manowriez pour 4 journee que ung chacun deux ont ouvrez

⁸⁹ La mention « et a Jaicommin de Maigny » est barrée.

pour veudiez lez awe et pour porter le mortiez, pour chacune journee 12 d. et pour chacun de vallent..... 72 s.

A Colin et a Xawiez Saire ambdeu mortellier pour 4 journee ue ung chacun deux ont ouvrez sur ledi ouvraige pour faire mortiez pour chacune jounee 20 deniers et ung chacun de vallent 13 s. 4 d.

A Jehan laicourchoulz pour 228 piedz quil ait soiez en plussieurs piece de boix pour faire du reluef pour ledi pont pour chacun pied une angevinne vallent 12 s.

A Bourguignon, pour 20 thumeree de bixe pierrez et pour 40 thumeree de sauellon.

A Rinoy, pour 1 thumeree de bixe pierrez et pour 2 thumeree de sauellon.

A Conray Herquay, pour 10 thumeree de bixe pierrez et pour 10 thumeree de sauellon.

A Thomat le raisson, pour 1 thumeree de bixe pierrez et pour 2 thumeree de sauellon.

A Richair Boudelz, pour 18 thumeree de bixe pierrez et pour 24 thumeree de sauellon.

A Wichair, pour 15 thumeree de bixe pierrez et pour 7 thumeree de sauellon quilz ont cherrier pour lez devant di ouvraige pour chacun thumeree..... 8 d.

pour ung chacun deux vallent..... 18 s. 8 d.

A Stevenin Hainsellin pour 2 mairche de ferrelz quil ait vendut pour lez retalz de feir..... 6 d.

[*En pied de page :*] 10 £. 16 s. 6 d.

[1er feuillet, f° 3r]

A Jehan Piersson le marechal pour 3 feir de ferrez pour ung retez de fer pour ung feir a fourchate et pour une hate de cherbon pour tout..... 12 s.

A Jansan et a Symon ambdeu pairiour de bixe pierrez pour lez devant dite 85 thumeree de bixe pierrez quil ont raiez en la pairiere de la ville pour chacune thumeree 6 d. vallent.....
..... 42 s. 6 d.

A Thiellement le manowrier pour 3 journee quil ait ouvrez a veudiez hawe pour chacune journee 12 d. vallent..... 3 s.

A Lorant Adam pour 6 journee quil ait esteit sur lesdis ouvraige pour chacune journee 18 d. vallent..... 9 s.

A Fransoy le Sergent pour 6 journee [pas de somme].

A Jullien le Serien pour 311 livres pesant en feir de paulz pour 2 lien de feir pour langieng, pour 2 baire de feir pour la barre de Maiselle, pour recloweir lez paire de feir du guichat de ladite Maiselle et pour 2 nueve soie pour soiez lez teste dez paulz du brouxement pour tout chacune livres 4 d. vallent tout ensemble..... 118 s. 2 d.

Audi Jehan lairouchoulz pour 267 piedz quil ait encor soiez pour le pont de boix de la porte en maiselle pour chacun pieds une angevine vallent..... 11 s. 1 d.

A Tabary le clowatour pour 500 broiche chacune dune angevine, pour 1 cent de 2 ang. le piece, pour 500 cloz de 2 lorain le cent, pour 4 cent de cloz de 8 d. le cent, pour 8 broiche chacune de 8 d. et pour 3 broiche chacune de 3 d. quil ait luivrez pour lez devant di ouvraige vallent..... 26 s. 2 d.

[*En pied de page* :] 11 £. 7 s. 11 d.

[1^{er} feuillet, f^o 3v]

[11^e paiement incomplet]

Paier pour 2 douzenne de nueuve saille 20 s.

A Burthien le manowriez pour 3 journee quil ait ouvrez sue lesdi ouvraige pour chacune journee 12 d. vallent 3 s.

A Bertrand Allixandre pour cestuit compte 10 s.

[*En pied de page* :] 32 s.

Somme montent le XI^e paiement a 87 £. 18 s. 8,5 d.

De laquelle somme ille fault raibittre 18 s. 8 d. ½ pour lez pairiours de bixe pierrez dez 100 s. que seigneur Nemmery lour ait fait parteit restent 87 s.

[2^e feuillet, f^o 1r]

Le XIII^e paiement fait le XXV^e jour du moix de septembre lan mil IIII^{Ct} IIII^{XX} et IIII.
Pour masson mortellier et manowrier qui ont ouvrez en la vanne daier lez Pucelle et qui ont
encommanciez a porgitter le boullewarcque qui est auchief du moien pont decoste la tour dez
Pointres. Pour cherpanthier qui ont ouvrez pour faire lez 2 pont de boix de la porte en
Maiselle. Pour 2 cheir de chaussine pour la devant dite vanne, pour 40 piece de boix achitee
pour faire lez devant di pont, pour cherton qui ont cherrier le devant di boix et pour plusieurs
aultres choses comme sy apres senxuit.

A maistre Hanry de Ranconnval et a maistre Hannes son filz pour 5 journee que ung chacun
deux eut ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune journee 2 s. 6 d. pour ung chacun deux
vallent25 s.

A Bourguignon, a Dediet danglemur, a Hannes de Fenestrange, a Hanry de Hacuair, a Symon,
a Jehan Monton, a Collignon le masson, a Nicolay de Fontoy et a Holse Jehan tuit 9 masson
pour 5 journee que ung chacun deux ont ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune journee 28 d.
pour ung chacun deux vallent..... 105 s.

A Jaicommin Vairlet du devant di Bourguignon et a Jehan filz de Dediet de Moullatte le
cherpanthier pour 5 journee que ung chacun deux ont ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacun
journee 12 d. pour ung chacun deux vallent..... 10 s.

[*En pied de page :*] 7 £.

[2^e feuillet, f^o 1v]

A Sestien, a Guelay et a Collignon tuit 3 mortellier pour 5 journee que ung chacun deux ont
ouvrez sur lesdi ouvraiges, pour chacune journee 20 d. pour ung chacun deux vallent25 s.

A Jehan Hugo, a Rallair Hawy, a Burthein, a Colin de Verdung, a Thille, a Dedier le potirain,
a Marcaudelz, a Buze Jehan, a Bourguignon, a Colin Lerdenoy et a Waltrin le pelletier tuit
11 manowriez, pour 5 journee que ung chacun deux ont ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacun
journee 18 d. pour ung chacun deux vallent.....4 £. 2 s. 6 d.

A Poullesse et a Mathieu Richair, pour 5 journee que ung chacun deux ont ouvrez pour
conduire lez hairour pour chacune journee 2 s. 6 d. pour ung chacun deux vallent25 s.

Jehan du pont, a Anthoine, a Muniez, a Poge, a Pieron et a Rollin dars tuit 6 haiour pour 5 journee que ung chacun deux ont ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune journee 20 d. pour ung chacun deux vallent.....50 s.

A maistre Hannes le cherpanthier pour 5 journee quil ait ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacun journee 2 s. 6 d. vallent 12 s. 6 d.

A Jaicomin Vairlet dudi maistre Hannes, a groz Jehan, a Howignon, a Callair, a Husson, a Jehan le noire, a Jehan Jenin, a Jehan de Vichery et a Dediet de Moullate, tuit 9cherpanthiez, pour 5 journee que ung chacun deux ont ouvrez sur lez devant di ouvraige pour chacune journee 28 d. pour ung chacun deux vallent..... 105 s.

[*En pied de page* :] 15 £.

[2^e feuillet, f^o 2r]

A Piersson Forniez pour 2 cher de chaussine quil ait livrez pour lez devant di ouvraige pour chacune cheir 12 s. vallent...24 s.

A grant Cherry pour 2 cratte muise sur lenging a haier palz et pour reffaire le cherriar a cherrier pierrez pour tout.....2 s.

A Hannes et a Clause ambdeu vairlet de maistre Coniray laiqailler pour 5 journee que ung chacun deaux ont recouvert sur le tey du Moien pont, pour chacune journee 2 s. 6 d. pour ung chacun deux vallent.....25 s.

A groz Peltre le masson pour 28 piedz de plenne pierrez quil ait livrez pour lez devant di ouvraige pour chacun piedz 3 d. vallents 7 s.

A grant Jaicob le cherpanthier pour 40 piece de boix quil ait livrez pour faire le pont de la porte en Maiselle 8 £.

A Jehan de Villeir pour 2,5 livres de grex quil ait livrez pour lenging et pour lez baire du Moien Pont pour chacune livre 9 d. vallent 22 d.

A Soibelz et a Gillat ambdeu cherton pour 13 voie quil ont cherier a mairien pour faire lez devant di pont. Cest assavoir ledi Soiblez 5 voie et ledi Gillat 8 pour chacune voie 10 d. vallent..... 11 s. 8 d.

A Wichair le cherton pour 2 voie quil ait cherrier a la met pour monner sur la vanne daier lez Pucelle pour chacune voie 8 d. vallent..... 16 d.

[*En pied de page :*] 12 £. 12 s. 10 d.

[2^e feuillet, f^o 2v]

A Falche a Wanne pour 6 chaivatte et pour corde quil ait fait pour lez devant di ouvraige 15 d.

A Symon le masson pour 5 journee quil ait ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune journee 28 d. vallent..... 11 s. 8 d.

Paier pour 3 estuelle de boix 3 d.

A Maithis et a Hennesolz pour 5 journee quilz ont signiez ung noel sur lesdi ouvraige pour chacune noelz 12 d. pour chacun jour vallent 5 s.

A Fidrich le masson pour 23,5 piedz quairelz de blanche pieriez quil ait livrez pour lez devant di ouvraige pour chacun piedz 6 d. vallent..... 11 s. 9 d.

A Lorant Adamn pour 5 journee quil ait esteit sur lesdi ouvraige pour chacune journee 18 d. vallent..... 7 s. 6 d.

A Fransoy le sergent pour 5 journee 5 s.

A Tabary le clowetour pour ung millier de cloz de let pour chacun cent 5 d. pour 2 cent de cloz de 12 d. le cent, pour 30 broiche chacune de 3 d. et pour 12 grosse broiche chacune de 6 d. pour le pont de la porte Maiselle vallent 9 s. 8 d.

A Piersson Fromiez le chaulfourniez pour 4,5 quarte de chaussine quil ait livrez pour les devant di ouvraige pour chacune quarte 12 d. vallent..... 4 s. 6 d.

A Grixte Bairbe le masson pour 4 journee quil ait ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune journee 28 d. vallent 9 s. 4 d.

[*En pied de page :*] 75 s. 11 d.

[2^e feuillet, f^o 3r]

A Bourguignon le cherton pour 38 voie quil ait cherrier a tout son cheit pour remonner lez enging planche et a mairien en la grange en Englemur pour chacune voie 10 d. vallent

..... 31 s. 8 d.

A Jehan Piersonn le marechaul pour une piache rechaussie et pour 18 pointe de murtelz, pour tout..... 2 s.

A Nicquelas Dalgrange le masson pour 5 journee quil ait ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune journee 28 d. vallent..... 11 s. 8 d.

Audi Tabary pour ung milliers de cloz daiquaille quil ait encor livrez pour recouvrir dessus le devant di Moie Pont 4 s. 2 d.

A Bertrand Allixandre pour cestuit compte 8 s. 4 d.

Somme montent le XIII^e paiement a 41 £. 6 s. 7,5 d.

De laiqueille somme ille fault raibaitre 15 d. pour une demi journee pour maistre Hannes le cherpanthier, 5 s. pour 2 journee pour Matheu Richair, 20 d. pour une journee pour Jehan du pont et 3 d. pour ung copelz de planche pour maistre Hanry de Ranconnval restent

..... 40 £. 18 s. 5,5 d.

[3^e feuillet, f^o 1r]

Le XV^e paiement fait le second du moix doctembre lan mil IIII^{Ct} IIII^{XX} et IIII. Pour masson mortelliez et manowriez qui ont ouvrez pour repourgitteir lune dez volte du boullwaircque qui est anchiez du Moien Pont decoste la tour dez Pointre et qui ont reffait lairvoltz de la poutairne daier le petit Saint Jehan. Pour cherpanthier qui ont ouvrez pour reffaire lez 2 pont de boix de la porte en Maiselle. Pour cherton qui ont cherrier le boix pour reffaire lesdi pont et qui ont encor cherrier planche et mairien en la grange en Englemur et pour plusieurs aultres choses comme sy aprez senxuit.

A maistre Hanry de Ranconnval et a maistre Hannes son filz pour 4 journee que ung chacun deux ont ouvrez sur lesdi ouvraige, pour chacune journee 2 s. 6 d. pour ung chacun deux vallent..... 20 s.

A Simon, a Colignon, a Dediet danglemur, a Hannes de Fenestrange, tuit 4 masson, pour 4 journee que ung chacun deux ont ouvrez sur lesdi ouvraige, pour chacune journee 28 d. pour ung chacun deux vallent.....37 s. 4 d.

A Festien, a Guelray et a Colignon, tuit 3 mortellier, pour 4 journee que ung chacun deux ont ouvrez sur lesdi ouvraige, pour chacune journee 20 d. pour ung chacun deux vallent.....
.....20 s.

[*En pied de page* :] 57 s. 10 d.

[3^e feuillet, f^o 1v]

A Collin de Verdung, a Thille, a Maraudelz, a Buze Jehan, a Bourguignon et a Waltrin le pelletier, tuit 6 manowrier, pour 4 journee que ung chacun deux ont ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune journee 18 d. pour ung chacun deux vallent36 s.

A Colin Lerdenoy, a Anthoine, a Muniez, a Poge, a Pieron et a Rollin dars, tuit 6 manowriez, pour 4 journee que ung dhacun deux ont ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune journee 20 d. pour ung chacun deux vallent.....40 s.

A maistre Hannes le cherpanthier pour 3 journee quil ait ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune journee 2 s. 6 d. vallent 10 s.

A Jaicomin vairlet dudi maistre Hannes, a Groz Jehan, a Clement et a petit Willaume, tuit 4 cherpanthiez, pour 4 journee que ung chacun deux ont ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune journee 28 d. pour ung chacun deux vallent.....37 s. 4 d.

A Jehan de Moullatte pour 4 journee quil ait ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune journee 12 d. vallent 4 s.

A grant Jaicob le cherpanthier pour une piece de boix quil ait vendue laiquelle ait esteit monnee a la porte en Maiselle..... 14 s.

Paier pour une piece de boix achittee au marchief pour le pont de boix de la porte en Maiselle
..... 8 s.

[*En pied de page* :] 7 £. 9 s. 4 d.

[3^e feuillet, f^o 2r]

A Tabary le clowetour pour 500 cloz daiquaille de 2 s. et pour ung cent de cloz de 20 d. qui ait livrez pour lez devant di ouvraige vallent 4 s. 1 d.

A Maithis le pauxour pour 4 journee quil ait signiez ung noel sur lesdi ouvraige pour deffaite lez allus pour chacune journee 12 d. vallent 4 s.

A Bourguignon le cherton pour 32 voie quil ait cherrier a tout son cheir et pour 15 voie quil ait encor cherrier a la cherrette pour remonnez lez planche et mairien en la grange en Englemur et aulcy pour monneir du mairien a la porte en Maiselle, pour chacune voie a cheir 10 d. et pour chacune voie a la cherrette 8 d. vallent 36 s. 8 d.

Paiet pour ung chaixy de vairier pour la porte de Maiselle..... 6 d.

A maistre Hanry de Ranconnval pour une devant di quarte de poure desoul 2 s.

A Simon, a Guerlray et a Festien pour une journee que ung chacun deux ont ouvrez pour bairre le nuef semant con ont fait au boullewaircque qui est enchief du Moien pont errez la tour dez Pointres, pour chacune journee 20 d. pour une chacun deux vallent 5 s.

[*En pied de page* :] 51 s. 3 d.

[3^e feuillet, f^o 2v]

A Lorant Adam pour 3 journee qui ait esteit sur lesdi ouvraige, pour chacune journee 18 d. vallent 6 s.

A Fransoy le sergent pour 4 journee 4 s.

A grant Cherry pour II crate quil ait mis sur lenging a haier palz pour la porte en Maiselle.....
..... 2 s.

A Bertrand Allixandre pour cestuit compte 8 s. 4 d.

A Soibelz le cherton pour 5 voie quil ait cherrier a mairien a tout son cheir pour monneir a la porte en Maiselle pour chacune voie 10 d. vallent 4 s. 2 d.

A Pieron le manowriez pour une journee quil ait ouvrez pour aidiez a chergiez le boix pour monneir a la porte en Maiselle 20 d.

[*En pied de page* :] 26 s. 2 d.

[4^e feuillet, f^o 1r]

Le XVI^e paiement fait le VIII^e jour du moix doctembre lan mil III^{Ct} III^{XX} et IIII.
Pour cherpanthiez qui ont pouvrez pour faire les II neuf pont de boix de la porte en Maiselle,
pour 18 piece de boix achittee tant pour lesdi pont comme pour provision. Pour cherton qui
ont cherriez ledi bois tant a la devant dite porte comme en Englemur. Pour soieur qui ont
soiez du relief pour lesdi pont. Pour vairemier qui ait remis a point lez vairieres par dessus lez
porte et pour plussieurs aultre choses sy apres senxuit.

A maistre Hannes le cherpanthiez pour 6 journee quil ait ouvrez sur lesdi ouvraige pour
chacune journee 2 s. 6 d. vallent 15 s.

A Groz Jehan, a Jehan Vichery, a Clement et a Jehan Duvoixe, tuit 4 cherpanthiez,
pour 6 journee que ung chacun deux ont ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune journee 2 s.
pour ung chacun deux vallent..... 18 s.

A Jehan filz de Dediet de Moulatte le cherpanthier pour 6 journee quil ait ouvrez sur lesdi
ouvraige pour chacune journee 10 d. vallent..... 5 s.

A Jaicommin vairlet dudi maistre Hannes, a Dediet de Moulatte, a Petit Willaume et a Husson
tuit, 4 cherpanthiez, pour 4 journee que ung chacun deux ont ouvrez sur lesdi ouvraige pour
chacune journee 2 s. pour ung chacun deux vallent 32 s.

[*En pied de page* :] 100 s.

[4^e feuillet, f^o 1v]

A Grant Jaicob le cherpanthier pour 16 piece de boix quil ait livrez pour lez devant di pont....
..... 72 s.

A Estienne le waldexour pour 2 piece de boix quil ait vandut pour faire lez 2 jambe de la
porte qui est a pluix pres du pont de boix de la porte en Maiselle 36 s.

A Bourguignon le cherton pour 8 voie quil ait cherrier a tout son cheir pour monneir le devant
di boix tant en Maiselle comme en Englemur et pour 3 voie quil ait cherrier a tout sa charrette

comme devant est di, pour chacune voie a cheir 10 d. et pour chacune voie a la cherrette 8 d.
vallent.....8 s. 8 d.

A Tabary le clowetour pour cloz de let 3 s. 1 d. pour gros cloz pour pandre lez huixe sur lez
baire du Moien pont vallent 2 s. et pour 1 cent de cloz de paire de feir 12 d.
vallent.....6 s. 1 d.

A Giray le siour pour 2 voie chacune de 31 piedz, pour 15 voie chacune de 24 piedz et pour
3 voie que contiennent 38 piedz quil ont soiez tant pour reluef comme pour bressures.....
..... [pas de somme]

A Jehan Pierson le marchaul pour ung hawelz et pour une piache rechaussiez et pour 4pointe
de murtelz pour tout2 s.

[*En pied de page* :] 6 £. 3 s. 11 d.

[4^e feuillet, f^o 2r]

A Guelray le manowriez pour 3 journee quil ait ouvrez a la porte en Maiselle, pour chacune
journee 18 d. vallent.....4 s.

A Nicuelas le vairenier pour les vairiers de sur la porte du ponthieffroy, du pont dez mors, de
saint Thiebaultz, du pont Regmont et de la porte en Maiselle quil ait reffait et remis a point
pour tout20 s.

A Lorant Adam pour 6 journee quil ait esteit sur lesdi ouvraige pour chacune journee 15 d.
vallent.....7 s. 6 d.

A Fransoy le sergent..... 12 d.

A Bertrand Allixandre pour cestuit compte 10 s.

Somme montent le XVI^e paiement a 13 £. 16 s. 11 d.

[Les autres paiements sont manquants]



Figure 5 : Localisation des travaux dirigés par les Gouverneurs des Murs en 1484

CC 612 - 1484							
	Maçonnerie	Charpenterie (couverture des toits etc.)	Entretien des ponts / vannes (baires, pieux etc.)	Entretien / nettoyage (fossés, haie etc.)	Adaptation à l'artillerie	Métallerie (serrures, hermes etc.)	Vitrierie
Moyen-Pont	X	X	X		X	X	
Pont de bois de la porte Serpenoise		X	X				
2 Ponts de bois de la porte Mazelle		X	X			X	
Vanne des Pucelles	X						
Porte Mazelle		X				X	X
Porte Saint-Thiébauld							X
Porte du Pontiffroy							X
Porte du Pont-des- Morts							X
Porte du Pont- Rengmont							X
Poterne devant le Petit Saint-Jehan (Moyen- Pont)					X		
Tour des Peintres	X						

Tableau 5 : Travaux dirigés par les Gouverneurs des Murs en 1484

AMM EE 29 (2) : COMPTE DES GOUVERNEURS DES MURS (4 JUILLET 1489 –
30 AVRIL 1491)

Du dairien compte que les gouvernours des murs et fermeteit de la citeit des vannes de Wauldrinowe et de la riviere firent aux Treizes et au Conseil qui sennomes y furent. Pour oyr le compte qui fut fait le second jour du moix doctembre lan mil III^C III^{XX} et IX. Lesdis gouvernours demouront debvant aladite citeit quilz avoient plus ressus que paient la somme de 18,5 d.. Laquelle dite somme Bertrand Allixandre doit.

Ce sont les sommes dergent que lesdis gouvernours ont ressus au change de Jehan de Gorse changeour de la citeit en la maistrie de Seigneur Nicolle Remiat depuis le compte devant di fait pour plusieurs ouvraiges neccessaire affaire.

Premier ressus de Jehan de Gorze le III ^e jour du moix de Juiller lan mil III ^C III ^{XX} et IX.....	38 £.
.....	38 £.
Ressu encor dudi Jehan le XII ^e jour dudi mois ensuyant.....	10 £.
Ressu encor dudi Jehan le XVIII ^e jour dudi mois ensuyant.....	37 £.
Ressu encor dudi Jehan le XXIII ^e jour dudi mois ensuyant.....	100 s.
Ressu encor dudi Jehan le premier jour du mois daoust ensuiant.....	10 £.
Ressu encor dudi Jehan le V ^e jour dudi mois ensuiant.....	30 £.
Ressu encor dudi Jehan le XXII ^e jour dudi mois ensuiant.....	9 £.
Ressu encor dudi Jehan le XXIX ^e jour dudi mois ensuiant.....	12 £.
Ressu encor dudi Jehan le V ^e jour du mois de septembre ensuiant.....	24 £
Ressu encor dudi Jehan le XII ^e jour dudi mois ensuiant.....	17 £
Ressu encor dudi Jehan le XXVI ^e jour dudi mois ensuiant.....	6 £.
Ressu encor dudi Jehan le III ^e jour du mois doctembre ensuiant.....	10 £.
Ressu encor dudi Jehan le X ^e jour dudi mois ensuiant.....	15 £.
Ressu encor dudi Jehan le XVII ^e jour dudi mois ensuiant.....	13 £.
Ressu encor dudi Jehan le XXIII ^e jour dudi mois ensuiant.....	12 £
Ressu encor dudi Jehan le XX ^e jour du mois de fevrier ensuiant.....	16 £.
Ressu encor dudi Jehan le penultisme jour dudi mois ensuiant.....	24 £.
Ressu encor dudi Jehan le VI ^e jour du mois de mars ensuiant.....	40 £.

Ressu encor dudi Jehan le XIII ^e jour dudi mois ensuiant.....	10 £.
Ressu encor dudi Jehan le XXVII ^e jour dudi mois ensuiant lan mil IIII ^{XX} et X	6 £
Ressu encor dudi Jehan le XXIII ^e jour du mois d'avril ensuiant.....	8 £.
Ressu encor dudi Jehan le XIII ^e jour du mois de may ensuiant.....	4 £.
Ressu encor dudi Jehan le X ^e jour du mois de septembre ensuiant.....	7 l .
Ressu encor dudi Jehan le XVIII ^e jour dudi mois ensuiant.....	100 s.
Ressu encor dudi Jehan le XXV ^e jour dudi mois ensuiant	4 £.
Ressu encor dudi Jehan le XVI ^e jour du mois doctobre ensuiant	4 £.
Ressu encor dudi Jehan le XXIII ^e jour dudi mois ensuiant	40 s.
Ressu encor dudi Jehan le XX ^e jour de novembre ensuiant.....	6 £.
Ressu encor dudi Jehan le III ^e jour du mois de décembre ensuiant	8 £.
Ressu encor dudi Jehan le XVIII ^e jour dudi mois ensuiant.....	8 £.
Ressu encor dudi Jehan le XXIII ^e jour dudi mois ensuiant	6 £.
Ressu encor dudi Jehan le VIII ^e jour du mois de janvier ensuiant.....	8 £.
Ressu encor dudi Jehan le XII ^e jour dudi mois ensuiant	4 £.
Ressu encor dudi Jehan le XXVIII ^e jour dudi mois ensuiant.....	100 s.
Ressu encor dudi Jehan le V ^e jour du mois de fevrier ensuiant	4 £.
Ressu encor dudi Jehan le XII ^e jour dudi mois ensuiant	4 £.
Ressu encor dudi Jehan le XIX ^e jour dudi mois ensuiant	6 £.
Ressu encor dudi Jehan le XXVI ^e jour dudi mois ensuiant.....	60 s.
Ressu encor dudi Jehan le V ^e jour du mois de mars ensuiant	6 £.
Ressu encor dudi Jehan le XII ^e jour dudi mois ensuiant	7 £.
Ressu encor dudi Jehan le XIX ^e jour dudi mois ensuiant	8 £.
Ressu encor dudi Jehan le XXVI ^e jour dudi moix ensuiant de mars lan IIII ^{XX} et XI	4 £.
Ressu encor dudi Jehan le second jour du moix d'april ensuiant.....	4 £.
Ressu encor dudi Jehan le XVI ^e jour dudi moix ensuiant	8 £.
Ressu encor dudi Jehan le XXII ^e jour dudi moix ensuiant.....	4 £.
Ressu encor dudi jehan le dairnier jour dudi mois ensuiant.....	6 £.
Comme montent lez devant ditez receptes a	497 £.

Aultres receptes faites par lesdis gouvernours depuis le compe devant di fait.

Premier ressu du Chastellain du pont des mors pour les herbes, fruitz du grant baille dudi pont dez mors pour la Saint Martin lan IIII^{XX} et IX et IIII^{XX} et X..... 15 s.

Ressu de Thisse le pauxour pour les salz qui sont entre les 2 petis wairillon[90] entre le grant salcis et lisle du pont des mors et pour plusieurs aults salz de entre les deux pont pour la saint Martin lan IIII ^{XX} et IX et IIII ^{XX} et X.....	31 s.
Ressus de Maithisse le pauxour pour les salz que sont entre la grant haie qui est auchiez du grant salcis a la vanne de Wandrinowe que le xalletusse[91] solloit tenu pour la Saint Martin lan IIII ^{XX} et IX et IIII ^{XX} et X.....	18 s.
Ressu de Piersson Lollier qui maient ala herdie pierre pour le luyieu du peti salcis devant le pont des mors par devant le murtel au plus près de lisle pour la Saint Martin lan IIII ^{XX} et IX et IIII ^{XX} et X.....	22 s.
Ressu encor dudi Piersson pour le luyer de la petite acrowe de salz qui est au desoure de la fosse az noyez pour la Saint Martin lan IIII ^{XX} et IX et IIII ^{XX} et X.....	3 s.
Ressu encor dudi Pinesson pour le luyieu des 2 acrowe de salz dont il en gist lien au desoure de la grant haie qui est auchiez de la vanne de Wandrinowe que Lepage le Pauxour ait dairnierenent tenus. Et lautre gist entre le que vient de daier les pucelles et le pont des mors pour la Saint Martin lan IIII cents ^{XX} et IX et IIII ^{XX} et X.....	22 s.
Ressu de Jehan le Cupenier et de Guillemain Bapewe de du pont dez mors pour le luyer du baile de daier les Pucelles pour la Saint Martin lan IIII ^{XX} et IX et IIII ^{XX} et X.....	32 s.
Ressu de Chairle Chastellain du Pont Thieffroy pour les herbes du baile dudi Pont Thieffroy pour la Saint Martin lan IIII ^{XX} et IX et IIII ^{XX} et X.....	6 s.
Ressu de Seigneur Nicolle de Heu pour 1,5 quatron de planche a eawe	24 s.
Ressu de Jehan de Corney sergent des treizes pour 2 sappins	34 s.
Ressu de seigneur Regnalt le Gronnais chevalier pour ung sappin quil ait heu.....	18 s.
Ressu de Jehan Praillon maiour de Saint Glossine pour 2 sappin.....	36 s.
Ressu de Mergin Begel cellerier de lespitault[92] pour 5 sappins.....	45 s.

⁹⁰ Petites îles sur la Moselle.

⁹¹ Le galeux ?

⁹² Il s'agit de l'hôpital Saint-Nicolas.

Ressu encor dudi Cellierier pour les herbes du grant salcy devant le pont des mors pour la Saint Martin lan IIII^{XX} et IX et IIII^{XX} et X..... 20 £.

Ressu encor du Seigneur Nicolle de Heu pour ½ cent de planche a awe.....32 s.

Comme montent les devant dites receptes a.....36 £. 18 s.

Comme montrent toutes les devant dites receptes toutes ensembles533 £. 18 s.

Et de ceu des seigneurs dit ont lesdis gouvernours fait et paiet tous les paiemens cy après escript. Cest a savoir pour massons mortelliers et manowriez qui ont ouvrez pour essenir les graveurs des II neufz vantalz de desoulz la porte des allement, qui on remuez et mis boix on clostre la chaminée et les femestait de la porterie desdits allemens, qui ont mis une huxerie et plusieurs lyens en plusieurs fendesses au chastel du pont des mors. Et qui ont encor reffait comme neuf le baffroy qui est entre la tour de Ranconval et la porte du pont Thieffroy, et fait ung airvolz en la grange en Englemur, qui ont reffait et remis a point les Wanberges[93] tant sur les gros murs comme sur la montée des degrei de daier Saint Eukaire[94] et encor retoupper plusieurs grandes fenestres entre le pont des mors et les baires de Rimport[95] et plusieurs autres ouvraiges de massonnerie.

Pour pairiours de Renconnal qui ont livrais 292 piedz quairelz de blanche pierre.

Pour pairiours de bixe pierre qui ont livrez 50 cherees de bixe pieriez.

Pour chaufforeor qui ont livrez 13 chers de chaussine.

Pour chertons qui ont livres 108 thumerees de sauellon. Commes lesquelles devant dites pierres chaussine et sauellon sont mises en euvre en les devant di ouvraige. Pour 174 piece de boix, de chelne, de sappin. Pour une cheree de planche de chelne. Pour 2 cherres de chenal de boix et pour 900 de planches a awe acheteis pour provision.

Pour cherpantiez qui ont assis lesdis 2 neuf vantalz desoulz ladite porte des Allement. Ung airvolte et plusieurs fenestres aladite poterie, qui ont remis a point lune des baires de la portes Serpenoise et mis 4 neufz sappins : 2 ez baires du moien pont et 2 ez baire de Rimport[96], qui ont fait 3 nueve baire ala Haulte Saille, deux petit tournelles et ung bouchal sur les baires de Rimport, qui ont fait les palz et les planchez pour retenir le terral qui est devant la porte du pont des mors entre le pont de boix et la faixennee. Et qui ont encor remis a point lune des baires du Pont Thieffroy et encor fait plusieurs autres ouvraiges de

⁹³ Contreforts.

⁹⁴ Église Saint-Eucaire derrière la porte des Allemands.

⁹⁵ Pont des Basses-Grilles de la Moselle.

⁹⁶ *Ibid.*

cherpenterie.

Pour chetons qui ont cherriers les devant dites pieces et mariens dessus di.

Pour soyours qui ont soiez plusieurs piece de mairiens tant de chelne comme de sappin tant pour lesdi ouvraiges comme pour provision.

Pour racowatour de tuelles qui ont recouvert sur la porte et porterie du pont des mors, sur la porte et porterie du pont Rengmont, sur la porte Serpenoise. Et qui ont encor recouvert tout neuf ledi bouchal, le devant dit baffroy et la tour que les olliers sollient tenir.

Pour racowatour deskaille qui ont recouvert et recouper les gouttiers sur la porte du dudi pont des mors sur les palz colice de ladite porte, sur la tour empres lesdis palz, sur la porte des allements et ung avantey ala porterie sur les baire de Chandellerue[97], sur la porte du pont Raymond, sur les baires de Rimport[98] et recommier tout neuf les devant di 2nueve tornelles.

Et encor sur plusieurs tours qui sont a la ville entre lesdites baires et Pont Thieffroy, sur la porte dudi Pont Thieffroy, sur la tour de Ranconval, et sur la tour que les pointer solloient tenir.

Pour feivre qui ont fait plusieurs ferrement pour lesdis ouvraiges.

Pour clowatour qui ait fait plusieurs cloz et clavins pour lesdis ouvraiges.

Pour ouvriers qui ont recouvert de greves et de faixin la faixenee qui est devant la porte du pont des mors pour conduire leawe au fosses dudi pont des mors.

Pour varaemez[99] qui ont remis a point les vairines tant sur les portes comme ala porterie des allements.

Pour ouvriez qui ont nettoiez les gros murs tout autour de la citeit, qui ont deffait le battair daier les baires de chandellerue, refait et remis apoint la haie de la porte serpenoise depuis ladite porte et en jusques a la tour Cammouffle. Et pour plusieurs choses faites et portez et baires de la riviere et tours et muraille de la citeit. Et pour plusieurs aultres aultres choses comme cy apres sensuit, comme pour les feuilles des paiement sepnet apprevoire.

Le premier paiement fait en la maistrerie de Seigneur Nicolle Remiat le IIII^e jour de juillet lan mil IIII^C IIII^{XX} et IX. Pour massons qui ont ouvrez pour esser les graiveures des 2 neuf vantalez de desoubz le pont de la porte des allements. Pour cherpentiez qui ont essis lesdits vantalez, pour 31 pieces de chelne que grosse que petite, pour 24 sappins, pour 26 pennes et pour 15 chaivrons acheteit tant pour reffaire les baires du moyen pont comme pour provision.

⁹⁷ Pont des Grilles de la Basse-Seille.

⁹⁸ Pont des Basses-Grilles de la Moselle.

⁹⁹ Verriers et vitriers.

Pour chertons qui ont cherrier partie dudi boix. Et pour plusieurs aultz choses
..... 40 £. 8 s. 5 d. 1 ang.

Le second paiement fait le XI^e jour du mois de juillet lan mil III^C III^{XX} et IX. Pour massons mortelliers et manowriez qui ont ouvrez pour mettre plusieurs lyens et une huxerie au chastel du pont des mors entre les 2 tours. Pour racowatour de tulle qui ont recouvert la porterie du pont Rengmont, pour 25,5 piedz quairelz de blanche pierres pour ladite huxerie. Pour chertons qui ont cherrier les devant desditez pierrez et liens. Et pour plusieurs aultz choses.....
..... 9 £. 14 s. 2,5 d.

Le III^e paiement fait le XVIII^e jour du mois de juillet lan mil III^C III^{XX} et IX. Pour massons mortelliers et manowriez qui ont ouvreiz pour essoire ung liteit de blanche pierres sur liux de l'advis du chastel du pont dez mors et mis plusieurs lyien au long du murs dudi advis, pour 16 pieds quarelz de blanches pierrez pour faire ledi liteit, pour 1,5 cheir de chaussine pour lesdi ouvraiges, pour 9 cents de planche a awe achetee pour provision. Pour chertons qui ont cherriez lesditez planches, pierrez et sauellon pour les devant di ouvraiges et pour plusieurs aultz choses 37 £. 9 s. 9 d.

Le IIII^e paiement fait le XXII^e jour du mois de juillet lan mil III^C III^{XX} et IX. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont ouvreiz pour mettre des lyiens en plusieurs fendesse ala porte du pont des mors. Pour ouvriez qui ont encommecer a faire lez palz et oster les planches du bastair de daieu les baires de chandelleirue et pour plusieurs aultres choses 4 l 17 s. 2 d.

Le V^e paiement fait le dairier jour du mois de juillet lan mil III^C III^{XX} et IX. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont ouvreiz pour reffaire ung aitre en une des tornelle de la porte du pont thieffroy. Pour cherpenties qui ont remis a point lune des baires de la porte serpenoise. Et qui ont encor encommecer a ouvrez pour mettre ung neuf sappin en lune des baires du moyen pont. Pour vairener qui ait remis a point les vairnies de toutes les portes et poteries. Et pour plusieurs aults choses..... 9 £. 4 s. 9 d.

Le VI^e paiement fait le VIII^e jour du mois daoust lan mil III^C III^{XX} et IX. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont ouvriez pour remuer une chamenee et plusieurs fenestres ala porterie des allemens, pour 34 piedz quairelz de blanche pierrez pour ledi ouvraige. Pour cherpentiez qui ont ouvreiz pour pertixier[100] ung sappin pour mettre en lieu des baires

¹⁰⁰ Abattre.

du moyen pont. Pour ouvriez qui ont raier les palz et oster les planches du bastair qui estoit daier les baires de chandellerue[101] et pour plusieurs aultz choses.....8 £. 4 s. 11 d.

Le VII^e paiement fait le XIII^e jour du mois daoust lan mil III^C III^{XX} et IX. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont ouvrez pour essenir la porterie des alemens, pour 10 piedz quairel de blanche pierrez pour ledi ouvraige. Pour cherpentiez qui ont essenis ung sappin pour mettre az baires du moyen pont et pour plusieurs aultz choses 106 s. 3,5 d

Le VIII^e paiement fait le XXII^e jour du mois daoust lan mil III^C III^{XX} et IX. Pour cherpentiez qui ont mis ung neuf sappin en lune des baires du moyen pont. Pour racowatour deskaille qui ont recouver ung avant tey ala porterie des allemens la baire et plusieurs gouttierz à ladite porte. Pour cherton qui ont cherrier plusieurs mairien, pruis au champapanne[102], et monner en la grange en anglemur et pour plusieurs aultz choses9 £. 9 s. 11,5 d.

Le IX^e paiement fait le XXIX^e jour du mois daoust lan mil III^C III^{XX} et IX. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont ouvrez pour faire des allus pour abatre ung baffroy qui est entre la porte du pont thieffroy et la tour de renconnal. Pour racowatour deskaille qui ont recouvrir et retoupper lez gouttierz tant sur les baires de chandeleirue[103] comme sur la porte du pont Raymont. Et pour plusieurs aultz choses 14 £. 16 s. 6 d.

Le X^e paiement fait le V^e jour du moix daoust lan mil III^C III^{XX} et IX. Pour massons mortelliers et manowriez qui ont ouvreiz pour reffaire le baffroy qui est entre la porte du pont thieffroy et la tour de Renconnal. Pour cherpentiers qui ont fait les suitres pour faire ung auvirol audi baffroy. Pour racowatour qui ait recouvert et restoupper plusieurs gouttieres sur la porte du pont Rengmont et mis ung panon [104]. Pour cherton qui ont cherrier pierrez et sauellon pour lesdi ouvraiges et pour plusieurs plusieurs aultz choses..... 17 £. 3 s. 3 d.

Le XI^e paiement fait le XII^e jour du moix de septembre lan mil III^C III^{XX} et IX. Pour massons mortellierz et manowriez qui ont ouvrir au baffroy qui est entre le pont thieffroy et la tour de Renconnal. Pour II cheir de chaussine pour ledi ouvraige. Pour cherpentiez qui ont fait 2 laivnez [105] sur les baires de Rimport[106]. Pour racowatour deskaille qui ont recouver et reserchier les gouttierz tant sur la porte du pont Rengmont

¹⁰¹ Pont des Grilles de la Basse-Seille.

¹⁰² Champ-à-Panne.

¹⁰³ Pont des Grilles de la Basse-Seille.

¹⁰⁴ Étendard.

¹⁰⁵ Pont-levis.

¹⁰⁶ Pont des Basses-Grilles de la Moselle.

comme sur les baires de Rimport. Pour chertons qui ont cherrier pierrez et sauellon pour lesdi ouvraiges et pour plusieurs aultz choses 17 £. 8 s. 5 d.

Le XII^e paiement fait le XIX^e jour du moix de septembre lan mil IIII^C IIII^{XX} et IX. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont ouvreiz pour essenir le baffroy qui est entre la porte du pont thieffroy et la tour de Renconnal, pour 3 cheir de chassine pour ledi ouvraige. Pour cherpentiez qui ont assis 2 laivniez sur les baires de Rimport[107]. Pour racowatour deskaille qui ont recouvert et retoupper les gouttieriez sur lesditez baires. Pour racowatour de tulle qui ont recouvert la tour que les olliez solloiner tenir. Pour ouvriez qui ont toupper la vanne daier les pucelles, laixier fuer liawe du foussel du pont des mors et fait des faixin de salz pour recouver la vanne de salz qui est devant la vanne de pierrez qui est rompue devant la porte du pont des mors et pour plusieurs aultz choses 16 £. 17 s. 9 d.

Le XIII^e paiement fait le XXVI^e jour du moix de septembre lan mil IIII^C IIII^{XX} et IX. Pour massons mortellierz et manowriez qui ont ouvrez pour essoire ung airvol en la grange en anlemurs. Pour cherpentiez qi ont assis ung avant tey sur du bollewarcque des baires de Rimport[108]. Pour racowatour deskaille qui ont recouvert et retoupper les gouttieriez sur lesditez baires et pour plusieurs aultz choses 8 £. 11 s. 9 d.

Le XIII^e paiement fait le III^e jour du moix doctobre lan mil IIII^C IIII^{XX} et IX. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont ouvreiz pour essir ung airvol en la grange en anlemur. Pour 13,5 pieds quairel de blanche pierres pour ledi airvol. Pour cherpentiez qui ont fait des palz pour retenir le terral qui est entre le pont de boix et le faixenee qui est devant la porte du pont des mors. Pour racowatour deskaille qui ont recouvert sur les 2 nueves tornelles cons ont fait sur 2 advifz az baires de Rimport[109]. et pour ouvriez qui ont haier lesdis palz et pour plusieurs aultz choses 12 £. 3 s.

Le XV^e paiement fait le X^e jour du moix doctobre lan mil IIII^C IIII^{XX} et IX. Pour cherpentiez qui ont ouvrez pour planchiez les palz cons ont haiez pour faire une faixnee pour retenir le terral qui est errez la faixennee et le pont de boix qui est devant le pont des mors. Pour ouvriez qui ont fait des faixin de salz au grant salcis devant le pont des mors pour faire la dite faixenee. Pour racowatour deskaille qui ont recouvert sur les baires de Rimport[110].

¹⁰⁷ Pont des Basses-Grilles de la Moselle.

¹⁰⁸ *Ibid.*

¹⁰⁹ *Ibid.*

¹¹⁰ *Ibid.*

Pour racouwatour de tulle qui ont recouvert la tour qui les olliez souloient tenir et pour plusieurs aultz choses 15 £. 8 s. 5 d..

Le XVI^e paiement fait le XVII^e jour du moix doctembre lan mil III^C III^{XX} et IX. Pour ouvriez qui ont ouvrez pour faire une faixenee pour retenir le terral qui est entre le vanne de pierre et le pont de boix qui est devant la porte du pont des mors. Pour cherton qui ont cherrier de la greive pour chergier ladite faixenee. Pour racouwatour deskaille qui ont recouvert et retoupper lez gouttierez tant sur la tour que les olliez souloient tenir comme sur les palz collice et sur la tour en pres dudi pont des mors et pour plusieurs aultres choses
..... 14 £. 13 s. 2 d.

Le XVII^e paiement fait le XXIII^e jour du moix doctobre lan mil III^C III^{XX} et IX. Pour ouvriez qui ont fait des grant faixin au boix devant Elloy au rest dez 3 jornalz de boix qui estoit encor a tailler des 4 jornalz de boix que labbey dudi Saint Elloy[111] ait heu vandut pour la citeit a Seigneur Jehan Papperel come maistre et gouvrenours des murs. Pour chertons qui ont cherrier lesdi faixins pour recouvrir la faixenne qui est devant la porte du pont des mors. Pour racouwatour deskaille qui ont recouvert tant sur la porte du pont thieffroy comme sur la tour de Renconval et pour plusieurs aults choses 10 £. 9 s. 2 d.

Le XVIII^e paiement fait le dairnier jour du moix doctembre lan mil III^C III^{XX} et IX. Pour ouvriez qui ont fait des faixin de salz au grant salcis devant le pont des mors pour recouvrir la faixenee qui est devant ledi pont des mors. Pour chertons qui ont cherries greive et faixin pour ladite faixenee. Pour cherpentiez qui remis a point lune des baires du pont thieffroy. Pour racouwatour deskaille qui ont recouvert tant sur la tour de Renconval comme sur le moyen pont et pour plusieurs aults choses 13 £. 1 d.

Le XIX^e paiement fait le XVI^e jour du moix de janvier lan mil III^C III^{XX} et IX. Pour ouvriez qui ont ployer 186 toizes de haie au pont des mort et 121 toize daier Saint Lowy[112], pour 2 cherrers de dentretoize, pour 9 cherrees despine et pour 1 000 de hay pour lesditez 2 haie et pour plusieurs aultz choses 10 £. 9 s. 7 d.

Le XX^e paiement fait le VI^e jour d moix de faburiez lan mil III^C III^{XX} et VIII. Pour cherpentiez qui ont enkairez et pertuxiez ung saippins pour mette en lieu dez baire de

¹¹¹ Abbaye de Saint-Eloi.

¹¹² Entre la porte Saint-Thiébauld et la porte Mazelle.

Raimport[113]. Pour cherton qui ont cherrie ledi saippins et plusieurs aults choses ausdite baire et pour plusieurs aults choses 108 s. 9,5 d.

Le XXI^e paiement fait le XX^e jour du moix de faburiez lan mil III^C III^{XX} et VIII. Pour masson mortellier et manowriez qui ont ouvrez tant ala montée dez degreis[114] de daier Saint Eukaire[115]. comme pour raitroitiez plusieurs fenestre en plusieurs tour qui sont entre le ponthieffroy et lez baire de Rainport[116]. Pour 1,5 cheir de chaussine pour lesdi ouvraige. Pour cherton qui ont cherrie des bixe pierrez pour met sur lez murs entre les baire de Ramport et le ponthieffroy comme sur lez murs du meix chairle[117]. Pour cherpanthiez qui ont fait les paulz pour haier par devant le moyen pont pour met dez saippins pendant. pour hairour qui ont haiez lesdi paulz pour 1 801 quatron de feir acheteit pour provision et pour plusieurs aults choses 22 £. 11 s. 5 d.

Le XXII^e paiement fait le penultisme jour du moix de faburiez lan mil III^C III^{XX} et VIII. Pour masson mortellier et manowriez qui ont ouvrez pour raitroitiez les grande fenestre tant ez tour comme sur lez murs de puis la porte du ponthieffroy et enjusque a la tour des corvaisiez. Pour cherpanthierz qui ont fait des loges tant au baille du ponthieffroy comme du pont des mors et fait des paulz pour haiez a desoure dez baire du moyen pont. Pour haiour qui ont haiez lesdi paulz et pour plusieurs aults choses 23 £. 17 s. 4,5 d.

Le XXIII^e paiement fait le VI^e jour du moix de mars lan mil III^C III^{XX} et VIII. Pour masson mortellier et manowriez qui ont ouvrez tant pour essenir les armoire dessus lez porte comme pour raitortiez lez fenestre dessus lez gros murs de puis daier Saint Médaird[118] et enjusqz ala porte akay[119]. Pour serriez qui ont fait lez guichet de feir pour lesdite armoire. Pour cherpanthiez qui ont essis les saippins devant lez baire du moyen pont, essis une porte a la falre porte de Saint Simphorien[120] et recullez ung flaiez devant la porte des allement et pour plusieurs aults choses 41 £. 2 s. 10,5 d.

Le XXIII^e paiement fait le XIII^e jour du moix de mars lan mil III^C III^{XX} et VIII. Pour masson mortellier et manowriez qui ont ouvrez pour raitroitiez plusieurs fenestre et

¹¹³ Pont des Basses-Grilles de la Moselle.

¹¹⁴ Escaliers.

¹¹⁵ Église Saint-Eucaire, derrière la porte des Allemands

¹¹⁶ Pont des Basses-Grilles de la Moselle.

¹¹⁷ Zone cultivable près de la tour des Wassieux (tour d'Enfer après 1515).

¹¹⁸ Église Saint-Médard, en Outre-Moselle, au nord de l'enceinte.

¹¹⁹ Poterne à côté du pont des Basses-Grilles de la Moselle.

¹²⁰ Poterne près de la porte Serpenoise.

bouchalz tant a la pourterie du pont dez mors comme en la tour de Ranconnalz, pour 9 pieds quairelz de blanche pierrez pour lesdi ouvraige. Pour cherpanthiez qui ont fait des huix pour la falce porte des allements et pour plusieurs aults choses 8 £. 9 s. 3 d.

Le XXV^e paiement fait le XX^e jour du moix de mars lan mil III^C III^{XX} et VIII. Pour masson mortellier et manowriez qui ont ouvrez pour restoupeir une fenestre empres de la falce porte de Saint Simphorien. Pour cherpanthiez qui ont fait ladite fenestre. Pour manowrie qui ont encommanciez a nettoiez les gros murs et pour plusieurs aults choses 7 £. 11 s. 2 d.

Le XXVI^e paiement fait le XVII^e jour du moix daspurilz lan mil III^C III^{XX} et X. Pour masson qui ont raitroitez les murtrie de sur la poutairne du champs Nemery[121]. Pour ouvriez qui ont nettoiez près lez groz murs. Pour vairemez qui ont fait une vairie sur la porte des allements. Pour cherrier qui ont remis a point II clemon pour la porte en maizelle et pour plusieurs aults choses 9 £. 14 s. 7 d.

Le XXVII^e paiement fait le XV^e jour du moix de may lan mil III^C III^{XX} et X. Pour ouvriez qui ont reffait et remis a point la haie de la porte Serpenoise de puis ladite porte et enjusque a la tour Cammouffle. Pour 7 cherree despines pour ung millier et 2 cents de hay et pour 6 flex dentretoize pour ladite haie et pour plusieurs aults choses 6 £. 9 s. 2 d.

Le XXVIII^e paiement fait le dairnier jour du mois de Juin lan mil III^C III^{XX} et X. Pour massons qui ont remis a point luixerie du baile de daier les pucelles, pour ½ quatre de chaussine pour ledi ouvraige. Pour ouvriez qui ont mis apoint les sappins de buttin qui estoient au mey charle en la grange en anlemurs et pour plusieurs autres choses 63 s. 3 d.

Le XXIX^e paiement fait le XXIII^e jour du moix de juillet lan mil III^C III^{XX} et X. Pour cherpanthiez et manowriez qui ont ouvrez tant pour mettre ung neuf flaiez en lune des grosse porte de maizelle, pour restouper plusieurs parties sur le pont de boix de ladite maizelle comme pour deffaire les loges du baile du ponthieffroy et du pont des mors et pour plusieurs aultz choses 36 s. 6 d.

Le XXX^e paiement fait le XI^e jour du moix de septembre lan mil III^C III^{XX} et X. Pour cherpanthiez qui ont ouvrez pour reffaire le pont de boix de la porte Serpenoise. Pour soieur qui ont soiez ledi boix. Pour cherton qui ont cheriez ledi boix et pour plusieurs autres choses 6 £. 5 s. 11 d. 3 ang.

¹²¹ Poterne du Champs- Nemmery, à proximité du pont des Grilles de la Haute-Seille.

Le XXXI^e paiement fait le XVIII^e jour du mois de septembre lan mil III^C III^{XX} et X.
Pour cherpentier qui ont enkairez plusieurs piece de boix pour faire du reluef pour reffaire le
pont de boix de la porte Serpenoize. Pour siour qui ont soiez ledi boix. Pour cherton qui ont
cherriez ledi reluef a ladite porte et pour plusieurs aultres choses..... 4 £. 15 s. 6 d. 1 ang.

Le XXXII^e paiement fait le XXV^e jour du moix de septembre lan mil III^C III^{XX} et X.
Pour cherpanthiez qui ont reffait les 2 pont de boix de la porte a maiselle. Pour cherton qui
ont cherrier le reluef pour faire ledi pont et pour plusieurs aultz choses 59 s. 2 d.

Le XXXIII^e paiement fait le XVI^e jour du moix doctobre lan mil III^C III^{XX} et X.
Pour masson mortelliez et manouvriez qui ont ouvrez pour reffaire une chaminee ala porte a
maiselle, pour 60 piedz de plenne pierre pour ledi ouvraige, pour 4 quarte et cheir de chaussine
pour ledi ouvraige. Pour cherton qui ont cherier les devant dites pierre et pour plusieurs aultres
choses 65 s. 4 d.

Le XXXIII^e paiement fait le XXIII^e jour du moix doctobre lan mil III^C III^{XX} et X.
Pour massons mortelliez et manowriez qui ont ouvrez pour esserir la chaminee de la porte en
maizelle, et qui ont encor remis a point lantree de la chamenee de la porterie de la porte
serpenoize. Et pour plusieurs autres choses 37 s. 10 d.

Le XXXV^e paiement fait le XX^e jour du moix de novembre lan mil III^C III^{XX} et X.
Pour cherpentiez qui ont abatus plusieurs pieces de boix et boix de Verey. Et qui ont
encommencier a ouvrer pour reffaire les baires de la haulte saille Pour chertons qui cherrier
ledi boix devant la grange en anlemur. Et pour plusieurs autres choses..... 6 £. 9 d.

Le XXXVI^e paiement fait le XXVII^e jour du moix de novembre lan mil III^C III^{XX} et X.
Pour cherpentiez qui ont ouvrez pour refaire lez baires de la haulte saille. Pour siour qui ont
soier plusieurs pieces de chelne en quartiez pour faire des bairons pour lesditez baires. Et pour
plusieurs aultres choses 55 s. 8,5 d.

Le XXXVII^e paiement fait le III^e jour du moix de decembre lan mil III^C III^{XX} et X.
Pour cherpentier qui ont ouvrez pour reffaire les baires de la haulte Seille. Pour soyour qui ont
sier plusieurs pieces de boix pour lesdites baires. Pour chertons qui ont ammoner plusieurs
pieces de boix acrowee[122]. Et pour plusieurs autres autres choses 68 s. 9 d.

¹²² À corvée.

Le XXXVIII^e paiement fait le XI^e jour du moix de decembre lan mil III^C III^{XX} et X.
Pour cherpenties qui ont ouvreis pour refaire les baires de la haulte saille. Et pour plusieur
autres choses.....4 £. 4 s.

Le XXXIX^e paiement fait le XVII^e jour du moix de decembre lan mil III^C III^{XX} et X.
Pour cherpentiez qui ont ouvriez pour refaire les baires de la haulte Saille. Pour soieur qui ont
scier une piece de boix pour lesditez baires. Pour chertons qui ont cherrier plusieurs pieces de
boix au ditez baires et pour plusieurs aultres choses.....66 s. 3 d.

Le XL^e paiement fait le XXIII^e jour du moix de decembre lan mil III^C III^{XX} et X.
Pour cherpentiez qui ont ouvrez pour essenie les seconde baires de la haulte Saille.
Pour chertons qui ont cherrier le boix pour lesditez baires, pour 20 pieces de chenzal de boix
achetee pour provision et pour plusieurs aultz choses 105 s. 4 d.

Le XLI^e paiement fait le VII^e jour du moix de janvier lan mil III^C III^{XX} et X.
Pour cherpentiez qui ont assis la 2^e baires a la haulte Saille. Pour 53 quartiez et pour
7 planches de chelne achetee pour provision. Pour ouvriez qui ont ronpus lez glaices tant
devant lez baires du moyen pont comme de Rimport[123] et pour plusieurs aultz choses
.....7 £. 11 s. 11 d.

Pour le XLII^e paiement fait le XV^e jour du moix de janvier lan mil III^C III^{XX} et X.
Pour cherpentiez qui ont ouvrez pour faire la 3^e baire a la haulte Saille. Pour siours qui ont
scier plusieurs pieces de boix tant pour la liney comme pour faire des bairons pour ladite baire
et pour plusieurs aultez choses55 s. 4 d.

Le XLIII^e paiement fait le XXI^e jour du moix de janvier lan mil III^C III^{XX} et X.
Pour cherpentiez qui ont ouvrez pour refaire la 3^e baire de la haulte Saille. Pour ouvriez qui
ont ronpus les glaices tant desoubs les baires de Rimport[124] comme az baires de moyen
pont et qui ont falchiez et brullez les rolz du fossel du pont des mors et de Saint Thiebault et
pour plusieurs aultz choses.....78 s. 7 d.

Le XLIII^e paiement fait le XXVIII^e jour du moix de janvier lan mil III^C III^{XX} et X.
Pour cherpentiez qui ont ouvreiz pour faire la 3^e baire de la haulte Saille. Pour ouvriez qui ont

¹²³ Pont des Basses-Grilles de la Moselle.

¹²⁴ *Ibid.*

rompus les glaices tant az baires du moyen pont comme az baires de Rimport[125] et pour plusieurs aultres choses 109 s. 1,5 d.

Le XLV^e paiement fait le V^e jour du moix de fevrier lan mil IIII^C IIII^{XX} et X. Pour cherpentiez qui ont assis la 3^e baires a la haulte saille. Pour ourviez qui ont detrappez les glaices desoubz les baires de Rimport[126]. Pour cherton qui ont cherrier le boix pour ladite baire et pour plusieurs aultz choses 77 s. 9 d.

Le XLVI^e paiement fait le XII^e jour du moix de fevrier lan mil IIIIC IIII^{XX} et X. Pour cherpentiez qui ont encommencier a ouvrer pour mettre ung neuf sappin en lune des baires de Rimport[127]. Et qui ont encor relever la baire et les paulz collice des baires de chandellerue. Et pour plusieurs autres choses 55 s. 6 d.

Le XLVII^e paiement fait le XIX^e jour du moix de fevrier lan mil IIII^C IIII^{XX} et X. Pour cherpentiez qui ont ouvrez pour faire ung passage auchiez du murtel du pont des mors. Et qui ont encor enquairer plusieurs pieces de boix en boix de Virey. Pour cherton qui ont cherrier lesdi boix tant pour ledi passage comme pour ammoner a crowee devant la grange en anlemurs. Et pour plusieurs aultres choses 119 s. 1,5 d.

Le XLVIII^e paiement fait le XXVI^e jour du moix de fevrier lan mil IIII^C IIII^{XX} et X. Pour cherpentiez qui ont deffait et reffait le petit pont de boix de maizelle qui est errez du gerdin Jehan de Vy. Pour soyours qui ont soyer du relluef pour ledi pont. Pour chertons qui ont cherrier ledi relluef. Et pour plusieus aultres choses 73 s. 10,5 d.

Le XLIX^e paiement fait le V^e jour du moix de mars lan mil IIII^C IIII^{XX} et X. Pour cherpentiez qui ont ouvrez pour pertuxier 2 nuefz sappins pour mettre ez baires du moyen pont. Pour soyours qui ont soyer du relluef pour refaire le petit pont de boix de la porte en maizelle. Pour chertons qui ont cherrier ledi relluef. Et pour plusieurs aultres choses 6 £. 5 s. 2 d.

Le L^e paiement fait le XII^e jour du moix de mars lan mil IIII^C IIII^{XX} et X. Pour massons et manovriez qui ont ouvrez pour refaire le murtel de la vigne de Saint Hillaire au xalleu[128], pour 1,5 quarte de chaussine pour ledi ouvraige. Pour cherpentiez qui ont essenis le petit pont

¹²⁵ *Ibid.*

¹²⁶ Pont des Basses-Grilles de la Moselle.

¹²⁷ *Ibid.*

¹²⁸ Église de Saint-Hillaire-le-Petit détruite en 1444. Elle se situait sur un promontoire dominant la Moselle, dans le quartier de la Montagne Saint-Hillaire.

de boix de maizelle. Et qui on remis a point les baires de chandellerue. Et pour plusieurs aultrez choses 6 £. 13 s. 1 d.

Le LI^e paiement fait le XIX^e jour du moix de mars lan mil III^C III^{XX} et X. Pour cherpentiez qui ont essis II nuefz sappin en baires du moyen pont. Pour pavour qui ont paveir desoubz la porte Saint Thiebault. Pour chertons qui ont cherrier lesdi sappins et pour plusieurs autres choses 8 £. 2 s. 11 d.

le LII^e paiement fait le XXVI^e jour du moix de mars lan mil III^C III^{XX} et XI. Pour cherpentiez qui ont reffait et remis a point le pont de boix du grant salcis devant le pont des mors. Et qui ont essis ung neuf sappin en baires de Rimport[129]. Pour chertons qui ont cherrier le boix pour refaire ledi pont. Et pour plusieurs autres choses 4 £. 6 s. 9,5 d.

Le LIII^e paiement fait le second jour du moix dapuril lan mil III^C III^{XX} et XI. Pour cherpentiez qui ont essis ung sappin pendant en baires de Rimport[130]. Et qui on encommencer a remettre a point les baires de la haulte Saille. Pour cherton qui ont cherrier ledi sapin et pour plusieurs aultrez choses 4 £. 6 s. 7 d.

Le LIII^e paiement fait le XVI^e jour du moix dapuril lan mil III^C III^{XX} et XI. Pour cherpentiez qui ont ouvrez pour reffaire et remettre a point lez 3 neuve baires de la haulte Saille que les glaices ont rompus. Pour feure qui ont fait plusieurs lyens et chaivilles de fer pour lesditez baires. Pour chertons qui ont cherrier 2 pieces de boix qui estoient demourees et les chamin lune derier le molin avant et lautre deriers Grymont[131], et pour plusieurs aultres choses.....
..... 8 £. 19 d.

Le LV^e paiement fait le XXII^e jour du moix dapuvil lan mil III^C III^{XX} et XI. Pour cherpentiez qui ont ouvrez pour partuxiers 2 nuef sappins pour mettre ez baires de Rimport[132]. Et qui ont encor fait ung fuzel pour mettre en la baire de pont des mors et pour plusieurs aultres choses 71 s. 8 d.

Le LVI^e paiement fait le dairnier jour du moix dapuril lan mil III^C III^{XX} et XI. Pour cherpanthiez et memuixierz qui ont ouvrez tant pour pertuxier 2 nuef sappins pour mettre en lieu des baires de Rimport[133] comme pour faire une nueve almawe pour la porte

¹²⁹ Pont des Basses-Grilles de la Moselle.

¹³⁰ *Ibid.*

¹³¹ Quartier de Saint-Julien-lès-Metz.

¹³² Pont des Basses-Grilles de la Moselle.

¹³³ *Ibid.*

des allements. Pour pavours qui ont paver devant et desoubz la porte en maizelle. Pour chertons qui ont cherrier du sauellon et du mairien pour lesdis paivours. Et pour plusieurs autres choses 110 s. 6 d.

Comme montent tous lez paiemens devant di a 533 £. 12 s. 8 d. 3 ang.

Restent que lesdi gouvernours doivent ala citeit descompteit et raibaitus apres toutez receptes faite tant a change de Jehan de Gorse comme de plusieurs uxenines et aultres receptes faite. Et aulcy descompteit et rabaitus lez 18,5 d. que lesdi gouvernours doivent pour le reste du devant di compte que fut fait le second jour du moix doctembre lan mil IIII cents IIII^{XX} et onze depuis le devant dit compte et enjusque aujour de ceste premier compte fait que lesdi gouvernours ont plus ressus qui paier la somme de 6 s. 9 d. 3 ang laquelle dite somme Bertrand Allixandre doit.

Cest compte fut fait le second jour du moix de juin lan mil IIII^C IIII^{XX} et XIII. Néant compteit toutes receptes et missons faites en la maistrerie de Seigneur Francoy le Gournaix.

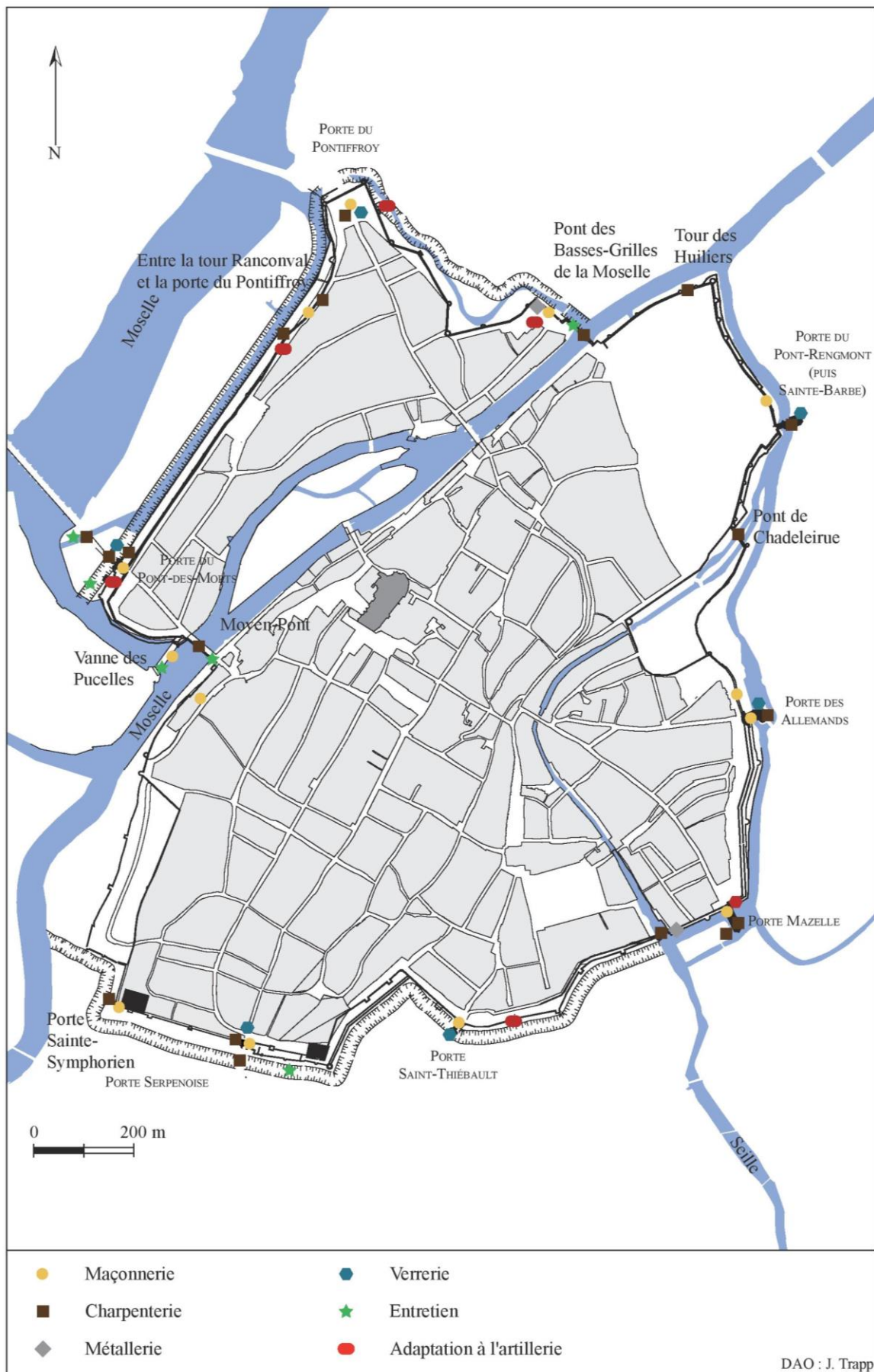


Figure 6 : Localisation des travaux dirigés par les Gouverneurs des Murs (1489 – 1491)

EE 29 (2) - 1489-1491							
	Maçonnerie	Charpenterie (baires, couverture des toits etc.)	Entretien des ponts / vannes (baires, pieux etc.)	Entretien / nettoyage (fossés, haie etc.)	Adaptation à l'artillerie	Métallerie (serrures, hermes etc.)	Vitrerie
Moyen-Pont		X	X				
« Neuf Pont » (Rimport)		X	X	X	X		
Pont de Chadeleirue		X	X				
Pont de bois de la porte Serpenoise		X					
2 Ponts de bois de la porte Mazelle		X					
Pont des Grilles de la Haute-Seille		X	X			X	
Pont de bois du grand Saulcy devant le Pont-des-Morts			X				
Entre le Pont-des-Morts et le Rimport					X		
Vanne des Pucelles	X			X			
Fossé du pont des Morts				X			
Porte des Allemands	X	X					X
Porte Mazelle	X	X					
Porte Saint-Thiébauld	X						
Porte du Pontiffroy		X		X			
Porte du Pont des Morts	X	X		X	X		
Porte du Pont Rengmont		X					
Porte Serpenoise	X	X					
Entre le porte du Pontiffroy et la tour des Corvisiers					X		
Derrière Saint-Médard jusqu'à la porterne à Kay					X	X	
De la porte Serpenoise à la tour Camoufle				X			
Poterne du Champ-Nemmerly					X		
Tour des Peintres		X					
Tour des Huilliers		X					
Tour près du pont des Morts		X					
Tour de Ranconval		X			X		
Beffroi entre la tour de Ranconval et la porte du Pontiffroy		X			X		
Grange d'Anglemur	X						

Tableau 6 : Travaux dirigés par les Gouverneurs des Murs (1489 – 1491)

AMM EE 30 : COMPTE DES GOUVERNEURS DES MURS (7 MAI 1491 –
11 MARS 1493)

Du dairien comptes que les gouveneurs des mures et fermeteit de la citeit des vanne et Wadrinawe et de la rivièr firent en treses et au conseil qui somemes y firent pour oyr avoir le compte qui fuit fait le second jour du moix de jung l'an mil IIII^C IIII^{XX} et XIII. Lesdi gouveneurs desmonrant davant a ladite citeit quilz avoit plus ressus que paier la somme de 6 s. 11 d. 3 ang. Laquelle dite somme Burtrand Allixandre doit.

Ce sont les sommes dergent que lesdi gouverneurs ont ressu au chainge de Jehan de Gorze changeour de la citeit en la maistrie de Seigneur François le Gronnaix. Le dernier depues le compte devant di fait pour plusseurs ouvraige neccessaire affaire.

Premier resu de Jehan de Gorze le VII ^e jour du moix de may lan IIII ^{XX} et XI	40 s.
Ressu dudi Jehan de Gorze le XIII ^e jour dudi moix ensuyant.....	6 £.
Ressu dudi Jehan le XXI ^e jour dudi moix ensuyant	8 £.
Ressu dudi Jehan le XXVIII ^e jour dudi moix ensuyant.....	4 £.
Ressu dudi Jehan le III ^e jour du moix de jung ensuyant	6 £.
Ressu dudi Jehan le XI ^e jour dudi moix ensuyant.....	10 £.
Ressu dudi Jehan le XVIII ^e jour dudi moix ensuyant	12 £.
Ressu dudi Jehan le dairnier jour daoust ensuyant.....	12 £.
Ressu dudi Jehan le X ^e jour du moix de septembre ensuyant	12 £.
Ressu dudi Jehan le XVII ^e jour dudi moix ensuyant.....	8 £.
Ressu dudi Jehan le XXV ^e jour dudi moix ensuyant	6 £.
Ressu dudi Jehan le dairnier jour dudi moix ensuyant.....	4 £.
Ressu dudi Jehan le VIII ^e jour decembre ensuyant.....	12 £.
Ressu dudi Jehan le XV ^e jour dudi moix ensuyant	12 £.
Ressu dudi Jehan le XXII ^e jour dudi moix ensuyant.....	100 s.
Ressu dudi Jehan le XXIX ^e jour dudi moix ensuyant	8 £.
Ressu dudi Jehan le V ^e jour du moix de novembre ensuyant.....	60 s.
Ressu dudi Jehan le XII ^e jour moix ensuyant.....	18 £.
Ressu dudi Jehan le XIX ^e jour dudi moix ensuyant.....	12 £.

Ressu dudi Jehan le III ^e de decembre ensuyant	6 £.
Ressu dudi Jehan le X ^e jour dudi moix ensuyant	4 £.
Ressu dudi Jehan le XVII ^e jour dudi moix ensuyant.....	10 £.
Ressu dudi Jehan le XXIII ^e jour dudi moix ensuyant.....	12 £.
Ressu dudi Jehan le dairnier jour moix ensuyant.....	6 £.
Ressu dudi Jehan le VII ^e jour de janvier ensuyant.....	12 £.
Ressu dudi Jehan le XIII ^e jour dudi moix ensuyant.....	15 £.
Ressu dudi Jehan le XXI ^e jour dudi moix ensuyant.....	8 £.
Ressu dudi Jehan le XXVIII ^e jour dudi moix ensuyant	6 £.
Ressu dudi Jehan le III ^e jour de febvier ensuyant.....	20 £.
Ressu dudi Jehan le XI ^e jour dudi moix ensuyant.....	18 £.
Ressu dudi Jehan le XVIII ^e jour dudi moix ensuyant	12 £.
Ressu dudi Jehan le XXV ^e jour dudi moix ensuyant	9 £.
Ressu dudi Jehan le III ^e jour de mars ensuyant.....	14 £.
Ressu dudi Jehan le XI ^e jour dudi moix ensuyant.....	20 £.
Ressu dudi Jehan le XVII ^e jour dudi moix ensuyant.....	30 £.
Ressu dudi Jehan le XXIII ^e jour dudi moix ensuyant.....	28 £.
Ressu dudi Jehan le dairnier jour dudi moix ensuyant.....	36 £.
Ressu dudi Jehan le VII ^e jour dapurilz ensuyant.....	35 £.
Ressu dudi Jehan le XIII ^e jour dudi moix ensuyant.....	41 £.
Ressu dudi Jehan le XXI ^e jour dudi moix ensuyant.....	36 £.
Ressu dudi Jehan le XXVIII ^e jour dudi moix ensuyant	10 £.
Ressu Jehan le V ^e jour de maiye ensuyant	10 £.
Ressu Jehan le XII ^e jour moix ensuyant.....	40 £.
Ressu Jehan le XIX ^e jour moix ensuyant	20 £.
Ressu Jehan le second jour de jung ensuyant.....	18 £.
Ressu Jehan le XVIII ^e jour du moix dapuril lan III ^{XX} et XIII.....	20 £.
Ressu Jehan le XXVI ^e jour moix moix ensuyant.....	12 £.
Ressu Jehan le III ^e jour du moix de may ensuyant	16 £.
Somme montent les devant des receptes	684 £.

Autres receptes faient par lesdi gouvernours depuis le compte devant di fait.

Premier ressu du Chaistellain du pont des mors pour les erbe et fruit du grant baille dudi pont des mors : pour la saint Martin, l'an IIII ^{XX} et XI.....	15 s.
Item pour la Saint Martin l'an IIII ^{XX} et XII	15 s.
Ressu de Thisse le pauxour pour les salz que sont entre les 2 peti wairillon ^[134] entre le grand Salcy et lille du pont des mors et pour plussieurs aultrez salz de entre les 2 pont. Pour la saint Martin lan IIII ^{XX} et XI.....	31 s.
Item pour la Saint Martin lan IIII ^{XX} et XII.....	31 s.
Ressu de Pieresson Lolliez qui maint ala herdie pierre pour le louwier du pety Salci devant le pont des mors et devant le murtel au plus près de lille. Pour la Saint Martin lan IIII ^{XX} et XI	22 s
Item pour la Saint Martin lan IIII ^{XX} et XII.....	30 s.
Ressu encor dudi Pieresson pour le lowier de la petite escrowe ^[135] de salz qui est au dessoure de la fosse au noiez : pour la Saint Martin lan IIII ^{XX} et XI.....	3 s.
Item pour la Saint Martin lan IIII ^{XX} et XII.....	3 s.
Ressu encore Pieresson pour le lowier des II acrowe de salz dites il en gist lune au desoure de la grande haie qui est au chief de la vanne de Waidrninowe que Polge le pauxour ait dairiement tenus. Et lautre gist entre le rivier qui vient de daier les pucelle et le pont des mors. Pour la Saint Martin lan IIII ^{XX} et XI	22 s.
Item pour la Saint Martin lan IIII ^{XX} et XII.....	12 s.
Ressu de Jehan le Cuxenier pour le luyer du baille de daier les pucelle. Pour la Saint Martin lan IIII ^{XX} et XI.....	24 s.
Item pour la Saint Martin lan IIII ^{XX} et XII.....	32 s.
Ressu de Charlle Chastellain du Ponthieffroy pour les erbe dudi baille dudi Ponthieffroy. Pour la Saint Martin lan IIII ^{XX} et XI	6 s.
Item pour la Saint Martin lan IIII ^{XX} et XII.....	6 s.
Ressu de Mangin Bugel celleriez de lospitals pour les erbe du grand Salcy devant le pont des mors. Pour la Saint Martin lan IIII ^{XX} et XI	20 £.
et pour la Saint Martin lan IIII ^{XX} et XII	[pas de somme : idem ?].

¹³⁴ Petites zones cultivables.

¹³⁵ Petites îles formées par les bancs de sable de la Moselle.

Ressu par la main des bainerat de plusieurs gent qui n'ont mie servi au ouvraiges de la cité et dont lesdi bainerat en ont randus compte en présence dudi Seigneur Françoy le Gronay.. 12 £. 3 s. 1 d.

Ressu des mainbours Seigneur Wairy Roucel chevalier pour 400 tumeree de bixe pierre et pour plusieurs planche et mairien que ledi Seigneur Wairy ait heu par le mollin Burtalt. 10 £.

Ressu de Seigneur Coinraied de Serrière a présent maistrez échevin de Mets pour 1 cent de planches a awe et pour 4 saippin..... 6 £.

Ressu de Seigneur Françoy le Gronnaix pour 8 quartez en 4 planche de chelme qui ait heu28 s.

Item ressu de Jehan de Corney sergent pour 3 pennes quil ait heu 12 s.

Somme montent les devant dis receptes a..... 62 £. 11 s. 1 d.

Somme montent toutte lez devant dites receptes toute ensamble a..... 746 £. 12 s. 1 d.

Et de ceu dessu dis ont lesdi gouvernours fait et paiet tous les paiement sy apres escript.

Cest assavoir pour masson mortellier et manowrier qui ont ouvres pour restoupper plusieurs fenestres et pertuis au clauchis^[136] des Repanties, qui ont ostes les 2 petis vantalz de la porte Allemands, qui ont mis des blanche pierre en plusieurs lieu allong des gros murs de la ville pour mettre des chainne de fer, qui ont restoupper et remuriez plusieurs crenelz et fait plusieurs cannonières fait sur le Moyen Pont comme sur les 2 boullwaircq devant et daultrez dudi Moyen Pont comme au baille de dairie les pucelle et du pont dez mors, qui ont mis en boix la chaminée et les fenestres de la porterie de Saint Thiebault, qui ont muriez regrawer et reporgitte les crenelz et le curement du baille de la porte serpenoize qui est entre ladite porte et la tour Camoufle et fait 3 petites volte et 3 tormelle dudi baille et plusieurs cannoniere tant aloing dudi baille comme en la tour Camoufle et 2 bouchalz en ladite tour Camoufle et plusieurs aultres ouvraiges de massonerie.

Pour 284,5 pieds quarel de blanche pierre.

Pour pairiour de bixe pierre qui ont livres 673 thumerre de bixe pierre.

Pour chauforniez qui ont livrez 106 cheir de chaussine.

Pour cherton qui ont cheirier 913 thumeree de savellon.

Pour pavour qui ont fait 31 toizes de nuef paivement a la porte en Maizelle et 6 toizes a Moyen Pont.

¹³⁶ Clocher. Il doit s'agir d'un beffroi.

Toutes lesquelles devant dites piece de chaussine et savellon sont mise en yeuvre en les devant di ouvraiges.

Pour 152 pieces de boix que chelne que saippin et pour 600 planches a awe achetee pour provision.

Pour cherpentiez qui ont mis 2 neuf saippin en lieu des baire de Rimport ung saippin pendant en lieu des baire du Moyen Pont, qui ont remis a point le pont de boix de la porte des Allemands, qui ont ostes lung des 2 pont leven de la porte Saint Thiebault et mis du relluef au ledi pont leven solloit estre. Et qui ont encor fait les paulz et le planchis pour faire la faixernie qui est auchief du murtel du Pont des Mors et les paulz et fretels pour le paissaige qui est daier les gerdins dudi Pont des Mors, qui ont encor fait ung chaminement sur la faixenniee qui est devant la porte dudi pont des mors pour conduire lawe et sur ladite faixenniee. Et qui ont reffait tout neuf tant les uxe, fenestre et berbekainne dudi Moyen Pont et une chambre sur ledi Moyen Pont pour couchies Mairien de sapin, 2 nueuve portate daier les gros murs de daier les pucelles et plussieurs huix et fenestre tant ala poterie de Saint Thiebault comme au baille de la porte Serpenoize et plussieurs aultres ouvraiges de cherpantherie.

Pour cherton qui ont cherrier les devant dite pier, sauellon et mairien dessu di.

Pour soieur qui ont soiez plussieurs piece de mairien fait de chelme comme de saippin tant pour lesdi ouvraige comme pour provision.

Pour racowatour qui ont restoupper les gouttier et nettoies le tey dudi Moyen Pont et recouver le tey de la chambre pandant de la porte Serpenoize.

Pour feivre qui ait fait les seire et assis les chaigne autour desdi murs et plussieurs aultres ferrement pour lesdi ouvraiges.

Pour clowiers qui ont fait plussieurs cloz et claivin pour ledi ouvraige.

Pour hairours qui ont reffait toute nueve la haie du Pontiffroy depuis ladite porte et en jusques az baires de Rimport^[137], qui ont encor remis a point la haie de la porte Serpenoize et la haie du pont des mors, qui ont fait ung faixenne auchief du murtel du pont des mors, ung faixenniee daier les gerdins dudi pont des mors, ung faixenniee auchief du Pontiffroy et remis a point la faixenniee qui est devant la porte dudi pont.

Pour vairenniez qui ont remis a point les vairierre du pont Reymont, de Maizelle et de la porterie de Saint Thiebault.

¹³⁷ Pont des Basses-Grilles de la Moselle.

Et pour plussieurs aultres choses faite ez porte ez baires de la rivier et tours et muraille de la citeit. Et pour plussieurs aultres choses comme suit après senxuit comme pour les fulles dez paiement sepuelst assavoir.

Le premier paiement fait en la maistrie de Seigneur François Le Gronnaix fait le VII^e jour du mois de may lan mil IIII cent IIII^{XX} et XI. Pour cherpanthiez qui ont ouvrez pour pertuixie II neuf saipin pour mettre lune des baire de Raimport[138]. Pour soieur qui ont soiez plussieurs pieces de boix pour faire des bairon pour ladite baire et pour plussieurs aultres choses 30 s. 1 ang.

Le second paiement fait le XIII^e jour du moix de may lan mil IIII cent IIII^{XX} et XI. Pour cherpanthiez qui ont ouvrez pour essevir de pertuxiez 2 neuf sappin pour met en lune des baire de Raimport[139]. Pour soieur qui ont soiez des bairons pour ladite baire. Pour chertron qui ont cherier pier et savellon pour paveir entre les 2 dairienne porte de Maiselle et pour plussieurs aultres choses..... 116 s. 3 d.

Le III^e paiement fait le XXI^e jour du moix de may lan mil IIII cent IIII^{XX} et XI. Pour cherpanthier qui ont ouvrez pour essevir une nueve baire ez baires de Raimport[140]. Pour pavour qui ont pavez entre les 2 porte de Maizelle. Pour cherton qui ont cherrier pierre et savellon. Pour ledi pavour et pour plussieurs aultres choses 12 £. 3 d.

Le III^e paiement fait le III^e jour du moix de Jung lan mil IIII cent IIII^{XX} et XI. Pour cherpanthiez qui ont ouvrez pour reffaire et remettre a point le pont de boix de la porte des Allemands. Pour cherton qui ont charrier le relluef pour ledi pont et pour plussieurs aultres choses..... 102 s. 9 d.

Le V^e paiement fait le XI^e jour du moix de Juing lan mil IIII cent IIII^{XX} et XI. Pour cherpanthiez qui ont ouvrez pour remet a point lung des 2 pont leven de la porte Saint Thiebault. Pour soieur qui ont soiez des planches pour reffaire ledi pont. Pour cherton qui ont cherier lesdite planches audi lieu de Saint Thiebault et pour plussieurs aultres choses.....
..... 8 £. 6 s. 2 d.

Le VI^e paiement fait le XVIII^e jour du moix de juing lan mil IIII cent IIII^{XX} et XI. Pour cherpanthiez qui ont ouvrez pour essoir lung des 2 pont leven de la porte Saint

¹³⁸ Pont des Basses-Grilles de la Moselle.

¹³⁹ *Ibid.*

¹⁴⁰ *Ibid.*

Thiebault. Pour merchault qui ont defferrez et reffairez ledi pont et pour plussieurs aultres choses 12 £. 6 s. 5 d.

Le VII^e paiement fait le XXV^e jour du moix de Juing lan mil III cent III^{XX} et XI. Pour cherpanthiez qui ont ouvrez pour enkairez plussieurs pieces de boix pour faire du relluef pour reffaire le lung des 2 pont leven de la porte Saint Thiebalz pour en faire ung pont dormant. pour soiour qui ont soiez les relluef pour faire ledi pont et pour plussieurs aultres choses 19 £. 14 s.

Le VIII^e paiement fait le II^e jour du moix de Jullet lan mil III cent III^{XX} et XI. Pour cherpanthiez qui ont enkairez plussieurs pieces de mairien achetez pour provision. Pour ouvriez qui ont conduit les crowieur des parroches [141], qui ont emmommanchiez a veudiez la grant et les grosse pierre de daier les vantz des Allements et pour plussieurs aultres choses..... 23 s. 4 d.

Le VIII^e paiement fait le IX^e jour du moix de Jullet lan mil III cent III^{XX} et XI. Pour ouvriez qui ont conduit les crowieur des parroches, qui ont ouvrez pour oster les grosse pierre et veudiez le creppin[142] de daier les vantz de la porte des Allements et pour plussieurs aultres choses..... 29 s. 7 d.

Le X^e paiement fait le XVI^e jour du moix de juillet lan mil III cent III^{XX} et XI. Pour ouvriez qui ont ouvrez pour conduire les crowieur des parroches qui ont ouvrez pour oster les grosse pierre et pour veudiez les crappin de daieire les vantz de la porte des Allements et pour plussieurs aultres choses..... 41 s. 2 d.

Le XI^e paiement fait le XXIII^e jour du moix de juillet lan mil III cent III^{XX} et XI. Pour ouvriez qui ont portez les clemion, cherriat et enging aultre la fosse le frerquement et mis en la grange en anlemur. Pour cherton qui ait cherroiez lesdite 5 fille[143] et pour plussieurs aultre choses 4 s. 1 d.

Le XII^e paiement fait le III^e jour du moix de septembre lan mil III cent III^{XX} et XI. Pour cherpanthiez qui ont ouvrez pour faire les paulz pour faire une vanne ou le paissage de boix est anchief du murtel du pont des mors. pour ouvrier qui ont encommanchiez a haiez lesdi paulz et pour plussieurs autres choses 8 £. 11 s. 10 d.

¹⁴¹ Corvéables des paroisses.

¹⁴² Foin, mauvaises herbes.

¹⁴³ Pièces de bois.

Le XIII^e paiement fait le X^e jour du moix de septembre lan mil IIII cent IIII^{XX} et XI.
Pour cherpanthiez qui ont ouvrez pour faire palz pour faire une faixenee[144] ou le passaige
de boix est anchief du murtelz du pont des mors et qui ont encor planchiez lesdi paulz.
Pour ouvriez qui ont haiez lesdi palz et pour plussieurs autres choses6 £. 13 s. 11 d.

Le XIII^e paiement fait le XVII^e jour du moix de septembre lan mil IIII cent IIII^{XX} et XI.
Pour cherpanthiez qui ont essis ung saippin jointant en lune des baires du Moyen Pont et fait
plussieurs paulz pour la faixennee qui est encommancie auchief du murtelz du pont des mors.
Pour ouvriez qui essiet ladite faixennee et pour plusieurs aultres chose4 £. 3 s.6 d.

Le XV^e paiement fait le XXIII^e jour du moix de septembre lan mil IIII cent IIII^{XX} et XI.
Pour ouvriez qui ont fait des faixin au bois Saint George pour faire la faixennee qui est
encommancie auchief du murtelz du pont des mors qui ont essis ledi faixin. Pour cherton qui
ont cheriez ledi faixin et la greve pour faire ladite faixennee et pour plussieurs aultres choses
.....4 £. 5 s. 4 d.

Le XVI^e paiement fait le dairnier jour du moix de septembre lan mil IIII cent IIII^{XX} et XI.
Pour ouvriez qui ont essis la faixennee qui est encommancie anchief du murtelz du pont des
mors. Pour cherton qui ont cherrier de la greve sur ladite faixennee et pour plussieurs aultres
choses72 s. 10 d.

Le XVII^e paiement fait le VIII^e jour du moix de decembre lan mil IIII cent IIII^{XX} et XI.
Pour ouvriez qui ont ouvrez pour essoire la faixennee qui est encommancie auchief du murtels
du pont des mors. Pour cherton qui ont cherriez greve et savellon pour ladite faixennee et
pour plussieurs autres choses12 £. 18 s. 6 d.

Le XVIII^e paiement fait le XVI^e jour du moix de decembre lan mil IIII cent IIII^{XX} et XI.
Pour ouvriez qui ont fait des faixin au bois Saint George pour essevire la faixennee qui est
encommancie auchief du murtel du pont des mors, pour ouvrier qui ont essis lesdi faixin.
Pour cherton qui ont cherrier greve et savellon sur ladite faixennee et pour plussieurs aultres
choses12 £. 15 d.

Le XIX^e paiement fait le XXII^e jour du moix de decembre lan mil IIII cent IIII^{XX} et XI.
Pour cherpentiers qui ont osteit tout fuer les 2 petit vantalz de la porte des allement.
Pour racowatour de tulle qui ont recouvrer tant sur la porte Serpenoize comme sur la porterie
du Ponthieffrois. Pour ouvriez qui ont fait des faixin au bois Saint George pour essevir la

¹⁴⁴ Fagots mis en place pour retenir la terre de la berge.

faixemee qui est encommanchie anchief du murtelz du pont des mors et pour plussieurs aultres choses 13 £. 2 s. 7 d.

Le XX^e paiement fait le V^e jour du moix de novembre lan mil IIII cent IIII^{XX} et XI. Pour ouvriez qui ont ouvrez pour essevir la faixainee qui est auchief du murtelz du pont des mors pour cherton qui ont cherrier greve et savellon sur ladite faixennee et pour plussieurs aultres choses..... 19 £. 23 d.

Le XXI^e paiement fait le XIX^e jour du moix de novembre lan mil IIII cent IIII^{XX} et XI. Pour ouvriez qui ont fait des faixin au bois Saint George pour encommanchie affaire ung faixemee anchief du murtels du Ponthieffroy. Pour cherton qui ont cherrie greve et savellon pour essevir la faixennee qui est anchief du murtelz du pont des mors et pour plussieurs autres choses 10 £. 9 s. 1 ang.

Le XXII^e paiement fait le XXVI^e jour du moix de novembre lan mil IIII cent IIII^{XX} et XI. Pour ouvriez qui ont abatus les paulz du salcis de Vallier[145], plantez et penez, qui ont fait des faixin au boix Saint Georges pour faire la faixainee qui est encommanchie anchief du murtel du Ponthieffroy et pour plussieurs aultres choses..... 4 £. 16 d.

Le XXIII^e paiement fait le ~~XXII~~ III^e jour du moix de decembre lan mil IIII cent IIII^{XX} et XI. Pour ouvriez qui ont fait des faixin au boix Saint George pour ouvriez sur la faixennee qui est encommanchie anchief du mertel du ponthieffroy et qui ont planteit et pennez les paulz qui estoient encor a planter au Saulcis dessus le Pont de Valliere. Pour 2 cherree despines pour peneir lesdi paulz et pour plussieurs aultres choses 75 s. 9 d.

Le XXIII^e paiement fait le X^e jour du moix de decembre, lan mil IIII cent IIII^{XX} et XI. Pour ouvriez qui ont fait des faixins au boix Saint George pour ouvrez sur la faixennee qui est encommanchie anchief du murtel du Ponthieffroy, qui ont essis ledi faixins et pour plussieurs aultres choses..... 70 s. 4 d.

Le XXV^e paiement fait le XVII^e jour du moix de septembre lan mil IIII cent IIII^{XX} et XI. Pour cherpanthiez qui ont encommanchie a ouvrez pour faire huix, fenestre et berbekainne sur les baire du Moyen Pont. Pour ouvriez qui ont ouvrez sur la faixennee qui est encommanchie anchief du murtel du Ponthieffroy et pour 600 planches a awe achittee pour provision et pour plussieurs aultres choses..... 25 £. 17 s. 5 d.

¹⁴⁵ Actuel quartier de la ville, au nord-est de l'enceinte.

Le XXVI^e paiement fait le XXIII^e jour du mois de decembre lan, mil III cent III^{XX} et XI.
Pour masson qui ont ouvrez pour faire ung bouchalz en lune des 2 tour du boulewairque de la
porte Serpenoize. Pour cherpanthiez qui ont encommancie affaire les gros paulz collise pour
mettre en la porte dudi boulewairq. Pour ouvriez qui ont encommanchiez a ouvrez pour reffaire
la haie du Ponthieffroy et pour plussieurs aultres choses..... 10 £. 13 s. 5 d.

Le XXVII^e paiement fait le dairien jour du mois de decembre lan mil III cent III^{XX} et XI.
Pour cherpanthiez qui ont ouvrez pour faire les paulz collisse pour mettre ala porterie de la
porte Serpenoize. Pour ouvriez qui ont encommanchiez affaire la haie du Ponthieffroy et pour
plussieurs aultres choses..... 8 £. 19 s. 9 d.

Le XXVIII^e paiement fait le VII^e jour du mois de janvier lan mil III cent III^{XX} et XI.
Pour masson et manovriez qui ont ouvrez pour murez 2 huix au baille du Ponthieffroy et qui
ont raicrovez plussieurs fenestre au petit baille qui est a la porte a Raymond daieire la tour des
pauxour, pour 18 pieces de plenne pierre pour ledi ouvraige. Pour cherpanthier qui ont ouvres
pour essoire les gros palz collisse de la poterie de la porte Serpenoize. Pour haiours qui ont
ouvres pour reffaire la haie du ponthieffroy et pour plussieurs aultres choses
..... 15 £. 6 s. 6 d. 3 ang.

Le XXIX^e paiement fait le XIII^e jour du mois de Janvier lan mil III cent III^{XX} et XI.
Pour cherpanthiez qui ont ouvres pour ferres les gros palz collisse de la porterie de la porte
Serpenoize. Pour ouvriez qui ont essevis la haie du Ponthieffroy, pour 3 cherree despine pour
ladite haie et pour plussieurs aultres choses..... 17 £. 6 s. 10,5 d.

Le XXX^e paiement fait le XXI^e jour du mois de Janvier lan mil III cent III^{XX} et XI.
Pour cherpanthiez qui ont ouvrez pour essoire les gros paulz coullice de la porterie de la porte
Serpenoize. Pour soieur qui ont soiez plussieurs piece de boix tant pour planche comme pour
quartiers, pour provision et pour plussieurs aultres choses 7 £. 13 s. 8 d. 1 ang.

Le XXXI^e paiement fait le XXVIII^e jour du mois de janvier lan mil III cent III^{XX} et XI.
Pour cherpanthiez qui ont ouvrez pour faire huix fenestre et berbekainne sur les baire du
Moyen Pont, pour 6 cherree despine pour faire II corroie en la haie du pont des mors et pour
plussieurs aultres choses..... 6 £. 8 s 3 d.

Le XXXII^e paiement fait le III^e jour du mois de febvier lan mil III cent III^{XX} et XI.
Pour masson et manovriez qui ont ouvrez pour essoire plussieurs blanche pierres pour mettre
des chaigne de fer en plussieurs lieu a loing des gros murs de la ville. Pour cherpanthiez qui

ont fait des berbekainne pour les II petite tournelle du Moyen Pont. Pour ouvrez qui ont fait une corroie aloing de la haie du pont des mors et pour plusieurs aultres choses
..... 16 £. 3 s. 2 d.

Le XXXIII^e paiement fait le XI^e jour du moix de febvrier an mil IIII cent IIII^{XX} et XI. Pour masson et manovriez qui ont ouvrez pour faire plusieurs cannonier au chaistel du pont des mors. Pour cherpanthierz qui ont mis ins[146] lung des 2 pont leven de la porte Saint Thiebault. Pour haiour qui ont ouvrez pour reffaire la haie de la porte Serpenoize et pour plusieurs aultres choses..... 20 £. 6 s.

Le XXXIII^e paiement fait le XVII^e jour du moix de febvrier lan mil IIII cent IIII^{XX} et XI. Pour masson et manovriez qui ont ouvrez pour mettre des blanches pierres en plusieurs lieu entour des gros murs de la ville, pour mettre des chesne de fer. Pour cherpanthiez qui ont essis le reluef et fait les appoie ou le pont leven de la porte Saint Thiebault solloit estre et pour plusieurs aultre choses 11 £. 15 s. 7 d.

Le XXXV^e paiement fait le XXV^e jour du moix de febvrier lan mil IIII cent IIII^{XX} et XI. Pour masson mortellier et manovriez qui ont ouvrez pour restoupper et muriez plusieurs crenelz sur les II boullwaircq de daier le Moyen Pont et fait des cannonier en lesdi crenels solloient estre. Pour cherpanthiez qui ont encommanchiez affaire une portatte pour cloire daier les murs endroit la tour que les pointre solloient tenir et pour plusieurs aultres choses.....
..... 9 £. 3 s.

Le XXXVI^e paiement fait le IIII^e jour du moix de mars lan mil IIII cent IIII^{XX} et XI. Pour masson mortelliers et manovriez qui ont ouvrez pour faire des cannoniers sur le boullwaircq au chief du Moyen Pont a la porte ver les pucelle et pour restopper plusieurs crenelz et fait des cannoniers au baille de dairiere lesdites pucelles. Pour cherpanthiez qui ont ouvrez pour faire une chambrette a lautre partie dudi Moyen Pont pour conchief coullewreneiz et abollestriez de mestier[147] est pour plusieurs aultres choses..... 14 £. 10 s.

Le XXXVII^e paiement fait le XI^e jour du moix de mars lan mil IIII cent IIII^{XX} et XI. Pour masson mortelliers et manovriez qui ont ouvrez pour faire des cannonier et pour restoupper les crenal du baille de daier les pucelles, pour 6 cheir de chaussine pour ledi ouvraige. Pour cherpanthier qui ont essevir la neuve chambre de sus le Moyen Pont, fait

¹⁴⁶ Le pont a certainement été démonté pour être refait en atelier.

¹⁴⁷ Il s'agit de la salle de tir du Moyen-Pont.

2 couchette pour ladite chambre et des degres pour mettre en la tour quairee qui est auchief
Moyen Pont et pour plussieurs aultres choses..... 19 £. 7 s. 10 d.

Le XXXVIII^e paiement fait le XVII^e jour du moix de mars lan mil IIII cent IIII^{XX} et XI.
Pour masson morteliers et manovries qui ont ouvrez pour faire des cannonier et pour
restopper les crenelz du baille de daier les pucelle, pour 7 cheir de chassine fait pour ledi
ouvraige comme pour encommanciez a regraweir et repourgitter le curement du baille de la
porte Serpenoize, entre la tour Comoufle et ladite porte. Pour cherpanthiez qui ont fait des
bouchal et des avantey dessus pour mettre az 2 boullwaircque du Moyen Pont et pour
plussieurs aultres choses..... 30 £. 15 d.

Le XXXIX^e paiement fait le XXIII^e jour du mois de mars lan mil IIII cent IIII cent IIII^{XX} et
XI. Pour masson mortellier et manovriez qui ont encommenciez a ouvrez pour regraweir et
repourgitter le curement du baille de la porte Serpenoize qui est entre la tour Camoufle et
ladite porte et qui ont encor fait une chaminée et ung semant en la nueve chambrette qui est
anchief du Moyen Pont. Pour cherpanthierz qui ont fait une nueve portette pour le baille de
daier les pucelle et pour plussieurs aultres choses 38 £. 5 s. 9 d.

Le XL^e paiement fait le dairien jour du moix de mars lan mil IIII cent IIII^{XX} et XI.
Pour masson mortelliez et manowriez qui ont ouvrez au curement du baille de la porte
Serpenoize pour 6,5 cheir de chaussine pour ledi ouvraige. Pour cherpanthiez qui ont ouvres
pour faire des bouchal et des avantey dessus et 2 boullwairq du Moyen Pont. Pour cherton
qui ont cheiriez pierre et savellon pour lesdis ouvraige et pour plussieurs aultres choses
..... 31 £. 9 s. 9 d.

Le XLI^e paiement fait le VI^e jour du moix de dapurils lan mil IIII cent IIII^{XX} et XII.
Pour masson mortelliers et manovries qui ont ouvres en curement du baille du foussel de la
porte Serpenoize qui est entre ladite porte et la tour Camoufle, pour X cheir de chaussine pour
ledi ouvraige. Pour cherpanthier qui ont ouvres pour essevir les 2 awantey dez 2 bouchalz des
boullwairque du Moien Pont. Pour cherton qui ont cherier pierre et savellon pour ledi
ouvraige et pour plussieurs aultres choses 49 £. 5 s. 4 d.

Le XLII^e paiement fait le XIII^e jour du moix dapurils lan mil IIII cent IIII^{XX} et XII.
Pour masson mortelliers et manovries qui ont ouvriers pour muriez regraweir et reporgiffte le
curement du foussel de la porte Serpenoize qui est entre ladite porte et la tour Camoufle,
pour 14 cheir de chaussine pour ledi ouvraige. Pour racowatour daikaille qui ont racouver la

chambre pendante de ladite porte. Pour chertou qui ont chertier pierre et savillon pour lesdis
ouvrage et pour plusieurs autres choses41 £. 4 s. 1 d.

Le XLIII^e paiement fait le XXI^e jour du mois d'april lan mil III cent III^{XX} et XII.
Pour masson mortellier et manovries qui ont ouvres pour muriez regraweir et repourgitter le
curement du fossel de la porte Serpenoize qui est entre ladite porte et la tour Camoufle, pour
7 cheir de chaussine pour ledi ouvrage. Pour racowatour daiskaille qui ont recouvert la
chambre pendant ladite porte. Pour chertou qui ont cheirie pierre et savillon pour lesdis
ouvrages et pour plusieurs autres choses35 £. 4 s. 1 d.

Le XLIII^e paiement fait le XXVIII^e jour du mois d'april lan mil III cent III^{XX} et XII.
Pour masson mortellier et manovries qui ont ouvres pour muriez regraweir et repourgitter le
curement du fossel de la porte Serpenoize qui est entre ladite porte et la tour Camoufle,
pour 2 quartiers de chaussine pour la poterie de St Thiebault et pour plusieurs autres choses
.....9 £. 18 s. 3 d.

Le XLV^e paiement fait le V^e jour du mois de may lan mil III cent III^{XX} et XII. Pour masson
mortellier et manovries qui ont ouvres pour muriez regraweir et repourgitter le curement du
fosselz de la porte Serpenoize qui est entre ladite porte et la tour Camoufle et pour plusieurs
autres choses..... 10 £. 5 s. 8 d.

Le XLVI^e paiement fait XII^e jour du mois de mai lan mil III cent III^{XX} et XII. Pour masson
mortellier et manovries qui ont ouvres pour muriez regraweir et repourgitter le curement du
fosselz de la porte Serpenoize qui est entre ladite porte et la tour Camoufle pour lesdi
ouvrages. Pour chertou qui ont chertier pierre et savillon, pour 15 pieds quairel de blanche
pierre pour lesdi ouvrage et pour plusieurs autres choses32 £. 7 s.

Le XLVII^e paiement fait le XIX^e jour du mois de may lan mil III cent III^{XX} et XII.
Pour masson mortellier et manovries qui ont ouvres pour muriez regraweir et repourgitter le
curement du fosselz de la porte Serpenoize qui est entre ladite porte et la tour Camoufle,
pour 12 cheir de chaussine pour lesdi ouvrages. Pour chertou qui ont chertier pierres et
savillon pour ledi ouvrage. Pour cherpanthiez qui ont fait plusieurs huix, xeuille et bouchal
tout au baille de la porte Serpenoize comme pour la tour Camoufle et pour plusieurs autres
choses26 £. 13 s. 6 d.

Le XLVIII^e paiement fait le XXVI^e jour du mois de may lan mil III cent III^{XX} et XII.
Pour masson mortellier et manovries qui ont ouvres pour essevir de mureiez regawier et

reporgitter le curement du fossel de la porte Serpenoize qui est entre ladite porte et la tour Camoufle. Pour cherpanthier qui ont fait 2 tey sur 2 tornelle du baille de ladite porte. Pour racowatour qui ont recouvert les devant dite 2 tornelle. Pour ouvriez qui ont conduit les crowiour des paroches pour vendier le foussez de daier Saint Vincent et pour plussieurs aultres choses..... 15 £. 12 s. 2 d.

Le XLVIII^e paiement fait le second jour du moix de jung lan mil III cent III^{XX} et XII. Pour masson mortelliers et manovries qui ont ouvres pour muriez et raitournez et faire des canonières en la tour Camoufle, pour 2 journalt de boix achettez pour faire des faixin pour reffaire la vanne qui est devant la porte du pont des mors qui conduit hawe au fousssel pont des mors. Pour cherton qui ont cherrier piere et savellon pour les devant di ouvraige et pour plussieurs aultres choses..... 15 £. 18 s. 8 d.

Le L^e paiement fait le IX^e jour du moix de Juing lan mil III cent III^{XX} et XII. Pour masson mortellier et manovries qui ont ouvrez pour essevir les canonière de la tour Camoufle et qui ont remis a point les 2 couxe de entre les 2 porte de la porte Serpenoize, pour cherton qui ont cherrier piere et savellon pour lesdi ouvraiges et pour plussieurs aultres choses ..6 £. 10 s. 4 d.

Le LI^e paiement fait le XVI^e jour du moix de Jung lan mil III cent III^{XX} et XII. Pour ouvriez qui ont encommanchiez a reffaire et remettre a point la faixennee qui est devant la porte du pont des mors qui ont fait des faixin pour ladite faixennee. Pour pavour qui ont paves anchief du Moyen Pont et pour plussieurs aultres choses..... 62 s. 4 d.

Le LII^e paiement fait le XXX^e jour du moix de Jung lan mil III cent III^{XX} et XII. Pour ouvriez qui ont ouvrez pour reffaire et remettre a point la faixennee qui est devant la porte du pont des mors qui ont fait des faixins pour ladite faixennee et pour plussieurs aultres choses 10 £. 13 s. 8 d.

Le LIII^e paiement fait kle XXI^e jour du moix de juillet lan mil III cent III^{XX} et XII. Pour. ouvriez qui ont ouvrez pour reffaire et remettre a point la faixennee qui est devant la porte du pont des mors qui ont fait des faixins pour ladite faixennee et pour plussieurs aultres choses 15 £. 9 s. 6 d.

Le LIII^e paiement fait le XXV^e jour du moix de daoust lan mil III cent III^{XX} et XII. Pour cherpanthiez qui ont baire les rue a vault la ville et mis plussieurs paulz pour porter les chaine tant a Moyen Pont comme sur le pont Saint George. Pour serriez qui ont essis plussieurs chaisne tant sur lesdi pont comme aultres pont pour plussieurs chaisne achettee.

Pour cherton qui ont cherriez le boix pour lesdi baire. Pour ouvriez qui ont fait une petite haie
anchief du fosses devant la porte du pont des mors et pour plussieurs aultres choses.....
.....9 £. 4 s. 8 d.

Le LV^e paiement fait le dairnier jour du moix daoust lan mil III cent III^{XX} et XII.
Pour cherpanthiez qui ont baire lez rue a vault la ville et mis plussieurs paulz pour porter les
chaisne. Pour serriez qui ait essis lesdite chainne, pour plussieurs chaisne archittee.
Pour cherton qui ont cherriez le boix pour faire lesdi baire et pour plussieurs aultres choses
.....6 £. 3 s. 10 d.

Le LVI^e paiement fait le VII^e jour du moix de septembre lan mil III cent III^{XX} et XII.
Pour cherpanthiez qui ont ouvrez pour faire paulz pour substenir les chaisne en plussieurs lieu
avant la ville. Pour cherton qui ont cherriez lesdi palz. Pour serries qui ont essis lesdi chaisne
et pour plussieurs aultres choses74 s.

Le LVII^e paiement fait le III^e jour du moix de novembre lan mil III cent III^{XX} et XII.
Pour vairenez qui ait remis à point les vaires sait sur la porte en Maizelle comme a la porterie
de la dite porte. Pour serriez qui ont mis une chainne en la ruelle devant lospitaulz et pour
plussieurs aultres choses.....10 £. 9 s. 1 d.

Le LVIII^e paiement fait le XII^e jour du moix de jenvier lan mil III cent III^{XX} et XII.
Pour ouvriez qui ont rompus les glaices tant a Moien Pont comme au de Rimport et pour
plussieurs aultres choses.....26 £. 8 d.

Le LVIII^e paiement fait le XVI^e jour du moix de feburier lan mil III cent III^{XX} et XII.
Pour ouvriez qui ont verniez la haie du pont dez mors, la haie du Pontiffroy, la haie de la
porte Serpenoize et la haie de dairier Saint Lowy et pour plussieurs aultres choses
.....10 s. 2 d.

Le LX^e paiement fait le XI^e jour du moix de mars lan mil III cent III^{XX} et XII. Pour cherton
qui ont remmones la baire qui estoit sur le pont a saille et plussieurs aultrez planche et
marnien en la grange en Englemur et pour plussieurs aultres choses72 s. 1 d.

Comme montrent les tout les paiements devant droit a747 £. 3 s. 6,5 d.

Rest que le citeit doit audit gouvernours des comptent et rabaitus a toutes receptes
faite tant change de Jehan De Gorze comme de plussieurs uxenines et aultres receptes faite.

Et aulcy des compteit et rabatus les 6 s. 9 d. 3 ang que lesdi gouvernours donnent pour le rest du devant des compte qui fut fait le second jour du moix de juing lan mil III^C III^{XX} et XIII de sus le devandi compte et en jusques au jour de cest sur compte fait que lesdi goudenours ont plus paiet que ressus la somme de 5 s. 7 d. 3 ang. Laquelle dite somme on doit a Bertrand Allixandre.

Niant comptes toute receptes et missions faite en la maistrerie de Seigneur Andreu de Rinec chevalier. Cest compte fut fait le III^e jour du moix de Juing lan mil III^C III^{XX} et XIII.

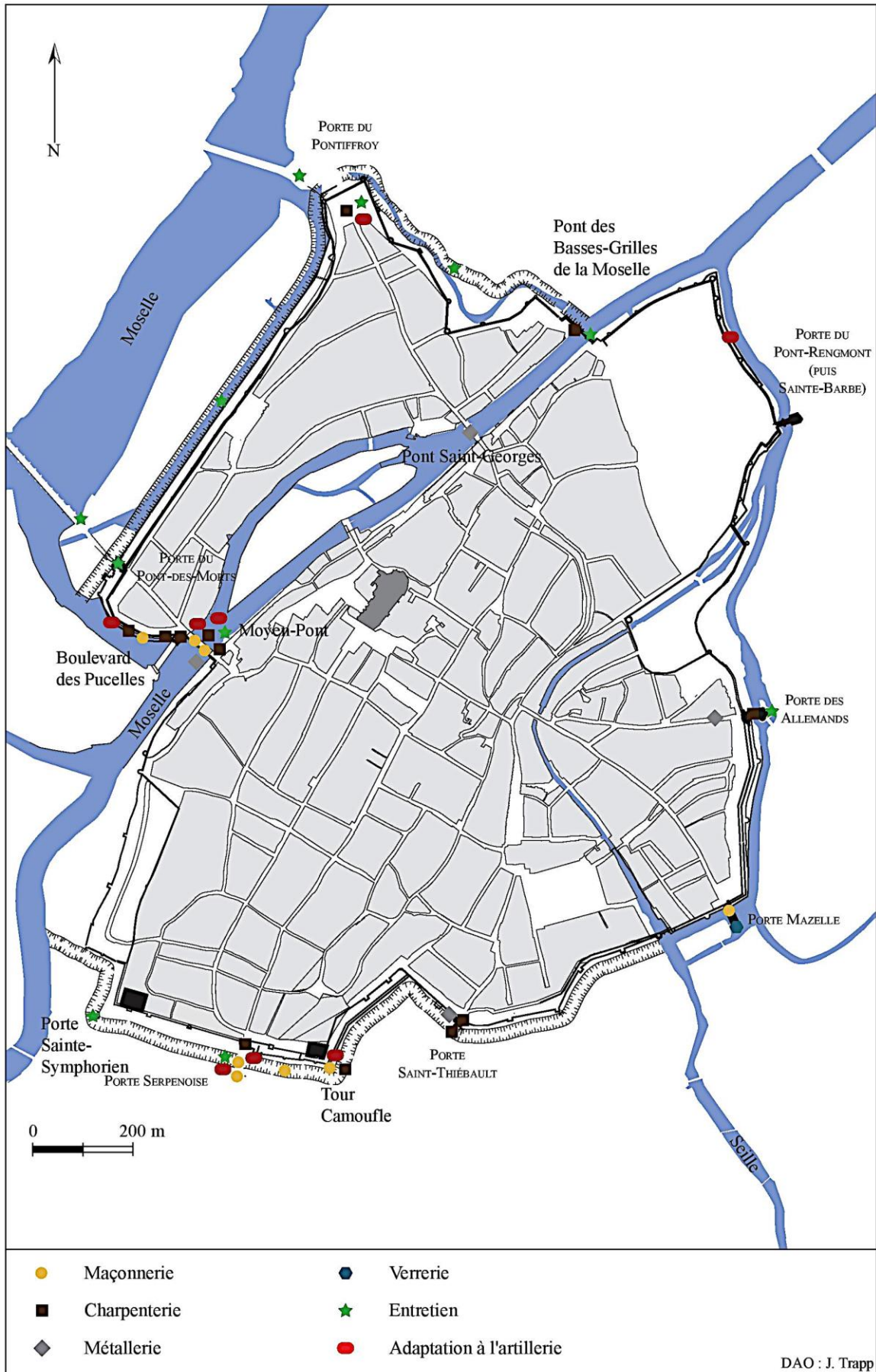


Figure 7 : Localisation des travaux dirigés par les Gouverneurs des Murs (1491 – 1493)

EE 30 - 1491-1493							
	Maçonnerie	Charpenterie (baires, couverture des toits etc.)	Entretien des ponts / vannes (baires, pieux etc.)	Entretien / nettoyage (fossés, haie etc.)	Adaptation à l'artillerie	Métallerie (serrures, hermes etc.)	Vitrerie
Moyen-Pont	X	X	X		X	X	
Pont Saint-Georges						X	
« <i>Nuef Pont</i> » (Rimport)		X	X				
Pont de bois de la porte Saint-Thiébault		X				X	
Pont de bois de la porte des Allemands		X					
Haie entre la porte du Pontiffroy et Rimport				X			
Haie derrière Saint- Louis				X			
Vanne des Pucelles		X			X		
Vanne du fossé du Pont- des-Morts		X					
Fossé du Pont-des- Morts				X			
Fossé de la porte Serpenoise jusqu'à la tour Camoufle	X						
Fossé de la porte des Allemands				X			
Fossé derrière Saint- Vincent				X			
Porte des Allemands							
Porte Mazelle	X						X
Porte Saint-Thiébault							X
Porte du Pontiffroy	X	X		X			
Porte du Pont-des-Morts				X			
Porte du Pont-Rengmont					X		X
Porte Serpenoise		X		X	X		
Poterne du Champ- Nemmerly							
Tour des Peintres		X					
Tour des Repenties	X				X		
Tour carré du Moyen- Pont		X					
Tour Camoufle		X			X		
Tour du boulevard de la Porte Serpenoise	X				X		

Tableau 7 : Travaux dirigés par les Gouverneurs des Murs (1491 – 1493)

AMM CC 616 (11-12) : COMPTE DÉTAILLÉ DES GOUVERNEURS DES MURS
(1^{ER} MARS 1494 – 14 MARS 1495)

[1^{er} feuillet, f^o 1r]

Le premier paiement fait en la maistre de seigneur Jehan Paipperelz le premier jour du moix de mars lan mil IIII^{Ct} IIII^{XX} et XIII. Pour cherpanthiez qui ont ouvrez pour reffaire lune dez baire de Raimport[148] que le neif guellement ait heu rompuent et pour plussieurs aultre chose comme sy apres senxuit.

A maistre Hannes le cherpanthiez pour 2 journee quil ait ouvrez sur ledi ouvraige pour [chacune] journee 2 s. 6 d. deniers vallent 3 s. 9 d.

Audi maistre Hannes pour une journee quil ait encor esteit pour viziteit le boix de la roialteit de previlleir 2 s. 6 d.

Item pour lez frais dudi maistre Hannes et de Lorant Adam qui ait esteit avec ledi maistre Hannes pour viziteit ledi boix 22 d.

A Hanry de Mery, a Jehan de Liege et a Jehan Daltey tuit 3 cheirpanthiez pour [3 ?] journee et demi que ung chacun deux ont ouvrez sur ledi ouvraige, pour chacune journee, 2 s.vallent 12 s.

A Lorant Adam pour [3 ?] journee [et demi ?] quil ait esteit sur ledi ouvraige et pour une journee quil ait esteit a boix avec ledi maistre Hannes, pour chacune journee 15 d. vallent 4 s. 1,5 d.

A Peltrin le cherton pour une voie quil ait cherrier a la cherrette pour monneir du mairien az dite baire de Raimport[149] 10 d.

[*En pied de page* :] 21,5 s.

¹⁴⁸ Pont des Basses-Grilles de la Moselle.

¹⁴⁹ *Ibid.*

[1^{er} feuillet, f^o 1v]

A Jehan Nolz le pauxour pour 2 nowelz de pannelz en xalz qui ait signiez, chacune journee pour faire dez allus[150] dessus pour reffaire la devant dite baire pour chacune journee 12 d. pour chacune nowelz vallent 3 s.[document incomplet].

A Jehan de Corney sergent..... 12 d.

A Berrtand Allixandre pour cestuit compte 4 s.[document incomplet].

Somme montent le premier paiement a29 s. 2,5 d.

[1^{er} feuillet, f^o 2r]

Le second paiement fait le VIII^e jour du moix de mars lan mil IIII^{Ct} IIII^{XX} et XIII. Pour pavour qui ont pavez [document incomplet] desouz la porte Serpenoize. Pour courdiez qui ont fait une nueve corde pour le sappins pendant dez baire du Moien Pont et pour plussieurs aultre choses comme sy apres senxuit.

A Pierre, a Amthieu et a Jehan de Charnie, tuit 3 pavour, pour 18 toize et ung quart de pavement quilz ont fait a ladite porte Serpenoize pour chacune toize 3 s. vallent..... 54 s. 9 d.

A Hanry le courdiez pour la devant dite corde quil ait fait pezant 13 livres chacune livres 7 d. vallent 7 s. 7 d.

A Jehan de Corney sergent..... 12 d.

A Bertrand Allixandre pour cestuit compte 5 s.

Somme montent le second paiement a 68 s. 4 d.

[2^e feuillet, f^o 1r]

Le III^e paiement fait le V^e jour du moix dapurilz lan mil IIII^{Ct} IIII^{XX} et XIII. Pour wallour qui ont vendut 25 sappins 164 chaivron et 4,5 cent de planche a awe, pour cherton qui ont cherriez les devant dite planche en Englemur et pour plussieurs aultre chose comme sy apres senxuit.

¹⁵⁰ Échafaudages.

A Hernint le wallour pour 24 saippins quil ait vanduit pour provision, pour chacun 12 s. vallent..... 14 s. 8 d.

A Glaude le wallour pour ung saippins de 80 piedz, pour 401 quarton de bonne planche a awe et pour 1 quarton de xon, et pour 28 chaivron achitteit pour provisions. Cest assavoir pour ledi sappins 62 s., pour chacun cent de planche 4 £., pour ledi xon 14 s. et pour chacun desdi chaivron 12 d. vallent.....22 £. 4 s.

A Peltrin le cherton pour 3 voie quil ait cherriez a tout son cheir tant pour monneir ledi grant saippins a Waissieulz[151]comme pour rammoneir lez devant di chaivron en la grange en Englemur, pour chacune voie 12 d. et pour 18 quartons de planche a awe quil ait encor cherriez en Englemur, pour chacun quartons 8 d. vallent 15 s.

Paier pour ung nowelz pour viziteit a tour dez baires de Raimport[152] et aloing de chambire [153]..... 12 s.

[*En pied de page* :] 37 £. [le reste de la somme est effacé]

[2^e feuillet, f^o 1v]

A maistre Hannes le cherpanthiez pour une journee quil ait esteit pour viziteit le boix de polz sur Saille 2 s. 6 d. et pour son chevalz et pour ces frais 5 s. vallent 7 s. 6 d.

A Jehan de Courney sergent..... 12 d.

A Jullien le serriez pour une cleif et pour une seire remise a point pour le porte Serpenoize 12 d., pour une seire remise a point por Mathieu Richair 18 d. et pour ung quarton de cloz pour les baire de Raimport [154] 6 d. vallent..... 3 s.

A Girair le Wallour pour 1 cent et 36 chaivron quil ait vandut pour chacun 12 d. vallent..... 6 £. 16 s.

Audi Peltrin le cherton pour 5 voie quil ait encor cherrier pour monneir lez devant di chaivron devant la grange en Englemur pour chacune voie 12 d. vallent..... 5 s.

¹⁵¹ Wassieux.

¹⁵² Pont des Basses-Grilles de la Moselle.

¹⁵³ Chambière.

¹⁵⁴ Pont des Basses-Grilles de la Moselle.

Audi maistre Hannes, a Nesuider, a Mathis, a Hanry, a Jaicomine de Briey, a Colignon son filz, a Noire Jehan, a Jehan de Hosin et a Jehan de Sollieure, tuit 9 charpanthier, pour 2 journee quil ont esteit pour abbaitre 50 piece de boix ez boix de Polz sur Saille^[155], pour chacune journee 2 s. 2 d. pour ung chacun deux vallent.....45 s.

A Bertrand Allixandre pour cestuit compte^[156] pour 3 journee quil ait esteit sur ledi ouvraige pour chacune journee 20 d.

[*En pied de page* :] 10 £. 2 s. 6 d.

[2^e feuillet, f^o 2r]

Somme montent le III^e paiement a47 £. 10 s. 6 d.

Le III^e paiement fait le XVIII^e jour d'apurilz lan mil III^{ct} III^{xx} et XIII. Pour cherpanthiez qui ont wilkairez plusieurs pieces de boix, pour soioir soiez^[157] pour faire dez bairon pour soioir qui ont soiez lesdi bairon pour plusieurs aultre choses comme su apres senxuit.

A groz Jehan et a Colignon de Briey ambdeu cherpanthiez pour 5 journee que ung chacun deux ont ouvrez sur ledi ouvraige, pour chacune journee 28 d. vallent.....23 s. 4 d.

A Hanry Lambellat et a Pierre le Truppiere, ambdeu manowriez, pour 3 journee que ung chacun deux ont ouvrez pour porter lez planche a awe et lez chaivron en la grainge en Englemur pour chacune journee 18 d. vallent.....9 s.

A Jehan lairouchour et a cez consors tuit soioir pour 27 voie chacune de 16 piedz quilz ont soiez en plusieurs pieces de chelne pour faire dez bairon22 s.

A Jehan de Corney sergent..... 12 d.

[*En pied de page* :] 55 s. 4 d.

¹⁵⁵ Port-sur-Seille.

¹⁵⁶ La mention « *pour cestuit compte* » est barrée.

¹⁵⁷ La mention « *pour soioir soiez* » est barrée. Il y avait en effet une répétition.

[2^e feuillet, f^o 2v]

A Pierre le cuxenier pour une journee quil ait ouvrez pour mettre a point lez planche et chaivron..... 18 d.

A Bertrand Allixandre pour 2 troncs de chelne quil ait vandut pour faire dez planche pour chacun troncs 8 s. vallent 16 s.

Audi Arcouchour pour 8 voie chacune de 13 piedz et pour 7 voie chacune de 13piedz quil ait encor soiez en lez devant dite 2 tronce, pour lez 2 piedz 7 ang. vallent 14 s. 8 d. 3 ang.

Pour Lorant Adam pour 3 journee quil ait ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune journee 18 d. vallent..... 4 s. 6 d.

A Bertrand Allixandre pour cestuit compte [158] pour 5 journee quil ait estoit sur lesdi ouvraige pour chacune journee 20 d. vallent..... 8 s.

[*En pied de page* :] 45 s. 3 ang.

Somme montent le IIII^e paiement a.100 s. 4 d. 3 ang. de laiqueille somme ille fault rabaitre 2 s. 4 d. pour une journee que Colignon de Briey ait deffaillit restent 4 £. 18 s. 3 ang.

[2^e feuillet, f^o 3r]

Le V^e paiement fait le XXVI^e jour du moix dapurilz lan mil IIII^{ct} IIII^{xx} et XIII. Pour ouvriez qui ont ancommancez a raiez les paulz qui sont en la rixiere en droit le moullin a vant pour 63 pieces de chelne et pour 36 penne achitee pour provision pour plusieurs aultres choses comme st apres senxuit.

A maistre Hannes le cherpanthiez pour 3 journee quil ait ouvrez sur ledi ouvraige pour chacune journee 2 s. 6 d. vallent 8 s. 9 d.

A Thomet, a Stouffe, a Glaude, a Xowave, a Nicuelas, a Nicolas et a Lorant, tuit 7 manovriez, pour chacune journee 18 d. pour ung chacun deux vallent 36 s. 6 d.

A Pletrin cherton pour 4 voie quil ait cherrier a tout son cheir pour monneir lenging planche et mairien pour faire lez allus pour raier lez devant di paulz, pour chacune voie 12 d., et pour 5 voie a la cherrette, pour chacune voie 8 d., vallent 7 s. 4 d.

¹⁵⁸ La mention « pour cestuit compte » est barrée.

A Chaivillatte pour 3 journee quil ait signiez 2 nowelz pour faire lesdi allus pour chacune
journee 12 d. pour chacune nowelz vallent 6 s.

A Estienne la grant Callatte pour 63 piece de chelne quil ait vanduit pour provision,
pour chacune piece 2 s. 6 d. vallent..... 7 £. 17 s. 6 d.

[*En pied de page* :] 10 £. 11 s. 1 d.

[2^e feuillet, f^o 3v]

A Hernint le wallour pour 36 penes quil ait vanduit achittee ~~pœur~~ pour provision,
pour chacune penne 3 s. 9 d. vallent 6 £. 15 s.

Paiet a 8 cheir de Polz sur saille[159], pour 12 cheir daippilley[160] et de praelz, pour 8 cheir
de bouxien[161], pour 14 cheir de chaminat[162] et de Longeville[163], et pour 5 cheir de
Mornville[164] qui ont amonez 4 piece de chelne dez boix de Polz sur Saille appartenant a
la citeit acrowe, auquelz di cheir ons ont donneit pour chacun desdi cheir 16 d. vallent
..... 62 s. 8 d.

A Clause le cherry pour 4 amene tonnes me quil ait fait pour raier lez devant di palz pour
chacune tonne 8 d. vallent 2 s. 3 d.

A Thomet, vairlet dudi maistre Hannes, et a Lorant Adam chacun pour demi journee quilz ont
ouvrez pour aidiez a deschergiez le boix de Polz sur Saille[165] cons ait amonez a
crowe[166]. Cest assavoir pour ledi Thomet 14 d. et pour ledi Lorant 9 d. vallent..... 24 d.

A Hanry le courdiez pour 4 nueve troussure quil ait fait pour raiez lez devant di paulz pezant
75 livres et pour une corde pour le Moien Pont, pour chacune livre 8 d. vallent 50 s.

Paiet pour 1,5 livre de grax pour engraxien lez engin..... 15 d.

A frère Nicole de saint Martin pour 3 journee quil ait ouvrez sur ledi ouvraige, pour chacune
journee 20 d. vallent 5 s.

¹⁵⁹ Port-sur-Seille.

¹⁶⁰ Éply.

¹⁶¹ Bouxières-sous-Froidemont.

¹⁶² Cheminot.

¹⁶³ Longeville-les-Cheminot.

¹⁶⁴ Morinville.

¹⁶⁵ Port-sur-Seille.

¹⁶⁶ Le bois a été transporté par des corvéables.

[*En pied de page* :] 12 £. 18 s. 6 d.

[2^e feuillet, f^o 4r]

A Jehan de Corney sergent..... [document incomplet, sans doute 12 d.]

A Bertrand Allixandre pour cestuit compte[167] pour 3 journee et demi quil esteit sur lesdi
ouvrage pour chacune journee 20 d. vallent..... 5 s. 10 d.

[*En pied de page* :] 6 s. 10 d.

Somme montent le V^e paiement a 23 £. 16 s. 5 d.

[3^e feuillet, f^o 1r]

Le VI^e paiement fait le X^e jour du moix de may lan mil IIII^{ct} IIII^{XX} et XIII.
Pour cherpanthiez qui ont ouvrez pour reffaire et remettre a point lez enging pour thiriez hors
de la rixier lez paulz qui sont endroit le moullin avant, pour ouvriez qui ont thirez hors lesdi
paulz, pour cherton qui ont encommanciez a cherriez dez bixe pierre pour lowraige dez baire
de Raimport[168] et pour plussieurs aultres choses comme sy apres senxuit.

A maistre Hannes le cherpanthiez pour 3 journee quil ait ouvrez sur lesdi ouvrage pour
chacune journee 2 s. 6 d. vallent 7 s. 6 d.

A Hanry et a Jehan, ambdeu vairlet dudi maistre Hannes, pour 3 journee que ung chacun deux
ont ouvrez sur lesdi ouvrage pour chacune journee 28 d. deniers vallent..... 24 s.

A Thomet, a Nicuelas, a Glaude, a Xowave, a Jehan Mathias et a Jehan Houzin et a
Lorant[169], tuit 6 manowriez, pour 2 journee que ung chacun deux ont ouvrez sur lesdi
ouvrage pour chacune journee 18 d. vallent..... 18 s.

A Lorant Adam, pour 4 journee quil ait ouvrez sur lesdi ouvrage, pour chacune journee 18 d.
vallent..... 6 s.

A Chaivilatte pour 4 journee quil ait signiez 2 nowelz pour raiez lesdi paulz pour chacune
journee 12 d. pour chacune nowelz vallent 8 s.

¹⁶⁷ La mention « *pour cestuit compte* » est barrée.

¹⁶⁸ Pont des Basses-Grilles de la Moselle.

¹⁶⁹ La mention « *a Lorant* » est barrée.

[*En pied de page* :] 53 s. 6 d.

[3^e feuillet, f^o 1v]

A Peltrin le cherton pour 22 thumeree et a Hennequin, pour 12 thumeree de bixe pierre quilz ont cherriez pour louvraige dez baire de Raimport^[170] pour chacun thumeree 8 d. vallent22 s. 8 d.

A Janjan le pairiour, pour 30 thumeree de bixe pierrez quil ait luvrez pour ledi ouvraige, pour chacune thumeree 6 d. vallent 15 s., decoy ille fault raibaittre 5 s. atant moin dez 50 s. 6 d. quil doit a la citeit, restent 45 s. 6 d. quil doit encor a la citeit et pour ledi Janjan a prez lesdi 5 s. raibaitus 10 s.

A Jullien le seriez pour ung lien quil ait fait pour le petit enging 12 d., pour 9crampont et pour ung bairez pour lavif de lenging pezant 43 livres, pour chacune livres 5 d., et pour ung chaappelz remis a point pour ledi avif, 2 s., vallent.....20 s. 11 d.

A Bertrand Allixandre pour 2 livres de grey quil ait livrez pour engrainxiez lez engings pour chacune livre 10 d. vallent..... 20 d.

A Hanry le courdiez pour 5,5 livres de courdelle quil ait livrez pour faire donner le conduit de la riviere a loing de chambire pour chacune livre 8 d. vallent 3 s. 8 d.

A Jehan de Corney sergent..... 12 d.

A Bertrand Allixandre pour 4 journee quil ait esteit sur lesdi ouvraige pour chacune journee 20 d. vallent 6 s. 8 d.

[*En pied de page* :] 66 s. 7 d.

[3^e feuillet, f^o 2r]

Somme montent le VI^e paiement a 6 livres ung denier de coy ille fault raibaittre 3 s. 6 d. pour une journee et demie que Hanry vairlet dudi maistre Hannes ait deffaillit restent 116 s. 7 d.

¹⁷⁰ *Ibid.*

[4^e feuillet, f^o 1r]

Le VII^e paiement fait le XVII^e jour du moix de may lan mil III^{Ct} III^{XX} et XIII. Pour cherpanthiez qui ont enkairez 2 pieces de boix pour faire dez haie a haier paulz, qui ont remis a point lez engings a haier paulz, qui ont encommanciez a partuxiez lez sappins pour faire une nueve baire daier la maixon que fuit a seigneur Nicole Grongnat, pour 2,5 cent de planche de xon achiteit pour provision. Pour ouvriez qui ont raiez lez paulz qui sont en la rixiere en droit le moullin a vant et pour plussieurs aultre choses comme sy aprez senxuit.

A maistre Hannes le cherpanthiez pour 3 journee quil ait ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune journee 2 s. 6 d. vallent 7 s. 6 d.

A groz Jehan a Jehan Daulteit ambdeu cherpanthiez pour 6 journee que ung chacun deux ont ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune journee 28 d. vallent 28 s.

A Jehan le cherpanthiez vairlet dudi maistre Hannes pour une journee quil ait ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune journee 28 d. vallent..... 2 s. 4 d.

A Jehan Cumin a Nicuelas a Glaude, a Xowabe, a Nicuelas le xou, tuit 5 manowriez, pour 6 journee que ung chacune deux ont ouvrez pour raiez lesdi paulz pour chacune journee 18 d. pour ung chacun deux vallent..... 45 s.

[*En pied de page* :] 4 £. 2s. 10 d.

[4^e feuillet, f^o 1v]

A Jehan Daiey pour 5 journee, a Jehan Houzin pour une journee, a Lorant Adam pour 6 journee et a Frère Nicole de saint Martin pour 4 journee que ung chacun deux ont ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune journee 18 d. vallent 24 s.

A Chaivillaitte pour 6 journee quil ait signiez 2 nowelz pour raiez lesdi paulz pour chacune journee 12 d. pour chacun nowelz vallent..... 12 s.

A Peltre le cherton pour 6 thumeree de bixe pierre quil ait cherrier pour louvraige dez baire de Raimport^[171], pour chacune thumeree 8 d. et pour 10 quarton de planche de xon quil ait encor cherrier a la porte a Kay^[172] pour chacun quarton 10 d. vallent..... 12 s. 4 d.

¹⁷¹ Pont des Basses-Grilles de la Moselle.

¹⁷² Poterne Akay à proximité de la poterne Chambière.

A Janjan le pairiour pour lez devant dite 6 thumeree de bixe pierre quil ait raiez pour lesdi ouvraige pour chacune thumeree 6 d. vallent.....3 s.

A Hanry le wallour pour 2,5 cent de planche de xon quil ait vanduit pour provision pour chacun, 13 s 6 d. [vallent..... 6 £. 15 s.

A Jehan Mathias le manowriez pour 4 journee quil ait ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune journee 18 d. vallent6 s.

[*En pied de page* :] 8 £. 12s. 4 d.

[4^e feuillet, f^o 2r]

A Jullien le serrier, pour 2 crampon, pour 2 janway et pour 6 chaiville de fair pour lez 2 enging a haier paulz et pour ung lien pezant 36 livres, pour chacune livres 5 d. et pour 4 crampon reffait 2 s. vallent..... 17 s.

A Hanry le cordiez pour 3 nueuve troussure quil ait fait pour raiez lez devantt di paulz pezant 71 livres pour chacune livrez 8 d. vallent.....47 s. 4 d.

Audi Hanry, pour une nueve corde quil ait fait pour lez pollion de couivre appartenant a maistre Hannes le cherpanthiez quil avoit presteit pour thirez hors lez paulz ait raiez laiquelle ait esteit rompuee pezant 11 livres, pour chacune livres 8 d. vallent.....7 s. 4 d.

A Jehan de Corney sergent..... 12 s.

A Bertrand Allixandre pour 6 journee quil ait esteit sur lesdi ouvraige pour chacune journee 20 d. vallent..... 10 s.

Somme montent le VII^e paiement a 17 £. 17 s. 10 d. de coy ille fault raibaittre 2 s. 4 d. pour une journee que Hanry vairlet dudi maistre Hannes ait defaillit restant 17 £. 15 s. 6 d.

[*En pied de page* :] 4 £. 2 s. 8 d.

[5^e feuillet, f^o 1r]

Le VIII^e paiement fait le XXVIII^e jour du moix de may lan mil IIII^{Ct} IIII^{XX} et XIII. Pour ouvriez qui ont raiez lez paulz de la rixier qui estoient endroit le moullin a avnt et pour

cherriez qui ait encrotteir^[173] 3 haie^[174] a haier paulz et pour plussieurs aultre chose comme sy apres enxuit.

A maistre Hannes le cherpanthiez pour 3 journee quil ait ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune journee 2 s. 6 d. vallent 7 s. 6 d.

A Nicquelas le tonnelier, a Glaude, a Xowabe, a Nicquelas le xou, a Jehan Daiey, a Janjan Mathis et a Lorant, tuit 7 manowriez, pour 3 journee que ung chacun deux ont ouvrez pour raier lesdi paulz pour chacune journee 18 d. pour ung chacun deux vallent..... 31 s. 6 d.

A Chaivillatte pour 3 journee quil ait signiez 2 nowelz pour raier lesdi paulz pour chacune journee 12 d. pour chacun nowelz vallent..... 6 s.

A Nicquelas le cherry pour 6 nueve crate quil ait mis sur 3 nueve haie, pour chacune crate 10 d. vallent..... 5 s.

Paiet pour une piece de boix pour faire dez tonne pour raier lesdi paulz 5 s.

[*En pied de page* :] 55 s.

[5^e feuillet, f^o 1v]

A Jullien le serriez pour 2 neuf crampont pezant 7 livres, pour chacune livres 5 d., pour 6crampont remis a point 3 s. et pour le ferrement de 6 pollie de boix pour lez enguing a haier palz 3 s. vallent..... 8 s. 11 d.

A Collignon le tournour pour 6 pollie de boix quil ait faut et pour 24 chaiville quil ait encor tornez pour lez enguing a haier paulz, pour chacune pollie 10 d. et pour chacune chaiville 1 d., vallent 7 s.

A Jehan Cholz le pauxour pour 2 journee quil ait ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune journee 18 d. vallent 3 s.

Audi Jehan Cholz pour 2 journee quil ait signiez ung nowelz de pannelz euxalz pour aidiez sur lesdi ouvraige pour chacune journee 12 d. vallent 2 s.

A Jehan de Corney sergent..... 12 d.

¹⁷³ Enfoncer profondément.

¹⁷⁴ Mouton pour enfoncer les pieux.

A Bertand Allixandre pour 3 journee quil ait esteit sur lesdi ouvraige pour chacune journee
20 d. vallent.....5 s.

Audi Bertrand pour 2 livres de grex quil ait luivrez pour engraxiez lez enguing pour chacune
livre 10 d. vallent..... 20 d.

[*En pied de page* :] 28 s. 7 d.

Somme montent le VIII^e paiement a4 £. 3 s. 7 d.

[6^e feuillet, f^o 1r]

Le VIII^e paiement fait le dairien jour du moix de may lan mil IIII^{ct} IIII^{xx} et XIII. Pour ouvriez qui ont deffait lez allus[175] a raier paulz qui estoient devant le moullin a vant pour monnez az baire de Raimport[176], qui ont encommanciez affaire lez allus pour ouvrez ausdite baire. Pour cherton qui ont cherrier lez enguings a haier paulz audite baire et pour plussieurs aultres choses comme sy apres senxuit.

A maistre Hannes le cherpanthiez pour 3 journee quil ait ouvrez sur lesdi ouvraige que
chacune journee 2 s. 6 d. vallent7 s. 6 d.

A Matheu Richair pour 2 journee quil ait ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune journee 2 s.
6 d. vallen5 s.

A Nicquelas le tonnelier, a Glaude, a Jehan Comin, a Nicquelas le xou, a Jehan Daiey, a Jehan Mathiat, a Jehan Cholz, a Lorant Chumin pour 3 journee et a Xowabe pour 2 journee que ung chacun deux ont ouvrez sur lesdi ouvraige, pour chacune journee 18 d. pour ung chacun deux, vallent.....39 s.

A Chaivillatte et a Jehan Cholz pour 3 journee que ung chacun deux ont signiez chacun ung
nowelz pour faire lez devant di allus pour chacune journee 12 d. pour chacun nowelz vallent
.....6 s.

Paier pour 2 piece de boix achittee pour provision. Cest assavoir lune desdite piece 4 s. 6 d. et
pour lautre 5 d. vallent.....4 s. 11 d.

[*En pied de page* :] 72 s. 5 d.

¹⁷⁵ Échafaudage.

¹⁷⁶ Pont des Basses-Grilles de la Moselle.

[6^e feuillet, f^o 1v]

A Tabary le clowetour pour 1 cent de cloz quil ait luivrez pour cloweir lez enguings.....2 s.

A Pletre le cherton pour 3 voie quil ait cherrier a tout son cheir pour monneir du mairien et lez enguings audite baire pour chacune voie 12 d. vallent 3 s.

A Jehan de Corney sergent..... 12 d.

A Bertrand Allixandre pour 3 journee quil ait esteit sur lesdi ouvraige pour chacune journee 20 d. vallent.....5 s.

[*En pied de page* :] 11 s.

Somme montent le VIII^e paiement a 73 s. 5 d.

[7^e feuillet, f^o 1r]

Le X^e paiement fait le VII^e jour du moix de juing lan mil III^{ct} III^{XX} et XIII. Pour cherpanthiez qui ont enkairez dez paulz pour haiez a tour dez arche de Raimport[177]. Pour ouvriez qui ont conduit lez crowiour dez paroiche[178] qui ont encommanciez a haier lez paulz entour desdite arche et pour plussieurs aultre choses comme sy apres senxuit.

A maistre Hannes le cherpanthiez pour 4 journee quil ait ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune journee 2 s. 6 d. vallent 10 s.

A Matheu Richair et a Hannes Chaussey pour 4 journee que ung chacun deux ont ouvrez pour conduire lez devant di crowiour a la haie, pour chacune journee 2 s. 6 d., pour ung chacun deux vallent 20 s.

A Nicuelas le tonnelier et a Jehan Cholz ambdeu manowriez pour 4 journee que ung chacun deux ont ouvrez pour aidiez a conduire lesdi crowiour, pour chacune journee 18 d. pour ung chacun deux vallent..... 12 s.

A Jehan le Noire et a Jehan le Liejoy, ambdeu cherpanthiez, pour 4 journee que ung chacun deux ont ouvrez pour enkairez de paulz pour chacune journee 28 d. vallent 18 s. 8 d.

A Hanry le cherpanthiez pour une journee quil ait ouvrez le seprmaine precedant..... 28 d.

¹⁷⁷ Pont des Basses-Grilles de la Moselle.

¹⁷⁸ Corvéables des paroisses.

[*En pied de page* :] 63 s.

[7^e feuillet, f^o 1v]

A Chaivillatte et a Jehan Cholz, pour 6 journee quilz ont signiez chacun ung nowelz pour faire lez devant di allus, pour chacune journee 12 d. pour chacun nowelz. Cest assavoir ledi Chaivillatte 2 journee et ledi Jehan Cholz 4 journee vallent.....6 s.

A Hanry le courdiez pour 2 nueve corde danguing a haier paulz et pour 24 tray quil ait luivrez pezant 80 livres, pour chacune livre 8 d. vallent..... 53 s. 4 d.

A Pierre de saint Marcque le marchault pour 9 feir de paulz quil ait fait pezant 115 livres avec lez cloz pour cloweir lesdi paulz pour chacune livre 5 d.vallent.....47 s. 11 d.

Paier pour 2 cherree de boix contenant 31 chaivron de chelne pour faire dez vantalz pour lez devant di ouvraige24 s. 6 d.

A Lorant Adam pour 4 journee quil ait ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune journee 18 d vallent.....6 s.

A Dediet Dabecourt et a Mangin son vairlet, ambdeu cherpanthiez, pour une journee que ung chacun deux ont ouvrez pour enkairez dez paulz, pour chacune journee 28 d., pour ung chacun deux vallent.....4 s. 7 d.

A Thille le manowriez pour 2 journee quil ait ouvrez pour rompre le mur de la poutairne qui est en pres dez dite baires pour cherrier parmey ladite poutairne pour chacune journee 18 d. vallent.....3 s.

[*En pied de page* :] 6 £. 15 s. 7 d.

[7^e feuillet, f^o 2r]

A Jullien le serrier pour 6 feir de paulz quil ait luivrez pezant 54 livres pour chacune livres 5 d., pour une nueve cleif pour la seire remise a point pour la porte Serpenoize 2 s., pour ung sercle pour lavif a raier paulz 2 s., et pour ung lien pour le piedz de lenguing a haier paulz 18 d. vallent.....28 s.

A Peltre le cherton, pour 18 voie quil ait cherrier a tout son cheir pour monneir dez pennes et dez paulz audite baire, pour chacune voie 12 d. et pour 2 voie a la cherrette pour monneir lez haie a cherry, pour chacune voie 8 d. vallent 19 s. 4 d.

A Bertrand Allixandre pour une livre de grex quil ait luivrez pour engraixier lez enguing
..... 10 d.

A Colignon le grant cherry pour 3 manche de martelz quil ait fait pour chacun 2 d, pour 3 cratte 3 meuyon et lez chaiville pour une haire a 6 homme pour tout 3 s. 6 d.

Audi Jullien le serrier pour 12 feir de paulz quil ait encor luivrez pezant 104 livres, pour chacune livre 5 d. vallent 43 s. 4 d.

A Tabary le clowetour pour 4 cent de pointe quil ait luivrez pour cloweir lez devant di feir de paulz, pour chacun cent 2 s. vallent 8 s.

A Jehan de Corney sergent..... 12 d.

[*En pied de page* :] 104 s.

[7^e feuillet, f^o 3r]

A Bertrand Allixandre pour 4 journee quil ait esteit sur lesdi ouvraige pour chacune journee 20 d. vallent..... 6 s. 8 d.

A Maithis Poutz pairour de Ranconnvalz pour 37 piece de blanche pierrez quil ait luivrez pour louvraige desdite baire contonant 230 piedz quairelz pour chacun piedz 7 d. vallent.....
..... 6 £. 14 s. 2 d.

A maire de Very et acez 3 vairlet pour 3 journee que ung chacun deux ont ouvrez pour abaitre ez boix de Very appartenant a la citeit 100 piéces de boix, pour chacune journee 18 d. pour ung chacun deux vallent 24 s.

A maistre Hannes le cherpanthiez pour 2 vairlet qui ont ouvrez chacun 4 journee pour aidiez abaitre ledi boix, pour chacune journee 2 s. 6 d. vallent 20 s.

[*En pied de page* :] 9 £. 4 s. 10 d.

Somme montent le X^e paiement a 24 £. 7 s 3 d. delai que ille somme ille fault raibaittre 3 s.
pour une penne que Gillat le Belz ait heu restent.....24 £. 3 s. 6 d.

[7^e feuillet, f^o 1r]

Le XI^e paiement fait le XIII^e jour du moix de juing lan mil III^{Ct} III^{XX} et XIII.
Pour cherpanthiez qui ont enkairez plussieurs paulz pour haier entour dez arche de
Raimport[179]. Pour ouvriez qui ont conduit lez crowiour dez paroiche pour haier lesdi paulz
et pour plussieurs aultres chose comme sy apres senxuit.

A maistre Hannes le cherpanthiez pour 6 journee quil ait ouvrez sur lesdi ouvraige pour
chacune journee 2 s. 6 d. vallent 15 s.

A Jehan vairlet dudi maistre Hannes pour 6 journee quil ont ouvrez sur lesdi ouvraige pour
chacune journee 28 d. vallent..... 14 s.

A Matheur Richaird et a Hannes Chaussey pour 6 journee que ung chacun deux ont ouvrez
pour conduire lez crowiour dez paroiche pour haiez lez devant di paulz, pour chacune journee
2 s 6 d. pour ung chacun deux vallent.....30 s.

A Lorant Adam pour 6 journee quil ait ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune journee 18 d.
vallen.....9 s.

Paiet pour 4 cheir Davancey[180], pour 3 cheir de xeulle[181], pour 3 cheir de
retoufait[182] pour 2 cheir de Glatigny[183], pour 2 cheir de Chairley[184], pour 6 cheir de
Rippeney[185], pour 3 cheir de Nowesseuille[186], pour 1 cheir de Villeir a lorine[187], pour
6 cheir de Bourney[188] et de la Bellestanche[189], pour 4 cheir de Coincey[190], de
Coullenvey[191] et Dabegney[192], pour 1 cheir de Nowilley, pour 1 cheir bourde a

¹⁷⁹ Pont des Basses-Grilles de la Moselle.

¹⁸⁰ Avancy.

¹⁸¹ Chieulles.

¹⁸² Retonfey.

¹⁸³ Glatigny.

¹⁸⁴ Charly-Oradour.

¹⁸⁵ Rupigny.

¹⁸⁶ Noisseville.

¹⁸⁷ Villers l'Orne.

¹⁸⁸ Borny.

¹⁸⁹ Belletanche.

¹⁹⁰ Coincy.

¹⁹¹ Collembey.

Valliere[193], pour 1 cher de Sainte Barbe, pour 1 cher de Flanville, pour 2 cheir de Montoy[194] pour 1 cheir de Vaireney[195].

[En pied de page :] 68 s.

[7^e feuillet, f^o 1v]

Pour 2 cheir dantilly[196], pour 2 cheir doxen[197], pour 5 cheir de maiey[198] et de Vantoulz[199], pour 3 cheir de Faillit[200], pour 2 cheir de Rudange[201], pour 2 cheir de Vaillier[202], pour 1 cheir de poix[203], pour 2 cheir de Servigney[204]et pour 3 cheir de Rupeluiguen[205],pour chacun cheir 16 d. vallent4 £. 8 s.

A Jullien le serriez pour ung feir de paulz quil ait luivrez pezant 85 livres pour chacune livres 5 d. vallent.....35 s.

A Tabary le clowitour pour 1 cent de cloz quil ait livrez pour lesdi ouvraige..... 16 d.

A Pletre le cherton pour 8 voie quil ait cherrier a tout son cheir pour monneir dez paulz a baire de Rainport[206] pour chacune voie 12 d. vallent 8 s.

A Jehan Cholz pour 3 journee quil ait signiez ung nowelz pour monneir lez paulz sur le lieu pour chacune journee 12 d. vallent..... 3 s.

A Hanry le courdiez pour une nueve corde de haie quil ait luivrez pezant 46 livres pour chacune livre 8 d. vallent.....27 s. 4 d.

Paier pour ung feir de paulz achitteit 18 d.

¹⁹² Aubigny.

¹⁹³ Vallière.

¹⁹⁴ Montoy-Flanville.

¹⁹⁵ Verny.

¹⁹⁶ Antilly.

¹⁹⁷ Olgy.

¹⁹⁸ Mey.

¹⁹⁹ Vantoul.

²⁰⁰ Faily.

²⁰¹ Russange.

²⁰² Vallières.

²⁰³ Poixe.

²⁰⁴ Servigny-les-Raville.

²⁰⁵ Roupeldange ?.

²⁰⁶ Pont des Basses-Grilles de la Moselle.

A Bertand Allixandre pour 6 journee quil ait esteit sur lesdi ouvraige pour chacune journee
20 d. vallent..... 10 s.

[7^e feuillet, f^o 2r]

Somme montent le XI^e paiement a..... 12 £. 4 s. 2 d.

[9^e feuillet, f^o 1r]

Le XII^e paiement fait le XXI^e jour du moix de Jung lan mil IIII^{Ct} et IIII^{XX} et XIII. Pour chepanthiez qui on essis lez chaappelz sur lez paulz con ait haiez devant lez pointe dez arche de Raimport[207]. Pour ouvriez qui ont raiez une partie dez paulz dez allus de desoubz lune dez dite arche pour paisser les nief et pour plussieurs aultres choses comme sy apres senxuit.

A maistre Hannes le cherpanthiez pour 5 journee quil a ouvrez sur lesdi ouvraige, pour chacune journee 2 s. 6 d. deniers vallent..... 12 s. 6 d.

A Matheu Richair pour 3 journee quil ait ouvrez sur lesdi ouvraige, pour chacune journee 2 s. 6 d. deniers vallent 7 s. 6 d.

A Jehan vairlet dudi maistre Hannes pour 5 journee quil ait ouvrez sur lesdi ouvraige, pour chacune journee 28 d. vallent..... 11 s. 8 d.

A Nicuelas le tonnelier et a Lorant, ambdeu manowriez, pour 8 journee quil ait ouvrez pour aidiez a raier lesdi paulz, pour chacune journee 18 d. pour ung chacun deux. Cest assavoir ledi Nicuelas 3 journee et ledi Lorant 5 journee vallent 12 s.

A Jehan Cholz pour 5 journee quil ait signiez ung nowelz pour raier lesdi paulz, pour chacune journee 12 d. vallent..... 5 s.

Paier pour ouvriez qui ont conduit lez cheir dez villaige qui ont ammoneiz acrowe le boix de Very.

[*En pied de page* :] 63 s. 8 d.

²⁰⁷ Pont des Basses-Grilles de la Moselle.

[9^e feuillet, f^o 1v]

Paier pour 3 cheir de Vegey [208], pour 3 cheir de Choibey[209], pour 2 cheir de Malleroy[210], pour 2 cheir de Saury[211], pour 2 cheir de Maixy[212] et pour 3 cheir de Verniey[213], pour 1 cheir Dallexey[214] et pour 2 cheir de Canrey[215] pour chacun cheir 16 d. vallent.....25 s. 4 d.

A Pletre le cherton pour 8 voie quil ait cherrier a tout son cheir, pour monneir du mairien az baire de Raimport[216], pour chacune voie 12 d. vallent 8 s.

A Thomet vairlet [de] Nicolay le cherpanthiez pour 2 journee quil ait ouvrez sur lesdi ouvraige, pour chacune journee 28 d. vallent.....4 s. 8 d.

A Jehan de Corney sergent..... 12 d.

A Bertrand Allixandre pour 5 journee quil ait esteit sur lesdi ouvraige, pour chacun journee 20 d. vallent..... 8 s. 4 d.

Somme montent le XII^e paiement a 116 s.

[*En pied de page* :] 47 s. 4 d.

[10^e feuillet, f^o 1r]

Le XIII^e paiement fait le XXVIII^e jour du moix de Juing lan mil IIII^{CT} et IIII^{XX} et XIII. Pour cherpanthiez qui ont fait les paulz et lez stippe pour mettre devant lez pointe dez arches de Raimport[217]. Pour ouvriez qui ont conduit a la haie lez crowiour dez paroiche pour haiez lesdi paulz et pour plussieurs aultres choses comme sy apres senxuit.

A maistre Hannes le cherpanthiez pour 4 journee quil ait ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune journee é s. 6 d. vallent..... 10 s.

²⁰⁸ Vigy.

²⁰⁹ Sorbey.

²¹⁰ Malroy.

²¹¹ Sanry sur Nied

²¹² La Maxe.

²¹³ Verny.

²¹⁴ Dalstein

²¹⁵ Sanrey-les-Vigy.

²¹⁶ Pont des Basses-Grilles de la Moselle.

²¹⁷ *Ibid.*

A Jehan vairlet dudi maistre Hannes pour 3 journee quil ait ouvrez sur lesdi ouvraige, pour
chacune journee 28 d. vallent..... 7 s.

A Matheu Richair pour 3 journee quil ait ouvrez pour conduire lesdi crowiour a la haie, pour
chacune journee 2 s. 6 d. vallent 7 s. 6 d.

A Lorant Adam pour 4 journee et a Jehan Cholz pour 3 journee quilz ont ouvrez sur lesdi
ouvraige pour chacune journee 18 d. vallent..... 10 s. 6 d.

[*En pied de page* :] 35 s.

[10^e feuillet, f^o 1v]

Audi Jehan Cholz pour 4 journee quil ait signez ung nowelz pour aidiez sur lesdi ouvraige
pour chacune journee 12 d. vallent..... 4 s.

A Pletre le cherton pour 14 voie quil ait cherrier a tout son cheir pour monner lez saippons du
champ baienne[218] devant la grange en Englemur, pour chacune voie 12 d. vallent..... 14 s.

A Tabary le clowetour pour 2 cent de pointe quil ait luvrez pour cloweir lez feir dez paulz,
pour chacun cent 2 s. vallent 4 s.

A Jehan de Corney sergent..... 12 d.

A Bertrand Allixandre pour 4 journee quil ait esteit sur lesdi ouvraige, pour chacune journee
20 d. vallent..... 6 s. 8 d.

[*En pied de page* :] 29 s. 8 d.

Somme montent le XIII^e paiement a 64 s. 8 d.

[Les 14^e, 15^e et 16^e paiements sont manquants]

[11^e feuillet, f^o 1r]

Le XVII^e paiement fait le XXVI^e jour du moix de Juillet lan mil IIII^{ct} IIII^{XX} et XIII.
Pour masson mortelliez et manowriez qui ont ouvrez pour esseoir dez chenalz de blanche
pierrez sur les terresse de la porte du pont Rengmont, pour 28,5 piedz de blanche pierrez pour

²¹⁸ Champ-à-Panne.

faire dez chenalz pour ledi ouvraige. Pour cherpanthiez qui ont essis lez chaïppelz sur les haults paulz devant lez pointe dez arche de Raimport[219], pour 1 xay et ½ quair daiquaille achitteit pour provision et pour plussieurs aultre choses comme sy apres senxuit.

A Hannes de Ranconval[220] et a Lussement ambdeu masson pour 2 journee que ung chacun deux ont ouvrez sur lesdi ouvraige, pour chacune journee 28 d. vallent.....9 s. 4 d

A Pieron grant Jehan le masson pour une journee quil ait ouvrez sur lesdi ouvraige, pour journee 20 d. vallent.....[somme manquant, mais *a priori* 20 d.]

A Thille le mortellier pour 3 journee quil ait ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune journee 20 d. vallent.....5 s.

A Lorant Adam pour 3 journee quil ait ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune journee 18 d. vallent.....4 s. 6 d.

A Jehan Cholz pour 3 journee quil ait signiez ung nowelz pour aidiez sur lesdi ouvraige pour chacune journee 12 d. vallent.....3 s.

[*En pied de page* :] 23 s.6 d.

[11^e feuillet, f^o 1v]

A groz Peltrin le masson pour 28,5 piedz de blanche pierrez quil ait luvrez pour faire des chenalz pour ledi pont Rengmont pour chacun piedz 4 d. [et 1 ang.] vallent.... 10 s. 8 d. 1 ang.

A maistre Hannes le cherpanthiez pour 3 journee quil ait ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune journee 2 s. 6 d. vallent7 s. 6 d.

A Jehan vairlet dudi maistre Hannes a Jehan Pletrin et a groz Jehan, tuit 3 cherpanthiez pour 3 journee que ung chacun deux ont ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune journee 28 d. pour ung chacun deux vallent.....21 s.

A Nicquelas Bouche le netteniez pour 1 xay et ½ quair daiquaille quil ait vanduit pour provision, pour ledi xay 72 s. et pour ledi ½ quair 7s . vallent79 s.

²¹⁹ Pont des Basses-Grilles de la Moselle.

²²⁰ Hannès de Ranconval, le fils d'Henri de Ranconval.

A Nicquelas et a Jaicob ambdeu cherton pour 6 voie quilz ont cherriez tant aquaille comme a devant dite pierrez blanche pierrez, pour chacune voie 9 d. vallent4 s. 6 d.

A Bertand Allixandre pour 1,5 quarte de pouldre semant quil ait luvrez pour ledi pont Rengmont 6 s.

[*En pied de page* :] 6 £. 8 s. 8 d. 1 ang.

[11^e feuillet, f^o 2r]

A Thiebault le marechault pour une ance de saille et pour une pointe de martelz quil ait reffait [document incomplet et somme manquante].

A Collignon le grant cherry pour 3 manche de martelz quil air fait pour chacun manche 2 d. vallent 6 d.

A Jehan vairlet [de] grant Jehan le masson pour une journee quil ait ouvrez sur lesdi ouvraige 28 d.

A Pletrin le cherton pour 5 voie quil ait cherrier a tout son cheir pour monneir du mairien az baire de Raimport, pour chacune voie 12 d. et 4 thumeree de sauellon quil ait encor cherrier, pour chacune thumeree 8 d. vallent..... 7 s. 8 d.

A Jehan de Corney sergent..... 12 d.

A Bertrand Allixandre pour 3 journee quil ait esteit sur lesdi ouvraige pour chacune journee 20 d. vallent..... 5 s.

Audi Bertrand pour 3 bichat de semint quil ait encor luvrez pour lesdi ouvraige 12 d.

Somme montent le XVII^e paiement a 8 £. 10 s. 2 d. 1 ang.

[12^e feuillet, f^o 1r]

Le XVIII^e paiement fair le second jour du moix dagoust lan mil IIII^{Ct} IIII^{XX} et XIII. Pour masson mortelliez et manowriez qui ont ouvrez pour remettre a point lez jointures dez terrese de la porte de pont Rengmont, pour 4 cheir de chaussine, pour ouvrez au curement du

fousselz de la porte dez Allement. Pour cherton qui ont cherriez pierrez et sauellon pour lesdi ouvraige et pour plussieurs aultres choses comme sy apres senxuit.

A Mausfenint le masson pour 5 journee quil ait ouvrez sur lesdis ouvraige pour chacune journee 28 d. vallent 11 s. 8 d.

A Pieron grant Jehan pour 5 journee quil ait ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune journee 20 d. vallent 8 s. 4 d.

A Thille le mortellier pour 5 journee quil ait ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune journee 20 d. vallent 8 s. 4 d.

A Lorant Adam pour 5 journee quil ait ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune journee 18 d. vallent 7 s. 6 d.

A Bertrand Allixandre pour une quarte de pouldre de sement quil ait luvrez pour lesdi ouvraige 4 s.

A Janjan le pairiour pour 4 cheir de chaussine quil ait luvrez pour lesdi ouvraige pour chacun cheir 12 s. vallent[221], et pour 6 thumeree de pierrez quil ait encor luvrez pour lesdi ouvraige pour chacune thumeree 6 d. vallent 51 s.

[*En pied de page* :] 4 £. 10 s. 10 d.

[12^e feuillet, f^o 1v]

A Peltre le cherton pour 6 thumeree de bixe pierrez et pour 13 thumeree de sauellon quil ait cherrier pour lesdi ouvraige pour chacune thumeree 8 d. vallent 13 s. 4 d.

A Jehan de Corney sergent 12 d.

A Bertrand Allixandre pour 5 journee quil ait esteit sur lesdi ouvraige pour chacune journee 20 d. vallent 8 s. 4 d.

[*En pied de page* :] 22 s. 8 d.

Somme montent le XVIII^e paiement a 113 s. 6 d.

²²¹ La mention « *valent* » est barrée.

[13^e feuillet, f^o 1r]

Le XVIII^e paiement fait le VIII^e jour du moix dagoost lan mil IIII^{ct} IIII^{XX} et XIII. Pour masson mortellier et manowriez qui ont encomanciez a ouvrez au curement de foussez de la porte dez Allement en droit la fontaine a 12 duictz[222], pour 1 cheir de chaussine pour ledi ouvraige. Pour cherpanthiez qui ont fait une portate en la poutairne dez baire de Raimport[223]. Pour cherton qui ont cherrier pierrez et sauellon pour lesdi ouvraige et pour plussieurs aultres choses comme sy apres senxuit.

A Moussement et a Nicuelas de la Grainge, ambdeu masson, pour 6 journee que ung chacun deux ont ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune journee 2 s. 6 d. pour ung chacun deux vallent 30 s.

A Pieron grant Jehan le masson pour 6 journee quil ait ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune journee 20 d. vallent 10 s.

A Thille le mortellier pour 6 journee quil ait ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune journee 20 d. vallent 10 s.

A Jehan le taillour et a Lorant ambdeu manowriez pour 6 journee que ung chacun deux ont ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune journee 18 d. vallent 18 s.

[*En pied de page* :] 68 s.

[13^e feuillet, f^o 1v]

A Janjan le pairiour pour 1 cheir de chaussine quil ait luivrez pour ledi ouvraige pour ledi cheir 12 s. et pour 18 thumeree de bixe pierrez quil ait encor luivrez pour chacune thumeree 6 d. vallent 26 s.

A gros Jehan et a Pierrez de lordenance, ambdeu cherpanthiez, pour 3 journee que ung chacun deux ont ouvrez pour faire la devant dite portate pour chacune journee 28 d. pour ung chacun deux vallent 14 s.

A Burthenin Gaudelz et a Colignon Paixelle, ambdeu manowriez, pour 4 journee que ung chacun deux ont ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune journee 18 d. vallent 12 s.

²²² Fontaine avec douze jets.

²²³ Pont des Basses-Grilles de la Moselle.

A Peltre le cherton pour 26 thumeree de bixe pierrez et pour 50 thumeree de sauellon quil ait cherrier pour lesdi ouvraige pour chacune thumeree 8 d. vallent50 s. 8 d.

A Jaicob le cherpegney pour 3 hot de salz quil ait luivrez pour pourteir lez pierrez pour chacune hat 8 d. vallent2 s.

A grant Jehan le masson pour 4 journee quil ait esteit sur lesdi ouvraige pour chacune journee 2 s. 6 d. vallent10 s.

[*En pied de page* :] 114 s. 8 d.

[13^e feuillet, f^o 2r]

A Jehan de Corney sergent.....12 d.

A Bertrand Allixandre pour 6 journee quil ait esteit sur lesdi ouvraige pour chacune journee 20 d. vallent.....10 s.

[*En pied de page* :] 11 s.

Somme montent le XIX^e paiement a.....9 £. 13 s. 8 d.

[14^e feuillet, f^o 1r]

Le XX^e paiement fait le XVI^e jour du moix dagoost lan mil IIII^{Ct} IIII^{XX} et XIII. Pour masson mortellier et manowriez qui ont ouvrez au curement sou fousselz de la porte dez Allement en droit la fontaine a 12 duitz^[224] et qui ont encommanciez a ouvrez au curement du fousselz de la porte du pont Rengmont, pour 4 cheir de chaussine pour lesdi ouvraige. Pour cherton qui ont cherrier pierrez et sauellon pour lesdi ouvraige et pour plusieurs aultre chose comme sy apres senxuit.

A grant Jehan le masson pour 2 journee quil ait ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune journee 2 s 6 d. vallent5 s.

A Moussemint, a Nicuelas de la grainge et a Claussequin, tuit 3 masson, pour 5 journee que ung chacun deux ont ouvrez sur lesdi ouvraige, pour chacune journee 2 s. 6 d., pour ung chacun deux vallent.....37 s. 6 d.

²²⁴ Fontaine avec douze jets.

A Pieron, filz dudi grant Jehan pour 5 journee quil ait ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune
journee 20 d. vallent.....8 s. 4 d.

A Thille le mortellier pour 5 journee quil ait ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune journee
20 d. vallent.....8 s. 4 d.

A Jehan le taillour, a Burthenin Gaudelz, a Colignon Paixelle et a Lorant tuit 4 manowriez
pour 5 journee que ung chacun deux ont ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune journee 18 d.
pour ung chacun deux vallent.....30 s.

[*En pied de page* :] 4 £. 9 s. 2 d.

[14^e feuillet, f^o 1v]

A Burthenin Fornez le chaulfournez pour 4 cheir de chaussine quil ait luvrez pour lesdi
ouvraige pour chacun cheir 12 s. vallent.....48 s.

A Pletre le cherton pour pour 3 voie a cheir pour chacune voie 12 d. pour 15 thumeree de bixe
pierrez et pour 38 thumeree de sauellon quil ait cherrier pour chacune thumeree 8 d. vallent
.....38 s. 4 d.

A Janjan le pairiour pour 15 thumeree de bixe pierrez quil ait luvrez pour lesdi ouvraige pour
chacune thumeree 6 d. vallent.....7 s. 6 d.

A Jullien le serrier, pour 3 augon mis en ploncq pour raloingiez la chainne pour ung annelz
pour substenir ladite chainne et pour 6 broiche tout pour la pourtate de la poutairne de
Raimport^[225] pezant 29 livres, pour chacune livres 5 d., pour reffaire lez viez broiche pour
rechaussiez lez paire et pour lez 2 seire remuise a point 6 s. pour une broiche pour fermer la
chainne du bemvoulz et pour une cleif pour le Moien Pont 2 s. 6 d. vallent tout ensemble.....
.....20 s. 7 d.

A Tabary le clowetour pour ½ cent de groz cloz quil ait luvrez pour lez devant di ouvraige
.....2 s.

A Jehan de Corney sergent.....12 d.

Paiet pour chirer du sauellon.....3 s.

²²⁵ Poterne à proximité du pont des Basses-Grilles de la Moselle.

[*En pied de page* :] 117 s. 5 d.

A Bertrand Allixandre pour 5 journee quil ait esteit sur lesdi ouvraige pour chacune journee
20 d. vallent 8 s.

Somme montent le XX^e paiement a 10 £. 17 s. 11 d.

[15^e feuillet, il manque le f^o 1r]

[15^e feuillet, f^o 1v, 21^e paiement]

A Dediet de Chalmont et a groz Jehan ambdeu cherpanthiez pour 5 journee que ung chacun
deux ont ouvrez pour faire ledi tey pour chacune journee 28 d. vallent 23 s. 4 d.

A Thiebault le marchault pour ung lien mis sur une saille et pour 8 pointe de martelz pour ledi
lien 4 deniers et pour chacune pointe 1 d. vallent 12 d.

A Peltre le cherton pour 6 voie a cheir pour chacune voie 12 d. pour 4 thumeree de bixe
pierrez et pour 12 thumeree de sauellon quil ait cherrier pour chacune thumeree 8 d. vallent
..... 16 s. 8 d.

A Janjan le pairiour pour 4 thumeree de bixe pierrez quil ait luvrez pour lesdi ouvraige pour
chacune thumeree 6 d. vallent 2 s.

A Burtein Firmiez le chaulformiez pour 4,5 quarte de chaussine quil ait luvrez pour a haulte
saille pour chacune quarte 12 d. vallent 4 s. 6 d.

A Jehan de Corney sergent 12 d.

A Bertrand Allixandre pour 6 journee quil ait esteit sur lesdi ouvraige pour chacune journee
20 d. vallent. 10 s.

[*En pied de page* :] 58 s. 8 d.

[15^e feuillet, f^o 2r]

Somme montent le XXI^e paiement a 7 £. 2 s.

[16^e feuillet, f^o 1r]

Le XXII^e paiement fait le penultisme jour du moix dagoost lan mil III^{Ct} III^{XX} et XIII. Pour masson mortellier et manowriez qui ont ouvrez tant pour essoire lez chenalz de blanche pierre sur la tour dez mollin de la Haulte Saille comme pour restouppier plusieurs partuis sur la vanne de Waldronowe. Pour cherpanthiez qui ont essis ung tey sur ladite tour et pour plussieurs aultre choses comme sy apres senxuit.

A Grant Jehan le masson pour 2 journee quil ait ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune journee 2 s. 6 d. vallent 5 s.

A Lussement et a Jehan de Fontoy ambdeu masson pour 5 journee que ung chacun deux ont ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune journee 2 s. 6 d. vallent..... 25 s.

A Thille le mortellier pour 5 journee quil ait ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune journee 20 d. vallent 8 s 4 d.

A Jehan le taillour, a Burthenin Gaudelz, a Colignon Paixelle et a Lorant tuit 4 manowrier pour 5 journee que ung chacun deux ont ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune journee 18 d. vallent 30 s.

[*En pied de page* :] 68 s. 4 d.

[16^e feuillet, f^o 1v]

A Stevenin Formez le chaulfourniez pour 4 cheir de chaussine quil ait luivrez pour lesdi ouvraige pour chacun cheir 12 s. vallent..... 48 s.

A Nicuelas Flame et a Dediet vairlet dudi grant Jehan ambdeu masson pour 2 journee que ung chacun deux ont ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune journee 2 s. 6 d. vallent 10 s.

A Pletre le cherton pour 4 voie quil ait cherrier a tout son cheir pour chacune voie 12 d. et pour 62 thumeree de sauellon quil ait cherrier pour lez devant di ouvraige pour chacune thumeree de sauellon quil ait cherrier pour lez devant di ouvraige pour chacune thumeree 8 d. vallent 45 s. 4 d.

A Tabary le clowetour pour 3 cent de cloz de 12 d. le cent quil ait luivrez et pour 4 cent de cloz de 16 d. le cent quil ait encor livrez pour le devant di tey vallent 8 s. 4 d.

A Regualdin le manowriez pour une journee quil ait ouvrez pour mettre fondre la chaussine pour lez racowatour 20 d.

[*En pied de page* :] 6 £. 16 s. 8 d.

[16^e feuillet, f^o 2r]

A Jehan de Corney sergent 12 d.

A Bertrand Allixandre pour 5 journee quil ait esteit sur lesdi ouvraige pour chacune journee 20 d. vallent 8 s. 4 d.

[*En pied de page* :] 9 s. 4 d.

Somme montent le XXII^e paiement a 10 £. 14 s. 4 d.

[17^e feuillet, f^o 1r]

Le XXIII^e paiement fait le VI^e jour du moix de septembre lan mil IIIICt IIII^{XX} et XIII. Pour masson mortellier et manowriez qui ont ouvrez sur lez 2 tour dez moullin de la Haulte Saille. Pour cherpanthiez qui ont fait 2 nuef tey sur lesdite 2 tour pour raicowatour de tulle qui ont recouvert lesdite 2 tour et pour plussieurs aultre chose comme sy apres senxuit.

A grant Jehan le masson pour une journee quil ait ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune journee 2 s. 6 d. vallent 2 s. 6 d.

A Mausemint et a Jehan Fontoy ambdeu masson pour 8 journee quil ung chacun deux^[226], ont puivrez sur lesdi ouvraige pour chacune journee 2 s. 6 d. vallent 20 s.

A Thille le mortellier pour 6 journee quil ait ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune journee 20 d. vallent 10 s.

A Jehan le taillour, a Colignon Paixelle, a Regualdin, a George et a Lorant tuit 5 manowriez pour 6 journee que ung chacun deux ont ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune journee 18 d. pour ung chacun deux vallent 45 s.

²²⁶ La mention « *ung chacun deux* » est barrée.

A Dediet de Chalmont le cherpanthiez pour 2 journe quil ait ouvrez sur lesdi ouvraige pour
chacune journee 28 d. vallent.....4 s. 8 d.

[*En pied de page* :] 4 £. 2 s. 2 d.

[17^e feuillet, f^o 1v]

A Piersson Rizelz pour 2 cent de let quil ait luvrez pour letteir lez devant di 2 tey pour
chacun cent 4 s. vallent8 s.

A Pletre le cherton pour 2 voie quil ait cherrier a tout son cheir pour chacune voie 12 d. et
pour 15 thumeree de sauellon quil ait encor cherrier pour lesdi ouvraige pour chacune
thumeree 8 d. vallent 12 s.

A Tabary le clowetour pour 14 cent de cloz de lette pour chacun cent 6 d. pour 4 cent de cloz
de 12 d. le cent et pour 12 broiche de 2 ang. piece quil ait livrez pour lesdi ouvraige vallent
..... 11 s. 6 d.

A Jehan Compant et a Jehan de Louwy ambdeu racowatour pour 6 journee que ung chacun
deux ont ouvrez pour recouvir lez devant di 2 tey pour chacune journee 2 s. 6 d. vallent
.....30 s.

A Thiebault le marechault pour ung martelz rechaussiez et pour 3 pointe reffaitte pour tout 9 d.

A Hanry le tonnelier pour ung neuf fon quil ait mis en une saille 4 d.

[*En pied de page* :] 62s. 7 d.

[17^e feuillet, f^o 2r]

A Colignon le grant cherry pour 3 neuf mainche de martelz quil ait fait pour chacun manche
2 d. vallent..... 6 d.

A Jehan de Corney sergent..... 12 d.

A Bertrand Allixandre pour 6 journee quil ait esteit sur lesdi ouvraige pour chacune journee
20 d. vallent..... 10 s.

[*En pied de page* :] 11 s. 6 d.

Somme montent le XXIII^e paiement a 7 £. 16 s. 3 d.

[18^e feuillet, f^o 1r]

Le XXIII^e paiement fait le XIII^e jour de septembre lan mil III^{Ct} III^{XX} et XIII.
Pour masson mortelliez et manowriez qui ont ouvrez au boullewercque de la porte du pont
Rengmont pour restoupeir lez fandesse. Pour raicowatour de tulle qui ont recouvert le tey
pendant de la porte saint Thiebault, pour 2 000 tulle achitteit pour provision et pour plusieurs
aultre choses comme sy aprez senxuit.

A Moussemin le masson pour 5 journee quil ait ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune
journee 2 s. 6 d. vallent 12 s. 6 d.

A Thille le mortellier pour 5 journee quil ait ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune journee
20 d. vallent 8 s. 4 d.

A Jehan le taillour, a Colignon Paixelle, a Regualdin, a George et a Lorant tuit 5 manowriez
pour 5 journee que ung chacun deux ont ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune journee 18 d.
vallent 37 s. 6 d.

A Jehan Compant et a Jehan de Louwy ambdeu racowatour pour 5 journee que ung chacun
deux ont ouvrez a la devant dite porte pour chacune journee 2 s 6 d. vallent 25 s.

A Baudiez le tulliez pour 2 000 tulle quil ait livrez pour chacun millier 22 s. vallent 44 s.

[*En pied de page* :] 6 £. 7 s. 4 d.

[18^e feuillet, f^o 1v]

A Pletre le cherton pour 18 voie quil ait cherrier tant a tulle comme a sauellon pour chacune
voie 8 d. vallent 12 s.

A Colignon Fransoy et a Jehan Guelray, ambdeu racowatour, pour 6 journee quil ont ouvrez
sur lesdi ouvraige pour chacune journee 2 s. 6 d. vallent 15 s.

A Dediet de Chalmont le cherpanthiez pour une journee quil ait ouvrez a la porte saint
Thiébault pour retenir 4 sallure qui porte le tey dez murtrier que sont entre lez 2 porte dudi
saint Thiebault 28 d.

A Jehan Daubegney le chaulformiez pour 1 cherrette de chaussine quil ait livrez tant pour la porte Serpenoize comme pour la grange en Engelmur 6 s.

A Jaicob le chausseniez pour 4 quarte de chaussine quil ait livrez pour la porte du pont Rengmont pour chacune quarte 12 d. vallent..... 4 s.

A Thiebault le marechault pour 4 pointe de martelz et pour une oreille mise en une saille pour tout..... 8 d.

[*En pied de page :*] 40 s.

[18^e feuillet, f^o 2r]

A Tabary le clowetour pour 8 broiche chacune de 3 d., pour 3 cent de cloz de let de 6 d. le cent, pour ½ cent de cloz de 12 d. le cent et pour 5 broiche chacune d'1 d. quil ait livrez pour lez devant du ouvraige vallent..... 4 s. 5 d.

A Jehan de Corney sergent..... 12 d.

A Bertrand Allixandre pour 5 journee quil ait esteit sur lesdi ouvraige pour chacune journee 20 d. vallent..... 8 s. 4 d.

[*En pied de page :*] 13s. 9 d.

Somme montent le XXIII^e paiement a..... 9 £. 13 d.

[19^e feuillet, f^o 1r]

Le XXV^e paiement fait le XX^e jour du moix de septembre lan mil IIII^{Ct} IIII^{XX} et XIII. Pour masson mortellier et manowriez qui ont ouvrez au boullwaircque du pont Rengmont pour restoupeper plussieurs fandesse, pour raicowatour qui ont recouver sur la grainge en Englemur pour une cherrette de chaussine pour lesdi ouvraige et pour plussieurs aultre choses comme sy aprez senxuit.

A Maussonin et a Jehan de Fontoy ambdeu masson pour 6 journee que ung chacun deux ont ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune journee 2 s. 6 d. vallent..... 30 s.

A Thille le manowriez pour 6 journee quil ait ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune journee
20 d. vallent 10 s.

A Jehan le taillour, a Colignon Paixelle, a Regualdin et a Lorant, tuit 4 manowriez, pour
6 journee que ung chacun deux ont ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune journee 18 d.
vallen 36 s.

A Jehan Compant et a Jehan de Louwy ambdeu racowatour pour 6 journee que ung chacun
deux ont ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune journee 2 s 6 d. vallent..... 30 s.

A Piersson Ruzelz pour 3 quarton de let quil ait livrez pour lesdi ouvraige pour chacun
quarton 12 d. vallent..... 3 s.

[*En pied de page* :] 109 s.

[19^e feuillet, f^o 1v]

A Jehan Gaixien le racowatour pour 5 journee quil ait ouvrez sur la grange en Englmeur pour
chacune journee 2 s. 6 d. vallent 12 s. 6 d.

A Stevenin Formez le chaulfourniez pour une cherrette de chaussine quil ait livrez pour lesdi
ouvraige..... 6 s.

A Peltre le cherton pour 12 voie quil ait cherrier tant a tulle comme a sauellon pour chacune
voie 8 d. vallent 8 s.

A Thiebault le marchault pour 2 sercle mis sur une saille pour ung martelz rechaussiez et pour
3 pointe de martelz pour tout..... 15 d.

A Piersson Formez pour une $\frac{1}{2}$ quarte de chaussine quil ait livrez pour la grange en
Englemur 7 d.

Audi Stevenin Formez pour 2 quarte de chaussine quil ait encor livrez pour la porte du pont
Rengmont 2 s.

A Tabary le clowetour pour 1,5 cent de cloz de 12 d. le cent et pour 1 cent de cloz de let de
6 d. le cent quil ait livrez pour lez devant di ouvraige vallent 2 s.

[*En pied de page* :] 32 s. 4 d.

[19^e feuillet, f^o 2r]

Audi Piersson Ruzelz pour ung quarton de let quil ait encor livrez pour lesdi ouvraige.... 12 d.

Paiet pour poix pour une chenalz pour la pourterie du pont dez mors..... 4,5 d.

A Jehan de Corney sergent..... 12 d.

A Bertrand Allixandre pour 6 journee quil ait esteit sur lesdi ouvraige pour chacune journee
20 d. vallent..... 10 s.

[*En pied de page* :] 12 s. 4 d.

Somme montent le XXV^e paiement a 7 £. 13 s. 8,5 d.

[20^e feuillet, f^o 1r]

Le XXVI^e paiement fait le XXVIII^e jour du moix de septembre lan mil IIII^{Ct} et IIII^{XX}
et XIII. Pour masson mortellier et manowriez qui ont ouvrez au boullewaircque de la porte
du pont Rengmont. Pour raicouatour de tulle qui ont recouver lez pourterie du Ponthieffroy
pour 10 quarte de chaussine pour lesdi ouvraige et pour plussieurs aultres choses comme sy
aprez senxuit.

A Mausemint le masson pour 6 journee quil ait ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune
journee 2 s. 6 d. vallent 15 s.

A Thille le mortellier pour 6 journee quil ait ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune journee
20 d. vallent..... 10 s.

A Jehan le taillour, a Lambelz, a Jaicob et a Lorant, tuit 4 manowriez, pour 17 journee que
ung chacun deux ont ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune journee 18 d. [document
incomplet]. Cest assavoir ledi Jehan et Lorant chacun 6 journee, ledi Lambelz 2 journee et
ledi Jaicob 3 journee vallent..... 25 s. 6 d.

A Jehan Compant, a Jehan de Louwy et a Jehan Gaixien tuit 3 racouatour pour 3 journee que
ung chacun deux ont ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune journee 2 s. 6 d. vallent
..... 22 s. 6 d.

[*En pied de page* :] 73 s.

[20^e feuillet, f^o 1v]

A Stevenin Formez le chaulformiez pour 5,5 quarte de chaussine quil ait livrez pour lez devant di ouvraige pour chacune quarte 12 d. vallent 5 s. 6 d.

A Peltre le cherton pour 24 voie quil ait cherrier tant a tulle comme a sauellon pour chacune voie 8 d. vallent 16 s.

A Vriey le cherton pour 4 thumeree de sauellon quil ait cherrier pour lesdi ouvraige pour chacune thumeree 8 d. vallent 2 s. 8 d.

Palet a Maire de Very pour 3 journee quil ait conduit lez cheir qui ont ammezez acrowe plussieurs piece de boix dez boix de Very au grant Salcis 6 s.

A Piersson Formez le chaulformiez pour 4,5 quarte de chaussine quil ait livrez pour lesdi ouvraige pour chacune quarte 12 d. vallent 4 s. 6 d.

A Tabary le clowetour pour 8 broiche chacune de 2 ang., pour ½ cent de cloz de 12 d. le cent et pour 2 cent de cloz et 1 quarton daiquaille quil ait livrez pour lez devant di ouvraige vallent 19 d.

[*En pied de page* :] 36 s. 3 d.

[20^e feuillet, f^o 2r]

A grant Jehan le masson pour 2 journee quil ait esteit pour viziteiz lez devant di ouvraige pour chacune journee 2 s. 6 d. vallent 5 s.

A Janjan le pariour pour 2 cheir de chaussine quil ait livrez pour ledi pont Rengmont pour cheir 12 s. vallent 24 s.

A Colignon Paixelle le manowriez pour 2 journee quil ait ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune journee 18 d. vallent 3 s.

A Jehan de Corney sergent 12 d.

A Bertrand Allixandre pour 6 journee quil ait esteit sur lesdi ouvraige pour chacune journee 20 d. vallent 10 s.

[*En pied de page* :] 43 s.

Somme montent le XXVI^e paiement a 7 £. 12 s. 3 d.

[21^e feuillet, f^o 1r]

Le XXVII^e paiement fait le IIII^e jour du moix doctembre lan mil IIII^{Ct} et IIII^{XX} et XIII. Pour masson mortellier et manowriez qui ont ouvrez au boullwaircque de la porte du pont Rengmont et ez wauberge dez pont dudi pont Rengmont et pour plussieurs aultres choses comme sy aprez senxuit.

A grant Jehan le masson pour une journee quil ait esteit sur lesdi ouvraige.....
..... [pas de somme, document incomplet].

A Mausement et a Jehan du Fontoy, ambdeu masson, pour 4 journee que ung chacun deux ont ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune journee 2 s. 6 d. vallent..... 20 s.

A Thille le mortellier pour 3 journee quil ait ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune journee 20 d. vallent 6 s. 8 d.

A Jehan le taillour, a Colignon Paixelle et a Lorant, tuit 3 manowriez, pour 4 journee que ung chacun deux ont ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune journee 18 d. vallent 18 s.

A Pletre le cherton pour 8 voie quil ait cherrier a sauellon, pour chacune voie 8 d. vallent^[227] et pour 2 voie a cheir pour chacune voie 12 d. vallent 7 s. 4 d.

[*En pied de page* :] 54 s. 6 d.

[21^e feuillet, f^o 1v]

A Jehan de Corney sergent..... 12 d.

A Bertrand Allixandre pour 4 journee quil ait esteit sur lesdi ouvraige, pour chacune journee 20 d. vallent 6 s. 8 d.

[*En pied de page* :] 7 s. 8 d.

Somme montent le XXVII^e paiement a 2 £. 19 s. 8 d.

²²⁷ La mention « *vallent* » est barrée.

[22^e feuillet, f^o 1r]

Le XXVIII^e paiement fait le XI^e jour du moix doctembre lan mil IIII^{Ct} IIII^{XX} et XIII. Pour masson mortellier et manowriez qui ont ouvrez tant ez 2 tornelle comme ez wanberge dez pont du pont Rengmont pour 6,5 piedz quairelz de blanche pierrez pour faire 2 cannonièr a la dite porte. Pour cherton qui ait cherrier du sauellon pour lesdi ouvraige et pour plussieurs aultres choses comme sy aprez senxuit.

A Grant Jehan le masson pour une journee quil ait esteit sur lesdi ouvraige.....2 s. 6 d.

A Moussement et a Jehan de Fontoy, ambdeu masson, pour 6 journee que ung chacun deux ont ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune journee 2 s. vallent.....24 s.

A Thille le mortellier pour 6 journee quil ait ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune journee 18 d. vallent.....9 s.

A Jehan le taillour, a Colignon Paixelle et a Lorant tuit 3 manowriez pour 6 journee que ung chacune deux ont ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune journee 15 d. vallent22 s. 6 d.

A Thiebault le marchault pour 5 pointe de martel quil ait reffait pour chacune pointe 1 d. vallent.....5 d.

[*En pied de page* :] 58 s. 5 d.

[22^e feuillet, f^o 1v]

A Jullien le serrier pour une clanche a la main fournie et pour une cleif pour la baire et pourterie du pont Rengmont et une cleif pour lune dez pourterie de la porte Serpenoize pour tout.....3 s.

A Pletre le cherton pour 10 voie quil ait cherrier tant a growe comme a sauellon pour ledi pont Rengmont pour chacune voie 8 d. vallent.....6 s. 8 d.

A devant di grant Jehan le masson pour 6,5 piedz quairelz de blanche pierrez quil ait livrez pour faire 2 canonier audi pont Rengmont quil faut raibaitre audi Jehan dez 196 piedz quaire de blanche pierrez quil doit a la citeiet. Rest encore 189,5 pedz^[228] piedz quairelz de blanche pierrez que le grant Jehan doit a ala citeit[Pas de somme]

²²⁸ Le mot « *pedz* » est barré. Il s'agissait sans doute d'une erreur d'orthographe.

A Jehan de Corney sergent..... 12 d.

A Stevonin Formez le chaulfourniez pour 4 quarte de chaussine quil ait luivrez pour lez devant di ouvraige pour chacune journee 12 d. vallent..... 4 s.

A Hanry le tonnelier pour 2 fon quil ait mis en 2 saille pour chacune son 4 d. vallent 8 d.

[*En pied de page* :] 15 s. 4 d.

[22^e feuillet, f^o 2r]

A Bertrand Allixandre pour 6 journee quil ait esteit sur lesdi ouvraige pour chacune journee 20 d. vallent..... 10 s.

Somme montent le XXVIII^e paiement a 4 £. 3 s. 9 d.

[23^e feuillet, f^o 1r]

Le XXIX^e paiement fait le XVII^e jour du moix doctembre lan mil IIII^{Ct} IIII^{XX} et XIII. Pour masson mortellier et manowriez qui ont ouvrez pour assoire 2 canoniez au boullwaricque de la porte du pont Rengmont et faire une bouttee a la porterie du pont dez mors pour mettre ung let, pour 12 quarte de chaussine pour lesdi ouvraige. Pour cherton qui ont cherrier tulle pierrez et sauellon pour lesdi ouvraige et pour plussieurs aultres choses comme sy apres senxuit

A grant jehan le masson pour une journee quil ait viziteit lesdi ouvraige 2 s. 6 d.

A Maussement le masson pour 5 journee quil ait ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune journee 2 s. vallent 10 s.

A Thille le mortellier pour 5 journee quil ait ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune journee 18 d. vallent..... 7 s. 6 d.

A Jehan le taillour le manowriez pour 2 journee quil ait ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune journee 15 d. vallent..... 2 s. 6 d.

A Lorant Adam pour 5 journee quil ait esteit sur lesdi ouvraige pour chacune journee 15 d. vallent..... 6 s. 3 d.

[*En pied de page* :] 28 s. 9 d.

[23^e feuillet, f^o 1v]

A Stevenin Fornez le chaulfourniez pour 6 quarte de chaussine quil ait livrez pour lez raicounatour de tulle pour chacune quarte 12 d. vallent 6 s.

A Peltre le cherton pour 20 voie quil ait cherrier tant a tulle a pierrez comme a sauellon pour chacune voie 8 d. et pour 3 voie a cheir quil ait encor cherrier lez planche et mairien en la grainge en Englemur pour chacune voie 12 d. vallent 16 s. 4 d.

A Piersson Formez le chaulfourniez pour une cherratte de chaussine quil ait livrez pour la pourterrie du pont des mors 6 s.

A Jehan de Corney sergent 12 d.

A Bertrand Allixandre pour 5 journee quil ait esteit sur lesdi ouvraige pour chacune journee 20 d. vallent 8 s. 4 d.

[*En pied de page* :] 37 s. 8 d.

Somme montent le XXVIII^e paiement a.4 £. 66 s. 5 d.

[24^e feuillet, f^o 1r]

Le XXX^e paiement fait le XXV^e jour du moix doctembre lan mil IIII^{Ct} IIII^{XX} et XIII. Pour cherpanthiez qui ont fait ung neuf huise en lavif de la porte du pont Rengmont pour 3 cherree de boix achittee pour paulz et entretoize pour reffaire la haie de la porte Serpenoize et pour plussieurs aultres chose comme sy aprez senxuit.

A Dediet de Chalmont le cherpanthiez pour 6 journee quil ait ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune journee 2 s. vallent 12 s.

A Mausement le masson pour une journee quil ait ouvrez pour essevir la chambre de la baixe wairde du pont dez mors 2 s.

A Thille le mortellier pour 6 journee quil ait ouvrez tant audi pont dez mors comme en la grainge en Englemur pour chacune journee 18 d. vallent 9 s.

A Lorant Adam pour 5 journee quil ait ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune journee 15 d.
vallent..... 7 s. 6 d.

Paier pour les devant dite 3 cherree de boix achittee pour faire paulz et entretoize pour la
devant dite haie..... 18 s.

[*En pied de page* :] 48 s. 6 d.

[24^e feuillet, f^o 1v]

A Jehan Lermite pour 4 cherree depines quil ait livrez pour la porte Serpenoize pour chacune
cherree 5 s. vallent..... 20 s.

A Jehan Comptant le raicowatour pour une journee quil ait recouvert a la porterie du pont des
mor 2 s.

A Pletre le vairniez pour 5,5 piedz de nueve vairieres quil ait fait a la porte et a la porterie du
pont Rengmont 6 s.

A Jullien le serrier pour 2 chaigne remise a point, lune daiez lez frères Mineurs [229]et lautre
daier la tour de Ranconnvalt et pour une cleif et pour la seire romise a point pour la pourterie
dudi pont Rengmont 4 s., pour deffairez et reffairez et pour 6 nueve broiche pour le neuf huix
de lavif dudi pont Rengmont 8 s., et pour une nueve seire saillant et pour 2cleif pour ledi huix
6 s. vallent 18 s.

A Jehan de Corney sergent..... 12 d.

[*En pied de page* :] 49 s. 4 d.

[24^e feuillet, f^o 2r]

A Bertrand Allixandre pour 6 journee quil ait esteit sur lesdi ouvraige pour chacune journee
20 d. vallent..... 10 s.

Somme montent le XXX^e paiement a 4 £. 107 s. 10 d.

²²⁹ Les Frères Baudes.

[25^e feuillet, f^o 1r]

Le XXXI^e paiement fait le dairien jour du moix doctembre lan mil IIII^{Ct} IIII^{XX} et XIII. Pour cherpanthiez qui ont enkairez plussieurs pieces de boix pour reffaire le relleuf du pont de boix de la porte saint Thiébault. Pour haiour qui ont encommanchiez a reffaire la haie de la porte Serpenoize pour 7 cherree despine pour ladite haie et pour plussieurs aultres choses comme sy apres senxuit.

A Dediet de Chalmont et a Mangin Dabecourt, ambdeu cherpanthiez, chacun pour 4 journee et a Dediet Dabecourt pour 3 journee que ung chacune deux ont ouvrez pour ledi reluef pour chacune journee 2 s pour ung chacun deux vallent.....22 s.

A Methu Richair, a Jehan dez Moullin, a Jehan Cugin, a Piersson, a Hannes Chaussey et a Dediet Maillie, tuit 6 haiour, pour 107 toize de haie quilz ont fait et livrez a la porte Serpenoize, pour chacune toize 3 d. vallent.....26 s. 9 d.

A Jehan Lermite pour 7 cherree despine quil ait livrez pour ladite haie pour chacune cherree 5 s. vallent35 s.

A Thille et a Lorant chacun pour 4 journee et Axowabe et a Glaude, chacun pour une journee que ung chacun deux ont ouvrez pour servir lez devant di haiour pour chacune journee 15 d. pour ung chacun deux vallent..... 12 s. 6 d.

[*En pied de page* :] 4 £. 16 s. 3 d.

[25^e feuillet, f^o 1v]

A Colignon vairlet Dediet Dabecourt le cherpanthiez pour 3 journee quil ait ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune journee 18 d. vallent.....4 s. 6 d.

Paiet pour une cherree de loingue pour faire paulz et entretoize6 s 6 d.

A Bertrand Allixandre pour 18,5 cent de hay quil ait livrez pour faire la devant dite haie pour chacun cent 5 d. vallent..... 7 s. 9 d.

A Peltre le cherton pour 3 voie a cheir pour chacune voie 12 d. et pour une voie a la cherrette pour chacune voie 8 d. quil ait cherrier pour lez devant di ouvraige 3 s. 8 d.

A Jehan de Corney sergent..... 12 d.

A Bertrand Allixandre pour 4 journee quil ait esteit sur lesdi ouvraige pour chacune journee
20 d. vallent.....6 s. 8 d.

Somme montent le XXX^e paiement a6 £. 6 s. 4 d.

[26^e feuillet, f^o 1r]

Le XXXII^e paiement fait le VIII^e jour du moix de novembre lan mil IIII^{Ct} IIII^{XX} et
XIII. Pour cherpanthiez qui ont essis ung neuf reluef a la porte saint Thiébault. Pour haiour
qui ont essevis la haie de la porte Serpenoize et encommanchez affaire la haie daier saint
Lowy pour 20 cherree despine pour 3 cherree de loingue pour paulz et entretoize pour ladite
haie et pour plussieurs aultre chose comme sy aprez senxuit.

A Dediet et a Mangin Dabecourt, ambdeu cherpanthiez, chacun pour 5 journee et demi, a
Anthoine pour 5 journee et a Dediet de Chalmont pour 1 journee que ung chacun deux ont
ouvrez sur lesdi ouvraige, pour chacune journee 2 s. vallent.....34 s.

A Colignon, vairlet dudi Dediet Dabecourt, pour 5 journee et demi quil ait ouvrez sur lesdi
ouvraige, pour chacune journee 18 d. vallent.....8 s. 3 d.

A Jehan Berbiez et a Jehan la grant Ysaibelz ambdeu manowriez pour une journee que ung
chacune deux ont ouvrez la sepmainne precedant en la haie de la porte Serpenoize pour
journee 16 d. pour ung chacun deux vallent.....2 s. 8 d.

Paiet pour 3 cherree de langue pour lesdite haie17 s.

[*En pied de page* :] 56 s. 11 d.

[26^e feuillet, f^o 1v]

A Matheu Richair, a Jehan dez Moullin, a Jehan Cugnni, a Piersson, a Hannes Chaussez et a
Dediet Maillee, tuit 6 hahiour, pour 124 toize de haie quilz ont fait et livrez daier saint Lowy
pour chacune toize 3 d. vallent.....31 s. 3 d.

A Persson Maillee pour 5 journee et a Jehan le berbier pour 4 journee quil ont ouvrez pour
nettoiez lez doulle dez haiez pour chacune journee 16 d. vallent12 s.

A Thille et a Lorant ambdeu manowriez pour 5 journee et demie quilz ont ouvrez pour lesdi haieur pour chacune journee 15 d. vallent 13 s. 9 d.

A Jehan Lermite pour 19 cherree despines quil ait livrez pour lez devant dite haie pour chacune cherre 5 s. vallent 4 £. 15 s.

A Matheu Richair pour 25 cents de hay quil ait livrez pour lez devant dite haie pour chacune cent 5 d. vallent 10 s. 5 d.

A Gaudelz Lermite pour 5 cent de hay quil ait livrez pour lesdite haie pour chacun cent 5 d. vallent..... 2 s. 1 d.

[*En pied de page* :] 8 £. 4 s. 3 d.

[26^e feuillet, f^o 2r]

A Peltre le cherton pour 13 voie quil ait cherrier a cheir pour monneir le reluef a saint Thiébault pour chacune voie 12 d. vallent 13 s.

A Jehan de Corney sergent..... 12 d.

A Bertrand Allixandre pour 5 journee quil ait esteit sur lesdi ouvraige pour chacune journee 20 d. vallent..... 9 s. 2 d.

[*En pied de page* :] 23 s 2 d.

Somme montent le XXXII^e paiement a..... 12 £. 9 s. 4 d.

[27^e feuillet, f^o 1r]

Le XXXIII^e paiement fait le XV^e jour du moix de novembre lan mil IIII^{Ct} IIII^{XX} et XIII. Pour haieur qui ont reffait la haie du pont dez mors pour 12 cherree despines pour ladite haie et pour la haie du Pontieffroy. Pour ouvriez qui ont nettoieuz la doulle de la haie dudi pont dez mors et pour plussieurs aultres choses comme sy apres senxuit.

A Matheu Richair, a Jehan dez Moullin, a Jehan Cugin, a Piersson, a Hannes Chaussey et a Dediet Maillie tuit 6 hairiour pour 192 toize de haie quilz ont fait et livrez audi pont dez mors pour chacune toize 3 d. vallent..... 48 s.

A Jehan Berbier, a Piersson Maillie, a Thille et a Lorant, tuit 4 manowriez, pour 4 journee que ung chacun deux ont ouvrez pour servir lesdi haiour et pour nettoiez lez doullez desdite haie pour chacune journee pour ledi berbiez et Piersson 16 d. et pour lesdi Thille et Lorant 15 d. pour chacune journee vallent.....20 s. 8 d.

A Jehan Lermite pour 12 cherree despines quilz ait livrez pour lesdite haie pour chacune cherree 5 s. vallent.....60 s.

A Benoy de Longeville pour 24 cents de hay quil ait livrez pour lesdite haie pour chacun cent 5 d. vallent.....14 s. 4 d.

[*En pied de page* :] 6 £. 18 s. 8 d.

[27^e feuillet, f^o 1v]

A Peltre le cherton pour 2 voie quil ait cherrier a cheir tant a pont dez mors comme a Ponthieffroy pour monneir paulz et entretoize pour chacune voie 12 d2 s.

Audi Matheu Richair pour 10 cent de hay quil ait livrez pour lesdite haie pour chacun cent 5 d. vallent.....4 s. 2 d.

A Jehan Roillon le manowriez pour 2 journee quil ait ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune journee 16 d. vallent.....2 s. 8 d.

A Jehan de Corney sergent.....12 d.

A Bertrand Allixandre pour 4 journee quil ait esteit sur lesdi ouvraige pour chacune journee 20 d. vallent.....6 s. 8 d.

[*En pied de page* :] 16 s. 6 d.

Somme montent le XXXIII^e paiement a15 £. 9 s. 2 d.

[28^e feuillet, f^o 1r]

Le XXXIII^e paiement fait le XXII^e jour du moix de novembre lan mil IIII^{Ct} IIII^{XX} et XIII. Pour haiour qui ont essevis la haie du pont dez mors et qui ont encommanchiez affaire la

haie du Pontieffroy, pour deux cheir despines pour lesdite haie et pour plusieurs aultres choses comme sy aprez ensxuit.

A Matheu Richair et a cez consors pour cent toize de haie quilz ont fait en la haie du ponthieffroy pour chacune toize 3 d. vallent.....25 s.

A Jehan Berbiez, a Piersson Maillie, a Thille et Anthoine le Millat et a Lorant, tuit 5 manowriez, pour 4 journee que ung chacun deux ont ouvrez pour servir lesdi haiour et pour nettoiez lez doulle desdite haie pour chacune journee 15 d. pour ung chacun deux vallent.....
.....25 s.

A Jehan Lermite pour 2 cheir despines quil ait livrez pour lesdite haie pour chacune cherree 5 s. vallent 10 s.

A Jehan Sionne pour 20 cents de hai quil ait livrez pour lesdite haie pour chacun cent 5 d. vallent 8 s. 4 d.

[*En pied de page* :] 68 s. 4 d.

[28^e feuillet, f^o 1v]

A Jehan Missiat le cherton pour 3 voie a cheir quil ait cherrier pour monneir paulz et entretoize pour la haie du Pontieffroy pour chacune voie 12 d. vallent.....3 s.

A Jehan de Corney sergent..... 12 d.

A Bertrand Allixandre pour 4 journee quil ait esteit sur lesdi ouvraige pour chacune journee 20 d. vallent.....6 s. 8 d.

[*En pied de page* :] 10 s. 8 d.

Somme montent le XXXIIII^e paiement a79 s.

[29^e feuillet, f^o 1r]

Le XXXV^e paiement fait le penultisme jour du moix de novembre lan mil IIII^{Ct} IIII^{XX} et XIII. Pour haiour qui ont ouvrez en la haie du Ponthieffroy, pour 8 cherree despines et

pour 3 cherree de boix tant pour paulz, comme entretoize pour ladite haie et pour plusieurs aultres choses comme sy aprez senxuit.

A Metheu Richait et a cez consors pour 100 toize de haie quilz ont fait en la haie du Ponthieffroy pour chacune toize 3 d. vallent.....25 s.

A Jehan Berbiez, a Piersson Maillie, a Thille, a Anthoine le Millat et a Lorant, tuit 5 manowriez, pour 5 journee que ung chacun deux ont ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune journee 15 d. vallent.....31 s. 3 d.

A Jehan Lermite pour 6 cheir despines quil ait livrez pour ladite haie pour chacun cheir 5 s. vallent.....30 s.

A Jehan Mussat pour 2 cheir despines quil ait livrez pour ladite haie pour chacun cheir 5 s. vallent.....10 s.

[*En pied de page* :] 4 £. 16 s. 3 d.

[29^e feuillet, f^o 1v]

A Jehan Sionne pour 51 cent de hay quil ait livrez pour la devant dite haie chacun cent 5 d. vallent.....21 s. 3 d.

A Janajan pour 3 cherree que paulz que entretoize quil ait livrez pour ladite haie pour chacune cherree 6 s. vallent.....18 s.

A Peltre le cherton pour 3 voie quil ait cherrier lez devant di paulz et entretoize pour chacune voie 2 s.vallent.....6 s.

A Jehan de Corney sergent.....12 s.

A maistre Hannes le cherpanthiez pour 2 journee quil ait ouvrez tout pour remettre a point le pont de boix de la porte Serpenoize pour chacune journee 2 s 6 d. vallent5 s.

Paiet pour 1 quarton de broiche de feir pour cloweir le devant di sippin pendant pour chacune ung deniers vallent2 s.

[*En pied de page* :] 53 s. 3 d.

[29^e feuillet, f^o 2r]

A Bertrand Allixandre pour 5 journee quil ait esteit sur lesdi ouvraige pour chacune journee
20 d. vallent 8 s. 4 d.

Somme montent le XXXV^e paiement a 7 £. 17 s. 10 d.

[30^e feuillet, f^o 1r]

Le XXXVI^e paiement fait le VI^e jour du moix de descembre lan mil IIII^{Ct} IIII^{XX} et
XIII. Pour haieur qui ont essevis la haie du Ponthieffroy pour 1 cherree despines et pour une
cherree de boix tant pour paulz comme pour entretoize pour ladite haie et pour plusieurs
aultrez choses comme sy apres senxuit.

A Matheu Richait et a cez consors pour 115 toize de haie quilz ont fait pour essevie la devant
dite haie pour chacune toize 3 d. vallent 28 s. 9 d.

A Jehan Berbiez, e Piersson Maillie, a Thille, a Anthoine le Millat et a Lorant tuit
5 manowriez pour 4 journee que ung chacun deux ont ouvrez sur lesdi ouravige pour chacune
journee 15 d. vallent 25 s.

A Jehan Lermite pour 1 cherree despines quil ait livrez pour ladite haie 5 s.

A Jehan Sionne pour 15 cents de hay quil ait livrez pour la devant dite haie pour chacun cent
5 d. vallent 6 s. 3 d.

[*En pied de page* :] 65 s.

[30^e feuillet, f^o 1v]

A Janjan pour 1 cherree de paulz et entretoize quil ait livrez pour ladite haie 6 s.

A Peltre le cherton pour une voie acheir quil ait cherrier lesdi paulz et entretoize pour ladite
haie 2 s.

Audi Matheu Richair pour paulz et entretoize quil ait signiez pour ladite haie 4 s.

A Colignon le clowetour pour 6 broiche de feir chacune de 2 d. quil ait livrez pour reffaire le
pont de la porte Serpenoize 12 d.

A Robert le serrier pour ung bairelz de feir, une chaiville et une oxe quil ait fait pour le saippin pendant dez baire de Raimport[230].....2 s. 6 d.

A Tabary le clowetour pour 1 quarton de cloz quil ait livrez pour lesdi ouvraige..... 6 d.

[En pied de page :] 16 s.

[30^e feuillet, f^o 2r]

A grant Jehan le masson et a Bertrand Allixandre pour lour Robbe de la noelz[231] lan mil III^{Ct} et III^{XX} et XIII^{III}, pour chacune robbe 40 s. vallent..... 4 £.

A Jehan de Corney sergent..... 12 d.

A Jehan Compant et a Jehan de Lowy ambdeu racouvatour pour une journee que ung chacun deux ont ouvrez pour recouvrir le baiffroy de devant saint Vincens pour journee 2 s. pour ung chacun deux vallent.....4 s.

Audi Tabary pour 6 broiche chacune de 2 ang., pour une broiche ½ d. et pour une douzenne de cloz de 2 d. quil ait livrez pour le devant di baiffroy vallent..... 6 d.

A Bertrand Allixandre pour 4 journee quil ait esteit sur lesdi ouvraige pour chacune journee 20 d. vallent.....6 s. 8 d.

[En pied de page :] 4 £. 12 s.

Somme montent le XXXVI^e paiement a8 £. 13 s. 2 d.

[31^e feuillet, f^o 1r]

Le XXXVII^e paiement fait le XIII^e jour du moix de descembre lan mil III^{Ct} III^{XX} et XIII^{III}. Pour ouvriez qui ont xerbelz[232] et nettoiez lez doulle de la haie du Ponthieffroy, pour 30 planche de chelne de 30 et de 34 piedz de lomg achietee pour provision. Pour cherton qui ont cherrier lesdite planche en la grange en Englemur et pour plussieurs aultres chose comme sy aprez senxuit.

²³⁰ Pont des Basses-Grilles de la Moselle.

²³¹ Il s'agit des frais liés aux vêtements d'apparat.

²³² Désherber.

A Jehan Berbiez, a Piersson Maillie, a Thille, a Anthoine le Mullat et a Lorant, tuit
5 manowriez, pour 4 journee que ung chacun deux ont ouvrez sur lesdi ouvraige pour chacune
journee 15 d. pour ung chacun deux vallent.....25 s.

Paier pour lez devant dite 30 planche de chelne achittee pour provisoon pour chacune planche
3 s. vallent3 £. 10 s.

A Peltre le cherton pour 3 voie quil ait cherrier a tout son cheir pour monneir lesdite planche
en la grange en Englemur pour chacune voie 12 d. vallent.....3 s.

A Jehan de Corney sergent..... 12 d.

[*En pied de page* :] 119 s.

[31^e feuillet, f^o 1v]

A Bertrand Allixandre pour 4 journee quil ait esteit sur lesdi ouvraige pour chacune journee
20 d. vallent.....6 s. 8 d.

Somme montent le XXXVII^e paiement a.....6 £. 5 s. 8 d.

[32^e feuillet, f^o 1r]

Le XXXVIII^e paiement fait le XVIII^e jour du moix de janviez lan mil IIII^{Ct} IIII^{XX} et
XIII. Pour ouvriez qui ont nettoiez le petit baille qui est daier la tour dez Clowetour et qui ont
planteir plussieurs paulz an chief de la faixennee qui est enchief du Ponthieffroy pour gairder
du cheir ladite faixennee et pour plussieurs aultres choses comme sy aprez senxuit.

A Thille et a Lorant embdeu manowriez pour 3 journee que ung chacun deux ont ouvrez sur
lesdi ouvraige pour chacune journee 15 d. pour ung chacun deux vallent.....7 s. 6 d.

A Robert le serrier pour une cleif et pour une seire remise a point pour lez baire de Raimport
[233] 12 d.

A Jullien le serrier pour 1 quarton de cloz de 12 d. pour le pont Rengmont, pour ung verrous
pour la baire de la porte Serpenoize, pour cloweir luix du baille de Ponthieffroy et pour ung
crampont pour tout2 s. 6 d.

²³³ Pont des Basses-Grilles de la Moselle.

Palet pour 2 livres 2 once moïn de filz derchat pour lez clanchatte dudi pont Rengmont.....
..... 4 s. 4,5 d.

[*En pied de page* :] 15 s. 4,5 d.

[32^e feuillet, f^o 1v]

A Peltre le cherton pour une voie acheir quil ait cherrier en Englemur pour monneir ung saippin de 50 piedz de loing que Chaivillatte, ait livrez pour 48 s. en descomptant dez 62 s. que ledi Chaivillatte doit pour ung saippin de 80 piedz que ledi Chaivillatte ait heu de la citeit, restent 14 s. quil doit encor 12 d.

A Vynein le menuixier et a Jehan son filz pour 2 journee que ung chacun deux ont ouvrez pour remettre luix de la chambre dez Wairdans de la porte du Ponthieffroy avec lune dez couche, pour chacune journee 2 s. pour ung chacun deux vallent 8 s.

A Pieron grant Jehan le masson pour 2 journee quil ouvrez pour remuriez le devant di huix et aultres choses pour chacune journee 2 s. vallent..... 4 s.

A Dediet de Burnecourt le manowriez pour 2 journee quil ait ouvrez avec ledi Pieron pour chacune journee 10 d. vallent..... 2 s. 6 d.

[*En pied de page* :] 15 s. 6 d.

[32^e feuillet, f^o 2r]

A Stevenin le chaulfourniez pour 1,5 quarte de chaussine quil ait livrez pour lez devant di ouvraige pour quarte 14 d. vallent..... 21 d.

Audi Jullien pour 2 verrous pour une clanche pour une fenestre et pour ung huix quil ait repandus et remis a point a la porte dudi Ponthieffroy pour tout..... 3 s.

A Tabary le clowetour pour 1 quarton de cloz de 16 d. le cent et pour 1 quarton de cloz de 12 d. le cent quil ait livrez pour pandre et cloweir lez devant di huix et fenestre..... 7 d.

A Jehan de Corney sergent..... 12 d.

A Bertrand Allixandre pour 6 journee quil ait esteit sur lesdi ouvraige pour chacune journee
20 d. vallent 10 s.

[*En pied de page* :] 16 s. 4 d.

Somme montent le XXXVIII^e paiement a47 s. 2,5 d.

[33^e feuillet, f^o 1r]

Le XXXVIII^e paiement fait le dairien jour du moix de faburiez lan mil IIII^{Ct} IIII^{XX} et
XIII. Pour cherpanthiez qui ait mis plussieurs neuf bairelz en lune dez baire de
Raimport[234] pour restoupeir lez partus qui estoient en ladite baire et pour plussieurs
aultrez choses comme sy apres senxuit.

A maistre Hannes le cherpanthiez pour une journee quil ait ouvrez pour restoupeir ladite
baire 2 s. 6 d.

A Jehan Cho et a son consors pour ung nowelz quil ont signiez et pour aidiez ledi maistre
Hannes pour tout 16 d.

A Clement le clowetour pour broiche et pour cloz quil ait livrez pour cloweir ladite baire
..... 10 d.

A Peltre le cherton pour ung clemon quil ait rammonez de la holgne a sauellon 12 d.

A Thille le marchault pour 2 traunxain quil ait remis a point pour reffaire ung clemon 12 d.

[*En pied de page* :] 6 s. 8 d.

[33^e feuillet, f^o 1v]

A Clause et a Nicquelas, ambdeu cherry, pour 2 clemon quilz ont reffait et remis a point
lesquelz ont ait pesteit a seigneur Andreu de Rineck chevalier, tant pour lour boix comme
pour lour penne, pour tout 7 s.

A Mathis le marchault pour deffaire et pour reffaire lez deux lemon dez devant di 2 clemon
..... 12 d.

²³⁴ Pont des Basses-Grilles de la Moselle.

A Jullien le serrier pour une seire quil ait remis a pont a la pourterie de la porte Serpenoize 12 d.

A maistre Hannes et a Nesquidez, ambdeu cherpanthiez, pour 4 journee que ung chacun deux ont ouvrez pour remettre a point le pont de boix de la porte en Maizelle, pour chacune journee 2 s. 6 d. pour ung chacun deux vallent20 s.

A Jehan Laicourchour pour 9 voie quil ait soiez en plussieurs piece de boix contenant 101 piedz pour chacun piedz 1 d. vallent 8 s. 5 d.

[*En pied de page* :] 37 s. 5 d.

[33^e feuillet, f^o 2r]

A Peltre le cherton pour 2 voie quil ait cherrier acheir pour monner le reluef pour reffaire le pont de boix de la porte en Maizelle pour chacune voie 12 d. vallent 2 s.

A Jehan de Corney sergent 12 d

A Bertrand Allixandre pour 6 journee quil ait esteit sur lesdi ouvraige pour chacune journee 20 d. vallent 10 s.

[*En pied de page* :] 13 s.

Somme montent le XXXIX^e paiement a57 s. 1 d.

[34^e feuillet, f^o 1r]

Le XL^e paiement fait le XIII^e jour du moix de mars lan mil III^{Ct} III^{XX} et XIII. Pour merchault qui ait coppelz 25 bandes de feir et fait lez crampons pour mettre sur le reluef du pont de la porte em Maiselle. Pour ouvriez qui ait deffait le planchis pour lawe souloit coure sur la faixennee devant la porte du pont dez mors et pour plussieurs aultres chose comme sy aprez senxuit.

A Jullien le serriez pour 25 bande de feir quil ait ressus lesquelle allait coppelz en 3 piece et partuxiez pour ferrer le pont de boix de la porte en Maizelle pezant 825 livres pour chacune livres, pour cez peinne et fesson 1,5 d. et pour 53 livres de crampons quil ait encor fait et

signiez de son feir pour encor lez devant dite baide pour chacune livres 5 d. vallent tout ensemble.....6 £. 5 s. 2,5 d.

A maistre Hannes le cherpanthiez pour 2 journee quil ait ouvrez pour ramplir de boix lez rowan dudi pont pour chacune journee 2 s. 6 d. vallent.....5 s.

A Dediet Guet le cherpanthiez pour 2 journee quil ait ouvrez avec ledi maistre Hannes pour chacune journee 2 s. vallent4 s.

[*En pied de page :*] 6 £. 14 s. 2,5 d.

[34^e feuillet, f^o 1v]

A Tabary le clowetour pour 3 cent de cloz quil ait livrez pour cloweir lez dite bande pour chacun cent 7 s. vallent24 s.

A Lorant Adam pour 4 journee quil ait ouvrez pour deffaie et cloweir le planchis par ou lawe souloit coure sur la faixennee devant la porte du pont dez mors pour chacune journee 15 d. vallent.....5 s.

A Peltre le cherton pour 8 voie quil ait cherree pour remmoneir lez planche de ladite faixennee en la grange en Englemur et pour 2 voie quil ait encor cherrez tant pour monneir et ramonner lez devant dite baude pour chacune voie 8 d. vallent7 s. 4 d.

Audi Jullien pour ung crampont mis a Ponthieffroy pour une cleif pour la tour dez Moullin de la haulte Saille et pour remttrre a point la fermeteit du chaistel du pont dez mors pour tout.....
.....3 s.

A Jehan de Corney sergent..... 12 d.

[*En pied de page :*] 40 s. 4 d.

[34^e feuillet, f^o 2r]

A Bertrand Allixandre pour 9 journee quil ait esteit sur lesdi ouvraige pour chacune journee 20 d. vallent.....15 s.

Somme montent le XL^e paiement a.....9 £. 9 s. 6,5 d.



Figure 8 : Localisation des travaux dirigés par les Gouverneurs des Murs (1494 – 1495)

CC 616 - 1494							
	Maçonnerie	Charpenterie (couverture des toits etc.)	Entretien des ponts / rivière (baires, pieux etc.)	Entretien / nettoyage (fossés, haie etc.)	Adaptation à l'artillerie	Métallerie (serrures, herse etc.)	Vitreie
Moyen-Pont			X			X	
« <i>Nuef Pont</i> » (Rimport)	X	X	X			X	
Pont de bois de la porte Saint-Thiébault		X					
Pont de bois de Porte Mazelle		X				X	
Ponts du Pont- Rengmont	X						
Pont de la porte Serpenoise						X	
Haie de la porte Serpenoise				X			
Haie derrière Saint- Louis				X			
Haie du Pont-des- Morts				X			
Haie du Pontiffroy				X			
Vanne de Wadrineau	X						
Fossé de la porte des Allemands				X			
Fossé de la porte du Pont-Rengmont				X			
Porte Saint-Thiébault		X				X	
Porte du Pontiffroy		X				X	
Porte du Pont-des- Morts	X						
Porte du Pont- Rengmont	X	X			X	X	X
Porte Serpenoise	X					X	
Poterne de Rimport		X				X	
Tour de Ranconval						X	
Tour des Cloutiers				X			
Tours des moulins à vent			X			X	
2 Tours des moulins de la Haute Seille	X	X				X	
Tourelles du Pont- Rengmont	X				X		
Beffroi derrière Saint Vincent		X				X	
Grange d'Anglemur	X	X					

Tableau 8 : Travaux dirigés par les Gouverneurs des Murs (1494 – 1495)

AMM EE 31 : COMPTE DES GOUVERNEURS DES MURS (5 MARS 1502 –
4 MARS 1503)

Du dairien compte que les gouvernours des murs et fermeteit de la cite des vanes de Waldrinowe et de la rivier firent auz Treses et au Conseille que present y furent pour oyr le compte qui fuit fait le IX^e jour du mois de novembre lan mil V^{ct} et deux. Lesdi gouvernours desmouront debvant ala cité quilz avoient plus ressu que paiet la somme de 24 £. 17 s. 8 d. 1 ang. Laquelle dite somme Bertrand Allixandre doit.

Se sont les sommes dargent que lesdi gouvernours ont ressu au chainge de Jehan de Gorse chaingeour de la cité en la maistrie de Seigneur Regnalt de Gournaiy chevalier de puis le compte devant di fait pour plussieurs owraiges necessaire affaire.

Premier receu dudi Jehan de Gorse le V ^e jour du mois de mars lan mil V cents et ung	40 £.
Ressu dudi Jehan le XII ^e jour dudi mois ensuivant.....	9 £.
Ressu dudi Jehan le XIX ^e jour dudi mois ensuivan	16 £.
Ressu dudi Jehan le XXVI ^e jour dudi mois ensuivant	20 £.
Ressu dudi Jehan le second jour du mois dapuril ensuivant	7 £.
Ressu dudi Jehan le IX ^e jour dudi mois ensuivant	26 £.
Ressu dudi Jehan le XVI ^e jour dudi mois ensuivant	40 £.
Ressu dudi Jehan le XXVII ^e jour dudi mois ensuivant	16 £.
Ressu dudi Jehan le dairnier jour dudi mois ensuivant	25 £.
Ressu dudi Jehan le VII ^e jour du mois de may ensuivant	40 £.
Ressu dudi Jehan le XIII ^e jour dudi mois ensuivant.	40 £.
Ressu dudi Jehan le XX ^e jour dudi mois ensuivant.....	4 £.
Ressu dudi Jehan le XXVIII ^e jour dudi mois ensuivant.....	22 £.
Ressu dudi Jehan le III ^e jour du mois de Juing ensuivant.....	43 £.
Ressu dudi Jehan le XI ^e jour dudi mois ensuivant	36 £.
Ressu dudi Jehan le XVIII ^e jour dudi mois ensuivant.....	27 £.
Ressu dudi Jehan le XXV ^e jour dudi mois ensuivant.....	44 £.
Ressu dudi Jehan le premier jour du mois de juillet ensuivant	22 £.
Ressu dudi Jehan le IX ^e jour dudi mois ensuivant	62 £.

Ressu dudi Jehan le XVI ^e jour dudi mois ensuivant	52 £.
Ressu dudi Jehan le XXIII ^e jour dudi mois ensuivant	52 £.
Ressu dudi Jehan le penultyeme jour dudi mois ensuivant	32 £.
Ressu dudi Jehan le VI ^e jour en mois daoust ensuivant	50 £.
Ressu dudi Jehan le XIII ^e jour dudi mois ensuivant	30 £.
Ressu dudi Jehan le XX ^e jour dudi mois ensuivant	60 £.
Ressu dudi Jehan le III ^e jour du mois de septembre ensuivant	45 £.
Ressu dudi Jehan le X ^e jour dudi mois ensuivant	80 £.
Ressu dudi Jehan le XVII ^e jour dudi mois ensuivant	100 £.
Ressu dudi Jehan le XXIII ^e jour dudi mois ensuivant	60 £.
Ressu dudi Jehan le dairnier jour dudi mois ensuivant	55 £.
Ressu dudi Jehan le VIII ^e jour du mois doctobre ensuivant	104 £.
Ressu dudi Jehan XV ^e jour dudi mois ensuivant	103 £.
Ressu dudi Jehan le XXII ^e jour dudi mois ensuivant	64 £.
Ressu dudi Jehan le XXIX ^e jour dudi mois ensuivant	64 £.
Ressu dudi Jehan le V ^e jour du mois de novembre ensuivant	20 £.
Ressu dudi Jehan le XII ^e jour dudi mois ensuivant	22 £.
Ressu dudi Jehan le XIX ^e jour dudi mois ensuivant	32 £. 6 s.
Ressu dudi Jehan le XXVI ^e jour dudi mois ensuivant	15 £.
Ressu dudi Jehan le III ^e jour du mois de decembre ensuivant	40 £.
Ressu dudi Jehan le X ^e jour dudi mois ensuivant	21 £.
Ressu dudi Jehan le XVII ^e jour dudi mois ensuivan	45 £.
Ressu dudi Jehan le XXIII ^e jour dudi mois ensuivant	35 £.
Ressu dudi Jehan le VII ^e jour du mois de janvier ensuivant	19 £.
Ressu dudi Jehan le XIII ^e jour dudi mois ensuivant	15 £.
Ressu dudi Jehan le XXI ^e jour dudi mois ensuivant	8 £.
Ressu dudi Jehan le XXVIII ^e jour dudi mois ensuivant	10 £.
Ressu dudi Jehan le III ^e jour du mois de febvrier ensuivant	18 £.
Ressu dudi Jehan le XI ^e jour dudi mois ensuivant	7 £.
Ressu dudi Jehan le XVIII ^e jour dudi ensuivant	10 £.
Ressu dudi Jehan le XXVII ^e jour dudi mois ensuivant	7 £.
Ressu dudi Jehan le III ^e jour du mois de mars ensuivant	10 £.
Somme montent toutes les devant dies receptes a	1 831 £.

Aultrez receptes faite par lesdi gouvernours despues le compte devant di fait.

Premier receu du Chaistellain du pont des mors pour les herbes et foint du grand baille dudi pont des mors pout la saint martin lan mil V^C et deux 40 s.

Receu du peti clause le pauxour et de ses consors es pour les saulz qui sont entre les 2 peti wererillon^[235] entre le grant Salcis et l'ille du pont des morts et pour plussieurs aultrez saulz entre les 2 pont pour la saint martin lan V^C et II 6 £.

Receu encore dudi peti clause et de ses consors pour la pauxerie du fosselz de daier les pucelle. Pour la saint martin lan V^C et II..... 46 s. 8 d.

Receu de Andreu Wiri l'escripvain pour le lowier du peti salcis devant le pont des mors et devant le murtel au plus pres de l'ille que Piere le bairiour ait dairniement remis. Et pour la petite acrowe de saulz qui gist au dessous de la fosse auz noyez^[236] pour la saint Martin lan V^C et II..... 30 s.

Receu de François le Cherpigniez pour l'acrowe^[237] de saulz que gist au dessouse de la grande haie qui est auchief de la vanne de Wadrinowe que Piersson l'olliez ait dairniement tenu pour la saint martin lan V^C et II 12 s.

Receu de Jannier le cuxenier pour le lowier du baille de daier les pucelle que Jehan le cuxenier ait dairniement remis pour la saint martin lan V^C et II..... 48 s.

Receu pour les herbes du baille du Pontieffroy que Bertrand Allixandre tient a point. Pour la saint martin lan V^C et II..... 6 s.

Receu de Jehan Millon pour les herbe du fossez du pont des mors vandue pour la saint martin lan V^C et II..... 8 s. 4 d.

Receu de Seigneur Renalt de gournay chevalier pour le peti chevalz qui tiroit au clemion ala porte Serpenoize avec ung ch^[eva]lx randus a la ville. Vandus et ledi Seigneur Renalt a Stevenin Formez le chaussenier de porte Muzelle 7 £. 4 s.

²³⁵ Petites zones cultivables.

²³⁶ Zone d'exécution des condamnés à la noyade près du Pont-des-Morts.

²³⁷ Petites îles sur la Moselle formées par des bancs de sable.

Receu par les mains des banerat de plussieurs personnes qui n'ont mie servis auz owraiges de la cité et dont lesdi banerat en ont randus compte audi seigneurs Renalt de Gournaiy chevalier52 £. 19 s. 11 d.

Receu encor dudi Seigneur Renalt pour plussieurs deffallant que lesdi banerat avoient donneit audi Seigneur Renalt que navoient mie servis audi owraiges que Jehan de Cornei le sergent ait levez et en ait randus compte audi Seigneur Renalt..... 100 s.

Somme montent les devant di receptes a79 £. 9 s. 11 d.

Sommes montent toutes les devantes recettes ensemble a 1 900 £. 9 s. 11 d.

Cest assavoir pour masson mortelliez et manowriez qui ont owrez au curement du fossez devant la porte Serpenoize, qui ont owrez daier les vantalz de soubs la porte des Allement, qui ont fait les fondement des staiche du senal de la grange en Anglemur. Et qui ont restoupez plussieurs grant partus es gros murs devant la tour des Cherpentiez et pour plussieurs aultrez owraiges de massonnerie.

Pour cherpantiez qui ont fait et assis ung neufve portatte pour le peti baille des Allement, qui ont reffait ledi senalz de la grainge en Anglemur, qui ont fait le pont de boix a la porte a Maizelle pres du gerdin Jehan de Vy, qui ont pertuxiez 3 piece de chene pour les baires de Rimport, qui ont tansonnez audi fossez de la porte Serpenoize et larche daier lesdi vantal az Allement, qui ont reffait deux pont de boix l'un à la porte a Maizelle et l'autre a la porte Saint Thiebault, qui ont fait ung advis pour les baires du Moien Pont. Et qui ont fait et assis le chaminement[238] daier ledi vantal des Allement. Et pour plussieurs aultrez owraiges de cherpantherie. Pour 116 piedz de plenne pierre.

Et pour 1 723 piedz quairel de blanche pierre tant pour la porte Serpenoize comme pour ladite porte des Allement.

Pour pariour de bixe pierre qui ont livrez 5 038 tuhmerree de bixe pierre.

Pour chaulforniez qui ont livrez 292 cheir de chaussine.

Pour cherton qui ont cherriez 5 507 thumeree de savellon. Touttes lesquelles devant di pierre, chaussine et savellon sont la plus grande partie mise en yeuvre. Et le rest est encor devant les mains pour provision.

²³⁸ Échafaudage pour accéder à l'écluse sous le pont de la porte des Allemands.

Pour 175 planche tant de chene comme a yawe. Pour 288 pieces que penne, que sappin, que chaivron. Et pour 194 piece de chene que grosse que petite achittee tant pour les devant di owraige comme pour provision.

Pour cherton qui ont cherriez les devant dite bixe pierre, planche et mairien.

Pour owriez qui ont veudiez lawe devant les massons tant audi fossez de porte Serpenoize comme az Allement.

Pour owriez qui ont haiez des palz anchief du neuf murtel du pont des mors pour relleveil la vanne anchief dudi murtel.

Pour cherton qui ont cherriez terre et greve sur ladite vanne.

Pour soieur qui ont soiez plusieurs pieces de chene et sappin en feuille et quartiez pour provision qui ont soiez plusieurs piece de chene pour faire ledi chaminement audi Allement et du relluefs pour les devant di pont.

Pour pavour qui ont pavez desoubs la porte Saint Thiebault et desoubs la porte du Ponthieffroy.

Pour racowatour de tulle et daikaille qui ont recouver sur ladite grange en Anglemur, daier Saint Mamin^[239], a la porte Saint Thiebault, au pont des mors, sur plusieurs baiffroy et au baille de Chandellerue^[240], qui ont recouvert la tour empres la porte Saint Thiebault ver le prei. Qui ont recouver toutes neufve la tour empres de la porte a Maizelle ver les Allement. Et qui ont restoupez les gouttier que les grand vent ont dairierement fait ala porte des Allement, au pont Rengmont, au Ponthieffroy, au Moien Pont, et au baires de Rimport^[241].

Pour fevre et merchault qui ont fait plusieurs ferement, cloz, broche et claivin pour les devant dis owraiges. Et pour plusieurs aultrez owraiges fait ez portes ez baires ez tours et muraille de la cité. Et pour plusieurs aultrez choses come sy après servuit. Et come y les feuille des paiement se puelt appercevoir.

Le premier paiement fait en la maistrie Seigneur Regnault de Gournais chevalier. Le V^e jour du mois de mars lan mil V^C et ung. Pour pairiour qui ont pairier des bixe pierre pour provision.

²³⁹ Église Saint-Maximin derrière la porte Mazelle.

²⁴⁰ Pont des Grilles de la Basse-Seille.

²⁴¹ Pont des Basses-Grilles de la Moselle.

Pour cherpantiez qui ont assis une nuefve porte pour le peti baille des Allement. Pour cherton qui ont cherriez des piere de la pairier a la porte Serpenoize et pour plussieurs aultrez choses 11 £. 7 s. 7 d.

Le second paiement fait le XII^e du mois de mars lan mil V^C et ung. Pour pairiour qui ont pairier des bixe piere pour provision. Pour cherpantiez qui ont encommanciez a reffaire le senalz de la grange en Anglemur. Pour cherton qui ont cherriez piere et savellon a la porte Serpenoize pour provision et pour plussieurs aultrez choses 9 £. 2 d.

Le III^e paiement fait le XIX^e jour du mois de mars lan mil V^C et ung. Pour pairiour qui ont pairier des bixe piere. Pour cherpantiez qui ont owrez pour reffaire le senalz de la grainge en Anglemur. Pour soiour qui ont siez des fuelle de sappin pour provision. Pour cherton qui ont cherriez des bixe piece a la porte Serpenoize et pour plussieurs aultrez choses.. 15 £. 19 s. 7 d.

Le IIII^e paiement fait le XXVI^e jour du mois de mars lan mil V^C et II. Pour pairiour qui ont pairier des bixe piere pour provision. Pour racowatour de tulle et daikaille qui ont recouvert tant sur la graigne en Anglemur comme daier Saint Mamin[242] à Saint Thiebault et au pont des mors. Pour cherpantiez qui ont owrez pour reffaire le senalz d'Anglemur. Pour cherton qui ont cherriez piere et savellon ala porte Serpenoize et pour plussieurs aultrez choses 14 £. 3 s. 1 d.

Le V^e paiement fait le second jour du mois davrilz lan mil V^C et II. Pour masson mortelliez et manowriez qui ont owrez pour faire les fondement des taiche du senalz danglemur. Pour cherpantiez qui ont owrez pour reffaire les senalz. Pour cherton qui ont cheiriez piere et savellon a la porte Serpenoize pour provision et pour plussieurs aultrez choses..... 7 £. 7 s. 4 d.

Le VI^e paiement fait le IX^e jour du mois davrilz lan mil V^C et II. Pour pairiour qui ont pairier des bixe piere pour provision. Pour cherpantiez qui ont owvrez pour essendir ledi senal de la grainge danglemur. Pour cherton qui ont cheriez piere et savellon ala porte Serpenoize pour provision et pour plussieurs aultrez choses 26 £. 10 d.

Le VII^e paiement fait le XVI^e jour du mois davrilz lan mil V^C et II. Pour pairiour qui ont pairier des bixe piere pour provision. Pour cherpantiez qui ont owrez pour reffaire le pont de boix de Maizelle empres du gerdin Jehan de Vy. Pour raicowatour daikaille et de tulle qui ont recouver, tant a Saint Thiebault comme sur plussieurs baiffroy daier Saint Maidair[243] et au

²⁴² Église Saint-Maximin.

²⁴³ Au nord de l'enceinte, dans le faubourg d'Outre-Moselle.

baille de Chandellerue[244]. Pour soieur qui ont soiez plussieurs sappin en fuelle pour provision. Pour cherton qui ont cheriez pierre et savellon a la porte Serpenoize et pour plussieurs aultrez choses45 £. 6 s. 5 d.

Le VIII^e paiement fait le XXII^e jour du mois d'avril lan mil V^C et II. Pour pairiour qui ont pairier des bixe pierre pour provision. Pour cherpantiez qui ont owrez en la grainge en Anglemur, pour faire des xuelle[245] pour owrez aux Allement. Pour racowatour daiquaille qui ont remonlter plussieurs chenalz a la porte Saint Thiebault et recouver sur la tour emprez de la dite porte ala partie ver le préi. Pour cherton qui ont cherriez pierre et savellon a la porte Serpenoize et pour plussieurs aultrez choses21 £. 5 s. 1 d.

Le IX^e paiement fait le dairnien jour du mois d'avril lan mil V^C et II. Pour pairiour qui ont pairier des bixe pierre pour provision. Pour cherpantiez qui ont owrez pour pertuxiez ung chelne pour l'une des baires de Rimport[246]. Pour raiconwatour daikaille qui ont reouvert sur la tour emprez de la porte Saint Thiebault à la partie ver le prey. Pour cherton qui ont cherriez pierre et savellon a la porte Serpenoize et pour plussieurs aultrez choses
.....27 £. 16 s. 5,5 d.

Le X^e paiement fait le VII^e jour du mois de maiy lan mil V^C et II. Pour pairiour qui ont pairier dez bixe pierre. Pour 41 piece de chelne achitee pour provision. Pour paivour qui ont pavez desoubz la porte du Ponthieffroy. Pour cherton qui ont cherriez pierre et savellon a la porte Serpenoize et pour plussieurs aultrez choses..... 31 £. 2 d.

Le XI^e paiement fait le XIII^e jour du mois de may lan mil V^C et II. Pour pairiour qui ont pairier des bixe pierre. Pour cherpantiez qui ont essevis la baire de Rimport[247]. Pour 13 piece de chelne achiette pour provision, pour 10 cheir de chaussine pour la porte Serpenoize. Pour cherton qui ont cherriez pierre et savellon a ladite porte et pour plussieurs aultrez choses45 £. 8 s. 4 d. ½

Le XII^e paiement fait le le XXI^e jour du mois de may lan mil V^C et II. Pour pairiour qui ont pairier des bixe pierre pour provision. Pour pairiour de Ranconnalz qui ont livrez 174 pied quairel de blanche pierre et 106 piedz de plenne pierre pour la porte Serpenoize. Pour cherton

²⁴⁴ Poterne de Chadeleirue.

²⁴⁵ Échelles.

²⁴⁶ Pont des Basses-Grilles de la Moselle.

²⁴⁷ *Ibid.*

qui ont cherriez pierre et savellon pour lesdi owraige et pour plussieurs aultrez choses
.....24 £. 4 s. 4 d.

Le XIII^e paiement fait le XXVIII^e jour du mois de may lan mil V^C et II. Pour pairiour qui ont pairier des bixe pierre. Pour pairiour de Ranconval qui ont livrez 115 pied quairel de blanche pierre tant pour la porte Serpenoize comme pour les Allement. Pour 10 cheir de chaussine pour ladite porte Serpenoize. Pour cherton qui ont cherriez pierre et savellon ala dite porte et pour plussieurs aultrez choses 26 £. 23 d.

Le XIII^e paiement fait le III^e jour du mois de jung lan mil V^C et II. Pour pairiour qui ont pairier des bixe pierre. Pour pairiour de ranconnalz qui ont livrez 169 piedz kairel de blanche pierre pour les Allement. Pour cherpantiez qui ont encommanciez a tansonnez le fosses de la porte Serpenoize. Pour cherton qui ont cherriez pierre et savellon a ladite porte et pour plussieurs aultrez choses45 £. 15 s. 1 d.

Le XV^e paiement fait le XI^e jour du mois de jung lan mil V^C et II. Pour pairiour qui ont pairier des bixe pierre. Pour cherpantiez qui ont tansenez au fosses de la porte Serpenoize et enkarier du boix pour du relluef. Pour soiour qui ont soiez ledi relluef. Pour cherton qui ont cherriez pierre et savellon a ladite porte et pour plussieurs aultrez choses29 £. 19 s. 5,5 d.

Le XVI^e paiement fait le XVIII^e jour du mois de Jung lan mil V^C et II. Pour pairiour qui ont pairier des bixe pierre. Pour pairiour de ranconnalz qui ont livrer 170 pieds quairel de blanche pierre. Pour cherpantiez qui ont abaitus du boix pour des advis. Pour cherton qui ont cherriez pierre et savellon a la porte Serpenoize et pour plussieurs aultrez choses38 £. 12 s. 5 d.

Le XVII^e paiement fait le XXV^e jour du mois de juing lan mil V^C et II. Pour pairiour qui ont pairier des bixe pierre. Pour cherpantiez qui ont tansonez au fossez de la porte Serpenoize. Pour 88 chaivron achittez pour provision. Pour cherton qui ont cherriez pierre et savellon a la dite porte et pour plussieurs aultrez choses50 l 11 s. 5 d.

Le XVIII^e paiement fait le second jour du mois de Jullet lan mil V^C et II. Pour pairiour qui ont pairiez des bixe pierre. Pour cherpantiez qui ont tansonnez au fossez de la porte Serpenoize. Pour masson qui ont encommanciez a taillier des blanches pierre pour le curement dudi fossez. Pour cherton qui ont cherriez pierre et savellon a ladite porte et pour plussieurs aultrez choses23 £. 16 s.

Le XIX^e paiement fait le IX^e jour du mois de juillet lan mil V^C et II. Pour masson mortelliez et manowriez qui ont encommanchiez a owrez au curement du fossez de la porte Serpenoize. Pour 24 cheir de chaussine pour lesdi owraige. Pour cherpantiez qui ont tansonnez audi fossez. Pour cherton qui ont cheiriez pierre et savellon a ladite porte et pour plusieurs aultrez choses 62 £. 5 s. 4,5 d.

Le XX^e paiement fait le XVI^e jour du mois de juillet lan mil V^C et II. Pour masson mortelliez et manovriez qui ont owrez au curement du fossez de la porte Serpenoize. Pour 10 cheir de chaussine et pour 312 piedz quairel de blanche pierre pour lesdi owraige. Pour cherpantiez qui ont tansonnez audi fossez. Pour cherton qui ont cherriez pierre et savellon pour ledi owraige et pour plusieurs aultrez choses 52 £. 15 d.

Le XXI^e paiement fait le XXIII^e jour du mois de juillet lan mil V^C et II. Pour masson mortelliez et manowriez qui ont owrez au curement du fossez de la porte Serpenoize. Pour cherpantiez qui ont tansonnez audi fossez, pour 13 cheir de chaussine pour lesdi owraige et pour plusieurs aultrez choses 42 £. 17 s. 4 d.

Le XXII^e paiement fait le penultisme jour du mois de juillet lan mil V^C et II. Pour masson mortelliez et manowriez qui ont owrez au curement du fossez de la porte Serpenoize. Pour cherpantiez qui ont tansonner audi fossez. Pour cherton qui ont cherriez pierre et savellon pour ledi owraige et pour plusieurs aultrez choses 26 £. 3 s. 3 d.

Le XXIII^e paiement fait le VI^e jour du mois davost lan mil V^C et II. Pour masson mortelliez et maowriez qui ont owrez au curement du fossez de la porte Serpenoize, pour 18 cheir de chaussine pour ledi owraige. Pour cherpantiez qui ont tansonnez audi fossez. Pour cherton qui ont cherriez pierre et savellon pour ledi owraiges et pour plusieurs aultrez choses
..... 50 £. 18 s. 11,5 d.

Le XXIII^e paiement fait le XIII^e jour du mois daoust lan mil V^C et II. Pour masson mortelliez et manowriez qui ont owrez au curement du fossez de la porte Serpenoize. Pour 3 cheir de chaussine pour ledi owraige. Pour owriez qui ont encommanchiez a stopper Saille daier les baire de la Haulte Saille pour ouvre auz Allement. Pour cherton qui ont cherriez pierre et savellon a la porte Serpenoize et pour plusieurs aultrez choses 37 £. 19 s. 7 d.

Le XXV^e paiement fait le XX^e jour du mois daouste lan mil V^C et II. Pour masson mortelliez et manowriez qui ont owrez au curement du fossez de la porte Serpenoize. Pour cherpantiez qui ont encommanchiez aux Allement a tansenez larche du pont desdi Allement. Pour cherton

qui ont cherriez pierre et savillon a la porte Serpenoize et pour plusieurs aultres choses
.....30 £. 17 s. 10,5 d.

Le XXVI^e paiement fait le XXVI^e jour du mois daoust lan mil V^C et II. Pour masson mortelliez et manowriez qui ont owrez au curement du fossez de la porte Serpenoize, pour 20 cheir de chaussine pour lesdi owraige. Pour owriez qui ont owrez au fossez de la porte des Allement, pour veudiez les yawe dudi fossez. Pour pairiour qui ont pairiez en plusieurs paire. Pour cherton qui ont cherriez pierre et savillon a la devant dite porte et pour plusieurs aultres choses58 £. 9 s. 1 d.

Le XXVII^e paiement fait le III^e jour du mois de septembre lan mil V^C et II. Pour masson mortelliez et manowriez qui ont owrez au curement du fossez de la porte Serpenoize. Pour cherpantiez qui ont tansenez a la porte des Allement, pour 6,5 cheir de chaussine pour lesdi Allement. Pour cherton qui ont cherriez pierre et savillon pour lesdi owraige et pour plusieurs aultres choses52 £. 7 s. 8 d.

Le XXVIII^e paiement fait le X^e jour du mois de septembre lan mil V^C et II. Pour masson mortelliez et manowriez qui ont owrez tant a la porte Serpenoize comme auz Allement, pour 41 cheir de chaussine pour lesdi owraige. Pour cherpantiez qui ont encommanchiez a pertuxiez 2 piece de chelne pour mettre en lune des baire de Rimport[248]. Pour cherton qui ont cherriez pierre et savillon pour lesdi owraige et pour plusieurs aultres choses
.....80 £. 13 s. 8 d.

Le XXVIII^e paiement fait le XVII^e jour du mois de septembre lan mil V^C et II. Pour masson mortelliez et manowriez qui ont owrez tant a la porte Serpenoize comme auz Allement, pour 25 cheir de chaussine pour lesdi owraiges. Pour cherpantiez et soiour qui ont preparez du boix pour le chaminement de la porte des Allement. Pour cherton qui ont cherriez pierre et savillon pour lesdi owraige et pour plusieurs aultres choses96 £. 9 s. 10,5 d.

Le XXX^e paiement fait le XXIII^e jour du mois de septembre an mil V^C et II. Pour masson mortelliez et manowriez qui ont owrez tant auz Allement comme a la porte Serpenoize, pour 12 cheir de chaussine pour lesdi owraige. Pour cherpantiez et soiour qui ont preparez le boix pour le chaminement de la porte des Allement. Pour cherton qui ont cherriez pierre et savillon pour lesdi owraige et pour plusieurs aultres choses69 £. 2 s. 8 d.

²⁴⁸ Pont des Basses-Grilles de la Moselle.

Le XXXI^e paiement fait le premier jour du mois doctobre lan mil V^C et II. Pour masson mortelliez et manowriez qui ont owrez auz allement et a la porte Serpenoize. Pour cheir de chaussine pour ledi owraige. Pour cherpantiez et soïour qui ont preparez le boix pour le chaminement de la porte des Allement. Pour cherton qui ont cherriez pierre et savellon pour lesdi owraige et pour plussieurs aultrez choses.....57 £. 17 s. 5 d.

Le XXXII^e paiement fait le VIII^e jour du mois d'octobre lan mil V^C et II. Pour masson mortelliez et manowriez qui ont owrez à la porte Serpenoize et auz Allement, pour 29 cheir de chaussine pour lesdi owraige. Pour cherpantiez qui ont owrez au chaminement de la porte des Allement. Pour cherton qui ont cherriez pierre et savellon pour lesdi owraige et pour plussieurs aultrez choses 105 £. 19 d.

Le XXXIII^e paiement fait le XV^e jour du mois d'octobre lan mil V^C et II. Pour masson mortelliez et manowriez qui ont owrez à la porte Serpenoize et auz Allement, pour 9 cheir de chaussine pour lesdi ouvraige. Pour soïour et cherpantiez qui ont owrez pour le cheminement dedis Allement. Pour cherton qui ont cherriez pierre et savellon pour lesdi owraige et pour plussieurs aultrez choses 107 £. 18 s. 4 d.

Le XXXIII^e paiement fait le XXII^e jour du mois doctobre lan mil V^C et II. Pour masson mortelliez et manowriez qui ont owrez à la porte Serpenoize et auz Allement. Pour cherpantiez qui ont owrez aux Allement et a la porte Serpenoize. Pour cherton qui ont cherriez pierre et savellon pour lesdi owraige et pour plussieurs aultrez choses 48 £. 4 d.

Le XXXV^e paiement fait le XIX^e jour du mois doctobre lan mil V^C et II. Pour masson mortelliez et manowriez qui ont owrez à la porte Serpenoize et auz Allement, pour 17 cheir de chaussine pour lesdi owraiges, pour 30 piece de chelne que grosse que me menuée achittee pour provision. Pour cherpantiez qui ont owrez au chaminement de la porte des Allement. Pour cherton qui ont cherriez pierre et savellon pour lesdi owraiges et pour plussieurs aultrez choses72 £. 10 s. 7 d.

Le XXXVI^e paiement fait le V^e jour du mois de novembre lan mil V^C et II. Pour masson mortelliez et manowriez qui ont owrez au curment du fossez de la porte Serpenoize, pour 1 cheir de chaussine pour ledi owraige. Pour cherpantiez qui ont preparez du boix pour reffaire le pont de Mazelle et de Saint Thiebault. Pour cherton qui ont cherriez pierre et savellon pour lesdi ouvraiges et pour plussieurs aultrez choses30 £. 14 s. 10 d.

Le XXXVII^e paiement fait le XII^e jour du mois de novembre lan mil V^C et II. Pour masson mortelliez et manowriez qui ont owrez au curement du fossez de la porte Serpenoize et qui ont encommanciez a taillier des blanche pierre pour lesdi owraige. Pour cherpantiez qui ont owrez pour reffaire les pont tant a Maizelle comme à Saint Thiebault. Pour cherton qui ont cherriez pierre et savellon pour lesdi owraige et pour plussieurs aultrez choses
.....24 £. 19 s. 3 d.

Le XXXVIII^e paiement fait le XIX^e jour du mois de novembre lan mil V^C et II. Pour masson mortelliez et manowriez qui ont owrez pour mettre en yeuvre le rezudin de la chaussine sur le curement du fossez de la porte Serpenoize. Pour cherpantiez qui ont owriez pour reffaire le pont de la porte Saint Thiebault pour 21 piece de chelme achittee pour provision et pour cherton qui ont cherriez pierre et savellon pour provision et pour plussieurs aultrez choses
.....43 £. 15 s. 10 d.

Le XXXIX^e paiement fait le XXVI^e jour du mois de novembre lan mil V^C et II. Pour masson mortelliez et manowriez qui ont owrez pour restoupper plussieurs pertus sur les gros murs devant la tour des cherpantiez. Pour cherpantiez qui ont encommanciez affaire ung advis pour les baires du Moien Pont. Pour cherton qui ont cherriez pierre et savellon ala porte Serpenoize, pour provision et pour plussieurs aultrez choses.....22 £. 6 s. 5 d.

Le XL^e paiement fait le III^e jour du mois de decembre lan mil V^C et II. Pour cherpantiez qui ont fait ung neuf huixe et une fenestre pour la porte des Allement et ung enging affaire advis. Pour cherton qui ont cherriez pierre et savellon a la porte Serpenoize, pour provision et pour plussieurs aultrez choses15 £. 18 s. 10 d.

Le XLI^e paiement fait le X^e jour du mois de decembre lan mil V^C et II. Pour cherpantiez qui ont owrez en ung advis qui est encommanciez pour les baire du Moien Pont. Pour haiour qui ont haiez des paulz anchief du murtel du pont des mors pour rellever la vanne anchief dudi murte£. Pour cherton qui ont cherriez les mairien qui estoient anchief de la vanne de Waldrinowe en la grange en Anglemur et du savellon a la porte Serpenoize pour provision et pour plussieurs aultrez choses19 £. 5 d.

Le XLII^e paiement fait le XVII^e jour du mois de decembre lan mil V^C et II. Pour cherpantiez qui ont fait des paulz pour haier auchief du murtel du pont des mors. Pour haiour qui ont haiez lesdi palz. Pour cherton qui ont cherriez terre et greive anchief dudi murtel et du savellon a la

porte Serpenoize pour provision, pour 50 piece que sappin et penne achitter pour provision.
Et pour plussieurs aultrez choses 45 £. 8 s. 4 d.

Le XLIII^e paiement fait le XXIII^e jour du mois de decembre lan mil V^C et II.
Pour cherpantiez qui ont encommanciez a owrez pour faire une baire a Chandellerue[249].
Pour owriez qui ont mis a point les planche en grange en anlemur que viennent de daier les
vantal des Allement Pour cherton qui ont cherriez lesdi planche et du savellon a la porte
Serpenoize pour provision et pour plussieurs aultrez choses 18 £. 6 s. 2 d.

Le XLIII^e paiement fait le VIII^e jour du mois de Janvier pan mil V^{ct} et II. Pour cherpantiez
qui ont pertuxiez 2 piece de bois pour faire une baire en chandellerue et ung huixe pour la
porte du ponthieffroy qui fait sur lyawe. Pour raicowatour qui ont encommanciez a tailler des
escailles pour raconwater la tour qui est apres de la porte en maiselle. Pour cherton qui ont
cherriez du sauellon a la porte Serpenoize pour provision. Et pour plusieurs autres choses
..... 18 £. 18 s. 4 d.

Le XLV^e paiement fait le XV^e jour du mois de janvier lan mil V^C et II. Pour cherpantiez qui
ont assis deux huixe, lune au baire de Rimport[250] et lautre en lune des porte du pont
Thieffroy que vait sur lyawe. Pour raicowatour daikaille qui ont encommanciez a raconwater
la tour qui est emprès de la porte en Maiselle .Pour ouvriez qui ont fait des faixin au grand
Salcis pour mettre daier le neuf murs anchief du murtel du pont des mors. Pour cherton qui
ont cherriez du savellon a la porte Serpenoize. Pour provision et pour plussieurs aultrez
choses 13 £. 10 s. 1 d.

Le XLVI^e paiement fait le XXII^e jour du mois de janvier lan mil V^C et II. Pour raicowatour
daikaille qui ont assevis de raconwater la tour enprès de la porte en Maiselle. Pour cherton
qui ont cherriez du savellon a la porte Serpenoize, pour provision. Et pour plussieurs aultrez
choses 8 £. 10 s. 5 d.

Le XLVII^e paiement fait le XXIX^e jour du mois de Janvier lan mil V^C et II. Pour raicowatour
daiquaille qui ont restoppez les gouttier que les grant vans ont fait sur la porte des Allement,
du pont Rengmont, du Ponthieffroy et de la tour empres dudi Ponthieffroy. Et pour cherton
qui ont cherriez du savellon a la porte Serpenoize pour provision et pour plussieurs aultrez
choses 10 £. 6 s. 1 d.

²⁴⁹ Pont des Grilles de la Basse-Seille.

²⁵⁰ Pont des Basses-Grilles de la Moselle.

Le XLVIII^e paiement fait le IIII^e jour du mois de febvrier lan mil V^C et II. Pour raicowatour daiquaille qui ont restoppez les gouttier au Ponthieffroy, au Moien Pont, au pont des mors et sur les baire de Rimport[251]. Pour cherton qui ont cherriez du savellon ala porte Serpenoize, pour provision. Et pour plussieurs aultrez choses8 £. 14 s. 9 d.

Le XLIX^e paiement fait le XI^e jour du mois de febvrier lan mil V^C et II. Pour cherton qui ont cherrier pierre et savellon a la porte Serpenoize pour provision. pour manowriez qui ont mis a point lesdites pierre et savellon. Et pour plussieurs aultrez choses 11 £. 11 s. 9 d.

Le L^e paiement fait le XVIII^e jour du mois de febvrier lan mil V^C et II. Pour cherton qui ont cherriez pierre et savellon a la porte Serpenoize, pour provision. Pour manowriez qui ont mis apoint lesdites pierre et savellon. Et pour plussieurs aultrez choses6 £. 3 s. 11 d.

Le LI^e paiement fait le XXV^e jour du mois de febvrier lan mil V^C et II. Pour cherton qui ont cherriez pierre et savellon a la porte Serpenoize. Pour manowries qui ont mis apoint lesdi pierre et savellon. Et pour plussieurs aultrez choses 13 £. 16 s.

Le LII^e paiement fait le IIII^e jour du mois de mars lan mil V^{ct} et II. Pour cherton qui ont cherriez pierre et sauellon en la porte Serpenoize pour provision. Pour manowriez qui ont mis a point lesdites pierres et sauellon a ladite porte. Et pour plusieurs autres choses
.....9 £. 17 s. 6 d.

Somme montent tous les devant dis paiement de 1 872 £. 14 s. 8,5 d.

Rest que lesdi gouverneurs doivent ala cité aspres tout compteit et rabatus tant au chainge de Jehan de Gorze comme de plussieurs aultrez 5 uxennines et aultrez receptes faite.

Et aussy descompteit et rabatus les 24 £. 17 s. 8,5 d. que lesdi gouverneurs doivent pour le rest du devant di compte que fuit fait le IX^e jour du mois de novembre lan mil V^C et II.

Lesdi gouvernours desmourent debvant aladite cité quilz ont plus receu que paiet la somme de 72 £. 12 s. 10 d. 3 ang.

Laquelle dite somme Bertrand Allixandre doit nyant compteit toutes receptes et missions faite en la maistrerie de Seigneur Nicolle de Heu chevalier. Cest compte fuit fait le IIII^e jour du mois de Jung lan mil cinq cens et quaitre.

²⁵¹ *Ibid.*

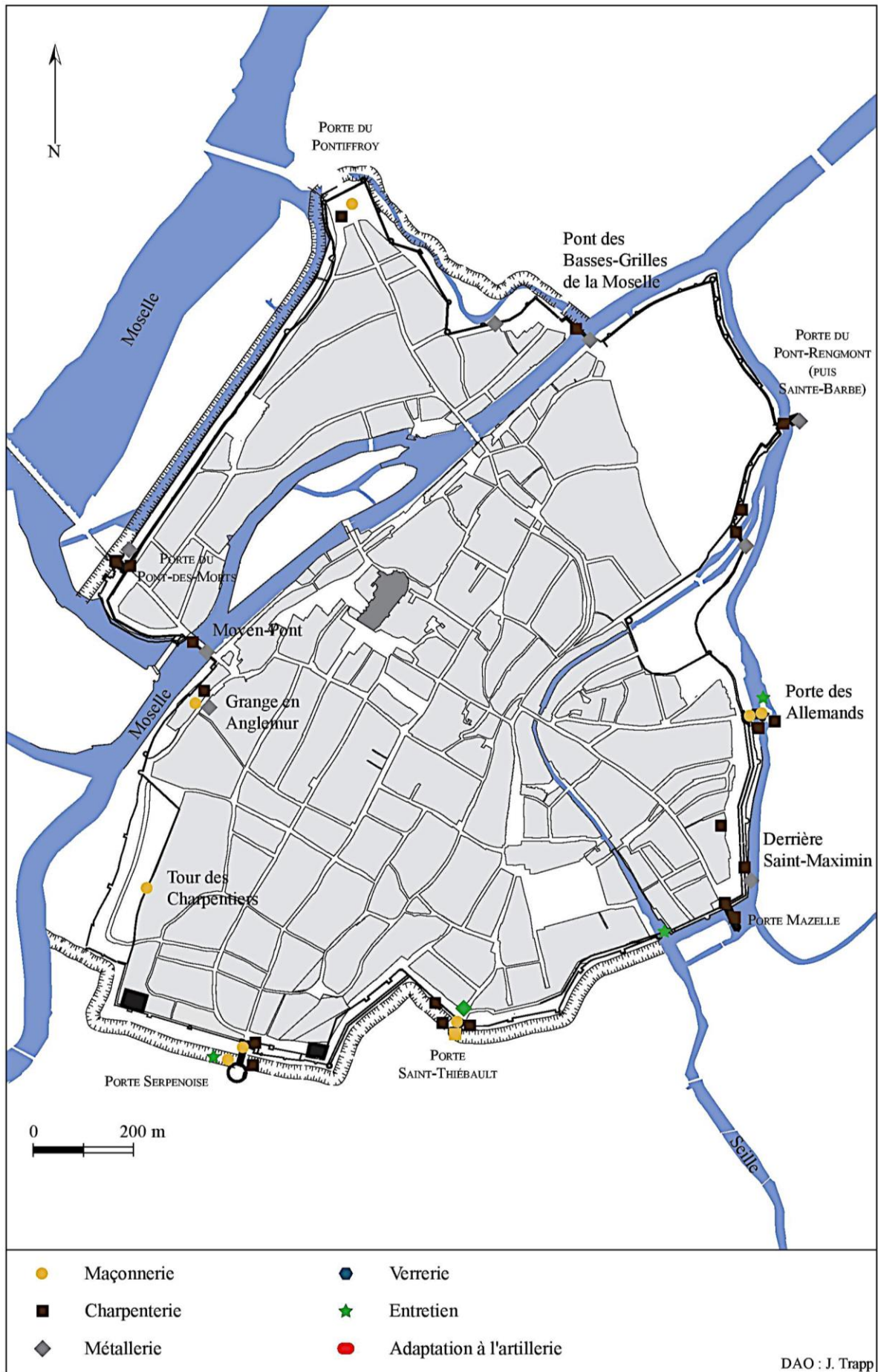


Figure 9 : Localisation des travaux dirigés par les Gouverneurs des Murs (1502 – 1503)

EE 31 - 1502-1503							
	Maçonnerie	Charpenterie (couverture des toits etc.)	Entretien des ponts / vannes (baires, pieux etc.)	Entretien / nettoyage (fossés, haie etc.)	Adaptation à l'artillerie	Métallerie (serrures, herses etc.)	Vitrierie
Moyen-Pont		X				X	
Pont de Chadeleirue		X	X			X	
« <i>Nuef Pont</i> » (Rimport)		X	X			X	
Pont des Grilles de la Haute-Seille			X				
Pont de bois de la porte Saint-Thiéobault			X				
Pont de bois de Porte Mazelle			X				
Pont de la porte des Allemands	X						
Vanne du fossé du Pont-des-Morts			X				
Fossé de la porte Serpenoise	X	X		X			
Fossé de la porte des Allemands				X			
Porte Saint-Thiéobault	X	X				X	
Porte des Allemands	X	X				X	
Porte du Pontiffroy	X	X				X	
Porte du Pont-des- Morts		X				X	
Porte du Pont- Rengmont		X				X	
Porte Serpenoise	X	X				X	
Tour des Charpentiers	X						
Tour près de la Porte Mazelle		X				X	
Tour près de la porte Saint-Thiéobault		X				X	
Tour derrière Saint- Maximin		X				X	
Tour près de la porte du Pontiffroy		X				X	
Beffroi derrière Saint- Médard		X				X	
Grange d'Anglemur	X	X				X	

Tableau 9 : Travaux dirigés par les Gouverneurs des Murs (1502 – 1503)

AMM EE 32 : COMPTE DES GOUVERNEURS DES MURS (9 MARS 1504 -
1^{ER} MARS 1505)

Du dairien compte [document abîmé] vanne de Wadrinowe et de [document abîmé] faire pour oyr le compte que fuit fait [document abîmé] Lesdi gouvernours desmouroient devant ala [document abîmé] pour de 48 s. 8 d. 3 ang. lan mil [document abîmé].

Se sont les sommes [document abîmé] change fait de Jehan de Gorze [document abîmé] de Gererdin Coppat [document abîmé] en la maistrerie de Seigneur Nicolle de Heu [document abîmé] le compte devant di fait. Pour [document abîmé]

Premier receu dudi Jehan de Gorze changeour dessus di le IX ^e jour du mois de mars lan mil V ^C et trois [document abîmé].....	14 £.
Receu dudi Jehan le XVI ^e jour dudi mois ensuiant.....	[illisible].
Receu dudi Jehan le XXIII ^e jour dudi mois ensuiant	[illisible].
Receu dudi Jehan le penultyne jour dudi mois ensuiant	18 £.
Receu dudi Jehan le VI ^e jour du mois daspril ensuiant.....	30 £.
Receu dudi Jehan le XIII ^e jour dudi mois ensuiant	120 £.
Receu dudi Jehan le XX ^e jour dudi mois ensuiant	30 £.
Receu dudi Jehan le XXVII ^e jour dudi mois.....	30 £.
Receu dudi Jehan le IIII ^e jour du mois de may ensuiant	36 £.
Receu dudi Jehan le XI jour dudit mois ensuiant.....	42 £.
Receu dudi Jehan le XVIII ^e jour dudi mois ensuiant	40 £.
Receu dudi Jehan le XXV ^e jour dudi mois ensuiant	62 £.
Receu dudi Jehan le premier jour du mois de Juing.....	[somme manquant, document abîmé].
Receu dudi Jehan le VIII ^e jour dudi mois ensuiant	50 £.
Receu dudi Jehan le XV ^e jour dudi mois ensuiant	90 £.
Receu dudi Jehan le XXII ^e jour dudi mois ensuiant	80 £.
Receu dudi jehan le XXVII ^e jour dudi mois ensuiant	30 £.
Receu dudi Jehan le VI ^e jour du mois de juillet ensuiant.....	90 £.
Receu dudi Jehan le XIII ^e jour dudi mois ensuiant	90 £.
Receu dudi Jehan le XX ^e jour du mois dudi mois ensuiant	90 £.

Receu dudi Jehan le XXVII ^e jour dudit mois ensuiant	96 £.
Receu dudi Jehan le second jour du mois daoust ensuiant.....	50 £.
Receu dudi Jehan le IX ^e jour dudi mois ensuiant.....	77 £.
Receu dudi Jehan le XVII ^e jour dudi mois ensuiant	100 £.
Receu dudi Jehan le XXIII ^e jour dudi mois ensuiant	60 £.
Receu dudi Jehan le dairien jour dudi mois ensuiant	98 £.
Receu dudi Jehan le VII ^e jour du mois de septembre ensuiant	80 £.
Receu dudi Jehan le XIII ^e jour dudi mois ensuiant	62 £.
Receu dudi Jehan le XX ^e jour dudi mois ensuiant	60 £.
Receu dudi Jehan le XXVIII ^e jour dudi mois ensuiant	84 £.
Receu dudi Jehan le V ^e jour du mois de doctobre ensuiant	80 £.
Receu dudi Jehan le XII ^e jour dudi mois ensuiant	81 £. 10 s.
Receu dudi Jehan le XVIII ^e jour dudi mois ensuiant	104 £. 10 s.
Receu dudi Jehan le XXVI ^e jour dudi mois ensuiant.....	65 £.
Receu dudi Jehan le second jour du mois de novembre ensuiant	56 £.
Receu le IX ^e jour du mois de Novembre ensuiant	64 £.
Receu dudi Jehan le XVI ^e jour dudi mois ensuiant.....	70 £.
Receu dudi Jehan le XXIX ^e jour dudi mois ensuiant.....	32 £.
Receu dudi Jehan le VII ^e jour du mois de decembre ensuiant	20 £.
Receu dudi Jehan le XIII ^e jour dudi mois ensuiant.....	32 £.
Receu dudi Jehan le XX ^e jour dudi mois ensuiant	20 £.

Receu du devant di Gererdin Cappat apres changeour le XVIII^e jour du mois de Janvier ensuyant.

Receu dudi Gererdin le XXIII ^e jour dudi mois ensuiant.....	27 £.
Receu dudi Gererdin le premier jour du mois de febvier ensuiant.....	40 £.
Receu dudi Gererdin le VIII ^e jour dudi mois ensuiant	30 £.
Receu dudi Gererdin le XV ^e jour dudi mois	18 £.
Receu dudi Gererdin le XXI ^e jour dudi mois ensuiant.....	7 £. 13 s. 5 d.
Receu dudi Gererdin le premier jour du mois de mars ensuiant	10 £. 6 s. 7 d.
Comme montent toutes les devant dites receptes a	2 568 £.

Aultres receptes faictes par lesdis gouverneurs depuis le compte devant di fait.

Premier receu du chastellain du pont des mors pour les herbes et fruitz du grant baille dudi pont des mors pour la Saint Martin lan mil V^C et III 15 s.

Receu du petit Clause le pauxours et de ses consors pour les saulz que sont entre les 2 petit wairillon[252] entre Grand Salcy en lile du pont de mors. Et pour plussieurs aultres saulz entre les deux pont pour la Saint Martin lan mil V^C et III 6 £.

Receu encore dudi petit Clause et de ses consors pour la pauxerie du fossez de daier les pucelles. Dont il en souloie chac'an paier 56 s. 8 d. pour la Saint Martin lan mil V^C et III.....
.....53 s. 4 d.

Receu de Andreu de Wiry lescripvain pour le luwier du Petit Salcy devant le pont des mors en devant le murtel au plus pres de lile que Piere le Bairiour soloit tenir. Et pour la petite acrowe de saulz que gist au desoure de la fosse aux noyes[253] pour la Saint Martin lan mil V^C et III.
.....30 s.

Receu de Francoy le cherpignier pour lacrowe[254] de saulz qui gist au desoure de la grande haie qui est anchiez de la vanne de Waldrinowe que Piersson lollier soloit tenir. Pour la saint martin lan mil V^C et III..... 12 s.

Receu de Jannier le Cuxenier pour le luwier du baille de daier les pucelles que Jehan le cuxenier souloit tenir. Pour la saint martin lan mil V^C et III48 s.

Receu de Bertrand Allexandre pour les herbes du baile du Ponthieffroy. Pour la saint Martin lan mil V^C et III..... 14 s. 7 d.

Receu de la femme Symonne Clause pour les herbes du fossez du pont des mors. Pour la saint Martin lan mil V^C et III 13 s. 7 d.

Receu par les mains des banerat de plussieurs sommes que vont servis aux owraiges de la cité. Et dont lesdi banerat en ont rendus compte audi Seigneur Nicolle Remiat 127 £. 6 s.

Receu de Seigneur Regnalt de Gournais du Nuefbourg pour 2 sappin, 24 s., pour ½ cent de planches a eawe, 40 s. Et pour une thumeree de chaussine 7 s. 6 d. vallent3 £. 11 s. 6 d.

²⁵² Petites zones cultivables.

²⁵³ Zone d'exécution des condamnés à la noyade à côté du Pont-des-Morts.

²⁵⁴ Petites îles formées par les bancs de sable sur la Moselle.

Receu des maistres de l'ospitault au Nuefbourg[255]. Pour 450 quartions de planche a eawe pour 18 £. 10 s., pour 25 sappins 15 £. Pour 6 gros sappin 6 £., pour 6 tandre 12 s. et pour 24 planches de chelne 48 s., que montent tout a42 £. 10 s.

Receu des Sept de la Guerre pour plussieurs planches de chelne et pieces de mairiens pour faire les fleez entour de la cité.....7 £. 17 s. 6 d

Receu par les mains de Jehan de Corney et Jehan de Nicolle ambdeux sergent. Pour plussieurs massons et cherpentiez qui nont mie servis aux owraiges de la cité. Et dont lesdi sergent en ont rendus compte audi Seigneur Nicolle Remia 108 s.

Receu dudi Seigneur Nicolle Remiat pout 18 cherres de pieres quil ait heu prui a Saint Blaise[256] des pieres de la ville pour chacun cherree 7 d. valent 10 s. 6 d.

Receu de Seigneur Nicolle de Heu chevalier pour paier 4 xay de descaille pour le neuf tey dessus la porte du pont des mors pour chacun xay 7 frans vallent..... 16 £. 16 s.

Receu de la femme Jehan de Gorze lamant que fait changeour de ladite cité pour ung sappin que ledi Jehan devoit 15 s.

Somme montent lesdites receptes a la somme de219 £. 3 s. 5 d.

Somme montent toutes les devant des receptes ensembles a2 787 £. 3 s. 5 d.

Et de ceu dessus di ont lesdis gouvernours fais et paiez tous les paiement cy apres escripts. Cest assavoir pour massons mortelliez et manowriez qui ont ouvres au fondement du fossez de la porte Serpenoize et levez le gros murs le hault de la terre. Et qui ont tailliez et assis les premieres ey seconde cannonieres de la tour qui est audi gros murs ver le Champapanne[257] et qui ont owrez pour reffaire la vanne de Waudrinowe. Et pour plussieurs aultres owraiges de massonnerie.

Pour cherpentiez qui ont fait ung neuf pont et une baire de boix pour la porte Serpenoize et qui ont tanssonnez et detanssonnez la terre du fossez de ladite porte Serpenoize pour faire ledi gros mur et qui ont fait une baire pour le Moien Pont et reffait lune des baire de Rimport[258] et qui ont fait une nueve poterie a ladite porte Serpenoize. Et qui ont fait et

²⁵⁵ Hôpital Saint-Nicolas.

²⁵⁶ Château Saint-Blaise.

²⁵⁷ Tour Camoufle.

²⁵⁸ Pont des Basses-Grilles de la Moselle.

assis le neuf tey dessus la porte du pont des Mors par oulx on passe et desoubz et qui ont reffait et remis a point les 3 pontz de boix de la porte à Maizelle et de Saint Thiebault et pour plussieurs aultres owraiges de cherpenterie.

Pour soyours qui ont soyer plussieurs pieces de chelne et de sappin en feuilles et quartiez pour lesdi owraiges. Pour 21,5 cent de planche a yawe et pour 133 chaivrons de sappin achetez tant pour lesdi owraiges comme pour provision. Pour 944 piedz quairelz de blanche pierrez pour lesdi owraiges.

Pour pairiour de bixe pierrez qui ont livrez 5 369 cherres et 309 themeree de bixe pierres.

Pour chaufformiez qui ont livrez 367 chers de chaussine.

Pour chertons qui ont cherriez 3 646 thumerees de savellon a la dite porte Serpenoize, et pour 2 055 thumerees, que terre, que greive quilz ont encor cherriez sur la faixenne de Waudrinowe.

Pour chertons qui ont encore cherrier a journee terre et greive sur ladite faixennee et qui ont cherrier les devant dites pierres et savellon sur les devant di owraiges.

Pour owriez qui ont fait ladite faixenne ver Longueville et qui ont nettoier et handeller sur les tours et gros murs entour de la cité et qui ont veudiez et portez fuer la terre du fossez de la dite porte Serpenoize et qui ont veudiez et tirez fuer lyawe dudi fossez nuits et jour pour faire lesdis fondemens.

Pour cherpanthiez qui ont livrez 19 douzennes de hotte de saulz pour lesdis owraiges.

Pour owriez qui ont reffait la grant haie du pont des mors et du Ponthieffroy, la haie du fossez de daier Saint Loys et la haie du fossez de la porte Serpenoize. Et qui ont abatus partie des gerdins et meis qui ons ont dairenierment achetez empres de la grange danglemur pour adjoindre avec ladite grange.

Pour feivre et marchault qui ont fait et livrez plussieurs serres, buches, et claivin pour les devant di owraiges.

Pour racowatours deskaille qui ont taillier des eskailles et recouver le devant di tey du pont des mors.

Et pour racowatour de tuelles qui ont encor recouver sur plussieurs portes, baire et porterie.

Pour vairniez qui ont refait plussieurs vairrieres sur les portes et porteries.

Et pour plussieurs aultres choses fait ez portes, ez baires, ez tours ez murailles de la cité. Et pour plussieurs aultres choses comme cy apres sensuit et comme sur les feuilles des paiements se puet s'appavoir.

Le premier paiement fait le IX^e jour du mois de mars lan mil V^C et trois en la maistrie de Seigneur Nicole Remiat aman et eschevin. Pour chertons qui ont cherriez du savellon a la porte Serpenoize pour provision. Et pour plussieurs aultres choses4 £. 42 s. 3 d.

Le second paiement fait le XVI^e jour du mois de mars lan mil V^C et trois. Pour owriez qui ont encommenciez a veudiez la terre du fossez de la porte Serpenoize. Pour cherton qui ont cherriez du savellon a ladite porte. Et pour 3 pied quarrelz de blanche pieres acheteit pour provision pour ladite porte. Et pour plussieurs aultres choses22 £. 11 s. 6 d.

Le thier paiement fait le XXIII^e jour du mois de mars lan mil V cent et trois. Pour cherpentiez qui ont encommenciez a faire ung neuf pont de boix à la porte Serpenoize. Pour owriez qui ont veudiez de la terre au fossez devant ladite porte. Pour 536 piedz quairelz de blanche pieres acheteit pour provision pour ladite porte. Et pour plussieurs aultres choses
.....37 £. [le reste de la somme est illisible].

Le IIII^e paiement fait le penultyme jour du mois de mars lan mil V^C et IIII. Pour cherpentiez qui ont fait et essenis ung neuf pont de boix a la porte Serpenoize. Pour owriez qui ont veudiez de la terre au fossez devant la dite porte. Pour cherton qui ont cherriez du savellon a la dite porte pour provision et pour plussieurs aultres choses 16 £. 15 s.

Le V^e paiement fait le VI^e jour du mois dapuril lan mil V^C et IIII. Pour cherpentiez qui ont encommencier a tanssonner la terre du fossez de la porte Serpenoize. Pour owiez qui ont veudiez de la terre dudi fossez. Pour 1,5 cent de planche a yawe et pour 30 chaiverons achitez pour ledi ouvraige. Et pour plussieurs aultres choses30 £. 3 s. 3 d.

Le VI^e paiement fait le XIII^e jour du mois dapuril lan mil V^C et IIII. Pour cherpentiez qui ont ouvrez pour tanssonner la terre du fossez de la porte Serpenoize. Pour chertons et owriez qui ont veudiez de ladite terre. Pour 108 pieces de sappin, pour 46 pennes, pour 10 cent de planche a yawe achitez pour provision. Et pour plussieurs aultres choses 117 £. 12 s. 8 d.

Le VII^e paiement fait le XX^e jour du mois d'april lan mil V^C et III. Pour cherpentiez qui ont ouvrez pour tansonner la terre du fossez de la porte Serpenoize. Pour cherton et owriez qui ont veudiez de ladite terre. Pour chertons qui ont encor cherriez pieres et savellon a la dite porte pour provision. Et pour plussieurs aultres choses30 £. 14 s. 10 d.

Le VIII^e paiement fait le le XXVII^e jour du mois d'april lan mil V^C et III. Pour cherpentiez qui ont tansonner au fossez de la porte Serpenoize. Pour chertons et owriez qui ont veudiez de la terre fuer dudi fossez. Pour chertons qui ont encor cherriez pieres et savellon a la dite porte. Et pour plussieurs aultres choses..... [somme illisible].

Le IX^e paiement fait le III^e jour du mois de may lan mil V^C et III. Pour cherpentiez qui ont ouvrez pour tansonner au fossez de la porte Serpenoize et fait ung enging pour tirer fuer lyawe du fossez. Pour cherton [et ouvrier] qui ont cherriez et veudiez de la terre fuer dudi fossez, pour 20 chers de chaussine pour ledi ouvraige. Et pour plussieurs aultres choses[somme en partie illisible] VIII sous [illisible].

Le X^e paiement fait le XI^e jour du mois de may lan mil V^C et III. Pour cherpentiez qui ont ouvrez pour tansonner au fossez de la porte Serpenoize. Pour owriez qui ont portez et veudiez de la terre fuer dudi fossez. Pour 12 chers de chaussine. Pour owriez qui ont encommenciez a tourner ladite chaussine pour ledi ouvraige. Pour chertons qui ont cherriez pieres et savellons pour ledi ouvraige. Et pour plussieurs aultres choses42 £. 15 s. 4 d.

Le XI^e paiement fait le XVIII^e jour du mois de may lan mil V^C et III. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont encommencier a ouvrez au fondement du fossez de la porte Serpenoize. Pour cherpentiez qui ont fait ung nueve baire a ladite porte. Pour owriez qui ont veudiez nultz et jour de la terre et lyawe fuer dudi fossez. Et pour plussieurs aultres choses32 £. 2 s.

Le XII^e paiement fait le XXV^e jour du mois de may lan mil V^C et III. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont ouvrez au fossez de la porte Serpenoize. Pour 25 cheir de chaussine pour ledi ouvraige. Pour cherpentiez qui ont tansonnez la terre dudi fossez. Pour owriez qui ont portez fuer de la terre dudi fossez. Et pour plussieurs aultres choses 68 £. 17 d.

Le XIII^e paiement fait le premier jour du mois de juing lan mil V^C et III. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont ouvrez au fondement dudi fossez de la porte Serpenoize.

Pour cherpentiez qui tansonnez audi fossez. Pour cherton qui ont cherriez pieres et savellon pour ledi ouvraige. Et pour plussieurs aultres choses36 £. 19 s. 8 d

Le XIV^e paiement fait le VIII^e jour du mois de Juing lan mil V^C et IIII. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont ouvrez au fondement du fossez de la porte Serpenoize. Pour cherpentiez qui ont tanssonnez audi fossez. Pour 27 cheir de chaussine pour ledi ouvraige. Pour chertons qui ont cherriez pieres et savellon pour ledi ouvraige. Et pour plussieurs aultres choses.....55 £. 17 s. 8 d.

Le XV^e paiement fait le XV^e jour du mois de juing lan mil V^C et IIII. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont ouvrez au fondement du fossez de la porte Serpenoize. Pour cherpentiez qui ont tanssonnez audi fossez. Pour pairiour de bixe pieres qui ont luivrez 279 cheirs de pieres pour ledi ouvraige. Pour chertons qui ont cherriez lesdites pieres et du savellon a ladite porte. Et pour plussieurs aultres choses 7 £. 4 d.

Le XVI^e paiement fait le XXII^e jour du mois de juing lan mil V^C et IIII. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont ouvrez au fondement du fossez de la porte Serpenoize. Pour 38 chers de chaussine pour ledi ouvraige. Pour cherpentiez qui ont tanssonnez audi fossez. Pour chertons qui ont cherriez pieres et savellon pour ledi ouvraige. Et pour plussieurs aultres choses..... 180 £. 14 s. 5 d.

Le XVII^e paiement fait le XXVIII^e jour du mois de juing lan mil V^C et IIII. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont ouvrez au fondement du fossez de la porte Serpenoize. Pour cherpentiez qui ont tanssonnez la terre dudi fossez. Pour owriez qui ont veudiez de la terre fuer dudi fossez. Et pour plusiuers aultres choses52 £. 17 s. 10 d

Le XVIII^e paiement fait le Vi jour du mois de Juillet lan mil V cent et IIII. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont ouvrez sur les gros murs du fossez de la porte Serpenoize. Pour cherpentiez qui ont tanssonnez audi fossez et qui ont encommenciez a faire une nueve baire pour le Moien Pont. Pour cherton qui ont cherriez pieres et savellon aladite porte. Et pour plussieurs aultres choses.....88 £. 2 s. 1 d.

Le XIX^e paiement fait le XIII^e jour du mois de juillet lan mil V^C et IIII. Pour cherpentiez qui ont ouvrez sur la nueve baire du Moien Pont et qui ont tanssonnez au fossez de la porte Serpenoize. Pour owriez qui ont veudiez et portez fuer de la terre dudi fossez, pour 22 chers de chaussine pour ledi ouvraige. Pour cherton qui ont cherriez pieres et savellon pour provision. Et pour plussieurs aultres choses.....88 £. 14 s. 11 d.

Le XX^e paiement fait le XX^e jour du mois de Juillet lan mil V^C et IIII. Pour cherpentiez qui ont ouvrez pour essoire la nueve baire du Moien Pont et reffaire lune des baire de Rimport [259] et qui ont tanssonnez au fossez de la porte Serpenoize. Pour owriez qui ont veudiez de la terre et lyawe nultz et jour fuer dudi fossez. Pour chertons qui ont cherriez pieres et savellon pour ledi ouvraige. et pour plussieurs aultres choses.....93 £. 17 s. 4 d.

Le XXI^e paiement fait le XXVII^e jour du mois de juillet lan mil V^C et IIII. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont ouvrez au fondement du fossez de la porte Serpenoize pour 32 chers de chaussine pour ledi ouvraige. Pour cherpentiez qui ont tanssonnez audi fossez. Pour chertons qui ont cherriez pieres et savellon pour ledi ouvraige. Et pour plussieurs aultres choses98 £. 12 s. 11 d.

Le XXII^e paiement fait le second jour du mois daoust lan mil V^C et IIII. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont ouvrez au fondement du fossez de la porte Serpenoize. Pour owriez qui ont portez fuer de la terre dudi fossez. Pour cherpentiez qui ont tanssonnez audi fossez. Pour chertons qui ont cherriez pieres et savellon pour ledi ouvraige et pour plussieurs aultres choses.....51 £. 17 s. 7 d.

Le XXIII^e paiement fait le IX jour du mois daoust lan mil V cent et IIII. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont ouvrez sur le gros murs du fossez de la porte Serpenoize. Pour cherpentiez qui ont tanssonnez audi fossez. Pour chertons qui ont cherrier pieres et savellon pour ledi ouvraige. Et pour plussieurs aultres choses 72 £. 17 d.

Le XXIV^e paiement fait le XVII^e jour du mois daoust lan mil V^C et IIII. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont ouvrez sur la vanne de Waudrinowe. Pour 21 chers de chaussine tant pour ledi ouvraige comme pour la porte Serpenoize. Pour owriez et cherpentiez qui ont ouvrez a ladite porte. Pour cherton qui ont cherriez pieres et savellon pour lesdis owraiges. Et pour plussieurs aultres choses 102 £. 6 s. 11 d.

Le XXV^e paiement fait le XXIII^e jour du mois daoust lan mil V^C et IIII. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont ouvrez sur la vanne de Waudrinowe et qui ont porgitter la nueve porterie du pont Rengmont. Pour cherpentiez qui ont ouvrez au fossez de la porte Serpenoize. Pour chertons qui ont cherriez pieres et sauelllon pour lesdis owraiges. Et pour plussieurs aultres choses..... 62 £. 18 s. [le reste de la somme est effacé].

²⁵⁹ Pont des Basses-Grilles de la Moselle.

Le XXVI^e paiement fait le dernier jour du mois daoust lan mil V^C et IIII. Pour cherpentiez qui ont ouvrez pour tanssonnez au fossez de la porte Serpenoize. Pour owriez qui ont veudiez terre et yawe fuer dudi fossez. Pour chertons qui ont cherriez pieres et savellon pour ledi ouvraige. Pour 31 chers de chaussine pour ledi ouvraige. Et pour plusieurs aultres choses 102 £. 3 s. 3 s.

Le XXVII^e paiement fait le VII^e jour du mois de septembre lan mil V^C et IIII. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont ouvrez au fondement du fossez de la porte Serpenoize. Pour cherpentiez qui ont tanssonner audi fossez. Pour chertons qui ont cherriez pieres et savellon pour ledi ouvraige. Et pour plusieurs aultres choses 75 £. 15 s. 5 d.

Le XXVIII^e paiement fait le XIII^e jour du mois de septembre lan mil V^C et IIII. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont ouvrez au fondement du fossez de la porte Serpenoize, pour 33 chers de chaussine pour ledi ouvraige. Pour cherpentiez qui ont tanssonnez audi fossez. Pour chertons qui ont cherrier pieres et savellon pour ledi ouvraige. Et pour plusieurs aultres choses..... 53 £. 17 s. 6 d.

Le XXIX^e paiement fait le XX^e jour du mois de septembre lan mil V^C et IIII. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont ouvrez au fondement du fossez de la porte Serpenoize. Pour cherpentiez qui ont tanssonnez et planter du broxerment[260]audi fondement. Pour cherton qui ont cherriez pieres et savellon pour ledi ouvraige. Et pour plusieurs aultres choses 53 £. 18 s. 6 d.

Le XXX^e paiement fait le XXVIII^e jour du mois de septembre lan mil V^C et IIII. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont ouvrez au fondement du fossez de la porte Serpenoize. Pour cherpentiez qui ont tanssonnez audi fossez. Pour cherton qui ont cherriez pieres et savellon pour ledi ouvraige. Et pour plusieurs aultres choses..... 84 £. 12 s.

Le XXXI^e paiement fait le V^e jour du mois doctobre lan mil V^C et IIII. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont ouvrez au fossez de la porte Serpenoize. Pour cherpentiez qui ont tanssonnez audi fossez, pour 28 chers de chaussine pour ledi ouvraige. Pour chertons qui ont cherriez pieres et savellon pour ledi ouvraige. Et pour plusieurs aultres choses..... 88 £. 4 s. 10 d.

Le XXXII^e paiement fait le XII^e jour du mois d'octobre lan mil V^C et IIII. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont ouvrez au fossez de la porte Serpenoize. Pour 5 chers de

²⁶⁰ Fondation du pilotis.

chaussine pour ledi ouvraige. Pour cherpentiez qui ont tanssonnez et mis hors le boix que soit audi fossez. Pour chertons qui ont cherriez pieres et savellons pour ledi ouvraige. Et pour plussieurs aultres choses.....92 £. 12 s. 8 d.

Le XXXIII^e paiement fait le XIX^e jour du mois doctobre lan mil V^C et IIII. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont ouvrez pour le gros murs du fossez de la porte Serpenoize. Pour 30 chers de chaussine pour ledi ouvraige. Pour cherpentiez qui ont fait ung fault vantal à la porte des Allement et encommencer une nueve porterie a ladite porte Serpenoize. Pour chertons qui ont cherriez pieres et savellon pour ledi ouvraige. Et pour plussieurs aultres choses 102 £. 14 d.

Le XXXIII^e paiement fait le XXVI^e jour du mois doctobre lan mil V cent et IIII. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont ouvrez et assis les canonnieres sur le gros mur du fossez de la porte Serpenoize ver le Champapanne. Pour chertons qui ont cherrier pieres et savellon pour ledi ouvraige. Pour cherpentiez qui ont ouvrez sur le nueve porterie de la dite porte. Et pour plussieurs aultres choses63 £. 19 s. 1 d.

Le XXXV^e paiement fait le II^e jour du mois de novembre lan mil V^C et IIII. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont ouvrez pour le gros murs du fossez de la porte Serpenoize, pour 33 chers de chaussine pour ledi ouvraige. Pour cherpentiez qui ont ouvrez sur le nueve porterie de la porte Serpenoize. Pour chertons qui ont cherrier pieres et savellon pour ledi ouvraige. Et pour plussieurs aultres choses.....67 £. 13 s. 8 d.

Le XXXVI^e paiement fait le IX^e jour du mois de novembre lan mil V^C et IIII. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont ouvrez pour le gros murs du fossez de la porte Serpenoize. Pour cherpentiez qui ont assis le nueve porterie de ladite porte Serpenoize. Pour racowatour qui ont recouver ladite porterie. Et pour plussieurs aultres choses64 £. 4 s. 11 d.

Le XXXVII^e paiement fait le XVI^e jour du mois de novembre lan mil V^C et IIII. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont encommenciez a essoire les seconde canonnieres en la tour auchief du gros mur du fossez de la porte Serpenoize. Pour cherton qui ont cherriez pieres et savellon pour ledi ouvraige. Et pour plussieurs aultres choses69 £. 7 s. 9 d.

Le XXXVIII^e paiement fait le XXII^e jour du mois de novembre lan mil V^C et IIII. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont ouvrez et assis des canonnieres en la tour auchief du gros murs du fossez de la porte Serpenoize ver le Champapanne. Pour cherpentiez

qui ont encommencer a tailler le tey pour la porte du pont des mors. Et pour plussieurs aultres choses25 £. 12 s.

Le XXXIX^e paiement fait le XXIX^e jour du mois de novembre lan mil V^C et IIII. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont ouvrez sur la tour qui est encommencer anchief du gros murs du fossez de la porte Serpenoize. Pour cherpentiez qui ont ouvrer sur le tey de la porte du pont des mors. Et pour plussieurs aultres choses21 £. 3 s. 9 d.

Le XL^e paiement fait le VII^e jour du mois de decembre lan mil V^C et IIII. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont ouvrez sur la tour anchief du gros murs du fossez de la porte Serpenoize ver le Champapanne. Pour 10 chers de chaussine pour ledi ouvraige. Pour cherpentiez qui ont ouvrez sur le neuf tey pour la porte du pont des mors. Et pour plussieurs aultres choses.....31 £. 3 s. 9 d.

Le XLI^e paiement fait le XIII^e jour du mois de decembre lan mil V^C et IIII. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont ouvrez sur la tour qui est encommenceir auchief du gros murs du fossez de la porte Serpenoize. Pour cherpentiez qui ont ouvrez sur le neuf tey pour la porte du pont des mors. Pour racowatours descaille qui ont recouvert sur plussieurs portes et baires. Et pour plussieurs aultres choses.....32 £. 10 s. 3 d.

Le XLII^e paiement fait le XX^e jour du mois de decembre lan mil V cent et IIII. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont ouvrez pour faire une chamenee en la nueve porterie de la porte Serpenoize. Pour racowatours descaille qui ont recouvert sur la porte du pont Rengmont. Pour cherpentiez qui ont ouvrez sur le neuf tey pour la porte du pont des mors. Et pour plussieurs aultres choses.....26 £. 10 s.

Le XLIII^e paiement fait le XXIII^e jour du mois de decembre lan mil V^C et IIII. Pour cherpentiez qui ont ouvrez sur le neuf tey pour la porte du pont des mors. Pour soyours qui ont soyer plussieurs sappins en feuilles et quartiez pour ledi ouvraige. Pour owriez qui ont encommencier a handeller et nettoier sur les gros murs de la cité. Pour cherton qui ont cherrier du savellon a la porte Serpenoize pour provision. Et pour plussieurs aultres choses7 £. 3 s.

Le XLIII^e paiement fait le III^e jour du mois de janvier lan mil V^C et IIII. Pour cherpentiez qui ont ouvrez sur le neuf tey pour la porte du pont des mors et qui ont reffait les deux pont de boix de la porte Maizelle. Pour soyours qui ont soyer des quartiers et du relluef pour ledis ouvraiges. Pour racowatours desquaille qui ont encommenciez a tailler des esquailles pour ledi

tey. Pour owriez qui ont nestoyer et handeller sur les gros murs et qui ont reffait la grande haie du pont Thieffroy. Et pour plussieurs aultres choses.....34 £. 19 s. 8 d.

Le XLV^e paiement fait le XI^e jour du mois de janvier lan mil V^C et III. Pour cherpentiez qui ont ouvrez sur le nuef tey pour la porte du pont des mors et qui ont reffait et essenis les deux pont de Maizelle et le pont de Saint Thiebault. Pour soyours qui ont soyez du relluef pour lesdis owraiges. Pour owriez qui ont nettoier sur les gros murs et qui ont reffait la haie du fossez daier Saint Louys et la haie de porte Serpenoize. Et pour plussieurs aultres choses
..... 18 £. 8 s. 6 d.

Le XLVI^e paiement fait le XVIII^e jour du mois de janvier lan mil V^C et III. Pour cherpentiez qui ont ouvrez et encommenciez a lever le nuef tey dessus la porte du pont des mors. Pour racowatour desquaille qui ont tailler des esquilles pour ledi tey. Pour owriez qui ont nettoyer dessus les gros murs. Pour chertons qui ont cherrier du savellon a la porte Serpenoize pour provision. Et pour plussieurs aultres choses 17 £. 5 s. 8 d.

Le XLVII^e paiement fait le XXIII^e jour du mois de janvier lan mil V^C et III. Pour cherpentiez qui ont ouvrez pour essevir le nuef tey de la porte du pont des mors et qui ont reffait lallee et le pont leven pour aller dessus ladite porte. Pour racowatours desquaille qui ont encommencer a couvert ledi tey desquilles. Pour 4 xay desquaille achetez pour ledi tey. Pour owriez qui ont ouvrez sur lesdis owraiges et qui ont encommencier a faire une faixenee auchiez de Wandrinowe. Et pour plussieurs aultres choses42 £. 15 s. 4 d.

Le XLVIII^e paiement fait le premier jour du mois de fevrier lan mil V^C et III. Pour racowatour desquaille qui ont essevis et couvert de feuille le nuef tey dessus la porte du pont des mors et lavis decoste. Pour massons qui ont tailler et assis des blanches pieres desoubs lesdis tey. Pour owriez qui ont ouvrez pour faire une faixenee sur Wadrinowe. Pour chertons qui ont cherrier terre et greve sur ladite faixenee. Pour 103 chaivrons de sappin achetez pour provision. Et pour plussieurs aultres choses39 £. 4 s. 8 d.

Le XLIX^e paiement fait le VIII^e jour du mois de fevrier lan mil V^C et III. Pour racowatour desquaille qui ont recouver sur le nuef tey de la porte du pont des mors. Pour owriez qui ont fait et essenis la faixenee anchief de Wadrinowe. Pour chertons qui ont cherrier de la greve sur ledi ouvraige. Et pour plussieurs aultres choses.....29 £. 9 s. 4 d.

Le L^e paiement fait le XV^e jour du mois de febvrier lan mil V^C et III. Pour racowatour desquaille qui ont recouver dessus le nuef tey et lavis de la porte du pont des mors.

Pour chertons qui ont cherrier terre et greve pour essenir la faixenee anchief de Waudrynowe.
Et pour plussieurs aultres choses..... 14 £. 5 d.

Le LI^e paiement fait le XXI^e jour du mois de febvrier lan mil V^C et IIII. Pour racowatour
desquaille qui ont recouer et essevis le nuef tey dessus la porte du pont des mors et fait les
3 pommelz dessus ledi tey et les 4 artiez entour. Pour chertons qui ont cherriez du savellon ala
porte Serpenoize pour provision. Et pour plussieurs aultres choses 7 £. 13 s. 5 d.

Le LII^e paiement qui est le dairnier de la maistrie Seigneur Nicole Remiat fait le premier jour
du mois de mars lan mil V^C et IIII. Pour racowatour desquaille qui ont retoupez les gouttiere
de dessus le chastel du pont des mors et de dessus les gerdins et maison qui sont empres de la
grange en anblemur pour adjoindre avec ladite grange. Et pour plussieurs aultres choses
..... 11 £. 8 s.

Somme montent tous les devant di paiement 2 763 £. 8 d.

Rest que lesdis gouvernours doivent a la cité apres tous compteit et rabatus tant au
chainge de Jehan de Gorze et de Geredin Coppat, comme à plussieurs aultres 5 uxenneries et
aultres receptes faite.

Et aussy des compteit et rabatus les 48 s. 8 d. 3 ang. que lesdis gouvernours doivent
pour le rest du devant di compte qui fuit fait le V^e jour du mois de Juing lan mil V^C et quaitre.

Lesdis gouvernours desmourent debvant a ladite cité quilz ont plus receu que paiet la somme
de 26 £. 11 d. 5 d. 3 ang.

Laquelle dite somme Bertrand Allixandre doit nyant compteit toutes receptes et
missions faite en la maistrie de Seigneur Francoy de Gournay chevalier. Cest compte fuit fait
le dernien jour du mois de Juing lan mil V cent et cinq.



Figure 10 : Localisation des travaux dirigés par les Gouverneurs des Murs (1504 – 1505)

EE 32 - 1503-1504							
	Maçonnerie	Charpenterie (couverture des toits etc.)	Entretien des ponts / vannes (baires, pieux etc.)	Entretien / nettoyage (fossés, haie etc.)	Adaptation à l'artillerie	Métallerie (serrures, hermes etc.)	Vitrierie
Moyen-Pont			X				
« <i>Nuef Pont</i> » (Rimport)			X				
Pont de bois de la porte Saint-Thiébault			X				
Pont de bois de Porte Mazelle			X				
Pont de la porte des Allemands			X				
Pont de la porte Serpénoise		X				X	
Vanne de Wadrineau	X						
Fossé de la porte Serpénoise	X	X		X			
Haie du Pontiffroy				X			
Haie de la porte Serpénoise				X			
Haie derrière Saint- Louis				X			
Haie du Pont-des-Morts				X			
Porte Saint-Thiébault							
Porte des Allemands		X				X	
Porte du Pont-des-Morts	X	X				X	
Chastel du Pont-des- Morts		X				X	
Porte du Pont- Rengmont	X	X				X	
Porte Serpénoise	X	X				X	
Tours près de la porte Serpénoise vers la Champ-à-Panne					X		
Tour devant le fossé de la porte Serpénoise	X						
Jardins de la grange d'Anglemur				X			

Tableau 10 : Travaux dirigés par les Gouverneurs des Murs (1504 - 1505)

BNF NAF MS. 22717 : COMPTE DES GOUVERNEURS DES MURS
(14 MARS 1506 – 6 MARS 1507)

[f° 1r]

Du ditirent auz Treses et au conseil que sommes y furent pour oyr le compte que fut fait le XIX^e jour du mois de Juing lan mil V^{CT} et six. Lesdis gouverneurs desmouront devant a la citeit quilz avoient plus receu que paier la somme de 30 £. 7 s. 8 d. 3 ang. Laquelle dite somme Simon du Celier lescripvain doit.

Se sont les sommes dergent que lesdis gouverneurs ont receu au change de Girerdin Coppat changeour et receveur de la citeit en la maistrerie de Seigneur Jehan le Gournay echevin. Depuis le compte devant di fait pour plusieurs ouvraiges necesseaire affaire.

Premier receu dudi Girerdin Coppat changeour dessus di le XIII ^e jour du mois de mars lan mil V ^{CT} et cinq. La somme de.....	10 £.
Receu dudi Geredrin le XXI ^e jour dudi mois enxuant	30 £.
Receu dudi Geredrin le XXVIII ^e jour dudi mois enxuant.....	30 £.
Receu dudi Geredrin le III ^e jour du mois dapuril enxuant.....	40 £.
Receu dudi Geredrin le XI ^e jour du mois enxuant	30 £.
Receu dudi Geredrin le XVIII ^e jour du mois enxuant.....	27 £.
Receu dudi Geredrin le XXIII ^e jour du mois enxuant.....	30 £.
Receu dudi Geredrin le dairien jour du mois enxuant.....	15 £.
Receu dudi Geredrin le IX ^e jour du mois de May enxuant	28 £.
Receu dudi Geredrin le XVI ^e jour dudi mois enxuant	43 £.
Receu dudi Geredrin le XXII ^e jour dudi mois enxuant	43 £.
Receu dudi Geredrin le penultime jour dudi mois enxuant.....	46 £.
Receu dudi Geredrin le VI ^e jour du mois de Jung enxuant	27 £.
Receu dudi Geredrin le XIII ^e jour dudi mois enxuant.....	40 £.
Receu dudi Geredrin le XX ^e jour dudi mois enxuant.....	44 £.
Receu dudi Geredrin le XXVII ^e jour dudi mois enxuant	23 £.
Receu dudi Geredrin le XXVII ^e jour dudi mois enxuant	23 £.
Receu dudi Geredrin le III ^e jour du mois de Juillet enxuant.....	18 £.

Receu dudi Geredrin le XI ^e jour dudi mois enxuant	66 £.
Receu dudi Geredrin le XVI ^e jour dudi mois enxuant	40 £.
Receu dudi Geredrin le XVIII ^e jour dudi mois enxuant.....	26 £.
Receu dudi Geredrin le XXIII ^e jour dudi mois enxuant	24 £.
Receu dudi Geredrin le dairien jour dudi mois enxuant.....	24 £.

[f^o 2r]

Receu dudi Geredrin le VIII ^e jour du mois daoust enxuant	30 £.
Receu dudi Geredrin le XIII ^e jour dudi mois enxuant	38 £.
Receu dudi Geredrin le XXII ^e jour dudi mois enxuant	45 £.
Receu dudi Geredrin le XXVIII ^e jour dudi mois enxuant.....	26 £.
Receu dudi Geredrin le V ^e jour du mois de septembre enxuant.....	86 £.
Receu dudi Geredrin le XII ^e jour dudi mois enxuant	36 £.
Receu dudi Geredrin le XIX ^e jour dudi mois enxuant	34 £.
Receu dudi Geredrin le XXVI ^e jour dudi mois enxuant.....	40 £.
Receu dudi Geredrin le thier jour du mois doctobre enxuant	42 £.
Receu dudi Geredrin le X ^e jour dudi mois enxuant.....	40 £.
Receu dudi Geredrin le XVII ^e jour dudi mois enxuant	36 £.
Receu dudi Geredrin le XXIII ^e jour dudi mois enxuant	40 £.
Receu dudi Geredrin le dairien jour dudi mois enxuant.....	32 £.
Receu dudi Geredrin le VII ^e jour du mois de novembre enxuant	24 £.
Receu dudi Geredrin le XIII ^e jour dudi mois enxuant	28 £.
Receu dudi Geredrin le XVII ^e jour dudi mois enxuant.	60 £.
Receu dudi Geredrin le XXI ^e jour dudi mois enxuant	25 £.
Receu dudi Geredrin le XXVII ^e jour dudi mois enxuant	60 £.
Receu dudi Geredrin le XXVIII ^e jour dudi mois enxuant.....	20 £.
Receu dudi Geredrin le XII ^e jour du mois de decembre enxuant.....	21 £.
Receu dudi Geredrin le XIX ^e jour dudi mois enxuant	28 £.
Receu dudi Geredrin le IX ^e jour du mois de Janvier enxuant	20 £.
Receu dudi Geredrin le XXIII ^e jour dudi mois enxuant.....	38 £.
Receu dudi Geredrin le XXIX ^e jour du mois enxuant.....	20 £.
Receu dudi Geredrin le XIII ^e jour du mois de febvrier enxuant	24 £.
Receu dudi Geredrin le VI ^e jour dudi mois enxuant	42 £.

Receu dudi Geredrin le XXIII^e jour dudi mois enxuant 24 £.
Comme montent ledites receptes a la somme de..... 1 724 £.

[f^o 3r]

Premier receu du Chaistellain du pont des mors pour les herbes et fruit de grand baille dudi pont des mors. Pour la Saint Martin lan V^{CT} et six 15 s.

Ressu du peti Clause le pauxour et de ces consors pour lez saulz qui sont entre lez 2 peti wairillon entre le grand salcis et lille du pont des mors et pour plusieurs aultres saulz entre les 2 pont. Pour la Saint Martin lan V^{CT} et VI..... 6 £.

Ressu dudi peti Clause et de ses consors pour la pauxerie du fossez de daier les Pucelles dont[261] pour la Saint Martin lan V^{CT} et VI 53 s. 4 d.

Ressu de Collin Herbillon le cherpigniez pour le lowier du peti salcis devant le murtel[262] pont des mors et devant le murtel au plus pres de lille. Et pour la petite acrowe de salz qui gist au dessoure de la fosse dez noiez que Andreu Wiry sollaoit tenir. Pour la Saint Martin lan V^{CT} et VI 36 s.

Ressu de Francoy le cherpigniez pour lacrowe de salz qui gist au dessoure de la grande haie qui est au chief de la vanne de Waidrinowe. Pour la Saint Martin lan V^{CT} et VI..... 12 s

Ressu de Jannier le cuxenier pour le lowier du baille de daier les Pucelles. Pour la Saint Martin lan dessu di 48 s.

Ressu de Burtrand Alixandre, pour les herbes du baille du Pontieffroy, pour la Saint Martin lan dessu di 6 s.

Ressu de la femme Simonin clause, pour les herbes du fossez du pont des mors, pour la Saint Martin lan dessu di 4 s. 2 d.

Ressu par les mains des banerat, de plussieurs personnes des paroches qui nont nie servis auz ouvraiges de la cité. Et doit lesdi banerat en ont randus compte au seigneur Jehan le Gronnaix leschevin comme maistre desdi ouvraiges pour cest presente annee te la somme de
..... 26 £. 8 s. 5 d.

²⁶¹ Le mot « *dont* » est barré.

²⁶² Le mot « *murtel* » est barré. Il s'agit d'une erreur dans l'ordre de la formulation des lieux.

Ressu de Seigneur Philippe Desch leschevin, pour ung cent de planche a yawe pour monnez auz estans.....4 £. 4 s.

Ressu encor dudi Seigneur Philippe pour 8 sappin pour la Saint esprit vandus 12 s. piece val4 £. 16 s.

[f° 4r]

Ressu de Seigneur Claude Baudoche chevalier, pour 9 moien sappin vandus 12 s. pieces vallent..... 108 s.

Ressu de Seigneur Nicolle de Heu chevalier, pour 3 gros sappin vandus 40 s. pieces vallent 6 £.

Ressu de Seigneur Jehan le Gronnaix leschevin pour 5 peti sappin, 6 penne et 12 chaivron et sappin vandus 100 s.

Ressu de Seigneur Androuvin Roucel leschevin pour 2 sappin vandus 12 s. piece vallent. 24 s.

Ressui des maistres de lospital au nuefbourg[263] pour 2 sappin vandus 12 s. piece vallent24 s.

Ressu de Seigneur Nicolle Remiat leschevin pour 2 cher de chaussine vandus30 s.

Comme montent lesdites receptes a 70 £. 8 s. 9 d.

Comme montent toutes les devan dites receptes ensambles a 1 794 £. 8 s. 11 d.

[f° 5r]

Et de ceu dessus dit ont lesdits gouverneurs fait et paiet tous les paiement sy apres escript.

Cest assavoir pour massons mortelliez et manowriez qui ont fait et assenis la grosse boutee du fossez de la porte Serpenoize, ver les wassieux, qui ont fait le neuf pont de la Porte Saint Thiébault, le neuf pont de la porte a Maizelle, avec les murs par devant le boullewerque

²⁶³ Les maîtres de l'hôpital Saint-Nicolas.

de ladite porte, le neuf pont de la porte des Allemant. Et qui ont encor ouvrer dessus la vanne de Waidrinowe sur les deux chief. Et pour plussieurs aultrez ouvraiges de massonnerie.

Pour cherpantiez qui ont fait et assis ung neuf tey dessu la tour condi tour Saint Michiel, ung neuf tey dessu la tour pres de la porte Maizelle ver Saille. Qui ont fait une nuefne allee couverte entre la porte a Maizelle et le boullewecrque dicelle. Et une aultre allee couverte entre la porte du pont dez mors et le chaistel dicelle. Et pour plussieurs aultres ouvraiges de cherpanterie.

Pour 14,5 cent de planche a yawe, Pour 65 sappin que gros que peti, pour 16 penne et 31 chaivron. Pour 10 xay descailles. Pour 825 piedz kairiel de blanche pierre, pour 1 400 piedz de plenne pierre tant de Ranconnvalz achittez pour lez devan di ouvraiges.

Pour pairiour de bixe pierre qui ont livrez 968 cheree et 1 209 thumeree de bixe pierre.

Pour chaulforniez qui ont luivrez 225 cher de chaussine.

Pour cherton qui ont cherriez 4 124 thumeree de sauellon et qui ont encor cherriez les devant dites pierre, planche et mairien.

Pour raicowatours descailles qui ont recouvert lez devan di 2 neuf tey et lesdites 2 allee et encor sur plussieurs baires, portes, et porterie.

Pour 2 500 [l'unité n'est pas mentionnée, livres ou cents ?] de ploncq achittez pour lesdits ouvraiges.

Pour feuvre qui ont fait et livrez plussieurs ferrement, broches, cloz et claivins pour lesdevant dits ouvraiges.

Pour vaireniez qui ont fait et reffait plussieurs vairiers sur les portes et porterie.

Pour les 3 gerdins qui estoient sur les fossez devant le boullewercque de Maizelle que lesdits gouverneurs ont achittez et fait abaitre pour faire une plaice devant la posterne.

Et pour plussieurs aultres ouvraiges fait esdites portes et baires ez tours et murailles de la citeit. Et pour plussieurs aultrez choses comme sy aspres senscri et comme par les feuilles des paiement se puelit assaivoir.

[f° 6r]

Le premier paiement fait le XIII^e jour du mois de mars lan mil V^{CT} et V. En la maistrie de Seigneur Jehan le Gronnaix leschevin. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont ouvrez pour rechaussiez la grosse boutee du fossez de la porte Serpenoize ver lez Wassieulx. Pour 4 cher de chaussine pour ledi ouvraige. Pour cherton qui ont cherriez pierre et sauellon pour ledit ouvraige. Et pour plussieurs aultres choses 18 £. 6 s. 11 d.

Le second paiement fait le XXI^e jour du mois de mars lan mil V^{CT} et V. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont ouvrez pour assevir la grosse boutee du fossez de la Porte Serpenoize ver les Wassieulx et qui ont fait le demei ron dessus ladite boutee. Pour 9 cher de chaussine. Pour cherton qui ont cherriez pierre et sauellon pour ledit ouvraige. Et pour plussieurs aultres choses 26 £. 12 s. 2 d.

Le III^e paiement fait le XXVIII^e jour du mois de mars lan mil V^{CT} et VI. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont encommanchiez affaire les fondemant du pont de la porte Saint Thiébault. Pour 7 cher de chaussine pour ledit ouvraige. Pour cherton qui ont cherriez pierre et sauellon pour ledit ouvraige. Et pour plussieurs aultres choses 24 £. 6 s. 10 d.

Le IIII^e paiement fait le IIII^e jour du mois d'avril lan mil V^{CT} et VI. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont ouvrez au fondemant du pont de la porte Saint Thiébault. Pour ouvriez qui ont haiez des palz audi fondemant. Pour 18 cher de chaussine. Pour cherton qui ont cherriez pierre et sauellon pour ledit ouvraiges. Et pour plussieurs aultres choses
..... 41 £. 2 s. 2 d.

Le V^e paiement fait le XI^e jour du mois d'avril lan mil V^{CT} et VI. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont ouvrez au fondemant du pont de la porte Saint Thiébault. Pour ouvriez qui ont haiez des palz audi fondemant. Pour cherton qui ont cherriez pierre et sauellon pour ledit ouvraige. Et pour plussieurs aultres choses 28 £. 7 s. 1 d.

Le VI^e paiement fait le XVIII^e paiement fait le XVIII^e jour du mois d'avril lan mil V^{CT} et VI. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont ouvrez au fondemant du pont de la porte Saint Thiébault. Pour ouvriez qui ont haiez des palz audi fondemant. Pour cherton qui ont cherriez pierre et sauellon pour ledit ouvraige. Et pour plussieurs aultres choses 13 £. 3 s. 7 d.

[f° 7r]

Le VII^e paiement fait le XXIII^e jour du mois d'avril lan mil V^{CT} et VI. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont ouvrez au fondement du pont de la porte Saint Thiébault. Pour 12,5 cher de chaussine. Pour cherton qui ont cherriez pierre et sauellon pour ledit ouvraige. Et pour plusieurs aultres choses28 £. 2 s. 8 d.

Le VIII^e paiement fait le dairien jour du mois d'avril lan mil V^{CT} et VI. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont ouvrez pour tailliez et encommanciez a essoire lez airvolz de blanche pierre de larche auchief du pont de la porte Saint Thiébault. Pour cherton qui ont cherriez pierre et sauellon pour ledit ouvraige. Et pour plusieurs aultres choses.....
.....14 £. 11 s. 2 d.

Le IX^e paiement fait le IX^e jour du mois de may lan mil V^{CT} et VI. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont fait et assevis larche de blanche pierre auchief du pont de la porte Saint Thiébault. Pour cherton qui ont cherriez pierre et sauellon tant pour ledit ouvraige comme a la porte Serpenoize pour provision. Et pour plusieurs aultres choses29 £. 7 s. 4 d.

Le X^e paiement fait le XVI^e jour du mois de may lan mil V^{CT} et VI. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont fait la wanberge du pont de la porte Saint Thiébault et qui ont assis le tallement de blanche pierre dessus. Pour 22 cher de chaussine pour le pont de la porte a Maizelle. Pour cherton qui ont cherriez pierre et sauellon pour lesdi ouvraiges. Et pour plusieurs aultres choses.....43 £. 5 s. 5 d.

Le XI^e paiement fait le XXIII^e jour du mois de may lan mil V^{CT} et VI. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont encommanciez affaire le fondement du pont de la porte Maizelle. Pour cherton qui ont cherriez pierre et sauellon pour ledit ouvraige. Et pour plusieurs aultres choses21 £. 18 s. 3 d.

Le XII^e paiement fait le penultime jour du mois de may lan mil V^{CT} et VI. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont ouvrez au fondement du pont de la porte a Maizelle. Pour 10 chers de chaussine. Pour 6 xay descaille achitez pour provision. Pour cherton qui ont cherriez pierre et sauellon pour ledit ouvraige. Et pour plusieurs aultres choses.....
.....65 £. 13 s. 4 d.

[f° 8r]

Le XIII^e paiement fait le VI^e jour du mois de Jung lan mil V^{CT} et VI. Pour massons cherpantiez et manowriez qui ont ouvrez pour deffaire le pont de boix de la porte Saint Thiébault. Pour cherton qui ont cherriez du crappin pour ramplire ledit pont. Et pour plussieurs aultrez choses 25 l 6 d.

Le XIII^e paiement fait le XIII^e jour du mois de Jung lan mil V^{CT} et VI. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont ouvrez dessus le neuf pont de la porte a Maizelle. Pour 19 cher de chassine. Pour 96 piedz de plenne pierre. Pour cherton qui ont cherriez pierre et sauellon pour ledit ouvraige. Et pour plussieurs aultres choses 42 £. 2 d.

Le XV^e paiement fait le XX^e jour du mois de Jung lan mil V^{CT} et VI. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont ouvrez dessus le neuf pont de la porte a Maizelle. Pour cherton qui ont cherriez pierre et sauellon pour ledit ouvraiges. Et pour plussieurs aultres choses.....
.....43 £. 5 s. 4 d.

Le XVI^e paiement fait le XXVII^e jour du mois de Jung lan mil V^{CT} et VI. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont tailliez et assis le tallemant de blanche pierre dessus les Wamberges du neuf pont de la porte a Maizelle. Pour 110 pied de plenne pierre. Pour cherton qui ont cherriez pierre et sauellon pour ledit ouvraige. Et pour plussieurs aultrez choses.....
.....22 £. 16 s.

Le XVII^e paiement fait le IIII^e jour du mois de Juillet lan mil V^{CT} et VI. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont encommanciez affaire les fondement du mur devant le boullewercque de la porte a Maizelle, et qui ont plantez du broxemant au loing desoubz ledi mur. Pour cherton qui ont cherriez pierre et sauellon pour ledit ouvraige. Et pour plussieurs aultrez choses 17 £. 4 s. 10 d.

Le XVIII^e paiement fait le XI^e jour du mois de Juillet lan mil V^{CT} et VI - Pour massons mortelliez et manowriez qui ont ouvrez dessus le neuf mur au fossez devant le bollewercque de la porte a Maizelle. Pour 571 piedz kairez de blanche pierre pour provision pour le pont dez allemants. Pour cherton qui ont cherriez pierre et sauellon pour lesdi ouvraiges. Et pour plussieurs aultrez choses67 £. 6 s. 3 d.

[f° 9r]

Le XIX^e paiement fait le XVIII^e jour du mois de Juillet lan mil V^{CT} et VI. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont ouvrez dessus le neuf mur du fossez devant le boullewercque de la porte a Maizelle. Pour 8 cent de planche a yawe et pour 31 sappin achitez pour provision. Pour cherton qui ont cherriez pierre et sauellon pour ledit ouvrage avec lesdite planches. Et pour plusieurs aultres choses.....89 £. 9 s. 10 d.

Le XX^e paiement fait le XXIII^e jour du mois de Juillet lan mil V^{CT} et VI. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont rechaussiez les murs du coustez et daultrez desoulz le peti pont de bois devant la porte a Maizelle. Pour 8,5 cher de chassine pour ledi ouvrage. Pour cherton qui ont cherriez pierre et sauellon pour ledit ouvrages. Et pour plusieurs aultres choses24 £. 13 s. 8 d.

Le XXI^e paiement fait le dairien jour du mois de Juillet lan mil V^{CT} et VI. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont en commanciez affaire ung mur au dedens du boullewercque de la porte a Maizelle pour cloire ledit boullewercque. Et qui ont tailliez et assis une portette audi mur. Pour cherton qui ont cherriez pierre et sauellon pour ledit ouvrage. Et pour plusieurs aultres choses22 £. 12 s. 3 d.

Le XXII^e paiement fait le VIII^e jour du mois daoust lan mil V^{CT} et VI. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont ouvrez dessus le neuf mur au deden du boullewercque de la porte a Maizelle. Et qui ont tailliez et assis plusieurs goussat de blanche pierre deden ledit mur pour faire une allee. Pour 175 piedz de plenne pierre. Pour cherton qui ont cherriez pierre et sauellon pour ledit ouvrage. Et pour plusieurs aultres choses.....28 £. 16 s. 11 d.

Le XXIII^e paiement fait le XIII^e jour du mois daoust lan mil V^{CT} et VI. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont assevis le neuf mur dedens le bollewerque de la porte a Maizelle et qui ont fait encor ung gros mur devant la ruelle de la chenel. Pour 16 cher de chassine. Pour cherton qui ont cherriez pierre et sauellon pour lesdi ouvrages. Et pour plusieurs aultres choses37 £. 19 s. 11 d.

Le XXIII^e paiement fait le XXII^e jour du mois daoust lan mil V^{CT} et VI. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont encommanciez a regrower et reporgitter les murs des gerdins devant le boullewercque de la porte a Maizelle que la cité ait dairniement achitez. Pour cherton qui ont cherriez pierre et sauellon pour ledit ouvrages et du sauellon de la porte Serpenoize pour provision. Et pour plusieurs aultres choses44 £. 8 s. 10 d.

[f° 10r]

Le XXV^e paiement fait le XXVIII^e jour du mois daoust lan mil V^{CT} et VI. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont regrawer et reporgitter les murs des gerdins decoste la posterne de la porte a Maizelle. Pour 5 cher de chaussine. Pour cherton qui ont cherriez du sauellon tant pour ledit ouvraige comme a la porte Serpenoize pour provision. Et pour plussieurs aultres choses.....25 £. 2 s. 2 d.

Le XXVI^e paiement fait le V^e jour du mois de Septembre lan mil V^{CT} et VI. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont fait ung nuef mur au fossez devant la posterne de la porte a Maizelle. Pour 15 cher de chaussine tant pour ledit ouvraige comme pour Waidrinowe. Pour cherpantiez qui ont fait et assis ung nuef tey dessus la tour Saint Michiel prez de la porte Serpenoize et qui ont fait une traveure^[264] et une montee de degres en ladite tour. Et pour plussieurs aultres choses.....86 £. 16 s. 4 d.

Le XXVII^e paiement fait le XII^e jour du mois de Septembre lan mil V^{CT} et VI. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont ouvrez sur la vanne de Waidrinowe. Pour 12 cher de chaussine. Pour cherton qui ont cherriez pierre et saullon pour ledit ouvraige. Pour raicowatour descailles qui ont recouvert sur la tour Saint Michiel. Et pour plussieurs aultres choses.....34 £. 8 s. 2 d.

Le XXVIII^e paiement fait le XIX^e jour du mois de Septembre lan mil V^{CT} et VI. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont rellevez le mur au loing de lallee qui est entre la porte du pont des mors et le chaistel de ladite porte, Et qui ont muriez plussieurs crenel au baisele de maizelle. Pour cherton qui ont cherriez pierre et sauellon pour lesdi ouvraiges. Et pour plussieurs aultres choses.....36 £. 3 s. 1 d.

Le XXIX^e paiement fait le XXVI^e jour du mois de Septembre lan mil V^{CT} et VI. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont ouvrez pour rellevez lez Wamberges des gros mur decoste la tour que les pointres solloient tenir anchief du Moien Pont. Pour raicowatour descailles qui ont recouvert sur le tey de la tour Saint Michiel. Pour 1 110 livres de ploncq tant pour ledit tey comme pour provision. Et pour plussieurs aultres choses.....40 £. 8 s. 5 d.

Le XXX^e paiement fait le thier jour du mois doctobre lan mil V^{CT} et VI. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont encommanciez affaire le fondement du pont de la porte des allemant. Pour 7 cher de chaussine. Pour cherton qui ont cherriez pierre et sauellon pour ledit

²⁶⁴ Poutre, poutrage.

ouvrage. Pour 1 000 [pas d'unité, livres ou cents ?] de ploncq achitez pour provision. Et pour plusieurs aultres choses41 £. 10 s. 9 d.

[f° 11r]

Le XXXI^e paiement fait le X^e jour du mois doctobre lan mil V^{CT} et VI. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont ouvrez sur le fondemant du pont de la porte des allemant. Pour cherton qui ont cherriez piere et sauellon pour ledit ouvrage. Pour raicowatour descailles qui ont assenis le tey de la tour Saint Michiel. Et pour plusieurs aultres choses27 £. 4 s. 6 d.

Le XXXII^e paiement fait le XVII^e jour du mois doctobre lan mil V^{CT} et VI. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont tailliez et encommanciez a essoire les airvolz du pont de la porte dez allemant. Pour cherton qui ont cherriez piere et sauellon pour ledit ouvrage. Et pour plusieurs aultres choses39 £. 13 s.

Le XXXIII^e paiement fait le XXIII^e jour du mois doctobre lan mil V^{CT} et VI. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont tailliez et assis dez airvolz de blanche piere pour le neuf pont dez allemant. Pour 14 cher de chaussine. Pour cherton qui ont cherriez piere et sauellon pour ledit ouvraiges. Et pour plusieurs aultres choses37 £. 19 s. 4 d.

Le XXXIII^e paiement fait le dairien jour du mois doctobre lan mil V^{CT} et VI. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont ouvrez sur le neuf pont de la porte dez allemant. Pour 5 cher de chaussine. Pour 362 piedz de plenne piere. Pour cherton qui ont cherriez piere et sauellon pour ledit ouvrage. Et pour plusieurs aultres choses30 £. 17 s. 6 d.

Le XXXV^e paiement fait le VII^e jour du mois de novembre lan mil V^{CT} et VI. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont tailliez et assis dez airvolz de blanche piere pour le neuf pont de la porte des allemant. Pour cherton qui ont cherriez piere et sauellon pour ledit ouvrage. Et pour plusieurs aultres choses22 £. 13 s. 7 d.

Le XXXVI^e paiement fait le XIII^e jour du mois de novembre lan mil V^{CT} et VI. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont encommanciez affaire lez volte du neuf pont de la porte des allemant. Pour 13,5 cher de chaussine. Pour cherton qui ont cherriez piere et sauellon pour ledit ouvrage. Et pour plusieurs aultres choses.....28 £. 12 s. 2 d.

[f° 12r]

Le XXXVII^e paiement fait le XX^e jour du mois de novembre lan mil V^{CT} et VI. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont ouvrez dessus le neuf pont des allemant et pour 147 piedz de plenne pierre. Pour cherton qui ont cherriez pierre et sauellon pour ledit ouvrage. Pour 4 xay descaille. Pour 5,5 cent de planche a yawe. Pour 21 sappin. Pour 15 penne et pour 30 chavron achitez pour provision. Et pour plusieurs aultres choses.....88 £. 10 s. 2 d.

Le XXXVIII^e paiement fait le XXVIII^e jour du mois de novembre lan mil V^{CT} et VI. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont ouvrez dessus le neuf pont des allemant. Pour cherpantiez qui ont fait et assevis la nuefsne allee au pont dez mors. Pour 34 gros sappins achitez pour provision. Pour cherton qui ont cherriez pierre et sauellon pour le devant di ouvrage. Et pour plusieurs aultres choses.....80 £. 13 s. 4 d.

Le XXXIX^e paiement fait le V^e jour du mois de decembre lan mil V^{CT} et VI. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont ouvrez dessus le neuf pont de la porte dez allemant. Pour cherton qui ont cherriez pierre et sauellon pour ledit ouvrage. Et pour plusieurs aultres choses 18 £. 14 d.

Le XL^e paiement fait le XII^e jour du mois de decembre lan mil V^{CT} et VI. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont ouvrez dessus le neuf pont de la porte dez allemant. Pour cherton qui ont cherriez pierre et sauellon pour ledit ouvrage. Et pour plusieurs aultres choses20 £. 9 s.

Le XLI^e paiement fait le XIX^e jour du mois de decembre lan mil V^{CT} et VI. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont ouvrez dessus le neuf pont des allemant. Pour raicowatour descaille qui ont recouvert la nuefsne allee au pont des mors. Pour cherton qui ont cherriez pierre et sauellon pour lesdits ouvraiges. Et pour plusieurs aultres choses28 £. 13 s. 8 d.

Le XLII^e paiement fait le XXIII^e jour du mois de decembre lan mil V^{CT} et VI. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont ouvrez dessus le neuf pont des allemant. Pour 14 cher de chaussine. Pour cherton qui ont cherriez pierre et sauellon pour ledit ouvrage. Et pour plusieurs aultres choses.....34 £. 4 s. 10 d.

[f° 13r]

Le XLIII^e paiement fait le second jour du mois de Janvier lan mil V^{CT} et VI. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont ouvrez dessus le neuf pont des allemant. Pour cherton qui ont cherriez pierre et sauellon pour ledit ouvraige. Et pour plussieurs aultres choses
..... 10 d. 15 s. 8 d.

Le XLIII^e paiement fait le IX^e jour du mois de Janvier lan mil V^{CT} et VI. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont ouvrez dessus le neuf pont dez allemant. Pour cherton qui ont cherriez pierre et sauellon pour lesdits ouvraiges. Et pour plussieurs aultres choses
..... 16 £. 14 s.

Le XLV^e paiement fait le XV^e jour du mois de Janvier lan mil V^{CT} et VI. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont ouvrez dessus le neuf pont dez allemant. Pour cherton qui ont cherriez pierre et sauellon pour ledit ouvraige. Et pour plussieurs aultres choses
..... 22 £. 4 s. 6 d.

Le XLVI^e paiement fait le XXII^e jour du mois de Janvier lan mil V^{CT} et VI. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont ouvrez dessus le neuf pont des allemant. Pour cherton qui ont cherriez pierre et sauellon pour ledit ouvraige. Et pour plussieurs aultres choses 16 £. 4 d.

Le XLVII^e paiement fait le XIX^e jour du mois de Janvier lan mil V^{CT} et VI. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont ouvrez dessus le neuf pont des allemant et le demy ron anchief dudi pont. Pour cherpantiez qui ont fait et assis ung neuf tey dessus la tour prez de la porte a Maizelle ver lez baires. Pour raicowatour descailles qui ont encommanciez a couvrir ladite tour. Et pour plussieurs aultres choses 39 £. 4 s. 2 d.

Le XLVIII^e paiement fait le VI^e jour du mois de Febvrier lan mil V^{CT} et VI. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont ouvrez dessus le neuf pont des allemant et le demey ron anchief dudi pont. Pour cherton qui ont cherriez pierre et sauellon pour ledit ouvraiges. Pour raiconwatour descailles qui ont recouvert dessus le neuf tey de la tour prez de la porte a Maizelle. Et pour plussieurs aultres choses..... 17 £. 14 s. 7 d.

[f° 14r]

Le XLIX^e paiement fait le XIII^e jour du mois de Febvrier lan mil V^{CT} et VI. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont ouvrez dessus le neuf pont dez allemant et qui ont ouvrez

dessus tailliez et assis le tallemant de blanche pierre dessus lez Wamberge dudi pont. Pour raiconwatour descaille qui ont ouvrez dessus la tour prez de Maizelle. Et pour plusieurs autres choses.....26 £. 4 s. 8 d.

Le L^e paiement fait le XX^e jour du mois de Febvrier lan mil V^{CT} et VI. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont ouvrez dessus le neuf pont des allemant et qui ont cranponnez les blanche pierre dessus les wamberge dudi pont et du pont de Maizelle. Pour raicowatour descaille qui ont ouvrez dessus la tour pres de Maizelle. Pour 4 cent de ploncq pour lesdi ouvraiges. Et pour plusieurs autres choses37 £. 17 s. 3 d.

Le LI^e paiement fait le XXVII^e jour du mois de Febvrier lan mil V^{CT} et VI. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont fait ung semant dessus la volte dez vantal de la porte des allemant et qui ont tailliez et assis dez canonniers en la tour condi la tour Saint Michiel. Pour 7 cher de chaussine. Pour raicowatour descaille qui ont assnis le tey de la tour prez de Maizelle. Et pour plusieurs autres choses..... 19 £. 2 s. 8 d.

Le LII^e paiement fait le VI^e jour du mois de Mars lan mil V^{CT} et VI qui est le darien de la maistrerie [de] Seigneur Jehan le Gronnaix leschevin. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont tailliez et assis dez fenestres et muriez dez crenelz par desoubz le tey de la tour condi la tour Saint Michiel. Pour cherton qui ont cherriez pierre et sauellon pour ledit ouvraige, et de la greve et du crappin dessus les 3 neuf pont. Pour manowriez qui ont abatus les maisons prez de la grange en Anglemur pour adjoindre avec ladite grange. Et pour plusieurs autres choses40 £. 6 s. 5 d.

Comme montent tous lez devant dits paiement ensambles a 1 793 £. 16 s. 10 d.

Rest que lesdi gouverneurs doivent a la cité apres tout compteit et rabatus tant au chan[ge] de Girerdin Coppat le chaingeour comme de plusieurs autres uxennenes et autres recep[tes] faite. Et aussy descompteit et rabatus les 30 £. 7 s. 8 d. 3 ang. que lesdi gouverneurs doivent pour le rest du devant di compte qui fuit fait le XIX^e jour du mois de Jung lan mil V^{CT} et six.

Lesdits gouverneurs desmourent debvant a ladite cite q[uilz] ont plus receu que paiet la somme de 30 £. 19 s. 9 d. 3 ang. Laquelle dite s[omme] Simon du Celier lescripvain doit nyant compteit toutes receptes et missions f[aites] en la maistrerie Seigneur Nicolle de Heu chevalier. Cest compte fuit fait le XIX^e jour du mois de mars lan mil V^{CT} et six.



Figure 11 : Localisation des travaux dirigés par les Gouverneurs des Murs (1506 – 1507)

BNF - 1506							
	Maçonnerie	Charpenterie (couverture des toits etc.)	Entretien des ponts / vannes (baires, pieux etc.)	Entretien / nettoyage (fossés, haie etc).	Adaptation à l'artillerie	Métallerie (serrures, herse etc.)	Vitrierie
Pont de la porte Saint-Thiébault	X	X				X	
Pont de Porte Mazelle	X						
Pont de la porte des Allemands	X						
Vanne de Wadrineau	X						
Fossé de la porte Serpenoise (vers les Wassieux)	X						
Fossé du boulevard de la porte Mazelle	X			X			
Porte Saint-Thiébault	X						
Porte Mazelle	X	X			X	X	
Boulevard Porte Mazelle	X						
Porte du Pont-des-Morts							
« Chastel » du Pont-des-Morts		X				X	
Tour des Peintres	X						
Tour près de Saint-Michel		X				X	
Tour Saint-Michel	X				X		
Tour près de la porte Mazelle		X				X	
Destruction des maisons autour de la grange d'Anglemur				X			

Tableau 11 : Travaux dirigés par les Gouverneurs des Murs (1506 – 1507)

AMM EE 33 : COMPTE DES GOUVERNEURS DES MURS (13 MARS 1507 –
19 FÉVRIER 1508)

Du darien compte que les gouvernours des murs et fermeteit de la cité des vanne de Waidrinowe et de la rivièr firent au Treze et au Conseil que sonnés y furent pour oyr le compte qui fuit fait le XIX^e jour du moix de mars lan mil V^C six. Lesdi gouvernours desmouront debvant ala cité quilz avoient plus receu que paiet la somme de 30 £. 19 s. 9 d. 3 ang. Laquelle dite somme Simon du celier lescripvain doit.

Se sont les sommes dergent que lesdi gouvernours ont receu au change de Girerdin Coppat changeour et receuteur de ladite cité. En la maistrie de Seigneur Nicolle de Heu chevalier. Depuis le compte devant dit fait pour plussieurs owraiges neccessaire affaire.

Premier receu dudi Girerdin Coppat changeour dessus dit le XIII ^e jour du mois de mars lan mil V ^C et six la somme de	20 £.
Receu dudi Girerdin le XX ^e jour dudi mois enxuant	110 £.
Receu dudi Girerdin le XXVI ^e jour dudi mois enxuant	50 £.
Receu dudi Girerdin le thier jour du mois dapuril enxuant.....	36 £.
Receu dudi Girerdin le X ^e jour dudi mois enxuant	18 £.
Receu dudi Girerdin le XVII ^e jour dudi mois enxuant.....	54 £.
Receu dudi Girerdin le dairnien jour dudi mois enxuant	53 £.
Receu dudi Girerdin le VIII ^e jour du mois de mai enxuant.....	38 £.
Receu dudi Girerdin le XV ^e jour dudi mois enxuant	36 £.
Receu dudi Girerdin le XXII ^e jour dudi moix enxuant	83 £.
Receu dudi Girerdin le XXIX ^e jour dudi mois enxuant	18 £.
Receu dudi Girerdin le V ^e jour du mois de Juing enxuant.....	28 £.
Receu dudi Girerdin le XII ^e jour dudi mois enxuant.....	66 £.
Receu dudi Girerdin le XIX ^e jour dudi moix enxuant.....	36 £.
Receu dudi Girerdin le XXVII ^e jour dudi mois enxuant.....	30 £.
Receu dudi Girerdin le thier jour du mois de Juillet enxuant.....	35 £.
Receu dudi Girerdin le VIII ^e jour dudi mois enxuant	40 £.
Receu dudi Girerdin le XVII ^e jour dudi mois enxuant.....	36 £.
Receu dudi Girerdin le XXIII ^e jour dudi mois enxuant	5 £.
Receu dudi Girerdin le dairnien jour dudi mois enxuant	36 £.

Receu dudi Girerdin le VI ^e jour du mois daout enxuant	42 £.
Receu dudi Girerdin le XIII ^e jour dudi mois enxuant	38 £.
Receu dudi Girerdin le XXI ^e jour dudi mois enxuant	25 £.
Receu dudi Girerdin le XXVIII ^e jour dudi mois enxuant	44 £.
Receu dudi Girerdin le III ^e jour du mois de septembre enxuant.....	28 £.
Receu dudi Girerdin le XI ^e jour dudi mois enxuant	26 £.
Receu dudi Girerdin le XVIII ^e jour dudi mois enxuant	34 £.
Receu dudi Girerdin le XXV ^e jour dudi mois enxuant	33 £.
Receu dudi Girerdin le IX ^e jour du mois doctobre enxuant	30 £.
Receu dudi Girerdin le XVI ^e jour dudi mois enxuant	25 £.
Receu dudi Girerdin le penultisme jour dudi mois enxuant.	61 £.
Receu dudi Girerdin le VI ^e jour du mois de novembre enxuant	20 £.
Receu dudi Girerdin le XII ^e jour dudi mois enxuant.....	17 £.
Receu dudi Girerdin le XX ^e jour dudi mois enxuant	20 £.
Receu dudi Girerdin le XXVII ^e jour dudi mois enxuant.....	9 £.
Receu dudi Girerdin le X ^e jour du mois de decembre enxuant	8 £.
Receu dudi Girerdin le XXIII ^e jour dudi mois enxuant	20 £.
Receu dudi Girerdin le XII ^e jour du mois de febvier enxuant.....	18 £.
Comme montent lesdis receptes a la somme de	1 354 £.

Aultre receptes faite par lesdis gouvernours de puis le compte devant di fait.

Premier receu du chaistellain du pont des mors pour les herbes et foint du grand baille dudi pont des mors. Pour la Saint Martin lan mil V^C et sept..... 15 s.

Receu du peti Clause le pauxour et de ses consors. Pour les saulz qui sont entre les 2 peti wairillon[265]entre le grand Salcis pour lille du pont des mors. Et pour plussieurs aultres saulz entre les 2 pont. Pour la Saint Martin lan mil V^C et VII

Receu dudi peti Clause et de ses consors. Pour la pauxerie du fossez de daier les pucelles. Pour la Saint Martin lan mil V^C et VII

Receu de Colin Herbillon le cherpignier pour le louvier du peti Salcis devant le pont des mors et devant le murtel au plus pres de lille. Et pour la petite acrowe[266] de salz qui gist au dessoure de la fosse au noiez[267]. Pour la Saint Martin lan mil V^C et VII

²⁶⁵ Petites zones cultivables.

Receu de Francoy le cherpigniez pour lacrowe de saulz que gist au dessoure de la grande haie qui est auchief de la vanne de Waidrinowe. Pour la Saint Martin lan mil V^C et VII..... 12 s.

Receu dudi Francoy. Pour les saulz de herbes du fossez du pont des mors. Pour la Saint Martin lan mil V^C et VII.....25 s.

Receu de Janvier le cuxenier. Pour le louvier du baille de daier les pucelles. Pour la Saint Martin lan mil V^C et VI.....48 s.

Receu de Burtrand Alixandre. Pour les herbes du baille du Ponthieffroy. Pour la Saint Martin lan mil V^C et VII..... 6 s.

Receu de Seigneur Francoy le Gournay chevalier. Pour une petite piece de chenne et pour 2 planche de chenne. Vandue 19 s.

Receu de Seigneur Nicolle Remiat leschevin pour 6 cherree de bixe piece quil ait eu pour chacune cherree 3 s. vendue 18 s.

Somme montent lesdi receptes a 17 £. 12 s. 4 d.

Somme montent toutes les devant di receptes ensambles a 1 371 £. 12 s. 4 d.

Et de ceu dessus dis ont ledis gouvernours fait et paiet. Tous les paiement sy apres escript. Cest assavoir pour massons mortelliez et manowriez qui ont porgitter dessus et desoulz le neuf pont de la porte des Allemant, et qui ont fait le neuf pont devant ladite porte. Qui ont fait et assis les fenestres et chenalz de blanche pierre et rellever les murs entour dessus le boullewercque du pont Rengmont. Et qui ont encor abatus les vieille grange et maison joinnant ala vieille grange en Anglemur appartenant ala cité. Et en icelui lieu myeue fait et assevis la nueuve grange qui y est aprésent. Et pour plusieurs aultres owraiges de massonnerie.

Pour cherpantiez qui ont fait et assis ung neuf tey dessus les boullewercques du pont Rengmont et ont fait et assis le neuf grand tey dessus ladite mesne grange en Anglemur avec les 2 portes et les traveures des deux chambrette de ladite grange. Et qui ont encor rechaussiez et rellevez la baire de la porte a Maizelle et la baire de la porte Saint Thiebault. Et pour plusieurs aultres owraiges de cherpanterie.

²⁶⁶ Petites îles formées par les bancs de sable sur la Moselle.

²⁶⁷ La fosse des Noyés est la zone d'exécution de condamnés à mort à la noyade près du Pont-des-Morts.

Pour 6 cent de planche a yawe, pour 120 sappin que gros que peti, pour 85 pennes et pour le chaivron achitez tant pour lesdi owraiges comme pour provision. Pour 16 xay descailles. Pour 48 cent 87 pieds cairez et pour 9 et 8 piedz de plenne pierre tant de Ranconval achitez pour les devant dit owraige.

Pour pairiour de bixe pierre qui ont livrez 1 030 thumeree de bixe pierre.

Pour chalforniez qui ont luivrez 90 cher de chaussine.

Pour cherton qui ont cherriez 2 836 thumeree, que savellon, que terre et que creppin, et qui ont cherriez 48 journée au thumerez la terre du gerdin dairier de la devant dite grange. Et qui ont encor cherriez les devant dites pierre, planche et marien.

Pour raicowatour descailles qui ont recouvrer ledi neuf tey dessus le boullewerque du pont Rengmont et sur plussieurs baires, portes et porterie.

Pour raicowatour de tuelles qui ont recouvert ledi neuf tey dessus ladite grange en Anglemur pour 19 600 de tulle deston achitez pour ledis owraiges.

Pour feivre qui ont fait et livrez plussieurs ferrement, broche, cloz et claivin pour les devant dit owraiges. Et pour plussieurs aultres owraiges fait es dites portes, baires, tours et muraille de la cité. Et pour plussieurs autres choses comme sy apres sensuit et comme pour les feuilles des paiement se puelt assavoir .

Le premier paiement fait en la maistrie de Seigneur Nicolle de Heu chevalier le XIII^e jour du mois de mars lan mil V^C et six. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont encomanciez a porgitter le neuf pont de la porte des allemant. Pour cherton qui ont cherriez du savellon pour ledi owraige et du crappin pour ramplir ledi pont. Et pour plussieurs aultres choses.....

.....20 £. 12 s. 11 d.

Le second paiement fait le XX^e jour du mois de mars lan mil V^C et six. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont owrez pour porgitez les airches du pont de la porte des Allemant. Pour III cher de chaussine. Pour cherton qui ont cherriez du savellon pour ledi owraige et du crappin pour ramplir ledi pont. Pour 8 xay descailles pour provision. Et pour plussieurs aultres choses.....

.....55 £. 4 s. 9 d.

Le thier paiement fait le XXVII^e jour du mois de mars lan mil V^C et VI. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont owrez pour reffaire le pont qui est devant la porte des

Allemant. Pour 8 cher de chaussine, pour 6 cent de planche a yawe, pour 30 saippin, pour 58 penne et pour 55 chaivron achittez pour provision. Pour cherton qui ont cherriez pierre et savellon pour ledi owraige avec lesdites planche et mairien. Et pour plussieurs aultres choses81 £. 13 s. 6 d.

Le IV^e paiement fait le thier jour du mois dapuril lan mil V^C et VII. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont tailliez et assis des fenestre de blanche pierre dessus la Wauberge du boullewerque du pont Rengmont ver la ville. Pour 94 piedz de plenne pierre pour ledi owraige et pour 341 piedz kairrel de blanche pierre pour la graingne en Anglemur. Et pour plussieurs aultres choses.....33 £. 18 s. 2 d.

Le V^e paiement fait le X^e du mois dapuril lan mil V^C et VII. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont taillez et assis des fenestres dessus le boullewerque de la porte du pont Rengmont. Pour cherton qui ont cherriez pierre et savellon tant pour ledi owraige comme en la grainge en Anglemur pour provision. Et pour plussieurs aultres choses20 £. 4 s. 8 d.

Le VI^e paiement fait le XVII^e du mois dapuril lan mil V^C et VII. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont tailliez et assis des chenal de blanche pierre dessus le boullewerque du pont Rengmont. Pour 500 piedz kairez de blanche pierre. Et pour 12 chers de chaussine pour lowraige de la graigne en Anglemur. Pour cherton qui ont cherriez pierre et savellon pour lesdi owraiges. Et pour plussieurs aultres choses53 £. 15 s. 10 d.

Le VII^e paiement fait le XXIII^e du mois dapuril lan mil V^C et VII. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont encommanciez affaire les fondemant des murs de la neuve grainge en Anglemur. Pour cherton qui ont cherriez pierre et savellon pour ledi owraige. Et pour plussieurs aultres choses.....27 £. 10 s. 10 d.

Le VIII^e paiement fait le dairien du mois dapuril lan mil V^C et VII. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont ouvrez au faire lez fondemant de la nueve grainge en Anglemur, pour 10,5 cher de chassine. Pour cherton qui ont cherriez pierre et savellon pour ledi owraige. Et pour plussieurs aultres choses27 £. 5 s. 10 d.

Le IX^e paiement fait le VIII^e jour du mois de may lan mil V^C et VII. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont encommanciez affaire les fondemants des murs de la nueve grainge en Anglemur. Pour cherpantiez qui ont fait et assis ung neuf tey dessus le boullewerque du pont Rengmont. Pour raicowatour descailles qui ont recowrez ledi tey. Pour cherton qui ont cherriez pierre et savellon pour ladite grainge. Et pour plussieurs aultres choses 38 £. 14 d.

Le X^e paiement fait le XV^e jour du mois de may lan mil V^C et VII. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont taillez et assis les deux porte de la nueve grainge en Anglemur. Pour cherpantiez qui ont eukairer des gros sappin pour le tey de ladite grainge. Pour 24 roy sappin achittez pour ledi owraige. Et pour plussieurs aultres choses.....42 £. 9 s. 10 d.

Le XI^e paiement fait le XXII^e jour du mois de may lan mil V^C et VII. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont owrez sur lowraige de la nueve grainge en Anglemur. Pour cherpantiez qui ont encommanchiez affaire le tey dessus ladite grainge, pour 12,5 cher de chassine, pour 37 roy sappin pour lesdi owraiges, pour 8 xay descailles achittez pour provision. Et pour plussieurs aultres choses.....76 £. 8 s. 5 d.

Le XII^e paiement fait le XXIX^e jour du mois de may lan mil V^C et VII. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont owrez sur lowraige de la nueve grainge en Anglemur. Pour 243 pied kairrel de blanche pierre. Pour cherton qui ont cherriez pierre et savellon. Pour cherpantiez qui ont owrez sue le tey de ladite grainge. Et pour plussieurs aultres choses25 £. 3 s. 5 d.

Le XIII^e paiement fait le V^e jour du mois de Jung lan mil V^C et VII. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont encommanchiez affaire les fondemant des piller des airoz de la nueve grainge en Anglemur. Pour cherton qui ont cherriez pierre et savellon pour ledi owraige. Pour cherpantiez qui ont owrez sur lowraige du tey de ladite grainge. Et pour plussieurs aultres choses.....28 £. 11 s. 2 d.

Le XIII^e paiement fait le XII^e jour du mois de Jung lan mil V^C et VII. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont taillez et assis trois fenestre dessus les portes de la nueve grainge en Anglemur et qui ont fait des fondemants des piller. Pour cherpantiez qui ont owrez sur le tey de ladite grainge. Pour 60 sappin et 27 penne achittez pour ledi owraige. Et pour plussieurs aultres choses.....67 £. 7 s. 2 d.

Le XV^e paiement fait le XVIII^e jour du mois de Jung lan mil V^C et VII. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont owrez dessus le gros mur de la nueve grainge en Anglemur au long de la ruelle. Pour 14 cher de chassine. Pour cherpantiez qui ont owrez sur le tey de la grainge. Et pour plussieurs aultres choses.....28 £. 10 s. 8 d.

Le XVI^e paiement fait le XXVI^e jour du mois de Jung lan mil V^C et VII. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont owrez dessus le gros mur de la nueve grainge en Anglemur au long de la ruelle. Pour cherpantiez qui ont owrez sur le tey de ladite grainge. Pour cherton

qui ont cherriez pierre et savellon pour ledi owraige. Et pour plusieurs aultres choses
.....30 £. 6 s. 11 d.

Le XVII^e paiement fait le thier jour du mois de Juillet lan mil V^C et VII. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont taillez et assis des gossat et 3 grandes fenestres de blanche pierre dessus le gros mur de la nueve grainge en Anglemur. Pour cherpantiez qui ont owrez sur le tey de ladite grainge. Pour cherton qui ont cherriez pierre et savellon pour ledi owraige. Et pour plusieurs aultres choses.....33 £. 11 s. 4 d.

Le XVIII^e paiement fait le X^e jour du mois de Juillet lan mil V^C et VII. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont taillez et assis des blanche pierre, pour les pilliers de la nueve grainge en Anglemur et qui ont encomanciez affaire les fondemants pour rechassiez le mur de la vielle grainge au loing de la ruelle, pour 13 cher de chaussine pour ledi owraige. Pour cherton qui ont cherriez pierre et savellon tant pour ledi owraige comme ala porte Serpenoize pour provision. Et pour plusieurs aultres choses40 £. 17 s.

Le XIX^e paiement fait le XVII^e jour du mois de Juillet lan mil V^C et VII. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont taillez et assis des blanche pierre dessus les piller de la nueve grainge en Anglemur, pour 124 piedz kairez de blanche pierre. Pour cherton qui ont cherriez pierre et savellon pour ledi owraige. Pour cherpantiez qui ont owrez sur le tey dela dite grainge. Et pour plusieurs aultres choses.....36 £. 19 s. 9 d.

Le XX^e paiement fait le XXIII^e jour du mois de Juillet lan mil V^C et VII. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont encomanciez a taillez et assoire les airvolz de blanche pierre en la nueve grainge en Anglemur et qui ont encomanciez a rechaussiez les mur de la vielle grainge. Pour cherpantiez qui ont owrez sur lowraige du tey pour ladite grainge. Et pour plusieurs aultres choses.....26 £. 19 s.

Le XXI^e paiement fait le dairien jour du mois de Juillet lan mil V^C et VII. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont owrez dessus les airvolz de blanche pierre de la nueve grainge en Anglemur et qui ont fait des fondemant pour rechaussiez les murs de la vielle grainge et du gerdin daier. Pour cherpantiez qui ont owrez sur le tey de ladite grainge. Et pour plusieurs aultres choses.....35 £. 13 s. 8 d.

Le XXII^e paiement fait le VI^e jour du mois daoust lan mil V^C et VII. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont levez le mur dessus le 5 neuf airvolz en la grainge en Anglemur, pour

152 piet kairez de blanche pierre, pour 21 cher de chaussine. Pour cherton qui ont cherriez pierre et savellon pour ledi owraige. Et pour plusieurs aultres choses42 £. 5 s. 8 d.

Le XXIII^e paiement fait le XIII^e jour du mois daoust lan mil V^C et VII. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont fait les fondemant 3 dairien piller de la nueve grainge en Anglemur et qui ont tailliez et assis des blanche pierre et pour 134 piet de plenne pierre pour ledi owraige. Pour cherpantiez qui ont owrez sur le tey de ladite grainge. Pour cherton qui ont cherriez fuer la terre desdits fondemant. Et pour plusieurs aultres choses.....34 £. 3 s. 8 d.

Le XXIII^e paiement fait le XXI^e jour du mois daoust lan mil V^C et VII. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont tailliez et assis les 3 dairien piller de la nueve grainge en Anglemur et qui ont rechassiez le viez mur de la vielle grainge et du gerdin daier. Pour cherpantiez qui ont encommanciez a lever le tey dessus ledite grainge. Pour cherton qui ont cherriez pierre et savellon tant pour ledi owraige comme ala porte Serpenoize pour provision. Et pour plusieurs aultres choses.....32 £. 11 s. 5 d.

Le XXV^e paiement fait le XXVIII^e jour du mois daoust lan mil V^C et VII. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont tailliez et assis des blanche pierre pour les 4 dairien airvolz de la nueve grainge en Anglemur, pour 76 piedz kairez de blanche pierre. Pour 11 cher de chaussine. Pour cherpantiez qui ont owrez dessus le tey de ladite grainge. Et pour plusieurs aultres choses..... 41 £. 3 d.

Le XXVI^e paiement fait le IIII^e jour du mois de septembre lan mil V^C et VII. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont levez le mur dessus les 4 dairien airvolz de la nueve grainge en Anglemur et qui ont tailliez des chenalz pour ledi owraige. Pour 86 piet kairez de blanche pierre. Pour cherpantiez qui ont fait et assis le creppon sur le devant de ladite grainge. Pour cherton qui ont cherriez pierre et savellon tant pour ledi owraige comme ala porte Serpenoize pour provision. Et pour plusieurs aultres choses 27 £. 22 d.

Le XXVII^e paiement fait le XI^e jour du mois de septembre lan mil V^C et VII. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont tailliez et assis des chenlaz de blanche pierre dessous les 2 portes de la nueve grainge en Anglemur. Pour cherpantiez qui ont assis les chaivron dessus les 5 tirant du tey de ladite grainge. Pour cherton qui ont cherriez pierre et savellon tant pour ledi owraige comme ala porte Serpenoize pour provision. Et pour plusieurs aultres choses25 £. 13 s.

Le XXVIII^e paiement fait le XVIII^e jour du mois de septembre lan mil V^C et VII. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont tailliez et assis des chenlaz de blanche pierre dessus les airvolz en la grange en Anglemur et qui ont encommanchiez a porgitter le deffuer de ladite grange. Pour 8 cher de chassine. Pour raicowatour qui ont lettez et encommanchiez a recouver ladite grange. Et pour plussieurs aultres choses 32 £. 6 s. 2 d.

Le XXIX^e paiement fait le XXV^e jour du mois de septembre lan mil V^C et VII. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont tailliez et assis des chenalz de blanche pierre dessus les airvolz en la grange en Anglemur et qui ont encommanchiez a porgitter ladite grange au dedens. Pour cherpantiez qui ont mis jus le tey de la vielle grange et qui ont encommanchiez a levez hal les 4 gros dairien tirant. Et pour plussieurs aultres choses 33 £. 16 d.

Le XXX^e paiement fait le second jour du mois doctobre lan mil V^C et VII. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont tailliez et assis des chenlaz de blanche pierre pour la nueve grange en Anglemur et qui ont tailliez et assis des fenestre en la tour decoste la porte à Maizelle ver Saille. Pour cherpantiez qui ont owrez sur le tey de ladite grange. Et pour plussieurs aultres choses 16 £. 15 s.

Le XXXI^e paiement fait le VIII^e jour du mois doctobre lan mil V^C et VII. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont encommanchiez affaire une nueve chambre entre les 2 porte de la nueve grange danglemur. Pour cherpantiez qui ont tirez hal et assis le boix dessus les 4 dairien tirant de ladite grange. Et pour plussieurs aultres choses 20 £. 19 s. 9 d.

Le XXXII^e paiement fait le XVI^e jour du mois de octobre lan mil V^C et VII. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont tailliez et assis des chenlaz de blanche pierre dessus les 4 dairien airvolz de la nueve en la grange en Anglemur. Pour cherpantiez qui ont tailliez et assis les chaivron sur le tey dudi owraige. Pour cherton qui ont cherriez terre, pierre et savellon pour ledi owraige. Et pour plussieurs aultres choses 33 £. 7 s. 3 d.

Le XXXIII^e paiement fait le XXIII^e jour du mois doctobre lan mil V^C et VII. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont tailliez et assis les fenestre de la seconde chambre de la nueve grange en Anglemur et qui ont encommanchiez a rechaussiez le mur daier la dite grange. Pour cherpantiez qui ont fait le creppon daier du tey de ladite grange. Et pour plussieurs aultres choses 16 £. 8 s.

Le XXXIII^e paiement fait le penultime jour du mois doctobre lan mil V^C et VII. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont encommanchiez a lever hal le mur daier de la

nueve grainge en Anglemur. Pour cherpantiez qui ont owrez pour assevir le tey de ladite grainge. Pour raicowatour qui ont owrez sur ledi tey, pour 10 000 tulles deston pour ledi owraige. Et pour plussieurs aultres choses.....36 £. 4 s. 6 d.

Le XXXV^e paiement fait le VI^e jour du mois de novembre an mil V^C et VII. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont owrez dessus le mur daier de la nueve grainge en Anglemur, pour 11 cher de chaussine pour ledi owraige. Pour 9 600 de tulles deston. Pour cherpantiez qui ont encommanchiez affaire les portes de ladite grainge. Et pour plussieurs aultres choses31 £. 8 s. 7 d.

Le XXXVI^e paiement fait le XII^e jour du mois de novembre an mil V^C et VII. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont owrez dessus le gros mur daier de la nueve grainge en Anglemur, pour 112 pied de plenne pierre pour faire des fenestres audit mur. Pour cherpantiez qui ont fait et assevis les deux nueve porte de ladite grainge. Et pour plussieurs aultres choses 17 £. 14 d.

Le XXXVII^e a paiement fait le XX^e jour du mois de novembre lan mil V^C et VII. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont tailliez et assis quatre fenestre de blanche pierre au gros mur daier de la nueve grainge en Anglemur. Pour cherpantiez qui ont tailliez et assis les 18 gossat de chenue de souz les grant tirant du tey de ladite grainge. Et pour plussieurs aultres choses..... 18 £. 6 s. 2 d.

Le XXXVIII^e paiement fait le XXVII^e jour du mois de novembre lan mil V^C et VII. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont assevis le gros mur daier de la nueve grainge en Anglemur. Pour cherpantiez qui ont rechaussiez la baire de la porte a Maizelle. Pour cherton qui ont cherriez a journée partie de la terre fuer de ladite grainge. Et pour plussieurs aultres choses..... 11 £. 7 s. 1 d.

Le XXXIX^e paiement fait le thier jour du mois de decembre lan mil V^C et VII. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont muriez et touppez plussieurs huix et pertus en la nueve grainge en Anglemur. Pour cherton qui ont cherriez fuer et partie de la terre du gerdin daier qui est compruit en ladite grainge. Et pour plussieurs aultres choses 6 £. 12 s.

Le XL^e paiement fait le XI^e jour du mois de decembre lan mil V^C et VII. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont porgitter deffuer et dedens les 2 nueve chambre de la nueve grainge en Anglemur et qui ont tailliez et assis une grosse blanche pierre dessoubz la baire de

la porte Saint Thiebault. Pour cherpantiez qui ont reffait et rellevez ladite baire. Pour cherton qui ont cherriez fuer la terre de ladite grainge. Et pour plussieurs aultres choses 7 £. 18 s.

Le XLI^e paiement fait le XVIII^e jour du mois de decembre lan mil V^C et VII. Pour massons mortelliez et manowriez qui ont porgitter le grant mur dairier de la nueve grainge en Anglemur. Pour cherton qui ont cherriez la terre et creppin fuer de ladite grainge. Pour vaireniez qui ont reffait les vairier et les porte et porterie. Et pour plussieurs aultres choses 13 £. 7 s. 2 d.

Le XLII^e paiement fait le XXIII^e jour du mois de decembre lan mil V^C et VII. Pour manowriez et cherton qui ont chergiez et cherriez du creppin de soulz la baire de la porte Saint Thiebal et fuer de la grainge en Anglemur. Et qui ont cherriez partie des sappin du meix chairle[268] en ladite grainge. Et pour plussieurs aultres choses 12 £. 11 s. 6 d.

Le XLIII^e paiement fait le XII^e jour du mois de febvrier lan mil V^C et VII. Pour cherton qui ont cherriez les gros sappin en la nueve grainge en Anglemur questoient devant Saint Michel au champapanne et au meix chairle. Pour cherpantiez et manowriez qui ont aidies a chergiez lesdit sappin. Et pour plussieurs aultres choses..... 18 £. 6 s. 6 d.

Le XLIII^e paiement fait le XIX^e jour du mois de febvrier lan mil V^C et VII. Pour cherpantiez qui ont owrez pour enkaier les gros sappin questoient au champapanne. Pour feivre qui ont fait et assis plussieurs fer ez grandes fenestres de la nueve grainge en Anglemur. Et pour plussieurs aultres choses..... 20 £. 6 s. 6 d.

Somme montent tous les devant dit paiement ensambles 1 370 £. 14 s. 10 d.

Rest que lesdis gouvernours doivent a la cité apres tout compte et rabatus tant au chainge de Girerdin Coppat le chaingeour comme de plussieurs aultres uxenenies et aultres receptes fait.

Et aussy des compteit et rabatus les 30 £. 19 s. 9 d. 3 ang. que lesdi gouvernours doivent pour le rest du devant dit compte que fuit fait le XIX^e jour du mois de mars lan mil V^C et six, lesdit gouvounours desmourent debvant a ladite cité quilz ont plus recu que paiet la somme de.....
..... 31 £. 17 s. 3 d. 3 ang.

²⁶⁸ Le « *Meix Charles* » est une zone cultivable enclose qui se situe à l'ouest de la porte Serpenoise.

Laquelle somme Simon du Celier lescripvain doit nyant compteit toutes receptes et missions faite en la maistrie Seigneur Nicolle Remiat, amant et échevin. Cest compte fuit fait le III^e jour du mois de mars lan mil V^C et VII.

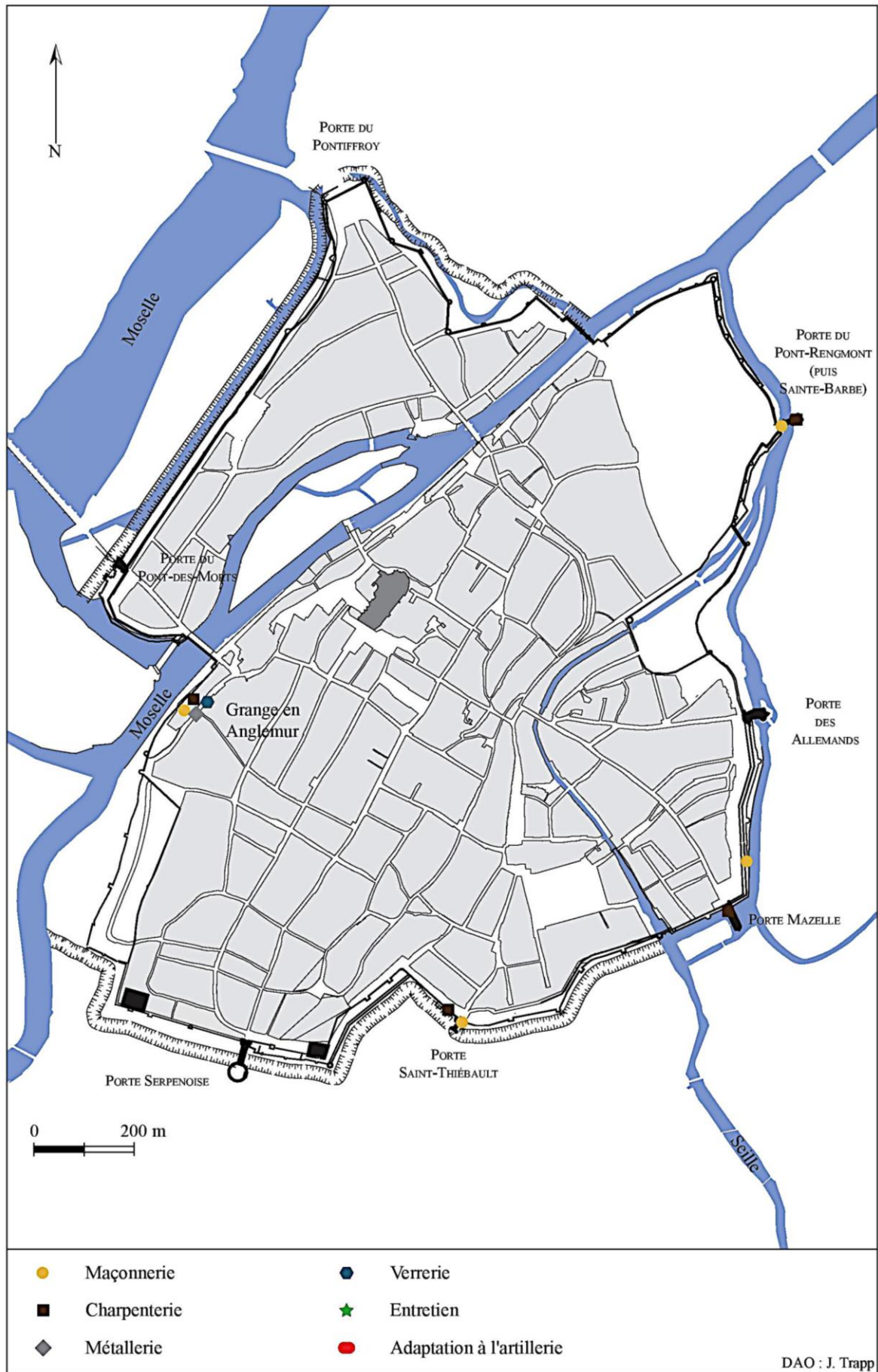


Figure 12 : Localisation des travaux dirigés par les Gouverneurs des Murs (1507 – 1508)

EE 33 - 1507-1508							
	Maçonnerie	Charpenterie (couverture des toits etc.)	Entretien des ponts / vannes (baires, pieux etc.)	Entretien/ nettoyage (fossés etc.)	Adaptation à l'artillerie	Métallerie (serrures, herses etc.)	Vitrierie
Pont de la porte des Allemands	X						
Porte Saint-Thiébault	X	X				X	
Porte Mazelle		X				X	
Boulevard de la porte du Pont-Rengmont	X	X				X	
Tour près de la porte Mazelle (vers la Seille)	X						
Vieille grange d'Anglemur		X				X	
Nouvelle grange d'Anglemur	X	X				X	

Tableau 12 : Travaux dirigés par les Gouverneurs des Murs (1507 – 1508)

AMM EE 34 : COMPTE DES GOUVERNEURS DES MURS (10 MARS 1509 –
9 MARS 1510)

Du dairien compte que les gouvernours dez murs et fermeteit de la cité, dez vanne de Waidrinowe et de la Riviere firent au Treze et au Conseil que sommes y furent pour oyr le compte que fuit fait le XVI^e jour du mois daspureil lan mil V^C et nuefs. Lesdis gouvernours dezmouront debvant ala cité quilz avoient plus receu que paieiz la somme de 21 £. [document abîmé]. Laquelle dite somme [document abîmé] lecripvain doit.

Se sont les sommes dergent que lesdis gourvernours ont receu du change de Girerdin Coppat chaingeour et receveur de ladite cite en la masitrie de Seigneur Francoy de Gournay chevalier depuis le compte devant di fait. Pour plussieurs owraiges necessaire affaire .

Premier receu dudi Girerdin le XI ^e jour du mois de mars lan mil V ^C et huirtz la somme de	12 £.
Receu dudi Girerdin le XVII ^e jour dudi mois enxuant.....	21 £.
Receu dudi Girerdin le XXIII ^e jour dudi mois enxuant.....	18 £.
Receu dudi Girerdin le dairien jour dudi mois enxuant	20 £.
Receu dudi Girerdin le VII ^e jour du mois dapuril enxuant	20 £.
Receu dudi Girerdin le XIII ^e jour dudi mois enxuant.....	36 £.
Receu dudi Girerdin le XXI ^e jour dudi mois enxuant.....	46 £.
Receu dudi Girerdin le XXVIII ^e jour dudi mois enxuant	22 £.
Receu dudi Girerdin le V ^e jour du mois de may enxuant.....	22 £.
Receu dudi Girerdin le XII ^e jour dudi mois enxuant.....	52 £.
Receu dudi Girerdin le [document abîmé] jour dudi mois enxuant.....	22 £.
Receu dudi Girerdin le XXVI ^e jour dudi mois enxuant	[somme illisible].
Receu dudi Girerdin le second jour dudi mois de juing enxuant	[somme illisible].
Receu dudi Girerdin le IX ^e jour dudi mois enxuant.....	[somme illisible].
Receu dudi Girerdin le [texte effacé]. jour dudi mois enxuant	43 £.
Receu dudi Girerdin le XXII ^e jour dudi mois enxuant	60 £.
Receu dudi Girerdin le dairien jour dudi mois enxuant	44 £. 10 s.
Receu dudi Girerdin le VII ^e jour du mois de juillet enxuant.....	58 £. 10 s.

Receu dudi Girerdin le XXIII ^e jour dudi mois enxuant	48 l.
Receu dudi Girerdin le XXI ^e jour dudi mois enxuant	43 £.
Receu dudi Girerdin le XXVIII ^e jour dudi mois enxuant	46 £.
Receu dudi Girerdin le III ^e jour du mois daoust enxuant.....	36 £.
Receu dudi Girerdin le XI ^e jour dudi mois enxuant	46 £.
Receu dudi Girerdin le XVIII ^e jour dudi mois enxuant	77 £.
Receu dudi Girerdin le XXV ^e jour dudi mois enxuant.	40 £.
Receu dudi Girerdin le premier jour du mois de septembre enxuant.	60 £.
Receu dudi Girerdin le VIII ^e jour dudi mois enxuant	70 £.
Receu dudi Girerdin le XV ^e jour dudi mois ensuivant.....	62 £.
Receu dudi Girerdin le XXII ^e jour dudi mois enxuant.....	74 £.
Receu dudi Girerdin le XXVIII ^e jour dudi mois enxuant	67 £.
Receu dudi Girerdin le VI ^e jour du mois doctobre enxuant	97 £.
Receu dudi Girerdin le XIII ^e jour dudi mois enxuant	97 £.
Receu dudi Girerdin le XX ^e jour dudi mois enxuant.	36 £.
Receu dudi Girerdin XXVII ^e jour dudi mois enxuant.....	60 £.
Receu dudi Girerdin le III ^e jour du mois de novembre enxuant.....	52 £.
Receu dudi Girerdin le X ^e jour dudi mois enxuant	40 £.
Receu dudi Girerdin le XVII ^e jour dudi mois enxuant.....	50 £.
Receu dudi Girerdin le XXIII ^e jour dudi mois enxuant	34 £.
Receu dudi Girerdin le premier jour du mois de decembre enxuant.....	23 £.
Receu dudi Girerdin le VII ^e jour dudi mois enxuant.....	26 £.
Receu dudi Girerdin le XV ^e jour dudi mois enxuant.	30 £.
Receu dudi Girerdin le XXII ^e jour dudi mois enxuant.....	40 £.
Receu dudi Girerdin le V ^e jour du mois de janvier enxuant.	30 £.
Receu dudi Girerdin le XII ^e jour dudi mois enxuant.....	28 £.
Receu dudi Girerdin le XIX ^e jour dudi mois enxuant.	20 £.
Receu dudi Girerdin le XXVI ^e jour dudi mois enxuant	78 £.
Receu dudi Girerdin le premier jour du mois de febvrier enxuant.	20 £.
Receu dudi Girerdin le VIII ^e jour dudi mois enxuant	34 £.
Receu dudi Girerdin le XVI ^e jour dudi mois enxuant.....	45 £.
Receu dudi Girerdin le XII ^e jour dudi mois enxuant.....	60 £.
Receu dudi Girerdin le second jour du mois de mars enxuant.....	40 £.
Receu dudi Girerdin le IX ^e jour dudi mois enxuant.....	20 £.

Somme montent toutes lesdites receptes 2 249 £.

Aultre receptes faite par lesdis gouvernours depuis le compte devant di fait.

Premier receu du chaistellain du pont dez mors pour les herbes et fruit du grand baille dudi pont dez mors. Pour la Saint Martin lan V^C et IX 15 s.

Receu du peti Clause le Pauxour et de ses consors pour les saulz que sont entre les 2 peti wairillon[269] entre le grant Salcis et lille du pont dez mors. Et pour plusieurs aultres saulz entre les 2 pont quilz tiennent a annee. Pour la Saint Martin lan V^C et IX 10 £.

Receu encor dudi peti Clause et de ses consors pour la pauxerie du fossez de daier les pucelles, pour la Saint Martin lan V^C et IX. 4 £.

Receu de Colin Herbillon le cherpignier, pour le louvier du peti salcis devant le pont dez mors et devant le murtel au plus pres de lille. Et pour la pettite acrowe[270] de salz que gist au dezsoure de la fosse auz noiez[271]. Pour la Saint Martin lan VC et IX. 36 s.

Receu de Francois le cherpignier pour lacrowe de saulz que gist au dezsoure de la grande haie qui est au chief de la vanne de Waidrininowe. Pour la Saint Martin lan V^C et IX 12 s.

Receu encor dudi Francoy, pour les salz et herbes du fossez du pont dez mors. Pour la Saint Martin lan V^C et IX 25 s.

Receu de Jannier le cuxenier, pour le louvier du baille de daier les pucelles. Pour la Saint Martin lan V^C et IX 48 s.

Receu du chaistellain du Ponthieffroy, pour le louvier du grand baille dudi Pontieffroy. Pour la Saint Martin lan V^C et IX..... 12 s.

Receu de Jehan Burthemin le Jonne dezmourant devant les suers de Sainte Claire en grand Meize. Pour la piece de terre que gist entre les vignes sur le chamin de Sainte Barbe que lesdis gouvreneurs dez murs sut dairnierment fait pavriez. Et que ledi Seigneur Francois comme maistre dez murs pour la cité ait heu laiet acens atousiourmais audi Jehan parmei 3 s. decens, lescrispt en larche Jehan Laiei et receu pour le premier paiement pour la Saint Martin lan V^C et IX. 3 s.

²⁶⁹ Petites zones cultivables.

²⁷⁰ Petites îles formées par des bans de sable sur la Moselle.

²⁷¹ Zone d'exécution des condamnés à la noyade près du Pont-des-Morts.

Receu de Simon le pairiour pour la piece de terre que gist en deziremont au lieu condit a la Waide que lesdis gourvenours ont fait pairiez. Et que ledi Seigneur Francoy pour et acause de ladite cité ait heu laiet acens pour tousiourmais audi Simon parmei 3 s. decens sen raichet lescript en larche dudi Jehan Laiei. Receu pour le premier paiement pour la Saint Martin lan dessus di 3 s.

Receu dez 15 Banerat dez baroches de Metz, pour plussieurs borgeois qui nont mie servis a la crowee[272]. cest annee ni a lowraiges de la porte Serpenoize. Et dont lesdi banerat en ont randus compte audi Seigneur Francoy Le Gournay. 33 £.

Receu plussieurs personnes pour boix et planches a eulx vandue cest année.....24 £. 17 s.

Receu de Claude le tonneliez pour les sorpoix dez salz dez 2 peti salcis appartenant ala cité que gisent sur le ruit de Vallier[273]. apres 2 cent de palz plantez et penez esdi salcis la somme de..... 100 s.

Comme toutes lesdites receptes a..... 84 £. 11 s.

Somme montrent toutes les devant dite receptes ensembles.....2 333 £. 11 s

Et de ceu dessus di ont lesdis gouverneurs fait et paiet tous les paiement sy apres escript.

Cest assavoir pour massons mortelliez et manowriez qui ont regrower er reporgitter les wauberges dez gros murs. Qui ont aussy pavez lesdis murs en plussieurs lieu. Cest assavoir de pues la porte du pont Regmont en jusques ala porte dez allemant. Et qui ont rechaussiez regrowez et reporgitter les falcebraie et muriez les crenelz dessus au fossez de la porte Serpenoize ver les Wassieulx. Qui ont fait les Septz nuefne tornelles dez deux bailles de ladite porte Serpenoize. Et qui ont encor fait le nuef pont de ladite porte. Et pour plussieurs aultres owraiges de massonnerie.

Pour cherpantiez qui ont fait 7 tey desdite 7 tornelles avec les sallemure uxe et fenestres desdites tornelles. Et qui ont encor fait les sintres dez deux arches dudi nuef pont. Et pour plussieurs aultres owraiges de cherpanterie.

²⁷² Corvée.

²⁷³ Ruisseau de Vallières, au nord est de la ville.

Pour 6 cents de planche ayawe, pour 89 sappin que groz que moien et que petit pour 453 chaivrons et 17 pennes.

Pour 61 planche de chenne, pout 73 piece de chenne que grosse que petite et pour 68 cherree de piece de chenne achittee tant pour faire broxemant^[274] dezoulz les neuf pont comme pour provision.

Pour 4 cherree de latte pour 4,5 xay dezcailles.

Pour 26 et 5 livres de ploncq et pour 12 de fer signiez pour 3 291 pieds kairez de blanche pierre.

Pour 21 et 15 piedz de plenne pierre tant de Rancoval le tout achittez tant pour lesdi owraiges comme pour provision.

Pour pairiour de bixe pierre qui ont livrez, 2 016 cherree et 912 thumeree desdites pierre.

Pour chertons qui ont cherriez lesdite pierre et mairien et aussy 2905 thumerre de savellon.

Pour chaulforniez qui ont livrez 366 cher de chaussine pour les devant dit owraiges.

Pour raicowatour dezcailles qui ont recouvrez les tey desdi 7 nuefsue tornelles et qui ont recherchiez les gouttes sur plussieurs aultres tey et les portes et porterie.

Pour feivres qui ont fait et livrez plussieurs ferement broches clez et clavin tant pour les devant dit owraiges comme pour provision.

Et pour plussieurs owraiges fait esdites portes, baires, tours et murailles de la cité.

Et pour plussieurs aultres choses comme sy apres senscrit. Et comme pour les fuelles dez paiement se puelit appercevoir.

Le premier paiement fait en la maistrerie Seigneur Francoy le Gornay chevalier le X^e jour du mois de mars lan mil V^C et VIII. Pour masson mortelliez et manowriez qui ont assevis le pavement entre la porte du pont Rengmont et la tour enxuant ver Saille et qui ont porgittez les wauberges audi lieu. Pour cherton qui ont cherriez pierre et savellon tant pour ledi owraige

²⁷⁴ Fondation sur pilotis.

comme ala porte Serpenoize pour provision. Et pour plussieurs aultres choses.....
..... 12 £. 12 s. 8 d.

Le second paiement fait le XVII^e jour du mois de mars lan mil V^C et VIII. Pour masson mortelliez et manowriez qui ont regraver et reporgitter les crenel et les Wauberges dessus la tour pres du pont Rengmont ver saille. Pour 316 piedz kairez de blanche piere achitez pour la porte Serpenoize. Et pour plussieurs aultres choses..... 20 £. 13 s. 11 d.

Le thier paiement fait le XXIII^e jour du mois de mars lan mil V^C et VIII. Pour masson mortelliez et manowriez qui ont regraver et reporgitter les crenel dedens et dezsues les deux tours endroit le gerdin quenestre. Et qui ont porgittez les wauberges dez gros murs audi lieu jusques aux baires en Chandellerue[275]. Pour 4,5 cher de chassine pour lesdis owraiges. Et pour plussieurs aultres choses 14 £. 15 s. 10 d.

Le III^e paiement fait le dairien jour du mois de mars lan mil V^C et VIII. Pour masson mortelliez et manowriez qui ont regraver et reporgitter les Wauberges dez gros murs de puis la tour dez berbiez enjusque a la tour dez pottiez deztain enxuant. Pour 4 cher de chaussine. Pour cherton qui ont cherriez piere et savellon tant pour ledi owraige comme ala porte Serpenoise pour provision. Et pour plussieurs aultres choses..... 16 £. 10 s. 5 d

Le V^e paiement fait le VII^e jour davril lan mil V^C et IX. Pour masson mortelliez et manowriez qui ont regraver et reporgitter les Wauberges dez gros murs et aussi les tour depuis la tour dez pottiez deztain jusques au baiffroy près de la porte dez Allemants. Pour 2 cher de chaussine. Pour cherton qui ont cherriez piere et savellon tant pour lesdis owraiges comme a ala porte Serpenoize pour provision. Et pour plussieurs autres choses..... 13 £. 18 s. 8 d.

Le VI^e paiement fait le XIII^e jour du mois dapuril lan mil V^C et IX. Pour masson mortelliez et manowriez qui ont regraver et reporgitter hal et baixe latour dessus la porte Dame Collette pres de la porte dez Allemants, pour 4,5 xay dezcailles et pour 380 piedz kairez de blanche piere achitez pour provision. Et pour plussieurs aultres choses..... 36 £. 6 s.

Le VII^e paiement fait le XXI^e jour du mois dapuril lan mil V^C et IX. Pour masson mortelliez et manowriez qui ont taillez et assis 3 cannoniers en la tour baixe condi la porte Dame Collette daier Saint Eukaire[276] et qui ont fait ung neuf courxe parmei la dite tour. Pour 73 piedz de plenne piere. pour 10 cher de chaussine, pour 4 cent de planche a yawe de

²⁷⁵ Pont des Grilles de la Basse-Seille.

²⁷⁶ Église Sainte-Eucaire, derrière la porte des Allemants.

xoy, pour 34 chaivron pour faire dez allufs[277] au fosses de la porte Serpenoise. Et pour plussieurs aultres choses.....45 £. 12 s. 7 d.

Le VIII^e paiement fait le XXVIII^e jour du mois dapuril lan mil V^C et IX. Pour masson mortelliez et manowriez qui ont tailliez 3 fenestre de blanche pierre et 2 airvolz pour mettre au long de la montée de la porte dez Allemant ou il yavoit ung viez planchiez, pour 3 cher de chassine. Pour cherton qui ont cherriez pierre et savellon tant pour ledi owraige comme ala porte Serpenoise pour provision. Et pour plussieurs aultres choses23 £. 6 s.

Le IX^e paiement fait le V^e jour du mois de may lan mil V^C et IX. Pour masson mortelliez et manowriez qui ont assis 2 airvolz et 3 fenestre et rellevez le murs au long de la montée de la porte dez Allemant pour 51 piedz de blanche pierre. Pour 14 cher de chassine tant pour ledi owraige comme pour la porte Serpenoise. Pour 69 sappin, pour 125 chaivron et pour 2 cent planche de xon achittez pour provision. Et pour plussieurs aultres choses..... 72 £. 4 s.

Le X^e paiement fait le XII^e jour du mois de may lan mil V^C et IX. Pour masson mortelliez et manowriez qui ont encommanciez a regraver et porgitter les false braie du fossez de la porte Serpenoise vers les Wassieulx et qui ont tailliez et assis plussieurs cannonier et crenel dessus et muriez ledis crenel depues la dite porte jusques a la tornelle apres, pour 14 cent et 5 livres de ploncq achittez pour provision. Et pour plussieurs aultres choses52 £.14 s. 1 d.

Le XI^e paiement fait le XIX^e jour du mois de may lan mil V^C et IX. Pour masson mortelliez et manowriez qui ont tailliez et assis plussieurs cannoniere et viez crenel du baille de la porte Serpenoise et muriez lesdis crenel endroit la tour dez leniez. Pour cherton qui ont cherriez pierre et savellon pour ledi owraige. Et pour plussieurs aultres choses20 £. 4 s. 9 d.

Le XII^e paiement fait le XXVI^e jour du mois de may lan mil V^C et IX. Pour masson mortelliez et manowriez qui ont rechaussiez et renforciez la vielle boutee du fossez de la porte Serpenoise ver les Wassieulx et qui ont muriez les crenel et porgitter les falce braie jusques endroit la tour Saint Michiel. Pour 20 cher de chaussine. Pour cherton qui ont cherriez pierre et savellon pour lesdi owraiges. Et pour plussieurs aultres choses59 £. 16 s. 2 d.

Le XIII^e paiement fait le second jour du mois de juing lan mil V^C et IX. Pour masson mortelliez et manowriez qui ont rellevez la porte a lantree du baille de porte Serpenoise et le mur dessus ladite porte. Pour cherton qui ont cherriez pierre et savellon pour lesdis owraiges. Et pour plussieurs aultres choses.....14 £. 11 s. 4 d.

²⁷⁷ Échafaudages.

Le XIV^e paiement fait le IX^e jour du mois de juing lan mil V^C et IX. Pour masson mortelliez et manowriez qui ont rellevez le grand mur qui est entre les deux portes de la porte Serpenoize. Et qui ont tailliez et assis dez cannoniere en les 2 tornelles du baille, pour 6 cher de chaussine. Pour cherton qui ont cherriez pierre et savellon, pour 12 grosse piece de chenne achittee pour provision. Et pour plussieurs aultres choses.....50 £. 4 s. 6 d.

Le XV^e paiement fait le XVI^e jour du mois de juing lan mil V cent et IX. Pour masson mortelliez et manowriez qui ont fait une volte en la premier tornelle du baille de porte Serpenoize et encommanchiez affaire une chambrette dessus et qui ont abatus les viez crenelz dez lautre tornelle enxuant jusques ala tour Saint Michiel. Et qui ont rellevez le mur ou lesdi crenel estoient. Pour 9 cheir de chaussine. Pour cherton qui ont cherriez pierre et savellon. Et pour plussieurs aultres choses.....42 £. 6 s. 8 d.

Le XVI^e paiement fait le XXIII^e jour du mois de juing lan mil V^C et IX. Pour masson mortelliez et manowriez qui ont tailliez et assis plussieurs uerie fenestre et cannoniere en la premier tornelle du baille de porte Serpenoize. Et qui ont rechaussiez les viez crenel et falce braie endroit la tour dez drappiez. Pour 5 cher de chaussine pour 551 piedz de plenne pierre. Pour 9 grosse piece de chenne. Pour 7 grand sappin et pour 150 chaivron achitez pour provision. Et pour plussieurs aultres choses.....77 £. 5 s. 8 d.

Le XVII^e paiement fait le dairien jour du mois de juing lan mil V^C et IX. Pour masson mortelliez et manowriez qui ont tailliez et assis dez chenalz de blanches pierres dessus la premier tornelle du baille de porte Serpenoize. Et qui fait une volte en lautre tornelle enxuant et porgitter les falce braie jusques au fossez, pour 5 cher de chassine. Pour cherpantiez qui ont fait et assis une nuef tey dessus ladite premier tornelle. Et pour plussieurs aultres choses
.....34 £. 13 s. 6 d.

Le XVIII^e paiement fait le VI^e jour du mois de juillet lan mil V^C et IX. Pour masson mortelliez et manowriez qui ont ouvrez au curement dez falce braie du fossez de la porte Serpenoize depues le dessus jusques au fossez pres de la III^e tornelle du baille. Et qui ont fait la premier chambrette de la II^e tornelle. Pour 18,5 cher de chaussine, pour 6 grosse piece de chenne pour provision. Et pour plussieurs aultres choses63 £. 14 s. 14 d.

Le XIX^e paiement fait le XIII^e jour du mois de juillet lan mil V^C et IX. Pour masson mortelliez et manowriez qui ont assevis la seconde tornelle du baille de porte Serpenoize et qui ont abatus les viez crenel et rellevez le murs audi lieu endroit la tour dez drappiez.

Pour 6 cher de chaussine. Pour raicowatour daiquaille qui ont recouvert le tey de la premier tornelle. Pour 182 piedz de plenne piere. Pour cherton qui ont cherriez piere et savellon pour ledi owraiges. Et pour plussieurs aultres choses48 £. 15 s.

Le XX^e paiement fait le XXI^e jour du mois de juillet lan mil V^C et IX. Pour masson mortelliez et manowriez qui ont rechaussiez regraver et reporgitter hal et baixe les falce braie du fossez de la porte Serpenoize endroit la tour dez drappiez vers les Wassieulx. Et qui ont encomenciez affaire la volte de la III^e tornelle. Pour 5 cher de chaussine. Pour cherpantiez qui ont fait et assis ung tey dessus la II^e tornelle dudi baille. Et pour plussieurs aultres choses.....
.....45 £. 19 s. 5 d.

Le XXI^e paiement fait le XXVIII^e jour du mois de juillet lan mil V^C et IX. Pour masson mortelliez et manowriez qui ont muriez plussieurs crenel endroit la tour dez drappiez et qui ont fait une chambrette dessus la III^e tornelle et tailliez et assis plussieurs uxie fenestres et cannoniers pour lesdi owraiges. Pour 27 cher de chaussine. Pour cherton qui ont cherriez piere et savellon. Et pour plussieurs aultres choses42 £. 17 s. 2 d.

Le XXII^e paiement fait III^e jour du mois daoust lan mil V^C et IX. Pour masson mortelliez et manowriez qui ont ouvrez au curement dez falce braie du fossez de la porte Serpenoize entre la III^e et la IIII^e tornelle. Et qui ont tailliez les chenal de blanche piere pour mettre dessus la III^e tornelle. Pour 200 pieds kairel de blanche piere. Pour cherton qui ont cherriez piere et savellon pour lesdis owraiges. Et pour plussieurs aultres choses 34 £. 2 d.

Le XXIII^e paiement fait le XI^e jour du mois daoust lan mil V^C et IX. Pour masson mortelliez et manowriez qui ont assevis le III^e tornelle du baille de porte Serpenoize et qui ont rechaussiez regraver et reporgitter les murs endroit ladite tornelle jusques au fossez. Pour 5 cher de chaussine pour 182 pieds de plenne piere. Pour cherton qui ont cherriez piere et savellon. Et pour plussieurs aultres choses 46 £. 7 d.

Le XXIII^e paiement fait le XVIII^e jour du mois daoust lan mil V^C et IX. Pour masson mortelliez et manowriez qui ont tailliez plussieurs cannonier fenestres et uxie pour la IIII^e tornelle du baille de porte Serpenoize. Et qui ont rechaussiez et reporgitter les falce braie jusques aladite tornelle. Pour 22 cher de chaussine. Pour 2 piedz kairez de blanche piere. Pour cherton qui ont cherriez piere et savellon pour lesdis owraiges. Et pour plussieurs aultres choses71 £. 12 s. 6 d.

Le XXV^e paiement fait le XXV^e jour du mois daoust lan mil V^C et IX. Pour masson mortelliez et manowriez qui ont tailliez et assis plussieurs cannonier en la voltette de la III^e tornelle et fait ladite volte. Et qui ont muriez plussieurs crenelz entre ladite volte et la V^e tornelle et reporgitter les murs endroit sur jusques au fossez. Pour cherton qui ont cherriez piere et savellon pour lesdis owraiges. Et pour plussieurs aultres choses.....39 £. 16 s. 5 d.

Le XXVI^e paiement fait le premier jour du mois de septembre lan mil V^C et IX. Pour masson mortelliez et manowriez qui ont fait le premier chambrette de la III^e tornelle du baille de porte Serpenoize et porgitter les murs jusques au fossez. Et qui ont haiez plussieurs palz pour broxemant au fossez devant le boullewerque pour 10 cher de chaussine. Pour cherton qui ont cherriez piere et savellon pour lesdis owraiges. Et pour plussieurs aultres choses.....
.....57 £. 10 s.

Le XXVII^e paiement fait le VIII^e jour du mois de septembre lan mil V^C et IX. Pour masson mortelliez et manowriez qui ont rechaussiez les falce braie du fossez endroit la tour dez chandelliez de xeu. Et qui ont fait le fondement du neuf pont devant le boullewerque ou le puixe est. Pour 23 cher de chaussine. Pour cherton qui ont cherriez piere et savellon pour lesdis owraiges. Et pour plussieurs aultres choses66 £. 10 s. 2 d.

Le XXVIII^e paiement fait le XV^e jour du mois de septembre lan mil V^C et IX. Pour masson mortelliez et manowriez qui ont levez fuer de terre le fondemant du neuf pont de la porte Serpenoize ou le puixe est. Et qui ont haiez dez palz et encommanciez a ouvrez contre la terre ver le Champapanne pour 8 cher de chaussine. Pour cherton qui ont cherriez piere et savellon pour lesdis owraiges. Et pour plussieurs aultres choses.....61 £. 13 s. 7 d.

Le XXIX^e paiement fait le XXII^e jour du mois de septembre lan mil V cent et IX. Pour masson mortelliez et manowriez qui ont tailliez et assis plussieurs blanche piere pour le fondemant dez II airches du pont de la porte Serpenoize et qui les ont craponnez. Et qui ont assevis la III^e tornelle du baille et levez le murs entre ladite tornelle en jusques endroit lantree du baille daier. Pour 14 cher de chassine, pour 10 cent et 35 livres de ploncq achitez pour provision. Et pour plussieurs aultres choses72 £. 17 s. 4 d.

Le XXX^e paiement fait le XXVIII^e jour du mois de septembre lan mil V^C et IX. Pour masson mortelliez et manowriez qui ont ouvrez pour muriez plussieurs crenel et porgitter les falce braie jusques a lantree du baille endroit les Wassieux et qui ont haiez encor dez palz et

muriez dessus au fossez devant la boullewerque contre la terre. Pour 24,5 cher de chaussine pour lesdis owraiges. Et pour plussieurs aultres choses.....57 £. 5 s. 10 d.

Le XXXI^e paiement fait le VI^e jour du mois doctobre lan mil V^C et IX. Pour masson mortelliez et manowriez qui ont assevis le curement dez falce braie jusques ala tornelle endroit la tour dez chandelliez. Et qui ont ouvrez sur le gros mur contre la terre au fossez devant le boullewerque. Pour cherton qui ont cherriez pierre et savellon pour lesdis owraiges. Pour raicowatour qui ont recouvert la III^e tornelle. Pour cherpantiez qui ont fait le tey de la IIII^e tornelle. Pour 12 [cent ?] de fer achitez pour provision. Et pour plussieurs aultres choses55 £. 3 s. 10 d.

Le XXXII^e paiement fait le XIII^e jour du mois doctobre lan mil V^C et IX. Pour masson mortelliez et manowriez qui ont tailliez et assis plussieurs blanche pierre pour lancomansemant dez airvolz du nuef pont de la porte Serpenoise. Pour 250 piedz kairez et 194 piedz de plenne pierre tout de ranconval. Pour 16 cher de chaussine. Pour cherton qui ont cherriez pierre et savellon pour lesdis owraiges. Pour 22 grosse pieces de chenne achittee pour provision. Et pour plussieurs aultres choses.....92 £. 15 s. 4 d.

Le XXXIII^e paiement fait le XX^e jour du mois doctobre lan mil V^C et IX. Pour masson mortelliez et manowriez qui ont tailliez et assis plussieurs blanche pierre pour le nuef pont de la porte Serpenoise. Et pour la premier tornelle du baille daier Sainte Glossine, 1 cher de chaussine. Pour 37 planche de chenne et 18 penne achittee pour provision. Pour cherton qui ont cherriez pierre et savellon pour lesdis owraiges. Et pour plussieurs aultres choses.....35 £. 2 s. 7 d.

Le XXXIV^e paiement fait le XXVII^e jour du mois doctobre lan mil V^C et IX. Pour masson mortelliez et manowriez qui ont ouvrez dessus le gros mur qui est contre la terre au fossez devant le boullewerque. Et qui ont encommanciez affaire la tornelle a lantree de baille daier Sainte Glossine. Pour 500 piedz de plene pierre. Pour cherton qui ont cherriez pierre et savellon pour lesdis owraiges. Et pour plussieurs aultres choses.....53 £. 5 s. 10 d.

Le XXXV^e paiement fait le thier jour du mois de Novembre lan mil V^C et IX. Pour masson mortelliez et manowriez qui ont ouvrez dessus le gros mur qui est contre la terre au fossez devant le boullewerque et sur la premier tornelle du baille daier Sainte Glossine. Pour 18 cher de chaussine. Pour 395 piedz kaires de blanche pierre. Pour cherton qui ont

cherriez pierre et savillon pour lesdis oвраiges. Et pour plusieurs autres choses.....
.....52 £. 2 s. 4 d.

Le XXXVI^e paiement fait le X^e jour du mois de Novembre lan mil V^C et IX. Pour masson mortelliez et manowriez qui ont tailliez et assis les blanche pierre pour lun dez airvolz du neuf pont de la porte Serpenoize. Et qui ont tailliez et assis plusieurs uxe et fenestre pour les 2 premier tornelles du baille daier Sainte Glossine. Pour cherton qui ont cherriez pierre et savillon. Pour cherpantiez qui ont fait et assis 5 sintre pour ledi pont. Et pour plusieurs autres choses.....38 £. 14 s. 2 d.

Le XXXVII^e paiement fait le XVII^e jour du mois de Novembre lan mil V^C et IX. Pour masson mortelliez et manowriez qui ont tailliez et assis plusiurs blanche pierre pour le neuf pont de la porte Serpenoize et pour la second tornelle du baille daier Sainte Glossine. Pour 10 cher de chaussine. pour 336 piedz kairez de blanche pierre. Pour cherton qui ont cherriez pierre et savillon pour lesdis oвраiges. Et pour plusieurs autres choses53 £. 11 s. 11 d.

Le XXXVIII^e paiement fait le XXIII^e jour du mois de Novembre lan mil V^C et IX. Pour masson mortelliez et manowriez qui ont tailliez et assis le tallement de blanche pierre au gros mur du boullewercque pour asseoir les airvolz du neuf pont. Et qui ont encommanciez affaire la III^e tornelle decoste la tour Camoufle. Pour 174 pieds kairez et 269 piedz de plenne pierre tout de Ranconnval. Pour cherton qui ont cherriez pierre et savillon pour lesdis oвраiges. Et pour plusieurs autres choses.....34 £. 6 s. 3 d.

Le XXXIX^e paiement fait le premier jour du mois de decembre lan mil V^C et IX. Pour masson mortelliez et manowriez qui ont torniez la volve dessus le V^e airvolz du neuf pont de la porte Serpenoize. Et qui ont tailliez et assis les uxe fenestre et chaminee dela III^e tornelle decoste la tour Camoufle. Pour cherton qui ont cherriez pierre et savillon pour lesdis oвраiges. Et pour plusieurs autres choses.....23 £. 5 s. 10 d.

Le XL^e paiement fait le VII^e jour du mois de Novembre lan mil V^C et IX. Pour masson mortelliez et manowriez qui ont tailliez dez blanche pierre pour les airvolz du neuf pont de la porte Serpenoize et aussi pour la tournelle decoste la tour Camoufle. Pour 12 cher de chaussine. Pour cherton qui ont cherriez pierre et savillon pour lesdis oвраiges. Et pour plusieurs autres choses.....26 £. 5 s. 2 d.

Le XLI^e paiement fait le XV^e jour du mois de Novembre lan mil V^C et IX. Pour masson mortelliez et manowriez qui ont tailliez les chenalz de blanche pierre pour les 2 premier

tornelle du baille daier Sainte Glossine. Pour 2 cents de planche a yawe. Pour cherpantiez qui ont assis les 5 dairien suite pour le neuf pont. Pour cherton qui ont cherriez pierre et savellon pour lesdi owraiges. Et pour plussieurs aultres choses30 £. 11 s. 10 d.

Le XLII^e paiement fait le XXII^e jour du mois de Novembre lan mil V^C et IX. Pour masson mortelliez et manowriez qui ont tailliez et assis plussieurs pierre dessus les 5 dairien sintre du neuf pont de la porte Serpenoise. Pour 144 chaivron et 24 penne de sappin achitez pour provision. Pour cherton qui ont cherriez pierre et savellon pour lesdis owraiges. Et aussy ledi boix. Et pour plussieurs aultres choses.....42 £. 6 s. 1 d.

Le XLIII^e paiement fait le V^e jour du mois de janvier lan mil V^C et IX. Pour masson mortelliez et manowriez qui ont tailliez et assis dessus les suites plussieurs blanche pierre pour les airvolz du neuf pont de la porte Serpenoise. Pour cherton qui ont cherriez pierre bixe et savellon aladite porte pour provision. Pour cherpantiez qui ont assevis et assis le tey dessus la premier tornelle du baille daier Sainte Glossine. Et pour plussieurs aultres choses
.....34 £. 3 s. 10 d.

Le XLIII^e paiement fait le XII^e jour du mois de janvier lan mil V^e et IX. Pour masson mortelliez et manowriez qui ont assevis les airvolz du neuf pont de la porte Serpenoise, et qui ont tailliez les chenalz de blanche pierre de la III^e tornelle du baille daier Sainte Glossine. Pour cherton qui ont cherriez pierre et savellon pour provision. Et pour plussieurs aultres choses27 £. 17 s. 10 d.

Le XLV^e paiement fait le XIX^e jour du mois de janvier lan mil V^C et IX. Pour masson mortelliez et manowriez qui ont ouvrez dessus le neuf pont de la porte Serpenoise. Pour cherton qui ont cherriez pierre et savellon pour lesdis owraiges. Pour cherpantiez qui ont fait et assis le tey dessus la II^e tornelle du baille daier Sainte Glossine. Pour raicowatour daiquaille qui ont recommencer le tey de la premier tornelle decoste. Et pour plussieurs aultres choses..... 38 £. 6 d.

Le XLVI^e paiement fait le XXVI^e jour du mois de janvier lan mil V^C et IX. Pour masson mortelliez et manowriez qui ont encomanciez a torner la volte dessus les 5 dairien airvolz du neuf pont de la porte Serpenoise. Et qui ont tailliez dez chenalz pour ledi pont. Pour 16 cher de chassine. Pour cherton qui ont cherriez pierre et savellon pour ledi owraiges. Pour 320 piedz kairez de blanche pierre. Et pour plussieurs aultres choses 48 £. 12 d.

Le XLVII^e paiement fait le premier jour du mois de feburier mil V^C et IX. Pour masson mortelliez et manowriez qui ont assevis de torner la seconde volte du neuf pont de la porte Serpenoize. Pour raicowatour daiquaille qui ont recommencer le tey de la II^e tornelle du baille. Pour 13 grands sappin, pour 9 quartrons de planche a yawl et pour 14 chaivron achittez pour provision. Et pour plussieurs aultres choses 50 £. 14 d.

Le XLVIII^e paiement fait le VIII^e jour du mois de feburier mil V^C et IX. Pour masson mortelliez et manowriez qui ont taillez et assis plussieurs blanche pierre sur les 2 boutee du neuf pont de la porte Serpenoize. Pour 22 cher de chaussine. Pour cherton qui ont cherriez pierre et savellon pour ledi owraiges. Et pour plussieurs aultres choses.....54 £. 5 s. 7 d.

Le XLIX^e paiement fait le XVI^e jour du mois de feburier mil V^C et IX. Pour masson mortelliez et manowriez qui ont encommanchiez a lever les Wauberges du neuf pont de la porte Serpenoize. Et qui ont taillez et assis 6 chenal sur ledi pont. Pour 10 cher de chaussine. Pour 314 piedz kairez de blanche pierre. Pour cherton qui ont cherriez pierre et savellon pour lesdis owraiges 57 £. 4 d.

Le L^e paiement fait le XXIII^e jour du mois de feburier mil V^C et IX. Pour masson mortelliez et manowriez qui ont ouvrez dessus les Wauberges le puixe et le retray du neuf pont de la porte Serpenoize. Et qui ont assevis la tornelle decoste la tour Camoufle pour 6 cher de chassine. Pour 630 piedz kairez de blanche pierre. pour cent milliez de cloz dezcailles et de coutrelette et 6 cents de broche de fer chittez tant pour lesdis owraiges comme pour provision. Et pour plussieurs aultres choses.....72 £. 11 s. 4 d.

Le LI^e paiement fait le second jour du mois de mars mil V^C et IX. Pour masson mortelliez et manowriez qui ont levez hault le gros mur auchief du neuf pont de la porte Serpenoize ver le champapanne et qui ont taillez et assis lancommancement de la porte dudi pont. Pour 379 piedz kairez de blanche pierre. Pour cherton qui ont cherriez pierre et savellon pour lesdis owraiges. Et pour plussieurs aultres choses51 £. 11 s. 1 d.

Le LII^e paiement fait le IX^e jour du mois de mars lan mil V^C et IX qui est le dairien de la maistrerie Seigneur Francoy le Gournay chevalier comme maistre desdis murs. Pour masson mortelliez et manowriez qui ont porgitter par et deffuer les 3 tornelles du baille daier Sainte Glossine et fait les semant dedens lesdis tornelles. Et qui ont taillez et assis une cannonière decoste la porte dudi pont. Pour 113 piedz kairez de blanche pierre. Pour 15 cher de chaussine pour lesdis owraiges. Et pour plussieurs aultres choses.....53 £. 17 s. 4 d.

Comme montent tous les devant dis paiement ensambles2 341 £. 4 s. 13,5 d.

Rest que lesdis gouverneurs doient a la cité apres tous compteit et rabatus tant au change de Girerdin Coppat le chaigneour, comme de plussieurs uxennienes et aultres receptes faite. Et aussy dezcompteit et rabatus les 21 £. 6 s. 3 d. 3 ang. que lesdis gouverneurs doient pour le rest du devant di compte que fuit fait le XVI^e jour du mois d'avrilz lan mil V cent et IX.

Lesdis gouverneurs dezmourent debvant aladite cité quilz ont plus receu que paiet la somme de 13 £. 12 s. 7 d. 1 ang.

Laquelle dite somme Simon du Cellier lescipvain doit. Nyant compait toutes receptes et missions fait en la maistrerie de Jehan le Gronnaix leschevin. Cest compte fuit fait le [pas de date].



Figure 13 : Localisation des travaux dirigés par les Gouverneurs des Murs (1509 – 1510)

EE 34 - 1509-1510							
	Maçonnerie	Charpenterie (couverture des toits etc.)	Entretien des ponts / vannes (baires, pieux etc.)	Entretien/ nettoyage (fossés etc.)	Adaptation à l'artillerie	Métallerie (serrures, herse etc.)	Vitrierie
Pont de Porte Serpenoise	X	X			X	X	
Fossé devant le boulevard de la porte Serpenoise	X			X			
Porte des Allemands	X				X		
Porte Serpenoise	X						
Boulevard de la porte Serpenoise	X				X		
Entre la porte du Pont-Rengmont et la porte des Allemands	X						
Entre la porte du Pont-Rengmont et la tour près de la Seille	X						
Tour des Drapiers	X				X		
Tour Dame Colette	X				X		
Tour des Lainiers	X				X		
7 tourelles de la Porte Serpenoise	X	X			X	X	
Les 2 tours du jardins Quenestre	X				X		
Entre les 2 tours du jardin Quenestre jusqu'au pont de Chadeleirue	X						
Entre la tour des Potiers d'étain et la tour des Barbiers	X						
Entre la tour des Barbiers et la porte des Allemands	X						
2 Fausses braies de la porte Serpenoise (celle de la tour Camoufle et des Wassieux)	X				X		
Fausse braie jusque devant la tour des Chandeliers	X				X		

Tableau 13 : Travaux dirigés par les Gouverneurs des Murs (1509 – 1510)

AMM EE 35 : COMPTE DES GOUVERNEURS DES MURS (1^{ER} AVRIL 1525 –
22 MARS 1526)

Du dairien compte des gouverneurs des murs et fermette de la cité des vaines de Waldrinowe et de la riviere firent aux Treses et au Conseil que sommes y firent pour ouyr les comptes que fuit fait le XIX^e jour du mois de may lan mil V^C et XXV. Ladite cité demeurant debvant ausdis gourveneurs quilz avoient plus trait fuer que recu la somme de 26,5 d. que on doit a Pieron Peltre lescrivain clerc desdis gourveneurs.

[Document abîmé] lesdis gourveneurs ont reçu au change de Jehan Guerrin receveur des deniers de la die cité. En la maistrie de seigneur Regnalt De Gournay, fils de feu Seigneur François de Gournais chevalier, depuis le dessus dis compte fait pour plusieurs ouvraiges necessaire affaire.

Premier receu le premier jour du moy dapuril mil V ^C XXV dudi Jehan Guerrin	40 £.
Receu encor dudi Jehan Guerrin le VIII ^e jour dudi mois	30 £.
Receu encor dudi Jehan Guerrin le XV ^e jour dudi mois	30 £.
Receu encor dudi Jehan Guerrin le XXV ^e jour dudi mois.	40 £.
Receu encor dudi Jehan Guerrin le VI ^e jour du moy de may lan dessus dis dudi Jehan Guerrin	20 £.
Receu encor dudi Jehan Guerrin le IX ^e jour dudi moy de may	98 £. 17 s.
Receu encor dudi Jehan Guerrin le XIII ^e jour dudi moy	41 £. 3 s.
Receu encor dudi Jehan Guerrin le XVIII ^e jour dudi moy.	40 £.
Receu encor dudi Jehan Guerrin le XXVI ^e jour dudi moy.....	60 £.
Receu le III ^e jour du moy de juing lan dessus dis Jehan Guerrin.	25 £.
Receu encore dudi Jehan Guerrin le IX ^e jour dudi moy de juing.....	35 £.
Receu le XVI ^e jour dudi moy dudi Jehan Guerrin.	50 £.
Receu encor le III ^e jour dudi moy dudi Jehan Guerrin.	50 £.
Receu encor le dairien jour dudi moy de jung dudi Jehan Guerrin.	40 £.
Receu le VII ^e jour du moy de juillet lan dessus di dudi Jehan Guerrin	40 £.
Receu encore le XI ^e jour dudi moy de juillet dudi Jehan Guerrin	15 £.
Receu encore le XIII ^e jour dudi moy dudi Jehan Guerrin.....	55 £.

Receu encore le XX ^e jour dudi moy dudi Jehan Guerrin	50 £.
Receu encor le XXVIII ^e jour dudi moy dudi Jehan Guerrin	30 £.
Receu encor V ^e jour du moy daoust lan dessus di dudi Jehan Guerrin	30 £.
Receu encor le XI ^e jour dudi moi daoust dudi Jehan Guerrin	45 £.
Receu encore le XIX ^e jour dudi moy dudi Jehan Guerrin	55 £.
Receu encore le XXV ^e jour dudi moy dudi Jehan Guerrin.	70 £.
Receu encore le II ^e jour du moy de septembre lan dessus dis dudi Jehan Guerrin	50 £.
Receu encore le IX ^e jour dudi moy de septembre dudi Jehan Guerrin	50 £.
Receu encore le XVI ^e jour dudi moy dudi Jehan Guerrin	50 £.
Receu encore le XXIII ^e jour dudi moy dudi Jehan Guerrin	50 £.
Receu encore le XIX ^e jour du moy doctobre lan dessus dis dudi Jehan Guerrin	30 £.
Receu encore le II ^e jour du moy de decembre lan dessus di dudi Jehan Guerrin	30 £.
Receu encore le premier jour du moy de janvier lan dessus di dudi Jehan Guerrin ...	67 £. 10 s.
Receu encore le X ^e jour dudi moy de janvier dudi Jehan Guerrin	52 £. 10 s.
Receu encore le XXVII ^e jour dudi moy dudi Jehan Guerrin	30 £.
Receu encore le XVII ^e jour du moy de febvrier lan dessus di dudi Jehan Guerrin	50 £.
Somme montent lesdies receptes du change a	1 460 £.

Aultres receptes faites pas lesdis gouverneurs depuis le compte devandis des cences et lowiers des uxennes c'on doit chac'an ausdis gourveneurs pour ladite cité.

Premier receu de Lorrent et de ses consors cherpignier pour le louvier des acrowes[278] de saulz qui sont entre les 2 pont avec les Wairelz[279] et l'acrowe de saulz qui est au dessoubs de la vanne de Waldrinowe joindant du grant Saulcis a eulx laixier pour 12 ans change pour 30 £. de lowier qui est le II^e paiement pour la Saint Martin mil V^c et XXV

Receu de Claus le pescheurs condi le petit claus et de ses consors aussy pescheurs, pour le lowier de leaue daier les pucelles a eulz laixiez pour 12 ans chac'an pour 50 £. 10 s. de lowier qui est le II^e paiement pour la Saint Martin lan dessus di. De laquelle dite somme ans mesdis Seigneurs les gouverneurs leur en ont rabatu pour la gitte len 1 d. par ans quilz n'ont point peschiez en ladite eau a cause de louvraige de la venne cons ait owrez et deffait ceste dite annee lan dessus di

Rest receu pour ladicte Saint Martin

²⁷⁸ Petites îles formées par les bancs de sable sur la Moselle.

²⁷⁹ Petites zones cultivables.

Receu de Jehan^[280] Collin Herbillon le cherpigniez pour le lowier du petit Saulcis devant le pont des mors et devant le murtel pres de lile et pour la petite acrowe de saulz que gist au dessoubre de la fosse au noiez^[281] laixiez pour 12 ans qui est le VIII^e paiement pour la Saint Martin lan dessus di.....40 s.

Receu de Caitherine la Doese femme de feu Gerard La doese de Saint Martin, pour le lowier du baille daier les pucelles pour la Saint Martin lan dessus di..... 108 s.

Receu de Hanry le cordiez de Rempport pour le lowier de la plesse a filer devant la montee de la tour maldie^[282] et de la plesse au longe des murs daier les freres bauddes^[283] quilz thiennent a vollumtez^[284] des 4 maistres pour ladicte Saint Martin..... 15 s.

Receu de Huyat et Hanry embedeux cordiez pour le luiiez de la plesse a filler et de la volte endroit les cortoisises^[285] de Saint Vincent^[286] laisee pour 12 ans chac'an, pour 12 s. qui est le V^e paiement pour la Saint Martin lan dessus di 12 s.

Receu de la femme Willame Neuxatte que maint Oultresaille pour le lowier de lautre volte et de la plesse a filer daier Saint Vincent quelle thient a vollentiez des 4 maistres pour la Saint Martin lan dessus di..... 7 s.

Receu de Didier et de Pierson son frère, emdeux cordiez pour le lowier de la plesse afiller au baille de maizelle ver la porte des Allemans quilz thiennent sans laiee^[287] pour ladite Saint Martin lan dessus di..... 12 s.

Receu de Didier le Grant Cordier de la porte Serpenoize pour la plesse a filer daier Sainte Marie^[288] laisee pour 12 ans chac'an, pour 13 s. de lowier qui est pour le V^e paiement pour la Saint Martin lan dessus di 13 s.

Receu de Francoy le cordier pour une plesse afiller audi lieu pour ladite Saint Martin lan dessus di 5 s.

²⁸⁰ Le prénom « Jehan » est barré.

²⁸¹ Zone d'exécution des condamnés à la noyade.

²⁸² La tour Maudite correspond à la tour du Diable, à la confluence de la Seille et de la Moselle.

²⁸³ Le couvent des Frères Baudes.

²⁸⁴ À volonté.

²⁸⁵ Latrines.

²⁸⁶ Abbaye Saint-Vincent, en Outre-Moselle.

²⁸⁷ Sans contrat de location, sans bail.

²⁸⁸ Abbaye Sainte-Marie-aux-Nonnains derrière la porte Serpenoise.

Receu de Jehan Allixandre le cordier de la porte des Allemans pour la plesse a filer a l'entree du baille de Maizelle quilz thient sans laiee pour ladite Saint Martin lan dessus di 5 s.

Receu de Andreu Thomessin le vigneron pour le lowier du petit gerdenat a l'entree du baille de Maizelle quilz thien a 12 ans chac'un pour 10 s. de lowier qui est pour le VI^e paiement pour la Saint Martin lan dessus di 10 s.

Receu de Michiel le menuniez de la Baixe Saille pour le lowier de la haulte tour quaree jointant au mollin de ladite baixe Saille. Et pour les sorpois des saulz et du petit gerdin dessoubre et desoulz lesdis mollins quil thient a 12 ans chac'un pour 24 s. de lowier qui est pour le XI^e paiement pour la Saint Martin lan dessus di 24 s.

Receu de Jehan Cointerel le pauxour pour le lowier de leau du fossés du pont Rengmont quil thient a 6 ans chac'un pour 36 s. de lowier qui est pour le VI^e et dairiey paiement pour la Saint Martin lan dessus di 36 s.

Receu de Willaime le mazowier d'Oultresaille pour le lowier du petit meis pres du pont auz arrestes[289] quil thient a 6 ans chac'an pour 8 s. de lowier qui est le III^e paiement pour la Saint Martin lan dessus di 8 s.

Receu de Jehan Prenet de la rue Mabilie et de Jaicomette sa femme pour le lowier de la haulte tour en Chandelrue[290] et desoubz au loinge de la muraille, dessus Saille pres de ladite tour, ver les mollins de la Baixe Saille, quilz thiennent lour vie durant par une laiee chac'an 8 s. ...
..... 8 s.

Receu de Thiebault chastellain du pont des mors pour les herbes et fruils du grant baille du pont des mors quil thien a 9 ans chac'an pour 50 s. de lowier qui est le VIII^e paiement pour ladite Saint Martin lan dessus di 50 s.

Receu de Jehan le cordier de la porte des Allemand pour le lowier de la plesse a filler et pour le petit meis du baille de la porte des Allemand ver maizelle quil thien sans laiee pour la Saint Martin lan dessus di 12 s.

Receu de Didier le cherpigniez pour les saulz du fosses du pont des mors pour ladite Saint Martin lan dessus di 8 s.

²⁸⁹ Pont-aux-Arènes sur la Seille. Ce pont est à l'extérieur de la ville.

²⁹⁰ À côté du pont de Chadeleirue (pont des Grilles de la Basses-Seille).

Receu de Francoy le sergent pour l'erbe du fosses de Saint Thiebaut pour lan dessus di ... 12 .

Receu de Jehan Nogeaire le portier pour le lowier de la premier tournelle du baile de Sainte Glossine^[291] pour lan dessus di 6 s.

Receu de Jehan Hanriat le merchampt et de Burthenin lolliez pour l'erbe du fosses la porte Serpenoize pour lan dessus di 12 s.

Receu de Jehan Burtrand de Jehan le bruniquel et de leurs consors de Vallier pour les sorpois de la taille des saulz des 2 saulcis que geisent sur le ruyt de Vallier parmey plantez et penez ung serent de paulz a eulx vandus appaier ala chandelleur lan dessus di 12 £. desquelle dies 12 £. sen fault rabaitre pour ung rent de paulz quilz nous ont vandus plantez et pennez audi saulcis ou il en yait de besoing 12 s. rest recu..... 11 £. 8 s.

Le cences pour ladite Saint Martin lan dessus di.

Receu de Conraird Aubert qui maint en ayst^[292] pour lechevin 3 s.

Receu de Allain le pairiour pour lechevin..... 3 s.

Somme montent lesdies receptes, des uxennes et cences a 86 £. 17 s.

Comme montrent toutes les devandies receptes ensembles a 1 546 £. 17 s.

Et de ceu dessus di ont lesdis Gouverneurs fait et paiet les paiemens cy apres.

Cest assacavoir pour massons mortelliez et manowries qui ont owres et massonnes au rechassiez le pied du curement du fondement que leaue avoit minez et rellevez et reffait le murs du dessus qui estoit tumbes a tere par les grant eaue^[293], oster et rompre partie de la grosse boutee qui empeschoit le cour de la riviere pres du pont de bois du fosses devant le boullerwerch de la porte à Maizelle.

Pour regrower et pourgeter le mur du baile de Maizelle depuis la porte jusques au mollin pour mettre une jambe de blanche pier en lhuixerie du pies de ladicte porte, reffaire une nuefne uxerie en la montee de Chauldellerue^[294]. Et pour encommener affaire et essevir lowraige de massonnerie de la vanne daier les pucelles qui estoit toute crever, rompue

²⁹¹ Abbaye Sainte-Glossinde à l'est de la porte Serpenoise.

²⁹² Quartier sur la colline Sainte-Croix.

²⁹³ Il s'agit d'une portion de la muraille d'Outre-Seille qui est devenue une carrière de pierre.

²⁹⁴ Pont des Grilles de la Basse-Seille.

et mynee dessoubz en plusieurs lieux. Cest assavoir y faire une ravance de allongement sur broxennent[295] et essoier et paver dessus de grosse et longe pier bixe du hault Say, environ ladicte ravance de 7 piedz de largent en pendant ver le haulte eaue tout affair jointant a la vielle venne depuis le bollewerk jusques au gros murs jointant au saulcis lospital. Et semblablement reffaire et paver toute affair ladicte vielle vanne ou elle estoit rompue. Cest assavoir paver et asseoir lesdites grosse bixe pierre du hault Saille pour estre plus ferme et de mettre de gros warron antre deux jusques asses pres du vantault, lesquelx vantault est remplis ad pierre et massonnes plain pour le prouffit de ladicte vanne,

Pour plusieurs fenestres et cannonier quilz ont fait sur les bollewerck dou Moien Pont et de Remport[296] et remuriez plusieurs wanberges, remonter plusieurs terresses pour remettre plusieurs chenal de blanche pier alentour des murailles ou il y en avoit des cassees, pour plusieurs marche et fenestre quilz ont tailliez pour provision, pour faire ung advis pour monter sur lesdictes baires de Remport.

Pour cherpantiez qui ont fait une porte de sappin en la grange, reffait le passage de bois cons passe ala greive[297] pres des mollins, fait une grosse mufne porte a Saint[298] de chenne a Saint Thiebalt, fait ung gros fuis de chenne sur les murs a la porte des allemant et ung sur la montee de degrez que on monte sur la porte a Maizelle, pour faire trois toy sur les baires du Moien Pont[299] des bollewerk du Moien Pont et de Remport pour estre lartillerie axuee[300].

Pour plusiurs paulz et tronsse de chenne quilz ont fait pour des dolse faut pour faire le baistart comme pour le broxement pour reffaire ladicte vanne daier les pucelles, comme pour clower et essevir lesdictes dolse audi owraige. Pour une loge quilz ont fait entre 2 porte a porte Serpenoize pour Jehan Wygaire le portier. Comme aussi pour reffaire et essevoir deux neufve baire et mettre ung nouvel sappin que ce lievent en 2 arche dudi Moien Pont et fait plusieurs aultres menulz ouvraige de cherpanterie.

Pour soiyeur qui ont soiez plusieurs piece de chenne en dolce pour ladicte vanne, pour plusieurs sappin en feuilles, pour le soy des baires dudi Moien Pont. Pour plusieurs

²⁹⁵ Fondation sur pilotis.

²⁹⁶ Pont des Basses-Grilles de la Moselle.

²⁹⁷ Quartier de la Grève enclos en 1381.

²⁹⁸ La mention « a Saint » est barrée.

²⁹⁹ La mention « Moien Pont » est barrée. Il s'agit d'une erreur dans la localisation.

³⁰⁰ Placée, installée.

trousses de chenne tant pour provision comme pour dolce, pour plusieurs cheree de menues marien pour des paulz pour ledi ouvraige de ladicte vanne.

Pour chaussement qui ait delivres pour les lesdevandis ouvraiges 95 cher de chassine.

Pour pairiour qui ont delivres 796 cheree de bixe pierre des pairieres Doultre Saille faut pour ladicte vanne comme pour aultres ouvraiges en Maizelle et aultres part.

Pour 900 thumeree que savellon que warron menne tant pour ladicte vanne comme aultres part. Pour 46 marche de blanche pierre de 6,5 pieds delonge. Et 480 pied kairez de blanche pier tant pour lesdis dessus di ouvraiges comme pour faire le devandis advis au baire de Rimport.

Pour 15,5 xay descaille tant pour randre aux eschevins de Saint Martin et aultres part et 21 ris quil avoient prestes ala ville, pour la tour des Wassieulx comme pour provision, pour reffaire la partie du toy des baire dudi Moien Pont qui est encore a reffaire ver le pont, pour 42 ron sappin tant pour soier en feuille pour ledi toy comme pour aultres ouvraiges, pour 15 cents de bonne planche et 2 cents de xeu et pour 4 cheree de chenal de bois, pour 7 000 tulle corbe, 3 500 plette tulle tous mise en la grange pour provision. Pour 25 cheree que paul que entretoise, 155 cherre desonnes et pour 5 500 de hay tant pour reffaire les 4 hayes de la cité au Champapanne^[301], daier Saint Lowy^[302], au pont des mors et daier Saint Maidair ^[303].

Pour racowatour descaille qui ont reffait et racowater tout affair la partie du toy des baires du Moien Pont, du desors ver leaue comme pour taillier des escailles pour reffaire lautre partie dudi toy ver le pont. Et pour retoupper plusieurs gouttier dessus les tours, baires, porte et muraille de ladicte cité.

Et comme par les feuille des paiemens se puelt apparoit.

Le premier paiement fait en la maistrerie de Seigneur Renalt de Gournay, filz de feu Seigneur François de Gournay chevalier, comme maistre des murs. Le premier jour du moy dapuril lan mil V^C et XXV 35 £. 5 s.

Le second paiement fait le VIII^e jour dudi moy dapuril..... 20 £. 19 s. 3 d. 3 ang.

³⁰¹ Champ-à-Panne.

³⁰² Saint-Louis au Champ-à-Panne.

³⁰³ Église Saint-Médard, en Outre-Moselle, au nord de l'enceinte.

Le thier paiement fait le XV ^e jour dudi moy dapuril	35 £. 18 s. 1 d 3 ang
Le III ^e paiement fait le XXII ^e jour dudi moy dapuril	10 £. 6 s. 4 d.
Le V ^e paiement fait le XXIX ^e jour dudi moy dapuril.....	33 £. 12 s. 8 d.
Le VI ^e paiement fait le VI ^e jour du moy de may lan dessus di	4 £. 5 s. 6 d.
Le VII ^e paiement fait le XIII ^e jour dudi moy de may.....	125 £. 6 s. 3 d.
Le VIII ^e paiement fait le XX ^e jour dudi moy de may	38 £. 17 s. 8 d.
Le IX ^e paiement fait le XXVII ^e jour dudi moy de may	57 £. 19 s. 4 d.
Le X ^e paiement fait le III ^e jour du moy de juing lan dessus di.....	17 £.
Le XI ^e paiement fait le X ^e jour dudi moy de juing	34 £. 13 d.
Le XII ^e paiement fait le XVII ^e jour dudi moy de juing.....	44 £. 5 s. 7 d.
Le XIII ^e paiement fait le XXIII ^e jour dudi moy de juing.....	51 £. 6 s. 6 d.
Le XIII ^e paiement fait le premier jour du moy de juillet lan dessus di	38 £. 9 s. 11 d.
Le XV ^e paiement fait le VIII ^e jour dudi moy de juillet	55 £. 11 s. 11 d.
Le XVI ^e paiement fait le XV ^e jour dudi moy de juillet.....	56 £. 9 s.
Le XVII ^e paiement fait le XXII ^e jour dudi moy de juillet.....	51 £. 8 s. 10 d.
Le XVIII ^e paiement fait le XXIX ^e jour dudi moy de juillet.....	41 £. 3 s. 2 d.
Le XIX ^e paiement fait le V ^e jour du moy daoust lan dessus di	33 £. 10 s. 10 d.
Le XX ^e paiement fait le XII ^e jour dudi moy daoust.....	33 £. 5 s. 1 d.
Le XXI ^e paiement fait le XIX ^e jour dudi moy daoust	63 £. 13 s. 11 d.
Le XXII ^e paiement fait le XXVI ^e jour dudi moy daoust.....	79 £. 18 s. 1 d.
Le XXIII ^e paiement fait le II ^e jour du moy de septembre lan dessus di.....	52 £. 18 s. 10 d.
Le XXIII ^e paiement fait le IX ^e jour dudi moy de septembre	40 £. 3 s. 11 d.
Le XXV ^e paiement fait le XVI ^e jour dudi moy de septembre.....	39 £. 16 s. 6 d.

Le XXVI ^e paiement fait le XXII ^e jour dudi moy de septembre	26 £. 13 s. 4 d.
Le XXVII ^e paiement fait le XXIX ^e jour dudi moy de septembre	25 £.
Le XXVIII ^e paiement fait le XIII ^e jour du moy doctobre lan dessus di.....	15 £. 15 s. 4 d.
Le XXIX ^e paiement fait le XXVII ^e jour dudi moy doctobre.....	17 £. 2 s.
Le XXX ^e paiement fait le X ^e jour dudi moy doctobre	8 £. 14 s.
Le XXXI ^e paiement fait le XVIII ^e dudi moy doctobre	4 £. 18 s. 4 d.
Le XXXII ^e paiement fait le XXIII ^e jour moy de novembre lan dessus di	6 £. 12 s.
Le XXXIII ^e paiement fait le II ^e jour du moy de decembre lan dessus di.....	14 £. 4 s. 3 d.
Le XXXIII ^e paiement fait le IX ^e jour dudi moy de decembre.....	18 £. 20 d.
Le XXXV ^e paiement fait le XVI ^e jour dudi moy de decembre.....	21 £. 13 s. 6 d.
Le XXXVI ^e paiement fait le XXIII ^e jour dudi moy de decembre	18 £. 6 s. 4 d.
Le XXXVII ^e paiement fait le V ^e jour du moy de janvier lan dessus di	84 £. 14 s. 6 d.
Le XXXVIII ^e paiement fait le XIII ^e jour dudi moy de janvier	18 £. 19 s. 1 d.
Le XXXIX ^e paiement fait le XX ^e jour dudi moy de janvier.....	39 £. 9 s. 4 d.
Le XL ^e paiement fait le XXVII ^e jour dudi moy de janvier	9 £. 5 s. 8 d.
Le XLI ^e paiement fait le III ^e jour du moy de feburier lan dessus di	4 £. 15 s.
Le XLII ^e paiement fait le X ^e jour du moy de feburier	10 £. 5 s. 2 d.
Le XLIII ^e paiement fait le XVII ^e jour dudi moy de feburier.....	24 £. 19 s. 4 d.
Le XLIII ^e paiement fait le XXIII ^e jour dudi moy de feburier.....	14 £. 9 s. 5 d.
Le XLV ^e paiement fait le III ^e jour du moy de mars lan dessus di.....	10 £. 2 s. 8 d.
Le XLVI ^e paiement fait le XVII ^e jour dudi moy de mars	17 £. 9 s. 4 d.
Somme montent tous lesdevandis paiement a.....	1 554 £.[304]

³⁰⁴ La somme « 1 554 £ » est barrée. Il s'agit d'une erreur de calcul corrigée dans la ligne suivante.

..... 1 553 £. 17 s. 6 d.

Et les receptes tant du chainge comme des uxennees cy devant ensembles ne monte que ala somme de..... 1 546 £. 17 s.

Rest que ladicte cité doit ausdis gouverneurs aprez tout compteit et rabatu fait les receptes du change dudi Jehan Guerrin recepveur des deniers de la cité comme les receptes des uxennies cy devant lesdis gouverneurs ont plus paiet que receu la somme de 8 £.[305] 7 £. 6 d. et doit encore ladicte cité audis gouverneurs pour le rest du devandis compte qui fuit fait XIX^e jour du moy de may mil V^C XXV 26 d.
monte lesdictes 2 somme ensemble a 8 £. [306] 7 £. 2 s. 8,5 d.

Laquelle somme on la doit a Pieron Peltre cleric desdis gouverneurs. Cest compte fuit fait le [date manquante].

³⁰⁵ La somme « 8 £ » est barrée. Il s'agit d'une erreur de calcul corrigée dans la ligne suivante.

³⁰⁶ La somme « 8 £ » est barrée. Il s'agit d'une erreur de calcul corrigée dans la ligne suivante.

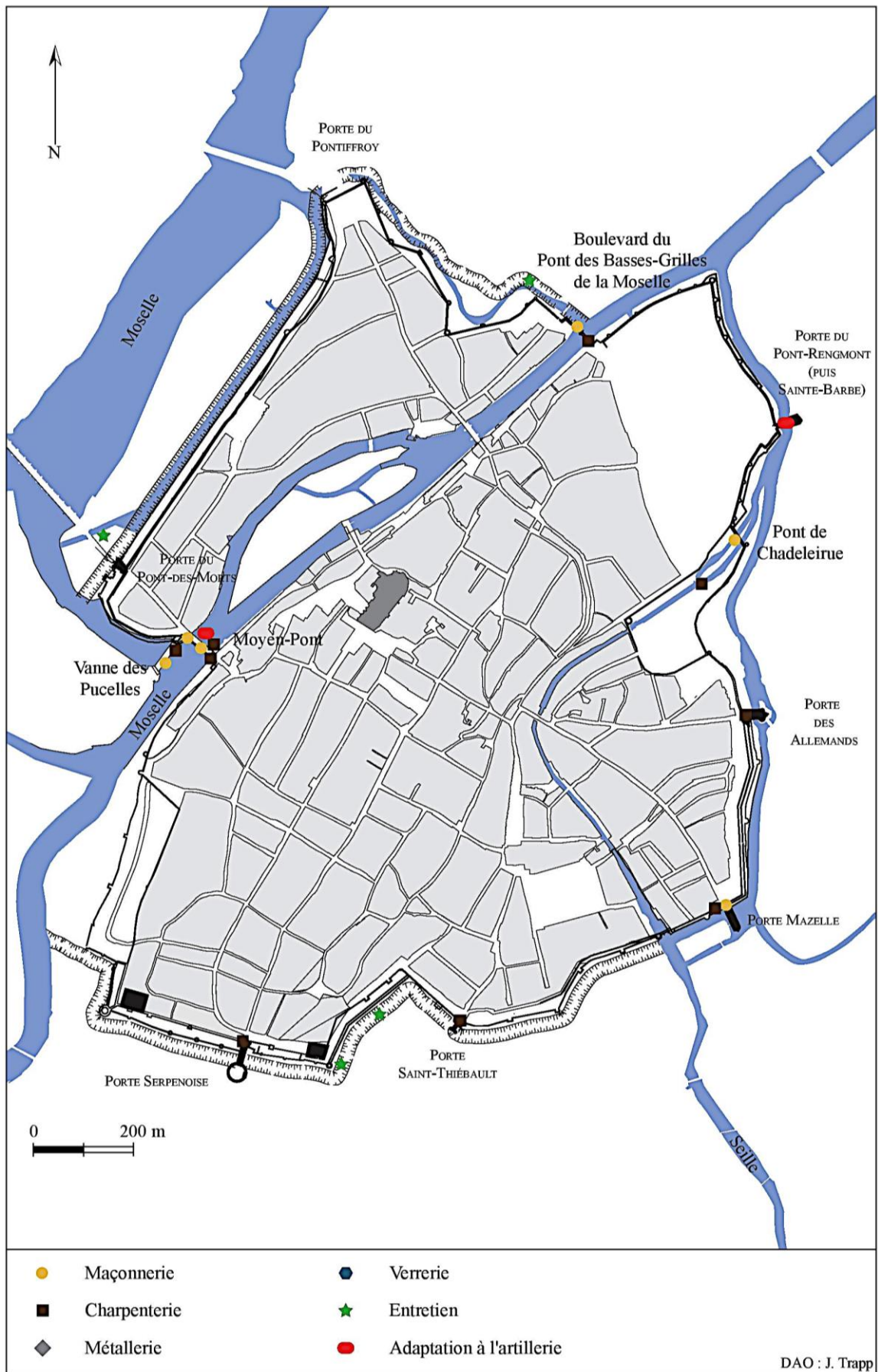


Figure 14 : Localisation des travaux dirigés par les Gouverneurs des Murs (1525 – 1526)

EE 35 - 1525-1526							
	Maçonnerie	Charpenterie (couverture des toits etc.)	Entretien des ponts / vannes (baires, pieux etc.)	Entretien / nettoyage (fossés, haie etc.)	Adaptation à l'artillerie	Métallerie (serrures, hermes etc.)	Vitrierie
Moyen-Pont		X	X				
Boulevard du Moyen- Pont		X			X		
Boulevard du pont de Rimport	X				X		
Pont de bois de la Grève vers les moulins			X				
Pont de Chadeleirue	X						
Vanne des Pucelles	X	X	X			X	
Haie du Pont-des-Morts				X			
Haie derrière Saint- Louis				X			
Haie derrière Saint- Médard				X			
Haie du Champ-à-Panne				X			
Porte Saint-Thiébault		X					
Porte Serpenoise		X					
Porte des Allemands		X					
Porte Mazelle	X	X					

Tableau 14 : Travaux dirigés par les Gouverneurs des Murs (1525 – 1526)

AMM EE 36 : COMPTE DES GOUVERNEURS DES MURS (1^{ER} JUILLET 1542 –
24 JUIN 1543)

[Il manque toute le préambule et les sommes perçues au change]

Recu par lordonnance de Seigneur Nicolle Roucel de ceulx et celles qui ont payé par luiers
de Benoit Burtin jaidis sergent des Tresses des maizowaiges terres que estoient au Salcis et
vaires estant entre deux pont que ledi Benoit tenoit par louyers a 30 ans qui est la IIII^e annee
pour la Saint Martin lan dessus di 25 £.

Recu de This Xeutieinct le pauxours, pour les loyers de la paixerie de liawe du fousel daier
les pucelles, entre la vanne de pierres rompus et la vanne que joint au billewaird du Moien
Pont laissies audi This a 6 ans qui est le V^e paiement pour la Saint Martin, en yver lan dessus
di..... 57 £.

Receu de Gausoy Gerbillon le cherpignier, pour le louyers du petis salcis devant le pont des
mors et devant le murtel pres de lille et pour la petite escreupte de salz que gist desoult la
fousse au noiez[307] laisses a 12 ans qui est pour le X^e paiement pour la Saint Martin en
yver chacan.....40 s.

Receu de Thiebault Vollemel le messaigier, pour le louyer du grand baille et de lerbres du
fousse de la porte du pont des mors laissies a 12 ans qui est pour le IX^e paiement pour ladie
Saint Martin chac'a.....60 s.

Le baille du pont Thieffrois que Mangin Bernaird tenoit a rien pour cest année rien.

Le baille daier les pucelles rien pour ceste année pour les ouvraiges que ons y ait fait rien.

Receu de Collignon le Nessies le pauxour pour le louyer de la paixerie de liawe enlentours du
pont Rengmont que Pierre Quonistret tenoit, laissiez audi Collignon a 6 ans qui est pour le
II^e paiement a la Saint Martin lan dessus di44 s.

³⁰⁷ Zone d'exécution des condamnés à la noyade près du Pont-des-Morts.

Receu de Michiel des Mollin de la Baixe Saille pour le louyers de la halte tour quairee jointent audi mollin et pour les salz et le peti gerdin desoulce et desoulbz dudi mollin a luy laisses a 12 ans qui est le III^e paiement pour ladicte Saint Martin lan dessus di..... 60 s.

Receu de Hiair et de Jehan La Vrawe ambedeux cordies pour une plaice a filler daier les Frères Baudes[308] pour ladite Saint Martin lan dessus di..... 10 s.

Recu de Francois le cordies de la grant rue pour une plaice a filler au lieu ou on vould faire ung plette forme daier Sainte Marie[309] pour ladite Saint Martin lan dessus di..... 10 s.

Receu de Merguignon la cordiere pour une plaice a filler daier Sainte Marie meye pour ladite Saint Martin lan dessus di..... 6 s.

Receu de Jehan Mouzon le cordier pour une plaice a filler au baille de Maizelle pour ladicte Saint Martin lan dessus di..... 6 s.

Receu de Piersson le cordier pour une plaice a filler audi baille de Maizelle pour ladicte Saint Martin lan dessus di..... 6 s.

Recu de Pieron le chaistellain de Maizelle que Dediet le cherries tenoit pour le louyers du peti meix audi baille de Maizelle pour ladicte Saint Martin lan dessus di 10 s.

Receu de grand Jehan le cordier pour une plaice a filler audi baille pour ladite Saint Martin lan dessus di 6 s.

Receu de Symon le Cordier d'Aiest[310] pour une plaice a filler en Chandellerue[311] pour ladicte Saint Martin lan dessus di..... 6 s.

Receu de Hanry Nuxatte le cordier et de la femme Sygnion Nuxatte que Ydron Nuxatte tenoit pour une plaice a filler avec la volte dune tour daier Saint Vincent[312] pour la Saint Martin lan dessus di. 12 s.

Receu de Giraird le cordier pour une plaice a filler daier les murs des pucelles et pour la volte desoubz dune tour pour la dicte Saint Martin lan dessus di 8 s.

³⁰⁸ Couvrent des Frères Baudes.

³⁰⁹ Plateforme d'artillerie derriere l'abbaye Sainte-Marie aux-Nonnains.

³¹⁰ Quartier sur la colline Sainte-Croix.

³¹¹ Près du pont de Chadeleirue (pont des Grilles de la Basse-Seille).

³¹² Abbaye Saint-Vincent en Outre-Moselle.

Receu de Jehan du pois lescipvain pour le louyer de la haulte tour en Chandellerue desoubz et auloing de la vieille muraille que la femme [texte illisible] tient sa vie durans pour la Saint Martin lan dessus di..... 8 s.

Receu de Francois le tonneller pour le louyer de l'herbes du foussez de Saint Thiebault pour ladicte Saint Martin lan dessus di..... 15 s.

Receu de Claussement la pauxour et de Dediet Vairler des Septz pour le louyer, des sorpois, des erbes et salz que sont ez vaires entre deux yawez au desoubz du pont Thieffrois condis au wez des herbois laissie a 6 ans qui est pour le VI^e paiement[313] et dairien paiement pour ladicte Saint Martin lan dessus di..... 30 s.

Receu dudi Dediet le Cherpigniei pour la crowee de salz qui estaiet desoubz de la vanne de Waidrinowe entre la riviere et lille laissies a 6 ans qui est pour le VI^e et dairien paiement pour ladite Saint Martin lan dessus di..... 15 s.

Receu de Claudon Burtrand de Valliere de Jehan Hugo de ladicte Vallier et de Martin Perrin dudi lieu, pour la taille de salz des deux salcis que les gouverneurs de ladicte cité ont sur la routz de ladite Valliere a eulx vandu et doivent planter et penniez a paier a la Saint George lan mil V^C et XLII..... 22 £. 10 s.

Receu de Jehan Nuxatte le vignour pour le louyer dune plaice close de muraille dairiere Sainte Eukaire[314] et ou on voit par lallee de la tour fondée baisse[315] en la riviere de Saille pour ladicte Saint Martin lan dessus di 8 s.

Receu de Allain le pairieur doultres saille de cens pour le Saint Martin lan dessus di 3 s.

Receu de Jehan Burthemel le vignour de cens pour la Saint Martin lan dessus di 3 s.

Somme montent les receptes dessus di. Cens, louyers et uxennies a..... 122 £. 16 s.

Somme montent toutes les devandictes receptes tant du change, comme des cences, louyers et uxenimes avec les 101 £. 2 s. que Pieron Peltre doit en luitroytee cy devant du compte de lan mil cinq cent et quarante et ung ensemble la somme de 2 023 £. 18 s.

³¹³ Le mot « *paiement* » est barré.

³¹⁴ Église Sainte-Eucaire, côté de la porte des Allemands.

³¹⁵ Allusion au moineau Desch ?

Et de tout ceu dessus di ont lesdi maistres et gouverneurs fait et paiet tous les paiemens cy apres.

Cest assavoir pour massons, mortelliers et manowries qui ont owreis et massonneis pour eschevir et lever hault le gros murs du curement du foussel a porte Serpenoize que prent a pont dicelle porte jusques a lendroit de la tour Commouffre que conthient ycelluy mis dudi curement 60 toize de 10 pieds la toize.

Pour cherpanthies qui ont fait et taillies des paulz de chelne pour le fondement de la reprise faicte ceste année du gros murs fait de lannee passee ledi curement allant jointent audi pont. Pour faire une nuefvne porttate à la porte du pont des mors et pour plusieurs menues owraiges quilz ont fait.

Pour manovries qui ont rayes lesdis palz pour le brouxement^[316] dudi gro murs. Lesquelx di palz sont environ 6 piedz en terre, $\frac{1}{2}$ piedz pres lung de laultre.

Pour 14 advis et bonde quons ait achetteit a Michiel du bois du Pont a Mousson. Pour provision pour les baires et pont de Walloix pour 7 long saippin et pour 3 quartons de planche de xay pour provission.

Pour chertons fourains qui ont delivrez en la grange de Saint Michel 33 tronsse de chelne. Cest pour 16 cherree de mairien pour faire des palz a porte Serpenoize.

Pour nos 12 cherton qui ont meuners les 12 chevaux de la ville, qui ont cherrier la terre dudi foussel enlentours du pont et billowaird et mesmement la terre du chamin des Waissieux et qui ont ancor meneis environs 810 tumeree de pierre kairee sur Saint Gurcy.

Et pour aultres chertons qui ont cherries 2 000 cheree de bisse pierre de notre pairiere Oultressaille menee sur ledi ouvraige.

Pour pairiour qui les ont pairier en une pairiere.

Pour chertons qui ont meners 270 cherre de chaussine sur ledis ouvraiges que non fait que 210 cher livrez, 12 quartons pour le chers touchant le savellon au lait tout priy sur louvraige qui estoit cherries en moncel près dudi ouvraiges.

Pour foins, paille et avoiness quon ait heu ceste annee pour la provisions pour le vivre desdis chevaux. Pour le maistre cherton qui ait lesdis chevaux en gairde et qui les ait panssez

³¹⁶ Fondation sur pilotis.

nuy et jours, pour le marechault qui ait ferres lesdis chevaulx comme pour aultres ferraiges quil ait fait pour les clenours.

Pour cherre qui ait ouvres alentours desdis clenours. Et pour plussieurs aultres memes ouvraiges.

Pour serrourier qui ont ouvres de son mesties par les portes et aultres lieu ou il estoit de besonig.

Pour cordies et wertolliers qui ont entretenu les herneix desdis chevaux.

Pour ferbvres qui ont deluivrer en la grainge plussieurs cloz de plussieurs sorte et pour encommansier ung neuf puixe a la porte Serpenoize, du coustez, vers le Moien Pont pour jointrent a chaistel de ladite porte Serpenoize du dedans de la ville qui servirent au chaistel.

Pour racowatour descaille et aultres qui ont restoupper plusieurs goustiere par les portes, porterie, tours, et baiffroy connu par les feuille des paiement ci apres pucent apparesse.

Le premier paiement fait en la maistrie dudi Seigneur Claude Baudoiche chevalier. Laquelle maistrie Seigneur Nicolle Roucel escuier, leschevin ait fait pour luy le premier jour de juillet mil V^C XLII.....56 £. 15 s. 3 d.

Le second paiement fait le IX^e jour dudi mois ensuivant.....44 £. 11 s. 7 d.

Le troisieme paiement fait le XVI^e jour dudi mois de juillet ensuivant.....43 £. 19 s. 10 d.

Le IIII^e paiement fait le XXIII^e jour dudi mois ensuivant.....63 £. 11 s. 11 d.

Le V^e paiement fait le XXXX^e jour dudi mois ensuyvant64 £. 18 s. 4 d.

Le VI^e paiement fait le VI^e jour du mois daoust ensuyvant..... 72 £. 10 d.

Le VII^e paiement fait le XIII^e jour dudi mois daoust43 £. 17 s. 1 d

Le VIII^e paiement fait le XX^e jour dudi mois daoust..... 52 £. 2 d.

Le IX^e paiement fait le XXVII^e jour dudi mois daoust55 £. 19 s. 8 d.

Le X^e paiement fait le III^e jour du mois de septembre ensuyvant.....58 £. 12 s. 9 d.

Le XI^e paiement fait le X^e jour dudi mois41 £. 10 s. 3 d.

Le XII^e paiement fait le XVII^e jour dudi mois de septembre48 £. 11 s. 9 d.
 Le XIII^e paiement fait le XXIII^e jour dudi mois de septembre48 £. 8 s. 9 d.
 Le XIII^e paiement fait le premier jour du mois doctobre42 £. 11 s.
 Le XV^e paiement fait le VIII^e jour dudi mois doctobre54 £. 4 s. 5 d.
 Le XVI^e paiement fait le XV^e jour dudi mois doctobre42 £. 7 s. 9 d.
 Le XVII^e paiement fait le XXII^e jour dudi mois doctobre42 £. 10 s. 5 d.
 Le XVIII^e paiement fait le XXIX^e jour dudi mois doctobre35 £. 7 s. 6 d.
 Le XIX^e paiement fait le V^e jour dudi mois de novembre ensuyvant29 £. 9 s. 2 d.
 Le XX^e paiement fait le XII^e jour dudi mois de novembre27 £. 9 s.
 Le XXI^e paiement fait le XIX^e jour dudi mois de novembre43 £. 10 s. 10 d.
 Le XXII^e paiement fait le XXV^e jour dudi mois de novembre15 £. 18 s. 6 d.
 Le XXIII^e paiement fait le premier jour du mois de desembre ensuyant18 £. 4 s. 1 d.
 Le XXIII^e paiement fait le X^e jour dudi mois de desembre12 £. 18 s. 10 d.
 Le XXV^e paiement fait le XVII^e jour dudi mois desembre15 £. 11 s. 8 d.
 Le XXVI^e paiement fait le XXIII^e jour dudi mois de desembre22 £. 18 s. 4 d.
 Le XXVII^e paiement fait le dairnier jour dudi mois de desembre27 £. 5 s. 6 d.
 Le XXVIII^e paiement fait le VII^e jour du mois de janvier ensuyvant23 £. 19 s. 9 d.
 Le XXIX^e paiement fait le XIII^e jour dudi mois de janvier225 £. 10 s. 3 d.
 Le XXX^e paiement fait le XIX^e jour dudi mois de janvier88 £. 11 s. 4 d.
 Le XXXI^e paiement fait le XXVI^e jour dudi mois de janvier22 £. 12 s. 9 d.
 Le XXXII^e paiement fait le tier jour du mois de febverier ensuyvant18 £. 17 s. 4 d.
 Le XXXIII^e paiement fait le XI^e jour dudi mois de febverier27 £. 5 s. 7 d.
 Le XXXIII^e paiement fait le XVIII^e jour dudi mois de febverier25 £. 5 s. 6 d.

Le XXXV^e paiement fait le XXV^e jour dudi mois de febvrier..... 18 £. 10 s. 3 d.
 Le XXXVI^e paiement fait le III^e jour du mois de mars 24 £. 8 s.
 Le XXXVII^e paiement fait le XI^e jour dudi mois de mars 22 £. 10 s.
 Le XXXVIII^e paiement fait le XVIII^e jour dudi mois de mars 50 £. 12 s. 2 d.
 Le XXXIX^e paiement fait le XXV^e jour dudi mois de mars 36 £. 3 s. 6 d.
 Le XL^e paiement fait le premier jour du mois dapuril ensuivant 32 £. 10 s. 7 d.
 Le XLI^e paiement fait le VIII^e jour dudi mois dapuril XV^C XLII..... 40 £. 8 s. 5 d.
 Le XLII^e paiement fait le XVI^e jour dudi mois dapuril..... 24 £. 13 s. 3 d.
 Le XLIII^e paiement fait le XXII^e jour du mois dapuril 37 £. 13 s. 10 d.
 Le XLIII^e paiement fait le penultiesme jour dudi mois dapuril 37 £. 20 d.
 Le XLV^e paiement fait le VI^e jour du mois de maye ensuyvant 23 £. 15 s. 3 d.
 Le XLVI^e paiement fait le XIII^e jour dudi mois de maye..... 39 £. 8 s. 1,5 d.
 Le XLVII^e paiement fait le XX^e jour dudi mois de maye 26 £. 7 s. 1 d.
 Le XLVIII^e paiement fait le XXVII^e jour dudi mois de maye 27 £. 10 s. 3 d.
 Le XLIX^e paiement fait le thier jour du mois de jung ensuivant..... 22 £. 8 d.
 Le L^e paiement fait le X^e jour dudi mois de jung 22 £. 3 s. 7 d.
 Le LI^e paiement fait le XVII^e jour dudi mois de jung 32 £. 18 s. 1 d.
 Le LII^e paiement fait le XXIII^e jour dudi mois de jung 35 £. 10 s. 2 d.
 Somme montent tous les devants dis paiement a 1 913 £. 4 s. 4 d.
 Et les receptes tant du change comme des uxenines et rest de compte que le Clerc doit
 montent a 2 023 £. 18 s.
 Il rest que lesdis gouverneurs doivent apres tout compteit et rabatus a ladicte cité plus ressu
 que paiet la somme de 6 £. 13 s. 7,5 d.

Laquelle somme Pieron Peltre cleric desdis gouverneurs doibt. Cest compte fuit fait le penultime jour du mois de juing lan mil V^C et quarante deux.

[Signet de cleric] : Signe par lordonnance de mes Seigneurs de Justice et du Conseil.



Figure 15 : Localisation des travaux dirigés par les Gouverneurs des Murs (1542-1543)

EE 36 - 1542-1543							
	Maçonnerie	Charpenterie (couverture des toits etc.)	Entretien des ponts / vannes (baires, pieux etc.)	Entretien / nettoyage (fossés, haie etc.)	Adaptation à l'artillerie	Métallerie (serrures, herses etc.)	Vitrierie
Pont de la Porte Serpénoise		X	X			X	
Fossé de la porte Serpénoise jusqu'à la tour Camoufle	X						
Porte du Pont-des-Morts		X					

Tableau 15 : Travaux dirigés par les Gouverneurs des Murs (1542 - 1543)

2. « VISITATIONS », « ÉTATS DE RÉPARATIONS » ET DEVIS EFFECTUÉS PAR LES SEPT DES MURS (1465-1525)

ADM 7F59, « VISITATION » DE JOEFFROY II DE WARIZE ET ORGANISATION DU GUET (15 JUILLET 1465)

Les portes et tours qui sont autour des murs de lasinture de mets.

Pour Messire Joffroy de Warize.

[f° 1r]

Les portes et tours toutes ens et dedens la sinture des murs autour de la cité de mets visitees par les gouverneurs des murs le XV^e jour de Juillet lan [mil IIII^{ct}] LXV.

Premier la porte de porte Serpenoize et ces despandances de la grande et ordonnance du chaistellain de ladite porte.

Item decoste ladite porte a la partie dever muzelle la tour des leniers.

Item ensuivant apres une tour guaire decouverte et voltte qui est a la cité.

Item ensuivant apres la tour des drappiers.

Item la tour des chandelliers de xeu.

Item dairier Sainte Marie la tour des boullangiez.

Item apres la tour des charpentiez condit charlemanne.

Item une tour quairee en droit le gerdin vandu en la cité.

Item la tour des bouchies.

Item sur la poterne en Anglemur la tour des vigneurs.

Item sur ladite poterne une aultre tour qui est a la cité.

[f° 1v]

Item la mesme tour anchief du Moyen Pont des mors a la partie devers la Piere Herdie qui est a la cité.

Item le Moien Pont des Mors.

Item a l'autre chief dudi Moyen Pont la tour des pointres faurbixours armoyeurs haulmiers espronniers et cellier.

Item ensuivant apres avoit les pucelles une tour qui est a la cité.

Item en droit le grant gerdin desdites Pucelles avoit une aultre tour quaire qui est a la cité.

Item anplus pres de la porte eu pont des mors une tour a triangle qui est a la cité.

[f° 2r]

La porte et chaistel du pont des Mors

Item a l'autre partie de ladite porte une grosse neufne ronde tour qui est a la cité.

Item en droit le columbier en la court de Saint Vincent^[317] une autre tour qui est a la cité.

Item endroit lostel labbey de Saint Vincent une aultre tour que les tonneliers solloent tenir et que pour le present est a la cité.

Item ancor endroit lesglise de Saint Vincent une aultre tour qui est a la cité.

Item ensuivant apres la tour des tonnellers.

Item apres la grosse nuefve tour condi Ranconval qui est a la cité.

Item auplus pres de la porte du Ponthieffroy une ronde tour qui est a la cité et y sont lartillertie de ladite porte.

[f° 2v]

La porte du Ponthieffroy

Itemdecoste ladite porte a l'autre partie une tour qui est a la cité.

Item la tour des revendeurs de meubles soussiez et chapponniers^[318].

Item apres une vielle tour qui est a la cité.

Item apres une aultre tour condi la tour au huchat qui solloit estre columbier a la cité.

Item la tour des corvixiers.

Item la tour des cherriez.

Item la tour des racowatours^[319].

Item la tour des chappellers et escrappenniers^[320].

Item la tour des pascheurs.

Item le neuf pont^[321] qui est a la cité.

³¹⁷ Abbaye Saint-Vincent.

³¹⁸ Vendeurs de chapons et de volailles.

³¹⁹ Couvreurs.

³²⁰ Fabricants d'écrins, de boîtes.

Item la tour des tisserans de toilles.

Item apres une vielle tour qui est a la cité.

[f° 3r]

Item la tour des chavriers et munniers[322].

Item la tour des couteliers et olliers.

Item la tour des wercolliers[323] cordiers et savetiers.

Item la tour des fevres.

Item la tour maldicte[324] qui est a la cité.

Item la tour des chandeliers estouvours et pottiers de couivres.

Item la tour des massons.

Item la tour des taillours de robes et retondours de draps.

Item la tour des couriers et bourciers.

Item apres une nuesve tour quairee qui est a la cité.

[f° 3v]

La porte du pont Rengmont

Item a lautre partie de ladite porte une tour decouverte.

Item ancor asses pres une aultre vielle tour decouverte.

Item endroit le gerdin queneit encor une tour decouverte lesquelles trois tours decouvertes sont a la cité.

Item la tour des tenneurs.

Item une vielle tour enchief du pont a la greve a la partie de chandelerue qui est a la cité.

Item ledi pont a la Greve[325] qui est a la cité.

Item a lautre partie dudi pont la tour des berbierz chandeliers de cire et maigniers[326].

Item endroit les mollins de la baixe Saille une tour quairee qui est a la cité.

Item bien pres ancor une aultre tour quairee qui est a la cité.

Item la tour des vairenniers et pottiers destains.

Item la tour de la porte Damme Collette qui est a la cité.

³²¹ Pont des Basses-Grilles de la Moselle.

³²² Chevriers et meuniers.

³²³ Bourreliers.

³²⁴ Tour Maudaite, également appelée tour du Diable, à la confluence de la seille et de la Moselle.

³²⁵ Pont des grilles de la Baselle-Seille, également appelé pont de Chadeleirue.

³²⁶ Chaudronniers.

Ite apres une tour a demey ronqui est a la cité descouverte.

[f°4r]

La porte des Allemens qui est a la cité

Item aplus pres delautre partie une tour a demei ron descouverte qui est a la cité.

Item ancor une aultyre tour a demei ron qui est a la cité.

Item ancor une aultyre tour a demei ron qui est a la cité.

Item ancor une aultyre tour a demei ron qui est a la cité.

Item ancor une aultyre tour a demei ron qui est a la cité.

Item la porte ala Chennal qui est a la cité.

Item la tour au plus pres de Mazelle ou les baixes Wairdes gisent de nuit qui est a la cité.

[f° 4v]

La porte a Mazelle (qui est a la cité)

Item au plus pres de ldite porte une tour a demei ron qui est a la cité.

Item au plus pres des mollins de la haulte Saille encor une tour a demei ron qui est a la cité.

Item apres une aultre grosse tour ou on monte les degrez sur les murs dessu Saille qui est a la cité.

Item la tour des viciers^[327].

Item la tour de la chappelle des Repanthiers^[328] qui est a la cité.

Item la tour des clowetours^[329].

Item la tour des merciers.

[f° 5r]

La porte de Saint Thiebault

Item la tour en la rue du prey qui est a la cité.

Item la tour des pellethiers^[330].

Item asses pres une tour dairien Saint Gigoulf^[331] qui est a la cité.

³²⁷ Fripiers.

³²⁸ Les Sœurs Repenties.

³²⁹ Cloutiers.

³³⁰ Fabricants de fourrures.

³³¹ Église Saint-Gengoulf.

Item encor une aultre tour dairier lesglise de Sainte Glossine^[332] et ny puer on entrer de dessus les murs.

Item en maniere dune tour qui vait au baisle de porte Serpenoize que les dammes de Sainte Glossine thiennent condi la haulte chambre.

Item asses pres ^{une vielle tour} en ung angle en droit la court de Sainte Glossine une vielle tour descouverte a la cité.

Item au plus pres de porte Serpenoize encor une aultres vielle tour quairee descouverte a la cité.

[f° 6r]

Ce sont Les Wairdes qui sont et font les Wayz tous les nuyts continuellement sur les murs et sur les ponts et baires et par les tours des mestiers de la cité de mets.

Premier

Depues porte Serpenoize jusques auz baires du Moyen Pont des Mors y ait 20 personnes.

Cest assavoir de Saint Jaicques, 3.

de Sainte Croix, 3.

En la tour des lenniers, 2.

En la tour des drappiers, 2.

En la tour des chandelliers de xeu, 2.

En la tour des boulangiers, 2.

En la tour des bouchierz, 2.

En la tour des cherpanthiers, 2.

En la tour des vigneurs, 2.

Et montent anchief desdites baires que Jehan Perss[on] met hault.

Sur ledi moien pont des mors y ait 5 Waides, 3 de Saint Victour et 2 de Way du Champassaille que ledi Jehan Pierss[on] met dedans.

³³² Abbaye Sainte-Glossinde.

[f° 6v]

Depues lechiez dudi Moien Pont jusques a la porte du Pont des Mors 5 Waides. Vest assavoir 3 de Saint Marcel et de Saint George. Et 2 en la tour des pointres des celliers et armoirier. Et les mer hault Husson le taillour par la tour auchiez dudi Moien Pont.

Depues la porte dudi Moyen Pont jusques a Ponthieffroy y ait 10 Waides. Cest assavoir 4 de Saint Supplise, 3 de Saint Saguellenne, 2 en la tour des tonnellers et 1 Waide des aydes que george le boullanger met halt dairier Saint Vincent a la montee qui est.

Des le Ponthieffroy jusqyes auz baires en Chambiere y ait 16 Waides. Cest assavoir, 3 de Saint Martin, 3 de Saint Gegoulf.

En la tour des revandeurs, 2.

En la tour des corvixiers, 2.

En la tour des cherriers, 2.

En la tour des racowatours, 2.

En la tour des chappelliers et escrappenniers, 2.

Et ces aydes, 1.

Et montent hault devant Saunct Maidair que Jehan le berbier met dedans.

[f° 7r]

Entre lesdites baires au neuf pont y ait 3 Wairdes de Saint Girgonne que Jehan des baires mets hault.

En la tour des paumeurs, 2.

Des ledi neuf pont jusques a la porte du pont Rengmont y ait 23 Wairdes .

Ces assavoir de S^t Hillaire, 3.

De Saint Ferroy, 2.

En la tour des bourcier, 2.

des taillours, 2.

des massons, 2.

des estouvoures et chandelliers, 2.

des fevres, 2.

des olliers, 2.

des munniers et chavriers, 2.

de tuxerans de toilles, 2.

des Savetiers, 2.

Que Jehan des baires met hault

[f° 7v]

Des ledi pont Rengmont jusques au baires dessus Saille a la Greve y ait 7 Wairdes.

Cest assavoir 3 de Saint Liviers et de S^t Maidair.

En la tour des tenneures, 2.

En la tour des berbiers des maigniers et chandelliez de cire, 2.

Sur le pont desdites baires il y ait nulles Wairdes.

Des lesdites baires a la Greve jusques a la porte des Allemens 6 Wairdes. cest assavoir de Saint Euquaire, 4.

Et en la tour des pottiez destains et derrie des guainniers et vaireniez, 2.

Et monte a la porte Damme Collette que Jehan le berbier de devant lostel le sire N[icole] Louve qui fut met hault.

Des la porte des Allemens jusques a la porte (Saint Thiebault) a Mazelle y ait 2 Wairdes de Saint Estienne et monte hault a la porte de Maizelle.

Et ny ait nulles Wairdes des mestiers en les tours qui sont entre lesdites deux portes.

[f° 8r]

Des la porte de Maizelle jusques a la porte Saint Thiebault y ait 8 Wairdes.

Cest assavoir de Saint Vy et Saint Jehan, 3.

En la tour des merciers, 2.

En la tour des clowetours, 2.

En la tour des vieciers, 1.

Des la porte Saint Thiebault jusques porte Serpenoize 5 Wairdes.

Cest assavoir de Saint Mamin, 3.

Et des pellethiers, 2.

Somme 114 Wairdes.

Et 42 auz portes,rand 3 et 6 sepmainnes franchises.

De Saint Estienne 3 et 5 sepmainnes franchises.

De Saint Supplise 4 et 6 sepmainne franchises.

De Saint Martin 3 et 8 sepmainnes ou 9 sepmainnes franchises.

De Saint Jaicques 3 et 5 sepmainnes franchises.
De Saint Croix 3 et 1 mois franc.
De Saint Girgonne 3 et 3 sepmainne franchises et trois jours.
De Saint Victour 3 et 7 sepmainne franchises.
De Saint Gigoulf 3 et 5 sepameinne franchises.
De Saint Marcel et [saint] George 3 et 8 sepmainnes franchises.
De Saint Livier et Saint Maidair 3 et 6 sepmainnes franchises.
De Saint Vy et S^t Jehan 3 et 10 sepmainnes franchises.
De Saint Ferroy 2 et 4 sepmainnes franchises.
De Sainte Seguelenne 3 et 5 sepmainnes franchises.

H.M.B. T. VI, p. 69-70 : DEVIS DES RÉPARATIONS (1467) (PAUL FERRY, OBSERVATIONS SÉCULAIRES, XV^E SIÈCLE, T. II, F^o 297 v)

Plusieurs articles traités par les Gouverneurs des murs, après plusieurs visitations faictes et que bien nécessaires sont à faire par entour de la Citeit tant fuer comme dedent, par la xeurteit[333] de ladite Citeit, faite en l'an mil iiiij^c et Lvij.

PrimO. Il seroit boin et de necessiteit d'ouvreir et de raulargier le pavel de murs, en commensant à la porte Saint Thiébault en jusqu'à la Tour des mercier, qui dure tout le loing du comprins des Augustins[334] et contient environ 130 pessées devant Saint Lowy.

Item, il faut refaire remurier le haut mur, pardedent de la ville, par dessous les arvolz tornelz qui sont on pavelz des murs de la porte à Maizelle en jusqu'au moulin de la Haute Seille.

Item, qu'il seroit de besoing d'estoupeir et de murieur la premiere airche vers Chambier, c'est à scavoir de Nuef-Pont[335] qui est costé le gerdin Signor Nicole Groignet, pourtant c'on vient tout à saiche[336] dedent la ville par ladite airche.

Item, il seroit de besoing c'on feist veudier le foussez qui est dès la porte des repenties et jusqu'à la poterne du champ Nemmary, pour tant qu'il ni ait baille ny autre résistance c'on ne puist aux murs de la cité.

Item, de faire le mur qui est cheu à la chenal on Maizelle.

Item, de faire osteir, par les bailles, plusiours vignes et gerdins qui sont faict, airbres et autres hayes qui sont croixant dedent.

Item, il seroit de besoing et de necessiteit de faire un boulevardique en milieu du Pont du chanp Nemmary, lequel boulevardique serviroit pour batre au loing de la double du fousseis, entre ledit champ Nemmary et la Tour des Clowetours[337] ou il y ait au boullvairque devant endroit Saint Lowy, et pour deffendre au loing du champ Nemmary, et pardevant la

³³³ La sureté.

³³⁴ Couvent des Augustins.

³³⁵ Pont des Basses-Grilles de la Moselle.

³³⁶ Sec. L'arche est ensablée.

³³⁷ Cloutiers.

porte en maiselle, et pour celay faire, il falroit rompre 2 ou 3 airche dudit Pont, depuis la Poutairne.

Item, il seroit boin de renforcer fort le boulevaircque qui est devant la tour des clowetours, en l'encontre de Saint Lowy, pour tant qu'il seirt de bairre et de deffendre en la rue du champ de Saint Pierre, tout du long et tout du travers, jusques à la Porte Saint Thiébault et aussy pour deffendre les fousseles vers le champ Nemmerly et relever les fousselez entre le champ Nemmerly et la tour des Clowetours.

Item, de vendiez et renettoyez les fousseles de la porte Serpenoise et jusque à la fontaine à Maigen^[338].

Item, il seroit boin de faire en la ronde tour, devers le Champ-Baipenne^[339], 5 rond de blanche pierre par baise pour bairre au long des fousselez, d'une paire et d'autre.

Item, il seroit boin de faire 2 huixe en la pouterne qui est murée au chief du Moyen Pont, devant l'Osteit Claussequin le Merchault, qui fuit, pour aller au baille errez, por tant que s'il estoit besoing d'y aller, par net, on de jour, on ny polroit alleir qu'il ne convenist ouvrir la porte du Pont-des-Morts, pour y alleir.

Item, [document incomplet] de faire une vanne au travers don ruit de daier les Pucelles, pour faire venir l'yawe on grant fousseles du Pont-des-Morts et faire un vantals entre les murs dudit baille et de ladite chaussée.

Item, ils sont plusieurs qui ont d'opinion qu'ils volroient faire venir l'yawe dudit fousseles parmy le grand baille du Pont-des-Morts en jusque au dedent du foussez du pont Thieffroy, pour amplir ledit fousseles et pour faire des choses dessusdites ils volroient rompre un pertuis en mur du baille du Pont-des-Morts et tranchier un foussez parmy ledit baille pour cour l'yawe et les plusieurs dient qu'il ne se ploroit faire, por tant que la terre dudit baille est trop haute en plusieurs lieux, et qu'il le faudroit fonceller trop baixe.

Item, il seroit boin de faire une vanne à travers de la rivière de Saille, en droit de la Tour des Berbiers pour clueir ladite rivi ère ; laquelle cluze rendondroit en jusqu'à la porte Allemant et falroit faire un vantall en ladite vanne, au plus près de ladite Tour des berbiers, pour laixier

³³⁸ Fontaine de Maigus.

³³⁹ Tour Camoufle au Champ-à-Panne.

cour ladite yawe, se de mestier eestoit, et n'y ait nulle deffense pour deffendre ladite vanne, forque la tour des Barbiers.

1467							
	Maçonnerie	Charpenterie (couverture des toits etc.)	Entretien des ponts / vannes (baires, pieux etc.)	Entretien / nettoyage (fossés, haie etc.)	Adaptation à l'artillerie	Métallerie (serrures, herses etc.)	Vitrierie
Boulevard du Pont du Champ-Nemmery	X				X		
Boulevard devant Saint-Louis	X				X		
Boulevard devant la tour des Cloutiers	X				X		
« Nuef Pont » (Rimport)	X						
Vanne des Pucelles	X	X	X				
Fossé entre la poterne des Repenties et la poterne du Champ- Nemmery				X			
Fossé entre le Champ-Nemmery et la tour des Cloutiers				X			
Fossé de la porte Serpenoise				X			
Fossé du Pont-des- Morts				X			
De la porte Saint- Thiébauld à la tour des Merciers	X						
De la porte Mazelle au moulin de la Haute-Seille	X						
Poterne à la Chenal	X						
Poterne du Moyen- Pont		X					
Tour Camoufle	X				X		
Tour des Barbiers	X	X		X			

Tableau 16 : Travaux prévus par les Sept des Murs (1467)

ADM 7F59, LETTRE DE MARTIN DES SEPTZ [A NICOLE III DE HEU], SEIGNEUR
D'ENNERY, CHEVALIER, AU SUJET DES FORTIFICATIONS DE METZ.
(14 DÉCEMBRE 1499)

Tresemee chier et redoubte seigneur humble recommandaroient et denee servicee premise
plage vons savoir que Jays fait une recommandarions que dairien mainez escript
et taichant le fait de Joachim monseigneur et ma dame de Montoy Remiremont leau
cop de faie a ma dame de Montigney et a vous de la bonne diligent et sollicitude
dudi Joachim desuens que moy mesme porte les 16 f. du Rin ce que nullement
ne puee faire devant la vigille dez toussainte a laquelle dite vigille au plaisir
de dieu vu^[340] moy trouvera des grande voie amonner on en autre lieu ou il vous plaira
vois laissie trouver, supplient bien humblement a votre seignerurerie mou tenir pour excuse.
En aultre treschier seigneur maistre hannes Karche, maistre Conrad et moy a votre
ordonnance
comme de moy mesuree et la plue secretement quavant peu avois musere lez murailles
et trouvoi de certitude compte dedens lez teresse dez portes et lez
bollewerckee dez baires environ 2 877 toizee^[341] de tient et tient
chacune toize 7 pieds. Ilz ne mait encores sten adire combien quil faudroit
destousfee maix ilz y viseront. Et comme ilz dient il ne faudroit nie grant mairien
car ilz vouldroient lever lez muraillee dune partie et dautre et aussi ne faudroit il
nulz estaiquement soicque seulement lez chaivons et lectes sil vous plaist
vous prendres ju formacions du lieu de trieves a combien la toize levee veut

³⁴⁰ Le mot « vu » est barré.

³⁴¹ La fortification mesurait alors 2 877 toises, soit 20 139 pieds, ce qui représente 6 545 m.

en tout tant de stouffes[342] comme autrement pour y avoir advis, plasse vous moy
maider se ma dame se tient content du payement a elle envoyee dairnierement
par votre serviteur humblement me recommande aux dame familles et toute ceulx
et celles que avez Moy treschermoie chier Seigneur le benoist filz de dieu votre octoye
ne que desirez en mon commandement escript es jour de sainte Lucie lannée M. IIII^{xx} XIX

Le plue que vie humble et obeyssant serviteur Martin des Septz[343]

³⁴² Matière première.

³⁴³ Il s'agit probablement de Martin d'Ingenheim, clerc des Sept de la Guerre.

ADM 7F59, « VISITATION » DE NICOLE III DE HEU (16 OCTOBRE 1511)

Vezeitacion du nombre des tours et baiffroy de la cité de Metz par Nicolle de Heu, maistre des murs

16 octobre 1511

[f°1 r]

Sy apres sensuyvent les portes tours et baiffroy dedans la sinture des murs au tour de la cité de mets visitee par Seigneure Nicolle de Heu, chevalier comme maistre desdis murs pour lannee mil V^{ct} et XI, le XVI^e jour doctobre. Encommansant a la porte Saint Thiebault en allant a la porte Serpnoize et fenissant a ldicte porte Saicnt Thiebault.

La porte Saint Thiébault

Premier ladite porte et ses despandances est en la garde de estienne le muniez a present chaistellain de ladicte porte.

Item apres ladite porte y ait une tour couverte par ou on passe parmey endroit lez gerdins du prei qua la cité thient.

Après y ait ung baiffroy de endroit lesglise du prei.

Item apres la tour burlixe que lez pelletiez thiennent, lez Waydes^[344] monte hal par la montee devant ladite tour.

Item apres y ait une tour kairee que la cité tient que nest nie couverte et y ait une volte dedens daier Saint Gengoulf^[345].

Item encor une aultre tour daier Sainte Glossine^[346] que la cité tient que servit couverte desquailles lan V^{ct} et VIII.

³⁴⁴ Gardes.

³⁴⁵ Église Saint-Gengoulf.

³⁴⁶ Abbaye Sainte-Glossinde.

[f° 1v]

Item apres en ung anget y ait ung baiffroy daier Sainte Glossine.

Item apres y ait une tour kairee couverte de tulle qui fuit reffaicte pour lez menuxiez que la cité tient.

Item encore une tour kairee pareillement couverte prez de la porte Serpenoize que la cité tient dont le chaistellain de la dite porte ait en sa garde lez batton a feu et tout ceu qui est dedans avec la tour Commoufle.

La porte Serpenoize

Premier ladite porte avec toutes ses appartenances hal et baixe est en la garde de Dediet Hairelle a present chaistellain de ladite porte.

Item apres ladite porte ver lez Wassieulx y ait une tour que lez leniez tiennent qui est couverte descailles.

Item apres y ait une tour kairee et ^{couverte} que la cité tient condi la tour Seigneur Michiel ledi chaistellain en ait lez cleif.

Item apres a tour des drappiez couverte.

Item apres la tour dez chandelliez de xeu qui est couverte.

Après y ait ung baiffroy de Saint Jaicques et de Sainte Croix.

[f° 2r]

Item apres la tour des bollengier qui est couverte descailles.

Item la tour des cherpantiez au meix chairle qui est aussy couverte descailles.

Après y ait le baiffroy de Saint Jaicques et de Sainte Croix.

Item apres y ait une tour que la ville tient non couverte condi la tour Jehan de Chambre.

Item apres la tour des bouchiez qui est couverte de tulle.

Après encore ung baiffroy de Saint Jaicque et de Sainte Croix.

Item apres la tour des vignours qui est couverte descailles, la cité tient ledesoubz qui est joindant au peti baille danglemur.

Item apres ledi peti baille que la cité tient.

Item apres et joindant y ait encor une tour que la cité tient couverte descailles.

Après y ait ung baiffroy (encor de Sainte Croix et de Saint Jaicque) dez vignours.

Les baires du Moien Pont

[f° 2v]

Item a lantree desdite baires y ait une tour kairee non couverte et joindant y ait ung bollewerque sur la rivier.

Item apres y ait 4 baires fermant dont lez 2 bairiez en ont lez cleifz.

Item apres lesdite baires y ait encor ung bollewerque et une tournelle anchief qui est couverte descaille qui est le baiffroy de Saint Marcel et Saint George.

Item apres y ait une tour kairee que le cité tient au passe parmei et est couverte de blanche pierre.

Item apres la tour dez pointre^[347] daier lez pucelles pareillement couverte.

Item apres encor une tour sur le kairon^[348] que la cité tient couverte descailles.

La porte du pont dez mors ou lez plaz sont par ou on passe parmei qui est couverte descaille.

Item apres y ait le chaistel de la dite porte avec lez bollewerque qui sont devant et toutes leur despandances sont en la garde de Jehan Michellin a present chaistellain de ladite porte.

[f° 3r]

Item apres y ait une ronde tour que la cité tient par ou lez Waydes montent hal et fait baiffroy de Saint Simplicie de Sainte Seguelenne et dez aydes.

³⁴⁷ Peintres.

³⁴⁸ Mur.

Après y ait encor ung baiffroy desdite paroches[349], ou la montee est devant.

Item apres encor une ronde tour couverte descailles que la cité tient endroit lez meix de Saint Vincent[350].

Item apres une petite tour a crenel dessus y il y ait une volte basse par ou on monte a une axueulle[351].

Item apres une ^{vielle} tour couverte de tulle que lez tonnelliez solloient tenir, il y ait une volte basse que lez cordiez tiennent par lowier.

Item apres encor une tour endroit lesglise de Saint Vincent couverte de blanche pierre il y ait une volte basse que lez cordiez tiennent.

Item apres la tour des tonnelliez qui est volte et couverte de blanche pierre.

Après y ait ung baiffroy a chaminee.

Item apres la tour condi la tour de Ranconval que la cité tient.

Après y ait encor ung parelle baiffroy.

Item apres y ait une tour couverte descaille que la cité tient dont le chaistellain en ait lez cleif a cause de lartillerie qui est dedan.

[f^o 3v]

La porte du Ponthieffroy

Premier ladite porte le boullewercque devant avec lez 2 tornelles dune part et daultre sont couvertes descailles et toutes leur despandances sont en la garde de dedier le muniez a present chaistellain de ladite porte.

Après y ait le baiffroy de Saint Martin et de Saint Gegoulf.

Item apres sur le contour y ait une tour ver Chambire[352] couverte descailles que la cité tient, ledi chaistellain en ait lez cleif.

³⁴⁹ Paroisse.

³⁵⁰ Abbaye Saint-Vincent.

³⁵¹ Échelle.

Item apres la tour des revandours de frinct, chapponiez[353] et coussiez et est couverte descailles.

Item apres y ait une vielle tour que la cité thient et est couverte descailles.

Item apres encor une vielle tour a crenel entour que solloit estre ung collambier couvrte de tulle que la cité tient on passe parmei.

Apres y ait encor ung baiffroy de Saint Martin et Saint Gegoulf.

Item apres y ait une aultrez tour que la cité tient que lez corvixier solleint tenir la cité la tient et est couverte descailles.

[f° 4r]

Item apres sur la montee daier Saint Maidair est la tour dez corvixier[354] et est couverte descailles.

Apres et joindant y ait le baiffroy desdi corvixier.

Item apres la tour dez cherriez qui est couverte de tuelles.

Apres y ait le baiffroy dez raicowatour[355].

Item apres la tour dez raicowatours qui est couverte de tuelles.

Item apres sur le contour y ait une petite tour que lez chappelliez tienent, couverte descailles.

Item apres sur la porte au Kay[356] a lantreee dez baires est la tour dez pauxours

Le neuf pont et les baires en Rimport[357]

Item ledi pont lesdite baires et toutes leurs despendances sont en la garde dez II bairiez.

Item anchief desdites baires est une tour sur la montee qui est le baiffroy Saint Ferroy, et sont toutes couverte descailles.

³⁵² Chambièr.

³⁵³ Vendeurs de chapons et de volailles.

³⁵⁴ Cordonniers.

³⁵⁵ Couvreurs.

³⁵⁶ Poterne à Kay à côté du pont des Basses-Grilles de la Moselle.

³⁵⁷ Pont des Basses-Grilles de la Moselle.

Item aprez la tour dez tuxerant endroit lez freres Baudes[358] qui est couverte descailles.

[f° 4v]

Item apres y ait une vielle tour que la cité tient couverte descailles.

Item aprez la tour dez chaveriez et muniez[359] et est couverte descailles.

Après y ait ung avanttey en maniez de baiffroy.

Item aprez y ait encor une vielle tour que la cité tient endroit lez gerdins desdis freres, couverte descailles.

Item aprez le tour des wercolleiez[360] cordiez et savetiez qui est couverte de pauldes[361].

Item aprez la tour dez coutelliez et olliez qui est couverte descailles.

Item aprez sur le contour de saille et muiselle est la tour malditte[362] que lez feuires[363] tiennent qui est couverte descailles la montee est devant ladite tour.

Item aprez la tour dez stevenours[364] et pottiez de couivre qui est couverte descailles.

Item aprez la tour dez massons qui est couverte descailles.

Après y ait le baiffroy de [pas d'indentification]

[f° 5r]

Item apres la tour des taillours de robbes et retondour dez drapz qui est pareillement couverte descailles.

Item la tour des boiriez[365] et corriez[366] daier lez suers collette qui est aussy couverte.

³⁵⁸ Couvent des Frères Baudes.

³⁵⁹ Chevriers et meuniers.

³⁶⁰ Bourreliers.

³⁶¹ Tavaillons, tuiles de bois. Ce type de couverture est rarement mentionné.

³⁶² Tour Maudite, également appelée tour du Diable, à la confluence de la Seille et de la Moselle.

³⁶³ Fèvres.

³⁶⁴ Étuveurs.

³⁶⁵ Bourciers.

³⁶⁶ Corriers.

Après y ait un avantey comme un baiffroy.

Item après une tour kairee couverte de tulle que la cité tient ou lez Waides gisent dedens.

La porte du pont renmont

Premier ladite porte le boullewerque devant et toutes leurs despendances est en la garde de a present chaistellain de ladite porte.

Après y ait le baiffroy de Saint maidair.

Item après 3 tour kairee et voltee que la cité tient et ny ait nulz tey dessus.

Item après la tour dez tennours^[367] couverte descailles.

Item après a lantree dez baires y ait une tour couverte descaille ou lez coulleverinie^[368] gissent que la cité tient, et y ait decoste le baiffroy de [pas d'indentification].

[f° 5v]

Les baires a la Greve^[369]

Item lesdites baires et les volte desoubz ou on met lartillerie et lez angien a lever lesdites baires sont en la garde de clement Waillaume et en ait lez cleifs.

Item anchief desdites baires y ait la tour dez berbiez et chandelliez de cire qui est couverte de blanche pierre.

Item après endroit lez mollin de la Greve y ait 2 tours kairee par ou on passe parmei non couverte.

Item après le tour des pottiez destain et des vairniers^[370] qui est couvertes descailles.

Item après la tour dessus la porte Dame Collette endroit la montee daier Saint Eukaire^[371] que la cité tient qui est couverte pareillement.

³⁶⁷ Tanneurs.

³⁶⁸ Couleuvriniers.

³⁶⁹ Pont des Grilles de la Basse-Seille, également appelé pont de Chadeleirue.

³⁷⁰ Vitriers.

³⁷¹ Église Sainte-Eucaire.

Après y ait le baiffroy de [pas d'indentification].

[f° 6r]

La porte des allemant

Premier ladite porte hault et baixe avec le boullewercque devan et leur appartenances est en la garde de nicolay a present chaistellains de ladite porte.

Item apres ladite porte y ait une tour voltee et non couverte que la cité tient et en ait ledi chaistellain lez claifs de baixe.

Item apres encor une tour a demei ron sen volte et sen couverture. que la cité tient.

Item apres une tour couverte que lez harangiez^[372] et revandours de meublez thiennent endroit la montee daier Saint Mamin^[373].

Après y ait le baiffroy de ladite tour.

Item apres encor une tour a demei ron que la cité tient non couverte.

Item encor une tour a demei ron voltee et non couverte condi la tour Saint Luciez que la cité tient,

Après y ait le baiffroy Saint Estienne.

[f° 6v]

Item apres sur le contour y ait une tour couverte descailles que le chaistellain de Maizelle tient acause dez collon^[374] qui y sont, lez baixe Wairde y solleint groir.

La porte a Maizelle

Premier ladite porte haulte et baixe et le boullewercque devant avec toutes leur appartenances, est en la garde de guerquin a present chaistellain de ladite porte.

³⁷² Vendeurs de harengs.

³⁷³ Église de Saint-Maximin.

³⁷⁴ Pigeons.

Item apres ladite porte y ait une petite belle tour a demei ron nouvellement couverte descailles que le chaistellain tient.

Après y ait le baiffroy de Saint Vy.

Item apres une halte tour a demei ron en maniere de baiffroy non fermee que la cité tient, couverte de tulle.

Item apres une tour kairee couverte de tulle qui est dessus lez mollins de la halte Saille que le cité tient.

[f° 7r]

Item apres une vielle tour a demei ron que lez viciez^[375] solloient tenir, couverte de tuelles. Les bonnetiez et les revandours du fustailles la tiennent apresent.

Item apres encor une vielle tour couverte de tuelles qui est fort fandue, ou estoit le clauchier dez Repantie ^[376] que la cité tient.

Item apres la tour dez clowitour^[377], et le baiffroy de ladite tour devant qui sont couverte.

Item apres la tour dez merciers qui est daier lez augustins, qui est couverte.

³⁷⁵ Fripiers.

³⁷⁶ Poterne des Repenties.

³⁷⁷ Cloutiers.

ADM 7F59, « ÉTAT DES RÉPARATIONS » (FAISANT SUITE À LA VISITATION DU
16 OCTOBRE 1511)

État des réparations à faire aux tours et portes de Metz, après la visite de la dite année 1511.

[f° 1r]

Ceu qui est demourez affaire par les tours et portes apres la Vizitation faite lan mil V^{ct} et XI.
Et premier pour la cité.

La pont Rengmont

Primo de faire faire ung retray[378] daier la cusine en langlee pour les Wairdains[379] et ung
fornez[380].

Item de Rellever plus hal la chaminee de la nuefne chambre.

Item de faire mettre lez 2 nocquet[381] a lune dez 2 porte desoubz la haute porte.

Item de faire oster la wairiez[382] qui empeche le cours de la rivier.

Item de faire veudiez la fosse a pauxiez[383] devant le boullewercque de la dite porte.

Item de faire 3 tey dessu les 3 tour kairee entre ladite porte et lez baires de la greve et de faire
muriez lez airvolz[384] ver les vignes et y faire lez cannonnier et des semant en chacune
tours.

Item de faire en la tour dez coulleverinieez pres desdites baire, ung bouchal[385].

³⁷⁸ Logis.

³⁷⁹ Gardes.

³⁸⁰ Four.

³⁸¹ Cadenas.

³⁸² S'agit-il de peaux d'animaux mises à tremper par les « *vairiers* » (pelletiers) ?

³⁸³ Zone de pêche.

³⁸⁴ Fentes de tir.

³⁸⁵ Probablement un bretèche ou un machicoulis pour permettre un tir vertical.

Les baires de la Grève[386]

Item de faire 2 tey dessu lez 2 tours kairee que la cité tient et murier lez fenestres et lez porgitter[387] par deffuer.

Item de faire ung uxe devant le retray pres de la tour dez pottiez.

Item de faire 2 petit tey a demei ron sur les 2 tour enxuant.

La porte des Allemans

Item de faire murier lez crenel defuer des halte tornelle ver Maizelle et de faire mettre des fuelles de sappin dessu la hal tey partant que les lette sont porie.

Item il seroit de besoing de faire une chambre baixe pour les Wairdins[388].

Ite de faire 2 tey dessu les 2 tour a demi ron enxuant ver Maizelle.

[f° 1v]

Item de faire mettre des pierre ou dez planches dessu les 2 retray et des uxe devant qui sont prez de la porte a Maizelle.

La porte a Maizelle

Item de faire la chambre des Wairdins daultre sorte comme alle est declairé en la Vizitation.

Item de faire ung semant en la tour enxuant.

Item de faire en la tour dessu lez mollins remurier lez vielle fenestres et y faire des cannonier hal et baixe et 2 semant dedens.

Item de faire en la tour dez repantie[389] restoupper les crevesse de la volte au mei lieu et y faire dez dez cannonier et ung nuef tey dessu.

Item de faire murier les crenel depuis la tour dez clowetour[390] jusques a la tour des mercier.

³⁸⁶ Pont des Grilles-de la Basse-Seille, également appelé Pont de Chadeleirue.

³⁸⁷ Crépir, recouvrir.

³⁸⁸ Gardes.

³⁸⁹ Tour/poterne des Repenties.

³⁹⁰ Cloutiers.

Item de faire reporgitter lez gros murs dedens le refroudu dez Augustins.

La porte Saint Thiebault

Item il seroit de besoing de faire des neufve couche pour les Wairdains et ung avantey dessu lez dregrei decoste le puixe.

Item de faire une porterie pour Johannes le portiez.

Item de faire en la tour enxuant ver le prei une paroy au traver et ung uxe en la ruelle pour mettre dez tuelles ou aultrez choses dedesn la volte baixe et dez canonniers.

Item de faire ung tey dessu la tour daier Saint Gengoulf^[391] et dez canonniers et ung semant.

Item de faire en lautre aprez une volte baixe et une traveure hal et des canonniers, ung bouchal^[392] et une axuelle^[393].

[f° 2r]

La porte Serpenoize

Item de faire une porterie commune pres de la baire au deffuer.

Item de faire une gallerie depues la halte porte jusques a lavifz^[394] du boullewercque.

Item de faire ung tey dessu la tour Jehan de chambre au Meix Charle^[395] ung bouchal et une xueulle^[396].

Item de faire reffaire les acussons^[397] dez baires du moien pont.

Item de faire 2 tey dessu lez 2 tours kaireee daier lez pucelles^[398].

Item de reffaire la tornelle az Wassieu et les falcebraie decoste.

³⁹¹ Église Saint-Gengoulf.

³⁹² Il s'agit sans doute ici d'une ouverture dans laquelle est installée une échelle pour passer d'un niveau à l'autre.

³⁹³ Échelle.

³⁹⁴ Escalier.

³⁹⁵ Espace enclos à l'ouest de la porte Serpenoise.

³⁹⁶ Poutre, sollive.

³⁹⁷ Il doit s'agir des piles du pont.

³⁹⁸ Couvent des Pucelles.

Le Pont des Mors

Item de faire une aultre montte de degrei decoste le puixe^[399] et lavifz^[400].

Item de faire une gallerie pour aller par dessuer du chaistel ver la Ville.

Item de faire une couche pour la capitaine.

Item de faire ung tey dessus la tour aprez par ou lez Wairdes monte hault.

Item de faire ung tey dessus lautre tour enxuant et remolter lez chenal.

Item de faire la tour qui est fandue qui fuit au tonneliez. et ung tey dessus lautre tour enxuant.

Le Ponthieffroy

Item, il est neccessaire de faire une porte a airvolz et une uiserie decoste a la porte qui vait daier chambire^[401].

Item de faire une aultre montee pour aller dessus la halte porte.

[f° 2v]

Item de faire en la tour au collambiez^[402] oster les blanche pierre dessus les chenal et y faire ung planchiez une paroy au traver et 3 canonniers et ung tey dessus.

Item de Reffaire luixe de boix au baiffroy enxuant.

Item de faire en lautre tour enxuant dez aultres degrei de boix et la faire veudier et la trawer par baixe et la porgitter par deffuer.

³⁹⁹ Puits.

⁴⁰⁰ Mécanisme

⁴⁰¹ Chambière.

⁴⁰² Colombier.

Les baires en Rimport^[403].

Item de reffaire rechaussiez le piedz du pont et lez acussons entour et de faire dez aultrez baires de boix et haiez dez aultres paulz devant lesdis acusson.

Item de faire une couxe devant la montee desdites baires.

Item de faire faire par ceulx qui ont maison sur la rivier des murtel au loing de ladite rivier.

⁴⁰³ Pont des Basses-Grilles de la Moselle.

Etat des réparations après le 16 octobre 1511							
	Maçonnerie	Charpenterie (couverture des toits etc.)	Entretien des ponts / vannes (baires, pieux etc.)	Entretien / nettoyage (fossés, haie etc.)	Adaptation à l'artillerie	Métallerie (serrures, herses etc.)	Vitrierie
Moyen-Pont	X						
« Nuef Pont » (Rimport)	X		X				
Fossé devant la porte Mazelle				X			
Fossé et Seille devant du boulevard du Pont- Rengmont				X			
Porte du Pont- Rengmont	X	X				X	
Porte Mazelle	X						
Porte Saint-Thiébault		X					
Porte Serpenoise	X						
Porte du Pont-des- Morts	X	X				X	
Porte du Pontiffroy	X	X					
3 tours carrées entre la porte du Pont- Rengmont et le pont des Grilles de la Basse- Seille	X	X			X		
Tour des Coulevriniers					X		
2 tous carrées de la cité près du pont des Grilles de la Basse-Seille	X	X			X		
Tour des Potiers		X					
2 tours de la cité demi rondes près du pont des Grilles de la Basse- Seille		X					
Hautes tourelles vers la porte Mazelle (après la porte des Allemands)	X	X			X		
Deux tours demi ronde vers la porte Mazelle (après la porte des Allemands)		X					
Tour après la porte Mazelle (vers la porte Saint Thiébault)	X						
Tour des Moulins entre la porte Mazelle et la porte Saint-Thiébault	X				X		
Tour des Repenties	X	X			X		
Entre la tour des Merciers et celle des Cloutiers	X				X		

Tableau 17 : Travaux prévus par les Sept des Murs (après le 16 octobre 1511)

Etat des réparations après le 16 octobre 1511							
	Maçonnerie	Charpenterie (couverture des toits etc.)	Entretien des ponts / vannes (baires, pieux etc.)	Entretien / nettoyage (fossés, haie etc.)	Adaptation à l'artillerie	Métallerie (serrures, hermes etc.)	Vitrerie
Tour dite <i>du pré</i> , après la porte Saint-Thiébault (en direction de la porte Serpenoise)	X	X			X		
Tour derrière Saint-Gengoulf	X	X			X		
Tour après la tour de Saint- Gengoulf, en direction de la porte Serpenoise	X				X		
Tour Jehan de Chambre au Meix Charles (après la porte Serpenoise)	X	X			X		
2 tours derrière les Pucelles		X					
Tourelles des Wassieux et fausse braie	X				X		
Tour des gardes de la porte du Pont-des-Morts		X					
Tour après la porte du Pont-des- Morts, en direction du Pontiffroy		X					
Tour des Tonneliers	X						
Tour après celle des Tonneliers, vers le Pontiffroy		X					
Tour du colombier du Pontiffroy	X	X			X		
Tour après celle du Colombier du Pontiffroy, vers le Rimport		X					

Tableau 18 : Travaux prévus par les Sept des Murs (après le 16 octobre 1511) (suite)

ADM 7F59, « VISITATION » DE NICOLE RÉMIAT (18 MARS 1512)

[f° 1r]

Vizitation faite par messeigenurs les gouverneurs des murs et fermeteit de la cité, en la maistrie de seigneur Nicolle Remiat, amant et eschevin, par dessus les gros murs par les portes, baires et tours de la cité et des mestiez. Encommansant a la porte du pont Rengmont en allant par les baires de saille^[404] reporzant a la porte Serpenoize et fenissant audi pont Rengmont le XVIII^e jour de mars mil V^{ct} et XI.

Pont Rengmont

Premier, il est neccessaire de faire assenir la nuefne chambre des Wairdans^[405], cest assavoir de la porgittez dedens et deffuer et y faire le formez et lez vairie le planchiez desoubz et dessoure et y assoire les 4 couches.

Item de faire recouvrir les tey de tulle, cest assavoir dessus les palz et lez 2 retray.

Item de faire ung neuf retray daier la cuxine en langlee pour les wairdans.

Item de faire lever le murtel jusqa avantey qui est a lantree de lallee et y fer 2 on 3 petite fenestre et reffere les 2 berbequenne de lantree coustez pour y voire en lestez temps.

Memo que ladite allee ait 92 pied de longueur et 8 pied de largeur dedens encores^[406].

Item il servoit de besoing desen mettre lez 2 nocquet^[407] que sont a la porte desoubz lez palz lez faire mettre a lune des 2 porte desboubz la halte porte ver la ville.

[f° 1v]

Item desn ung aultre uxe de chenne a la despandance ver les murs et le retray et defaire ung legier tey dessus.

⁴⁰⁴ Pont des Grilles de la Basse-Seille, également appelé pont de de Chadeleirue.

⁴⁰⁵ Gardes.

⁴⁰⁶ 92 pieds = 30 m et 8 pieds = 2, 6 m.

⁴⁰⁷ Cadenas.

Item de remonster a messeigneurs du Conseil de faire oster le wairez[408] qui est au deffuer des baires de saille qui empelche le courpe de la rivier.

Memo de faire nettoier les gros murs et les chenalz par tout.

Item il seroit de besoing de fer faire 3 tey dessus les 3 tours kairee enxuant que la cité tient et de remuriez plain les aivolz ver les vigne et y faire dez cannoniers et dez semant dessoubz.

Item en la tours des tennours[409], rien.

Item en la tour aprez a lantree dez baires en les couleuvriniez[410] gissent y faire ung bouchal.

Item defer au baiffroy joindant auz baires une cruxine de fer[411] en la fenestre ver les tenours et 2 montant ez aultrses fenestres.

Les baires de Saille[412]

Item il est fort necessaire defer lever le planchiez et de faire remplire de crappin[413] lez volte de soubz ledi planchiez et y faire ung semant tout du long et ung neuf planchy.

Item en la tour dez berbierz ung tey dessu et faire rechassiez le piedz de ladite tour en lyawe.

[f° 2r]

Item de faire retirer lez polz des gerdins du dehors depues le gerdin Hanry de Gorze jusqu'au pont Rengmont.

Item defer 2 tey dessus les 2 tours kairee que la cité tient endroit lez mollins de la Greve et murier les grant fenestres que y sont et y faire des cannonier et des fenestres ver lesdi mollins et les porgitter du deffuer.

Memo defer reffaire les retray de Chandellerue par messeigneurs les tresoriez.

Item defer faire copper le hal noiez qui est en lung des gerdins a la greve.

⁴⁰⁸ S'agit-il de peaux d'animaux mises à tremper par les « *vairiers* » (pelletiers) ?

⁴⁰⁹ Tanneurs.

⁴¹⁰ Couleuvriniers.

⁴¹¹ Grilles.

⁴¹² Pont des grilles de la Basse Seille, également appelé pont de Chadeleirue.

⁴¹³ Foin, paille.

Item defer faire ung uxe devant le retray pres de la tour des pottiez.

Item defaire en la tour des pottiez destain reserchiez les gottier du tey et reffere lez artiez.

Memo de faire paver devant le corse de la porte Dame Collette en la rue.

Item de faire 2 peti tey sur les 2 tour enxuant que sont a demey ron que la cité tient.

Item de faire remuriez plain lez crenelz et y fer dez petite fenestres depues la tour dez pottiez jusques a la porte des Allemant et des pues ladite porte jusque a Maizelle.

Item de faire mettre 2 montent de fer ez fenestres du baiffroy enxuant pres des Allemant.

[f° 2v]

La porte des Allemant

Item defaire muriez les crenelz delven dez halte tournelle ver maizelle et defer reffaire le hal tey descailles et y mettre dez fuelles partout que les lette sont porie.

Item defer faire une gallerie et terrasse depues la porterie bastien jusque a la halte porte et dessus le tey des vantalz.

Memo de faire nettoier les chanlz dessu ledi vantal par maistre Salce.

Item defer faire ung vantal pour retenir lyawe au fossez.

Item il seroit debesoing de faire une chambre baixe pour lez wairdains du costez ver maizelle daier la chambre de chaistellain[414].

Memo que lallee et terresse ait 94 piedz de longueur et 10 pieds de largeur deden encore [415].

Memo defer viziter quent il fera chal [416]. dessoubz le grant vantal se lez blanche pieres sont levee.

Item defer remuriez lez crenelz du baille dever maizelle car il chierre au fossez et y faire dez cannonier.

⁴¹⁴ Projet de la salle de tir sous le pont (réalisé en 1531) ?

⁴¹⁵ 84 pieds ≈ 27 m et 10 pieds ≈ 3 m.

⁴¹⁶ Quand il fera chaud, sous-entendu quand il y aura peu d'eau.

Item defer 2 tey dessu les 2 tour a demei ron que la cité tient.

Item defaire en la tour dez hairanguiez^[417], rien.

Item defer mettre dez cruxie defer^[418] ez fenestre du baiffroy enxuant.

Item defer faire une chambrette dessu le baiffroy qui est au baille qui chiet a la vallee.

Item defer mettre dez pierre dessu les 2 retray pres de la porte et y faire des uxe devant.

[f° 3r]

Item defaire en la tour kairee que le chaistellain tient, rien.

Item defaire rebairer luixe a lantree pres de la porte.

Memo de faire vendiez le terral qui est de coste le bollewerque en lyawe.

La porte a Maizelle

Item defaire reserchier les gottir du hal tey.

Item defer nettoier les allee entour du bollewerque.

Item de reprendre une petite fenestre sur le peti bollewerque et reffere la jambe deluixe hault.

Item de reffaire laitre et le coutrefeu de la chambre dez Wairdans.

Item il seroit de besoing de reffaire la chambre daultrez sort, cest assavoir de mettre la chaminee qui est contre la rue la mettre en la chambrette de la capitainerie ou larmaire des cleifs est et deffaire la partoy et mettre lez 4 couche lune aprez lautre et la despence dedens la cuisine et faire 4 fenestres sur la rue.

Item de faire en la tour apres ung semant.

Item defaire recouver le baiffroy enxuant et y mettre dez travesse defer ez fenestres. Item defaire nettoier les murs et lez chelnz.

⁴¹⁷ Vendeurs de harengs.

⁴¹⁸ Grilles.

Item deffaire en la tour dessus les mollin de la halt Saille remurier lez vielle fenestre et y faire des cannonier hal et baixe et 2 semant dedans et la faire nettoier.

[f° 3v]

Item de reffaire couvrir lavantey devant et le faire rellever plus hal et faire une apoiee de fer[419] ou de boix pour monter hault.

Item de reffaire luxerie de blanche pierre de la montee decoste la tour dez vieciez[420] que fait.

Item deffaire en la tour que fuit az vieciez restipper les crevesse et faire une volte baixe et faire une uiserie au dessus de la monte.

Memo que les bonnetiez que faisoient aydes auz vieciez ont les cleifs que lesdi gouvernours leur ont deluivrez jusques a provision et lesdi bonnetiez que ne sont que 9 demandes aydes dez revandours de futailles de frincte de burres et de fromaoges affin quilz puissent faire maistre et 6 pour entretenir ladite tour.

Item de faire la tour que la ville tient ou estoit le clanchiez de Repantiez[421] y faire ung neuf tey dessus et faire restopper les crevesses de la volte on mei lieu et y faire dez cannonier et la nettoier hal et baixe.

Item deffaire en la tour des clowetour, seullement reffaire la parroy du baiffroy devant et aussi la berbequenne devant.

Item deffaire murier les crenelz depuis ladite tour jusques a la tour dez merciez.

Memo de faire nettoier lez ronz du fossez daier Saicnt Lowy et y mettre de lallemende[422] enciron 200.

Item il est necessaire de reffaire le vantal dudi fossez pres des mollins.

Item deffaire reporgitter et deffuer la tour des clowetour[423].

⁴¹⁹ Garde-corps, parapet.

⁴²⁰ Fripiers.

⁴²¹ Poterne des Repenties.

⁴²² Des amandiers.

⁴²³ Cloutiers.

[f° 4r]

Item de faire en la tour des merciez assenir les degrei de pierre que sont vers les Augustin[424].

Item il seroit de besoing de faire reporgitter les gros murs dedens le refroidu de Augustin et de nettoier lesdits murs.

La porte saint Thiebault

Item il seroit de besoing de faire faire de la couche en la chambre hal pour y geoir les Wairdans en lestez Item de reffaire lavantey qui est au jardin.

Item deffaire un avantey dessus la plesse de costé la montée de la porte.

Item deffaire un tey dessus les degrey de costé le puix et mettre une pierre chavée[425] de costé ledu puix.

Item il seroit de besoing de faire encor une porterie pour Johannes le portiez.

Item de faire en la tour endroit la chapelle du prei une paroy au travers et un uxe en la ruelle pour mettre des tuelles ou aultres choses dedens la volte basse.

Memo deffaire veudiez la terre du fossez devant les 2 corps de la neuve rue.

Memo de faire nettoier les gros murs partout.

Item de faire au baiffroy apres reserchiez le tey.

Item de faire en la tour des pelletiez une volte et remuriez les fenestres et y faire des cannoniers un planchiez et un semant.

[f° 4v]

Memo de faire de ferre par les tresoriers une aultre porte de chene de costé la tour burlize et par ou on vont au loing des murs et de faire reffaire le mur dessus ladite porte.

Item de faire un tey dessus la tour daier saint Gegoulf[426] que la cité tient et des cannoniers sue les costiers et un semant.

⁴²⁴ Couvent des Augustins.

⁴²⁵ Creuse.

Memo de faire ferre par ceulz Sainte Glossine^[427] veudiez la terre deleur secretaire pour aller par daier les murs.

Item de faire en la tour daier Sainte Glossine une volte baixe et une traverse hal et des cannonier ung bouchal^[428] et une axieulle^[429] pour desxandre baixe.

Item defaire en la tour enxuant que fuit faite pour lez menuxiez la nettoier dedens.

Item defaire nettoier par le chaistellain lautre tour apres quil tient ou sont les batton.

Memo de faire murier les uxes dez maison que vont par daier les murs jusque a la porte Serpenoize et aussy les fenestres nouvellement faite.

La porte Serpenoize

Item de porgitter la nefne portette baixe et le peti cloistre a lantree de ladite porte.

Item de faire une porterie convenue au deffuer pres de la baire ver Sinct Arnoult^[430] selon loppinion dez owriez.

[f^o 5r]

Memo de remonster a messeigneur du conseil se on ferait faire cest annee veudiez la terre du fossez devant le gros bollewerque environ une toize dehaul au plus ou moin/

Item il est necessaire de faire une aultre porterie en la plesse ou lez portiez sont portant que lantree ne val. Rien elle est porrie.

Item defaire essevir jucontenant la tornelle du bollwerque daier la porterie Hannes sein conseil.

Memo de remonsteir auz maistres de lospital defaire reffaire la haie jusques az Wassieulx.

Item defaire reffaire la tornelle du baille sur les Wassielx et remuriez les crenelz.

Item defaire une apoee de fer^[431] par devant la neufne chambre dessus la nefne porte.

⁴²⁶ Église Saint-Gengoulf.

⁴²⁷ Abbaye Sainte-Glossinde.

⁴²⁸ Ouverture où est placée une échelle pour passer d'un niveau à l'autre.

⁴²⁹ Échelle.

⁴³⁰ Abbaye Saint-Arnoul.

Item de faire une gallerie depues la halte porte jusques a ladvifz^[432] du bollewerque environ de 165 pietz de longueur et 12 de lairgeur⁴³³.

Item de faire en la tour dez leniez veudiez lantré et y faire une volte basse et murier les fenestres et y faire des cannonier.

Item de faire ka tour donci la tour seigneur Michiel une apoiee hal auchief de la xielle et la faire nettoier par le chaistellain.

Item de faire en la tour dez drappiez une volte ou mei lieu et faire stopper la fenestre ver le baille et faire une apoee atour du bouchal et ung semant et ung uxe tout basse.

[f° 5v]

Item de faire en la tour dez chandelliez de xeu, rien.

Mais il leur fal donner une aultrez tour plus grosse cil plait a messeigneur du Conseil.

Item de faire au baiffroy aprez reclowez les paire des uxe et fenestres.

Item de fer en la tour des bollengier reserchier le tey et reffaire lez artiez et une volte et monnez ladvif plus haul.

Item en la tour des cherpentiez reserchier le tey et lez artiez.

Item de faire reffaire les fenestres du baiffroy aprez.

Item il est neccessaire de faire ung tey dessus la tour que la cité tient condi Jehan de Chambre et ung bouchal et remolter les jointure que pure la traveure.

Item de faire en la tour des bouchiez une volte dessoubz les batton.

Item de faire en la tour dez vignour deserchier le tey et y faire ung bouchal et des canonier par basse et remurier les fenestres que vont sur la rivier.

Memo de remonster lez chenalz de la grande grange en Anglemur et y faire provision de boix de lette de chaivron, de fer et de plomb pour lesdi ouvraiges

⁴³¹ Garde-corps, parapet.

⁴³² Escalier.

⁴³³ 165 pieds ≈ 54 m et 12 pieds ≈ 4 m.

Item defaire faire les retelz dessus les murs du peti baille devant ladite grange.

Item defaire destrapper la tour apres que la cité tient hal et baixe et mettre une planche dessus le retray decoste.

[f° 6r]

Les baires du Moyen Pont

Item defaire assenir le tey qui est encomancier en la grange pour mettre dessus la tour a lantree desdites baires.

Item defaire une aultre commiture dessus les 2 bouchal dez 2 terresse.

Item defaire reffaire les acussons^[434] desdites baires en la rivier et des baitair autour.

Item defaire au baiffroy apres, rien.

Item defaire ung tey dessus la tour kairee apres que la cité tient.

Item defaire en la tour des pointre aussy ung tey dessus.

Item defaire la tour sur le barion que la cité tient, rien.

Le pont des Mors

Item defaire une montee de defrei decoste le puixe et laixier ladvifs.

Item defaire provision de blanche pierre pour lassevissemen de lallee et par devant le chaistel affin que on ne passoient plus parmi ledi chaistel de nuidz ne de jour.

Item defaire remurier les crenel au loing du grand baille.

[f° 6v]

Item de faire la tour apres que la cité tient par ou les Waides montent hal ung tey dessus et retressez luixe de boix.

Item demettre des clanche pierre dessus le retray partout.

⁴³⁴ Piles du pont.

Item de recouvrir le baiffroy de la montee devant Saint Vincent[435] et de repandre lez uxe et fenestres

Item defaire ung tey dessus la tour enxuant que la cité tient et de remolter lez chenalz.

Item de aviser[436] la tour apres que fait az tonneliez qui est fort fandue jusque au baille.

Item defaire encor ung tey dessus ladite tour apres que la cité tient.

Item defaire en latour des tonnelliez ung tey dessus .

Ilz emandes aydes.

Item au baiffroy apres. Rien.

Item defaire en la tour de Ranconvalz que la cité tient, rien.

Item en lautre tour apres encor, rien. Reservez la nettoier par le chaistellain qui ait les cleif et de lautre tour apres la porte.

Le Ponthieffroy

[f^o 7r]

Item il est neccessaire defaire ung airvolz et une uxie decoste a la porte que vait daier chambire[437] portant que les vant baite fort la vielle porte et chiet par terre

Item encore defaire une aultre montee a ladite porte daier les chairtriez[438].

Memo defaire faire ung uxe dessus le puixe daier le chaitirez ou ont emportez lautre avec la serre.

Item defaire en la tour apres que la cité tient dez fenestres hal et baixe, ung uxe et une xieulle et ung semant.

Item defaire en la tour des revandours et chaponniez[439] une volte baixe et murirez les 2 fenestre a lantree et y faire des canonnier et porgitter par deffuer et reserchier le tey.

⁴³⁵ Abbaye Saint-Vincent.

⁴³⁶ Regarder (langage familièrement).

⁴³⁷ Chambière.

⁴³⁸ Les Chartreux.

Item de faire en la tour apres que la cité tient une volte et reffaire la traveure dessus.

Item de faire coper ung hal noiez decoste la tour apres et de faire mettre des piere y dessus ledi retray partout.

Item defaire en la tour condi au collaувriez[440] que la cité tient oster lez blanche piere dessus les chenal et y faire ung planchiez, une paroi au travers et 3 cannonier et ung tey dessus et dez lien entour.

Item de faire en la tour apres que solloit este az corvixier des aultrez degrai de boix et la faire veudier et la taver par baix et la faire porgitter par deffuer.

[f° 7v]

Item de faire en la tour des corvixiez, rien.

Item de reffaire luixe du baiffroy enxuant.

Item en la tour dez cherriez[441]. Il demandes aydes.

Il fal oster de la et lez mettre ailleurs.

Item en la tour dez raicowatour[442] y faire des cannonier et dez degrei.

Item en la tour des chappelliez des cannonier hal illens fal une aultrez tour.

Item en la tour dez pauxour remurier la grande fenestre baixe toute plenne et y faire une cannoniere ou let batton sont et de faire une chambratte pour la poudre arrez lantree de ladite tour sur les baires.

Memo defaire coper la halte sal qui est baixe endroit lairche qui est muriee.

Les baires en Rimport[443]

Item defaire reserchiez le tey au loing desdites baires et aussy le tey dessus le bouchal de la terresse.

⁴³⁹ Vendeurs de chapons et de volailles.

⁴⁴⁰ Colombier.

⁴⁴¹ Chartiers.

⁴⁴² Couvreurs.

⁴⁴³ Pont des Basses-rilles de la Moselle.

Item de rechassier le piez baixe des acusson en la rivier qui est bien neccessaire.

Item de reffaire les baixe de boix et les grant palz questoient devant en lyawe.

Item de reffaire la provison pour lesdi owraiges.

[f° 8r]

Item defaire la tour dez tuxerant, rien. Il leur fal donner une aultres tours.

Item de reffaire la ferre de la tour enxuant que la cité tient.

Item defaire en la tour apres des munniez et des chanvirez^[444] des cannonier hal et baixe et des fer ez fenestre ver les freres^[445].

Item en lautre tour apres que la cité tient refermez luixe de baixe sur les murs.

Item defaire en la tour dez savtierz cordiez et vercolliez.

Item en la tour des olliez et coutelliez.

Il lez fal mettre aultre part.

Item en la tour des marchault^[446] resechiez le tey et faire courvir allee hault.

Item en la tour des stevour^[447] et pottiez decouvrir remuriez lez fenestres et y faire des cannoniere dessus et ung bouchal.

Item en la tour des massons reserchier le tey.

Item defaire en la tour dez taillour de robes une apoiee de fer ou de boix.

Item en la tour dez corriez et borciez reffaire luixe plus hal pour y entrer et reserchier le tey dessus.

Item de faire en la tour kairee que la cité tient a lantree ung semant.

⁴⁴⁴ Meuniers et chevriers.

⁴⁴⁵ Couvent des Frères Baudes.

⁴⁴⁶ Maréchaux.

⁴⁴⁷ Étuveurs.

« Visitation » du 18 mars 1512							
	Maçonnerie	Charpenterie (couverture des toits etc.)	Entretien des ponts / vannes (baires, pieux etc.)	Entretien / nettoyage (fossés, haie etc.)	Adaptation à l'artillerie	Métallerie (serrures, herses etc.)	Vitrene
Pont des Grilles de la Basse-Seille			X				
Moyen-Pont	X	X	X		X		
« Neuf Pont » (Rimport)	X	X	X	X			
Fossé longeant le jardin d'Henri de Gorze jusqu'au Pont-Rengmont				X			
Fossé et Seille devant du boulevard du Pont-Rengmont				X			
Fossé entre la porte des Allemands et la porte Mazelle	X	X			X		
Fossé du boulevard de la porte Mazelle				X			
Fossé derrière Saint-Louis				X			
Fossé près des moulins, entre la porte Mazelle et la Porte Saint-Thiébault		X					
Fossé derrière les Augustins	X			X			
Fossé devant la « <i>nueve rue</i> », entre la porte Saint-Thiébault et la porte Serpenoise				X			
Fossé du boulevard de la porte Serpenoise				X			
Porte du Pont-Rengmont	X	X		X	X	X	
Entre la porte des Allemands et la porte Mazelle	X				X		
Porte des Allemands	X	X			X		
Porte Mazelle	X	X		X			
Porte Saint-Thiébault		X					
Porte Serpenoise	X				X		
Porte Serpenoise (près des baires de saint-Arnould)	X						
Boulevard de la porte Serpenoise		X		X			
De la porte Serpenoise jusqu'aux Wassieux				X			
Porte du Pont-des-Morts	X				X		
Poterne des Repenties	X	X		X	X		
Poterne Dame-Colette	X						
Porterne de Chambière	X				X		

Tableau 19 : Travaux prévus par les Sept des Murs (1512) (1)

« Visitation » du 18 mars 1512							
	Maçonnerie	Charpenterie (couverture des toits etc.)	Entretien des ponts / vannes (baires, pieux etc.)	Entretien / nettoyage (fossés, haie etc.)	Adaptation à l'artillerie	Métallerie (serrures, hermes etc.)	Vitrierie
3 tours carrée après la porte du Pont-Rengmont en direction du pont des grilles de la Basse-Seille	X	X			X		
Tour des Coulevriniers	X				X		
Tour des Barbiers	X	X					
2 tours carrés de la cité près des moulins de la Grève, après la tour des Barbiers	X	X			X		
Tour des Potiers		X					
2 tours demi ronde de la cité, après la poterne Dame-Colette, vers la porte des Allemands		X					
De la tour des Potiers à la porte des Allemands	X				X		
2 tours demi-rondes après la porte des Allemands		X					
Tour après la porte Mazelle, vers la porte Saint-Thiébault	X						
Tour sur les moulins de la Haute-Seille	X	X			X		
Tour des Viciers	X						
Tour des Cloutiers	X						
Entre la tour des Cloutiers et la tour des Merciers	X				X		
Tour des Merciers	X						
Tour de la chapelle du pré, après la porte Saint-Thiébault, vers la porte Serpenoise		X					
Tour des Pelletiers	X				X		
Tour de Burlize, après la tour des Pelletiers, vers la porte Serpenoise		X					
Tour derrière Saint-Gengoulf	X	X			X		
Tour derrière Sante-Glossinde	X			X	X		
Tour des Menuisiers				X			
Tour après celle des menuisiers, vers la porte Serpenoise				X			

Tableau 20 : Travaux prévus par les Sept des Murs (1512) (2)

« Visitation » du 18 mars 1512							
	Maçonnerie	Charpenterie (couverture des toits etc.)	Entretien des ponts / vannes (baires, pieux etc.)	Entretien / nettoyage (fossés, haie etc.)	Adaptation à l'artillerie	Métallerie (serrures, herse etc.)	Vitrierie
Tourelle du boulevard de la porte Serpenoise (derrière la porterie Hannès ?), vers le Moyen-Pont	X						
Tour des Wassieux	X				X		
Tour des Lainiers	X				X		
Tour Saint-Michel				X			
Tour des Drapiers	X				X		
Tour des Boulangers		X					
Tour des Charpentiers		X					
Tour de la cité, dite de Jehan de Chambre	X	X			X		
Tour des Bouchers	X				X		
Tour des Vignerons	X	X			X		
Tour de la cité, après celle des Vignerons, vers le Moyen-Pont	X	X					
Tour à l'entrée des baires du Moyen-Pont (côté ville)		X					
Tour carrée de la cité après la Moyen-Pont		X					
Tour des Peintres		X					
Tour de la cité après la porte du Pont-des-Morts		X					
Tour de la cité derrière Saint-Vincent, vers la tour des Tonneliers		X					
Tour des Tonneliers	X	X					
Tour de la cité après celle des Tonneliers, vers la tour de Ranconval		X					
Tour de Ranconval				X			
Tour de la cité derrière les Chartreux	X						
Tour des Revendeurs	X				X		
Tour de la cité après celle des Revendeurs, vers le Rimport				X			
Tour colombier de la cité du Pontiffroy	X	X			X		
Tour des Corvisiers	X	X					
Tour des Couvreur	X				X		
Tour des Chapeliers	X				X		
Tour des Pêcheurs	X				X		
Tour de la cité après celle des Tisserands vers le Pont Rengmont	X						

Tableau 21 : Travaux prévus par les Sept des Murs (1512) (3)

« Visitation » du 18 mars 1512							
	Maçonnerie	Charpenterie (couverture des toits etc.)	Entretien des ponts / vannes (baires, pieux etc.)	Entretien / nettoyage (fossés, haie etc.)	Adaptation à l'artillerie	Métallerie (serrures, herse etc.)	Vitrierie
Tour des Meuniers	X				X		
Tour de la cité après celle des Meuniers, vers le Pont-Rengmont	X				X		
Tour des Savetiers	X				X		
Tour des Huiliers	X				X		
Tour des Maréchaux		X					
Tour des Étuveurs	X				X		
Tour des Maçons	X				X		
Tour des Tailleurs de Robe		X				X	
Tour des Bourciers	X	X					
Tour carrée de la cité après celle des Bourciers, vers le Pont- Rengmont	X						
Beffroi après la tour des Coulevriniers, vers le pont des Grilles de la Basse-Seille						X	
Beffroi après la tour des Harenguiers, vers la porte Mazelle		X				X	
Beffroi après la tour qui suit la porte Mazelle en direction de la porte Saint-Thiébauld				X		X	
Beffroi après la tour des Chandeliers, vers le Moyen-Pont						X	
Beffroi après la tour des charpentiers, vers le Moyen-Pont		X					
Beffroi derrière Saint- Vincent		X				X	
Beffroi après la tour des Corvisiers, vers le Rimport		X					

Tableau 22 : Travaux prévus par les Sept des Murs (1512) (4)

ADM 7F59, « VISITATION » DE NICOLE III DE HEU (23 MARS 1519)

Vizitation des portes, tours et baiffroy de la Cité de Mets faite en la Maistrie de nicolle de heu, chevalier en mars mil V^{ct} XIX.

[f^o 1r]

Vizitation faite par messeigneurs les Sept de la guerre. En la maistrie de Seigneur Nicolle de Heu chevalier par dessus les murs ez portes et tours dy mestie de la cité encommansant a la porte du Pont Thieffroy en allant par la porte du pont des mors repozant au baire de la haulte Saille et fenissant a ladite porte du Ponthieffroy. Le XXVIII^e Jour de mars mil V^{ct} et XIX.

La porte du Pont Thieffroy

Premier seroit de besoing de faire mettre appoint la chaminée hault que vient de la chambre des guerdins dessus ladite porte.

Item seroit de desoing de faire une armoire^[448] ou lartillerye est dessus ladite porte pour mettre la pouldre.

Item seroit de besoing de remettre appoint les fenestres que sont rompus ou ladite artillerye est ou y faire des canonnier.

[f^o 1v]

Item de faire une advifz^[449] ou dez aultres degrei^[450] en la montee de la devant dite porte du Pont Thieffroy.

Item la tour daier les charteries^[451] de faire remuriez les fenestre et y faire dez canonnier une volte et une montee.

⁴⁴⁸ Armoire.

⁴⁴⁹ Escaliers en colimaçon (en opposition aux escaliers droits appelés « *degreiz* »).

⁴⁵⁰ Escaliers.

⁴⁵¹ Les Chartreux.

Item la tour de Ranconval y seroit de besoing de relevez les fenestre en montant de ladite tour et y faire des canonier.

Item la tour daier Saint Vincent^[452] ou Il y a une crevesse dessus y seroit de besoing de la remassonez elle est fandue tout du long jusque en baixe que la cité tient.

Item la tour que fu au tonnelliez. Il est necessaire de la refaire elle chiet^[453] que la cité tient.

Item la tour apres y seroit de besoing de faire relevez les canonier.

Item la tour aprez que la cité tient, Il y a une grande esxuelle^[454] pour montez hal y seroit de besoing dy faire dez degrei de pierre pour le plus paver.

[f° 2r]

La porte du Pont des Mors

Premier dessus ladite porte de faire toupper^[455] dez gouttieres qui sont.

Item dessus ladite porte de faire ez neufve fenestre de bois ou lartillerye est en chacune une maintaigne de fer ez en chacune deux veroul. Et aussi pareillement en celle de la chambre empres.

Item dessus ladite porte de faire oster la chambrette de bois qui est empres de larmairer lui fairemei et lui remettre en la chambre qui est empres du coustel devant la porte.

Item de remettre appoint le tey de ladite chambre qui est rompeu du desoubz.

Item dessus ladite porte de faire une cheminee et une fenestre en la chambre dez gerdain ou qui couche.

Item dessus ladite porte seroit de besoing de trouvez fasson de faire une allee pour aller le xaway^[456] quand on le fait car Il passe parmei la chambre du chaistellain ou qui couche et y sont [illisible].

⁴⁵² L'abbaye Saint-Vincent.

⁴⁵³ Elle tombe, s'écroule.

⁴⁵⁴ Échelle.

⁴⁵⁵ Reboucher les trous dans la toiture.

⁴⁵⁶ Faire le guet, une ronde de surveillance.

[f° 2v]

Item le murs empres de la venne daier les pucelles devant le saulcy Il seroit de besoing de le faire remassonnez du desoubz et y mettre dez paulz par devant.

Les baires du Moyen Pont des Mors

Item de faire une uxe de chenne dessus lune des gallerye desdite baires.

Item dessus lesdites baire de faire remotelz dessu la crevesse du coustel des murs de la cité.

Item la tour dez vignerons, rien.

Item la tour dez chandelliers de xeu, rien.

Item le beffroy aprez de faire recouvrir.

Item de faire remassonney la muraille du merchaille qui est tout de rompeu.

Item la tour des cherpentiers, rien.

[f° 3r]

Item la tour dez boullangiers de leur faire mener leur advifz tout hal.

Item le beffroy aprez de le faire recouvrir et y faire une fenestre de bois.

Item la tour que souloit estre au bouchiers que la cité tient, rien.

Item la tour dez dreppiers de faire une espouyee^[457] en leur degrei ou de montez leur advifz.

Item la tour que feu St Michiel, rien.

Item la tour dez leniez de faire remotelz le tey et rellevez les canonnier et remettre appoint le planchet.

La porte Serpenoize

Item dessus ladite porte de reffaire aucune varnier que sont rompue.

Item de faire copper dez sawignons^[458] que sont au long dez murs au pres de ladite porte.

⁴⁵⁷ Construction sur pieux, pillotis.

[f° 3v]

Item la porte^[459] tour empres de la devant dite porte que la cité thient, rien.

Item de faire remuriez ung grand partie qui est au retray de Sainte Glossine^[460] au deden du baisle de Sainte Glossine.

Item la tour dairier Sainte Glossine de faire une volte une traveure dessus et dez canonnier ez flay que la cité tient.

Item de faire couvrir la tour dairer Saint Gegoulf^[461] et y faire dez canonnier dessu les flay et ung sennant que la cité tient.

Item de faire commandement a Jehan de Lospital empres de Saint Gegoulf qui fuisse muries son uxe daier qui va en la semetiere^[462] dudi Saint Gegoulf pour ce qui porte la merde de sa maison daier les murs empres de la portatte qui est.

Item de faire une uxe devant la tour dez pelletiers.

Item la tour aprez de rescherchief le tey et y faire une paroy au traver a la nettoiez hal et baixe pour faire une uxel^[463] en la rue du prei.

[f° 4r]

Item la tour dez merciers de faire deux canonnier dessus les flay en la tour hal.

Item la tour des clowetours^[464], rien.

Item la tour daier les Repanties^[465] y seroit de besoing de la faire refaire elle chiet^[466] que la cité tient.

Item la tour dez vieciez^[467], rien.

⁴⁵⁸ Espèce de vignes ?

⁴⁵⁹ Le mot « porte » est barré.

⁴⁶⁰ Abbaye Saint-Glossinde.

⁴⁶¹ Église Saint-Gengoulf.

⁴⁶² Cimetière paroissial de Saint Gengoulf.

⁴⁶³ Petite porte.

⁴⁶⁴ Cloutiers.

⁴⁶⁵ Poterne des Repenties.

⁴⁶⁶ Elle tombe, s'écroule.

Item la tour dez baires dessus la haulte Saille de faire des fenestre des bois.

La porte a Maizelle

Premier dessus ladite porte de reffaire la murtrire dessu luixe devant les degrei.

Item de faire vandiez le crappin^[468] du terral du foussel du bullewerque de maizelle.

Item de faire deux uxe ez deux retray mi pres du collambiez de ladite porte.

Item la tour qui est aprez de la faire rell^[ever] que la cité tient.

[f° 4v]

La porte dez Allement

Premier de faire en la chambre decoste le foussel dessus ladite porte a une uxe et une serre audi uxe.

Item de faire en ladite chambre une couche ou deux pour y couchier quant on font le gay dessu ladite porte.

Item de faire vandiez la merde du foussel empres de ladite porte car on emplus tout le fousselz.

Item de faire la tour empres de la tour dez berbiers de faire ung tey dessou ou ung bouchal de bois.

Item de faire rellevey le terral tout du long dernier le gerdin henry de gorze.

Item dessus les baires de la haulte Saille entre les fenestre qui sont dy faire des canonnier a remettre appoint le planchiet par devant lesdites fenestre.

Item de faire couvrir le tey dune petite chambrette dessus lesdite baire.

Item de faire vuidiez le wairiez^[469] qui est au deffuer des dites baires de la hault Saille Il empelche le couxe de la rivier.

⁴⁶⁷ Fripiers.

⁴⁶⁸ Foin.

⁴⁶⁹ S'agit-il de peaux d'animaux mises à tremper par les « *vairiers* » (pelletiers) ?

[f° 5r]

Item les 3 tour que la cité tient entre lesdites baires et le pont Rengmont y seroit de besoing de faire dy tey dessus.

Item de faire couvrir le petit beffroy empres de ladite porte.

La porte du pont Rengmont

Premier dessus ladite porte de faire remuiriez les grandes fenestre dessus la gallerye hal cest assavoir de dessus.

Item dessus ladite porte de faire une esxuelle au retray hault et reffaire ledi retray.

Item dessus ladite porte de faire la nuytte de ladviz dessus ladite gallerye et y faire une uxe couchant dessus pour cherrier ladite arteilleye au loing de ladite gallerye.

Item la tour karee dairier Saint Hillaire que la cité tient y seroit de besoing de y mettre les muniers chaverieux^[470] stevenour et pottiers de couivre.

Item la tour dez taillour de faire ou que sont les fenestre y faire des canonnier.

[f° 5v]

Item la tour dez stevnours^[471], pottiers de couivre de les remettre avec les marechault ou aultres.

Item de faire recouvrir la tour aprez.

Item de faire mettre une serre abousse^[472] en une torelle aprez que la cité tient.

Item la tour dez tuxerant, il le falroit donner une aultre tour. Il sont bien 110 tuxerant, leur tout est trop petite.

⁴⁷⁰ Meuniers et hevriers.

⁴⁷¹ Etuveurs.

⁴⁷² Serrure à bosse.

Les baires de Rimport^[473]

Item dessus lesdites baire de faire une^[474] luixe de dessus le bullewerque plus lairge qui nest pour cherrier batton dessus.

Item la tour hal dez pauxour de faire remassonner les fenestre du dessus a oster lestaige de bois qui est et y mettre une sollives ou deux pour portez le tei.

Item la tour des chappeliers y seroit bon dy faire une plette forme ou une tour .

Item , il leur fault donnes une aultre tour la leur est trop petite.

[f° 6r]

Item la tour des reycowatours^[475] est trop petite il leur en fault denner une aultre.

Item la tour dez cherriers Il leur fault remettre en une aultrez tour, leur denner ay aultre avec eulx. Il ne sont que 13 du mestier ou faire dy goussat^[476] par dehors pour y faire une allee.

Item la tour des courdonniez y zeroit de besoing de mettre par devant ladite tour dez goussat pour aller par dehors.

Item de faire nettoiez la tour que les cromptiers^[477] solloient tenir.

Item la tour du collanbiez^[478] que la ville tient de la faire recouvrir.

Item la tour condi la tour au courbel y mettre ung mestier.

Item de remettre les revandeur en une aultres tour plus lairge que la leur.

Item la tour au cobloi. Il la flaroit donner a quelquin mettre et remassonney les fenestre plenne et y faire des canonnier.

Item de faire abaittre tout les palz dez porte.

⁴⁷³ Pont des Basses-Grilles de la Moselle.

⁴⁷⁴ Le mot « *une* » est barré.

⁴⁷⁵ Couvreurs.

⁴⁷⁶ Pièce de charpente posée obliquement pour soutenir l'allée de bois.

⁴⁷⁷ Vendeurs de chapons.

⁴⁷⁸ Colombier.

« Visitation » du 23 mars 1519							
	Maçonnerie	Charpenterie (couverture des toits etc.)	Entretien des ponts / vannes (baires, pieux etc.)	Entretien / nettoyage (fossés, haie etc.)	Adaptation à l'artillerie	Métallerie (serrures, hermes etc.)	Vitrierie
Moyen-Pont	X	X					
Pont des Grilles de la Basse-Seille	X	X			X		
Pont des Grilles de la Haute-Seille			X				
« <i>Nuef Pont</i> » (Rimport)					X		
Vanne des Pucelles	X		X				
Fossé du boulevard de la porte Mazelle				X			
Fossé de la porte des Allemands				X			
Fossé qui longe le jardin de Henri de Gorze				X			
Porte du Pontiffroy	X	X			X		
Porte du Pont-des-Morts	X	X			X	X	
Porte Serpenoise				X			X
Porte Mazelle	X						
Porte des Allemands	X	X				X	
Porte du Pont-Rengmont	X	X			X		
Tour derrière les Chartreux vers le Pont- des-Morts	X				X		
Tour de Ranconval	X				X		
Tour derrière Saint- Vincent	X						
Tour des Tonneliers	X						
Tour de la cité après celle des Tonneliers vers le Pont des Morts	X				X		
Tour de la cité après l'autre tour de la cité vers le Pont des Morts	X	X					
Tour des Boulangers	X						
Tour des Drapiers	X						
Tour des Lainiers	X	X			X		
Tour derrière Sainte- Glossinde	X				X		
Tour derrière Saint- Gengoulf	X				X		
Tour des Pelletiers	X	X					
Tour de la cité après celle des pelletiers vers la porte Saint-Thiébault	X	X		X			
Tour des Merciers	X				X		
Tour derrière les Repenties	X						
Tour du pont des Grilles de la Haute-Seille		X					

Tableau 23 : Travaux prévus par les Sept des Murs (1519) (1)

« Visitation » du 23 mars 1519							
	Maçonnerie	Charpenterie (couverture des toits etc.)	Entretien des ponts / vannes (baires, pieux etc.)	Entretien / nettoyage (fossés, haie etc.)	Adaptation à l'artillerie	Métallerie (serrures, hermes etc.)	Vitrierie
Tour du colombier près de la porte Mazelle	X	X					
Tour de la cité après le colombier de la porte Mazelle, vers la porte des Allemands	X						
Tour après celle des Barbiers vers le pont des Grilles de la Basse-Seille		X					
3 tours de la cité entre les ponts des Grilles de la Basse-Seille et le Pont-Rengmont		X					
Tour des Tailleurs	X				X		
Tour après celle des Maréchaux, vers le Rimport		X					
Tour de la cité après la tour des Maréchaux						X	
Tour des Pêcheurs	X	X					
Tour des Chapeliers	X				X		
Tour des Chevriers		X					
Tour des Cordonniers		X					
Tour des Chaponiers				X			
Tour colombier du Pontiffroy		X					
Tour Coibel	X	X			X		
Beffroi après la tour des Chandeliers de Xeu		X					
Beffroi après la tour des Boulangers, vers la porte Serpenoise		X					
Beffroi à côté de la porte du Pont Rengmont (en venant du pont des Grilles de la Basse-Seille)		X					

Tableau 24 : Travaux prévus par les Sept des Murs (1519) (2)

ADM 7F59, « VISITATION » DE NICOLE III DE HEU (10 AOÛT 1523)

Vizitation faite par mes seigneurs maistre dez murs et mes seigneurs Renalt le Gournais le Jeune Tresez avec eulx. En la maistrie de Seigneure Nicole de Heu chevalier mil V^{ct} et XXIII

[f^o 1r]

Vizitation faicte le jour de feste Saint Lorrant au mois daoust mil V^{ct} et XXIII par mes seigneurs les maistre dez murs. En la maistrie de Seigneur Nicole de Heu chevalier par desus les murs, porte, baire, tour dez mestiers et tour que la cité thient. Et y furent avec ledi Seigneur Nicole, Seigneur Jehan le Gournais, Seigneur Andowin Roucel et seigneur Renal le Gournais le Jeune Treses et lez ouvriez avec eulx. Cest assavoir le masson, le cherpentier, le serrier, le clerc, le sergent est Faquennel en tant lez cleifs. Encommanssent a la porte du Pont dez Morts en allent ver le Pont Thieffroy repossant au mollin de la haulte Saille et remontez audi mollin et fenissant desus ladite porte du Pont des Mors.

Premier la tour des tuxerant^[479], le mestier desmande con leur faisse quleque ayde de blanche pierre pour ouvrez dessus ladite tour. Il desmeure encor au bon volloire dez Seigneurs.

[f^o 1v]

Item apres ladite tour dez tuxerant, il y a 2 petite tour que la cité thient. Il seroit bon de lez faire abaittre. Et en reffaire la tour empres que lez tonneliers soullioient tenir car elle chet^[480] deden ~~pou~~ et y mettre ung mestier. Il lez fault encor laissez jusque une aultre fois.

Item de faire abaistre tout lez arbre que sont pres dez muraille au long du baisle du Pont dez Mors dez deux coustel. Laissez tout ceulx que sont 9 et 10 piedz en scen desdis murs et ceulx qui empelche ez tour et ez aultres baisle pareillement^[481].

⁴⁷⁹ Tisserands.

⁴⁸⁰ S'écroule.

⁴⁸¹ 9 pieds ≈ 3 m. 10 pieds ≈ 3,3 m.

Item la tour de Renconval que la cité thient, elle seroit bonne pour y mettre ung bon groz mestier elle desmeurant encor a la cité.

Item de faire faire coppiez dez cuixe dez nowiez[482] (de de) de dedan la ville que viennent pres dez muraille au tour dez murs par ceulx a qui sont lez nowiez.

[f° 2r]

Porte du pont Thieffroy

Item desus ladite porte il seroit de besoing de faire osteit lez groz paulz devant ladite porte que sont deden la ville lez mettre ailleur. Il lez fault encor laissiez.

Encore sur ladite porte il seroit de besoing de faire reffaire lez fenestre ou lartillerie est que sont rompue. Il ly fault faire dez petite fenestre pour thirez non point dez kanonnier.

Item a la porte baixe il seroit de besoing de reffaire une plus petite porte ver la cornue Gelluie[483] que celle qui est elle desmeurait jusque une aultrez annee.

Les baire en Raimport[484]

Item desus lesdites baire, il seroit de besoing de reffaire les deux bottaye[485] en la ruivyer que sont entre les baire. Il lez fault encore laissiez.

Encor desus lesdites baireil seroit de besoing de revancez le tey de desus la terresse pour estre lez 2 piece dartillerie guiyasant axuee. Il le fault laissiez en lestat quil est et faire mettre dez planche par dessus.

[f° 2v]

Item le foussel au long du baisle du pont Thieffroy il seroit bon de le faire veudiez et de rellever ledi foussel et faire venir liawe deden.

⁴⁸² Il s'agit probablement de rejets.

⁴⁸³ La cour Gélines correspond à l'actuelle dur du Général Miollis. Au Moyne Âge, il s'agissait d'un chemin de halage menant au pont des Basses-Grilles de la Moselle, à la pointe de l'île de Chambièrre. En 1531, la cour aux Gélines est achetée par la ville qui y installe un hôpital pour les malade de la peste. WAGNER, Sébastien, 2009, p. 158.

⁴⁸⁴ Pont des Basses-Grilles de la Moselle.

⁴⁸⁵ Boutées.

Item la tour pres du pont Rengmont que la cité thient il seroit de besoing de faire ung trol en la volte pour aller hault et baixe, la montee dez degrei est dangereuze et fault remettre appoint luixe de hault de ladite tour et retoppez plussierus gotti[e]re.

Pont Rengmont

Item desus ladite porte y fault faire massonnez au long du neuf tey la terresse par desoubz.

Item de faire coppez apres ce que lez fauctz seront cuillez tout hault arbres dez gerdin entre les 2 chamins devant la porte dudi pont Rengmont en allant ver Saint Jullien. Et aussi osten tout lez cop de xeppat[486] que sont fors dez gerdin.

[f° 3r]

Item de faire faire deffaie cez haye daier lez murs pres de la porte du pont Rengmont con y ont fait.

Item Collignon Werry ait une maison pres de ladite porte que vet daier lez murs. Il y a fait ung retray et ung grant murtel que porte dopmaige a la muraille de la ville. Il en fault parler a lui de le deffaie ou lui laissiez.

Item de faire faire 2 esxuelle[487] et 2 bouchal[488] ez deux tour que sont couverte de plette tuilles que la cité thient pres de ladite porte.

Baire de la baixe Saille[489]

Item il y a deux haulte tour aprez la tour dez berbiers que la cité thient. Il seroit de besoing quil y eust dez tey dessus. Il lez fault lassiez pour une aultrez annee.

[f° 3v]

Item dessus lez degrelz du Way daier Saint Eukaire[490] il y a une huixe que ne vault rien. Il en falroit faire ung nuefz faire.

⁴⁸⁶ Rejets ?

⁴⁸⁷ Échelles.

⁴⁸⁸ Il peut s'agir d'ouvertures pour passer l'échelle afin d'accéder aux différents niveaux de la tour, ou de bretèches.

⁴⁸⁹ Pont des grilles de la Basse-Seille.

⁴⁹⁰ Église Sainte-Eucaire.

Item il y a une grande espouyee[491] de bois que ne vault rien au long dy degrei dune tour devant ladite montee. Il seroit de besoing den faire faire une nueve faire.

Item il seroit de besoing de faire ostes tout ly escreu[492] dez gerdin tout au long desus lyauve den coustel du gerdin Hanry de Gorze faire faire.

Porte des Allements

Item desus ladite porte il seroit de besoing de remotelz toute lez jenture dez terresse.

Item il seroit de besoing de faire ung nuefz huixe de chenne dessus la terresse de la porte des Allement

[f° 4r]

Porte Mazelle

Item desus ladite porte il seroit de besoing de faire mettre une xemelle[493] en ung thirant du tey daier ver la chambre de Simon le portier et remoltelz la chenal faire.

Item de faire remassonez la pierre au debot dez degrei pres di mollin de la haulte Saille.

Item il seroit de besoing de faire mettre jour le tey du clouchiefz que solloit estre au Repentie[494] ostez la escaille et le faire recovery de tuelles. Il en fault parlez ez Damme pour ce quelle thiennent une chambre deboubz qui est a la cité.

Item de faire ostes une serre qui est en la porte daier Saint Thiebault, elle est au deden. Il la fault mettre du dehors vers li Augustin[495].

Porte Saint Thiebault

Fait Item la tour pres de ladite porte y fault faire reguendi le reconnatour le tey et li chenal ce porte mal[496]

⁴⁹¹ Ouvrage en pillotis.

⁴⁹² Rejets, repousses intempestives.

⁴⁹³ Semelle.

⁴⁹⁴ Poterne des Repenties.

⁴⁹⁵ Couvent des Augustins.

⁴⁹⁶ La mention « *Item la tour pres de ladite porte y fault faire reguendi le reconnatour le tey et li chenal ce porte mal* » est barrée.

[f° 4v]

Item la tour daier Saint Gegoulf^[497] qui est voltee que la cité thient, il seroit de besoing de faire ung tey dessus.

Item lautre tour aprez daier Sainte Glossine^[498] que la cité thient il seroit de besoing de faire une traveure. Il en fault parlez a maistre Nicolay maitre cherpentier.

Lez baire du Moiyen Pont dez Mors

Item desus lesdites baire il seroit de besoing de faire remoltez lez jenture dez 2 terresse, lyauve trepasse parmey lei volte.

Item une tour aprez qui est a la cité, il seroit de besoing de faire ung tey dessus. Il la fault encor lassiez.

Pont dez Mors

Item le foussel devant ladite porte, il seroit de besoing de le faire nettoiez et faire venir lyawe deden lez fossel, le lassiez encor.

[f° 5r]

Item au fait de Waidrinowe masitre grant Jehan le masson et Fiedriche le masson avec Nicolay maistre cherpentier dissent quelle ce passerait encor bien pour cest annee mais quil seroit bon de faire remplire lez grosse fosse qui sont terre, de greves pour lez dangier dez grande yauve que polroient venir. Il la fault lassiez comme elle est jusque lautre annee.

Item toutes lez haye au tour dez foussel de la cité ne vallent rien, elle ont grant besoing de lez reffaire.

⁴⁹⁷ Église saint-Gengoulf.

⁴⁹⁸ Abbaye sainte-Glossinde.

« Visitation » du 10 août 1523							
	Maçonnerie	Charpenterie (couverture des toits etc.)	Entretien des ponts / vannes (baires, pieux etc.)	Entretien / nettoyage (fossés, haie etc.)	Adaptation à l'artillerie	Métallerie (serrures, herse etc.)	Vitrerie
« Neuf-Pont » (Rimport)	X	X	X		X		
Moyen-Pont	X						
Vanne de Wadrineau	X						
Entre la porte du Pont des Morts et la Porte du Pontiffroy				X			
Fossé du « baile » du Pontiffroy				X			
Fossé le long du jardin d'Henri de Gorze				X			
Fossé du Pont-des-Morts				X			
Haie de la porte du Pont- Rengmont				X			
Toutes les haies qui longent les fossés				X			
Porte du Pontiffroy	X	X			X		
Porte du Pont-Rengmont	X	X		X			
Porte des Allemands	X	X					
Porte Mazelle		X				X	
Porte Saint-Thiébauld							
Tour des Tisserands	X						
2 Tours de la cité après la tour des Tisserands, vers le Pontiffroy	X (destruction)						
Tour après celle des Tonneliers, vers la Pontiffroy	X						
Tour de la cité près du Pont-Rengmont (en venant du Rimport)	X	X					
2 tours de la cité après la porte du Pont-Rengmont	X	X					
2 hautes tours après celle des Barbiers en allant vers la porte des Allemands		X					
Tour/ poterne du clocher des Repenties		X					
Tour après la porte Saint- Thiébauld, vers la porte Serpense		X					
Tour derrière Saint- Gengoulf		X					
Tour derrière Sainte- Glossinde		X					
Tour de la cité après le Moyen-Pont, vers le Pont- des-Morts		X					

Tableau 25 : Travaux prévus par les Sept des Murs (1523)

ADM 7F59, « VISITATION » ET DEVIS POUR COUVRIR D'ARDOISE LES TOITS DE
L'ENCEINTE (1525, DATÉ SANS CERTITUDE)

[f° 1r]

Cy apres ensuivent les baires tours et portes que sont en lentour de la cité en encommentent
aux baires du Moyen Pont en allent denvers la porte du pont des mors.

Premier les baires du moyen pont et les deux bollewerck dune part et dautre.

Item la tour des pointres que suit.

Item la tour derrier les Pucelles.

Item la tour des pointres quest a present.

Item la tour au plus pres du Pont dez Mors.

La porte du Pont des Mors

Item la tour Sainct Marcel.

Item quatre tours dairier Sainct Vincent^[499]

Item la tour des tonneliers.

Item la tour de Reconval.

Item la tour au plus pres du Pont Thieffroy.

La porte du pont Thieffroy

Item les deux peti bollewerck devant ladicte porte.

Item trois tours apres ladite porte.

Item la tour qui solloit estre ung columbier.

Item une autre apres ladite tour.

Item la tour des courvoisiers.

Item la tour des charriers.

Item la tour des reconwateurs^[500]

Item la tour des chappeliers.

Tiem la tour des pescheurs.

⁴⁹⁹ Abbaye Saint-Vincent.

⁵⁰⁰ Couvreurs

Les baires de Rimport[501]

Item une tour et la neyte des baires.

Item une autre tour des baires nuefne.

Item le bollewerck du defuer des baires.

Item la tour des tisserans.

[f° 1v]

Item deux autres tours apres la devante dite.

Item la tour des meuniers et chevriers[502].

Item la tour des sevetiers.

Item la tour des oliers.

Item la tour des marechaulx.

Item la tour des estuveurs.

Item la tour des massons.

Item la tour de tailleurs.

Item la tours des bourciers et courcier.

Item la tour Saint Hylaire.

La porte du Pont Rengmont

Item le bollewerckz devant ladite porte.

Item une tour au plus pres de ladite porte.

Item deux autres tours dairiere le jardin qui fuit a Wirion Luercht.

Item la tour des tanneulx.

Item une autre tour au plus pres des baires de Chadellrue.

Les baires de Chadellerue[503]

Item la tour des berbiers.

Item deux autres apres.

Item la tour des poltiers

Item la tour aux corbez[504].

Item une autre apres.

⁵⁰¹ Pont des Basses-Grilles de la Moselle.

⁵⁰² Meuniers et chevriers.

⁵⁰³ Pont des Grilles de la Basse-Seille.

⁵⁰⁴ Tour aux corbeaux ou autre tour occupée par la corporation des corvisiers ?

La porte des Allemant

Item les deux bollwercks devant ladite porte.

Item deux tours dune part et dautre de ladite porte des Allemans.

Item deux autres apres ladite porte.

Item la tour des harrenguiers[505].

Item la tour Saint Livier.

Item une autre tour a plus pres de la porte a Mazelle.

La porte a Mazelle

Item le bollewerck devant ladite porte.

[f° 2r]

Item une tour au plus pres de ladite porte.

Item une tornelle apres.

Item une autre sur les mollins de Saille.

Item la tour des viciers[506].

Item la tour derriere les Repenties[507].

Item la tour des clowetour[508].

Item la tour des merciers.

La porte Saint Thiébeult

Item une tour au plus pres de ladite porte .

Item la tour des pelletiers.

Item deux autres apres ladite tour.

Item la tour Cammouffle.

Item la tour que les menuixiers solloient tenir.

Item une autre au plus pres de la porte Serpenoize

La porte Serpenoize

Item les deux tornelles de part et dautre.

Item la tour des lenniers.

⁵⁰⁵ Vendeurs de harengs.

⁵⁰⁶ Fripiers.

⁵⁰⁷ Le couvent des Repenties, près de la poterne des Repenties.

⁵⁰⁸ Cloutiers.

Item la tour saint Michel de Gournaix.
 Item la tour des drappiers.
 Item la tour des chandelliers.
 Item la tour des boullangiers.
 Item la tour des charpentiers.
 Item la tour Jehan de Chambre.
 Item la tour des bouchiers.
 Item la tour des Vignerons.
 Item le petit Basle^[509].
 Item la tour des Wabisxours^[510].
 Item une autre tour a la montee des baires.

[f° 3r]

La cincture et contour de dessus des murailles par dedans la cité non compte les portes tours et bairres acontient encor deux mil cinq cens toises des sept piedz la toise.

Itel len porra couvrir dun xay descailles sept toises.

Item pour couvrir les dessus di 2 500 toises commendoit environ 375 xays descailles de 6 francs le xay monteroient a 2 250 francs vallent 1 350 £.

Item moix pour 7 toises de couverture quatre milliers de clouz se seroient encor 75 000 de 3 s. sous le 1 000, monteroient a 18 francs 11 s. vallent 11 £. 5 s.

Item pour la facon du tout, cest assavoir de chacune toise 3 s. monteroient a 625 francs vallent 375 £.

Somme 2893 francs 9 s. vallent 1 736 £. 5 s.

Non comptez les pierres.

⁵⁰⁹ Petit « *baile* » de la poterne d'Anglemur.

⁵¹⁰ Faut-il lire *waudessours* (des bateliers) ou Wassieux ?

H.M.B., T. VI, P. 564-580. « *VISITATION DE L'ARTILLERIE* ». ÉTAT DES PIÈCES D'ARTILLERIE TROUVÉES AUX PORTES & DANS LES TOURS DE LA VILLE DE METZ 11 AVRIL 1508

Cy-après ensuivent les artilleries étants tant par les portes comme par les tours des mestiers, renouvelées & visittées le XI^e jour d'Avril, mil cinq cent huit.

Porte Serpenoise

Item, 1 petite bombardelle à trois chambres.

Item, 2 hocquebusse sur tresteaux.

Item, 1 couleuvrine à main.

Item, 4 masses de plomb.

Item, six hallebardes.

Item, 6 tombes de fer pour abattre les paulx^[511].

Item, 1 pied de chyevre.

Item, 3 clochettes de cuyvre.

Item, en poudre, environ 60 livres.

Item, 32 gravisses^[512] et 32 salades^[513].

Item, 4 masses de fer.

Item, 2 neufves hocquebusses.

Item, 1 verge de fer.

Item, 2 fers de fallot.

Item, 2 vieilles arbolestres, avec un pollion de fer.

Item, 1 à 2 laions, plaine de plommées de plomb.

Item, 2 gros nocqualz avec les clefs.

L'artillerie de dessus la fausse porte Serpenoise

Premier, 2 moyennes hocquebusses.

Item, 1 grose hocquebusse.

Item, 1 couleuvrine à main.

Item, environ [pas de données] livres de poudre.

Item, 1 martel à abattre paulx.

La Tour Commoifle par hault

Premier, 1 veuglaire à deux chambres.

Item, 2 hocquebusses sur tretelz.

Item, 1 serpentine sur roe, devant de M. d'Ennery.

Item, 2 hocquebusses à crochets.

Item, 6 messes de fer.

⁵¹¹ Il s'agit des pieux qui composent les herses des portes.

⁵¹² Sortesde hallebarde.

⁵¹³ Sortes de casque.

Item, 1 couleuvrine.

En laditte Tour par bas

Item, 1 bombardelle à une chambre.

Item, 1 hocquebusse sur trestel.

Item, 1 petit veuglaire à deux chambres ?

Item, une couleuvrine.

Item, 1 pied de chièvre & ung marteau.

Item, en poudre, 100 livres.

La Tour Seigneur Michiel

Item, 1 serpentine.

Item, 1 petit veuglaire à deux chambres.

Item, en poudre, environ 30 livres.

Item, en plommées pour la serpentine, environ 80.

La Tour des Lennyers

Premier, 1 neufve serpentine.

Item, 1 demie serpentine.

Item, 2 hocquebusses.

Item, 6 couleuvrines à crochets.

Item, 3 arbolestres de corne.

Item 200 plommées, pour les gros bastons.

Item, 300 plommées, pour les coleuvrines.

Item, environ 100 livres de plomb.

Item, beaucoup de viretons.

Item, en pouldres, 100 livres.

Item, en salpêtre, 100 livres ?

Item, 6 masses de plomb.

Soffre 60 livres.

La Tour des Drappiers

Premier, 1 veuglaire.

Item, 2 neufves serpentine, l'une de 600 & l'autre de 500 [livres ?]

Item, 6 hocquebusse sur trestalz.

Item, 12 masse de plomb.

Item, en salpêtre, 100 livres ?

Item, en poudre, 250 livres.

En souffre, 50 livres.

Item, en plom, 100 livres.

La Tour des Chandelliers de xeu

Premier, 1 serpentine de 400 pesant.

Item, encore 1 serpentine à deux chambres.

Item, 3 kocquebusses sur trestelz.

Item, 4 grosses coleuvrines à crochets.

Item, 1 petit courtal de fer.

Item, en poudre, environ 100 livres.

Item, en salpêtre, 100 livres.

Item, en souffre, 50 livres.

La Tour des Boullangiez

Premier, 1 courtal.

Item, 1 serpentine à deux chambres.

Item 6 hocquebusses.

Item, 6 coleuvrines à crochets.

Item, en poudre, 200 livres.

Item, en salpêtre, 100 livres.

Item, en plomb, environ 70 livres.

Item, en soufre, 30 livres.

Item, encore un pied-de-chievre

La Tour des Charpentiers

Premier, 1 serpentine.

Item, 3 hocquebusses sur trestelz.

Item, 6 coleuvrines.

Item 2 arbolestres.

Item, plusieurs veretons.

Otem, 6 masses de plomb.

Item, en pouldre, 130 livres.

Item, en salpêtre, 50 livres.

Item, en soufre, 25 livres.

Item, en plomb, environ 200 livres.

Item, un fer de fallot.

La Tour des Bouchiers

Premier, 1 grosse serpentine.

Item, encore 1 moyenne sepentine.

Item, 2 hocquebusses sur tresteaulx.

Item, 6 coleuvrines.

Item, en plommées, environ [pas de données].

Item, 6 masses de plomb.

Item, environ 120 livres de salpêtre.

Item, en pouldre, environ 301 livres.

Item, 1 courtaul on fon bas.

Item, en plomb, environ une cent.

Item, en soffre, 50 livres.

La Tour des Vignerons

Premier, 1 courtal ayant deux chambres ?

Item, 2 hocquebusses sur tresteaux.

Item, 4 coleuvrines à crochets.

Item, 10 masses de plomb.

Item, en pouldre, environ 80 livres.

Item, en salpêtre, environ, 80 livres.

Item, en plomb, 100 livres.

Item, en soufre, 18 livres.

La Tour auprès celle des Vignerons

Premier, en hault, une hocquebusse sur roe.

Item, en la tour basse, aussy une hocquebusse sur roe.

Item 3 autres hocquebusses.

Item, en pouldre, environ [pas de données].

Item, plusieurs plommées, charges & autres choses servans à l'artillerie.

Les baires du moyen Pont des Morts, en Bolwerk devers la ville

Premier, 1 veuglaire ayant une chambre.

Item, 1 grosse demie serpentine sur roe.

Item, 2 grosses hocquebusses sur tresteaulx.

Item, encore 4 neufves hocquebusses.

Item, 9 messes de plonck.

Item, plusieurs plommées.

Item, en pouldre environ [pas de données].

Item, 1 verge de fer.

Au loing des Barres

Item, 1 bombardelle auant une chambre.

Item, 1 gros marteau de fer.

Au Bolwerck devers la porte du Pont des Morts

Item, 2 petits bastons ayant chacun deux chambres.

Item, 2 hocquebusses à crochets.

Item, 4 coleuvrines.

Item, 6 masses de plom.

Item, en pouldre, environ 200 livres.

Item, en salpêtre, 80 livres.

Item, en souffre, environ 1 livres.

Item, en plomb, environ 1 livres.

L'Artilerie de la porte du Pont des Morts

Premier, sur la porte hault, 1 serpentine.

Item, on baise dessus, 1 veuglaire ayant deux chambres.

Item, 1 petite serpentine à deux chambres.

Item, 4 hocquebusses sur tresteaux, estans és deux chambres.

Item, 5 coleuvrines.

Item, encore 2 hocquebusses à crochets.

Item, en pouldre, plain ung tonillon & ung sachet.

Item, 27 grabisses & 23 salades.

Item, 6 hallebardes.

Item, 6 masses.

Item, 2 verges de fer.

Item, 2 marteaux à abattre les paulx.

Item, environ 200 viretons.

Item 3 clochettes de cuyvre pendantes sur la porte.

Item, on baise bas, 1 bombardelle sur rie, ayant deux chambres.

Item, 1 petit veuglaire, ayant pareillement deux chambres.

La Tour des Tonnerliers

Premier, 1 petite bombardelle à chambre.

Item, 1 autre petite bombardelle sans chambre.

Item, 2 serpentines.

Item 7 hocqubusses.

Item, 1 couleuvrine.

Item, 6 masses de plomb.

Item, en pouldre, environ 300 livres.

Item, en plomb, environ 101 livres.

Item, plusieurs pierre de trait & plommées.

Item, en souffre, 60 livres.

Item, en salpêtre, 60 livres.

En la Tour derrier les Chartriez

Premier, en ladite tour, par hault, 2 petits veuglaires, ayans chacun deux chambres.

Item, en icelle tour, par bas, 1 petite bombardelle.

L'artillerie de dessus la porte du Pont

Thieffroy

- Premier, 1 serpentine.
- Item, 1 petit veuglaire à deux chambres.
- Item, 3 hockebusses, à sçavoir 2 neuves & une vielle.
- Item, 4 coleuvrines.
- Item, 1 arbolestre de bois, & 2 haples qui guerres ne vallent
- Item, environ 300 de viretons.
- Item, plusieurs plommées.
- Item, en pouldre, environ 20 livres.
- Item, 2 fers de fallot, & 20 tortelz.
- Item, 28 gravisses & 28, tant de salades que chappez.
- Item, 2 verges de fer.
- Item, 6 haliebardes.
- Item, 8 masses de fer.
- Item, 7 couchez avec ung banck.
- Item, sur la teresse devant, audit Pont Thieffroy, 2 veuglaire ayans chacuns deux chambres.
- Item, entre les deux portes, dessous les arvoulz, par bas, 1 bombardelle.
- Item, en la tour au courvelz, 1 petit veuglaire ayant deux chambres.

La Tour des revendeurs, coussiers &

Chapponiers

- Premier, 2 serpentines.
- Item, 2 hocquebusses.

- Item, 2 garets.
- Item, 6 coleuvrines.
- Item, 6 masses de plomb.
- Item, en pouldre, environ 200 livres.
- Item, en salêtre, environ 30 livres.
- Item, en plomb, environ 40 livres.
- Item, en souffe, environ 30 livres.

La Tour des Courvoisiez

- Premier, 1 bombardelle.
- Item, 1 serpentine.
- Item, 3 hocquebusses.
- Item, 6 coleuvrines à crochets.
- Item, 6 masses de plomb.
- Item, en pouldre, 200 livres.
- Item, en salpêtre, 120 livres.
- Item, en souffre, 80 livres.
- Item, en plomb, 120 livres.

La Tour des Cherriez

- Premier, 1 bombardelle ayant deux chambres.
- Item, 1 petite serpentine ayant pareillement deux chambres.
- Item, 1 hocquebusse.
- Item, 4 coleuvrines.
- Item, 3 masses de fer.
- Item, 1 gairet.
- Item, en pouldre, environ 80 livres.
- Item, en salpêtre, environ 1 livres.

Item, en plomb & plommées, environ 60 livres.

Item, en soufre, 20 livres.

La Tour des Racovatours

Premier, 1 veuglaire sur roes ayant deux chambres.

Item, 1 grosse hocquebuse sur roes.

Item, 3 hocquebuses sur trestaulx.

Item, 4 coleuvrines avec 7 verges.

Item, 4 masses de fer.

Item, 1 arbolestre & plusieurs viretons.

Item, en plommées pour les gros bastons, environ 120.

Item, en autres plommées pour les coleuvrines, environ 200.

Item, en poudre, environ 100 livres.

Item, en salpêtre, environ 60 livres.

Item, en plomb, environ 30 livres.

Item, en soufre, environ 30 livres.

Item, 2 cuyllies de fer.

La Tour des Escrepenniers & des Chappelliers

Premier, 1 gairet.

Item, 2 hocquebuses sur trestaux.

Item, 4 coleuvrines.

Item, 3 masses de plomb.

Item, en pouldre, environ 30 livres.

Item, en salpêtre, 1 queretons.

Item, en soufre, environ 10 livres.

Item, en plomb, environ 25 livres.

La Tour des Pescheurs

Premier, 2 serpentines.

Item, 6 hocquebuses sur trestelz.

Item, 2 coleuvrines à crochets.

Item, 1 arbolestre dix.

Item, en poudre, environ 300 livres.

Item, en soufre, 60 livres.

Item, en salpêtre, 1 cent.

Item, en plomb, 50 livres.

L'Artillerie de dessus les barres en rempors

Premier, 1 bombardelle ayant deux chambres.

Item, 2 grosses hocquebuses sur roes.

Item, 4 hocquebuses sur tresteaux.

Item, encore 1 hocquebuse de fer.

Item, 10 masses de plomb.

Item en pouldre, environ 25 livres.

Item, en plommées.

Item, 2 verges de fer.

La Tour des Tisserans

Premier, 1 veuglaire ayant deux chambres.

Item, 1 bombardelle ayant pareillement deux chambres.

Item, 2 hocuebuses.

Item, 6 soleuvrines à crochets.

Item, 6 masses de plomb.

Item, en poudre, environ 200 livres.

Item, en salpêtre, 100 livres.

Item, en soufre, 60 livres.

Item, en plomb, 30 livres.

La tour des Chenvriers & Mosniers

Premier, 1 serpentine ayant deux chambres.

Item, 1 hocquebusse sur tresteau.

Item, encore 1 hocquebusse sur chariot.

Item, 4 coleuvrines.

Item, 1 guaiet.

Item, 4 masses de plomb.

Item, en poudre, environ 1 livres.

Item, en salpêtre, environ 25 livres.

Item, en plomb, environ 22 livres.

Item, en soufre, 10 livres.

La Tour des Wercoliers & Cordiers

Premier, 1 bombardelle à deux chambres.

Item, encor 1 bombardelle entière.

Item, 2 hocquebusse sur tresteaux.

Item, 4 coleuvrines.

Item, 5 verges de fer.

Item, 6 masses.

Item, en poudre, environ 200 livres.

Item, en salpêtre, 100 livres.

Item, en soufre, environ 60 livres.

Item, en plomb, environ 120 livres.

La Tour des Coistelliers & Huilliers.

Premier, 1 bombardelle ayant deux chambres.

Item, 3 hocquebusses.

Item, 4 coleuvrines à crochets.

Item, 6 masses de plomb.

Item, en salpêtre, 120 livres.

Item, en soufre, 60 livres.

Item, en poudre, 100 livres.

Item, en plomb, 1 livres.

Item, 1 gairet.

La Tour des Mareschaux

Premier, 1 serpentine entière.

Item, 1 autre serpentine ayant deux chambres.

Item, 6 coleuvrines à crochets.

Item, 2 hocquebusses sur tresteaux.

Item, 2 garetz.

Item, 2 arbolestres dix.

Item 1 cent de viretons.

Item, 6 masses de fer.

Item, 2 cent de salpêtre.

Item, en poudre, environ 200 livres.

Item, en plomb, 1 livres.

Item, en soufre, 20 livres.

***La Tour des Chaudronniers, Pottiers de
cuyvre & Estuveurs***

Premier, 2 serpentines entières.

Item, 2 hocquebusses sur trestelz.

Item, 3 coleuvrines.

Item, 6 masses de plomb.

Item, ½ cent de pouldre.

Item, en salpêtre ,100 livres.

Item, en souffre, 12 livres.

Item, en plommées & plomb, 60 livres.

La Tour des Massons

Premier, 1 petite bombardelle ayant deux
chambres.

Item, 1 serpentine ayant pareillement deux
chambres.

Item, 5 hocquebusse à mettre sur tretseaux.

Item, 7 grosses coleuvrines.

Item, 1 gairets.

Item, 2 arbolestres.

Item, 6 masses de plomb.

Item, en pierres & plommées, environ 500.

Item, en salpêtre, environ 101 livres.

Item, en pouldre, environ, 200 livres.

Item, en plomb, environ 100 livres.

La Tour des Tailleurs

Premier, 1 serpentine.

Item, 1 courtal.

Item, 4 hocquebusses sur trestelz.

Item, 5 grosses coleuvrines.

Item, 2 arbolestres d'acier, avec les
wyndres, & deux de cornes bien vieilles.

Item, 6 masses de plomb.

Item, en pouldre, environ 200 livres.

Item, en salpêtre, 100 livres.

Item, en souffre, environ 60 livres.

Item, en plommées & plomb, 60 livres.

La Tour des Bourciers & Couriers

Premier, 1 serpentine.

Item, 1 hocquebusse renforcier sur roe.

Item, encore 2 hocquebusses sur trestelz.

Item, 6 coleuvrines.

Item, 6 masses de plomb.

Item, en salpêtre, 1 livres.

Item, en pouldre, environ 100 livres.

Item, en plomb, 1 livres.

Item, en souffre, environ 1 livres.

L'Artillerie de la porte du Pont-Rengmont

Premier, 1 bombardelle à chambre.

Item, 1 demie serpentine sur roe.

Item, 5 hocquebusses.

Item, 3 coleuvrynes.

Item, 2 arbolestres de bois & ung haple.

Item, environ 200 de viretons, bons &
mauvais.

Item, environ 25 tortelz de fallot.

Item, 28 gravisses.

Item, 32 tant salades que chapeaux de fer.

Item, 2 fers de fallots.

Item, en pouldre, environ 1 livres.

Item, en plommées de plusieurs sortes.

Item, en plommées de plusieurs sortes.

Item, 2 verges de fer.

Item, 6 hallebartes.

Item, 6 masses de plomb.

Item, 3 tombes pour abattre les paulx.

La Tour des Tanneurs

Premier, 2 serpentines, l'une pezant 160 livres & l'autre [pas de données].

Item, 3 hocquebusses.

Item, 5 coleuvrines.

Item, 4 verges de fer.

Item, 6 masses de plomb.

Item, en pouldre, environ 300 livres.

Item, en soffre, environ 60 livres.

Item, en salpêtre, environ 250 [pas d'unité].

Item, en plomb, environ 120 livres.

Les Bairres de dessus Saille

Item, 4 hallebardes.

Item, 6 masses de fer.

Item, 15 gravisses & 25 sallades, estant en une armaire.

La Tour des Barbiers & Chandeliers de cire

Premier, en la tour basle, 1 bombardelle.

Item, 3 hocquebusses.

Item, 1 serpentine d'environ 5 pieds.

Item, 1 veuglaire ayant deux chambres.

Item, 6 grosses coleuvrines à crochets.

Item, 2 arbolestres dix, & 200 de viretons.

Item, 6 masses de plomb.

Item, en plomb, 100 livres.

Item, en pouldre, environ 200 livres.

Item, en salpêtre, 100 livres.

Item, en soffre, 600 livres.

La Tour des Pottiers d'estain, Varreniers et Gayniers

Premier, 1 veuglaire ayant deux chambres.

Item, 1 serpentine.

Item, 1 hocquebusses sur trestel.

Item, 3 hocquebusses neuves.

Item, 6 coleuvrines à crochets de viel temps.

Item, 6 masses de plomb.

Item, en salpêtre, 1 cent.

Item, en souffre, 50 livres.

Item, en plomb & plommées, 100 livres.

Item, en pouldre, environ 101 livres.

La porte des Allemands

Premier, 1 courtal ayant deux chambres.
Item, encore 1 autre courtal sans chambre.
Item, 1 serpentine.
Item, 2 hocquebusses sur roes.
Item, 2 hocquebusses sur tresteaux.
Item, encore 2 neuves hocquebusses.
Item, 3 coleuvrines.
Item, 2 verges de fer.
Item, 1 arbolestre desolz, avec le haples.
Item, environ 1 cent de viretons.
Item, 2 fers de fallots & 20 tortelz.
Item, 23 gravisses.
Item, 39 salades.
Item, 6 halebartes.
Item, 6 masses de fer & de plomb.
Item, 2 tombes pour abattre paulx.
Item, en pouldre, environ [pas de données].

La Tour des Harenguiers

Premier, 1 petit veuglaire à chambre.
Item, 1 serpentine.
Item, 3 hocuebusses.
Item, 4 coleuvrines à la vielle façon.
Item, 6 masses de plomb.
Item, en salpêtre, environ 150 [pas d'unité].
Item, en pouldre, environ 101 livres.

Item, en souffre, environ 60 livres.

Item, en plomb, 50 livres.

La Porte à Maizelle

Premier, 1 serpentine sur roes.
Item, 1 grosse hocquebusse sur roes.
Item, 2 hocuebusses sur tresteaux.
Item, encore 2 neuves hocquebusses.
Item, 4 coleuvrines à la main.
Item, 3 verges de fer.
Item, une bombardalle à la porterie bas.
Item, 150 de viretons.
Item, 2 fers de falot & 25 tortelz.
Item, 24 gravisses.
Item, 32 salades.
Item, 6 hallebartes.
Item, 4 masses de fer.
Item, en pouldre, environ 40 livres.
Item en plommées.
Item, 2 martelz à abattre paulx.

La Poterne emprez la porte à Maizelle

Item, 1 petit gairet.
Il a esté porté en la graingé de la ville.

La Tour dessus les Moulins de la Haute-Saille

Item, 1 hocquebusse sur roe.
Item, [pas de quantité] halebard.

La tour des Viciers

Premier, 1 serpentine.

Item, 6 coleuvrines.

Item, plusieurs plommées.

Item, 6 masses.

Item ½ cent de salpêtre.

Item, en pouldre, environ 40 livres.

La Tour des Clouveteurs

Premier, 1 courtal.

Item, 1 serpentine.

Item, 2 hocquebusses.

Item, 6 coleuvrines.

Item, 6 masses de plomb.

Item, plusieurs plommées.

Item, environ 2 cent de salpêtre.

Item, environ 101 [pas d'unité]. de poudre.

Item, en soffre, environ, 25 livres.

Item, en plont, 100 livres.

La Tour des Merciers & Nonnetiers

Premier, 1 courtal ayant deux chambres.

Item, 2 serpentines.

Item, 7 hocquebusses sur tresteaux.

Item, 6 coleuvrines.

Item, plusieurs avesles & plommées servans aux bastons dessusdis.

Item, en sallepêtre, 150 [pas d'unité].

Item, en souffre, 60 livres.

Item, en pouldre, 160 livres.

Item, en plomb, environ 100 livres.

Item, 10 masses de plomb.

La Porte Saint-Thiébault

Premier, 1 serpentine.

Item, 1 veuglaire ayant deux chambres.

Item, 4 hocquebusses, sçavoir 2 sur tresteaux, & 2 à la main.

Item, 2 coleuvrines.

Item, 2 verges de fer.

Item, 2 arbolstres dix & ung haiple vielz.

Item, environ 5 cent de viretons.

Item, 2 fers de fallots.

Item, environ 30 tortelz.

Item, 3 gros nocquaux & ung petit, avec les 4 cleifs.

Item, 3 marteaux pour abattre paulx.

Item, 34 gravisses.

Item, 35 salades.

Item, 3 clochettes, dont les deux pendent ez huys dessus laditte porte & la troisieme est en la chambre de l'artillerie audit lieu.

Item, 6 halebartes.

Item, 6 masses.

Item, en pouldre, environ [pas de données].

Item, en plommées, environ [pas de données].

La Tour des Pelletiers.

Premier, 1 serpentine.

Item, 1 veuglaire.

Item, 1 bombardelle.

Item, 4 hocquebusses sur tresteaux.

Item, 6 coleuvrines.

Item, 2 gairets.

Item, 4 masses de plomb.

Item, en salpêtre, 100 livres.

En pouldre, environ 100 livres.

Item, en plomb, environ 25 livres.

En plommées [pas de quantité].

Item en souffre, [pas de quantité].

La Tour auprès la Porte Serpenoise

Item, 1 serpentine sur roe.

Les pieces estants en la Chambre des Sept

Premier en la grand chambre

Premier, en plonc, 36 tables.

Item, en hallebardes, 116.

Item, en hocquebusses, 17.

Item, coleuvrines de fer, 60.

Item, encor coleuvrines mies de mecte à crochets, 17.

Item, en hallocret, 40, avec 14 bresseletz.

Item, 6 gravisses.

Item, la bannière de taffetas pour des piétons.

L'on a prins 8 hallepartes, pour mettre sur les barres de la basse Saille & du moyen Pont-des-Morts, assavoir, sur chacun 4.

Item, il y a autres 43 pièces de hallectretz, gravisses & autant de dez achitez, ledict jour de Mars XV^c XV, un florin d'or lesdits hallectretz. Item, encore 12 paires de aavnt bras, achitez ledit jour, la paire ½ florin d'or.

L'on a prins 4 desdits 6 gravisses pour fournir le nombre mis pour les portes, par l'ordonnance de Seigneur Philippe Dech.

Il y a ehus 3 desdis hallectretz perdus auqnt l'on fut à Servigney ?

On Grenier hault

Item, en howelz, 62.

Item, en pastes de bois, 24.

Item, pastes de fer, 130.

Item, plusieurs picques ferrées & non ferrées.

Item, plusieurs viretons ferrez & non-ferrez.

Lesdites pieces sont au grenier dessus la grainge, de coste la saint-Esprit.

H.M.B., T. VI, P. 676-678. « VISITATION DE L'ARTILLERIE ». ÉTAT DES PORTES, DES TOURS & DES GRANGES DE LA VILLE DE METZ, DANS LESQUELLES ÉTOIENT DIFFÉRENTES PIÈCES D'ARTILLERIE (1530)

Porte Serpenoise.

Baile de ladite Porte.

La Tour Commofle.

La Tour St. Michel.

[La Tour] des Lainiers.

[La Tour] des Drapiers.

[La Tour] des Chandeliers.

[La Tour] des Boulangers.

[La Tour] des Charpentiers.

[La Tour] des Bouchers.

[La Tour] des Vignerons.

[La Tour] Auprès celle des Vignerons.

Les barres du moyen Pont des Morts.

Au Boulevard du côté de la ville

[Au Boulevard] du côté du grant Pont des Morts.

La Tour des peintres, des Celliers & Armuriers.

Porte du Pont des Morts.

Baile de ladite Porte.

La Tour des Tonneliers.

[La Tour] de Ranconval.

[La Tour] errier les Chartriés.

Porte du Pontifroy.

La Tour au Coibel.

[La Tour] des Revendeurs, Cousiers & Chaponiers.

[La Tour] des Courvoisiers.

[La Tour] des Cherriers.

[La Tour] des Racoutours.

[La Tour] des Cherpeniers & Chapelliers.

[La Tour] des Pêcheurs.

Les barres du Rempart.

La Tour des Tisserans.

[La Tour] des Chanviers & Mosniers.

[La Tour] des Woircoliers & Cordiers.

[La Tour] des Couteliers & Huiliers.

[La Tour] des Maréchaux.

[La Tour] des Chaudronniers, Potiers de cuivre & Etuveurs.

[La Tour] des Massons.

[La Tour] des Tailleurs & Retondeurs.

[La Tour] des Bourciers & Consiers.

Porte du Pont Raymond.

La Tour des Tanneurs.

Les barres de dessus Seilles, ou de Grève.

La Tour des Barbiers & Ciriers.

[La Tour] des Potiers d'étain, Lairmiers & Gayniers.

Porte des Allemands.

La Tour des Haranguiers.

La porte Mazelle.

La poterne de ladite Porte.

La Tour de dessus les Moulins de la Haute-Seille.

[La Tour] des Viesciers.

[La Tour] des Clouveteurs.

[La Tour] des Merciers & Nonnetiers.

Porte Saint Thiébault

La Tour des Pelletiers.

[La Tour] Auprès de la Porte Serpenoise.

La Grange de a ville de Saint Marcel.

Au champ à Seille.

A la Chambre des Sept de la guerre.

La Grange du Saint Esprit, près de Clairvaux.

Anciennes Portes & Poternes de la Ville.

[Porte] Serpenoise.

[Porte] Saint Thiébault.

[Porterne] De Chanlerue.

[Porte] Des Repenties.

Poterne Saint-Nicolas, au Champ Nemery.

[Porte] Mazelle.

[Porte] Des allemands.

[Porterne] Au Pont Dame-Colette.

[Portene] Au Haut-Champé.

[Porterne] En Chandelrue.

[Porte] Pont Raymond, aujourd'hui de Sainte-Barbe.

[Porte] A la Sault en Rhinport.

[Porterne] En Chambierre.

[Porterne] A côté de l'Hôtel Nicole Lambert, outre Moselle.

[Porterne] Paille-Maille.

[Porte] du Pont des Morts.

[Porterne] En Anglemur.

[Porterne] Palais au Jardin Charles

***État de l'Artillerie qui étoit aux Portes,
dans les Tours, granges & Magasins de la
ville, en 1530***

40 Serpentes, dont plusieurs a deux chambres.

34 Bombardes, tant grosses, moyennes, que petites.

3 Courtaux.

3 Batons à deux chambres.

28 Venglane.

115 Arquebuses, tant fut roues que trétaux.

187 Couleuvrines.

3 Mortiers, dont 2 de fer.

14 Arbaletetes.

123 Masses, tant de plomb que de fer.

6 Tombes de fer, pour abattre les pals.

3 Clochettes.

3 Pieds de chevre.

193 Gravises.

221 Salades.

3. COMPTES DU RECEVEUR (1406-1552) EXTRAITS DES COMPTES CC 1 À CC 30 EN RAPPORT AVEC L'ADMINISTRATION DE L'ENCEINTE

AMM CC 1

CC 1 (1) f° 36r, 25 mars 1406 : Item paier a Jehan bourir le wilixair le XXVI^e jour de mars lan XIII^{CT} et cinct. Tant pour despuit et mission que plusieurs cherpentier et waldexour[514] firent agitter louvraige dez palz et dez chenne qui sont devant la porte danglemur[515] dou travel de la rive comme pour hassier lez sappins et les baires dou moien pont des mors plusieurs foix 15 [valeur effacée].

CC 1 (1) f° 36r, 12 avril 1406 : Item ait paier a Peltre le raicowatour[516] le XII^e jor davril lan devant dit. Tant pour raconwater de tuille et descailles[517] et 1 teil de tulle sur la tour az couleubey[518] que sont dez le pont Thieffroy jusques daier Saint Maidair[519] 8 por ploncques quilz [illisible] et pour aultres choses30 £. [le reste de la somme est illisible].

CC 1 (1) f° 36r, 18 avril 1406 : Item ait paier a classequin le fevre le XVIII^e jor darvil pour paire de fer por 2 migon et 1 veroul et 2 [illisible] pour lez fenestres de la chambratte de la tour defuer qui est au baille de porte Serpenoize et pour une serre et une cleifs en ladite tour et 1 paud en la tour deveir saint Maidair[520] et a ladite chose12 s. 7 d. [le reste est effacé].

CC 1 (1) f° 36r, 5 juin 1406 : Item ait paier maistre Martins le masson le V^e jour de Juing lan devant dit. Pour semonteit lez greniers dez 2 tour a pont Rengmont et lez graveuriez [illisible] de la fuer sur Saille et pour stopper plusieurs pertus[521] sur la dicte tour et pour aultrez menus chose20 s.

⁵¹⁴ Batelier, transporteur par bateau.

⁵¹⁵ Poterne d'Anglemur.

⁵¹⁶ Couvreur.

⁵¹⁷ Ardoises.

⁵¹⁸ Tour colombier

⁵¹⁹ Église Saint-Médard.

⁵²⁰ Église Saint-Médard.

⁵²¹ Trous, dommages.

CC 1 (1) f° 36r, 6 juillet 1406 : Item ait paier a Symon le chasformier^[522] le VI^e jour de juillet lan XIII^{CT} et cinct. Cest assavoir por son advenent dez 8 livres que on dobvoit a tuit lez chassornier et 20 s. pour 4 [illisible] de chassine por stopper la porte danglemur^[523] et muror 10 s. et 36 s. sous por chassine pour la ville.....4 £. 12 s.

CC 1 (1) f° 36r, 18 juillet 1406 : Item ait paier maistre Stevenat le cherpentier le XVIII^e jour de juillet lan dessus dis. Pour mettre plussieurs neuf bairon^[524] en baire dou neuf pont^[525], pour rechavillier lez devant dite baire et pour refaire le planchey desus le moien pont des mors^[526] et pour 88 livres de xeu^[527] pour oindre lez vif dez baires et pour plussieurs aultres chose a reffaire..... 80 £. 16 s. [le reste de la somme est illisible].

CC 1 (1) f° 36r, 28 septembre 1406 : Item paier a Claussequin le fevre le XXVIII^e jour de septembre lan devant dit. Pour 2 gros crochat de fer por leveit lez sappins dou Nuef Pont ^[528], 8 grant pour lez [illisible] des vif et pour 24 gros cloz pour lez bandes que sont au flanche desdis vif et pour 40 chaiville de fer pour rachavailler la porte Serpenoize ver la ville 27 [la valeur et le reste de la somme sont illisibles].

CC 1 (1) f° 36r, 26 septembre 1406 : Item paier a Andreu cocho masson le XXVI^e jour dou moix de septembre pour un huixement quil ait fait a la porte saint Thiebault23 s.

CC 1 (1) f° 36r, 26 novembre 1406 : Item payier a Rouzeruelle le cleric le XXVI^e jour de novembre lan dessu di 55 s. 4 d. Pour paier az ouvriez et pour la chassine^[529] et sablon quil ait convenu pour muriez 7 porterne questoient en mur de la citeit et pour faire dez partuix pour bureit la porte du Pont Rengmont 55 s. 4 d.

CC 1 (1) f° 36r, 26 novembre 1406 : Item paiet a maistre Stevenat le cherpanthier le XXVI^e jour de novembre lan dessus dis. Pour une couche quil ait fait au chastel a pont des mort et pour planchiee la dite couche et pour sallenier^[530] le planchier desour et pour plussieurs aultres choses..... 10 s.

⁵²² Chaufournier.

⁵²³ Poterne d'Anglemur.

⁵²⁴ Pièce d'une « baire », grilles qui coulisse dans l'arche d'un pont pour en bloquer le passage.

⁵²⁵ Pont des Basses-Grilles de la Moselle.

⁵²⁶ Moyen-Pont.

⁵²⁷ Graisse.

⁵²⁸ Pont des Basses-Grilles de la Moselle.

⁵²⁹ Chaux/

⁵³⁰ Aligner, poser le plancher.

CC 1 (2) f° 11r, 6 mars 1408: Item ait paiet a maistre Martin le masson le XI^e jour du moix de mairs lan XIII^{CT} et VIII. Tant pour ung cheirs de chassine[531] comme pour ouvraiges fait ala porte dez allemant 4 £. 10 s.

CC 1 (2) f° 11r, 28 mars 1408 : Item ait paier a Classequin le fevre le XXVIII^e jor du moix de mars lan XIII^{CT} et VIII pour 9,5 livres de ploncque de 5 d. la livre vallent. Pour mettre dez crampon en une pierre qui tient la nueve partie dou pont dez mors dedent de la ville[532]
..... 4 s. 9 d.

CC 1 (2) f° 11r, 2 avril 1409 : Item ai paier a maistre Stenenat le cherpentier pour paier a plussieurs ouvriers le secon jor du moix davurilz lan dessu di. Cest assavoir tant pour plussieurs sappin a deffaie et a reffaie et pour de chergier lez cheif dez bombairdez et pour raiconwater[533] la maixon au lollier demoure a moien pont dez mort et pour mairien et pour cloz et pour reffaie le planchey et ung huixe et plussieurs fenestre en ladite tour et pour plussieurs aultres chozes a reffaie..... 45 s. 2 d.

CC 1 (2) f° 11r, 13 mai 1409 : Item paier a Jehan cuer de fert[534] le XIII^e jour du moix de may lan XIII^{CT} et VIII. Pour faire reffaie et pour mettre a poin la baire dou pont thieffroy et pour mettre une piece de mairien par desous la dite porte 8 s. 7 d.

CC 1 (2) f° 11r, 18 mai 1409 : Item ait paier a Jacomin le cherpentier le XVIII^e jour du moix de may dessus dis. Cest assavoir 76 s. pour la fesson de gros pal collice que le di Jacomin ait fait sur la porte Serpenoize et lez aultre 4 s. pour une piece de mairien quil ait pris sur lez Woissiez[535] pour mettre en œuvre en la dite partie 4 £.

CC 1 (2) f° 11v, 18 mai 1409 : Item ait paier a maistre Stevenat le cherpentier le VIII^e jor du moix de juing lan XIII^{CT} et VIII. Cest assavoir 12 s. pour raier lez herbes qui estoient en lyawe dez anglemur[536] jusquay a moien pont dez mort et lez aultres 12 d. et 2 paire de fert a mettre sur la porte dez alleman..... 13 s.

CC 1 (3) f° 13v, 25 juin 1409 : Paiement dez ouvraige. Item paiet a maistre Stevenat le cherpentier le XXV^e jor du moix de Jung lan XIII^{CT} et IX ans. Cest assavoir tant por mairien

⁵³¹ Chaux/

⁵³² Moyen-Pont.

⁵³³ Couvrir, faire la toiture.

⁵³⁴ Jean Cœur de Fer.

⁵³⁵ Wassieux.

⁵³⁶ Poterne d'Anglemur.

et pierre, comme pour plusieurs journées de travail et autres choses qui ont été convenues par l'avance de la cité à refaire la venne de Waldrinowe à plus nécessaire 60 s.

CC 1 (3) f° 13v, 1^{er} juillet 1409 : Item païet à plusieurs pour somme si après écrit, le premier jour de juillet l'an XIII^{CT} et VIII ans, pour ouvrage fait par les portes c'est assavoir à Classequin le fevre pour ferreure qu'il ait fait 11 £. 12 s. 6 d. A Symon le charpentier de la hardie pierre^[537] pour recharrier la porte des Allment 3 s.
A Maître Stevenat pour faire 2 couches à pont Thieffroy 8 s.

CC 1 (3) f° 13v, 10 juillet 1409 : Item païet à Grant de la firche le X^e jour de Juillet l'an XIII^{CT} et IX ans pour refaire le baire de porte Serpenoize 3 s.
Item païet à Collant le charpentier le dix X^e jour de Juillet tant pour la session de refaire le baire du pont des morts comme pour mairien et branche que [illisible] 4 s. 6 d.

CC 1 (3) f° 13v, 28 août 1409 : Item païet à Classequin le fevre le XXVIII^e jour du mois daoust l'an dessus dit pour 6 livres de planche qu'il ait prui pour mettre des augons pour prendre un heux à la porte des allements 2 s. 7 d.

CC 1 (3) f° 13v, 12 septembre 1409 : Item païet à dit Classequin le fevre le XII^e jour de septembre l'an XIII^{CT} et VIII ans pour 6 livres de planche pour mettre en plusieurs augons tant pour heux comme pour sineist que pour amener pour 2 s. 6 d.

CC 1 (3) f° 14r, 25 septembre 1409 : Item païet à Classequin le fevre dessous écrits le XXV^e jour du mois de septembre l'an XIII^{CT} et IX ans tant pour recharrier et remettre à point la porte du pont Thieffroy que vait sur lyawe et pour serreir le guichet de la dite porte et pour plusieurs autres choses à refaire en ladite porte 18 s. 9 d.

CC 1 (3) f° 14r, 28 octobre 1409 : Item païet à maître Martin le masson XXVIII^e jour doctobre l'an devant dit pour faire les biements en plusieurs fenêtres du Moyen Pont 3 s.

CC 1 (3) f° 14r, 5 novembre 1409 : Item païet à Pinache le raicowatour descaille^[538] le V^e jour du mois de novembre l'an XIII^{CT} et VIII ans pour restopper les pertuis^[539] de la chambrette à du Moien Pont des mor 12 d.

⁵³⁷ Rue de la Pierre Hardie.

⁵³⁸ Couvreur d'ardoise.

⁵³⁹ Trous, dommages dans la toiture.

CC 1 (3) f° 14r, 22 novembre 1409 : Item paiet a Nicollon le cherpentier le XXII^e jor dudi moix de novembre que lez 21 fenestre de boix quil ait fait au Moien Pont.....4 £. 2 s. 6 d. Item paiet le cherpentier pour paieir a plussieurs ouvraiges [effacé] de novembre dessu di. Cest assavoir por 2 [effacé] en baire du nuef pont[540] et pour remettre [effacé] chassine[541] en losteit [effacé] devant saint Michel et pour faire ung [effacé] ronde tour du baille de porte Serpenoize et [effacé] une tronche qui estoit a cotey que tout monte a30 s. 6 d.

CC 1 (3) f° 14v, 2 décembre 1409 : Item paieir a Ancillon le cherpentier et a Jehan lescailliere le raicowatour[542] tant pour oulz meysme comme pour plussieurs aultre le secon Jor de descembre lan XIII^{CT} et VIII ans. Cest assavoir a dit Ancillon 76 s. 6 d. pour la mairenaige dou teil qui est sur lez pal qui sont a Porte Serpenoize. Et audit Jehan lescaillire 34 s. 8 d. tant pour lez jornee dez ouvrey masson et raicowatour qui ont fait et raiconwateir le teil comme pour lez estoffe[543] du di teil que tout monte a 111 s. 2 d.

CC 1 (3) f° 14v, 4 décembre 1409 : Item paieit a maistre Martin le masson le quatre jor du di moix de descembre. Cest assavoir pour faire le nuef teil sur la ronde tour du baille de porte Serpenoize defuer25 s. 11 d. Et pour faire lantree et le doussal de la chambre au chaistel a pont dez mours et pour restouppier la chamenee de la tour baix9 s. 4 d. Et pour faire la chambrate a la porte dez aullement[544] tant pour lez jornees dez ouvrey comme pour les estrisse[545] dez di ouvraige 19 s. 1 d. que tout monte a54 s. 4 d.

CC 1 (3) f° 15 r, 6 décembre 1409 : Item paieit a maistre Classequin le feivre le VI^e jor du moix de descembre lan XIII^{CT} et VIII ans. Cest assavoir 61 s. 2 d. pour la ferreure dez pal que sont a la porte Serpenoize, et pour aultre chose. Et 60 s. 9 d. pour la ferrure dez palz que sont a pont Rengmont. Pour 62 s. 7 d. pour la ferrure dez pal que sont a pont Thieffroy, Et 4 £. 7 s. 3 d. pour la ferrure dez pal de la porte dez Allement. Et encore 7 s. 9 d. et 2 crampon et 1 veroulz et pour 4 grosse braiche de fert pour la baire du pont dez mour que tou monte a 13 £. 19 s. 6 d.

Item paier audit maistre Calssequin le VI^e jor dudi moix de descembre. Cest assavoir pour

⁵⁴⁰ Pont des Basses-Grilles de la Moselle.

⁵⁴¹ Chaux.

⁵⁴² Couvreur.

⁵⁴³ Matériaux.

⁵⁴⁴ Porte des Allemands.

⁵⁴⁵ Matériaux.

20 fenestres dou Moien Pont a descloweir et pour remettre a point lez panes por lez nueves fenestres pour 6 angon por lez fenestre de Saint Thiébault et pour rechweir plussieurs aultre fenestres et que tout monte a 54 s. 10 d.

CC 1 (3) f° 15 r, 9 décembre 1409 : Item paieit a Maistre Stevenat le cherpentier tant pour lui comme pour plussieurs aultre le IX^e jor du di moix de descembre. Cest assavoir pour plussieurs compagnon qui ont lever lez sappin pour [texte effacé] du moien pont qui estoient sur la [texte effacé] a Collignon le cordier por 6 chaivatte^[546], crappin et 2 a di maistre Stevenat [texte effacé] brixse la glesse que tout monte a 11 s. 4 d.

CC 1 (3) f° 15 v, 30 décembre 1409 : Item paieit a Willame le baynerat de saint Eukaire^[547] et a Jehan Florace le XXX^e jor du moix de descembre lan XIII^{CT} et VIII ans. Cest assavoir a di Willame 4 s. et a di Jehan Florate 3 s. pour brixier la glesse et pour tenir le leu net et par devant lez baire de chandeleirue^[548] et par devant lez baire dou nuef pont^[549] pour tout le tempt pesseis que monte a 7 s.

CC 1 (3) f° 15 v, 11 janvier 1410 : Item paieit a Jehan lesquailiere le XI^e jor de janvier lan XIII^{CT} et IX ans pour refaire plussieurs goutiere sur le teit de la chambrate a chief du pont de chandeleirue^[550] sur le teit dou nuef pont et sur la tour du pont Thieffroi 10 s.

CC 1 (4) f° 14r, 12 février 1410 : Lez ouvraige. Item ait paieit a Cassequin le feivre le XII^e jour de fevrier lan XIII^{CT} et IX ans pour 7 livres et 1 quarte de ploncque quil ait prui pour fondre en plussieurs angon et en plussior clanchez a pont dez mor 4 s.

CC 1 (4) f° 14r, 18 février 1410 : Item ait paieit a Colognon Fay le masson le XVIII^e jor de fevrier lan XIII^{CT} et IX aus commandement de Seigneur Werry le Gournaix chevalier, de Balduin Falquenel^[551] Seigneur Werriat Noiron leschevin. Cest assavoir pour refaire la chamenee de la chambre sur la tour de Porte Serpenoize et pour refaire leille demurs amonteit dez degrief^[552] et pour mettre 2 jambe de blanche pierre et faire dez baitement pour mettre une jaille et pour remettre a poin lez baire et lez pal de Porte Serpenoize et pour faire plussieurs menus ouvraiges au chaistel a pont dez mor et pour refaire langley encoste leux de

⁵⁴⁶ Sorte de cordage.

⁵⁴⁷ Bannerot de la paroisse de Saint-Eucaire.

⁵⁴⁸ Pont des Grilles de la Basse-Seille.

⁵⁴⁹ Pont des Basses-Grilles de la Moselle.

⁵⁵⁰ Pont des Grilles de la Basse-Seille.

⁵⁵¹ Le nom de « *Baudouin Falquenel* » est barré. Il est probablement mort.

⁵⁵² Les « *degreis* » : escaliers.

la baire devant la porte et pour le remettre a poin et y faire dez courtpoy[553] en flaiel defuer la porte dez allement la somme de29 s. 4 d.

CC 1 (4) f° 14r, 18 février 1410 : Item ait paieit a Claussequin le feivre le XVIII^e jor de fevrier lan XIII^{CT} et IX ans a commandement de Seigneur Werry le Gornaix, seigneur Wenrat Noiron pour une clanche du lange de lux de lovy a pont dez mourt et pour remettre a poin la ceire[554] de lux de Lovy et une nueve cleif et une palliaute[555] de feir pour la courde de la clanche du di heuxe et pour mettre 1 gros [effacé] en la porte de baire du pont dez mor et une nueve cleif a moien pont dez mor et pour 3 cugnat de fert pour la chamenee et pour remettre a poin lez 2 chenne que thiennen ladite chaine et pour une noixie en lux de la corhalt a pont dez mor et pour 1 gros craippon que chaussine lez sappin a poin dez II [effacé] la somme de..... 12 s. 8 d.

CC 1 (4) f° 14r, 10 mars 1410 : Item ait païet a Arnoulz Baldoiche[556] le X^e jor dudi moix de mairs a commandement de Seigneur Wery le Gornaix chevalier, pour refaire lez 3 vairyne[557] de Porte Serpenoize qui estoient de brixie..... 7 s.

CC 1 (4) f° 14r, 17 mars 1410 : Item ait paieit a Colignon de Fayt le masson le XVII^e jor du moix de mairs lan XIII^{Ct} et X ans a commandement du Seigneur Werry le Gornaix chevalier . Cest assavoir pour chassine et 2 s. pour une jornee quil ait ouvrey pour la plumee[558] du pont dez mor somme3 s.

CC 1 (4) f° 14r, 20 mars 1410 : Item ait paieit a Peltre le raicowatour le XX^e jor du moix de mars lan XIII^{CT} et X a commandement du seigneur Wery le Gornaix pour restouper plusieurs goutiere au teil desquaille[559] au chaistel a pont des mort tant pour plusieurs jornee pour clof pour brauche pour chassine pour lette la somme de.....9 s. 2 d.

CC 1 (4) f° 15r, 6 avril 1410 : Item ait paieit I cherreton[560] qui mainne[561] en la tour dez Pucelles[562] le VI^e jor du moix davurilz lan XIII^{CT} et X au commandement du Seigneur

⁵⁵³ Courtoises, latrines.

⁵⁵⁴ Serrure.

⁵⁵⁵ Palâtre d'une serrure ?

⁵⁵⁶ Arnaud Baudoche.

⁵⁵⁷ Verre, fenêtre.

⁵⁵⁸ Plomb.

⁵⁵⁹ Ardoise.

⁵⁶⁰ Charretier

⁵⁶¹ Vivre, habiter.

⁵⁶² Couvent des Pucelles, au sud d'Outre-Moselle.

Arnoulz Baldoiche[563] chevalier pour plussieurs temeree[564] de greive[565] quil ait moneir sur le pont de la porte dez mor..... 10 s.

CC 1 (4) f° 15r, 15 avril 1410 : Item ait paieit a Maistre Stevenat le cherpentier et a jehan Gaillez le cherreton[566] et bollengier et a plussieur aultre le XV^e jor du moix davorilz lan XIII^{CT} et X aux commandement du seigneur Weriat Noiron. Cest assavoir pour mettre 2 neuf bairon en baire du neuf pont[567] et pour rechaullier toutez lez dite baire et pour mettre 1 bairon a la porte Thiebalt et a la porte dez Aullement[568] et pour osteit le mairien de la grange devant Saint Marcel et pour nottoieir ladite grainge et pour traire en lyawe le mairien qui estoit az woissiez[569] et amoneir aval lyawe et amoneiz une partie az pucelle[570] et lautre partie en la grange devant saint Marcel et pour baireir de 2 partie de boix lez 2 partiez dou chaistel a point dez mour que vaut en baille en coste et baireit toutez les fesnstres halt dessus lez berbequenne[571] et pour mettre une piece de mairien que fait cillat desous la porte a la chenal et la somme de..... 70 s. 1 d.

CC 1 (4) f° 15r, 20 juin 1410 : Item ait paieit a maistre Stevenat le cherpentier le XX^e jor du moix de Juing lan XIII^{CT} et X aux commandement du seigneur Wery le Gornaix pour amoneir en la grange az pucelle lez planche et lez penne que le di Seigneur Wery ait acheteit az Woissuel[572] pour la ville 24 s. 5 d.

CC 1 (5) f° 12r, 27 juin 1410 : Item ait paier a Seigneur Weriat Noiron leschevin le XXVII^e jor du moix de Juing lan XIII^{CT} et X ans pour 2 piecez de mairien quil ait aicheteit por faire dez palz a la portez en Maizelle 19 s. 1 d.

CC 1 (5) f° 12r, 12 juillet 1410 : Item ait paier a Seigneur Weriat Noiron leschevin le XII^e jor du moix de Juillet lan XIII^{CT} et X ans pour 2 piecez de mairien[573] aichiteit par maistre Stevenat pour mettre en Maizelle..... 10 s.

⁵⁶³ Arnaud Baudoche.

⁵⁶⁴ Tombereaux.

⁵⁶⁵ Sable de rivi re.

⁵⁶⁶ Charretier.

⁵⁶⁷ Pont des Basses-Grilles de la Moselle.

⁵⁶⁸ Porte des Allemands.

⁵⁶⁹ Wassieux.

⁵⁷⁰ Grange des Pucelles.

⁵⁷¹ Barbacanes.

⁵⁷² Wassieux.

⁵⁷³ *Ibid.*

CC 1 (5) f° 12r, 13 juillet 1410 : Item ait paier a Maistre Stevenat le XIII^e jor du moix de Juillet lan XIII^{CT} et X ans a commandement dou Seigneur Weriat Noiron leschevin pour V piecez de mairiens qui ont estey moneez en Maizelle.....40 s. 6 d.

CC 1 (5) f° 12r, 10 août 1410 : Item ait paieit a di maistre Stevant le cherpentier le X^e jor du moix dawost lan XIII^{CT} et X ans a commandement du Seigneur Jehans Drowin[574] chevalier, et dou Seigneur Werias Noiron leschevin. Cest assavoir a di maistrez Stevenaz et a 3 ouvrey avec lui pour 1 jour chestun 2 s. 6 d. le jour pour rechaussier la portez du ponthieffroy, et pour mettre a poin le mairien en la grangez devans saint Marcelz et devant la grangez, et pour mettre dedens la graingez az Pucellez le menus mairien en la cour, et pour porter une eschuelle dez lay grangez az Pucelles a la porte dez allement qui montet a
..... 10 s. 6 d.

CC 1 (5) f° 12v, 21 août 1410 : Item ait paiet a Jehan Guerdat lou cherpanthier le XXVI^e jor dou moix dawost lan XIII^{CT} et X ans az commandement de seigneur Jehans Docowin[575] chevalier et de Seigneur Wairiat Noiron leschevin et de plusieurs aultres pour refairez toutez la traveurez et lou planchey sur lou nuef pont de chanldelruez[576] ou que lez bairez sont et pour refairez le plancheir sur les dite bairez, et pour la jornee dun ouvrey pour faire le beffroy a pont dez mort qui monte a29 s. 6 d.

CC 1 (6) f° 10v, 25 septembre 1410 : Item paieit a Collignon le cordier de la hardie pierre[577] le XXV^e jor du di moix de septembre a commandement de Seigneur Wery le Gornaix, a Seigneur Jehan Cuer de fert[578]. Cest assavoir 18 s. pour 36 livres de cordes pour la grosse corder dou reloige et 12 s. 6 d. pour 10 livres de fil de coruixier[579] pour lez 3 cordel dez plumez[580] et encor 4 s. pour relieit par 2 foix de fis la corde de coy on lienent le saippin auquelz nez nef pesser a moien pont dez mours que montet a34 s. 6 d.

CC 1 (6) f° 10v, 4 octobre 1410 : Item paiet a maistre Stevenat le charpentier le quatre jor doctembre lan XIII^{CT} et X, aus commandement dou Seigneur Arnoulz Baldoiche[581] chevalier. Cest assavoir di Maistre Stevenat pour jorney3 s. 9 d.

⁵⁷⁴ Jean Drouin.

⁵⁷⁵ Jean Drouin.

⁵⁷⁶ Pont des Grilles de la Basse-Seille.

⁵⁷⁷ Rue de la Pierre Hardie.

⁵⁷⁸ Jean Cœur de fer.

⁵⁷⁹ Corvisiers.

⁵⁸⁰ Plomb.

⁵⁸¹ Arnaud Baudoche.

A Jermin qui fait lez neif por journey 3 s. 9 d.
Et a Jehan le cherpentier pour jor 3 s.
Et anchief de chambre pour for et dey 2 s. 3 d. pour mettre le mairien qui estoit en la tour et au chaukeu[582] des Pucelles en la grange et pour mettre le mairien qui estoit en la cor de la maixon devant saint Marcel[583] en la grange sur lautre mairien et pour couvrir de planche le fuste de la bombarde qui est au baille daier la tour la tour maldite que monte a 12 s. 9 d.

CC 1 (6) f° 12r, 14 octobre 1410 : Item paieit a Classeuin le feivre le XIII^e jor doctembre pour 4 livres de ploncq pour fondre deden dez crampon au chaistel a pont dez mors 16 d.

CC 1 (6) f° 12r, 24 octobre 1410 : Item paieit a Auber le Vairney le XXIII^e jor dudi moix doctembre a commandement de Collin Paillat pour Tresez et refaire lez vairniez[584] de la porte de Maizelle 2 s.

CC 1 (6) f° 12r, 15 décembre 1410 : Item a Werat le cherpentier pour lui et pour ces compagnons le XV^e jor de descembre pour lord sallaire de mettre une grant saippin de battement lune dez baire dou moien pont dez mout a commandement du Seigneur Jehan Drouin[585] chevalier 20 s.

CC 1 (6) f° 12r, 30 décembre 1410 : Item paieit a maistre Steivenat le cherpentier le dairien jor dou di moix de descembre a commandement du Seigneur Jehan Duwin[586] chevalier, de Collin Paillat. Cest assavoir pour hanry le cherpentier. 4 s. 6 d. pour faire plussieurs piece de boix en eux de la tour a pont thieffroy pour fesson et pour cloz. Et a Maistre Martin 2 s. pour faire lez plaies pour lez dite panes en lez blanche pierre dez di heuxe et pour ramandeir lez graveure quil on mist le saippin a moien pont par devant lez baires 2 s.

CC 1 (6) f° 12r, 30 décembre 1410 : Item 8 s. a Jehan de Baugue le pavor pour 51 jor a brixier les glesse par devant lez baires dou di moien pont en juscay en anlemur[587]. Item a Jehan Florate 6 s. pour brixier lez glessez par devant lez baires dou neuf pont[588] deden et defuer en juscay encommencent lez meize[589]. Et encore a maistre Martin 6 s. pour brixier

⁵⁸² Pressoir.

⁵⁸³ Grange Saint-Marcel.

⁵⁸⁴ Vitres.

⁵⁸⁵ Jean Drouin.

⁵⁸⁶ Jean Drouin.

⁵⁸⁷ Poterne d'Anglemur.

⁵⁸⁸ Pont des Basses-Grilles de la Moselle.

⁵⁸⁹ Jardins, potagers.

la glesse par devant lez baires dou neuf pont de chandeleurue[590] dedan et defuer que montet a25 s.

CC 1 (7) f° 7v, 20 février 1411 : Item paiet a Maistre dou chief le paxour[591] et a cez compagnon le XX^e jor du moix de fevrier lan XIII^e et X aus commandement du seigneur Nocolle Drowin[592] por Treses por lor sallaire de ceu quil ont de brixier lez glesses por devant le moien pont dez mour parmey la [illisible]20 s.

CC 1 (7) f° 7v, 20 février 1411 : Item paiet a Rouzeruelle le cleric le di XX^e jour de fevrier a commandement dou di seigneur Nicolle Drowin[593] par les Treses pour oindre les vis dez baire que on livret a Moien pont az Neuf Pont[594] et a pont de chandelrue[595] 6 s.

CC 1 (7) f° 10r, 31 janvier 1411 : Item paieit a Classquin le feivre le dairien jor du moix de Janvier lan XIII^{CT} et X ans a commandement de Collin Paillat laman par Treses pour plusieurs ouvraiges quil ait fait pour lez porte de la ville. Cest assavoir 2 s.6 d. pour ragrandir la chenne dou guichet a porte Thieffroy et pour refaire la terre. Et pour 1 cherton et Jaigon pour ait aichiet la grande partie deden et 12 d. pour remettre a poin la ceire[596] de la baire deffuer et une nueve cleif. Et 5 s. 8 d. pour faire 2 nueve paire que font angon pour le guichet de la porte qui vait sur lyawe et pour aultres choze. Et 6,5 s. pour plusieurs ouvraige fait au chaistel a pont dez mour. Et 9 s. pour refaire tout neuf le gros veroul et la ceire dou flaiel et pour refaire lez liens et lez crampon de la nueve porte et pour une cleif en lux de porte Serpenoise. Et 8 s. pour 2 nueve chaville et une ceire et pour 4 cleif a la porte saint Thiébault et lautre remenant en plusieurs piece pour faire plusieurs aultres choze faicte en la tour dairiere saint Vincent[597] et en lux dou baille en coste la porte en Maizelle et en la porte az Allement et a pont Thieffrois et pour mettre une ceire a moien pont dez mors.

CC 1 (7) f° 10r, 6 mars 1411 : Item paieit a Rouzeruelle le cleric pour paier a plussor pour sone ouvrey le VI^e jor du moix de mairs lan XIII^{CT} et X aux commandement dou Seigneure Nicolle Dicowin[598], pour Treses et dou Seigneur Jehan Dicowin[599] chevalier. Cest

⁵⁹⁰ Pont des Grilles de la Basse-Seille.

⁵⁹¹ Pêcheur.

⁵⁹² Nicole Drouin.

⁵⁹³ Nicole Drouin.

⁵⁹⁴ Pont des Basses-Grilles de la Moselle.

⁵⁹⁵ Pont des Grilles de la Basse-Seille.

⁵⁹⁶ Serrure.

⁵⁹⁷ Abbaye Saint-Vincent en Outre-Moselle.

⁵⁹⁸ Nicole Drouin.

⁵⁹⁹ Jean Drouin.

assavoir 13 £. 16 s. 3 d. tant pour mettre lez gros pal a la porte saint Thiebal et por plusieurs aultres ouvraige comme pour lez di palz et astoffe[600] et lez aultres....66 s. 3 d. Pour mettre plusieurs bairons a moien pont et pour encommencier affaire lez talliez de massonerie sur lez tallon dou di pont a defuer..... 17 £. 2 s. 6 d.

CC 1 (7) f° 10r, 14 mars 1411 : Item paieit a Rouzeruelle le clerc por paier a plusieurs ouvreu le XIII^e jor doudi moix de mairs a commandement dou Seigneur Nicolle Drowin[601], pour Treses. Cest assavoir 28 s. 4 d. pour metre plusieurs bairons en baire dou neuf pont[602], et pour remettre a poin a rechaulliet toutez lez aultres baire et pour remettre a poin la baire du pally sur la venne daier lez pucelle[603]. Et 19 s. 4 d. pour essenir lez tailliez sur les tallon dez airche dou moien pont dez mour. Et lez aultres 105 s. 6 d. pour muirer lez crenelz et leux dou mur sur lez fousseiz daier lez Augustin[604] en coste la porte saint Thiébault et pour regraver et pour porgeteit tout lez murs et pour plusieurs aultre ouvraige affaire.

CC 1 (7) f° 10v, 20 mars 1411 : Item paieit a Rouzeruelle le clerc le XX^e jor du moix de mairs lan XIII^{Ct} et X ans pour paier a plusieurs manovriez a commandement de Seigneur Weiriat [illisible], par Treses. Pour osteit le grant teural devant la porte saint Thiébault et pour osteit lamandement et lordeure antre lez 2 porte et devant la dite porte a defuer et dedan. Pour cherrier az champ et pour oesteit la terre et lordure desus lez groz murs par daier lez Augustin[605] dez la porte saint Thiébalt juscay az de greif de la tour de Chaeleirue[606]66 s.

CC 1 (8) f° 7r, 15 mars 1411 : Et 36 s. pour 3 tour dabollastrier[607] lun a pont thieffroy, lautre a pont Rengmont lautre a moien pont.

CC 1 (8) f° 7r, 12 août 1411 : Item paieit a maistre Stevenat le charpentier le second jor du moix dawost lan XIII^e et et XI ans. Cest assavoir pour mettre a point les 2 baires a porte Serpenoize, et pour reclowier le plcnhey sur le pont de Chandelrue[608], et pour mettre une

⁶⁰⁰ Matériaux.

⁶⁰¹ Nicole Drouin.

⁶⁰² Pont des Basses-Grilles de la Moselle.

⁶⁰³ Digue des Pucelles.

⁶⁰⁴ Couvent des Augustins près de la porte Saint-Thiébauld.

⁶⁰⁵ *Ibid.*

⁶⁰⁶ Pont des Grilles de la Basse-Seille.

⁶⁰⁷ Tour pour les arbalétriers, probablement en bois.

⁶⁰⁸ Pont des Grilles de la Basse-Seille.

piece de mairien desous le porte en Maizelle deffuer et pour mettre ung courtpey[609] sur la baire dou pont de Maizelle la somme de..... 14 s. 6 d.

CC 1 (9) f° 8v, 18 novembre 1411 : Item paiet a Nicolle Drowin[610] leschevin le XVIII^e jor du di moix de novembre por plusieurs ouvraiges quil doit faire faire por la ville az novel tant 10 £.

AMM CC 65

CC 65 611(2) f° 9r, 22 février 1412 : Item paieit a Claussequin le fevre et a maistre Stevenat le cherpentier le XXII^e jor de fevrier lan XIII^{Ct} et XI aus a commandement dou seigneur Werrait Noiron. Cest assavoir a di Classequin 5 s. pour 2 chevis et pour dez angon et a di maistre Stevenat 2 s. pour refaire le flaieil[612] de la porte en maizelle defuer qui estoit cheu et pour mettre une piece desous la porte dou bor de Maizelle somme..... 7 s.

CC 65 (2) f° 9r, 13 mars 1412 : Item paieit a maistre Howignon le XIII^e jor du di moix de mairs a commandement de Collin Paillat lamant par Trezes. Cest assavoir 25 s. par mairien et 23 s. 6 d. tant pour fesson et pour le di mairien et cherrier aleir pour la barre de la portez dez Allemants somme..... 49 s. 6 d.

CC 65 (2) f° 9r, 13 mars 1412 : Item paieit a Claussequin le fevre le di XIII^e jor de mairs a commandement de Collin Paillat lamant pour Trezes. Cest assavoir 3 s. pour ferreir la baire de la porte des Allement et 2 s. pour une nueve seirrez[613] en la tour Madite[614] et une nueve clef et 6 s. 3 d. pour le ferrement dun huxe au meix Charlle[615] et 5 s. pour doulz crampon pour chergier sur le pont en chadeleirue[616] somme 18 s. 3 d.

CC 65 (2) f° 9v, 7 avril 1412 : Item paiet a Colignon et a Jehan Gueredat qui sont cherpentier et a Claussequin le fevre le VII^e jor du moix davrilz lan XIII^{Ct} et XII aux commandement de Collin Paillat lamant par Trezes. Cest assavoir a di 2 cherpentier 7 s. 6 d. pour faire 1 nuef

⁶⁰⁹ Contrepoids ?

⁶¹⁰ Nicole Drouin.

⁶¹¹ Le compte CC 65 correspond à un compte en double du registre CC1 qui n'a pas été conservé. Il comble les lacunes laissées par la perte de certains comptes du registre CC1.

⁶¹² Lices ?

⁶¹³ Serrure.

⁶¹⁴ Tour du Diable à la confluence de la Seille et de la Moselle.

⁶¹⁵ « Meix Charles » : zone enclos à l'ouest de la porte Serpenoise.

⁶¹⁶ Pont des Grilles de la Basse-Seille.

guichet a la porte defuer qui vait sur lyawe a ponthieffroy et a di Claussequin 15 s. 9 d. pour la ferrure dou di guichet somme.....23 s. 3 d.

AMM CC 1 (SUITE)

CC 1 (11) f° 8v, 8 juin 1412 : Item paie a Classequin le fevre le VIII^e jor du moix de Juing lan XIII^{CT} et XII aus commandement de Collin Paillat lamant. Cest assavoir 8 s. por 2 novkat[617] et por 2 flaiel et por lez cleif por fermeir lez 2 vy de la baire dou moien pont quel porte por lez neif vont fuer, et ausy 28 s. por un seirrez por 8veroulz et por leif cleif et por 3 crampons por chestune desdites cerres a fermeir lez aultres 8 vy et 3 s. pour mettre ung grant crappe a plouc en leux de la vy dou chastel a pont dez mours et encor 3 s. 4 d. a di Classequin pour 9 livres de fert por une crappe por le levier le sappin halt et baixe et por 2 a poiez de fer por tenir les fenestre dou di moien pont euvrtez. Tout.....42 s. 4 d.

CC 1 (12) f° 13r, 19 octobre 1412 : Item paier à Colignon Roy le cleric le XIX^e jour du di moix doctobre a commandement de Collin Paillat et de Baldwin Falquenel[618] pour aider a refaire la vanne de Waldrinowe 10 £.

CC 1 (12) f° 13r, 20 octobre 1412 : Item paiet a maistre Stevenat le cherpentier le XX^e jou dou di moix doctembre a commandement de Collin Paillat lamant. Cest assavoir 26 s. 6 d. por 1 pailli de chenne quil ait fait a de den ver la ville en larche dou Moien Pont dez mors ver lez Pucelle et 5 s. 8 d. pour refaire lez alleu de planche par devant la cor saint Vincens[619] somme32 s. 2 d.

CC 1 (12) f° 14r, 26 juillet 1412 : Item paieit a Collins Paillat lamant le XXVI^e jor du moix de Jullet lan XIII^{CT} et XII ans. Cest assavoir 10 s. pour la porte defuer la porte dez aullement[620] tant pour le mairien comme pour la fesson et 3 s., 4 brauche a rechaussier et pour 2 nueve brauche sur le flaiel et 16 d. pour la pierre et pour le fesson somme 14 s. 4 d.

CC 1 (12) f° 14r, 16 septembre 1412 : Item paieit a Pletre le raicowatour daicaille[621] par la main de sa femme le XVI^e jor du moix de septembre a commandement de Wery de Toult

⁶¹⁷ Cadenas.

⁶¹⁸ Baudouin Falquenel.

⁶¹⁹ Abbaye Saint-Vincent en Outre-Moselle.

⁶²⁰ Porte des Allemands.

⁶²¹ Couvreur d'ardoise.

pour plusieurs choz quil ait fait sur la porte dou pont Thieffroy en raiconwatant tant pour
jornee comme pour plussieurs choze suil ait fait 40 s. 1 d. [622]

AMM CC 65 (SUITE)

CC 65 (3) f° 8r, 25 novembre 1412 : Item paieit a Maistre Hobiwignon le cherpentier pour
paier a plussieurs somme tant por journee pour mairien comme pour ferreure et aultre choze le
XXV^e jor du moix de novembre lan XIII^{Ct} et XII aus commandement de Baulduuin
Falquenel[623] lamant. Cest assavoir 11 £. 13 s. 1,5 d. pour deffaire la viez baire et leux a
deffuer de porte Serpenoize et pour refaire une toute nueve baire et ung heuxe plus grant que
celle qui estoit par ledi maistre Howignon. Et 8 s. tant pour une faulce clauche et pour 2 cleif
quil ai convenut a la porte dez Allemant. Et pour une seire et une cleif et 1 verrou pour la
chambre baixe en coste la dite porte. Et pour [illisible] la tour acoullanbey[624] en droit Saint
Vincent[625] que charoit[626], et pour rechaullier plussieurs bairons a neuf pont[627]. Et
52 s. 6 d. qui estoient demoueir a paier pour lowraige des baire et de la maixenette a saint
Thiebalt. Et 26 s. pour mettre lez pal dou champ nemmery[628]. Et 9 s. 4 d. pour ung paire et
pour lez cloz dou pal sur le xalleu de lospitalt[629]. Ey 6 s. 9 d. pour ung neuf heuxe fait a
moien pont et pour rechaullier lez baire et out monte a 26 £. 15 s. 9 d.

CC 65 (3) f° 8r, 25 novembre 1412 : Item paier a Collin Paillat lamant le XXV^e jor dudi
moix de novembre aprez 8 £. quil ait Jai ressu et doit Je Jehan en ait conteit a la ville. Cest
assavoir 48 s. 2 d. pour mairien que ledi Colin et maistre Stevenat ont achiteit au
champasaille[630]. Et 20 £. 3 s. 10 d. pour refaire lez menoir devant saint Marcel[631]
apartenant a la ville tant por journee pour mairien par tuille et piere, chassine et sauellon et
aultre choze quil y ait convenu. Et 104 s. pour la baire a pont thieffroy et 32 s. pour 3 piece de
mairien pour mettre devant la baire pour tenir la greive et rellever la porte et pour refaire la
porte dei fait et remettre le guichet a point. Et 4 £. 5 s. pour ouvraige fait a la porte des

⁶²² La somme de « 40 s. 1 d. » est barrée. Il doit s'agir d'une erreur de calucl qui n'a pas été corrigée ensuite.

⁶²³ Baudouin Falquenel.

⁶²⁴ Tour colombier.

⁶²⁵ Abbaye Saint-Vincent en Outre-Moselle.

⁶²⁶ La tour penche et s'écroule sans doute.

⁶²⁷ Pont des Basses-Grilles de la Moselle.

⁶²⁸ Poterne du Champ-Nemmery, à côté du Pont des Grilles de la Haute-Seille.

⁶²⁹ *Ibid.*

⁶³⁰ Marché du Champ-à-Seille.

⁶³¹ Grange de Saint-Marcel.

Allemen. Et 55 s. 4 d. pour les graif de la porte dez Allemen. Et 23 s. 2 d. pour lez chenal dou pallait[632] a mettre au point. Et 5 s. pour mettre ung goussat en la tour dez changeor[633]. Et 4 £. 4 s. 6 d. pour plussieurs ferreure faite en devant ouvrage que tout monte a ...34 £. 5 s. 8 d.

CC 65 (3) f° 9v, 12 janvier 1413 : Item paier a maistre Howignon le cherpentier le XII^e jor du di moix de janvier acommandement de Collin Paillat lamant. Cest assavoir pour faire la nueve baire dou neuf pont[634] et pour deffaire la viez baire et pour essoire la nueve

.....9 £. 9 s. 8 d.

Et pour refaire le baifroy a pont dez mors et pour osteir le saippin qui vait hault et baixe a moien pont et pour mettre ung neuf saippin et pour restaureir la tour acoullambey[635] endroit saint Vincent[636].....24 s. 6 d.

Et pour raiconwater[637] la tour des aboulllestrey[638].....9 s. 8 d.

Et pour ouvraige fait par la ville, 5 s. pour Parmin de Vy le racowatour que tout monte a la somme de.....11 £. 16 s. 10 d.

CC 65 (3) f° 10r, 14 janvier 1413 : Item paieit a Collin Paillat lamant le XIII^e jor dudi moix de janvier pour ouvraige quil fait faire en la tor acoullanvey[639] daier saint vincens[640]

.....10 £.

AMM CC 1 (SUITE BIS)

CC 1 (13) f° 7r, 15 avril 1413 : Item paiet a Jehan pelduaville le di jor a commandement dou seigneur Jehan Cuer de fert[641] por Treses et dou seigneur Jehan de Waldreange[642] por tresoriers por le sallaire de caulz qui ont mis lordure ensamble qui estoit entre lez 2 portes des porte Serpenoize et por le nottier5 s.

⁶³² Palais des Treize.

⁶³³ Tour des Changeurs qui correspond à la tour du Diable.

⁶³⁴ Pont des Basses-Grilles de la Moselle.

⁶³⁵ Tour colombier.

⁶³⁶ Abbaye Saint-Vincent en Outre-Moselle.

⁶³⁷ Couvrir.

⁶³⁸ Tour des arbalétriers, probablement en bois.

⁶³⁹ Tour colombier.

⁶⁴⁰ Abbaye Saint-Vincent en Outre-Moselle.

⁶⁴¹ Jean Cœur de Fer.

⁶⁴² Jean de Waudrevange.

AMM CC 2

CC 2 (1) f° 6v, 20 octobre 1413 - 31 janvier 1414 : Ce sont lez paiement que je Goudeffrin de tournay ait fait pour la citeit de Metz au gouvernour dez ouvraige dez murs seux eu que J'ai paiey pour plussieurs ouvraige par defuer dez le XX^e jour doctobre lan XIII^{CT} et XIII enjusquez au dairien jour de janvier lan dessu dis. Item premier deluivrey a Ronzelluere le clerc dez dis gouvernours pour deluivrer acez dis maistre le XXVIII^e jour doctambre..... 50 £.

CC 2 (1) f° 6v, 3 novembre 1413 : Item paiey le III^e jour de novembre audit Ronzelluere le clerc pour deluivrey acez dis maistre 18 £.

CC 2 (1) f° 6v, 11 novembre 1413 : Item paiey le XI^e jour de novembre audit Renzelluere le clerc pour deluivrey acez dis maistr 36 £.

CC 2 (1) f° 6v, 18 novembre 1413 : Item paiey le XVIII^e jour de novembre audit Rouzelluere le clerc pour deluivrey acez dis maistrez 36 £.

CC 2 (1) f° 7v, 25 novembre 1413 : Item paiey le XXV^e jour de novembre audit Rouzelluere le clerc pour deluivrey acez dis maistrez 28 £.

CC 2 (1) f° 7v, 2 décembre 1413 : Item paiey le II^e jour de decembre audit Rouzelluere le clerc pour deluivrey a cez dis maistrez. 18 £.

CC 2 (1) f° 7v, 9 décembre 1413 : Item paiey le VIII^e jor de decembre audi Rouzerulle le clerc pour delivrey acez maistriez 6 £.

CC 2 (1) f° 7v, 16 décembre 1413 : Item paiey le XVI^e jour de decembre audit Rouzelluere le clerc pour deluivrey acez dis maistrez 100 s.

CC 2 (1) f° 7v, 24 décembre 1413 : Item paiey le XXIII^e jour de decembre audit Rauzelluere le clerc pour deluivrey acez dis maistiez 4 £.

CC 2 (1) f° 7v, 30 décembre 1413 : Item paiey le XXX^e jour de decembre audit Rouzelluere le clerc pour deluivrez a cez dis maistrez[643] au waulexour qui ont birwier la glasse par devant le moien pont dez mors.....[somme manquante].

⁶⁴³ La mention « *a cez dis maistrez* » est barrée. Il s'agit d'une erreur dans le destinataire de la somme. Cela a été corrigé ensuite, la somme étant destinée à un « *wauldexour* ».

CC 2 (1) f° 7v, 5 janvier 1414 : Item paier le V^e jour de janvier pour bixier la glasse dou nuef pont[644] VI sous. Somme lez paiement fais audit gouvernours204 £. 8 s. 6 d.

CC 2 (2) f° 8v, 31 janvier 1414 – 18 mai 1414 : Ce sont lez paiement que je Goudeffrin de Tournay ait fait au gouvernour dez ouvraige dez murs senus ceu que Jaix paier pour plusieurs ouvraige par defuer depuez le dairien jour de janvier lan XIII^{CT} et XIII en jusque au XVIII^e jour de may lan XIII^{CT} et XIII. Premier paiey le VI^e jour de faivrier lan XIII^{CT} et XIII a Rounevueille lors cleric pour 20 jornee d'ouvrier a bixier la glesse dou moien pont par le [illisible] et pour 20 journée par Jehan Bellat. 18 s.

CC 2 (2) f° 8v, 21 avril 1414 : Item paiey le XXI^e jour davril a Rouzeruelle le cleric dez gouvernour dez ouvraigez dez murs. 18 £.

CC 2 (2) f° 8v, 28 avril 1414 : Item paiey le XXVIII^e jour davril audit Rouzeruelle lor cleric. 10 £.

CC 2 (2) f° 8v, 12 mai 1414 : Item paiey le XII^e jour de may audit Rouzeruelle lor cleric. 12 £. 10 s. Somme 50 £. 8 s.

CC 2 (3) f° 11v, [pas de date précise] mai 1414 : [Partie effacée] Goudeffrin de Tournay ait paiey et deluivres a [partie effacée] gouvernours dez ouvraige dez murs de la citeit de Metz [partie effacée] de may lan XIII^{CT} et XIII en jusque a V^e jor de novembre lan dessu di. Cest assavoir par [partie effacée] Nicolle de Lantre[645], au seigneur Jehan dieu amy[646], au seigneur Poince Groignat[647] chevalier, au seigneur Nicolle Druwin laney[648] et a Baudwin Faulquenel[649] qui tout sont gouvernour dez dis murs. Premier paiement le XVIII^e jour de may lan dessu di audit Rouzeruelle. 40 £.

CC 2 (3) f° 11v, 2 juin 1414 : Item paiey le II^e jour de Juing audit Rouzeruelle 30 £.

CC 2 (3) f° 11v, 9 juin 1414 : Item paiey le IX^e jour de Juin audit Rouzeruelle..... 48 £.

CC 2 (3) f° 11v, 23 juin 1414 : Item paiey le XXIII^e jour de Juing audit Rouzeruelle..... 50 £.

CC 2 (3) f° 11v, 30 juin 1414 : Item paiey le dairien jour de Juing audit Rouzeruelle 40 £.

⁶⁴⁴ Pont des Basses-Grilles de la Moselle.

⁶⁴⁵ Nicole de Laitre.

⁶⁴⁶ Jean Deu Ami.

⁶⁴⁷ Poince Grognat.

⁶⁴⁸ Nicole Drouin l'Ainé.

⁶⁴⁹ Baudouin Falquenel.

CC 2 (3) f° 11v, 8 juillet 1414 : Item paier le VIII^e jour de Juillet audit Rouzeruelle. 56 £. 6 s.

CC 2 (3) f° 11v, 14 juillet 1414 : Item paiey le XIII^e jour de Juillet audit Rouzeruelle.....
..... 45 £. 4 s.

CC 2 (3) f° 11v, 21 juillet 1414 : Item paiey le XXI^e jour de Juillet audit Rouzeruelle.... 40 £.

CC 2 (3) f° 11v, 28 juillet 1414 : Item paiey le XXVIII^e jour de Juillet audit Rouzeruelle
..... 21 £.

CC 2 (3) f° 11v, 4 août 1414 : Item paiey le III^e jour dawost audit Rouzeruelle 45 £.

CC 2 (3) f° 11v, 11 août 1414 : Item paiey le XI^e jour dawost audit Rouzeruelle 22 £.

CC 2 (3) f° 11v, 18 août 1414 : Item paiey le XVIII^e jour dawost audit Rouzeruelle..... 35 £.

CC 2 (3) f° 11v, 25 août 1414 : Item paiey le XXV^e jour dawost audit Rouzeruelle.....
..... 30 £.

CC 2 (3) f° 11v, 1^{er} septembre 1414 : Item paiey le premier jour de ceptambre audit
Rouzeruelle..... 40 £.

CC 2 (3) f° 11v, 8 septembre 1414 : Item paiey le VIII^e jour de ceptambre audit Rouzeruelle
..... 60 £.

CC 2 (3) f° 11v, 15 septembre 1414 : Item paiey le XV^e jour de ceptambre audit Rouzeruelle
..... 80 £.

CC 2 (3) f° 12r, 22 septembre 1414 : Item paiey le XXII^e jour de ceptambre [texte effacé] le
masson 20 £. et audit Rouzeruelle [texte effacé] 50 £.

CC 2 (3) f° 12r, 29 septembre 1414 : Item paiey le XXVIII^e jour de ceptambre audit [texte et
somme effacés].

CC 2 (3) f° 12r, 6 octobre 1414 : Item paiey le VI^e jour doctambre audit Rouzeruelle.... 20 £.

CC 2 (3) f° 12r, 13 octobre 1414 : Item paiey le XIII^e jour doctambre audit Rouzeruell. 52 £.

CC 2 (3) f° 12r, 20 octobre 1414 : Item paiey le XX^e jour doctambre audit Rouzeruelle 15 £.

Somme..... 190 £. 10 s.

CC 2 (4) f° 12v, 24 août 1415 : Item paiey le XXIII ^e jour daoust a Rouzeruelle clerc dez gouverneurs dez ouvraiges dez murs pour deluivrey a cez maistres.....	25 £.
CC 2 (4) f° 12v, 7 septembre 1415 : Item paieir le VII ^e jour de septambre a Rouzeruelle clerc dez dis gouverneurs des dis murs	55 £.
CC 2 (4) f° 13r, 13 septembre 1415 : Item paieir le XIII ^e jour de septambre a Rouzeruelle [clerc] dez dis gouverneurs des ouvraiges dez murspour deluivey a cez dis	55 £.
CC 2 (5) f° 9v, 21 septembre 1415 : Item paiey le XXI ^e jour de ceptembre audi Rouzeruelle pour deluivrey acez di maistrez.....	23 £.
CC 2 (5) f° 9v, 5 octobre 1415 : Item paiey le V ^e jour doctambre audit Rouzeruelle pour deluivrey acez dis maistrez	50 £.
CC 2 (5) f° 9v, 18 octobre 1415 : Item paiey le XVIII ^e [jour] doctambre audit Rouzeruelle pour deluivrey acez dis maistrez	40 £.
CC 2 (5) f° 9v, 2 novembre 1415 : Item paiey le II ^e jour de novembre audit Rouzeruelle pour deluivrey acez dis maistrez	31 £.
CC 2 (5) f° 9v, 16 novembre 1415 : Item paier le XVI ^e jour de novembre audit Rouzeruelle pour deluivrey acez dis maistrez	26 £.
CC 2 (5) f° 9v, 24 décembre 1415 : Item paiey audit Rouzeruelle le XIII ^e jour de desembre pour tous ouvraige pour foussey et pour toutez chozes enjusquez au londemain de la sainte Lussie	27 £.
Somme.....	265 £.

AMM CC 3

CC 3 (1) f° 14r, 15 janvier 1417 : Item paier a maistre Stevenat le charpantier le XV^e jour de janvier lan XIII^{CT} et XVI a commadement dou seigneur Werrat Noiron et dou seigneur Jehan cuer de fer [650] defeit pour remettre dez bairons en lez baire du moien pont dez mors. Cest assavoir a Johanes Girerdats le charpantier pour I jor

20 d.

⁶⁵⁰ Jean Cœur de Fer.

a Lorant le cherpantier..... 20 d.
a Lambert le waldessour lui et I nowel pour I jor 16 d.
et maistre Stevenat pour 3 neuf bairons 5 s.
qui monent a 9 s. 8 d.

CC 3 (1) f° 15v , 26 janvier 1417 : Item paieir à Rouzeruelle le cleric le XXVI^e jour de Jenvier lan XIII^{CT} et XVI a commandement dou seigneur Jehan cuer de fert[651] pour tressoriers et de Collin Paillat pour tresse pour monneir lordures qui estoit entre le moien pont et le pont des mors et le remplir de greive 7 £. 10 s.

CC 3 (1) f° 15v , 26 janvier 1417 : Item paieit audit Rouzeruelle le di jour a commandement dou seigneur Jehan cuer de fert[652] et collin paillat pour bixier les glaisse en plussieurs lieu atour des baire 40 s.

CC 3 (3) f° 9r, 4 septembre 1417 : Item paier a Rouzeruele le cleric le quair jour de septembre lan dessus di a commandement dou seigneur Poince Groignai[653] chevalier por refaire la traveurre[654] toute nueve tout a loing dou pont de chandeirue[655] ou que lez baire sont et pour le planchief tout neuf tout a loing dou di pont et y faire lez baire et por faire plussieurs menue chose au pallaix[656] dous le di Rouzeruelle en ait lez partie 62 s. 3 d.

CC 3 (3) f° 9v , [pas de date précise] octobre 1417 : Item paiet a Rouzeruelle le cleric a plussieurs foix au moix doctobre a commandement dou seigneur Werris de Toul por Tresse por lovraige cons ont fait en la fuer sallie de porte Serpenoize et dous le di Rouzeruelle en ait lez partie par escript 31 £. 3 s. 6 d.

CC 3 (3) f° 10 r, 13 novembre 1417 : Item a Nicquelasse de Meltry le masson le XIII^e jour de novembre a commandement dou seigneur Nicolle Louve pour Tresse por 6 journeez quil ait ouvrir en la fuer sallie de la porte Serpenoize et est environ ung aus de 2 s. le jour vallent 12 s.
Somme monte lez ouvraige sy devant escript a 62 £. 20 d.

CC 3 (4) f° 10r, 7 décembre 1417 : Item paier a Rouzeruelle le cleric le VII^e jour de descembre lan XIII^{CT} et XVII a commandement des tresse pour rechaillier la baire du neuf

⁶⁵¹ *Ibid.*

⁶⁵² *Ibid.*

⁶⁵³ Poince Grogmat.

⁶⁵⁴ Poutre.

⁶⁵⁵ Pont des Grilles de la Basse-Seille.

⁶⁵⁶ Palais des Treize.

pont[657]et pour mettre plussieurs bairon et pour rechaillier celle du moien pont et pour mettre 1 neuf bairon. Et pour mettre a point lez avis de la baire con lieu et pour plussieurs aultres ouvraige tant por ouvris comme pour plussieurs aultres choze.....30 s. 9 d.

CC 3 (4) f° 10r, 23 décembre 1417 : Item paier audi Rouzeruelle le cleric le XXIII^e jor de descembre lan dessus si acommandement dez Tresse pour refaire lune dez baire du moien pont et mettre plusieurs bairon et pour plusieurs aultres ouvraige tant de jorneiz comme por plusieurs aultre choze dont ledi Rozeruelle en alez partie4 £. 13 s. 8,5 d.

CC 3 (4) f° 10r, 11 février 1418 : Item paier a Rouzeruelle le cleric le XI^e jour de fevrier a commandement dez tresse por oster lune dez baire du neuf pont[658] en mey la grose piece de dezou qui estoit pourie et pour mettre une autre piece en lieu et mettre a chescun chief de la dite piece une polie de fer et mettre lez bairon que ya partiet et pour plusieurs fereure faite en plusieurs lieu pour plussieurs fert et pour plussieurs jors douvrey faite a plussieurs foi dont Rozeruelle en ai lez partie par devant lieu76 s. 2,5 d.

CC 3 (4) f° 11v, décembre 1417 – janvier 1418 : Item paier a maistre Stevenat le XVII^e jour de jenvier a commandement du seigneur Werry de Toul pour tresse pour plussieurs journeez de plussieurs compaignon qui ont brixier lez glaisse tant devant lez baire du moien pont comme par devant lez vennes de Wadrinowe. Cest asavoir des le jeudi devant Noel dairen passé et en jusqueez a mercredi londemain de la saint enthoine et le jor toute jour enxuivant30 s.

CC 3 (4) f° 11v, 20 janvier 1418 au 22 février 1418 : Item paier encor audi maistre Stevenat ledi jor acommandement du di Werris[659] pour plussieurs jorneiz de plussieurs ouvris que brixon la glesse atour dez airches du moien pont dez mors dez le XX^e jor de jenviers et en jusques a samedi XXII^e jour dudi mois enxuan12 s.

CC 3 (4) f° 11v, 28 janvier 1418 : Item paier a Werris de Toul le XXVIII jour de janvier pour faire bairier la porterne du champ Nemory[660] pour xuveter[661]3 s. 6 d.

CC 3 (5) f° 9v, 19 mars 1418 : Item paier a Rouzeruelle le cleric le XIX^e jour de mars lan XIII et XVII a commandement de Colin Paillat et partouit lez Tresse pour plusieurs paiement

⁶⁵⁷ Pont des Basses-Grilles de la Moselle.

⁶⁵⁸ *Ibid*

⁶⁵⁹ Werry de Toul.

⁶⁶⁰ Poterne du Champ-Nemory à côté du pont des Grilles de la Haute-Seille.

⁶⁶¹ Boucher la poterne.

plusieurs ouvriers que ont aider a osteit la piece de la baire az [Nuef Pont ? [662]] qui estoit brixiez et por aidiez la remenant appa [texte effacé] nueve piece et lez vairoulz de la dite baire20 s. 3 d.

Item paier [date effacée] jour acommandement dez tresse et dou di Collin Paillat, por dou mairien que ons ait aichiteit pour la ville cest assavoir a seigneur Ponce Groignat[663] chevalier por 6 piece de grand saipins et a maistre Stevenat pour 2 piece de grand saipons et por plussieurs aultres chose..... 6 £. 20 d.

CC 3 (6) f° 10v, 29 juin 1418 : Item Paier a Rozeruelle le cleric le XXIX^e jour de juing lan XIII^{CT} et XVIII, por paier a plussieurs bonne gent, tant en cherpanthier, en fevre et en chereton, por faire une nueve [texte effacé] en la baire au moien pont des mors quelque part que lez neif pessant et pour mettre a point et rechaussiez lez bairon des a ladite baires dudi pont et pour faire la ferreure de la dite porte toute nueve et por faire serre[664] et cleif en plussieurs lieu.....36 s. 2,5 d.

CC 3 (6) f° 10v, 13 octobre 1418 : Item paier a Rouzeuvelle le XIII^e jour doctobre a commandement dez Tresse, pour refaire et mettre a point une nueve piece de boix en lune dez estus que sont en lyawe devant le moien pont des mors. Cest assavoir tant en cherpantier et por le fevre, por chassine et por savelon et pour plussieurs aultre chose.....34 s. 9 d.

CC 3 (6) f° 10v, 14 décembre 1418 : Item paier a Jehan Jaicomat le XIII^e jor de descembre a commandement du seigneur Jehan deu amis[665] pour Tresse por les mission quil ait fait pour lez baire du moien pont des mors. Cest assavoir pour 11 de giruxe[666] 6 s. 5 d.
et pour mettre a point la vif de la baire 5 d.
somme 11 £. 17 s.

CC 3 (5) f° 8v, 14 janvier 1419 : Item paiet a Classequin le fevre de la ville le XIII^e jour de janvier lan XIII^{CT} et XVIII a commandement de Jaicommin Roillenat[667], et par cez compagnons Tresse, pour plussieurs ouvraige quil ait fait pour lez portes de la ville pour les tours et pour le moien pont dez mors et pour plussieurs aultres lieu por le fait de la dite citei 18 s. 6 d.

⁶⁶² Pont des Basses-Grilles de la Moselle.

⁶⁶³ Poince de Grognat.

⁶⁶⁴ Serrure.

⁶⁶⁵ Jean Deu Amy.

⁶⁶⁶ Graisse.

⁶⁶⁷ Jacomin Rollenat.

CC 3 (8) f° 4v, 11 avril 1419 – 16 juin 1419 : Item paier a Rouzeruelle le clerc a plusieurs foix a commandement dez tresse par eus Collins Paillat lamant, por plusieurs ouvraige quil convient faire por la citeit en plusieurs lieux qui est necessaire..... 100 £.

CC 3 (9) f° 6v, 16 juin 1419-29 novembre 1419 : Item paier a Rouzeruelle le clerc a plusieurs fois a commandement des Tresses present Collin Paillat lamant pour plusieurs ouvraige quil ait convenus faire pour lez murs de la ville et en aultrez plusieurs lieu qui estoit ncessaire..... 603 £.

CC 3 (9) f° 9r, 29 novembre 1419 - 1^{er} mai 1420 : Ouvraige fait. Item paier a Rouzeruelle le clerc a plusieurs fois a commandement de seigneur Jehan deu amis[668] chevalier du seigneur Weurat Noiron, Jehan de Vy et de Baudowuin Falquenel[669] pour plusieurs ouvraige quil ait convenus faire par lez murs de la ville et en aultre plusieurs lieu qui estoit necessaire 400 £.

CC 3 (10) f° 9v, 18 mars 1420 : Item paieit a ung chereton qui ait moner la mairde du baille de porte Serpenoize le di jor. Cest assavoir pour 6 tumerees pour 6 jours 14 s.

CC 3 (11) f° 13v, [pas de date précise] 1420 : Item paieit a Rouzenelle le clerc a plusieurs fois a commandement dez Treze du seigneur Jehan deu amis[670] chevalier du seigneur Weriat Noiron leschivins, de Jehan de Vy leschevins et de Collin Paillat lamant pour plusieurs ouvraiges quil ait covenus faire par atour des murs de la ville et en aultres plusieurs lieu ou il estoit necessaire..... 1 000 £.

CC 3 (11) f° 13v, 12 décembre 1420 : Item paieit Peltre Nonnemberch le XXI^e jour de descembre pour refaire une baire a pont Thieffroy 2 s.
et pour refaire lez baire de la porte dez Allement 15 s
vallent 17 s.

CC 3 (11) f° 14v, 29 juillet 1420 : Item paier a Jehan Gueliin le pavour le XXIX^e jour dudi mois [juillet] accommandement dez Tresses pour le pavement quil ait fait desous la porte des Allement et entre lez 2 porte 11 s.

⁶⁶⁸ Jean Deu Amy.

⁶⁶⁹ Baudouin Falquenel.

⁶⁷⁰ Jean Deu Amy.

AMM CC 4

CC 4 (1) f° 3v, 19 fev 1421 - 6 juin 1421 : Item paiey a Rouzeruelles le clerc a plusieurs fois a commandent dez Tresses par seigneur Jehan deu amis^[671] chevalier, par seigneur Werriat Noiron leschevin, par Jehan de Vy leschevin et par Collins Paillat lamant que sont commis de plusieurs ouvraiges quil ait fait convenis faire par autour des murs de la ville et en aultrez plusieurs lieu qui estoit necessaire 300 £.

CC 4 (1) f° 4v, 12 avril 1421 : Item paier a Jehan Way loie de saint avold le XII^e jour davril acommandement dez Tresse pour veudier la mairde entre lez 2 porte de Porte Serpenoize 15 s.

CC 4 (1) f° 5r, 25 avril 1421 : Item paier a Jehan Jaicomant le XXV^e jour davril acommandement dez Tresses pour oindre lez baires du moien pont dez mors.....24 s.

CC 4 (2) f° 12r, juin 1421 - 4 mars 1422 : Item paier a Rouzerelle le clerc a plusieurs foix a commandement dez Tresse par seigneur Jehan Deu ami chevalier, par seigneur Wiriât Noiron leschevin, par Jehan de Vy et par Collin Paillat laman que sont commis de plusieurs ouvraiges quil ait convenus faire par autour dez murs de la citei et en aultres plusieurs lieu qui estoit necessaire..... 500 £.

CC 4 (3) f° 12r, 4 mars 1422 - 19 octobre 1422 : Item paier a Rouerelle le clerc a plusieurs foy a commandement dez Tresse par seigneur Jehan deu ami chevalier, par seigneur Wariat Noiron, par Jehan de Vy embdeu échevins, par Collin paillat lamant que sont commis de plusieurs ouvraiges quil ait covenus faire autour des murs de la citeit et en aultres plusieurs lieu ou quil estoit nessessaire pas de somme].

CC 4 (3) f° 12v, 1 avril 1422 : Item paieir a Jehan Pieriat le premier jour davril a commandement des Treses et fut pas oster la mairde de Porte Serpenoize 13 s.

CC 4 (4) f° 14r, 19 octobre 1422 - 16 août 1423 : Item paier a Rouzeruelle le cler a plusieurs fois a commandement et seigneur Jehan deu ami chevalier, par seigneur Werriat Noiron, par Jehan de Vy leschevin et par seigneur Nicolle Louve lamant lesquel sont commis de plusieurs ouvraige quil ait convenut faire par atour dez murs de la ville et en aultrez plusieurs lieu ou il estoit necessaire..... 600 £.

⁶⁷¹ *Ibid.*

CC 4 (4) f° 14r, 19 octobre 1422 -16 août 1423 : Item paiet a Parpignant pour certain ouvraiges fait par autour dez murs^[672] pour le fait dez pal dez porte de la ville et pour la pourterie du baille de porte Serpenoize a raibillier31 s.

CC 4 (4) f° 14r , 19 octobre 1422 - 16 août 1423 : Item paiey audit Classequin pour 2 fer de fenestre quil ait mis a moien pont que poze 30 livres de 3 d. la livre vallent 10 s.

AMM CC 5

CC 5 (1) f° 10v, 25 février 1424 - 3 novembre 1424 : Item paiet a plussieurs foy a commandement fre tresses et pour seigneur Jehan deu amy chevalier, pour seigneur Weriat Noiron, pour seigneur Nicolle Louve et pour seigneur Jehan de Vy leschevin lesquel sont commis de plusieurs ouvraiges quil ait convenus faire tant et autour dez murs de la citei a Waldrinowe comme en aultrez plussieurs lieu out il estoit necessaire 750 £.

CC 5 (1) f° 10v , 25 février 1424 - 3 novembre 1424 : Paier a jehan Guelvaud le paivour et a Jehan dancey pour la paiement a refaire de lantree de la porte St Thiebault. Cest assavoir pour 160 toize de pavement et 4 s. la toize et pour 19 piece de mairien qui cote 70 s. 6 d. pour mettre au dit pavement et pour une jorneez que maistre Howignon y ait esteit endestoppant ledit mairien de 2 s. 6 d. et encore pour ung cherreton quait ettiez la dite porte et mener le creppin du di pavement au champt, 10 s., que tout mont a39 £. 15 s.

CC 5 (2) f° 12r , 3 novembre 1424 - 11 mai 1425 : Item paiey a plussieurs foix a Rouzeruelle le clerc a commandement dez tresse et par seigneur Jehan deu ami chevalier par seigneur Weriat Noiron, par seigneur Nicolle Louve lamant et par seigneur Jehan de Vy leschevin, lesquel sont commis de plussieurs ouvraiges quil ait convenus faire en plussieurs lieu comme pour paier plussieurs pavour qui ont raier dez pierre comme pour plussieurs aultres chose..... 100 £.

CC 5 (2) f° 13r, 3 novembre 1424 - 11 mai 1425 : Item paiey a Rouzeruelle lescripvain acommandement dez tresse et fait osteir la mairde qui estoit au baille entre lez 2 porte Serpenoize et devant lez dites portez22 s.

⁶⁷² La mention « *par autour dez murs* » est barrée.

CC 5 (3) f° 10r, 21 décembre 1425 : Item ressu du seigneur Wery de Toul lamant le XXI^e jour de descembre en ser et fui pour lez deffalant que nont nie esteit a luevre an la venne de Waldrinowe59 s.

CC 5 (3) f° 16r , 11 mai 1425 - 8 juillet 1426 : Item paiey a Rouzeruelle le cleric a plusieurs foix acomandement dez Tresse et par seigneur Jehan deu ami chevalier par Weriat Noiron, par seigneur Nicolle Louve laman, par Jehan de Vy leschevin lesquelx sont commis de plusieurs ouvraiges quil ait convenus a faire. Cest a savoir tant pour la venne de Wadrinowe, pour pairiour comme pour plusieurs aultrez ouvraiges quil ait convenus faire pour la cité 2 119 £.

CC 5 (3) f° 18r, 26 juillet 1425 : Item paiey a Mertin Roucel le XXVI^e jour de juillet a commandement du seigneur Jaique Roillenat et fuit pour la tour quil ait fait pour le fait de la riviere de Muzelle..... 12 s.

CC 5 (3) f° 20r, [pas de date] : Item paiey a commandement dez treze a Jehan Pierau et fuit pour osteit et cherrier et monneir fuer la mairde dentre lez 2 porte de la Porte Serpenoize 15 s.

CC 5 (4) f° 11v, 8 juillet 1426 - 4 juillet 1427 : Item paiey a Rouzeruelle lescripvain a plusieurs foy a commandement dez tresez et par seigneur Jehan deu ami chevalier par seigneur Weriat Noiron^[673], par seigneur Nicolle Louve lamant et par Jehan de Vy leschevin, lesquel sont commis de plusieurs ouvraiges quil ait convenus faire. Cest assavoir tant pour la venne de Wadrinowe, pour paivour comme pour plusieurs aultres ouvraige fait en lez murs du merchaille^[674], au pont dez mors et en aultres plusieurs lieu pour ladite citei 1 215 £. 10 s.

AMM CC 6

CC 6 (1) f° 50r, 23 juin 1430 - 14 mars 1431 : Item paiet a Rouzeruelle lescripvain a plussour foix a commendement dez Treses et par seigneur Jehan deu ami, par seigneur Nicolle Louve chevalier, par Jehan de Vy et par aultres lesquel sont commis de plussours ouvraigez

⁶⁷³ La mention « *par seigneur Weriat Noiron* » est barrée et remplacée « *le seigneur Nicolle Louve* ». Weriat Noiron est probablement mort ou n'occupe plus de telles fonction à cette date.

⁶⁷⁴ Marché Place de Chambre, au pied de la cathédrale.

quil ait convenus faire por la citeit. Cest assavoir pour plussieurs paveur cherreton comme pour plussieurs aultres ouvraigez quil ait convenus faire tant par lez baire comme en plussieurs aultres lieu dez lez XXVIII^e jour de Juing lan XIII^{CT} et XXX jusquez a jour dui la somme de..... 298 £.

CC 6 (1) f^o 57r [pas de date] : Item paiet a mangin le bigot a commendenent dez tresez et fut pour plussour despent que lez sept dez porte on fait depuez 2 ans lesquel ont esteit en loffice pour le fait dez dite porte.....40 s.

CC 6 (1) f^o 61r, [pas de date] : Item paieit a Rouzuerelle le cleric et fut pour le rest du compte quil fit dairnierement pour le fait dez ouvraige 6 £. 12 d.

CC 6 (1) f^o 61r, 19 janvier 1432 : Item paieir audi Rozurelle le XIX^e jor de janvier lan XXXI par Jehan de Vy et fuit pour brixier lez glaice de dezous le moien pont dez mors et par autour du pont en chandelerue^[675]..... 60 s.

CC 6 (1) f^o 61v, 26 janvier 1432 : Item paieit audi Rouzuerelle le XXVI^e jour dudi moy par Jehan de Vy et fuit pour brisier la glaice audi moien pont et az pont en chandeleirue^[676] 118 s.

CC 6 (2) f^o 22r, 14 mars 1432 - 20 mars 1433 : Item paiey a Jehan dowigney lescripvain a plussieurs fois a commandement dez Tresez et du seigneur Jehan dieu ami, du seigneur Nicolle Louve emdeu chevalier, par Jehan de Vy et par aultre lesqueil sont commis de plussieurs ouvraige quil ait covenus faire pour la cité tant en paivreulx, en cherreton comme pour plussieurs aultres ouvraige et provenance quil ait covenus faire pour la dite citei dez le XIII^e jour devans lan XIII^{CT} XXXI et en jusques au jour dui la somme de 147 £. 10 s.

CC 6 (2) f^o 23r, 3 avril 1432 : Item paiey a guerrin huiel leschevin le thier jour davril lan XIII^{CT} et XXXII a commandenent dez tresez et fuit pour oster la mairde dentre lez 2 porte Serpenoize 22 s.

CC 6 (3) f^o 20v, 20 mars 1433 - 30 avril 1434 : Item paiey a Jehan dowigney lesprivain a plussieurs fois a commandement dez Treses, et du seigneur Jehan deu ami du seigneur Nicolle Louve et de Jehan de Vy échevin, lesquel sont commis de plussieurs ouvraige quil ait fait

⁶⁷⁵ Pont des Grilles de la Basse-Seille.

⁶⁷⁶ *Ibid.*

covenus faire pour la citei, tant pour mairien, pour la venne de Wadrinowe a retenu, comme pour plussieurs aultres fait quil ait convenus faire pour la dite cité..... 115 £. 15 s. 11,5 d.

CC 6 (3) f° 20v, 15 avril 1433 ? : Item paier a commandent du seigneur Nicolle Xaippel le XV^e jour du di mois [avril ?] et fuit faite oster la mairde dentre les 2 porte de porte Serpenoize 18 s.

CC 6 (4) f° 21v, 30 avril 1434 - 13 avril 1435 : Item paiey a Jehan dowigney lescripvain a plusieurs fois au commendenant des Tresses et du seigneur Jehan dieu ami, du seigneur Nicolle Louve chevalier, et de Jehan de Vy leschevin, lesquelx sont commis de plussieurs ouvraiges quil ait convenus faire pour la cité, tant en mairien, ez pieres, comme pour le fait du poncel[677] et est la somme de 123 £.

CC 6 (5) f° 16r, 15 avril 1435-11 mai 1436 : Item paie a Jehan Dowigney lescripvain a plusieurs fois a commandement dez tresses et du seigneur Jehan deu ami, du seigneur Nicolle Louve chevalier et de Jehan de Vy leschevin lesqueil sont comis pour le fait dez ouvraiges et fuit pour plusieurs ouvraiges quil ait convenus faire pour la citei tant pour plusieurs pairour tant pour le poncel[678] comme pour plusieurs baire quil ait convenu faire pour autour de la citei et autres plusieurs ouvraiges..... 292 £. 12 s.

AMM CC 7

CC 7 (1) f° 17r, 11 mai 1436 - 15 mai 1437 : Item paiey a Jehan Dowigney lescripvain a plussieurs foix a commandement dez Tresses et du seigneur Jehan dieu ami, du seigneur Nicolle Louve embdeux chevaliers, et de Jehan de Vy leschevins, lesquelx sont commis de plussieurs ouvraiges quil ait convenus pour la citei par plussieurs fois tant en mairiens, en pairieurs comme en aultres plussieurs choses a retenu en la somme de 390 £.

CC 7 (2) f° 21v, 15 mai 1437 – 4 juillet 1438 : Item paier a Jehan Dowigney lescripvain a plusieurs fois a commandement dez Tresses et du seigneurs Nicole Louve chevalier, de Jehan de Vy leschevin, et de plussieurs aultres lesquel ont commis de plussieurs ouvraiges quil ait convenus faire pour la citeit et en aultres plusieurs lieux tant en mairien en pairour en faixant haie comme en aultre plussieurs ouvraiges en est la somme de..... 630 £.

⁶⁷⁷ Pont du Poncel, sur la Seille, à l'intérieur de la ville.

⁶⁷⁸ *Ibid.*

CC 7 (3) f° 21v, 4 juillet 1438 - 3 juin 1439 : Item paiey a Jehan Dowigney lescripvain a plussieurs fois a commandement dez Treses, du seigneur Nicolle Louve chevalier, de Jehan de Vy leschevin et daultre lesquel sont commis de plussieurs ouvraiges quil ait covenus faire pour la citeit et en aultre plussieurs lieux. Cest assavoir tant en marien en pavreur comme en aultre plussieurs ouvraiges et est la somme de..... 695 £. 18 s.

CC 7 (4) f° 2r, 12 juin 1439 : Paieit a Jehan Dowigney le XII^e jor de juing lan XXXIX pour lez commis pour lez ouvraige..... 50 £.

CC 7 (4) f° 5r, 3 juin 1439 - 30 juin 1439 : Item deluivrez a Jehan Dowigney lescripvain cleric des gouvernor dez meurs a 3 foix pour lez ouvraige..... 300 £.

CC 7 (4) f° 5r, 3 juin 1439 - 30 juin 1439 : Et de coy lez di gouverneurs en ont jai rendu compte de 964 £.

AMM CC 8

CC 8 (1) f° 24r, 29 août 1439 au 31 avril 1440 : Paieit a Jehan Dowigney lescripvain cleric des gouvernours dez meurs de la citei a plussieurs fois au commandement dez Treses pour plussieurs ouvraiges edifices que seigneur Jaicques Dex, Seigneur Nicole Louve et Jehan de Vy qui y sont commis ez ordonneir de le faire ont fait faire en lez meurs et fermeiteit ez porte de la citeit.

Cest assavoir dez le XXIX^e jour dawost lan XXIX et en jusqay a dairien jour dapurilz lan XL dont lez gouvernours comptont de la XXXIX de..... 906 £.
de lan XL jusquay a present de 1 200 £. 15 s.
que monte a 2 124 £. 15 s.

CC 8 (1) f° 26r, 7 avril 1441 - 13 avril 1442 : Paieit a Jehan Dowigney lescipvain cleric dez gouvernours dez murs de la citeit a plussieurs foix auz commandement dez Treses et dez tresoriers pour plussieurs ouvraiges et edifice que seigneur Jaicque Dex, seigneur Nicolle Louve et Jehan de Vy que y sont commis et ordonneit de la faire ont fait faire en lez mours et fermeiteit et par les portes de la citeit. Cest assavoir dez le VII^e jour dapurilz lan XLI et en jusques a XIII^e jour dapurilz lan XLII..... 1 100 £.

CC 8 (2) f° 27r, 13 avril 1442 - 16 avril 1443 : Paieit et deluivreit a Jehan Dowigney clerck lez gouverneur dez meurs et fermeiteit de la Citeit a plusour foiz au commandement dez Treses pour plussieurs ouvraiges et ediffices que Seigneur Jaicque Dex, Seigneur Nicolle Louve et Jehan de Vy que y sont commis et ordonnait de la faire ont fait faire en lez meurs et tours et fermeiteit et par lez portes de la dite Citeit. Cest assavoir dez le XIII^e jour du moix dapurilz lan XLII et en jusques a XVI. Jour dapurilz lan XLIII VIII^{CT} 43 £. 13 s.

CC 8 (3) f° 32r, 16 avril 1443 -17 avril 1444 : Paieit et deluivreit a Jehan Dowigney clerck du seigneur Jaicques Dex, seigneur Nicolle Louve et Jehan de Vy leschevin que sont gouvernours on fait de louvraige dez meurs de la fermeiteit de la Citeit a plussieurs foix par lordonnance dez Treses pour mettre en plusiours ouvraiges enz di murs et fermeiteit..... 629 £.

CC 8 (3) f° 33v, 31 décembre 1443 [Visitation] : Paieit a Jehan Dowigney lescripvain le dairien jour de descembre lan XLIII pour despance faite par le Seigneur Nicolle Louve chevalier, seigneur Joffroy Dex chevalier, et Poincignon Baudoché que sont ordonneit pour visister lez tours et lez meurs de la cité et pour mettre en [illisble] et essoire plussieurs ordonnance et avicleiz a la senteit du bien publique de la citeit 26 s. 4 d.

AMM CC 9

CC 9 (1) f° 61r, 20 avril 1444 - 23 juin 1445 : Paieit et deluivreit a Jehan Dowigney clerck du seigneur Jaicques Dex, Seigneur Nicolle Louve et Jehan de Vy leschevin que sont gouverneurs au fait de louvraige dez meurs et de la fermeiteit de la citeit a plusiours foix per lordonnance dez Trezes pour mettre en plusiours ouvraiges enz dus meurs et fermeiteit. Cest assavoir dez le XX^e jour dapurilz lan XLIII. Et enjusques a XXIII^e jours de juing lan XLV que lesdis gouvernours comptont ala citeit 1 661 £.

CC 9 (1) f° 61v, 26 juin 1445 - 8 février (1446 ?) : Somme pour lez ouvraiges et fermeiteit de la cité et encor pour abbatre lez bouch et les esglises et pour despances fait az portes par mey la guerre pour ouvraiges fait par lez mollins comme pour lez luwiers dez meunniens et servant 3 885 £. 7 s. 7 d. 1 ang.

CC 9 (2) f° 29v, 10 août 1446 - 28 juin 1447 : Paieit et deluivret a Jehan Dowigney clerck au fait dez ouvraiges desdit meurs et fermeiteit de la citeit a plusiours foix par lordonnance du seigneur Jaique Desch et seigneur Nicolle Louve ambdeu chevalier et Jehan de Vy leschevin

gouverneur et commis au fait desdist ouvraiges. Cest assavoir dez le X^e jour dooust lan XLVI et enjusques au XXVIII^e jour de Jung lan XLVII 247 £
Decoy lesdit gouvernours en comptent le XX^e jour de juillet lan XLVII 247 £.

CC 9 (2) f^o 29v, 22 juillet 1447 : Paiet encor audi Jehan Dowigney dez le XXII^e jour de Jullet lan XLVII. Et en jusqyes a present pour lesdis ouvraiges samblamment 351 £.

CC 9 (3) f^o 25r, 20 avril 1448 - 4 janvier 1449 : Paieit et deluivrer a Jehan Dowigney clerck au fait dez ouvraiges desdit meurs et fermeteit de la cité a plusisurs foix par lordonnance du seigneur Jaicque Desch le seigneur Nicolle Louve ambdeux chevaliers et Jehan de Vy leschevin gouvernours et commis au fait desdit ouvraiges. Cest assavoir dez le XX^e jour du moix dapuril lan XLVIII. Et enjusques au IIII^e jour de janvier lan dessu dis Decoy lez dit gouvernours en content 671 £.

AMM CC 10

CC 10 (1) f^o 22v, 23 mai 1449 - 14 juin 1450 : Paiet et deluivreit par lordonnace dez Treses dez tresoriers et du Consoille a Jehan Dowigney clerck au Seigneur Jaicque Dex et Seigneur Nicolle Louve ambdeu cheveliers et jehan de Vy leschevin, gouvernours on fait dez meurs et fermeteit de la cité pour ladite office. Cest assavoir dez le XXIII^e jour du moix de may lan XLIX et enjusques au jour de cestuit present compt..... 209 £.

CC 10 (2) f^o 28r, 15 juin 1450 - 7 juillet 1451 : Paieit et deluivreit par lordonnance des treses dez tresoriers et du conseil a Jehan Dowigney clerck au Seigneur Jaicque Dex et Seigneur Nicolle Louve ambdeux chevaliers et seigneur Nicolle de Raigecourt leschevin, gouverneur, on fait dez meurs et fermeteit de la cietit pour ladite office. Cest assavoir des le XV^e jour du moix de Juing lan cinquante. Et en jusques au jour de cestuit present compte 615 £.

CC 10 (2) f^o 28v, 15 juin 1450-7 juillet 1451 : Decoy lesdit gouvernours en contont a la cité le XIII^e jour de Juing lan cinquante et ung de..... 565 £.

CC 10 (3) f^o 32r, 7 juillet 1451 – 12 juillet 1452 : Paieit et deluivreit per lordonnace des Treses dez tresoriers et dou Consoille a Jehan Dowigney clerck au Seigneur Nicolle Louve chevalier, a Seigneur Nicolle de Raigecourt leschevin gouvernours an fait des meurs et

fermeteit de la cité pour ladite office. Cest assavoir des le VII^e jour du moix de Juillet lan cinquante et ung, que je contaït a la cité. Et en jusques a XII^e jour de Juillet lan LII que lez dit gouvernours comptont a la citeit 178 £.

CC 10 (3) f° 32r, 7 juillet 1451 - 12 juillet 1453 : Item paieit et deluiveit encor a di Jehan Dowigney depuet le dit compt fait et en jusques au jour de cestuit present compt 122 £.

CC 10 (4) f° 20r, 19 juillet 1453 - 14 juillet 1454 : Païet et deluivret per lordonnance dez Treses dez trsoriers et dou consoille a Jehan Dowigney clerc au seigneur Nicolle Louve et seigneur Nicolle Raigecourt leschevin gouvernours on fait dez meurs et fermete de la cité pour la dite office. Cest assavoir des le XIX^e jour du moix de juillet lan LIII que ne conteit a la cité. Et en jusques au vendredy XIII^e jour de Juillet lan LIV que lez dit gouvernours comptont a la cité 71 £.

CC 10 (4) f° 20v, 19 janvier 1453 - 14 juillet 1454 : Item paieit et deluivre encor audi Jehan Dowigney depues ledi compt fait et enjusque au jour de cestuit present compt..... 100 £.

AMM CC 11

CC 11 (1) f° 20r, 14 août 1453 - 14 juin 1454 : Païet et deliveit a plusours foix per lordonnance dez Treses dez tresoriers et dou consoille a Jehan Dowigney clerc au seigneur Nicolle Louve chevalier et seigneur Nicolle de Raigecourt leschevin gouvernours on fait des meurs et fermete de la cité pour la dite office. Cest assavoir le XIII^e jour du moix daoust lan LIII que Jehan Dancey conteit a la cité. Et enjusques a 235 £.

CC 11 (2) f° 19v, 14 juin 1454 - 20 juin 1455 : Païet et deluivreit a plusours foix par lordonnance dez treses dez tresoriers et du conseil a Jehan Dowigney clerc au seigneur Nicolle Louve chevalier et Seigneur Nicolle de Raigecourt leschevin gouvernours on fait dez meurs et fermeteit de la cité pour ladite office. Cest assavoir depues le XIII^e jour de Jung lan LIII que Jehan Dancey conteit a la cité. Et enjusque au jour de cestuit present compt... 287 £.

CC 11 (2) f° 19v, 30 mai 1454 : De quoy lesdis gouvernours en contont ala cité le XXX^e jour de may lan di de 887 £.

CC 11 (3) f° 19v, 20 juin 1455 - 21 mai 1456 : Païet et deluiveit a plussour foidz par lordonnance dez Treses et dez tresoriers et dou consaille a Jehan Dowigney clerc au seigneur

Nicolle Louve chevalier et Seigneur Nicolle de raigecourt leschevin gouvernours on fait dez meurz et fermeteit de la citeit pour la dite office. Cest assavoir de pues le XX^e jour du moix de Juing lan LV que Je Jehan Dancey compteit a la Citeit, et en jusquay au XX^e jour de mars lan LV..... 720 £.

CC 11 (3) f° 19v, 20 juin 1455 - 21 mai 1456 : Et deluiveit encor audi Jehan Dowigney par lordonnace du Seigneur Jehan Baudoiches et Seigneur Regnalt le Gronnaix ambdeux chevalier et Seigneur Joffroy de Warize leschevin que sont nouvellement commis on fais desdis ouvraiges le samedy XVII^e jour dapurilz lan LV 74 £.
que monte ensamble a 794 £.

CC 11 (3) f° 19v, 21 avril 1456 : De la quelle somme lesdis gouvernours en contont a la citeit le XXI^e jour dapurilz lan XIII^{CT} et LVI.

CC 11 (3) f° 19v, 24 avril - 9 mai 1456 : Item deluveit encor audi Jehan Dowigney par lordonnance des dis commis le XXIII^e jour dapurilz et le VIII^e jour de may lan LVI. Cest assavoir a chestun des di jour 100 £. vallent 200 £.

CC 11 (4) f° 19v, 21 mai 1456 - 22 avril 1457 : Paieit a deluireit a plusieurs foidz par lordonnaces dez Treses et dez tresoriers et dou consailles a Jehan Dowigney clerck au Seigneur Nicolle Louve chevalier et seigneur Nicolle de Raigecourt leschevin, dou Seigneur Jehan Baudoiche chevalier et Seigneur Regnalt le Gronnaix chevalier, et Seigneur Joffroy de Warixe leschevin qui tuit sont gouvernours on fait dez meurs et fermeteit de la citeit pour la dite office. Cest assavoir depues le XXI^e jour du moix de may lan XIII^{CT} et LVI que Je Jehan Dancey compteit ala Citeit et en jusques au XXVII^e jour du moix dapurilz lan XIII^{CT} et LVII que lesdi gouvernours contont a la citeit que monte a 1 630 £.

CC 11 (4) f° 18r, 9 juin 1456 : Paieit a Michel de treves le naitenier^[679] le VIII^e jour du moix de juing lan LVI pour la nette de 30 xay^[680] descaille^[681] que lez gouvernours des meurs et fermeteit de la citeit aichitont audi Micheil le VIII^e jour de Juing dairrire Passques de 46 s. le xay, tous frans. Et que ledi Michiel doit deluivrer 10 xay desquaille deden 5 sepmainnes prochement venant et lez aultres 20 xay jusquay au our de la saint Remey qui or vient lan LVI prochien venant. Et en est plesge Clause houte le naitenier des dite 34 £. 10 s. et dez dite esquaille a deluivres 34 £ 10 s.

⁶⁷⁹ Transporteur par voie fluviale.

⁶⁸⁰ Poince de Grognat.

⁶⁸¹ Unité de volume utilisée pour les ardoises.

CC 11 (4) f° 18r, 13 août 1456 : Paiet encore audi Michel et a Clause Houte le naitenier[682] le XIII^e jour du moix daoust lan LVI pour faire le paiement de 18 xay[683] et des desquaille[684] quilz lez amonoit lesdis jour a la rive en Rimport pour la citeit. Apresent 34 £. 10 s. quilz avoit ressu de Jeghan Dancey en decontant de 30 xay desquaille de 46 s. le xay quilz doivent deluivres ala dite citeit..... 8 £. 12 d.

CC 11 (4) f° 18r, 13 août 1456 : Item presteit encor audi michel et a clause houte ledi XIII^e jour daoust lan LVI 40 frans qui vallent Suis les 11,5 xay[685] desquaille[686] quilz doivent encor deluivres jusques a la saint remey lan LVI qui or vient dez devant 30 xay quil doivent encore deluivres comme di est 18 £.

CC 11 (4) f° 18r, 20 septembre 1456 : Paiet audi Michel et a Clause le XX^e jour du moix de septembre lan LVI pour par faire le paiement de 11,5 xay[687] qui amonoit ledi jour a la rive en Rimport pour la citeit a pres 18 £. quilz avoient jay ressus de Jehan Dancey. En descomptant desdis 11 xay et demay desquailles. Et en doit ledi Michel encore 11,5 xay quilz ammoner pour essendir lesdis 11,5 xay desquaille[688]. Somme paiet pour lez 30 xay descaille[689] si devant escript en 3 clauses que lez gouverneours des meurs ont achiteit a Michel de Treve le nettenier le 46 s. le xay vallent..... 69 £.

AMM CC 12

CC 12 (1) f° 22r, 9 mai 1457 - 13 avril 1458 : Paiert et deluirei a plusieurs foidz par lordonnace dez Treses et dez Tresoriers et dou Consaille a Jehan Dowigney clerc dez seigneurs Jehan Baudoiche, et seigneur Regnalt le Gournnaix ambdeux chevaliers, et seigneur Joffroy de Werixe leschevin qui tuit son gouvernours[690] commis on fait dez meurs et fermeteit de la citeit pour la dite offices. Cest assavoir de pues le VIII^e jour du moix de may

⁶⁸² Transporteur par voie fluviale.

⁶⁸³ Poince de Grognat.

⁶⁸⁴ Unité de volume utilisée pour les ardoises.

⁶⁸⁵ Poince de Grognat.

⁶⁸⁶ Unité de volume utilisée pour les ardoises.

⁶⁸⁷ Poince de Grognat.

⁶⁸⁸ La mention « *descomptant desdis 11 xay et demay desquailles. Et en doit ledi Michel encore 11,5 xay quilz ammoner pour essendir lesdis 11,5 xay desquaille* » est barrée.

⁶⁸⁹ Unité de volume utilisée pour les ardoises.

⁶⁹⁰ Le mot « *governours* » est barré et a été remplacé par « *commis* ».

lan LVII que Je, Jehan Dancey, compteit a la citeit et en jusques au XIII^e jour du moix dapurilz lan XIII^{CT} et LVIII que lesdit gouvernours content a la citeit que monte a..... 884 £.

CC 12 (2) f^o 8v, 4 février 1459 [recettes] : Item ressu de Manjin le cherreton[691] de devant saint Vincent[692] le III^e jour de février lan LVIII pour les sorpoix dez foins vendut dou grant Saulcis[693] au desoure dou grant pont dez mors et dez pucelles [694] et dez plesses que sont aval ledi Saucis venduit de pues le XII^e jour de may lan LVIII par Jehan Dowigney au nom dez gouverneurs dez meurs et fermeteit de la citeit 60 s.

CC 12 (2) f^o 8v, 10 février 1459 [recettes] : Ressu de Jehan messus le vignour de chandelerue le X^e jour de fevrier lan LVIII pour lez sorpox de saulz que sont desour le ruit de Valliere[695] au desour de la tanche Jehan bauche que ledi Jehan messus et ses compaignons ont acheteit az gouverneurs dez meurs et fermeteit de la citeit..... 43 s.

CC 12 (2) f^o 8v, 14 avril 1459 [recettes] : Ressu de Richairt le cherreton[696] le XIII^e jour dapurilz lan LVIII pour les sopoilx[697] de lerbe du Wairel[698] devant la porte du pont dez mors ou lez erchiez souloient trve vendier par ledi Jehan Dowigney pour lan LVIII dairnierement passez 21 s.

CC 12 (2) f^o 8v, 14 avril 1459 [recettes] : Ressu Ressu de Jehan di Rockay lollier ledi jour pour lez sorpoix[699] de lerbe du petit wairel[700] endroit le pont de boix a pont des mors vendue par ledi Jehan comme dessu di pour lan LVIII..... 10 s.

CC 12 (2) f^o 19r, 12 mai 1458- 16 avril 1459 : Paieit et deluivret par lordonnance dez Treses et dez tresoriers a plusours foix a Jehan Dowigney lescripvain clerck au Seigneur Nicolle Louve chevalier, Seigneur Nicolle de Raigecourt leschevin qui fuit, Seigneur Jehan Baudoiche, Seigneur Regnalt le Gournaix ambdeux chevaliers et Seigneur Joffroy de Wairise leschevin tuit gouvernours on fait dez ouvraiges dez meurs et fermetiet de la citeit. Cest assavoir depues le XII^e jour du moix de may lan XIII^{CT} et LVIII. Et enjusques au XVI^e jour du moix dapurilz lan LVIII que lesdis gouvernours contont a la cité..... 593 £.

⁶⁹¹ Charretier.

⁶⁹² Abbaye Saint-Vincent en Outre-Moselle.

⁶⁹³ Île face au faubourg d'Outre-Moselle (emplacement actuel de l'Université de Lorraine).

⁶⁹⁴ Couvent des Pucelles, au sud d'Outre-Moselle.

⁶⁹⁵ Quartier de Metz.

⁶⁹⁶ Charretier.

⁶⁹⁷ Fruits

⁶⁹⁸ Petite zone cultivable.

⁶⁹⁹ Fruits

⁷⁰⁰ Petite zone cultivable.

CC 12 (3) f° 8r, 28 décembre 1459 [recettes] : Ressu de Manget le chereton[701] qui maint[702] devant saint Vincent[703] le XXVIII^e jour de descembre lan LVIII pour le sorpoix[704] dez herbes dez foins des plesses que sont aval le grant Saulcis[705] venduit par Jehan Dowigney au nom dez goiverneurs dez meurs50 s.

CC 12 (3) f° 8r, 27 mars 1460 [recettes] : Ressu de Jehan le cherpignier[706] le XXVII^e jour de mars len LX pour lez saulz qui sont au desour dez airches du pont dez mors venduit par Jehan Dowigney au nom dez gouverneours dez meurs pour lan LVIII.....40 s.

CC 12 (3) f° 8r, 27 mars 1460 [recettes] : Ressu de Richairt le cherreton[707] ledi jour pour le sorpoix[708] de lerbe du Wairel[709] devant la porte du pont dez mors au lez erchiez[710] souloient tairer vendue par ledi Jehan Dowigney comme dessus di pour lan LVIII dairien passez20 s.

CC 12 (3) f° 20r, 4 juin 1459 - 28 mars 1460 : Paieit et deluivreit par lordonnance dez tresses et dez tresoriers a plusieurs fois a Jehan Dowigney lescripvain, clerc au Seigneur Nicolle Louve chevalier Seigneur Nicolle de Raigecourt leschevin qui fuit [711]Seigneur Jehan Baudoiche chevalier, Seigneur Regnalt le Gournaix chevalier et Seigneur Joffroy de Warise leschevin tuit gouvernours on fait dez ouvraiges dez meurs et fermeteit de la cité. Cest assavoir de pues le IIII^e jour du moix de Jung lan XIII^{CT} et LVIII. Et en jusques au XXVIII^e jour du moix de mars lan LX..... 345 £.

CC 12 (4) f° 17r, 28 mars 1460 - 9 février 1461 : Paieit et deluivrer a Jehan Dawigney lescripvain clerc au Seigneur Jehan Baudoiche et Seigneur Regnalt le Gronnaix ambdeux chevaliers et Seigneur Joffroy de Werise leschevain que tuit sont gouvernours on fait des ouvraiges des murs et fermeteit de la citeit a plusieurs foix par lordonnance des tresses et tresoriers. Cest assavoir de pues le XXVIII^e jour de mars lan LX que ledi Jehan Dancey compteit ala citeit et en jusque de son trespassement pour lesdis ouvraiges 256 £.

⁷⁰¹ Charretier.

⁷⁰² Habiter, vivre.

⁷⁰³ Abbaye Saint-Vincent en Outre-Moselle.

⁷⁰⁴ Fruits

⁷⁰⁵ Île face au faubourg d'Outre-Moselle (emplacement actuel de l'Université de Lorraine).

⁷⁰⁶ Vannier.

⁷⁰⁷ Charretier.

⁷⁰⁸ Fruits

⁷⁰⁹ Petite zone cultivable.

⁷¹⁰ Zone d'entraînement des archers.

⁷¹¹ La mention « *qui fuit* » est barrée.

AMM CC 13

CC 13 (1) f° 23v, 13 février 1461 - 22 mars 1462 : Paiet et deluireir par lordonnance des treses et des Tresoriers a plussieurs foix a Jehan Dowigney lescripvain clerck des gouvernours au fait des ouvraiges des murs et fermeteiz de la citeit. Cest assavoir depues le XIII^e jour de fevrier lan XIII^{CT} et LX, et enjusques au XXII^e jour de mars lan LXI que lesdi gouvernours comptont a la citei 946 £.

CC 13 (2) f° 19v, 22 mars 1462 - 16 mars 1463 : Paiet et deluvreiz par lordonnace dez Treses et dez Tresoriers a plussieurs foix a Jehan Dowigney lescripvain clerck des gourvenours on fait dez ouvraige dez murs et fermeteiz de la cité. Cest assavoir des le XXII^e jour de mars lan LXII que lesdi gouvernours[712] XIII^{CT} et LXI. Et en jusque au XVI^e jour de mars lan LXII que lesdi gouvernours comptont a la cité 232 £.

CC 13 (3) f°9r, [pas de date précise] 1463 [recettes] : Ressu de Jehan Dowigney lescripvain pour lez sorpoix dez saulz[713] devant le pont des mors. Et pour lerbres devanz le grant Saulcis[714] vendue pour lan LXIII..... 8 £.

CC 13 (3) f° 18v, 16 mars 1463 - 19 mars 1464 : Paiet et deluivrez par lordonnance dez Treses et dez tresoriers a plussieurs foix a Jehan Dowigney lescripvain clerck dez gouvernours on fait dez ouvraige dez murs et fermeteiz de la cité. Cest assavoir des le XVI^e jour de mars lan XIII^{CT} et LXII. Et en jusques au XIX^e jour de mars lan LXIII que lesdi gouvernours comptont a la citeit 329 £.

CC 13 (4) f° 21v, 19 mars 1464 - 22 mars 1465 : Paiet et deluivreiz par lordonnance des Treses et dez tresoriers a plussieurs foix a Jehan Dowigney lescripvain clerck des gouverneurs on fait dez ouvraige dez murs et fermeteiz de la citeit. Cest assavoir des le XIX^e jour de mars lan XIII^{CT} et LXIII. Et en jusques au XXVII^e jour de mars lan LXV que lesdis gouvernours comptont a la citeit 507 £.

CC 13 (5) f° 24r, 27 mars 1465 - 19 mai 1466 : Paiet et deluivreiz par lordonnance dez treses et tresoriers a plussieurs foix a Jehan Dowigney et a Francequin de Tallange clerck dez gouvernours on fait dez ouvraige dez murs et fermeteiz de la citeit. Cest assavoir dez le

⁷¹² La mention « *que lesdi gouvernours* » est barrée.

⁷¹³ Rejets des saules.

⁷¹⁴ Île face au faubourg d'Outre-Moselle (emplacement actuel de l'Université de Lorraine).

XXVII^e jour de mars lan XIII^{CT} et LXV. Et en jusques au jour de cestuit present compte
.....276 £. 10 s.

AMM CC 14

CC 14 (1) f° 42r, 19 mai 1466 - 10 juin 1467 : Paiet et deluivreiz par lordonnance dez Treses et tresoriez a Francequin de Tallange clerz dez gouvernours on fait dez ouvraiges dez murs et fermetez de la citeit. Cest assavoir dez le XIX^e jour de may lan XIII^{CT} et LXVI. Et en jusquez au jour de cestuit present compte 44 £.

CC 14 (3) f° 23v, 11 avril 1468 - 7avril 1469 : Paiet et deluivreiz par lordonnance de Seigneur Jehan Baudoiche, Seigneur Nicolle Roucelz, Seigneur Piere Renguillon, tuit 3 chevaliers et Seigneur Joffroy de Werixe leschevin que sont gouvernours desdis murs de la citeit a Francequin de Tallange lor clerz a plusieurs foix depues le XI^e jour davrilz lan LXVIII. Et en jusques au VII^e jour davrilz lan LXIX que lesdi gouvernours comptont a la citeit 380 £.

CC 14 (4) f° 19v, 7 avril 1469 - 4 mai 1470 : Paiet par lordonance de Seigneur Jehan Baudoiche Seigneur Nicolle Roucelz, Seigneur Piere Renguillon tuit chevaliers et Seigneur Joffroy de Werixe eschevin que sont gouvernours desdi murs de la citeit a Francequin de Tallange lor clerz a plusieurs foix depues le VII^e jour davrilz lan LXIX enjusque III^e jour de may lan LXX lesdi gouvernours compt a la citeit 920 £.

CC 14 (5) f° 18v, 4 mai 1470 - 24 avril 1471 : Paiet et deluivreit par lordonnance de Seigneur Jehan Baudoiche, Seigneur Piere Renguillon emdeux chevaliers, Seigneur Joffroy de Werrise et Seigneur Nemmerey Renguillon, Seigneur Renalt le Gournaix tuit 3 eschevins que sont gouvernours des dis murs de la cité a Francequin de Tallange lor clerz a plusieurs foix depues le III^e jour de may lan LXX. Et en jusques au XXIII^e jour davrilz que lesdi gouvernours comptont a la cité 500 £.

CC 14 (6) f° 19r, 24 avril 1471 - 7 mars 1472 : Paiet et deluirez par lordonnance de Seigneur Jehan Baudoiche, Seigneure Piere Renguillon, embdeu chevaliers, Seigneur Joffroy de Werrise, Seigneur Nemmerey Renguillon et Seigneur Renalt le Gronnaix tuit 3 eschevin, qui sont gouvernours des di murs de la cité, a Francequin de Tallange lor clerz, a plusieurs

foix depues le XXIII^e jour davrilz lan LXXI. Et en jusques a VII^e jour de mars que lesdi
gouvernours comptont a la cité 100 £.

AMM CC 15

CC 15 (1) f^o 80r, 7 mars 1471 - 22 mars 1475 : Paiet et deluirez par lordonnance dez
gouvernours des murs de la cité et a commendement dez Treses et tresoriez a Fransequin de
Tallange lor cler a pluseurs foix. Cest assavoir depues le VII^e jour de mars lan LXXI jusquez
a XXII^e jour de mars lan LXXV que lesdi governours comptont a la cité..... 830 £.

CC 15 (1) f^o 81v, 8 mai 1473 : Paiet encor ledi jour par lordonnance comme devant a Jehan
Bosouville le masson pour ovaige quil ai fait dairiere sainte Glossinde[715] tant en la
sepmene de Casimodo comme en la sepmenne ensuivant 4 £. 16 s.

CC 15 (1) f^o 81v, 15 mai 1473 : Paiet encore par lordonnance comme devant a Hannes le
masson de dairiere saint Remy pour 3 journee quil ouvrit pour mettre a point la chaminee et
plussieurs autres ovraige necessaire a la porte saint Thiebault en la sepmenne que Wiriart
Roucel y guendoit encommansant le samedy premier jour de may enser chacune journee de
28 d. vallent..... 7 s.

CC 15 (1) f^o 81v, 3 juin 1473 : Paiet encore le III^e jour de juing enser par lordonnance
comme devant a Jehan de Bouzonville le masson pour la fesson dez murs a tour de saint
Glossinde[716] 26 £. 9 s. 22 d.

CC 15 (1) f^o 84r, 25 février 1474 : Paiet encor le XXV^e jour dudi moi par lordonnance
comme devant a Seigneur Piere Le Gronnaix maistre eschevin, et a Seigneur Piere Renguillon
chevalier, commis pour le fait dez orvaige de la porte saint Thiebault de la porte en Maizelle
et des allements par la maint de francequin de Tallang 40 £.

CC 15 (1) f^o 84v, 9 octobre 1473 : : Paiet encor le IX^e jour doctobre lan LXXIII par
l'ordonnance comme devant assavoir Renalt le Gronnaix leschevin par la main de Francequin

⁷¹⁵ Abbaye Sainte-Glossinde, à l'est de la porte Serpenoise.

⁷¹⁶ *Ibid.*

de Tallange, pour 36 journee de charpentier qui ont ouvrez pour lez lisse^[717] doultre muzselle au tempz que lempereur fuit en la cité, de 20 d. pour jour vallent.....60 s.

CC 15 (1) f° 84v, 9 avril 1474 : Paiet encore le IX^e jour dudu moix par lordonnance dez Treses et tresoriez et Seigneur Renal le Gronnaix leschevin par la main de Francequin de Tallange [effacé] cherpenthier et aultre ouvraigez et cherton qui ont fait le pont dormant devant porte Serpenoize4 £. 10 s. 10 d.

CC 15 (2) f° 82r, 18 avril 1474 : Paier encore le XVIII^e jour dudi moy par lordonnance comme devant a Seigneur Pierre le Gronnaix leschevin par la main de Francequin de Tallange pour paiement dez cherpanthier et aultres ovriez et cherton^[718] qui ont fait le pessaige devant la porte dez Allement..... 111 s 8 d.

CC 15 (2) f° 82r, 1^{er} septembre : Paiet encore le premier jour de septembre ens par lordonnance de Seigneur Pierre Renguillon chevalier et de Wiriat Roucel amant et acommandement dez Treses et Tresoriez commis au fait de la Porte dez Allement du pont de boix.....[somme effacée]

CC 15 (2) f° 82r, 22 mars 1476 - 20 juin 1477 : Paiet et deluivrez par lordonnance de gouvrenours des murs de la cité et a commandement dez Treses et trésoriers a Francequin de Tallange lor cleric a plussieurs foix. Cest assavoir depues le XXII^e jours de mars lan LXXV. Et en jusques a jour ce cestuit present compte 1 160 £.

CC 15 (3) f° 23v, 20 juin 1477 - 17 juin 1478 : Paiet et deluivrer par lordonnance des gouvrenours des murs de la citeit et a commandement des Treses et tresoriers a Francequin de Tallange lors cleric a plussieurs fois. Cest assavoir depues le XX^e jour de lan LXXVII. Et en jusquez au jour de cestuit present compte 330 £.

CC 15 (4) f° 23r, 27 juin 1478-17 juin 1478 : Paiet et deluivrez per lordonnance des gouvrenours des murs de la cité. Et a commendement des Tresez et tresoriez a Fransequin de Tallange lor cleric, a plussieurs foix. Cest assavoir de pues le XVII^e jour de Juing lan LXXVIII. Et en jusques au jour de cestuit present compte..... 164 £.

CC 15 bis (1) f° 26r, 13 août 1478 : Paieit et deluirey par lordonnance des gouverneurs des murs de la cité, et au commendement des Treses et des Tresoriers, a Francequin de Tallange

⁷¹⁷ Lices.

⁷¹⁸ Charretier.

leur cleric a plusieurs fois. Cest assavoir depuis le XIII^e jour daoust lan LXXVIII et en jusques au jour de ce present compte 120 £.

CC 15 bis (2) f^o 23v, 18 mars 1479 : Paieit et deluivrez par lordonnance des gouverneurs des murs de la cité, et au commandement des Tresses et tresoriers a Francequin de Tallenge leur cleric a plussieurs fois. Cest assavoir depues le XVIII^e jour de mars lan LXXIX et en jusques au jour de ce present compte 440 £.

CC 15 bis (3) f^o 17v, 21 juin 1480 - 9 juin 1481 : Paieit et deluivrez par lordonnance des gouverneurs des murs de la cité et au commandement des Tresses et Tresoriers a Francequin de Tallenge cleric des di gouverneurs a plussieurs fois. Cest assavoir depues le XXI^e jour de Juing lan IIII^{XX} et en jusques au IX^e jour de Juing lan IIII^{XX} et I 1 344 £.

CC 15 bis (3) f^o 18r, 5 janvier 1481 : Paieit le V^e jour de janvier lan dessu di a Dedier baieulle le vignour pour certain lieu que la cité a pris pour faire la bauxe de la porte saint Thiebault au gerdin dudit Dedier par lordonnance du Seigneur Werri Roucel et Seigneur Andreu Rineck ambdeut chevalier et comis à la porte de la cité 4 £.

CC 15 bis (3) f^o 20v, 21 juin 1480 - 9 juin 1481 : Paieit le XIII^e jour de septembre lan IIII^{XX} a Francequin de Tallenge pour le rest du compte que mes seigneurs les gouvernours des murs furent a la cité le XXVI^e jour davril lan di que ladite cité devoit audi Francequin et ledi compte meisme 82 £. 8 s. 2,5 d.

CC 15 bis (4) f^o 19r, 16 juin 1481 : Paieit et deluies par lordonnance des gouverneurs des murs de la cité et au commandement des Tresses et Tresoriers a Burtrand Bahaigne cleric desdi gouverneurs a plussieurs fois depuis le XVI^e jour de Jung lan IIII^{XX} et ung et enjusques au jour de ce present compte 1 116 £.

CC 15 bis (4) f^o 24r [pas de date] : Paieit a Stevein de Landre pour les ouvraiges des vieus murs devant saint Antoine sur moselle, pour le murs desus le terme outre moselle et pour les murs de la porte au chenal pour tout 180 £.

CC 15 bis (5) f^o 17v, 23 juin 1482 : Paieit et deluivrez par lordonnance des gouverneurs des murs de la cité et au commandement des Tresses et Tresoriers de Burtrand Bachaigne cleric desdis gouverneurs a plussieurs fois de pues le XXIII^e jour de Juing lan IIII^{XX} et deux et enjusques au jour de ce present compte 2 200 £.

CC 15 bis (5) f° 18v, 25 juillet 1482 : Paiet le XXV^e jour de juillet lan dessus di a Seigneur [texte effacé] chevalier pour 100 pieces de mairien que Seigneur Nicole Dex chevalier comme gouverneurs des murs ait achitez tant pour la porte des Allemens comme pour autre ouvraiges 60 £.

CC 15 bis (5) f° 19v, 21 septembre 1482 : Paiet a Jeunat et a girerdin ambeut fevres le XXI^e jour dudi moys [septembre] par lordonnance du Seigneur Wairy Roucel chevalier et du seigneur Francoy le Gornaix leschevin pour faire plusieurs feivres y toutes les 7 portes de la cité 27 £. 4 s.

CC 15 bis (6) f° 13r, 23 juin 1483 : Paieit et deluirez par lordonnance des gouverneurs des murs de la cité. Et au commandement des Treses et Tresoriers a Burtrand Buhaigne cleric desdis gouverneurs a plusieurs fois depues le XXIII^e jour de Jung lan IIII^{XX} et trois. Et en jusques au jour de ce present compte 342 £.

CC 15 bis (6) f° 20r, 16 aoust 1482 : Paieit le XVI^e jour daoust lan dessus di a Juenat le serrier par lordonnance dudi seigneur Werry Roucel et du seigneur Francoy le gornaix leschevin pour plussieurs serres^[719] et ferrures pour les portes de la cité 12 £.

CC 15 bis (6) f° 21v, 3 février 1483 : Paieit ledi jour a gerdin le fevre par lordonnance du seigneur Wairy Roucel chevalier et du seigneur Francoy le Gornaix leschevin pour plussieurs serres et ferures pour les portes de la cité 12 £.

CC 15 bis (7) f° 17v, 23 juin 1484 : Paieit et deluirez par lordonnance des gouverneurs des murs de la cité. Et au commandement des Treses et Tresoriers a Burtrand Buhaigne cleric desdis gouverneurs a pluseurs foix depues le XXIII^e jour de lan IIII^{XX} et quatre et en jusques au jour de ce present compte 2 344 £ 12 s. 9 d.

CC 15 bis (8) f° 18 r, 23 juin 1485 : Paieit et deluirez par lordonnance des gouverneurs des murs de la cité et au commendement dez Treses et Tresoriers a Bertrand Bachaingne cleric desdi gouverneurs a plussieurs fois de pues le XXIII^e jour de Juing lan IIII^{XX} et quatre et en jusques au jour de ce present compte 1 952 £. 13 s. 6 d.

CC 15 bis (8) f° 19v, 15 septembre 1485 : Paiet le XV^e jour de septembre lan dessus di a Jemat la serrier pour le rest dez 34 £. quil debvoit avoir pour plusieurs serres quil ait fait pour lez portes de la cité aprez 32 £. que Jay contez quil avoit ja receu 40 s.

⁷¹⁹ Serrures

CC 15 bis (8) f° 20r, [pas de date] : Paet a seigneur Jehan Chaverson leschevin par lordonnance du Seigneur Renalt le gronnaix chevalier pour plusieurs pieces de gros bois pour lez ouvraiges fais a ala porte a Maizelle et autre part pour la cité 30 £.

CC 15 bis (8) f° 20r, [pas de date] : Paiet a monseigneur labbe de Fristroff par lordonnance dudi seigneur Renalt pour une maison que ledi Abbee avoir a la porte a maizelle que la cité ait fait abatre pour faire le bullewarte[720] a la dite porte..... 16 £.

CC 15 bis (8) f° 20v, [pas de date] : Paiet audi Jehan grant Jehan a Symon Hairneville et a plusieurs autres par lordonnance dudi seigneur Werry et dudi seigneur Jehan Papparel pour plusieurs frais et despens fais pour lez portes de la cité..... 100 £. 11 s.

CC 15 bis (9) f° 17r, 23 juin 1486 : Paieit et deluirez par lordonnance des gouverneurs des murs de la cité et au commendement dez Treses et Tresoriers a Burtrand Bachaingne cleric desdi gouverneurs a plussieurs fois depues le XXIII^e jour de Juing lan IIII^{XX} et VI et en jusques au jour de ce present compte 1 372 £. 6 s.

CC 15 bis (9) f° 19v, 23 mars 1487 : Paieit le XXIII^e jour dudi moi par lordonnance du seigneur Michiel le gronnaix chevalier et seigneur Pierre Baudoche leschevin a gererdin le serrier[721] pour plussieurs norquet de fer[722] pour lez portes de la cité 15 £.

CC 15 bis (10) f° 18r, 23 juin 1487 : Paieit et deluirez par lordonnance des gouverneurs des murs de la cité et au commendement dez Treses et Tresoriers a Burtrand Bachaingne cleric desdi gouverneurs a plussieurs fois depues le XXIII^e jour de Juing lan IIII^{XX} et septz et en jusques au jour de ce present compte 294 £. 18 s. 6 d.

CC 15 bis (10) f° 18v [pas de date] : Paieit par lordonnace de seigneur Pierre Baudoche et du seigneur Maheu le Gronnaix a Geredin le serrier[723] apres 15 £. que Je le avoient paieit et que Jay contez pour plussieurs norquet et seire[724] quil ait fait pour lez porte de la cité .. 9 £.

CC 15 bis (10) f° 19v, 7 novembre 1488 : Paiet ledi jour par lordonnance du seigneur Pierre Baudoche et seigneur Nicole Papperel a Jehan parin le mazowier[725] pour plussieurs

⁷²⁰ Boulevard, ouvrage avancé.

⁷²¹ Serrurier.

⁷²² Cadenas.

⁷²³ Serrurier.

⁷²⁴ Cadenas et serrures.

⁷²⁵ Maraîcher.

domaige que on lavaioit fait au baille daier sainte Glossine[726] en ouvrant et porgettant lez murs de la cité en la maisitrie de Fransoy le Gournaix 6 £.

CC 15 bis (11) f° 11r, 23 juin 1488 - 20 octobre 1488 : Paiet et deluirez par lordonnance des gouverneurs des murs de la cité et au commendement dez Tresses et Tresoriers a Burtrand Bachaingne clerc desdis gouverneurs a plussieurs fois depues XXIII^e jour de Juing lan IIII^{XX} et VIII et en jusques au XX^e jour doctobre ensuit415 £. 10 s. 6 d.

CC 15 bis (11) : f° 11v, [pas de date] : Paiet par lordonnance desdi seigneur Michiel et seigneur Françoÿ [le Gronnais] a labausse dez cordeliers pour une maixien[727] que la cité ait adivinct au bullewart[728] de la porte a Mazelle 6 £.

AMM CC 16

CC 16 (1) f° 15r, 22 octobre 1488 - 23 juin 1489 : Paiet et deluivrer par lordonnance des gouverneurs des mur de la citeit et a commandement des tresses et tresoriers a Burtrand Baichinne clerc desdis gouverneurs a plussieurs fois depues le XXII^e jour doctobre lan IIII^{XX} et VIII et en jusques au jour de cestuit present compt 61 £. 17 s.

CC 16 (1) f° 106v, 23 juin 1489 - 23 juin 1490 : Paiet et deluivres par lordonnance des gouvernours des murs de la cité et auz commandement dez Tresez et tresoriers a Burtrand Bachaigne clerc desdi gouverneurs a plussieurs fois despues le XXIII^e jour de Juing lan IIII^{XX} et IX et enjusques au jour de cestuit present compte 366 £.

AMM CC 17

CC 17 (1) f° 52r, 23 juin 1490 - 23 juin 1491 : Paiet et deluierer par lordonnance dez gouverneurs dez murs de la cité et az commendement dez Tresses et Tresoriers a Burtrand Bachaingne clerc desdi gouverneurs a plussieurs foix depues le XXIII^e jour de Jung lan IIII^{XX} et X jusques au jour de cestuit present compte 131 £.

⁷²⁶ Abbaye Sainte-Glossinde, à l'est de la porte Serpenoise.

⁷²⁷ Habitation.

⁷²⁸ Boulevard, ouvrage avancé.

CC 17 (2) f° 23v, 23 juin 1491 - 23 juin 1492 : Paiet et deluirer par lordonnance dez gouvereurs dez murs de la cité et az commendement dez Treses et Tresoriers a Burtrand Bachaingne cleric desdi gouverneurs a plussieurs foix depues le XXIII^e jour de Juing lan III^{XX} ey XI enjusques au jour de cestuit present compte 636 £.

CC 17 (3) f° 20v, 23 juin 1492 - 23 juin 1493 : Paiet et deluirer par lordonnance dez gouverneurs dez murs de la cité et az commendement dez Treses et Tresoriers a Burtrand Bachaingne cleric desdi gouverneurs a plussieurs foix depues le XXIII^e jour de Juing lan III^{XX} et XII jusques au jou de cestuit present compte 73 £. 6 s.

CC 17 (4) f° 19v, 23 juin 1493 - 23 juin 1494 : Paiet et deluirer par lordonnance dez gouverneurs dez murs de la cité et az commendement dez Treses et Tresoriers a Burtrand Bachaingne cleric desdi gouverneurs a plussieurs foix depues le XXIII^e jour de Juing lan III^{XX} et XIII jusques au jour de cestuit present compte 264 £. 8 s.

AMM CC 18

CC 18 (1) f° 16r, 23 juin 1494 - 23 juin 1495 : Paiet et deluivrez par lordonnance des gouvernours des murs de la cité et au commandement des Trezes et Trezoriers a Burtrand Bechaingne cleric desdi gouvernours a plussieurs fois depues le XXIII^e jour de Juing lan III^{XX} XIII jusques au jour de cestuit compte 206 £.

CC 18 (1) f° 18r, 20 novembre 1494 : Paiet le XX^e jour de novembre a george de Nuremberg maistre aimoier^[729] pour remettre appoint revectorier tous les heynex^[730] qui sont au portes de la cité 16 £.

CC 18 (2) f° 16v, 23 juin 1495 - 23 juin 1496 : Paiet et deluivrez par lordonnance des gouvernours des murs de la cité et au commandement des Trezes et Trezoriers a Burtrand Bechaingne cleric desdi gouvernours a plussieurs fois depues le XXIII^e jour de Juing lan III^{XX} XV jusques au jour de cestuit compte 110 £.

CC 18 (3) f° 17r, 23 juin 1496 - 23 juin 1497 : Paiet et deluivrez par lordonnance des gouvernours des murs de la cité et au commandement des Trezes et Trezoriers a Burtrand

⁷²⁹ Armurier.

⁷³⁰ Harnais, armures, équipement.

Bechaingne cleric desdi gouvernours a plussieurs fois depues le XXIII^e jour de Juing lan IIII^{XX}
XVI et enjusques au jour de cestuit present compte613 £. 17 s.

CC 18 (3) f° 17v, [pas de date] : Paieit a maiste George armoier[731] sur ceu quil ait remis
apoint et revetteiz le herneix[732] de dessus les portes 30 £.

CC 18 (3) : f° 18v, [pas de date] : Paiet par lordonnance de mesdis seigneurs au signeur
Wiriat Roucel chevalier a plussieurs fois pour refaire les chamins fuer de la porte au pont
Rengmont 13 £. 12 s.

CC 18 (4) f° 16r, 23 juin 1497 - 23 juin 1498 : Paiet et deluivrez par lordonnance des
governours des murs de la cité et au commandement des Trezes et Trezories a Burtrand
Bechaingne cleric desdi gouvernours a plussieurs fois depues le XXIII^e jour de Juing lan IIII^{XX}
XVII jusques au jour de cestuit present compte..... 725 £. 11 s.

CC 18 (5) f° 16r, 23 juin 1498 - 23 juin 1499 : Paiet et deluivrez par lordonnance des
governours des murs de la cité et au commandement des Trezes et Trezories a Burtrand
Bahaingne cleric desdi gouvernours a plussieurs fois depues le XXIII^e jour de Juing lan IIII^{XX}
XVIII jusques au jour de cestuit present compte 558 £.

CC 18 (6) f° 14r, 23 juin 1499-23 juin 1500 : Paiet et deluivrez par lordonnance des
governours des murs de la cité et au commandement des Trezes et Trezories a Burtrand
[texte illisible] cleric desdi gouvernours a plussieurs fois depues le XXIII^e jour de Juing lan
III^{XX} XIX jusques au jour de cestuit present compte442 £. 5 s.

AMM CC 19

CC 19 (1) f° 18v, 23 juin 1503 : Paier et delivres par lordonnance des gouverneur dez murs
de la cité et auz comandement dez trezes et trésoriers a Burtrand Allixandre cleric desdi
governours a plussieurs fois depues le XXIII^e jour de Jung lan mil V^{CT} et trois jusques au
jour de cestui présent compte 1 817 £.

CC 19 (2) f° 17v, 23 juin 1504 : Paier et deluivrez par lordonnance des governours des murs
de la cité et au commandement des treses et trezoriez a Simon du Cellier cleric desdi

⁷³¹ Armurier.

⁷³² Harnais, armures, équipement.

gouvernours a plussieurs fois depues le XXIII^e jour du mois de Juing lan mil V^{CT} et quatre jusques au jour de cestuit présent compte 1 677 £.

AMM CC 20

CC 20 (1) f^o 15v, 18 janvier 1505 - 23 juin 1505 : Paier et deluivrez par lordonnance des gouverneurs des murs de la cité et au commendement des treses et tresoriez a Symon du Cellier clerc desdi gouverneurs a plussieurs fois depuis le XVIII^e jour de Janvier lan mil V^{CT} et III en jusques le XXIII^e jour de Juing lan mil V^{CT} et cinq 945 £.

CC 20 (2) f^o 24r, 23 juin 1505 - 23 juin 1506 : Payer et delivrez par lordonnance dez seigneurs gouverneurs des murs et de la cité et au commandement dez trezes et trezoriers a Symon du celier clerc desdi gouverneurs a plussieurs fois despuis le XXIII^e jour de Juing mil V^{CT} V. En jusques au XXIII^e jour de Juing mil V^{CT} et VI 1 590 £.

CC 20 (3) f^o 28r, 23 juin 1506 - 23 juin 1507 : Payez et delivree par lordonnance dez Seigneurs gouverneurs dez murs de la cité et au commandement dez trezes et trezoriers a Symon du Celier clerc desdi seigneurs gouverneurs a plussieurs fois depuis le XXIII^e jour de Juing mil V^{CT} VI en jusques au XXIII^e jour de Juing mil V^{CT} VII..... 1 886 £.

CC 20 (4) f^o 22r, 23 juin 1507 - 23 juin 1508 : Paier et delivre par lordonnance dez gouverneurs dez murs de la cité et au comendement dez treses et dez tresories a Symon du Cellier clerc desdis Seigneur gouverneurs a plussieurs fois. Cest a savoir a présent le XXIII^e jour de Juing mil V^{CT} et II en jusques a XXIII^e jour de Juing mil V^{CT} et VIII 1 001 £.

CC 20 (4) f^o 24r, 20 novembre 1507 : Paier par lordonnance du seigneur Nicolle Roussel a nowillou pour lescripvain pour les ouvraiges dez chemins de la porte a Maizelle et de la porte dez Allemens quil avoit plus missionnes que receu. Pour lan mil V^{ct} et V lui deluivrez le XX^e jour de novembre V^{ct} et VII..... 14 s. 7 d.

CC 20 (4) f^o 26r, 5 juin 1508 : Paier er deluivrer par lordonnance de messeigneur a seigneur Claude Baudoche chevalier commis per messeigneur pour faire mettre a point les chemins decoste la porte Serpenoize le V^e jour de juing mil V^{ct} et VIII 12 £.

CC 20 (4) f^o 26r, 1 novembre 1508 : Paier et deluivrer a seigneur Nicole Remiat leschevin pour deluivrer paier a Nicolais le cherpantier. Tant pour le boix comme pour sa fesson du toit

de la tour daier Sainte Glossine[733], merchandez audi Nicolais par seigneur Nicole de heu chevalier le jour dez mors seigneur Jehan le Gronnais leschevin la somme de..... 46 £.

CC 20 (5) f°22r, 23 juin 1508 - 23 juin 1509 : Paier et deluivrez par lordonnance dez Seigneurs gouverneurs dez murs de la cité et a comendement dez treses par dez tresoriers a Symon du Cellies cleric desdis Seigneurs gouverneurs a plusieurs fois. Cest a a savoir depues le XXIII^e jour a juing lan mil V^{CT} VIII. En jusques a XXIII^e jour de Juing lan mil V^{CT} IX 1 176 £. 12 s.

AMM CC 21

CC 21 (1) f° 22v, 23 juin 1509 - 23 juin 1510 : Paier et deluivrez par lordonnance de Seigneurs gouverneurs des murs de la cité et a comendement dez treses et dez tresoriers a Symon du Celliers cleric dez dessus di seigneurs et gouverneurs a plusieurs fois. Cest a savoir de puis le XXIII^e jours de juin an lan mil V^{CT} et IX et enjusques a XXIII^e jours de juin lan mil V^{CT} et X 2 411 £.

CC 21 (1) f° 24r, 4 septembre 1509 : Paier par lordonnance de meseigneurs a Pierson Ruzey et a Symon du Cellier escripvain pour la refeccion dez chamins de daille et du chenne baulvel devant lez pont le IIII^e jour de septembre mil V^{ct} et neuf..... 19 £.

CC 21 (1) f° 26v, 27 mai 1510 : Paier per lordonnance de mes seigneurs a Seigneur Nicole Roucel estmez commis pour faire refaire lez chamins de la porte dez allemans. Et de la porte a maizelle per lordonnance dessus dictes le XXVII^e jours de mai XV^{CT} et X..... 30 £.

CC 21 (1) f° 27r, 27 mai 1510 : Paier per lordonnance de mes seigneurs et de seigneur Jehan le Gournais leschevins comme maistre dez chemins devant lez pont a Pierson Fuzey et a Symon du Cellier ambdeuct escripvain a ce comis pour faire refaire lesdis chemins devant lez pont de laydonchamps[734] le XXVII^e jours de mai XV^{CT} et X..... 20 £.

CC 21 (2) f° 18v, 23 juin 1510 au 23 juin 1511 : Paier per lordonnance de seigneurs gouverneurs des murs de la cité et a commendement dez treze et dez tresoriers a Symon du Celliers cleric desdict Seigneurs et gouverneurs a plessieurs fois. Cest asavoir de puis le

⁷³³ Abbaye Sainte-Glossinde, à l'est de la porte Serpenoise.

⁷³⁴ Pont de Ladonchamps.

XXIII^e jour de juin lan mil V^{CT} et X et en jusques a XXIII^e jours de Juin lan mil V^{CT} et XI
..... 2 120 £.

CC 21 (2) f° 20r, 6 juillet 1510 : Paier par lordonnance de messeigneur a Seigneur Nicolle Roucel pour les chemins de la porte dez allemens et de la porte a Maizelle le VI^e jour de juillet XV^{ct} et X 30 £.

CC 21 (2) f° 21v, 26 mai 1511 : Paier par lordonnance de messeigneurs a Pierson Ruzey lescripvain pour ouvrez au chamins de Wadrinowe. Et pour refaire les chamins devant les pont le XVII^e jour de maie mil V^{ct} et XI 36 £.

CC 21 (3) f° 17v, 23 juin 1511 au 23 juin 1512 : Paier per lordonnance dez seigneurs gouverneurs dez meurs et a commendement des treze et tresoriers a Symon du Celliers clerc desdis seigneurs et gouverneur a pleusieurs fois cest a savoir de puis le XXIII^e jours de juin lan mil V^{CT} et XI en jusques a XXIII^e jours de juin lan mil V^{CT} et XII 1 982 £.

CC 21 (3) f° 18r, 27 juin 1511 : Paier per lordonnance de mes seigneurs a Pierson Ruzey lescripvain pour la resertion du chamin entre Longeville et Waidrinowe au non de mes seigneur Jehan le Gournais qui est comis des chamins devant lez pont le XXVII^e jour de juin lan mil V^{CT} et X 12 £.

CC 21 (4) f° 17r, 23 juin 1512 au 23 juin 1513 : Paier per lordonnaces dez seigneurs gouverneurs des meurs et a commendant des treze et tresories a Symon du Celliers clerc desdict seigneurs et gouverneurs a pleusieurs fois dest a savoir depuis le XXIII^e jours de juin lan mil V^{CT} et XIII 1 685 £.

AMM CC 22

CC 22 (2) f° 30v, 3 juin 1514 au 23 juin 1515 : Paier par lordonnance des seigneurs gouverneurs et au commandement des tresese et tresoriers a Symon du Cellier clerc desdi seigneurs gouverneurs a plusieurs fois. Cest assavoir depuis le thier jour de juing mil V^{ct} et XIII jusques au XXIII^e jour de juing mil V^{ct} et XV la somme de 1 300 £.

CC 22 (2) f° 33v, [pas de date] : Paier a seigneur François de Gournais chevalier commis maistre des murs. Pour donner a catherine, jadis femme a Perin Volgenel le bouchier, et a

Jehan Perrin de Moien murs son filz pour le droit quil avoient au staint de bouchier devant la porte a Maizelle pour.....7 £. 4 s.

CC 22 (3) f° 31v, 23 juin 1515 au 23 juin 1516 : Paiement faiz a cause des ouvraiges des murs et fermetez de la cité. Paie par lordonnance de messeigneurs a Symon du Cellier cleric des seigneurs gouverneurs a plusieurs fois. Cest assavoir depuis le XXIII^e jour de Juing mil V^{ct} et quinze jusques au XXIII^e jour de juing mil V^{ct} et seize la somme de 1 700 £., comme il appert par 8 cedulles signées de messeigneurs les Treses et tresoriers pour..... 1 750 £.

AMM CC 23

CC 23 (1) f° 31, 23 juin 1516 au 23 juin 1517 : Paier par lordonnance de mesdi seigneur a feu Symon du Cellier et a Jehan Thiebault a present cleric de messeigneurs les gouverneurs et maistres des murs depuis le XXIII^e jour de juing mil V^{ct} et XVI jusques au XXIII^e jour de juing mil V^{ct} et XVII la somme de 1 260 £.

CC 23 (1) : f° 33v [pas de date] : Paier par lordonnance de mesdi signeurs a Jehan la paiveur pour 21 toize et ½ quart de xant quil a fait dessoubs la porte Champenoize 10 toize, et dessoubs la pont Raimont 11 toize au pris de 3 s. 6 d. la toize monte a..... 67 £. 5 d.

CC 23 (2) f° 30v, 23 juin 1517 - 23 juin 1518 : Paier par lordonnance de messeigneurs les Treze et tresoriers a jehan Thiebault cleric de messeigneurs les gouverneurs des murs pour ung an commancant le XXIII^e jour de Juing mil V^{ct} et XVII jusques au XXIII^e jour de Juing mil V^{ct} et XVIII. La somme de. 2 480 £. comme il apparert par 15 cedulles penne apparoir 2 480 £.

CC 23 (3) f° 36r, 23 juin 1518 - 23 juin 1519 : Paie par lordonnance de mesdi seigneur les Treses et tresoriers a Jehan Thiebault cleric de messeigneurs les gouverneurs des murs pour fournir es ouvraiges et reparations de la cité commencant a la saint Jehan Baptiste mil V^{ct} et XVIII et finissant a la saint Jehan mil V^{ct} et XIX. comme il apparet par 5 cedulles signée de mesdi seigneurs la somme de 1 400 £.

CC 23 (3) f° 49v, [pas de date] : Paie par lordonnance de mesdi seigneurs a Benoist le sergent pour faire paver la porterne de la porte aux chevaulx [735] la somme de..... 12 £.

⁷³⁵ Ancienne porte de l'enceinte antique à proximité du Moyen-Pont.

CC 23 (4) f° 18v, 23 juin 1519-26 novembre 1519 : Paier et deluivrer a jehan Thiebault cleric de messeigenurs les gouverneurs des meurs pour employer en la maistrerie du seigneur Danery[736] depuis le XXIII^e jour de Juing mil V^{ct} et XIX jusques au XXVI^e jour de novembre audi an la somme de356 £. 12 s.

AMM CC 24

CC 24 (1) f° 22v, 9 décembre 1519 : Paiet par lordonnance de meseigneurs les treize et trezoriers a Jehan Thiebault cleric de meseigneurs les gouverneurs des murs pour fornir es ouvraige et reparation de la cité en la maistrie monseigneur Demery[737] chevalier le IX^e jour de decembre mil V^{ct} XIX comme il appert par une cedulle signée de treize et trezoriers datée des jour et an dessus di la somme de 60 £.

CC 24 (1) f° 25r, 24 mars 1520 : Paieit par lordonnance de messeigneurs les Trezes et tresoriers a Jehan Thiebault cleric de messeigneurs les gouverneurs des murs pour forme et ouvraiges et reparation de la cité en la maistrie de seigneur Nicole Remyat le XXIII^e jour de mars mil V^{ct} et XIX comme il appert par une cedul signée de Treize et trezoriers par plusieurs foix la somme de 200 £.

CC 24 (2) f° 37r, 13 avril 1521 : Paiet par lordonnance de meseigneurs les Treize et Trezoriers a Jehan Thiebault cleric de messeigneurs les gouverneurs des murs pour fournir es ouvraiges et reparations de la cité en la masitrie Seigneur Francois le Gournais chevalier le XIII^e jour du mois davrils mil V^{ct} XXI. Comme il apparet par une cedulle signée de treize er Trezoriers datée des jour et an dessus di la somme de 200 £.

CC 24 (2) f° 37r, 13 avril 1521 : Paiet par lordonnance de meseigneurs les Treize et Trezoriers a Jehan Thiebault cleric de messeigneurs les gouverneurs des murs pour fournir es ouvraiges et reparations de la cité en la masitrie Seigneur Francois le Gournais chevalier le XIII^e jour du mois davril mil V^{ct} XXI. Comme il apparet par une cedulle signée de treize er Trezoriers datée des jour et an dessus di la somme de 200 £.

⁷³⁶ Seigneur d'Ennery : il doit s'agir de Nicole III de Heu.

⁷³⁷ Seigneur d'Ennery : il doit s'agir de Nicole III de Heu.

AMM CC 25

CC 25 (1) f° 35r, 25 juin 1522- 23 juin 1523 : Paier par lordonnance de meseigneur a grant Claude maistre masson qui ont abatus tout la muraille de la fasse portes^[738] du pont Remon comme il appert par une cedul signée de messeigneur sommes de 6 £. 6 s. 8 d.

CC 25 (1) f° 43v, 21 avril 1523 : Paiet par lordonnance de messeigneurs a jehan Thiebault cleric de messeigneurs les gouverneurs des murs a plussieurs fois pour la maistrie de Seigneur Nicole de heu chevalier comme il apparet par une cedul signée de messeigneurs le XXI^e jour du mois dapuril mil V^{ct} XXIII somme de..... 200 £.

CC 25 (2) f° 31v, 24 octobre 1523 : Paier par lordonnance de messeigneurs a seigneur Nicol de Heu chevalier comme maistre des murs pour paier les ouvraiges quil fault faire pour la cité. Comme il apparet par une cedul signée de messeigneur et dattée du XXIII^e jour doctobre mil V^{ct} et XXIII somme..... 100 £.

CC 25 (2) f° 33r, 18 décembre 1523 : Paiet par lordonnance de messeigneurs a seigneur Nicol de Heu chevalier comme maistre des murs pour les ouvraiges de la cité. Comme il apparet par une cedul signée de messeigneurs et datée du XVIII^e jour de decembre mil V^{ct} et XXIII..... 100 £.

CC 25 (2) f° 33v, 5 février 1524 : Paiet par lordonnance de messeigneurs a Pierron Peltre cleric de messeigneurs les gouverneurs des murailles de la cité pour fornir a missions desdites murailles. En la maistrie de seigneur Nicol de Heu chevalier datée ladite cedul du V^e jour du mois de fevrier XV^{ct} XXIII. Comme il appert par une cedul somme de 100 £.

CC 25 (2) f° 34v, 5 mars 1524 : Paiet par lordonnance de messeigneurs a Pieron Peltre cleric de messeigneurs les gouverneurs des murs de la cité a plussieurs fois pour former a missions desdites murailles en la maistrie de seigneur Nicol de Heu chevalier. Comme il apparet par une cedul signée de meseigneur datée du V^e jour de mars mil V^{ct} XXIII sommes de 160 £.

CC 25 (2) f° 36r, 16 avril 1524 : Paiet par lordonnance de messeigneur a Pieron Peltre cleric des maîtres des ouvraiges des murs de la cité pour a despences des ouvraiges necessaire a icelle cité. En la maistrie seigneur Androwin Roucel a plussieurs fois comme il apparet par

⁷³⁸ Ouvrage avancé de la porte du Pont-Rengmont.

une cedula signée de messeigneurs et datée du XVI^e jour d'april mil V^{ct} et XXIII la somme de 200 £.

CC 25 (2) f^o 38r, 19 mai 1524 : Paiet par lordonnance de messeigneurs a Pierron Peltre cleric a messeigneur les gouverneurs des moulins^[739] murailles de la cité le XIX^e jour du moix de mars mil V^{ct} et XXIII a plusieurs foix pour fornir a missions des ouvraiges dicelles cité. En la maistrie de seigneur Androuwin Roucel comme il apparet par une cedula signée de messeigneurs sommes de 200 £.

CC 25 (2) f^o 38v, 10 juin 1524 : Paiet par lordonnance de messeigneur le X^e jour du mois de Juing mil V^{ct} et XXIII a Pierron Peltre cleric de messeigneurs les gouverneurs des murailles a plusieurs foix pour fornir a missions desdites murailles et aultres ouvraiges en la maistrie seigneur Androuwin Roucel comme il apparet par une cedula signée de messeigneurs 300 £.

CC 25 (3) f^o 33v, 25 octobre 1524 [Visitation] : Paiet par lordonnance de messeigneurs le XXV^e jour du mois doctobre mil V^{ct} et XXIII pour les depense a visiter toutes les tour des murailles par les maitres des murs et les gouverneurs de lartillerie et a ceulx de leur compaignee. Comme il apparet par une cedula signée de messeigneurs sommes de
..... 6 £. 7 s. 6 d.

CC 25 (3) f^o 34r, 8 juillet 1524 : Paiet par lordonnance de messeigneurs le VIII^e jour de juillet mil V^{ct} et XXIII a Pierron Peltre cleric de messeigneurs les gouverneurs des murailles a plusieurs foix pour fornir a missions et despens des ouvraiges de la cité en la maistrie seigneur Androuwin Roucel comme il apparet par une cedula signée de messeigneurs sommes de 200 £.

CC 25 (3) f^o 34r, 28 juillet 1524 : Paiet par lordonnance de messeigneurs a Pierron Peltre cleric de messeigneurs les gouverneurs des murailles a plusieurs foix pour fornir a missions et despens des ouvraiges de la cité en la maistrie seigneur Androuwin Roucel datée ladite cedula du XXVIII^e jour de Juillet mil V^{ct} et XXIII somme de 120 £.

CC 25 (3) f^o 34r, 8 septembre 1524 : Paiet par lordonnance de messeigneur le VIII^e jour de septembre mil V^{ct} et XXIII a Pierron Peltre cleric de messeigneur les gouverneur des murailles a plusieurs foix pour fornir a missions et despens des ouvraiges de la cité en la maistrie seigneur Androuwin Roucel comme il apparet par une cedula signée de messeigneur sommes 105 £.

⁷³⁹ Le mot « *moulin* » a été barré et remplacé par « *murailles* »

CC 25 (3) f° 39v, 30 mars 1525 : Paiet par lordonnance de messeigneurs a Pierron Pletre cleric a messeigneurs les gouvergneurs des murailles de la cité pour fornir a missions et despens des ouvraiges de la cité en la maistrie de seigneur Renalt de Gronais datée ladite cedul du daien jour de mars mil V^{ct} et XXV 100 £.

CC 25 (3) f° 35r, 30 novembre 1524 : Paier par lordonnance de messeigneur le dairien jour de mois de novembre XV^{ct} et XXIII a messire Jehan de Gronaix comme commis des chemins comme il apparet par une cedul signe de messeigneur somme de.....8 £. 5 s. 5 d.

CC 25 (3) f° 39v, 30 mars 1525 : Paier par lordonnance de messeigneur a Pieron peltre cleric a messeigneurs les gouverneurs des murailles de la cité pour fournir a mission et despens des ouvraiges de la cité en la maistrie de Seigneur Renald de Gournaix datée ladite cedul du daien jour de mars mil V^{ct} XXV 100 £.

CC 25 (3) f° 40v, 24 avril 1525 : Paier par lordonnance de messeigneurs le XXIII^e jour dapuril mil V^{ct} XXV a Pierron Pletre cleric a messeigneur les gouvergneurs des murailles de la cité pour fornir a missions et despens des ouvraiges de la cité en la maistrie Seigneur Renald de Gronais, comme il apparet par une cedul signée de messeigneurs sommes 200 £.

CC 25 (3) f° 48v, [pas de date] : Paiet par lordonnance de messeigneurs a Pierron Pletre cleric de messeigneurs les gouverneurs des murailles de la cité a plussieurs fois pour fornir a ouvraiges de la cité. En la maistrie Seigneur Renald de Gornais. Comme il apparet par une cedul signée de messeigneur sommes a 300 £.

AMM CC 26

CC 26 (1) f° 32v, 7 juillet 1525 : Paier par lordonnance de mes Seigneurs le VII^e jour de juillet mil V^{CT} XXV a Pierron Pletre cleric a les Seigneurs les gouverneur des murailles de la cité pour fornir a la despence dicelles en la maistrie de Seigneur Renald de Gronnais. Comme il appert par une cedulle signée de mes Seigneurs..... 200 £.

CC 26 (1) f° 32v, 4 août 1525 : Paier par lordonnance de mes Seigneurs a Pierron Pletre cleric de mes Seigneurs les gouverneur des murailles de la cité pour fornir ala despences dicelles en la maistrie de Seigneur Renald de Gornais. Comme il appert par une cedul signée et datée du III^e jour d aoust mil XV^{CT} XXV sommes 200 £.

CC 26 (1) f° 33r, 30 août 1525 : Paier par lordonnance de mes Seigneurs a Pierron Pletre cleric de mes Seigneurs les gouverneur des murailles de la cité pour fornir a mission dicelles en la maistrice de Seigneur Renald de Gronnais. Comme il apparet par une cedul signée et datée du XXX^e [jour] daoust XV^{CT} XXV sommes de 200 £.

CC 26 (1) f° 33r, 28 octobre 1525 : Paier par lordonnance de mes Seigneurs le XVIII^e jour doctobre mil XV^{CT} XXV a Pierron Pletre cleric a mes Seigneurs les gouvergneurs des murailles de la cité pour fornir a mission dicelles en maistrice de Seigneur Renald de Gronais. Comme il apparet par une cedul signée 55 £.

CC 26 (1) f° 33r, 29 octobre 1525 : Paier par lordonnance de mes Seigneurs le XXIX^e jour de octobre mil XV^{CT} XXV a Pierron Pletre cleric a mes Seigneurs les gouverneurs des murailles de la cité pour fornir a mission dicelles en la maistrice de Seigneur Renald de Gornais. Comme il apparet par une cedul signée sommes de 200 £.

CC 26 (1) f° 40r, 12 mai 1526 : Paier par lordonnance de mes Seigneurs le XII^e jour de may mil XV^{CT} XXVI a Pierron Pletre cleric a mes Seigneurs les gouvergneurs des murailles de la cité pour fornir a la despence dicelles en la maistrice de Seigneur Gronnais[740] Philippe Desch. Comme il apparet par une cedul signée de mes Seigneurs 300 £.

CC 26 (1) f° 41v, 15 juin 1526 : Paier par lordonnance de mes Seigneurs a Pierron Pletre cleric a mes Seigneurs les gouvergneurs des murailles de la cité pour fornir a la despence dicelles en la maistrice de Seigneur Philippe Desch leschevin. Comme il apparet par une cedul signée et datée du XV^e jour de Jung mil XV^{CT} XXVI 300 £.

CC 26 (2) f° 31r, 30 juin 1526 : Premier paier par lordonnance de mes Seigneurs le darien jour du mois de Jung mil XV^{CT} XXVI a Pierron Pletre cleric de mes Seigneurs les gouvergneurs des murailles de la cité pour fornir a mission et ouvraiges dicelles en maistrice de Seigneur Philippe Dex. Comme il apparet part une cedul signée..... 400 £.

CC 26 (2) f° 31r, 18 juillet 1526 : Paier par lordonnance de mes Seigneurs le jour XVIII^e du mois de Juillet mil XV^{CT} XXVI a Pierron Pletre cleric de mes Seigneurs les gouvergneurs des murailles de la cité pour fornir a mission dicelles. Comme il appert par une cedul signée par mes Seigneurs sommes de 400 £.

⁷⁴⁰ Le nom de « Gronnais » a été barré et remplacé par « Philippe Desch »

CC 26 (2) f° 31v, 9 août 1526 : Paier par lordonnance de mes Seigneurs le jour IX^e du mois de daoust mil XV^{CT} XXVI a Pierron Pletre cleric de mes Seigneurs les gouvergneurs des murailles de la cité pour despences necessaire a ycelles en la maistricee de Seigneur Philippe Dex. Comme il appert par une cedul signée de mes Seigneurs somme de 400 £.

CC 26 (2) f° 31v, 5 septembre 1526 : Paier par lordonnance de mes Seigneurs le jour V^e du mois de Septembre mil XV^{CT} XXVI a Pierron Pletre cleric de mes Seigneurs les gouvergneurs des murailles de la cité pour despences necessaire a ycelles en la maistricee de Seigneur Philippe Dex. Comme il appert par une cedul signée de mes Seigneurs somme de 400 £.

CC 26 (2) f° 31v, 12 octobre 1526 : Paier par lordonnance de mes Seigneurs le jour XII^e du mois doctobre mil XV^{CT} XXVI a Pierron Pletre cleric de mes Seigneurs les gouvergneurs des murailles de la cité pour despences necessaire a ycelles en la maistricee de Seigneur Philippe Dex. Comme il appert par une cedul signée de mes Seigneurs somme de 300 £.

CC 26 (2) f° 32r, 12 février 1527 : Paier par lordonnance de mes Seigneurs le jour XII^e du mois de fevrier mil XV^{CT} XXVI a Pierron Pletre cleric de mes Seigneurs les gouvergneurs des murailles de la cité pour fornir a la despences dicelles en la maistricee de Seigneur Philippe Dex échevin. Comme il appert par une cedul signée 100 £.

CC 26 (2) f° 32r, 16 mars 1527 : Paier par lordonnance de mes Seigneurs le jour XVI^e du mois de mars mil XV^{CT} XXVI a Pierron Pletre cleric de mes Seigneurs les gouvergneurs des murailles de la cité pour fornir a la despences dicelles en la maistricee de Seigneur Philippe Dex. Comme il appert par une cedul signé 100 £.

CC 26 (2) f° 37r, 6 avril 1527 : Paier par lordonnance de mes Seigneurs le jour XVI^e jour du mois de mars mil XV^{CT} XXVI a Pierron Pletre cleric de mes Seigneurs les gouvergneurs des murailles de la cité pour fornir a missions dicelles. En la maistricee de Seigneur Philippe Dex à présent III^e échevin de Mets. Comme il appert par une cedul signée de mes Seigneurs et datée du VI^e dapuril mil XV^{CT} XXVII 400 £.

CC 26 (2) f° 38v, 18 mai 1527 : Paier par lordonnance de mes a Pierron Pletre cleric de mes Seigneurs les gouvergneurs des murailles de la cité pour fornir a missions dicelles. En la maistricee de Seigneur Philippe Dex à présent III^e échevin de Mets. Comme il appert par une cedul signée mes Seigneurs et datée du XVIII^e jour du mois de may mil XV^{CT} XXVII.....
..... 400 £.

CC 26 (2) f° 39r, 7 juin 1527 : Paier par lordonnance de mes a Pierron Pletre clerc de mes Seigneurs les gouvergneurs des murailles de la cité pour fornir a missions dicelles. En la maistrree de Seigneur Philippe Dex à présent III^e échevin de Mets. Comme il appert par une cedul signée mes Seigneurs et datée VII^e jour du mois de Jung mil XV^{CT} XXVII aus sommes de 400 £.

AMM CC 27

CC 27 (1) : f° 31r, 7 cédules datées du 28 juin 1527 au 20 mars 1528 : Premier paiet par lordonnance de messeigneurs a Pierron Pletre clerc a messeigneurs les gouverneurs des murailles de la cité pour fornir despence dicelles en la maistrrie seigneur Philippe Dex maitre échevin par une cedulle datée du XXVIII^e jour de Juin mil V^{ct} XXVII la premier et les en jusques XX^e jour de mars audi ans monte a 2 000 £.

CC 27 (2) f° 35r, 3 avril 1528 : Paier par lordonnance de messeigneur a Pierron Peltre clerc a messeigneurs les gouverneurs des murailles de la cité pour les ouvraiges dicelles en la maistrrie de seigneur Philippe Dex leschevin. Comme il apparet par une cedul signée et datée du III^e jour adpuril mil V^{ct} et XXVII..... 300 £.

CC 27 (2) f° 35v, 16 mai 1528 : Paiet par lordonnance de messeigneur a Pierron Pletre clerc a messeigneur les maitres des murailles de la cité pour les ouvraiges dicelles en la maistrrie Seigneur Philippe Dex eschevin. Comme il apert par une cedul signée et date au XVI^e jour de may mil V^{ct} XXVIII..... 400 £.

CC 27 (3) f° 35r, 27 juin 1528 - 28 avril 1529 : Paiet par lordonnance de meseigneur a Pierron Peltre clerc a meseigneurs les gouverneurs des murailles de la cité a plussieurs fois pas six cedul pour fornir a missions dicelles muraille en la maistrrie seigneur Philippe Dex leschevin. La premiere cedul datée du XXVII^e de Juing XV^{ct} XXVIII. La II^e du XIX^e daoust ensuivant. La III^e du VII^e jour de decembre ensuivant la III^e du XII^e jour de mars XV^{ct} XXVIII. La V^e du XXIII^e jour de mars XV^{ct} XXIX. La VI^e du XXIII^e jour dapuril mil V^{ct} et XXIX montent tout a 1 600 £.

CC 27 (3) f° 37r, 8 juin 1529 : Paiet par lordonnance de meisseigneurs a Pierron Peltre clerc de messeigneur les gouvergneurs ades murailles de la cité pour fornir ala depenses necessaire

dicelle le VIII^e jour de juing mil V^{ct} XXIX comme il apparet par une cedul signée somme de
..... 300 £.

CC 27 (4) f^o 30v, 23 juillet 1529 - 30 janvier 1530 : Paier par lordonnance de messeigneur a Pieron Pletre clerc a messeigneurs les gouverneurs des murailles de la cité a plussieurs fois pour V cedul pour fornir a missions dicelles murailles en la maistrie de seigneur Philippe Dex leschvin. La premier cedul datée du XXIII^e jor de juillet mil V^{ct} XXIX. La II^e cedulle du XXIII^e de septembre XV^{ct} XXIX. La III^e du XXIX^e jour de janvier XV^{ct} XXIX. La IIII^e du XII^e de mars mil Vct XXIX. La V^e de lan XV^{ct} XXX que montent a 1 800 £.

AMM CC 28

CC 28 (1) f^o 37v, 21 juillet 1531 : : Deluivres a Pieron peltre par lordonnance de messeigneurs comme il asparet par une cedulle sygnée datée du XXI^e jour de juillet Mil V^{ct} XXXI..... 400 £.

CC 28 (1) f^o 37v, 10 octobre 1531 : Deluivres a Pieron peltre par lordonnance de messeigneurs comme il asparet par une cedulle sygnée datée du X^e jour doctobre Mil V^{ct} XXXI 400 £.

CC 28 (2) f^o 36r, 27 juin 1532 : Premiere paiet par lordonnance de messeigneur a Pierron Peltre comme il apparat par une cedulle sygnée dattée du XXVII^e jour de Juing mil V^{ct} XXXII 400 £.

CC 28 (2) f^o 39v, 29 mai 1533 : Deluyivrer par lordonnance de messeigneurs a Pieron Peltre pour fornir a ouvraiges de la cité en la maistrie seigneur Nicolle Roucelz comme il aparet par une cedulle sygnée dattée du XXIX^e jour de mars XV^{ct} XXXIII somme..... 200 £.

CC 28 (2) f^o 40v, 8 avril 1533 [Visitation] : Paier a Richar Dodo par lordonnance des messeigneur pour despence faict par les maistres des murs quand il fue visites les murailles de la ville comme il apret par une cedulle sygnée dattée du VIII^e jour dapurilz XV^{ct} XXXIII 60 s.

CC 28 (2) f^o 40v, 8 avril 1533 [Visitation] : Deluivres par lordonnance de messeigneur a Claude Guerrin clerc de l'artillerie pour paier a loste de lange pour le dines de messeigneurs et

daultres qui ont estes visiteit les portes/baires/et tours des mestiers a la visitation faictz en apurilz XV^{ct} XXXII comme il apparet par une cedulle sygnée du X^e jour de juing68 s. 3 d.

CC 28 (2) f° 41v, 8 avril 1533 : Deluivrer par lordonnance de messeigneur a Pieron Peltre pour formir ala despence necessaire de la cité en la maistrie de seigneur Nicolle Roucelz comme il saparet par une cedulle sygnée dattée du XIII^e jour de juing XV^{ct} XXXIII 60 £.

CC 28 (3) f° 35v, 28 juin 1533 : Premier paiet par lordonnance de messeigneur a Pieron Peltre cleric de messeigneurs les gouverneurs des murailles de la cité comme il apparet par une cedulles sygnée dattée du XXVIII^e jour de Juing mil V^{ct} XXXIII ans 100 £.

CC 28 (3) f° 35v, 19 juillet 1533 : Deluivret par lordonnance de meseigneurs a Pieron Peltre cleric de messeigneurs les gouverneurs des murailles de la cité comme il saparet par une cedulle sygnée dattée du XIX^e jour du moix de juillet XV^{ct} XXXIII..... 400 £.

CC 28 (3) f° 36r, 9 septembre 1533 : Deluivres a Pieron Peltre par lordonnance de messeigneurs comme il saparet par une cedulle sygnée dattée du XIII^e jour de septembre XV^{ct} XXXIII..... 400 £.

CC 28 (3) f° 36v, 25 octobre 1533 : Deluivres par lordonnance de messeigneur a Pieron Peltre comme il saparet par une cedulle dygnee dattée du XXV^e jour doctobre XV^{ct} XXXIII 200 £.

CC 28 (3) f° 38r, 22 avril 1534 : Deluivrer par lordonnance de messeigneurs a Pieron Peltre comme il asaret par une cedulle sygnée et dattée du XXII^e jour dapuril XV^{ct} XXXIII pour les ouvraiges de la cité..... 100 £.

AMM CC 29

CC 29 (1) f° 35r, 26 juin 1534 : Premier deluivres par lordonnance de messeigneurs a Pieron Peltre cleric de messeigneurs les gouverneurs des murs de la cité comme il saparet par une cedulle sygnée dattée du XXVI^e jour de Juing XV^{ct} XXXIII 200 £.

CC 29 (1) f° 36r, 26 juin 1534 : Deluivres a Pieron peltre par lordonnance de messeigneurs comme il saparet par une cedulle pour les ouvraiges de la cité sygnée et dattée du V^e jour de septembre XV^{ct} XXXIII 200 £.

- CC 29 (1) f° 36v, 31 octobre 1534** : Delivres par lordonnance de messeigneurs a Pierron Peltre cleric de messeigneurs les gouverneurs des murs comme il saparet par une cedulle sygnée dattée du darien jour doctobre XV^{ct} XXXIII 200 £.
- CC 29 (1) f° 39r, 22 mai 1535** : Delivres par lordonnance de messeigneurs a Pieron Peltre cleric de messeigneurs les gouverneurs des murs de la cité comme il saparet par une cedulle sygnée dattée du XXII^e jour de may XV^{ct} XXXV ans 60 £.
- CC 29 (2) f° 35v, 9 juillet 1535** : Delivres par lordonnance de messeigneurs a Pieron Peltre cleric de messeigneur les gouverneurs des murs comme il saparet par une cedulle sygnée dattée du IX^e jour du juillet ensuivent..... 100 £.
- CC 29 (2) f° 38v, 27 mai 1536** : Delivres par lordonnance de messeigneurs a Pieron Peltre cleric de messeigneurs les gouverneurs des murs pour fornir a la despence necessaire dycelles comme il saparet par une cedulle sygnée dattée de XXVII^e jour de may ensuivant..... 100 £
- CC 29 (2) f° 39v, 19 juin 1536** : Delivrer a Pieron Peltre par lordonnance de messeigneur pour fornir a la despence necessaire de la cité comme il saparet par une cedulle sygnée dattée du XIX^e jour de Juing XV^{ct} XXXVI 100 £.
- CC 29 (3) f° 36v, 5 août 1536** : Delivres a Pieron peltre par lordonnance de messeigneurs pour les dépense necessaire des maistres des murs de la cité comme il sapparet dans une cedulle sygnée dattée du V^e jour daoust ensuivant 300 £.
- CC 29 (3) f° 37v, 29 août 1536** : Delivres par lordonnance de messeigneurs a Pieron Peltre cleric de messeigneurs les gouverneurs des murs de la cité comme il saparet par une cedulle sygnée dattée du XXIX^e jour daoust XV^{ct} XXXVI la somme de 300 £.
- CC 29 (3) f° 37v, 26 septembre 1536** : Delivres par lordonnance de messeigneurs a Pieron Peltre cleric de messeigneurs les gouverneurs des murs de la cité comme il saparet par une cedulle sygnée dattée du XXVI^e jour de septembre XV^{ct} XXXVI 300 £.
- CC 29 (3) f° 38v, 4 novembre 1536** : Delivres par lordonnance de messeigneurs a Pieron Peltre cleric de messeigneurs les gouverneurs des murs de la cité comme il saparet par une cedulle sygnée dattée du IV^e jour de novembre XV^{ct} XXXVI 300 £.

- CC 29 (3) f° 38v, 19 mai 1537** : Deluivres a Pieron Peltre par lordonnance de messeigneurs cleric de messeigneurs les gouverneurs des murs comme il saparet par une cedulle sygnée dattée du XIX^e jour de may ensuivant..... 200 £.
- CC 29 (3) f° 38v, 9 juin 1537** : Deluivres par lordonnance de messeigneurs a Pieron Peltre cleric de messeigneurs les gouverneurs des murs comme il saparet par une cedulle sygnée dattée du IX^e jour de Juin ensuivent..... 200 £.
- CC 29 (4) f° 33r, 20 juillet 1537** : Deluivres a Pieron Peltre par lordonnance de messeigneurs comme cleric de messeigneurs les gouverneurs des murs en la maistrie de seigneur Nicollais de Raigecourt escuier comme il saparet par une cedulle sygnée dattée du XX^e jour de juillet ensuivant..... 300 £.
- CC 29 (4) f° 34r, 15 septembre 1537** : Deluivrer a Pieron Peltre par lordonnance de messeigneurs comme il saparet par une cedulle sygnée dattée du XV^e jour de septembre ensuivant..... 300 £.
- CC 29 (4) f° 34r, 26 octobre 1537** : Paier a Pieron peltre par lordonnance de messeigneur comme il saparet par une cedulle sygnée dattée du XXVI^e jour doctobre ensuivant..... 400 £.
- CC 29 (4) f° 34v, 1^{er} décembre 1537** : Deluivrer a Pieron Peltre par lordonnance de messeigneurs comme il saparet par une cedulle sygnée dattée du I^{er} jour de decembre ensuivant..... 400 £.
- CC 29 (4) f° 35r, 26 janvier 1538** : Deluivrer par lordonnance de messeigneurs a Pieron Peltre cleric de messeigneurs les gouverneurs des murs comme il saparet par une cedulle sygnée dattée du XXVI^e jour janvier ensuivant..... 200 £.
- CC 29 (4) f° 35v, 9 février 1538** : Deluivres a Pieron peltre par lordonnance de messeigneurs comme il saparet par une cedulle sygnée dattée du IX^e jour de fébvrier ensuivant..... 400 £.
- CC 29 (4) f° 35v, 23 mars 1538** : Deluivres a Pieron peltre par lordonnance de messeigneurs comme il saparet par une cedulle sygnée dattée du XXIII^e jour de mars..... 400 £.
- CC 29 (4) f° 35v, 4 mai 1538** : Deluivres a Pieron peltre par lordonnance de messeigneurs comme il saparet par une cedulle sygnée dattée du IIII^e jour de may ensuivant..... 400 £.
- CC 29 (4) f° 36v, 1^{er} juin 1538** : Deluivres a Pieron Pletre par lordonnance de messeigneur comme il saparet par une cedulle sygnée dattée du premier jor de juing ensuivant 300 £.

AMM CC 30

CC 30 (1) f° 38r, 12 avril 1552 : Deluivrez a Poincelle le masson par lordonnance de messeigneurs pour ouvraiges fais a la porte des Allemans tout il saparet par une cedulle signée du XII^e dapuril mil V^{ct} LII..... 12 £.

CC 30 (1) f° 39v, 24 juin 1551-24 juin 1552 : Deluivrez par lordonnance de messeigneurs a Werriat denoyt Grenetiers de la cité cleric de messaigneurs les maistres des murs pour fournir a la despence necessaire je saparet pour son role depuis la saint Jehan mil V^{ct} LI et jusqu a la saint Jehan mil V^{ct} LII..... 5 200 £. 19 s. 7 d.

CC 30 (2) f° 5r 1552-1554 : La reparation et entretenure des murs, portes et adifices de la cité pultz monte par an a la somme de 3 000 – 4 000 £.

4. BNF NAF, ms. 8709-8710, « *RECUEIL DES ORDONNANCES DES MESTIERS DE LA VILLE DE METZ (1382-1590)* ».

Les tableaux suivants présentent, par ordre alphabétique, les différents corps de métiers qui entretiennent une tour entre 1382 et 1552. Ces informations proviennent de plusieurs atours, réunis dans le *Recueil des Ordonnances des Mestiers de la Ville de Metz (1382 – 1590)*. Les informations postérieures à 1552 n'ont cependant pas été retenues pour l'élaboration des tableaux suivants.

Le budget nécessaire à l'entretien de ces tours provient des droits dont s'acquittent les apprentis et les maîtres, respectivement notés « A » et « M » dans les tableaux. Les hachures indiquent l'absence du métier sur une période donnée. Les annotations « X » indiquent la mention de la corporation, sans référence à l'occupation d'une tour et/ou sans information quant aux sommes versées.

Métiers	Atour et proportion de la recette des métiers pour l'entretien de la tour					Localisation	
« <i>Aduersins</i> » (Vendeurs de draps ?)	1456 (f° 126v-128r)					?	
	X		X				
« <i>Ailliers</i> » (Marchands d'ail ?)	1382 (f° 6v)					?	
	A : 2 s. M : 20 s.		½ de la recette pour armer et entretenir la tour				
« <i>Archeliers</i> » (Menuisier) (Même atour que les chandeliers)	1382 (f° 9r)		1413 (f° 86v-87r)			Tour des Menuisiers ?	
	A : 2 s. M : 40 s.	½ de la recette pour armer et entretenir la tour	A : gratuit M : 20 s.	½ de la recette pour armer et entretenir la tour			
« <i>Armoiriers</i> » (Même atour que les peintres)	1382 (f° 24v-25r)		1413 (f° 78v-79v)			Tour des Peintres, Enlumineurs, Brodeurs et Parcheminiers	
	A : 2 s. M : 20 s.	½ de la recette pour armer et entretenir la tour	A : gratuit M : 20 s.	½ de la recette pour armer et entretenir la tour			
Barbiers	1382 (f° 17v-18r)		1413 (f° 53r-54r)		1523 (f° 53r-54r)		Tour des Barbiers et des Chandeliers de Cire
	A : 2 s. M : 20 s.	½ de la recette pour armer et entretenir la tour	A : gratuit M : 20 s.	½ de la recette pour armer et entretenir la tour	X	X	
Bouchers	1382 (f° 4v-5r)		1413 (f° 48r-48v)		1520 (f° 48v-49r)		Tour des Bouchers
	A : 2 s. M : 20 s.	½ de la recette pour armer et entretenir la tour	A : gratuit M : 20 s.	½ de la recette pour armer et entretenir la tour	X	½ de la recette pour armer et entretenir la tour	
Boulangers	1382 (f° 2r-2v)		1413 (f° 44r-45r)			Tour des Boulangers	
	A : 2 s. M : 20 s.	½ de la recette pour armer et entretenir la tour	A : gratuit M : 20 s.	½ de la recette pour armer et entretenir la tour			
« <i>Bourciers</i> » (Même atour que les « <i>brayers</i> »)	1382 (f° 11r -11v)		1413 (f° 83r -84r)			Tour des « <i>Bourciers</i> »	
	A : 2 s. M : 20 s.	½ de la recette pour armer et entretenir la tour	A : gratuit M : 20 s.	½ de la recette pour armer et entretenir la tour			

Métier	Atour et proportion de la recette des métiers pour l'entretien de la tour				Localisation
« <i>Brayers</i> » (Fabricants de brayers) (Même atour que les « bourciers »)	1382 (f° 11r-11v)		1413 (f° 83r-84r)		Tour des « <i>Bourciers</i> » ?
	A : 2 s. M : 20 s.	½ de la recette pour armer et entretenir la tour	A : gratuit M : 20 s.	½ de la recette pour armer et entretenir la tour	
« <i>Bradours</i> » (Brodeurs) (Même atour que les peintres)	1382 (f° 24v-25r)		1413 (f° 78v-79v)		Tour des Peintres, Enlumineurs, Brodeurs et Parcheminiers
	A : 2 s. M : 20 s.	½ de la recette pour armer et entretenir la tour	A : gratuit M : 20 s.	½ de la recette pour armer et entretenir la tour	
Celliers (Fabricant de selles)	1382 (f° 7r)		1413 (f° 103-103v)		?
	A : 15 s. M : 4 l.	½ de la recette pour armer et entretenir la tour	A : gratuit M : 20 s.	½ de la recette pour armer et entretenir la tour	
« <i>Ceux qui font boukaillier et kerris de cuir</i> » (Même atour que les ayasteliers des tanneurs)	1382 (f° 8v)		1413 (f° 66v)		Tour des Tanneurs ?
	A : 2 s. M : 20 s.	½ de la recette pour armer et entretenir la tour	A : gratuit M : 20 s.	½ de la recette pour armer et entretenir la tour	
Chandeliers (Même atour que les « <i>archeliers</i> »)	1382 (f° 9r)		1413 (f° 86v-87r)		Tour des Chandeliers
	A : 2 s. M : 40 s.	½ de la recette pour armer et entretenir la tour	A : gratuit M : 20 s.	½ de la recette pour armer et entretenir la tour	
« <i>Chandeliers de xeu</i> »	1382 (f° 25v-26r)		1413 (f° 49v-50r)		Tour des Chandeliers de « <i>Xeu</i> »
	A : 10 s. M : 20 s.	½ de la recette pour armer et entretenir la tour	A : gratuit M : 20 s.	½ de la recette pour armer et entretenir la tour	
Chanvriers	1382 (f° 1r2-12r)		1413 (f° 75v-76r)		Tour des Chanvriers
	A : 2 s. M : 20 s.	½ de la recette pour armer et entretenir la tour	A : gratuit M : 20 s.	½ de la recette pour armer et entretenir la tour	
Chapeliers	1382 (f° 13r-13v)		1413 (f° 74r-74v)		Tour des Chapeliers et « <i>Escrepiniers</i> »
	A : 2 s. M : 40 s.	½ de la recette pour armer et entretenir la tour	A : gratuit M : 20 s.	½ de la recette pour armer et entretenir la tour	
	A : 10 s. M : 20 s.	½ de la recette pour armer et entretenir la tour	A : gratuit M : 20 s.	½ de la recette pour armer et entretenir la tour	

Métiers	Atour et proportion de la recette pour l'entretien de la tour				Localisation
Chaponiers (Marchands de chapons, de volailles)	1382 (f° 30v-31r)		1413 (f° 56r-57r)		Tour des Chaponiers et des Revendeurs
	A : ? M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	A : gratuit M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	
Charpentiers	1382 (f° 29r)		1413 (f° 119v-120r)		Tour des Charpentiers
	A : 10 s. M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	A : gratuit M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	
« Charetons » (Charrons) (Même atour que les tonneliers)	1382 (f° 16r-16v)		1413 (f° 68r-68v)		Tour des Charrons
	A : 2 s. M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	A : gratuit M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	
Chevriers	1382 (f° 18v-19r)		1413 (f° 123r-123v)		Tour des Chevriers et des Meuniers
	A : 2 s. M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	A : gratuit M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	
« Clowetours » (Cloutiers)	1382 (f° 22v-23v)		1413 (f° 59r-59v)		Tour des Cloutiers
	A : 10 s. M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	A : gratuit M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	
Cordiers	1382 (f° 23v-24r)		1413 (f° 94v-95r)		Tour des Cordiers
	A : 10 s. M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	A : gratuit M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	
« Corvisiers » (Cordonniers)	1382 (f° 5v-6r)		1413 (f° 96r-97r)		Tour des Cordonniers
	A : 2 s. M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	A : gratuit M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	
« Courrours de draps »	1382 (f° 20r-21r)		1413 (f° 108r-108v)		Tour des Drapiers
	X	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	A : gratuit M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	
« Coussiers » (chaussetiers) (Même atour que les « porpigneors »)	1413 (f° 115r-115v)				?
	A : gratuit M : 20 s.		≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour		

Métiers	Atour et proportion de la recette pour l'entretien de la tour						Localisation
« <i>Couvriers de blancs keur</i> » (Corroyeurs ?)	1382 (f° 28v)		1413 (f° 69v-70r)		1427 (f° 70r-70v)		?
	A : 10 s. M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	A : gratuit M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	X	X	
Couteliers	1382 (f° 11v-12r)		1413 (f° 65r-65v)		1551 (f° 66r)		Tour des Couteliers et des Huilliers
	A : 2 s. M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	A : gratuit M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	X	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	
« Escrapiniers » (Vanniers)	1382 (f° 7v)		1413 (f° 81v-82r)				Tour des Chapeliers et des « <i>Escrapiniers</i> » ou Tour des Vanniers ?
	A : 2 s. M : ?	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	A : gratuit M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour			
« <i>Espiciers</i> » (Même atour que les meuniers)	1413 (f° 57v-58r)						Tour des Meuniers ?
	A : gratuit M : 20 s.		≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour				
« <i>Estuveurs</i> »	1382 (f° 19v-20r)		1413 (f° 53r-54r)				Tour des Potiers de cuivre, Chaudronniers et Etuveurs
	A : ? M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	A : gratuit M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour			
« <i>Ferriers</i> » (Même atour que les maréchaux)	1382 (f° 2v-3v)		1413 (f° 121r-122r)				Tour des Maréchaux ?
	A : 2 s. M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	A : gratuit M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour			
Fèvres (Même atour que les maréchaux)	1382 (f° 2v-3v)		1413 (f° 121r-122r)				Tour des Maréchaux ?
	A : 2 s. M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	A : gratuit M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour			

Métiers	Atour et proportion de la recette pour l'entretien de la tour						Localisation
« <i>Fourbisseurs</i> » d'épées	1382 (f° 9v)		1413 (f° 93r-93v)		20 mars 1587 (f° 93v-94r)		?
	A : 2 s. M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	A : gratuit M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	X	X	
Fripiers (Même atours que les tailleurs de robes)	1382 (f° 8r)		1413 (f° 101v-102r)				Tour des Tailleurs de Robes et des Retondeurs de Draps ?
	A : 5 s. M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	A : gratuit M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour			
Gantiers (Même atours que les bourciers)	1382 (f° 15r-15v)		1413 (f° 83r -84r)				Tour des « <i>Bourciers</i> » ?
	A : 2 s. M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	A : gratuit M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour			
« <i>Gayniers</i> » (Fabricants d'étuis de couteaux, de rasoirs...) (Même atour que les « <i>musteliers</i> »)	1382 (f° 8v)		1413 (f° 66v)		17/08/1520 (f° 66v)		?
	A : 2 s. M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	A : gratuit M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	X	X	
« <i>Haranguiers</i> » (poissonniers)	7/11/1485 (f° 129r-129v)						Tour des « <i>Haranguiers</i> »
	A : gratuit M : X			≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour			
« <i>Haubergiers</i> » (Fabricants de hauberts) (Même atour que les « <i>heaumiers</i> »)	1382 (f° 14r-14v)		1413 (f° 90r-90v)				?
	A : 2 s. M : 20 s	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	A : gratuit M : X	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour			
« <i>Heaumiers</i> » (Fabricants de heaumes) (Même atour que les haubergiers)	1413 (f° 90r-90v)						?
	A : gratuit M : X			≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour			

Métiers	Atour et proportion de la recette pour l'entretien de la tour				Localisation
« Keussiers et revendeurs »	1382 (f° 31v-32r)		1413 (f° 85r-86v)		Tour des « Chaponiers » et Revendeurs
	A : ? M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	A : gratuit M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	
Lainiers	1382 (f° 3v-4r)		1413 (f° 106r-107r)		Tour des Lainiers
	A : 2 s. M : 40 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	A : gratuit M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	
Lanterniers (Même atour que les souffletiers)	1382 (f° 19r-19v)		1413 (f° 19r-19v)		?
	A : 2 s. M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	A : gratuit M : 2 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	
« Lormiers » (Artisan qui fabrique des éperons, etc.)	1382 (f° 28r)		1413 (f° 72v-73r)		?
	A : 40 s. M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	A : gratuit M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	
Maçons	1382 (f° 5r-5v)		1413 (f° 116v-117r)		Tour des Maçons
	A : 2 s. M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	A : gratuit M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	
« Maigniers » (Chaudronniers ambulants)	1382 (f° 14v-15r)		1413 (f° 88r-88v)		Tour des Chaudronniers ?
	A : 2 s. M : ?	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	A : gratuit M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	
Maréchaux	1382 (f° 2v-3v)		1413 (f° 121r-122r)		Tour des Maréchaux
	A : 2 s. M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	A : gratuit M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	
Merciers	1382 (f° 29v)				Tour des Merciers et « Nonnetiers »
	A : 30 s. M : 2 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour			
Meuniers (Même atour que les espiciers)	1413 (f° 57v-58r)				Tour des Meuniers
	A : gratuit M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour			
« Meutiers » (Jaugeurs) (Même atour que les tonneliers)	1382 (f° 16r-16v)		1413 (f° 68r-68v)		Tour des Tonneliers ?
	A : 2 s. M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	A : gratuit M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	

Métiers	Atour et proportion de la recette pour l'entretien de la tour						Localisation
« <i>Musteliers</i> » (Malletiers ?) (Même atour que les gaymiers)	1382 (f° 8v)		1413 (f° 66v)		1520 (f° 66v)		?
	A : 2 s. M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	A : gratuit M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	X	X	
« <i>Nonnetiers</i> » (Epingliers)	1382 (f° 31r-31v)		1413 (f° 63v-64r)				Tour des Merciers et « <i>Nonnetiers</i> »
	A : 10 s. M : 40 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	A : ? M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour			
« <i>Olliers</i> » (Huilliers)	1382 (f° 25r-25v)		1413 (f° 51r-51v)				Tour des Huilliers et des Couteliers
	A : 10 s. M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	A : gratuit M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour			
« <i>Orbatours</i> » (Batteurs d'or) (Même atour que les peintres)	1382 (f° 24v-25r)		1413 (f° 78v-79v)				Tour des Peintres, Enlumineurs, Brodeurs et Parcheminiers ?
	A : 2 s. M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	A : gratuit M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour			
« <i>Parmentiers</i> » (Tailleurs)	1413 (f° 109v-110v)						Tour des Parmentiers
	A : gratuit M : 20 s.		≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour				
« <i>Pauxours</i> »	1382 (f° 17r-17v)		1413 (f° 71r-71v)				Tour des Pêcheurs
	A : 20 s. M : ?	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	A : ? M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour			
Pelletiers	1382 (f° 9v-10r)						Tour des Pelletiers
	A : ? M : 20 s.		≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour				
Peintres	1382 (f° 24v-25r)		1413 (f° 78v-79v)				Tour des Peintres, Enlumineurs, Brodeurs et Parcheminiers
	A : 2 s. M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	A : gratuit M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour			
<i>Porpigneors</i> (Faiseurs de pourpoints)	1382 (f° 30r)		1413 (f° 115r-115v)				?
	A : 10 s. M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	A : gratuit M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour			
Potiers de cuivre	1382 (f° 15v-16r)		1413 (f° 91v-92r)				Tour des Potiers de cuivre, Chaudronniers et Estuveurs
	A : 2 s. M : 40 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	A : gratuit M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour			

Métiers	Atour et proportion de la recette pour l'entretien de la tour				Localisation
Potiers d'étain	1382 (f° 18r-18v)		1413 (f° 62r-62v)		Tour des Vitriers et des Potiers d'étain
	A : 2 s. M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	A : gratuit M : 2 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	
« <i>Retondours</i> » <i>de draps</i>	1382 (f° 27r)		1413 (f° 104v-105r) (Ajout ?)		Tour des Retondeurs de draps et des Tailleurs de robe
	A : 15 s. M : 30 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	A : gratuit M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	
<i>Racowatours</i> (Couvreurs)	1382 (f° 30v)		1413 (f° 118r-118v)		Tour des Racowatours
	A : 10 s. M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	A : gratuit M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	
<i>Savatiers</i> (Vendeur de souliers)	1382 (f° 26v)		1413 (f° 98r-98v)		?
	A : 5 s. M : 10 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	A : gratuit M : 2 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	
Scieurs de planches	1382 (f° 16v-17r)				?
	A : 5 s. M : 2 s.		≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour		
Serriers (Même atour que les maréchaux)	1382 (f° 2v-3v)		1413 (f° 121r-122r)		Tour des Maréchaux ?
	A : 2 s. M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	A : gratuit M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	
« <i>Souffletiers</i> » (Même atour que les lanterniers)	1413 (f° 19r-19v)				?
	A : gratuit M : 20 s.		≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour		
Tailleurs de robes	1382 (f° 8r)		1413 (f° 101v-102r)		Tour des Retondeurs de draps et des Tailleurs de robe
	A : 2 s. M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	A : gratuit M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	
« <i>Taixenaires</i> » (teinturiers)	1382 (f° 21r-21v)		1413 (f° 60v-61r)		Tour des Teinturiers
	A : 2 s. M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	A : gratuit M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	
Tanneurs	1382 (f° 1r-1v)		1413 (f° 99v-100v)		Tour des Tanneurs
	A : 1 s. M : 40 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	A : gratuit M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	
Tonneliers (Même atour que les meutiers)	1382 (f° 16r-16v)		1413 (f° 68r-68v)		Tour des Tonneliers
	A : 2 s. M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	A : gratuit M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	

Métiers	Atour et proportion de la recette pour l'entretien de la tour				Localisation
<i>Tuxerant</i> (<i>Tisserands de draps</i>)	1382 (f° 22r-22v)		1413 (f° 111v-112v)		Tour des Tisserands
	A : 10 s. M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	A : gratuit M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	
« <i>Vairriers</i> » (Vitriers)	1413 (f° 125-126r)				Tour des Verriers et des Potiers d'étain
	A : gratuit M : 20 s.		≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour		
<i>Viciers</i> (Fripiers)	1382 (f° 13v-14r)		1413 (f° 113v-114r)		Tour des Fripiers
	A : 2 s. M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	A : gratuit M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	
« <i>Vignours</i> »	1413 (f° 124vr-125r)				Pas de tour mentionnée
	A/M : Héritage d'une vigne		≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour		
« <i>Vignours de la paroisse saint Marcel</i> »	1382 (f° 20r)				Pas de tour mentionnée
	A/M : Héritage d'une vigne		≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour		
« <i>Wastelliers</i> » (Pâtissiers)	1382 (f° 32v-33r)		1413 (f° 46r-47r)		Tour des Boulangers ?
	A : 2 s. M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	A : gratuit M : 2 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	
« <i>Wercolliers</i> » (Bourelliers)	1382 (f° 27v)		1413 (f° 80r-81v)		Tour des Bourelliers et des Cordiers
	A : 10 s. M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	A : gratuit M : 20 s.	≅ ½ de la recette pour armer et entretenir la tour	

5. CHRONIQUES

5.1 CHRONIQUES DE SAINT ARNOUL, ANDRÉ RINECK CODEX GNELF 3.1. EXTRAV. BIBLIOTHÈQUE HERZOG AUGUSTE, WOLFENBÜTTEL, ALLEMAGNE (BHAW)

[Conseils pour la fortification de la ville de Metz]

[f° 68 v]

Puis que cy devant jay mis la deffence de ceste cité et ay prouue autentiquement par lettre originales par croniques autentiques comment elle est soubz lempire sans morens quelzconques et tousiours va estre depuis les temps que jay cy devant mis jusques a present. Or est necessité que je mette en cestuy present euvre la defense par fortification et entre de fait. Et vous supplie que je vous avez vouloir une fois de mettre cest euvre en effet que ne vous lastiez pas mais lentendez bien et allez voir sur les lieux qui donneront la vraye congnoissance avec gens qui ont este enfermez en maison devant puissance grande avec gens de mesure, gens conduisant et menans artillerie et gens qui en fortification se savent entendre et conduire. Et ne regardez pas seulement a ce que jescrypt car ce nest que ung memoire que je donne. Ce que je faiz par avoir interrogué et advise plusieurs gens qui en tel cas se congnoissent lesquelz mey ont donne la congnoissance et a aulx en vult attribuer la gloire et non a moy. Et afin que ne soye reycris jentens toute chose de larrencuquon pourroit embler la ville de fortification contre la ville et aultre chose nuisable que quant on donneroit la provision a tel cas je entens la fortification defense.

Et tout premierement nous adviserons une auteur de ceste cite len ne laisse aucun faubourg droitz ne maisons de palisance ne grande fosse quon dit chauam ne couverture de palisse ne quelque couverture quon pourroit laisser a ung trait de serpentine aupres de la cité car vous debvez scavoir que sil demeure faulbourg et que les ennemis se fortifient dedans cest une bascule devant vous et une fortification que jamais ne pourrez metre hors car ilz feront ung tranchy entre la ville et le faulbourg et se mettrons hors de vous demeureront la paisible

ung an ou deux que celuy qui les voudroit getter hors il luy commendroit asseigier ledi faulbourg ou est une chose horriblement dangereuse.

Semblablement toutes aultres maisons et fortifications comme Jay mis sy devant et pourtant mettez le tout a vurs. Et se vous voulez faire maisons de plaisance faictes les de hayes ou parois legiere et loing de la ville mais quoy que vous faictes ne laissez nulz fossez ne chawain entre la ville et ce lieu la.

Item secondement que ne laissez ne faictes autour de la cité ne loint ne pres aucuns lantwernunghes comme ilz ont coustume de faire en allemaignes en plusieurs lieux. Car vous debvez scavoit que les lantwerunghes ont este faitz pour les villes qui navoient que ung quart de lieue hors de leur ville qui fut a eulx et que ne venise enforcier jusques au pres de leur porte et avec ce que leur voisins qui ce faisoient sont petis seigneurs et ne sont pis puissans pour les asseigier et cela est la cause avec ce que les villes sont par fondement situées en lempire pour en bref avoir secours. Mais ceste cité est au contraire car elle a pars alentour delle et avec ce est située es dernieres confins de lempire. Et se une foiz y avoit ung grant prince qui vous assiegeat quant il auroit seulement assiégré

[f° 69r]

une porte il souffiroit. Car avec 300 ou 400 chevaulz il garderoit le lantwernunghes a scavoit le rassaige que nulz ne pourroient saillir ne entrer dedans la ville. La ou il faudroit plus de 10 000 pour garder lentrete quant il ny auroit nulz lantwernunghes car pardeca y a de plus grans voisins quil ny a es allemaignes la ou sont les lantwernunghes. Et pourtant messeigneurs entendez bien cest piere elle nest pas petite. Item tiercement visitez souvent les palz de dessus les portes et regardez vos clez quelles ne usent dedans les serrures et faictes paver parfond dessoubz voz portes de chaulsine et sauellon de grosse pierre de roche pour doubte de la mynne car cest une chose legiere a faire que de miner dessoubz une ports pour doubte de forer alentour. Et somment visitez les cours des eaues de la ville qui couvent es fosses et riviere alentour de la ville.

Item la quarte chose qui moult sembleroit estre grosse et merveilleuse mais lon dit communement a cueur vaillant riens impossible mais pourtant quon na en long temps telle chose vene sembleroit estre merveilleuse. Et certes elle est facile et assez legiere comme les gens de guerre le tiennent et concluent. Le cas est tel que se ostez venir puissance pour vous

assieger vous lorcez venir 2 ou 3 mois devant cas cest une euvre bien difficile a faire que de vous assieger et se le cas estoit je trenne comme dessus est dit par gens de guerre quil va deux contrees cy devant la ou vous vous debvez fortifier par dehors et ne vous debvez enfermer en la ville quelque puissance quilsoit.

Le premier lieu est que depuis Saint Siphorien la ou il souloit estre vous ferez la ung grant bullewart respondant jusques a sur la riviere bas qui va en hery et ferez une long tranchy par devant la porte Serpenoise de 80 piedz de large et ensousie aussi bas que la riviere et menez droit jusques a la porte du champ Nemmery sur Saille et la faire ung aultre groz bullewart qui bateroit au long dudi tranchy et par devant la porte a mazelle et jusques au pres de la porte des Allemans et faire 7 ou 8 grosses canonnières dedans la parois du tranchus et quil y ait une porte devant la tour Commofle, en la porte Serpenoise et la porte Saint Thiebault seront respondans qui seroit la faulce porte des deux portes Saint Thiébault et Serpenoize.

Item pour entendre que vueulte dire cest parois cest a dire toute la levee de terre. Il fault entendre que en ce tranchy que vous ferez il fault mettre la terre devers la ville au deca dudi tranchy et la faire 18 ou 20 pieds despes mus hault quon pourroit et quil coeuvre toute la muraille et les tours de la ville et se une fois len avoit conquis ce tranchis qui ne seroit pas legierement a faire lon nairvoit riens gaignie fors que de la terre et ce empescherait les ennemys tant que le secours seroit venu. Or le bullewart devers muzelle de

[f° 69 v]

dessus Saint Simphorien qui seroit fait batteroit par devant Saint Arnoul et tout le quartier parmy hain et par devant les pons des mors et thieffroy qui seroit la moitie de la ville conservee et gardee et ce tranchy que je dis preserveroit de toute mynne ca cest le quartier autour de la cité plus dangeureux pour la dicte mynne pourtant quil est ault assis sur la montaigne en ceux quartier. Aultre quartier est devant le pont Remont et la faudroit faire hors de la ville endroit la grande croix tout du long jusques endroit pargumaille^[741]. Cest assavoir la faulse porte dudi pont Remont ung^[742]ung tranchy qui descendist jusques a la riviere de Saille bas qui fut grant et large comme lautre et parfond et levez la terre hault qui sapelle la parois et faire 7 ou 8 grosses canonnière et la terre levee comme lautre dessu di quelle

⁷⁴¹ Le faubourg de Parnemaille fait face à la porte du Pont-Rengmont.

⁷⁴² Le mot « *ung* » a été barré.

coeuve la ville pourtant que la endroit est montaigne et hault endroit ladite faulse porte faire ung groz bullewart pour battre tout au long de la montaigne par devant ledi tranchy et bateroit par devant par devant Saint Jullien et par devant les barres par devant les ponts thieffroy et des mors. Et ainsi ledi bullewart et celui de dessus Saint Simphorien seroient correspondant devant ledi pont et la moitié de la ville seroit la deffendue que nul siege ne sauroit demourer paisible.

Item en cedi tranchy a laultre bout seroit necessaire de la menez a la vallee ung grant tranchy qui descendist au long du fosse du jardin de Bibra jusques a la riviere de Saille et la faire ung groz bullewart avec layde de la tour qui y est desia et cela bateroit par devant la porte des Allemans ey celle de Maizelle et seroit correspondant a celui de la poterne du Champ Nemmerly parquoy nul siege ne scauroit demourer la paisible pour lartillerie et le commendroit lever. Et aussy par la vertu de ces quatre bullewarts et tranchy avec layde des deux rivieres que ferment tant devant les portes des Allemans et de Mazelle avec la riviere de Muzelle devant les pons lon ne scauroit cest cité bien assiegier sans merueilleux dommaige et seroit une nouvelle fermeté et closure devant la cité. Par quoy quant len avoit tout gaigne len nauroit riens gaignie que terre. Et devez ensedre que la ou il faudroit 1 000 hommes il souffiroit de 500 quest grande chose pour la despense dargent et de vivre et avec ce que vous seriez tousiours plus fors que les gens de guerre et quil ne pourroient faire traictie sans vous.

Item messeigneurs sera grande necessité de faire faulse braye au grant fosse curer une bonne foiz assavoir depuis la tour des merciers jusques a Saille. Et depuis la pont Thieffroy jusques aux barres^[743] qui est grande despense et se vous estes bien advisez par succession de temps la ferez.

Item gardez bien que ne deffaictes la digue quest faicte dessoubz le pont des allemans. Je croy que une fois vous pourroit bien servir

[f° 70r]

et se vous la voulez fermer pour tenir la riviere bien hault fortifiez la encor de groz dygues devant et derriere car je crains et doubte que leaue ne menneroit le pont ainsi qui est. Et aussi messeigneurs la rondeur de ceste cité toute asseuree et pourroit sembler estre grant chose. Mais je vous le conseille bien avec gens de guerre ce sera chose plus legierement

⁷⁴³ Pont des Basses-Grilles de la Moselle.

faicte la moitié que ne pensez. Or jay mis toutes les desens quon peust faire et dire selon mon petit entendement de parolle et descripture et apres de fortification et garde.

Maintenant fault mettre les provisions plus necessaires et dequoy a frant penne le corps humain ne les deffenses ne se peulent passer. Car sil ny a pour soustenir le corps tout riens ne vault.

Et premierment il fault avoir ceant provision de grain tant pour mangier comme pour faire servoise pour boire quest lung des plus necessaires cas.

Item est necessité d'avoir encores 6 ou 8 grosses serpentines comme les moyennes qui sont deja pesans 3 000 ou 4 000 car se aulcune des vies rouvoient ce seroit pour tout perdre et avec ce avoir fourniture de salpêtre souffre et charbon de sal.

Item est necessité d'avoir laine et charbon pour cuire viande pour chauffer pour forgiez et moulte daultres necsssitez quon a dudi bois car ceulx de Franquefort en ont fourniture toujours le corps de la ville pour ung an^[744]. Et le mettez dedans les vielz fossez de la ville cest ung tel lieu comme a la greve qui seroit ung lieu bien convenable pour ce faire.

Item de estre fournir de sel. Item entretenir le saulcy de dedans la ville en necessité pour faire bullewart ou fortification car lez salz est lunne des necessaires choses du monde pour cedi cas. Et aussi messaigneurs y a plusieurs aultres necessitez. Mais en groz ce sont celles de quoy a grant penne lon ne se peult passer. Et pourtant pourveez y. Or lon pourroit dire que je vuelt contre faire lomme de guerre saulne correction de ceulx que dire le vouldront. Car je lay entendu et recueilly daultres qui me semble que bien lentendrait et apres eulx lay voulu ceans mettre et pour le singulier avoir et affection que Jay ceans et prenez le tout en bonne partie comme je lentens de la mienne.

Messeigneurs sur la fin de cestuit mon petit livre je vuelt mettre une chose pour singuliere recordation et que jamais ne doibt saillir hors vos entendemens. Et ces le cas tel encor que

⁷⁴⁴ La comparaison avec la ville de Francfort montre qu'André de Rineck connaissait la mise en défense de certaines villes d'empire.

[f° 70v]

les suppoz de leglise gouvernement comme il leut plait se ne debvez vous pour riens toucher a la franchise et a limunité de leglise car cest une chose que moult deplaise a dieu et debvez recorder eb vous ce que dit le prophete en son pseume *Misi dominus custodi crit civitatem frustra vigilat qui custodit cam*

Item ung aultre cas et est le derrenier que quoy que vous faictes toujours entretenez verre diocesian monseigneur leveque quel qui soit pour plusieurs grandes causes et raisons que ceans pas nescrimary ne ne vouldroie avoir escript. Advisez vos escriptures antiques et pourrez trouver ce que dire ne escrire ne vuelt comme est dessu di. Mais jamais a nulz jours nobliez cest article. Cest ainsi je metteray fui en cestuy petit livre que Jay fait et cyer ya moult faultes mais je vous prie quon ny ait point demie car il ny a cause de lavoit. Leuvre nest pas si excellent. Et regardez mon bon vouloir et affection non pas leuvre car il ne vault rien et ne vous couste riens. prenez le pour une follie et pour vous faire rire. Et vous prie sil vous plait quand je seray trespasse que pour moy dictes

Requiescat in pace. Amen.

5.2 *LES CHRONIQUES DE LA CITÉ DE METZ DEPUIS LE COMMENCEMENT DE LA
FONDACION, ET DE QUELZ GENTZ ELLE FUT ENCOMMENCIÉ, ET EN QUELZ TEMPS
ÉGALEMENT APPELÉES CHRONIQUES RIMÉES, MS 848 (BMM)*

[f° 116v]

Du seigneur nicole Roucel
Le bon seigneur Nicolle Roucel
Estant gouverneur des ouvraiges
entreprist despence a oultraiges
veullant murer tous les foussez

De Champenoise par Ly mosins
Louvraige commanciez sans conseille
La plus grand part a poinxe finis
Tomba car ne valloit pas maille

[f° 117r]

Lan apres consequentement
par conseil et advisement
des gens en telz cas congnoissant
fut conclus tout [745] le demeurant

Et commencez daultre fasson
Louvraige de grosse apparence

Que y voudra faire la despence

Il luy faultra mainte saison

Tant commencer et ca et la
sans nulz ouvraiges achever
Cest proprement bien ca va la
et le pouvre peuple abuser

Cest par tous les ans rechangere
de maistres et dung bon commissaire
Sy lung veult hotz lautre voilt ba[ix]
Cest tousiours a recommencer

Lung desire qu'on parle de Luy
Lautre a qui loeuvre ne plaict
Aura envye sur Icelluy
fera deffaire ce quest bien faict

⁷⁴⁵ Le mot « *tout* » a été barré pour corriger une répétition.

5.3 CHRONIQUE DE PHILIPPE DE VIGNEULLES, 1933, T. IV, P. 21-24

Extrait relatif à la campagne de travaux menés sur la porte des Allemands au début du XVI^e siècle.

« Et aussy, pour tant que alors, dessoubz l'airche qui est entre la porte des Allemans et du billouairt, y avoait e ce temps deux estroite portière par où l'yawe sailloit dehoers : lesquelles l'on fermoit quant on vouloit, pour et affin de remplir les foussé d'yaue. Laquelle chose ainsy faictes portoit fgrant dopmaige és maison estant en la ville ; et, avec ce, ycelle portière, au temps dez grant yawe, et souverainement quant les glaisse desjelloient et que le buttin [la glace] corroit, estoient peu lairge, et ce estrangloit l'yaue, tellement que tout desrayoit [fut arraché], et faisoit de grant dopmaige és foussés et és fondemens des tours d'icelle porte. Par quoy, dès ce temps (mil V^{ct}), et encore depuis, en furent les gouverneurs et maistre des fabricques de la muraille essés souffisamment advertis. Et tellement que, en l'an mil V^{ct} et deux, fut déterminés d'y ouvrer. Et fut force de laisser l'euvre du billouairt de porte Champenoise [porte Serpenoise], nouvellement acomensés, pour aller secourir au dit ouvraige des Allemans : ou, aultrement, les tours du billouairt d'icelle porte des Allemans s'en fussent venues és foussés, par les grande et parfonde fosse que ycelle yawe venent d'icelle portière avoit faictes és dit foussés et tout par dessoubz une partie des fondemens d'icelle tours et billouuairs.

Or, pour vous dire et desclairer la maniers comment est ouvraige fut acomencés et parfait (lequelle couta maintes denier à la cité), vous devés sçavoir que, quant la vérité de se delluge vint a la vraye congnoissance de ceulx à qui c'estoit affaire, il furent bien estonnés[746]. [...] Et, premier, furent fait au travers des foussés, du dessus, de grant baittairt de terre [batardeau] pour retenir l'yawe ; et paraillement en fut fait dessoubz. Et fut là faictes come une écluse, du dessus ; et l'yaue que illec se assembloit estoit menée et conduite parmy des chenal de bois bien loing en la ripvier devers la porte damme Collette. Et à force de gens fut toutes wydées celle yawe aincy encloise entre les baittairt ; et fut mis le lieu là où on vouloit ouvrer tout à sec.

⁷⁴⁶ Les Sept et les Gouverneurs des Murs n'étaient donc pas informés de ce problème.

Mais, durant que l'on faisoit ces choses, ung aultre déluge advint. Car le fondemains d'une desdite tours, laquelle pendoit en l'air ad cause dez grande foussé que l'yaue avoit mingnés dessoubz, se desclaichait, et en cheut ung grant painés [pan de mur] [...]. Et fut alors force de laichier le premier ouvraige acomencés pour soubvenir à celle tant grand nécessités : car incontinant fut celle tour tansonnée et retenue, et puis fut ranchaussiées par dessoubz et mise à surtés.

Et cella fait et achevis, l'on racomendait au dit ouvraige des foussés. Et, tout premier, furent à grant colpt de haie plantés és dit foussés trois ou quaitre range de grant pal fairés de fer, lesquelles furent laissiés ainssy tout droit, essés grant pas dessus l'yaue, par le conseil d'aucuns, pour servir comme vous oyrés. Et, ce fait l'on acomensant à murer et à remplir lesdictes fousse et tout du lairge des foussés, de grosse lairge et puissant pier, avec chausine et savellon, et autour des dit pault. Et tellement y fut ouvrés que tout fut muriés et ramplis de la haulteur que l'on le vouloit avoir. Et furent aincy les dit pault emmuriés dedans jusques à ung piedz près du bout d'en hault. Auquelle bout d'yeulx pault fut alors faict une égueille [tenon : assemblage à tenon et mortaise] ; puis furent prinse grant nombre de planche de chaine, grosse, longue et espesse, lesquelles l'on avoit nouvellement fait sayer pour cestuy ouvraige. Et, après que le foussés, ainsy remply de muraille, fut tout mis à l'ugnis [surface lisse], l'on couchait dedans ycelle muraille de piessse de mariens du travers, en manier de lites [horizontalement], pour planchir dessus ; et alors, furent icelle planche jointe, et avec grand broicge de fer clouées dessus celluy ouvraige, ainsy come ung biaux planchei pour dancier. Et affin d'estre celluy ouvraige enco plus ferme, et que cellon l'intencion des maistres et des ouvriés, il eust mieulx l'espaisse de essuer [sêcher] et de ce effermer en l'yaue, il fut prins de grande et grosse piessse de mariens, auxquelles furent faictes plusieurs mortoise respondant aux esgueille des devant dit pault qui estoient fichiez au fon, dont le bout, avec égueille, ce moursroit par dessus la muraille, comme dit est devent ; et furent ycelle piessse de mariens mise et couchées au travers de toutes lez planche et dessus ycelle, pour tenir encor l'ouvraige plus ferme, et, avec ce, de grosse cheville de fer mise au travers d'icelle égueilles, qui estoient mise et fichées és mortoises des dictes piessse de mairiens ainssy mise du travers. Et y fut on tous l'estés durant au faire et eschevir celluy ovraige ; et cuicoit on avoir bien besoingniez, et que jamaix deffaulx n'en deust venir.

Maix, quant l'iver après et que les yaue furent grande et desrivée, comme dit est devant, le boix ce enfflait par telle manier que, de detresse [747], il ce crevait : et n'y demourait égueille, mortoise, planche, ne cheville de fer que tout ne fût desrompus et desraier. Et, avec ce, pour la grant roydeur d'icelle yawe qui précédoit des dicte portier, furent emmenée toutes les pier, cjault et mortiet jusques à la porte damme Collette. Et ne demorait riens és dictes fosse jusquez au fon nés que le premier journée. Et s'en allait tout le bois à l'avallée, ne demourait que une partie des devant dit palz ainsy fichiez au fon de l'yaue [...]. Et fut alors force, en ce présent estés, mil V^{ct} et trois, quant les yaue estoient ainsy corte, de encor laichier et ce despourter de l'ouvraige de porte Champenoise pour secourir à cestuy plus nécessaire. Et furent arrier toutes chose preste, pier, chaussine et savellon, et les baitiar fait, et l'aue retenues et wuidées, comme devient. Et, avec grant coustange, en fut derechief en cest présente année mil V^{ct} et trois, fait comme devient, sauf et réservés que les dictes deux portiers, par où l'yaue passoit en grant destroit, furent ostées, et fut l'airche tout ouvertes, avec ung vantal comme il est de présent. De laquelle chose les habitant de la vigne Saint Awou [le quartier des vignes Saint-Avoid], et furent bien joieulx. Et sauf et réservés encore que, en lieu des dictes planche aincy mise en l'en devient par dessus l'ovraige, comme dit est, fut le foussés tout pavés de pier de tailles encramponnés de fer mis en plombz En n'y ait homme qui sceut croire le fer et le plombz qui fut mis, c'il ne l'avoit veu, ne les grant coustange qui furent faict pour celluy ovraige à retenir ».

⁷⁴⁷ Le gonflement du bois à cause de l'humidité fait céder les madriers placés sous la structure.

ANNEXE 2

PRÉSENTATION DES SEPT ET DES GOUVERNEURS DES MURS

Les magistrats de l'enceinte qu'il a été possible d'identifier ont été répertoriés par grandes familles. Les différentes chroniques messines, la comptabilité du receveur et celle de l'enceinte ont permis de dresser le portrait de ces hommes et de montrer les liens qui les unissaient⁷⁴⁸. Les arbres généalogiques témoignent en effet de la promiscuité entre les grandes familles mais aussi d'une politique maritale limitée, qui conduisit à l'asphyxie des paraiges. Les liens de parenté au sein de l'administration de l'enceinte sont normalement interdits, mais le manque d'hommes poussa le gouvernement à tolérer cette pratique. De véritables dynasties de magistrats des fortifications voient le jour.

Pour identifier les magistrats de l'enceinte sur ces arbres, le symbole d'une tour a été ajouté dans les arbres généalogiques présents sur le CD en annexe.

⁷⁴⁸ Autant que possible, les informations ont été recueillies dans les chroniques messines. Les données présentées par le baron Hannoncelles restent sujettes à caution. Si cette référence est indiquée, c'est qu'aucune autre source ne mentionnait cette information.

BAUDOCHE

ARNAUD I^{ER} BAUDOCHE (n.d. – n.d.)

Du paraige de Port-Sailly. Fils de Nicole III Baudoche et de Margueritte Noiron⁷⁴⁹.

Chevalier, maître échevin en 1402⁷⁵⁰, il épouse Isabelle Belamy⁷⁵¹. Ils ont un fils, Arnaud II Baudoche⁷⁵².

Arnaud Baudoche est mentionné deux fois dans les comptes du receveur de la ville. En 1410, il est chargé d'approvisionner en sable la porte du Pont-des-Morts⁷⁵³. La même année, il fait rétribuer un charpentier pour les travaux qu'il a réalisés sur l'enceinte et sur les granges⁷⁵⁴. Il n'est pas qualifié de Sept ou de Gouverneur des Murs, mais ses activités semblent correspondre au rôle de ces magistrats.

CLAUDE BAUDOCHE (n.d. – n.d.)

Du paraige de Port-Sailly. Fils de Pierre II Baudoche († 11 juillet 1505⁷⁵⁵), Gouverneur des Murs et des Portes en 1487 et de Bonne de la Marck († 1501⁷⁵⁶), la fille de Robert de la Marck. Chevalier en 1498⁷⁵⁷, seigneur de nombreux villages aux alentours de Metz⁷⁵⁸. Maître échevin en 1501⁷⁵⁹ et 1522⁷⁶⁰. Il épouse :

- 1 : le 17 août 1498⁷⁶¹, Philippe Serrières († 31 mars 1504⁷⁶²), fille de Conrad Serrières († 1504⁷⁶³) ;
- 2 : en 1505⁷⁶⁴, Yolande de Croy⁷⁶⁵. Ils ont un fils, Robert, baptisé en 1507⁷⁶⁶.

⁷⁴⁹ HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 12.

⁷⁵⁰ VIGNEULLES, Philippe de, 1929, t. II, p. 126.

⁷⁵¹ HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 12.

⁷⁵² *Ibid.*, p. 12.

⁷⁵³ AMM CC 1 (4) f° 15r

⁷⁵⁴ AMM CC 1 (6) f° 10v.

⁷⁵⁵ HUSSON, Jean, 1870, p. 237.

⁷⁵⁶ AUBRION, Jean, 1857, p. 439.

⁷⁵⁷ *Ibid.*, p. 405.

⁷⁵⁸ Comme Moulins-Lès-Metz. VIGNEULLES, Philippe de, 1933, t. IV, p. 172-173.

⁷⁵⁹ VIGNEULLES, Philippe de, 1933, t. IV p 13.

⁷⁶⁰ *Ibid.* p. 383.

⁷⁶¹ AUBRION, Jean, 1857, p. 407.

⁷⁶² *Ibid.*, p. 448.

⁷⁶³ *Ibid.*, p. 449.

Claude Baudoche n'apparaît comme Sept des Murs qu'en 1542-1543 dans la comptabilité des Gouverneurs des Murs⁷⁶⁷. Malheureusement, le détail des travaux n'est pas mentionné dans ce compte. Claude Baudoche est Sept de la Guerre en 1512, en 1518, en 1527, en 1530-1531, en 1533, en 1537-1538 et en 1541-1542.

JEAN II BAUDOCHÉ (n.d. – † octobre 1479⁷⁶⁸)

Du paraige de Port-Sailly. Fils d'Arnaud II Baudoche.

Chevalier en 1441⁷⁶⁹, maître échevin en 1449⁷⁷⁰ et échevin. Il est le frère de Poincignon Baudoche († 1465⁷⁷¹), Sept des Murs en 1443. Il épouse Béatrix de Vy († mars 1480⁷⁷²), la fille de Thiébault de Vy et de Jennette Louve. Ils ont un fils, Pierre II († 11 juillet 1505⁷⁷³) et une fille, Isabelle († 26 février 1492⁷⁷⁴). Celle-ci était l'épouse de Wiriat de Toul († 1457⁷⁷⁵), maître échevin en 1444⁷⁷⁶, puis de Michel Cunehem⁷⁷⁷.

Jean II Baudoche est mentionné à plusieurs reprises dans la comptabilité du receveur de la ville comme Gouverneur des Murs entre 1455 et 1472⁷⁷⁸. Ces comptes n'indiquent pas la nature des travaux auxquels Jean II Baudoche a pu participer mais ceux des Gouverneurs des Murs de 1463-1464⁷⁷⁹, en 1465⁷⁸⁰, 1469-1470⁷⁸¹ et 1470-1471⁷⁸² ont été conservés. Leur retranscription permet de connaître les travaux effectués à ces différentes périodes. Jean II Baudoche est Sept de la Guerre en 1471.

⁷⁶⁴ HUGUENIN, Jean-François, 1888, p. 796.

⁷⁶⁵ HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 14.

⁷⁶⁶ AUBRION Jean, p. 456.

⁷⁶⁷ AMM EE 36, préambule.

⁷⁶⁸ AUBRION, Jean, 1857, p. 104.

⁷⁶⁹ VIGNEULLES, Philippe de, 1929, t. II, p. 267.

⁷⁷⁰ *Ibid.*, p. 310.

⁷⁷¹ HUSSON, Jean, 1870, p. 99.

⁷⁷² AUBRION, Jean, 1857, p. 105.

⁷⁷³ HUSSON, Jean, 1870, p. 237.

⁷⁷⁴ *Ibid.*, p. 319.

⁷⁷⁵ HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 254.

⁷⁷⁶ VIGNEULLES, Philippe de, 1929, t. II, p. 279.

⁷⁷⁷ HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 13.

⁷⁷⁸ AMM CC 1 (3) f° 19v, CC 11 (4) f° 19v, CC 12 (1) f° 22r, CC 12 (2°) f° 19r, CC 12 (3) f° 20r, CC 12 (4) f° 17r, CC 14 (3) f° 23v, CC 14 (4) f° 19v, CC 14 (5) f° 18v, CC 14 (6) f° 19r,

⁷⁷⁹ AMM EE 26.

⁷⁸⁰ AUBRION, Jean, 1857, p. 7.

⁷⁸¹ AMM EE 27.

⁷⁸² AMM EE 28

PIERRE II BAUDOCHÉ (n.d. – † 11 juillet 1505⁷⁸³)

Du paraige de Port-Sailly. Fils de Jean II Baudoche († octobre 1479⁷⁸⁴), Gouverneur des Murs de 1455 à 1471 et de Béatrix de Vy († mars 1480⁷⁸⁵).

Écuyer, seigneur de Moulins, maître échevin en 1464⁷⁸⁶ et 1489⁷⁸⁷, aman et échevin. Il fait construire en 1486 la maison dite du *Passetemps* sur les bords de la Moselle, derrière l'abbaye Saint-Vincent. Il épouse :

- 1 : une fille de Jean de Heu († 1464⁷⁸⁸) ;
- 2 : le 10 juillet 1470⁷⁸⁹, Alixon Louve († mai 1471⁷⁹⁰), fille de Thiébault Louve et de Marguerite de Heu ;
- 3 : en 1475⁷⁹¹, Bonne de la Marck⁷⁹² († 1501⁷⁹³), fille de Robert de la Marck, dont il a trois fils : Claude, Jean III († 1513⁷⁹⁴) et Nicole († 2 décembre 1547⁷⁹⁵) et trois filles : Claude († 1504⁷⁹⁶) qui épouse en 1491⁷⁹⁷ Conrad de Serrières († 8 septembre 1504⁷⁹⁸), Margueritte († 1503⁷⁹⁹) et Perrette, qui épouse en juillet 1503⁸⁰⁰ Androuin Roucel, Gouverneur et Sept des Murs en 1523-1524, duquel elle divorce en 1515⁸⁰¹.

Pierre II Baudoche apparaît comme Gouverneur des Portes et des Murs dans la comptabilité du receveur de la ville dès 1487. Il est alors en poste avec Michel le Gronnais pour faire réparer les systèmes de fermeture des portes principales⁸⁰². L'année suivante, il dédommage un artisan qui réside près de Sainte-Glossinde car les travaux menés sur le

⁷⁸³ HUSSON, Jean, 1870, p. 237.

⁷⁸⁴ AUBRION, Jean, 1857, p. 104.

⁷⁸⁵ *Ibid.*, p. 105.

⁷⁸⁶ VIGNEULLES, Philippe de, 1929, t. II, p. 349.

⁷⁸⁷ *Id.*, 1932, t. III, p. 135.

⁷⁸⁸ HUSSON, Jean, 1870, 1870, p. 99.

⁷⁸⁹ HUGUENIN, Jean-François, 1888, p. 377.

⁷⁹⁰ AUBRION, Jean, 1857, p. 42.

⁷⁹¹ HUSSON, Jean, 1870, p. 114.

⁷⁹² AUBRION, Jean, 1857, p. 78.

⁷⁹³ *Ibid.*, p. 439.

⁷⁹⁴ VIGNEULLES, Philippe de, 1933, t. IV, p. 148.

⁷⁹⁵ HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 12.

⁷⁹⁶ AUBRION, Jean, 1857, p. 448.

⁷⁹⁷ *Ibid.*, p. 275.

⁷⁹⁸ *Ibid.*, p. 449.

⁷⁹⁹ *Ibid.*, 1857, p. 446.

⁸⁰⁰ HUSSON, Jean, 1870, p. 232.

⁸⁰¹ VIGNEULLES, Philippe de, 1933, t. IV, p. 133-135.

⁸⁰² AMM CC 15 *bis* (9), CC 15 *bis* (10) f° 18v,

« *baile* » ont endommagé son habitation⁸⁰³. Pierre II Baudoche est Sept de la Guerre en 1471, 1476-1477 et en 1493-1494.

POINCIGNON (OU POINCE) BAUDOCHÉ (n.d. – † 1465⁸⁰⁴)

Du paraige de Saint-Martin ? Fils d'Arnaud II Baudoche.

Il est le frère de Jean II Baudoche († octobre 1479⁸⁰⁵), Gouverneur des Murs en 1455 et 1472. Chevalier. Il épouse :

- 1 : Magueritte de Vy, la fille de Thiébault de Vy et de Jennette Louve. Ils ont deux filles : Margueritte, qui épouse Jean le Gronnais, maître échevin en 1465⁸⁰⁶, et Catherine († 2 août 1474⁸⁰⁷), qui épouse Warry Roucel († 15 décembre 1491⁸⁰⁸), chevalier et maître échevin en 1462⁸⁰⁹, Gouverneur des Murs de 1481 à 1484 ;
- 2 : Catherine le Gronnais († 25 août 1472⁸¹⁰).

Poincignon Baudoche n'apparaît dans la comptabilité du receveur qu'à l'occasion d'une « *visitation* » menée sur l'enceinte le 31 décembre 1443. Il est alors accompagné par Nicole Louve, et Joffroy Desch⁸¹¹. Poincignon Baudoche n'est pas directement qualifié de Sept ou de Gouverneur des Murs, mais cette visite le laisse penser.

Poincignon Baudoche est également Sept de la Guerre en 1445-1446.

⁸⁰³ AMM CC 10 (7) f° 19v.

⁸⁰⁴ HUSSON, Jean, 1870, p. 99.

⁸⁰⁵ AUBRION, Jean, 1857, p. 104.

⁸⁰⁶ VIGNEULLES, Philippe de, 1929, t. II, p. 353.

⁸⁰⁷ AUBRION, Jean, 1857, p. 44.

⁸⁰⁸ *Ibid.*, p. 277.

⁸⁰⁹ VIGNEULLES, Philippe de, 1929, t. II, p. 341.

⁸¹⁰ HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 12.

⁸¹¹ AMM CC 8 (3) f° 33v.

CŒUR DE FER (OU CUER DE FER)

JEAN CŒUR DE FER (n.d. – n.d.)

Du paraige de Jurue. Fils de Jeoffroy I^{er} Cœur de Fer, maître échevin en 1371⁸¹². Maître échevin en 1407⁸¹³, aman de Saint-Marcel et échevin. Il épouse Pentecoste (famille inconnue) dont il a deux fils, Jeoffroy et Alexandre⁸¹⁴.

Jean Cœur de Fer est mentionné dans la comptabilité du receveur de la ville le 13 mai 1409 car il dirige la rénovation de la « *baire* » de la porte du Ponthiffroy⁸¹⁵.

En 1410, il est Sept de la Guerre avec Collin Paillat et Baudouin Falquenel⁸¹⁶. Il est également Sept ou Gouverneur des Murs avec Wery le Gronnais⁸¹⁷. Ils achètent des cordages pour la porte sous le Moyen-Pont qui permet le passage des bateaux. En 1411, Jean Cœur de Fer fait rétribuer des charpentiers pour ranger le « *mairien* » dans la grange Saint-Marcel⁸¹⁸. En 1413, il surveille le nettoyage des « *ordures qui estoit entre lez II portes* » de la porte Serpenoise avec Jean de Wauldrange⁸¹⁹. En janvier 1417, il supervise les réparations sur les « *baires* » du Moyen-Pont avec Weriat Noiron⁸²⁰. À la même période, il dirige aussi les travaux de nettoyage entre le Moyen-Pont et le Pont-des-Morts avec Collin Paillat⁸²¹. Il fait aussi briser la glace qui s'est accumulée devant les « *baires* » des ponts de la ville⁸²².

Jean Cœur de Fer n'est pas qualifié de Gouverneur ou de Sept des Murs, mais les travaux qu'il commande le laissent entendre. Les sommes qu'il utilise lui sont procurées par Rozurelle, le cleric des Gouverneurs des Murs. Il est donc l'un de ces magistrats.

Jean Cœur de Fer est également Sept de la Guerre en 1416-1417.

⁸¹² HUSSON, Jean, 1870, p. 29.

⁸¹³ VIGNEULLES, Philippe de, 1929, t. II, p. 141.

⁸¹⁴ HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 57.

⁸¹⁵ AMM CC 1 (2) f^o 11r.

⁸¹⁶ AMM CC 1 (4) f^o 15r.

⁸¹⁷ AMM CC 1 (6) f^o 10v.

⁸¹⁸ AMM CC 1 (7) f^o 10v.

⁸¹⁹ AMM CC 1 (13) f^o 7r.

⁸²⁰ AMM CC 3 (1) f^o 14r.

⁸²¹ *Ibid.*, f^o 15v.

⁸²² *Ibid.*, f^o 15v.

DESCH

JACQUES II DESCH (1371 – 1455⁸²³)

Du paraige de Porte-Moselle. Fils de Jean I^{er} Desch († 1398⁸²⁴), maître échevin en 1373⁸²⁵ et d'Isabelle Louve.

Chevalier, maître échevin en 1403⁸²⁶ et échevin du palais. Il épouse Poince de Vy, la fille de Jean IV de Vy maître échevin en 1387⁸²⁷, Gouverneur des Murs de 1419 à 1449. À 73 ans, il est toujours en forme et n'hésite pas à jouter⁸²⁸.

Ils ont plusieurs enfants :

- Jean II Desch († 1439)⁸²⁹, qui épouse Catherine Deu Amy († 1439)⁸³⁰, fille de Jean II Deu Amy († 18 juin 1437⁸³¹), Gouverneur des Murs de 1414 à 1417 ;
- Philippe II ;
- Nicole, chanoine et trésorier de la cathédrale († 27 juin 1477⁸³²) ;
- Perrette († 21 septembre 1423⁸³³) ;
- Isabelle († 1475⁸³⁴), abbesse de Sainte-Glossinde.

Jacques II Desch est mentionné à plusieurs reprises dans la comptabilité du receveur de la ville comme Gouverneur des Murs entre 1439 et 1451⁸³⁵. Ces comptes n'indiquent pas la nature des travaux qu'il a dirigés mais il est contemporain de la destruction des bourgs et des jardins et des travaux de reconstruction après le siège de 1444 ainsi que du chantier mené à la porte des Allemands par Henri Ranconval.

En 1411, Jacques II Desch est également Sept de la Guerre⁸³⁶.

⁸²³ HUSSON, Jean, 1870, p. 92.

⁸²⁴ HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 64.

⁸²⁵ HUSSON, Jean, 1870, p. 31.

⁸²⁶ VIGNEULLES, Philippe de, 1929, t. II, p. 129.

⁸²⁷ HUSSON, Jean, 1870, p. 38.

⁸²⁸ VIGNEULLES, Philippe de, 1929, t. II, p. 303.

⁸²⁹ HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 64.

⁸³⁰ *Ibid.*, p. 64.

⁸³¹ *Ibid.*, p. 72.

⁸³² *Ibid.*, p. 64.

⁸³³ *Ibid.*, p. 64.

⁸³⁴ *Ibid.*, p. 64.

⁸³⁵ AMM CC 8 (1) f^o 24r, 26r, CC 8 (2) f^o 27r, CC 8 (3) f^o 32r, CC 9 (1) f^o 61r, CC 9 (2) f^o 29v, CC 9 (3) f^o 25r, CC 10 (1) f^o 22v et CC 10 (2) f^o 28r.

⁸³⁶ AMM CC 1 (10 f^o 9r.

JEOFFROY III DESCH (n.d. – † 1^{er} juillet 1455⁸³⁷)

Du paraige de Porte-Moselle. Fils de Jeoffroy II Desch (branche cadette de la famille Desch)⁸³⁸.

Chevalier en 1441⁸³⁹, maître échevin en 1450⁸⁴⁰, aman de Saint-Hillaire et échevin du palais. Il épouse :

- 1 : Margueritte, veuve de Nicole III Drouin le jeune. Ils ont deux filles. Margueritte épouse Jean le Gronnais après la mort de Jeoffroy III Desch⁸⁴¹ ;
- 2 : en 1438⁸⁴², Ville d'Aboncourt († 14 octobre 1439⁸⁴³) veuve d'Aubert Boullay. Ils ont probablement un fils, Philippe ;
- 3 : en 1439⁸⁴⁴, Lorette de Herbévillers, qui se remarie ensuite à Renault III le Gronnais, Gouverneur des Murs de 1455 à 1461, après la mort de Jeoffroy III Desch⁸⁴⁵. Ils ont deux fils, Philippe et Jeoffroy IV († 1463⁸⁴⁶) et une fille, Philippe († 1488⁸⁴⁷).

Jeoffroy III Desch n'apparaît qu'à une seule reprise dans la comptabilité du receveur de la ville en 1444-1445 à l'occasion d'une « *visitation* » effectuée sur l'enceinte le 31 décembre 1443 ce qui laisse à penser qu'il était Sept et/ou Gouverneur des Murs à cette date⁸⁴⁸.

NICOLE I^{ER} DESCH (n.d. – † 1487⁸⁴⁹)

Du paraige de Saint-Martin. Fils de Philippe II Desch (maître échevin en 1461⁸⁵⁰ et chevalier en 1467⁸⁵¹) († 1477⁸⁵²) et de Jennette Roxin († 1^{er} février 1485⁸⁵³).

⁸³⁷ HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 66.

⁸³⁸ *Ibid.*, p. 66.

⁸³⁹ VIGNEULLES, Philippe de, 1929, t. II, p. 267.

⁸⁴⁰ *Ibid.*, p. 315.

⁸⁴¹ HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 66.

⁸⁴² VIGNEULLES, Philippe de, 1929, t. II, p. 256.

⁸⁴³ *Ibid.*, p. 256.

⁸⁴⁴ *Ibid.*, p. 258.

⁸⁴⁵ HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 66.

⁸⁴⁶ *Ibid.*, p. 66.

⁸⁴⁷ *Ibid.*, p. 66.

⁸⁴⁸ AMM CC 8 (3) f° 33v.

⁸⁴⁹ Il meurt en pèlerinage vers Saint-Jacques-de-Compostelle. VIGNEULLES, Philippe de, 1932, t. III, p. 129.

⁸⁵⁰ VIGNEULLES, Philippe de, 1929, t. II, p. 337.

⁸⁵¹ AUBRION, Jean, 1857, p. 27.

⁸⁵² *Ibid.*, p. 87.

⁸⁵³ HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 65.

Fait chevalier en 1461 par le roi de France Louis XI⁸⁵⁴, maître échevin en 1483⁸⁵⁵. Il épouse Catherine Chaverson († 1508⁸⁵⁶), veuve de Pierre le Gronnais († 1474⁸⁵⁷), Gouverneurs des Murs et des Portes en 1474 et maître échevin en 1473⁸⁵⁸. Ils ont deux fils : Philippe III Desch († 1531⁸⁵⁹), Gouverneur et Sept des Murs entre 1526 et 1531, et Nicole II Desch⁸⁶⁰, maître échevin en 1506⁸⁶¹, gendre de François le Gronnais (1450-1^{er} janvier 1525⁸⁶²), Sept et Gouverneurs des Murs à plusieurs reprises en 1480 et 1521. Ils ont également cinq filles⁸⁶³ : Contesse, Margueritte, Catherine, Jennette et Barbe, épouse de François le Gronnais (1450-1^{er} janvier 1525⁸⁶⁴), Gouverneur des Murs et des Portes et Sept des Murs à plusieurs reprises entre 1481 et 1521.

Nicole I^{er} Desch n'est mentionné qu'à une seule reprise dans les comptes du receveur de la ville en 1481-1482⁸⁶⁵. Il est alors Gouverneur des Murs et il achète du bois pour des travaux à effectuer sur la porte des Allemands. Il est alors magistrat de l'enceinte en même temps que son gendre, François le Gronnais en 1482.

Nicole I^{er} Desch est Sept de la Guerre de 1477 à 1479.

PHILIPPE III DESCH (n.d. – † 1531⁸⁶⁶)

Du paraige de Porte-Moselle. Fils de Nicole I^{er} Desch († 1487⁸⁶⁷), Gouverneur des Murs en 1481-1482 et de Catherine Chaverson († 1508⁸⁶⁸).

Chevalier, maître échevin en 1502⁸⁶⁹ et 1527, aman de Saint-Étienne et échevin du palais. Il a été marié à la fille de Renault IV le Gronnais, Gertrude († 1510⁸⁷⁰), puis il épouse

⁸⁵⁴ VIGNEULLES, Philippe de, 1929, t. II, p. 340.

⁸⁵⁵ *Ibid.*, 1932, t. III, p. 98.

⁸⁵⁶ AUBRION, Jean, 1857, p. 460.

⁸⁵⁷ HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 72.

⁸⁵⁸ VIGNEULLES, Philippe de, 1932, t. III, p. 2.

⁸⁵⁹ La date n'est pas certaine mais après 1531, Philippe III Desch n'est plus mentionné dans aucune administration.

⁸⁶⁰ HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 65.

⁸⁶¹ VIGNEULLES, Philippe de, 1933, t. IV, p. 44.

⁸⁶² HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 95.

⁸⁶³ *Ibid.*, p. 65.

⁸⁶⁴ *Ibid.*, p. 95.

⁸⁶⁵ AMM CC 15 *bis* (5) f° 18v.

⁸⁶⁶ La date n'est pas certaine mais après 1531, Philippe III Desch n'est plus mentionné dans aucune administration.

⁸⁶⁷ Il meurt en pèlerinage vers Saint-Jacques-de-Compostelle. VIGNEULLES, Philippe de, 1932, t. III, p. 129.

⁸⁶⁸ AUBRION, Jean, 1857, p. 460.

⁸⁶⁹ VIGNEULLES, Philippe de, 1933, t. IV, p. 16.

⁸⁷⁰ Date du mariage inconnu. AUBRION, Jean, 1857, p. 464.

Agnès Dabrienne en 1511⁸⁷¹, la fille de Jean Dabrienne dit *Xavin* (maître échevin en 1487⁸⁷² et 1494⁸⁷³). Avec sa première épouse, il a deux fils, Renault et Philippe IV. Jacques († 1560⁸⁷⁴) est le fils d'Agnès Dabrienne.

Philippe III Desch est l'un des plus illustres Sept et Gouverneurs des Murs. Les comptes du receveur de la ville indiquent qu'il occupe ces fonctions dès 1526 jusqu'en 1531, date présumée de sa mort⁸⁷⁵. La fréquence à laquelle des sommes sont versées alors qu'il est Gouverneur des Murs et de la porte des Allemands montre l'ampleur des travaux réalisés sur le site. La construction du moineau Desch, de la fausse braie mais également des salles de tirs et de la salle aux arcs doubleaux montrent que Philippe III Desch n'a eu de cesse d'améliorer cette portion de l'enceinte. Si les inscriptions présentes dans le moineau et dans la salle aux arcs doubleaux de la porte des Allemands témoignent de son rôle de Gouverneur de la porte, le décor atypique du moineau vient souligner le caractère particulier de ce personnage et les liens très étroits qu'il entretenait avec le clerc des Gouverneurs des Murs, Pieron Peltre ainsi que le maître d'œuvre et les principaux artisans vraisemblablement tous représentés sur la frise qui jouxte le moineau.

Philippe III Desch est Sept de la Guerre de 1513 à 1517 et de 1527 à 1531.

DEU AMY

JEAN II DEU AMY (n.d. – † 18 juin 1437⁸⁷⁶)

Du paraige d'Outre-Seille. Fils de Poincignon Deu Amy⁸⁷⁷.

Chevalier et aman de Saint-Eucaire, il épouse Marie Drouin (fille de Nicole II Douin, Gouverneur des Murs en 1411-1412 et 1413-1414). Ils ont plusieurs enfants dont :

- Jean III († 1440⁸⁷⁸), maître échevin en 1430⁸⁷⁹ ;

⁸⁷¹ HUSSON, Jean, 1870, p. 201.

⁸⁷² VIGNEULLES, Philippe de, 1932, t. III, p. 127.

⁸⁷³ *Ibid.*, p. 307.

⁸⁷⁴ HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 65.

⁸⁷⁵ AMM CC 26 (1) f° 40r et f° 41v, CC 26 (2) f° 31r-32r, 37r, 38v et 39r, CC 27 (1) f° 31r, CC 27 (2) f° 35r-35v, CC 27 (3) f° 35r et CC 27 (4) f° 30v.

⁸⁷⁶ HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 72.

⁸⁷⁷ *Ibid.*, p. 72.

⁸⁷⁸ *Ibid.*, p. 72.

- Catherine Deu Amy († 1439⁸⁸⁰), qui épouse Jean Desch († 1439⁸⁸¹) (le fils de Jacques II Desch, Sept et/ou Gouverneur des Murs entre 1439 et 1451) ;
- Perette Deu Amy († 24 juin 1452⁸⁸²), qui est la 1^{ère} épouse de Regnault III le Gronnais, Gouverneur des Murs de 1455 à 1461.

Jean II Deu Amy est mentionné à de nombreuses reprises dans la comptabilité du receveur de la ville comme Gouverneur des Murs entre 1414 et 1437. Il occupe ce poste avec son beau-frère, Nicole III Drouin en 1414⁸⁸³.

En 1418, il est mandaté par les Treize pour des rénovations sur le Moyen-Pont⁸⁸⁴ et la réfection des vitres des portes de la ville avec l'aide de Collin Paillat⁸⁸⁵.

Jean II Deu Amy est aussi en poste lorsque l'entretien de la digue de Wadrineau revient à la ville après 1424⁸⁸⁶.

DROUIN

JEAN DROUIN (n.d. – † après 1425⁸⁸⁷)

Du paraige de Saint-Martin. Fils de Nicole I^{er} Drouin († 1366)⁸⁸⁸ et de Marie Baudoche († 1380), fille d'Arnaud de Baudoche. Il est le seigneur de Loiville et de Coin.

Il est fait chevalier par le roi de France Charles VI en 1383⁸⁸⁹. Il devient échevin du palais en 1388⁸⁹⁰. Il épouse une fille de Wirry le Gronnais, lequel qui était probablement Gouverneur des Murs en 1414⁸⁹¹. Elle lui donne un fils, Nicole dit *le Jeune* († 1426⁸⁹²).

⁸⁷⁹ VIGNEULLES, Philippe de, 1929, t. II, p. 208.

⁸⁸⁰ HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, p. 72.

⁸⁸¹ *Ibid.*, p. 72.

⁸⁸² *Ibid.*, p. 72.

⁸⁸³ AMM CC 2 (3) f° 11v.

⁸⁸⁴ AMM CC 3 (6) f° 10v.

⁸⁸⁵ *Ibid.*, f° 11r.

⁸⁸⁶ AMM CC 3 (6) f° 10v et 11r, CC 3 (10) f° 9r, CC 3 (11) f° 13v, CC 4 (1), f° 3v, CC 4 (2°), f° 12r, CC 4 (3) f° 12r, CC 4 (4) f° 14r, CC 5 (1) f° 10v, CC 5 (2) f° 12r, CC 5 (3) f° 16r, CC 5 (4) f° 11v, CC 6 (1) f° 50r, CC 6 (2) f° 22r, CC 6 (3) f° 20v, CC 6 (4) f° 21v, CC 6 (5) f° 16r et CC 7 (1) f° 17r.

⁸⁸⁷ HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 75.

⁸⁸⁸ *Ibid.*, p. 75.

⁸⁸⁹ HUGUENIN, Jean-François, 1888, p. 1384.

⁸⁹⁰ HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 75.

⁸⁹¹ AMM CC 1 (4) f° 14r.

⁸⁹² HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 75.

Jean Drouin n'apparaît qu'à quatre reprises dans les comptes du receveur de la ville entre 1414 et 1418 et occupe alors un poste dans l'administration de l'enceinte, gouverneur et/ou Sept des Murs⁸⁹³.

NICOLE II DROUIN (n.d. – n.d.)

Du paraige de Jurue. Il est difficile d'établir avec certitude l'identité de Nicole Drouin car plusieurs membres de la famille Drouin portent ce nom à la même date. Il peut aussi être question de deux hommes qui exercent des fonctions dans l'administration de l'enceinte à deux moments distincts. Il peut s'agir de Nicole Drouin, fils de Jean Drouin, précédemment présenté, ou de deux autres Nicole Drouin, Nicole II et Nicole III Drouin qui vivent à la même période.

En 1411, le compte du receveur indique que Nicole Drouin est échevin⁸⁹⁴. En 1414, cette même comptabilité ajoute l'adjectif « *laine*y [l'Ainé] » derrière le nom de Nicole Drouin. Cela laisse entendre qu'il était le premier d'une famille ou qu'il était âgé⁸⁹⁵.

Or, Nicole II Drouin remplit ces critères : il est le père de Nicole III Drouin et il est également échevin du palais. En 1383, il était maître échevin. Nicole II Drouin épouse Catherine Daniel († 1395⁸⁹⁶) dont il a deux enfants, Nicole III dit le Jeune et Marie. Celle-ci est la femme de Jean II Deu Amy, Gouverneur et/ou Sept des Murs à plusieurs reprises entre 1414 et 1437. Nicole II Drouin peut donc être Gouverneur et/ou Sept des Murs en 1411 et 1414. Il pourrait aussi s'agir du fils de Nicole II Drouin, à savoir Nicole III Drouin, mais il ne devient maître échevin qu'en 1413⁸⁹⁷. De plus, il est dit Nicole Drouin le Jeune. Il y a donc peu de chances qu'il s'agisse du magistrat cité dans la comptabilité du receveur. Enfin, on pourrait reconnaître Nicole Drouin († 1426⁸⁹⁸), le fils de Jean Drouin. Toutefois, celui-ci est également qualifié de « *jeune* ».

Il est donc très probable que le Nicole Drouin mentionné à deux reprises dans la comptabilité du receveur pour des faits relatifs à l'enceinte soit Nicole II Drouin.

⁸⁹³ AMM CC 1 (5) f° 12r, CC 1 (5) f° 12v, CC 1 (6) f° 12r, CC 1 (7) f° 7v et 10r, CC 1 (11) f° 8v, CC 2 (3), f° 1v, CC 3 (3) f° 10r.

⁸⁹⁴ AMM CC 1 (9), f° 8v.

⁸⁹⁵ AMM CC 2 (3) f° 11v.

⁸⁹⁶ HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 75.

⁸⁹⁷ VIGNEULLES, Philippe de, 1929, t. II, p. 173.

⁸⁹⁸ HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 75.

FAULQUENEL

BAUDOIN FAULQUENEL (OU FALQUENEL) (n.d. – † 1 octobre 1422⁸⁹⁹)

Du paraige de Saint-Martin.

Aman de Saint-Gengoulf. Il épouse Annel Bonnefille, la fille de Stevenin Bonnefille (aman de Saint-Gorgon), vivante jusqu'en 1425⁹⁰⁰. Il ne laisse pas de descendance. Baudouin Faulquenel est mentionné à trois reprises dans la comptabilité du receveur de la ville entre 1412 et 1419-1420⁹⁰¹, mais il n'est clairement identifié comme Gouverneur des Murs qu'à partir de mai 1414.

En 1412, il apparaît aux côtés de Collin Paillat pour des travaux menés sur la vanne de Wadrineau⁹⁰². La même année, il veille à la rétribution d'un maitre-charpentier qui effectue des travaux à la porte Serpenoise, à la porte des Allemands, à la tour colombier de Saint-Vincent, au Moyen-Pont, au pont des Basses-Grilles de la Moselle, et à la porte Saint-Thiébauld⁹⁰³. Devant l'ampleur de ces travaux, il est plus que probable que le poste occupé par Baudouin Faulquenel à cette date soit déjà celui d'un Gouverneur des Murs.

Baudouin Faulquenel est également Sept de la Guerre en 1416-1417.

GRONNAIS

FRANÇOIS LE GRONNAIS (1450 – 1^{er} janvier 1525⁹⁰⁴)

Du paraige de Saint-Martin. Fils de Renault III le Gronnais, Gouverneur des Murs entre 1455 et 1461 et de Perrette Deu Amy († 24 juin 1452⁹⁰⁵), fille de Jean II Deu Amy, Gouverneur des Murs entre 1414 et 1437.

⁸⁹⁹ HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 84.

⁹⁰⁰ *Ibid.*, p. 84.

⁹⁰¹ AMM CC 1 (4) f° 14r (son nom est alors barré), CC 1 (12) f° 13r, CC 65 (3) f° 8r, CC 2 (3) f° 11v, CC 3 (10) f° 9r.

⁹⁰² AMM CC 1 (12) f° 13r.

⁹⁰³ AMM CC 65 (3) f° 8r.

⁹⁰⁴ SCHNEIDER, Jean, « Témoin d'une société en mutation : François Le Gronnais, citain de Metz (1450-1525) », *M.A.N.M.*, (A. 180, 7^e série), 1999, p. 184.

⁹⁰⁵ *Ibid.*, p. 184.

Chevalier en 1498⁹⁰⁶, maître échevin en 1479⁹⁰⁷, aman de Saint-Simplice et échevin du palais⁹⁰⁸, conseiller et chambellan de l'empereur Charles V⁹⁰⁹. Il épouse :

- 1 : vers 1475⁹¹⁰, Perette Louve († 3 août 1489⁹¹¹), fille de Thiébault Louve et de Margueritte de Heu. Ils ont plusieurs enfants, dont Renault († 1530⁹¹²), qui deviendra également Gouverneur et Sept des Murs à plusieurs reprises⁹¹³ ;
- 2 : le 26 janvier 1490⁹¹⁴, Françoise le Gronnais († 12 octobre 1505⁹¹⁵), fille de Michel le Gronnais (maître échevin en 1474 et 1500), Gouverneur des Murs de 1487 à 1489 ;
- 3 : le 6 septembre 1506⁹¹⁶, Barbe Desch († 4 août 1512⁹¹⁷), la fille de Nicole I^{er} Desch, Gouverneur des Murs en 1481-1482, et la sœur de Philippe III Desch, Gouverneur des Murs de 1516 à 1531 ;
- 4 : le 10 septembre 1513, Burteline de Boulan⁹¹⁸, dame de Montquintin⁹¹⁹.

Au total, avec ses différentes épouses, François le Gronnais à vingt-huit enfants⁹²⁰. Un procès l'oppose à son gendre Nicole Desch⁹²¹, à une partie de ses enfants⁹²² et en 1521 à Nicole III de Heu, Sept des Murs à plusieurs reprises entre 1503 et 1524⁹²³. Nicole Desch se plaint de ne pas avoir reçu les legs de son épouse, Barbe le Gronnais, après son décès⁹²⁴. François le Gronnais se réfugie chez l'empereur pour échapper à la justice en 1522⁹²⁵.

François le Gronnais est mentionné à de nombreuses reprises dans la comptabilité du receveur de la ville. Il apparaît comme Gouverneur des Murs et des Portes de la ville dès 1482⁹²⁶. Il est alors en poste en même temps que son beau-père, Nicole I^{er} Desch.

⁹⁰⁶ AUBRION, Jean, 1857, p. 405.

⁹⁰⁷ VIGNEULLES, Philippe de, 1932, t. III, p. 69.

⁹⁰⁸ SCHNEIDER, Jean, 1999, p. 194.

⁹⁰⁹ *Ibid.*, p. 197.

⁹¹⁰ SCHNEIDER, Jean, 1999, p. 187.

⁹¹¹ AUBRION, Jean, 1857, p. 216.

⁹¹² HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 95.

⁹¹³ AMM EE 35.

⁹¹⁴ AUBRION, Jean, 1857, p. 226.

⁹¹⁵ *Ibid.*, p. 449.

⁹¹⁶ *Ibid.*, p. 454.

⁹¹⁷ HUSSON, Jean, 1870, p. 207.

⁹¹⁸ HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 95.

⁹¹⁹ SCHNEIDER, Jean, 1999 (A. 180, 7^e série), p. 187.

⁹²⁰ *Ibid.*, p. 185.

⁹²¹ VIGNEULLES, Philippe de, 1933, t. IV p. 398-399.

⁹²² *Ibid.*, p. 398-399. SCHNEIDER, Jean, 1999, p. 198-199.

⁹²³ VIGNEULLES, Philippe de, 1933, t. IV, p. 363-365.

⁹²⁴ SCHNEIDER, Jean, 1999, p. 197-198.

⁹²⁵ *Ibid.*, p. 382-383.

⁹²⁶ AMM CC 15 bis (5) f^o 19v, CC 15 bis (6) f^o 20r-21v.

Entre 1488 et 1489, Michel et François le Gronnais achètent une maison pour le compte des Gouverneurs des Murs pour terminer le boulevard de la porte Mazelle⁹²⁷.

Il est mentionné comme Sept des Murs entre 1491 et 1494⁹²⁸, en 1506⁹²⁹. En 1509-1510, François le Gronnais est encore Sept des Murs⁹³⁰ 1514-1515⁹³¹. En 1521, il est à nouveau mentionné dans la comptabilité du receveur comme « *Maistre des Murs* »⁹³².

Si les comptes du receveur donnent peu d'informations sur les travaux qu'a connus François le Gronnais, on peut s'appuyer sur les retranscriptions des comptes des Gouverneurs des Murs de 1491-1493⁹³³ et de 1509-1510⁹³⁴ pour connaître le détail des travaux réalisés par les magistrats de l'enceinte quand François le Gronnais était Sept des Murs.

François le Gronnais est Sept de la Guerre de 1479 à 1481, de 1485 à 1487, en 1489⁹³⁵, en 1490-1491, 1494-1495, en 1498-1499 et en 1517.

JEAN II LE GRONNAIS (n.d. – † 16 mai 1535⁹³⁶)

Du paraige de Port-Sailly. Fils de Mathieu III le Gronnais⁹³⁷, maître échevin en 1468⁹³⁸ et 1488⁹³⁹. Il part pour Jérusalem en avril 1470 avec André de Rineck⁹⁴⁰ et il est de retour en septembre⁹⁴¹. Écuyer, maître échevin en 1484⁹⁴² et en 1511⁹⁴³, échevin du palais. Il meurt sans enfants. Il a épousé :

- 1 : en 1494⁹⁴⁴, Alixette Perpignant († 1504⁹⁴⁵), fille de Gérard Perpignant, maître échevin en 1477⁹⁴⁶, et de Georgette Roucelle ;

⁹²⁷ AMM CC 15 *bis* (11) f° 11v.

⁹²⁸ AMM EE 29 (2) conclusion et EE 30 1^{er} paiement.

⁹²⁹ AMM EE 32 conclusion

⁹³⁰ AMM EE 34 1^{er} paiement.

⁹³¹ AMM CC 22 (2) f° 33v.

⁹³² AMM CC 24 (2) f° 37r,

⁹³³ AMM EE 30.

⁹³⁴ AMM EE 34.

⁹³⁵ VIGNEULLES, Philippe de, 1932, t. III, p. 138.

⁹³⁶ HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 106.

⁹³⁷ *Ibid.*, p. 106.

⁹³⁸ VIGNEULLES, Philippe de, 1929, t. II, p. 393.

⁹³⁹ *Ibid.*, 1932, t. III, p. 130

⁹⁴⁰ *Ibid.*, 1929, t. II, p. 404.

⁹⁴¹ *Ibid.*, p. 405.

⁹⁴² VIGNEULLES, Philippe de, 1932, t. III p. 106.

⁹⁴³ *Ibid.*, 1933, t. IV p. 96.

⁹⁴⁴ AUBRION, Jean, 1857, p. 350.

⁹⁴⁵ *Ibid.*, p. 454-455.

⁹⁴⁶ VIGNEULLES, Philippe de, 1932, t. III, p. 61.

2 : en 1507⁹⁴⁷, Barbe le Gronnais († 1508⁹⁴⁸), fille de Renault V le Gronnais, maître échevin en 1482⁹⁴⁹, et de Barbe le Cunehem.

Jean II le Gronnais n'apparaît pas dans les comptes du receveur de la ville, mais il est mentionné comme « *Maistre des Murs* » dans le comptes des Gouverneurs des Murs de 1505-1506⁹⁵⁰. Il est alors Sept des Murs et c'est à lui que les bannerots des paroisses rendent compte du nombre de « *deffalants* » de la corvée et des sommes que cela a rapporté⁹⁵¹. L'étude du compte de 1505-1506 permet de localiser les chantiers que ce magistrat a pu mener pendant cette période. S'il est encore mentionné comme Sept des Murs en 1509-1510⁹⁵², on ignore le détail exact des travaux à cette époque car ce compte n'a pas été conservé.

Jean II le Gronnais participe également à une « *visitation* » menée sur l'enceinte en 1523. Il est alors qualifié de Sept des Murs avec Nicole de Heu, Androuin Roucel et Renault le Gronnais, le *Jeune*⁹⁵³.

Jean II le Gronnais est Sept de la Guerre de 1485 à 1491⁹⁵⁴, en 1492-1493, en 1494-1495, probablement en 1503-1504, en 1519-1520, en 1532 et en 1534.

MICHEL LE GRONNAIS (n.d. – † 1501⁹⁵⁵)

Du paraige de Jurue. Fils de Didier le Gronnais dit *Volgenel* et d'Isabelle de Heu.

Fait chevalier en 1461 par le roi de France Louis XI⁹⁵⁶, maître échevin en 1474⁹⁵⁷ et 1500⁹⁵⁸. Il épouse Jacquemette Bataille († 27 mai 1473⁹⁵⁹), fille de Jean Bataille et Jacquemette Chaverson. Ils ont quatre filles :

- Margueritte († 3 août 1493⁹⁶⁰) ;

⁹⁴⁷ HUSSON, Jean, 1870, p. 211.

⁹⁴⁸ AUBRION, Jean, 1857, p. 460.

⁹⁴⁹ VIGNEULLES, Philippe de, 1932, t. III, p. 86.

⁹⁵⁰ BNF NAF, Ms 22717, 1^{er} paiement.

⁹⁵¹ *Ibid.*, 9^e reçu.

⁹⁵² AMM EE 34, conclusion.

⁹⁵³ ADM, 7F59, (10 août 1523, « *visitation* » de Nicole III de Heu).

⁹⁵⁴ VIGNEULLES, Philippe de, 1932, t. III p. 138.

⁹⁵⁵ AUBRION, Jean, 1857, p. 434.

⁹⁵⁶ VIGNEULLES, Philippe de, 1929, t. II p. 340.

⁹⁵⁷ *Ibid.*, 1932, t. III, p. 32.

⁹⁵⁸ AUBRION, Jean, 1857, p. 424.

⁹⁵⁹ VIGNEULLES, Philippe de, 1932, t. III, p. 51.

⁹⁶⁰ AUBRION, Jean, 1857, p. 331.

- Barbe († 1507⁹⁶¹), qui épouse Jean Chaverson, maître échevin en 1476⁹⁶² ;
- Françoise († 12 octobre 1504⁹⁶³), qui épouse le 26 janvier 1490 François le Gronnais (1450-1^{er} janvier 1525⁹⁶⁴), Sept et Gouverneur des Murs à plusieurs reprises entre 1481 et 1524 ;
- Catherine⁹⁶⁵, qui se marie à Jean Dabrienne, dit *Xavin*. Ils sont les parents d'Agnès Dabrienne, l'épouse de Philippe III Desch († 1531⁹⁶⁶), Sept et Gouverneur des Murs entre 1526 et 1531.

Michel le Gronnais est mentionné à deux reprises dans la comptabilité du receveur. En mars 1487, Il est, avec Pierre Baudoche, Gouverneurs des Murs et des Portes⁹⁶⁷. À ce titre, il fait réparer les systèmes de fermeture de principales portes de la ville.

En 1488-1489, un « *seigneur Michel* » est mentionné dans le compte du receveur car les Gouverneurs des Murs ont exproprié et dédommagé un particulier de son habitation pour construire le boulevard de la porte Mazelle⁹⁶⁸. Le nom de famille de ce magistrat n'est pas indiqué mais ce Michel est cité en même temps qu'un dénommé François. Sans nom de famille, on peut supposer qu'ils ont le même, à savoir le Gronnais. Michel le Gronnais est en effet le beau-père de François le Gronnais, Sept et Gouverneur des Murs à plusieurs reprises entre 1481 et 1524. Ils auraient donc été en poste ensemble en 1488-1489.

Michel le Gronnais est Sept de la Guerre en 1471, de 1476 à 1481, de 1485 à 1490⁹⁶⁹, de 1492 à 1494, et en 1503-1504. En 1483, il est Sept de l'artillerie⁹⁷⁰ et conduit le siège de Richemont⁹⁷¹.

NICOLAS LE GRONNAIS (n.d. – n.d.)

Du paraige d'Outre-Seille. Chevalier et maître échevin en 1551⁹⁷².

⁹⁶¹ AUBRION, Jean, 1857, p. 458.

⁹⁶² VIGNEULLES, Philippe de, 1932, t. III, p. 49.

⁹⁶³ AUBRION, Jean, 1857, p. 449.

⁹⁶⁴ HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 95.

⁹⁶⁵ *Ibid.*, p. 105.

⁹⁶⁶ La date n'est pas certaine mais après 1531, Philippe III Desch n'est plus mentionné dans aucune administration.

⁹⁶⁷ AMM CC 15 *bis* (9) f° 19v. CC 15 *bis* (10) f° 18v.

⁹⁶⁸ AMM CC 15 *bis* (11) f° 11v.

⁹⁶⁹ VIGNEULLES, Philippe de, 1932, t. III, p. 138.

⁹⁷⁰ *Ibid.*, p. 100.

⁹⁷¹ AUBRION, Jean, 1857, p. 149.

⁹⁷² HUGUENIN, Jean-François, 1838, p. 866.

Nicolas le Gronnais est mentionné comme Sept des Portes en 1538⁹⁷³.

PIERRE LE GRONNAIS (n.d. – † 26 juillet 1474⁹⁷⁴)

Du paraige de Saint-Martin. Fils de Renault III le Gronnais († 1466⁹⁷⁵), Gouverneur des Murs de 1455 à 1461 et de Perrette Deu Amy († 24 juin 1452⁹⁷⁶), chanoine de la cathédrale, maître échevin en 1473⁹⁷⁷, échevin du palais.

Il épouse en 1467 Catherine Chaverson († 1508⁹⁷⁸), la fille de Jeoffroy Chaverson (maître échevin en 1456)⁹⁷⁹. Ils ont une fille, Catherine († 18 septembre 1490⁹⁸⁰) qui épouse en 1489 Nicole de Heu, Sept et Gouverneur des Murs à plusieurs reprises entre 1503 et 1524.

Pierre le Gronnais est le frère de Renault IV le Gronnais⁹⁸¹, qui est également Gouverneur des Murs entre 1470 et 1474.

Pierre le Gronnais n'est évoqué qu'à deux reprises dans les comptes du receveur en 1474. Il y apparaît comme Gouverneur des Murs et des portes Saint-Thiébauld, Mazelle et des Allemands avec Pierre Rengnillon⁹⁸². En avril de la même année, il fait entretenir « *le passage* » devant la porte des Allemands⁹⁸³. Sa carrière en tant que magistrat de l'enceinte est courte car il décède de la peste en juillet 1474.

Pierre le Gronnais est Sept de la Guerre en 1472-1473.

POINCE II LE GRONNAIS (n.d. – † 16 mars 1443⁹⁸⁴)

Du paraige de Porte-Moselle. Fils de Jean III le Gronnais († 1397⁹⁸⁵) et de Jacquemette Poincignon. Chevalier, maître échevin en 1409⁹⁸⁶. Il épouse :

⁹⁷³ HMB, 1974, t. VI p. 715.

⁹⁷⁴ AUBRION, Jean, 1857, p. 72.

⁹⁷⁵ Il meurt de la peste. VIGNEULLES, Philippe de, 1929, t. II, p. 377-378.

⁹⁷⁶ HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 94.

⁹⁷⁷ VIGNEULLES, Philippe de, 1932, t. III p. 2.

⁹⁷⁸ AUBRION, Jean, 1857, p. 460.

⁹⁷⁹ *Ibid.*, p. 25-26.

⁹⁸⁰ HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 94.

⁹⁸¹ *Ibid.*, p. 94.

⁹⁸² AMM CC 15 (1) f° 84r.

⁹⁸³ AMM CC 15 (2) f° 82r.

⁹⁸⁴ HUSSON, Jean, 1870, p. 79.

⁹⁸⁵ HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, p. 93, p. 92-93.

⁹⁸⁶ VIGNEULLES, Philippe de, 1929, t. II, p. 145.

1. : Jennette de Lustange († août 1422⁹⁸⁷). Ils ont un fils, Pierre († août 1424⁹⁸⁸) et une fille, Jennette († 21 août 1418⁹⁸⁹) ;
2. : Jennette Baudoche († 17 août 1464⁹⁹⁰), fille de Nicole Baudoche et de Contesse le Gronnais. Ils ont un fils, Jean IV.

Poince II le Gronnais est mentionné à deux reprises dans la comptabilité du receveur de la ville comme un magistrat de l'enceinte. En mai 1414, il est Gouverneur des Murs⁹⁹¹ et en septembre 1417, il est chargé de veiller aux travaux de rénovation du pont des Basses-Grilles de la Moselle. L'argent lui est versé par Rozurelle, le clerc des Gouverneurs des Murs ce qui laisse à penser que Poince II le Gronnais est alors encore un magistrat de l'enceinte⁹⁹².

RENAULT LE GRONNAIS (n.d. – n.d.)

Derrière ce nom, on peut identifier plusieurs personnes sur la période allant de 1455 à 1526.

Le premier Renault le Gronnais est mentionné comme Gouverneur des Murs dans la comptabilité du receveur de la ville en 1455⁹⁹³. Il est alors accompagné par Jean II Baudoche et Jeoffroy II de Warize. Renault le Gronnais reste alors Gouverneur des Murs en continu jusqu'en 1461. Il peut s'agir entre 1455 et 1461 de Renault III le Gronnais.

RENAULT III LE GRONNAIS (n.d. – † 1466⁹⁹⁴)

Du paraige de Saint-Martin. Chevalier, maître échevin en 1447⁹⁹⁵. Il épouse :

1. : Perrette Deu Amy († 24 juin 1452⁹⁹⁶), la fille de Jean II Deu Amy, Gouverneur des Murs de 1418 à 1437. Ils ont plusieurs enfants dont Renault IV, Jean († 30 juillet 1466⁹⁹⁷), Poincignon († avril 1469⁹⁹⁸), Pierre († 26 juillet 1474⁹⁹⁹) qui est

⁹⁸⁷ HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, p. 93, p. 93.

⁹⁸⁸ *Ibid.*, p. 93

⁹⁸⁹ *Ibid.*, p. 93.

⁹⁹⁰ HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, p. 93

⁹⁹¹ AMM CC 2 (3) f° 11v.

⁹⁹² AMM CC 3 (3) f° 9r.

⁹⁹³ AMM CC 11 (3) f° 19v.

⁹⁹⁴ Il meurt de la peste. VIGNEULLES, Philippe de, 1929, t. II p. 377-378.

⁹⁹⁵ *Ibid.*, p. 306.

⁹⁹⁶ HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 94.

⁹⁹⁷ HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 94.

⁹⁹⁸ *Ibid.*, p. 94.

maître échevin en 1473¹⁰⁰⁰, François (1450-1^{er} janvier 1525¹⁰⁰¹) Gouverneur et Sept des Murs à plusieurs reprises entre 1481 à 1524) et Henriette († 17 juin 1470¹⁰⁰²) qui épouse en 1462 Philippe Desch, le fils de Joffroy III Desch, Gouverneur des Murs en 1443-1444 ;

2. : Lorette de Herbévillers¹⁰⁰³, veuve de Jeoffroy III Desch, Gouverneur des Murs en 1443-1444. Ils n'ont que des enfants qui meurent jeunes.

Renault III le Gronnais est mentionné chaque année comme Gouverneur des Murs dans les comptes du receveur entre 1455 et 1461¹⁰⁰⁴. Il est peut-être encore Sept et Gouverneur des Murs en 1465¹⁰⁰⁵

Renault III le Gronnais est également Sept de la Guerre de 1452 à 1466, année de sa mort.

Jusqu'en 1470, aucun Renault le Gronnais n'est mentionné dans la comptabilité du receveur de la ville. À cette date, un nouveau Renault est Gouverneur des Murs¹⁰⁰⁶. Il peut s'agir de Renault IV le Gronnais.

RENAULT IV LE GRONNAIS (n.d. – † 1504¹⁰⁰⁷)

Du paraige de Saint-Martin. Fils de Renault III le Gronnais († 1466¹⁰⁰⁸), Gouverneur des Murs de 1451 à 1466 et de Perrette Deu Amy († 24 juin 1452¹⁰⁰⁹) la fille de Jean II Deu Amy, Gouverneur des Murs de 1418 à 1437.

Chevalier, maître échevin en 1467¹⁰¹⁰. En 1473, il est nommé capitaine pour défendre la ville face aux Lorrains¹⁰¹¹. Renault IV le Gronnais part à Jérusalem en 1477¹⁰¹².

⁹⁹⁹ HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 94.

¹⁰⁰⁰ VIGNEULLES, Philippe de, 1933, t. III, p. 2.

¹⁰⁰¹ HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 94.

¹⁰⁰² HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 94

¹⁰⁰³ *Ibid.*, p. 94.

¹⁰⁰⁴ AMM CC 11 (3) f° 19v, CC 11 (4) f° 19v, CC 12 (1) f° 22r, CC 12 (2° f° 19r, CC 12 (3) f° 20r et CC 12 (4) f° 17r.

¹⁰⁰⁵ AUBRION, Jean, 1857, p. 7. À moins qu'il ne s'agisse de Renaud IV le Gronnais.

¹⁰⁰⁶ AMM CC 14 (5) f° 18v.

¹⁰⁰⁷ AUBRION, Jean, 1857, p. 449.

¹⁰⁰⁸ Il meurt de la peste. VIGNEULLES, Philippe de, 1929, t. II, p. 377-378.

¹⁰⁰⁹ HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 94.

¹⁰¹⁰ VIGNEULLES, Philippe de, 1929, t. II, p. 382.

¹⁰¹¹ *Ibid.*, 1932, t. III, p. 18.

¹⁰¹² *Ibid.*, p. 65.

Il épouse Isabelle Bataille († 1504¹⁰¹³), la fille de Jean Bataille et de Jacquemette Chaverson. Ils ont un fils, Renault V, dit *du Neufbourg*, et une fille, Gertrude († 1510¹⁰¹⁴) qui épouse le 14 septembre 1491¹⁰¹⁵ Gérard Perpignant († 4 novembre 1494¹⁰¹⁶), maître échevin en 1477¹⁰¹⁷, puis qui se marie à Philippe III Desch († 1531¹⁰¹⁸), Sept et Gouverneur des Murs entre 1526 et 1531.

Renault IV le Gronnais est évoqué dans les comptes du receveur à plusieurs reprises en 1470 et 1474¹⁰¹⁹. Si le compte de 1470-1471 ne présente pas les travaux des Gouverneurs des Murs, à cette date, la comptabilité des magistrats de l'enceinte a été conservée et on peut se référer aux retranscriptions pour connaître le détail des chantiers auxquels Renault IV le Gronnais a pu participer¹⁰²⁰. Le compte du receveur indique cependant qu'en 1474, Renault IV le Gronnais a veillé à la réfection des lices d'Outre-Moselle en vue de la visite de l'empereur¹⁰²¹. Il veille aussi à l'installation d'un pont dormant devant la porte Serpenoise à la même période¹⁰²². En 1485, Renault le Gronnais achète des pièces de bois pour des travaux à effectuer sur la porte Mazelle¹⁰²³ et il se charge de dédommager un abbé car la ville a racheté sa maison qui se trouvait contre la porte Mazelle pour la détruire et construire le boulevard de la porte¹⁰²⁴.

Renault IV le Gronnais est Sept de la Guerre en 1476, en 1484-1485, de 1488 à 1490, est probablement de 1491 à 1494.

Entre 1485 et 1502, aucun Renault le Gronnais n'est mentionné dans la comptabilité du receveur. Le compte des Gouverneurs des Murs de 1502-1503 indique qu'à cette période, un Renault le Gronnais était chevalier et « *maistre des Murs* »¹⁰²⁵. C'est à lui que les bannerots des paroisses rapportent le nombre de « *deffalants* » de la corvée¹⁰²⁶. Il peut s'agir

¹⁰¹³ AUBRION, Jean, 1857, p. 449.

¹⁰¹⁴ *Ibid.*, p. 464.

¹⁰¹⁵ AUBRION, Jean, 1857, p. 276.

¹⁰¹⁶ HANNONCELLES, Jean-François (baron d') 1856, t. II, p. 94.

¹⁰¹⁷ VIGNEULLES, Phillipe de, 1932, t. III, p. 61.

¹⁰¹⁸ La date n'est pas certaine mais après 1531, Philippe III Desch n'est plus mentionné dans aucune administration.

¹⁰¹⁹ AMM CC 14 (5) f° 18v, CC 14 (6) f° 19r et CC 15 (1) f° 84v.

¹⁰²⁰ AMM EE 28.

¹⁰²¹ AMM CC 15 (1) f° 84v.

¹⁰²² *Ibid.*, f° 84v.

¹⁰²³ AMM CC 15 *bis* (8) f° 20r

¹⁰²⁴ *Ibid.*, f° 20r

¹⁰²⁵ AMM EE 31, Préambule.

¹⁰²⁶ *Ibid.*, 10^e-11^e reçus.

de Renault le Gronnais, le fils de François le Gournais car Renault V, dit *du Neufbourg* n'était pas chevalier¹⁰²⁷.

RENAULT LE GRONNAIS (n.d. – † 20 février 1530¹⁰²⁸)

Du paraige de Saint-Martin. Fils de François le Gronnais (1450-1^{er} janvier 1525¹⁰²⁹), Gouverneur et Sept des Murs à plusieurs reprises entre 1481 et 1521 et de Perrette Louve († 3 août 1489¹⁰³⁰).

Chevalier, maître échevin en 1499¹⁰³¹. Il épouse :

1. : 1495¹⁰³², Gertrude Chaverson († avril 1497¹⁰³³), fille de Jean Chaverson et de Barbe le Gronnais ;
2. : en 1498¹⁰³⁴, Alix Remiat, fille de Nicole Rémiat. Ils ont un fils, Nicolas, et deux filles.

Renault le Gronnais n'est pas mentionné dans la comptabilité du receveur car les paiements faits aux Gouverneurs des Murs ne sont pas détaillés à cette période. Il est présenté dans la comptabilité des magistrats de l'enceinte en 1502-1503 comme « *Maistre des Murs* »¹⁰³⁵. À cette date, le détail des travaux est connu grâce aux différents paiements de ce compte. Les « *bannerots* » des paroisses présentent à Renault le Gronnais la liste des « *deffalants* » de la corvée et les sommes que cela a rapporté¹⁰³⁶.

En 1523, il effectue une « *visitation* » de l'enceinte avec Androuin Roucel, Nicole de Heu et Jean II le Gronnais. Renault le Gronnais est alors qualifié de « *jeune* »¹⁰³⁷. En 1525-1526, il est Sept des Murs. À cette date, son père, François le Gronnais est mort. Son identité est certaine car il est décrit comme « *Regnalt De Gournay fils de feu Seigneur François de*

¹⁰²⁷ AMM EE 32, 10^e reçu. Renault V le Gronnais dit *du Neufbourg* n'est mentionné qu'à une seule reprise dans la comptabilité des Gouverneurs des Murs en 1505-1506 car il achète des matériaux aux magistrats de l'enceinte.

¹⁰²⁸ HANNONCELLES, Jean-François (baron d') 1856, t. II, p. 99

¹⁰²⁹ *Ibid.*, p. 95.

¹⁰³⁰ AUBRION, Jean, 1857, p. 216.

¹⁰³¹ VIGNEULLES, Philippe de, 1932, t. III, p. 393.

¹⁰³² AUBRION, Jean, 1857, p. 363.

¹⁰³³ *Ibid.*, p. 390.

¹⁰³⁴ *Ibid.*, p. 405-406.

¹⁰³⁵ AMM EE 31, Préambule.

¹⁰³⁶ *Ibid.*, 9^e-10^e reçus.

¹⁰³⁷ ADM 7f59, (10 août 1523, « *visitation* » de Nicole III de Heu).

Gournais chevalier »¹⁰³⁸. Malheureusement, le détail des travaux effectués à cette période n'est pas rapporté dans la comptabilité des magistrats de l'enceinte.

Renault le Gronnais apparaît encore comme Sept des Murs dans la comptabilité du receveur de la ville en 1515¹⁰³⁹. Là encore, le détail des travaux réalisés n'est pas donné, mais sur cette période, le magistrat a reçu 1 560 l. de la part du receveur pour effectuer les travaux nécessaires sur l'enceinte.

Renault le Gronnais est Sept de la Guerre de 1495 à 1497, de 1499 à 1504, en 1515, en 1519, en 1520 et en 1530.

THIÉBAULT LE GRONNAIS (n.d. – n.d.)

Du paraige de Saint-Martin. Fils de François le Gronnais († 1^{er} janvier 1525¹⁰⁴⁰), Sept des Murs à plusieurs reprises entre 1488 et 1552, et de Perette Louve († 3 août 1489¹⁰⁴¹). Il est le frère de Renault le Gronnais († 20 février 1530¹⁰⁴²), Sept des Murs en 1502-1503 et en 1523.

Maître échevin en 1503. Il épouse :

- 1 : le 20 juin 1497, Perrette Roucel († 18 juillet 1508¹⁰⁴³), fille de Pierre Roucel et de Françoise Cœur de Fer. Ils ont un fils, François et deux filles, Claude et Anne ;
- 2 : Margueritte Desch, fille de Jacques Desch et de Françoise le Gronnais. Ils ont un fils, Jacques.

Thiébault le Gronnais est mentionné comme Sept des Portes en 1538¹⁰⁴⁴. Il était également Sept de la Guerre en 1518-1519, 1526-1527, 1535-1536, 1538-1539 et 1542.

WIRY (OU WERRY OU WARRY) LE GRONNAIS (n.d. – † après 1423¹⁰⁴⁵)

Du paraige de Porte-Moselle.

¹⁰³⁸ AMM EE 35, préambule et 1^{er} paiement.

¹⁰³⁹ AMM CC 25 (3) f^o 39v, 40v, 48v et CC 26 (1) f^o 32v-33r.

¹⁰⁴⁰ SCHNEIDER, Jean, 1999, p. 184.

¹⁰⁴¹ AUBRION, Jean, 1857, p. 216.

¹⁰⁴² HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 99

¹⁰⁴³ *Ibid.*, p. 96.

¹⁰⁴⁴ *HMB*, 1974, t. VI, p. 715.

¹⁰⁴⁵ HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 105.

Chevalier en 1383¹⁰⁴⁶. Frère de Lorant le Gronnais. Il est le beau-père de Jean Drouin (Encore en vie en 1425¹⁰⁴⁷), Gouverneur et/ou Sept des Murs entre 1414 et 1418, qui a épousé une de ses sœurs.

Wirry le Gronnais n'apparaît qu'une seule fois dans la comptabilité du receveur de la ville en 1410-1411¹⁰⁴⁸. Il n'est pas alors qualifié de Sept et/ou Gouverneur des Murs à cette date mais il occupe vraisemblablement un poste de commandement au sein de l'administration de l'enceinte, car il fait exécuter avec l'aide de Weriat Noiron des travaux sur la porte Serpenoise.

HEU

NICOLE III DE HEU (1461 – 8 juin 1535¹⁰⁴⁹)

Du paraige de Porte-Moselle. Fils de Jean de Heu¹⁰⁵⁰ († 27 mai 1466¹⁰⁵¹) et de Jennette Chevalat. Maître échevin en 1485¹⁰⁵².

Chevalier en 1498¹⁰⁵³, seigneur d'Ennery, de Montigny et de Flévy. Il épouse :

1. : en 1489¹⁰⁵⁴, Catherine le Gronnais († 18 novembre 1490¹⁰⁵⁵), fille de Pierre le Gronnais († 26 juillet 1474¹⁰⁵⁶), maître échevin en 1473 et Gouverneur des Portes et des Murs en 1474 et de Catherine Chaverson († 1508¹⁰⁵⁷) ;
2. : le 6 août 1492¹⁰⁵⁸, Margueritte de Brandebourg (encore en vie en 1556). Ils ont Nicole IV († 25 août 1547¹⁰⁵⁹), Robert II († 1553¹⁰⁶⁰), Jean II († 1560¹⁰⁶¹), Martin,

¹⁰⁴⁶ HUGUENIN, Jean-François, 1888, p. 114.

¹⁰⁴⁷ HANNONCELLES Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 75.

¹⁰⁴⁸ AMM CC 1 (4) f° 14r.

¹⁰⁴⁹ HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 130. MERCIER, Pierre-Marie, 2011, p. 139.

¹⁰⁵⁰ VIGNEULLES, Philippe de, 1929, t. II, p. 334.

¹⁰⁵¹ *Ibid.*, p. 378. MERCIER, Pierre-Marie, 2011, p. 139.

¹⁰⁵² VIGNEULLES, Philippe de, 1932, t. III, p. 113.

¹⁰⁵³ AUBRION, Jean, 1857, p. 405.

¹⁰⁵⁴ *Ibid.*, p. 222.

¹⁰⁵⁵ HUSSON, Jean, 1870, p. 163.

¹⁰⁵⁶ AUBRION, Jean, 1857, p. 72.

¹⁰⁵⁷ *Ibid.*, p. 460.

¹⁰⁵⁸ *Ibid.*, p. 307.

¹⁰⁵⁹ HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 130.

¹⁰⁶⁰ *Ibid.*, p. 130-131.

¹⁰⁶¹ *Ibid.*, p. 131.

Gaspard († 1560¹⁰⁶²), Catherine, Gertrude et une autre fille dont le prénom n'est pas connu.

Nicole III de Heu est mentionné à plusieurs reprises dans les comptes de l'enceinte comme Sept et Gouverneur des Murs entre 1503 et 1524¹⁰⁶³. On peut se référer aux retranscriptions des comptes des Gouverneurs des Murs de 1503-1504, 1506-1507 et 1507-1508 pour connaître les chantiers auxquels Nicole III de Heu aurait participé. Il est également présent dans la comptabilité du receveur en 1519 sous le nom de « *seigneur d'Emmery* »¹⁰⁶⁴ est reçoit des paiements de la part du clerc des Gouverneurs des Murs pour effectuer des travaux sur l'enceinte.

En 1523-1524, Nicole III de Heu est qualifié de « *Maistre des Murs* »¹⁰⁶⁵, mais le détail des travaux réalisés n'est pas indiqué. Il a reçu de la part du receveur 660 l. pour cette période.

Nicole III de Heu est aussi présent lors de plusieurs « *visitations* » menées sur l'enceinte. Il en effectue une le 16 octobre 1511 en tant que Sept des Murs, une autre le 24 mars 1519, et une le 10 août 1523¹⁰⁶⁶.

Enfin, la *Chronique de Philippe de Vigneulles* mentionne Nicole III de Heu comme « *Maistre des Murs* » en 1515 lors de la construction de la tour d'Enfer à l'occasion de l'installation d'une plaque commémorative dans les fondations¹⁰⁶⁷. Il est donc très présent dans l'administration de l'enceinte dans le premier quart du XVI^e siècle.

Nicole III de Heu est également Sept de la Guerre en 1489-1490, 1493 à 1495, 1497 à 1499, et de 1520 à 1522.

¹⁰⁶² *Ibid.*, p. 132.

¹⁰⁶³ AMM EE 31 conclusion. EE 32 préambule et 15^e reçu. EE 33 préambule et 1^{er} paiement. BNF NAF ms. 22717 conclusion.

¹⁰⁶⁴ AMM CC 23 (4) f^o 18v et CC 24 (1), f^o 22v.

¹⁰⁶⁵ AMM CC 25 (1) f^o 43v et CC 25 (2) f^o 31v, 33r-33v et 34v.

¹⁰⁶⁶ ADM 7F59, « *visitations* » du 16 octobre 1511, du 24 mars 1519 et du 10 août 1523.

¹⁰⁶⁷ VIGNEULLES, Philippe de, 1933, t. IV, p. 208-209.

HOUDEBRANT

ANDRÉ HOUDEBRANT (n.d. – † avant 1554)

Du paraige de Jurue. Fils de Jean II Houdebrant († 1507).

Aman de Saint-Georges. Il était marié à Isabelle Vinol († 31 décembre 1577).

André Houdebrant est mentionné comme Sept des Portes en 1538¹⁰⁶⁸.

LAITRE

NICOLE DE LAITRE, DIT NOIRE (n.d. – † après 1404¹⁰⁶⁹)

Du paraige de Porte-Moselle.

Chevalier et échevin du palais. Fils de Pierre de Laitre († 1383¹⁰⁷⁰), chevalier et maître échevin en 1360. L'hôtel de Pierre et Nicole de Laitre se situait au Neufbourg, à côté de l'hôpital Saint-Nicolas et il avait une issue sur le Champ-à-Seille.

Nicole de Laitre n'est mentionné qu'à une seule reprise dans les comptes du receveur comme Gouverneur des Murs¹⁰⁷¹. À cette date, il n'y a pas le détail des travaux réalisés par les magistrats de l'enceinte.

LOUVE

NICOLE LOUVE (ÉGALEMENT APPELÉ COLLIGNON) (1387 – 1462¹⁰⁷²)

Du paraige de Port-Sailly. Fils de Jean II Louve († 1401¹⁰⁷³) et de Jennette Noiron († 1400). Seigneur de Villers-Laquenexy.

¹⁰⁶⁸ *HMB*. 1974, t. VI, p. 715.

¹⁰⁶⁹ HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 149.

¹⁰⁷⁰ *Ibid.*, p. 149.

¹⁰⁷¹ AMM CC 2 (3) f° 11v.

¹⁰⁷² VIGNEULLES, Philippe de, 1929, t. II, p. 341.

¹⁰⁷³ HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 167.

Maître échevin en 1408¹⁰⁷⁴, échevin du palais et aman de Saint-Martin, il part pour la Terre-Sainte et s'y fait armer chevalier en 1429¹⁰⁷⁵. En 1429, il rentre des croisades¹⁰⁷⁶, intègre les Treize et devient Sept de la Guerre en 1430¹⁰⁷⁷. Il épouse Alix D'Espinal († 19 janvier 1451¹⁰⁷⁸) alors qu'il a déjà une trentaine d'année. Il devient par la suite conseiller du duc de Bourgogne, chambellan du roi de France et de l'Empereur après avoir mené de nombreuses ambassades.

Il est le cousin de Jacques II Desch (1371-1455¹⁰⁷⁹), Gouverneur et Sept des Murs de 1439 et 1451, le neveu de Jean IV de Vy¹⁰⁸⁰ († 7 mars 1449¹⁰⁸¹), également magistrat dans le gouvernement de l'enceinte entre 1419 et 1450. Il faut aussi noter que Jean IV de Vy est le beau-père de Jacques II Desch. Celui-ci a épousé Poince de Vy, la fille de Jean IV de Vy. Enfin, Nicole Louve est le neveu de Wiriati Noiron († 10 août 1427¹⁰⁸²) avec lequel il est Gouverneur des Murs de 1422 à 1426.

Entre 1422 et 1426, Nicole Louve est donc entouré de ses deux oncles, Wiriati Noiron et Jean III de Vy dans l'administration de l'enceinte.

Nicole Louve apparaît à de très nombreuses reprises comme Gouverneur des Murs dans la comptabilité du receveur de la ville entre 1422 et 1460¹⁰⁸³, mais dès 1417, il joue un rôle dans l'entretien des fortifications sans avoir le titre de Gouverneur des Murs¹⁰⁸⁴. Lors de son dernier mandat, il est âgé de 73 ans. L'année suivante, il est encore Sept de la Guerre pour la dernière fois. Il est nommé capitaine en 1444 et s'attaque aux Écorcheurs avec son fils Thiébault († 1466¹⁰⁸⁵)¹⁰⁸⁶.

¹⁰⁷⁴ VIGNEULLES, Philippe de, 1929, t. II, p. 142.

¹⁰⁷⁵ *Ibid.*, p. 207.

¹⁰⁷⁶ *Ibid.*, p. 207.

¹⁰⁷⁷ SCHNEIDER, Jean, « Un gentilhomme de la ville : Sire Nicole Louve, citain de Metz (1387-1462), in : CONTAMINE, Philippe, *La noblesse au Moyen-Âge, XI-XV^e siècles*, Paris : PUF, 1976, p. 175-199.

¹⁰⁷⁸ HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 168.

¹⁰⁷⁹ HUSSON, Jean, 1870, p. 92.

¹⁰⁸⁰ SCHNEIDER, Jean, 1976, p. 178.

¹⁰⁸¹ HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 262.

¹⁰⁸² HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 190.

¹⁰⁸³ AMM CC 4 (4) f° 12v, CC 5 (1) f° 10, CC 5 (2) f° 12r, CC 5 (3) f° 16r, CC 5 (4) f° 11v, CC 6 (1) f° 50r, CC 6 (2) f° 22r, CC 6 (3) f° 20v, CC 6 (4) f° 21v, CC 6 (5) f° 16r, CC 7 (1) f° 17r, CC 7 (2) f° 21v, CC 7 (3) f° 21v, CC 8 (1) f° 24r et f° 26r, CC 8 (2) f° 27r, CC 8 (3) f° 32r et f° 33v (visitation), CC 9 (1) f° 61r, CC 9 (2) f° 29v, CC 9 (3) f° 25r, CC 10 (1) f° 22v, CC 10 (2) f° 28r, CC 10 (3) f° 32r, CC 10 (4) f° 20r, CC 11 (1) f° 20r, CC 11 (2) f° 19v, CC 11 (3) f° 19v, CC 11 (4) f° 19v, CC 12 (2) f° 19r et CC 12 (3) f° 20r.

¹⁰⁸⁴ AMM CC 3 (3) f° 10r.

¹⁰⁸⁵ AUBRION, Jean, 1857, p. 19.

¹⁰⁸⁶ VIGNEULLES, Philippe de, 1929, t. II, p. 295.

De 1422 à 1450, il est Gouverneur des Murs en même temps que son oncle, Jean IV de Vy¹⁰⁸⁷ et entre 1439 et 1440, ils sont tous les deux gouverneurs en même temps que Jacques II Desch, le cousin de Nicole Louve. À partir de cette date, ils sont les trois seuls Gouverneurs des Murs¹⁰⁸⁸ jusqu'en 1449¹⁰⁸⁹. Jean IV de Vy meurt le 7 mars 1449 et Nicole Louve et Jacques II Desch restent Gouverneurs des Murs jusqu'en 1451¹⁰⁹⁰. Nicole Louve reste Gouverneur des Murs jusqu'en 1460.

Magistrat évergète, il fait construire le pont dit le « Pont-aux-Loups » sur la Moselle ainsi que la Croix-aux-Loups à ses frais entre 1443 et 1444¹⁰⁹¹. Lors des travaux de construction de l'ouvrage avancé de la porte des Allemands, il est Gouverneur des Murs en même temps que Jean IV de Vy et Jacques II Desch. On ne connaît pas le détail des autres travaux réalisés sur l'enceinte à cette période car les paiements dans les comptes du receveur ne sont pas détaillés.

Nicole Louve est Sept de la Guerre de 1459 à 1460.

NOIRON

WIRIAT NOIRON (n.d. – † 10 août 1427¹⁰⁹²)

Du paraige d'Outre-Seille. Échevin du palais et échevin en 1398¹⁰⁹³. Fils de Nicole Noiron (maître échevin en 1368¹⁰⁹⁴) et d'Isabelle Le Hungre.

Il épouse Poincerelle Braidy¹⁰⁹⁵, mais il meurt sans enfants. Il est le frère de Jennette Noiron († 1400¹⁰⁹⁶), la mère de Nicole Louve (1387-1462¹⁰⁹⁷), Gouverneur des Murs de 1422 à 1460.

¹⁰⁸⁷ AMM CC 4 (4) f° 12v, CC 5 (1) f° 10, CC 5 (2) f° 12r, CC 5 (3) f° 16r, CC 5 (4) f° 11v, CC 6 (1) f° 50r, CC 6 (2) f° 22r, CC 6 (3) f° 20v, CC 6 (4) f° 21v, CC 6 (5) f° 16r, CC 7 (1) f° 17r, CC 7 (2) f° 21v, CC 7 (3) f° 21v, CC 8 (1) f° 24r et f° 26r, CC 8 (2) f° 27r, CC 8 (3) f° 32r, CC 9 (1) f° 61r, CC 9 (2) f° 29v, CC 9 (3) f° 25r et CC 10 (1) f° 22v.

¹⁰⁸⁸ AMM CC 8 (1°) f° 24r.

¹⁰⁸⁹ AMM CC 8 (1) f° 26r, CC 8 (2) f° 27, CC 8 (3) f° 32r, CC 9 (1) f° 61r, CC 9 (2) f° 29v, CC 9 (3) f° 25r et CC 10 (1) f° 22v.

¹⁰⁹⁰ AMM CC 10 (2) f° 28r,

¹⁰⁹¹ VIGNEULLES, Philippe de, 1929, t. II, p. 274.

¹⁰⁹² HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 190.

¹⁰⁹³ VIGNEULLES, Philippe de, 1929, t. II, p. 118.

¹⁰⁹⁴ *Ibid.*, p. 118.

¹⁰⁹⁵ *Ibid.*, p. 190.

¹⁰⁹⁶ HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 190.

Wiriât Noiron est mentionné à de nombreuses reprises dans les comptes du receveur de la ville entre 1410 et 1426¹⁰⁹⁸, mais il n'est pas qualifié de Gouverneur des Murs avant 1419-1420 bien que ses attributions le laissent deviner. Avant cette date, il commande en 1410 avec Wiry le Gronnais des travaux sur la porte Serpenoise, la porte des Allemands, la porte du Pont-des-Morts, le Moyen-Pont¹⁰⁹⁹. La même année, il dirige seul des chantiers sur le pont des Basses-Grilles de la Moselle, à la porte Saint-Thiébauld, à la grange Saint-Marcel¹¹⁰⁰. Comme Collin Paillat, il se charge ponctuellement de fournir du bois¹¹⁰¹ et fait rénover avec Jean Drowin les granges où les matériaux de construction sont stockés¹¹⁰² ainsi que les planchers de certains ponts¹¹⁰³.

En 1411, Wiriât Noiron veille à ce que les matériaux soient rangés dans la grange Saint-Marcel, notamment le « *mairien* » utilisé pour les échafaudages¹¹⁰⁴. Il est alors Sept de la Guerre à la même période¹¹⁰⁵. En 1417, avec Jean Cœur de Fer il fait rénover les « *baires* » du Moyen-Pont¹¹⁰⁶. En 1424, il fait partie des Gouverneurs des Murs lorsque l'entretien de la digue de Wadrineau revient à la ville¹¹⁰⁷.

Wiriât Noiron est également Sept de la Guerre en 1416-1417.

PAILLAT

COLLIN PAILLAT (n.d. – † 28 septembre 1429¹¹⁰⁸)

Du paraige du Commun ? Fils de Burtignon II Paillat († 31 mars 1381¹¹⁰⁹).

¹⁰⁹⁷ VIGNEULLES, Philippe de, 1929, t. II, p. 341.

¹⁰⁹⁸ AMM CC 65 (2) f° 9r, CC 3 (1) f° 14r, CC 3 (10) f° 9r, CC 3 (11) f° 13v. CC 4 (1) f° 3 v, CC 4 (2) f° 12r, CC 4 (3) f° 12r, CC 4 (4) f° 14r, CC 5 (1) f° 10v CC 5 (2) f° 12r, CC 5 (3) f° 16r et CC 5 (4) f° 11v (son nom est raturé car il est décédé).

¹⁰⁹⁹ AMM CC 1 (4) f° 14r,

¹¹⁰⁰ AMM CC 1 (4) f° 15r.

¹¹⁰¹ AMM CC 1 (5) f° 12r.

¹¹⁰² AMM CC 1 (5) f° 12r.

¹¹⁰³ *Ibid.*, f° 12v.

¹¹⁰⁴ AMM CC 1 (7) f° 10v.

¹¹⁰⁵ AMM CC 1 (1) f° 9r.

¹¹⁰⁶ AMM CC 3 (1) f° 14r.

¹¹⁰⁷ AMM CC 5 (1) f° 10v.

¹¹⁰⁸ BMM ms. 855, *Chronique des Maîtres Échevins*, f° 105r.

¹¹⁰⁹ HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 195.

Échevin du palais en 1400, il épouse Poincerelle le Gronnais (la fille de Jean le Gronnais). Il était l'un des plus vaillants capitaines de la cité, mais il est tué pendant la guerre contre les Lorrains¹¹¹⁰.

Colin Paillat apparaît très souvent dans la comptabilité du receveur ce qui montre l'importance de ses prérogatives pour l'entretien de l'enceinte mais aussi dans de nombreux domaines. Les paiements de cette comptabilité sont assez détaillés à cette période et il est possible de suivre les différentes missions de Collin Paillat. En parallèle de son rôle de Gouverneur des Murs, il est également Sept de la Guerre¹¹¹¹. Il est officiellement Gouverneur des Murs de 1417 à 1422.

Il agit sur l'ordre des Treize en 1410 quand il dirige la réfection des vitres de la porte Mazelle¹¹¹². Ces travaux montrent ses liens avec l'administration de l'enceinte bien qu'il ne soit pas qualifié de Gouverneur des Murs à cette date. La même année, il fait rénover une tour au Ponthiffroy avec Jean Drowin¹¹¹³.

Collin Paillat est qualifié d'aman en 1411 alors qu'il dirige des travaux sur la porte du Pontiffroy, la porte du Pont-des-Morts, la porte Serpenoise, la porte Saint-Thiébauld, la porte Mazelle, la porte des Allemands, et le Moyen-Pont¹¹¹⁴, mais on ignore dans quelle paroisse il exerce cette activité. Encore une fois, malgré l'importance de ces chantiers, Collin Paillat n'est pas mentionné comme Gouverneur des Murs bien qu'on le suppose largement.

En 1412, il fait acheter du bois pour de multiples chantiers¹¹¹⁵ dont des travaux à mener sur la porte des Allemands¹¹¹⁶ et il fait réaliser à la même époque des travaux sur cette porte, sur la tour Maudite (également appelée tour du Diable ou tour des Changeurs), au « *Meix Charles* » et sur le pont des Basses-Grilles de la Moselle¹¹¹⁷. La même année, il dirige des travaux sur la porte du Ponthiffroy¹¹¹⁸, sur le Moyen-Pont¹¹¹⁹ et en décembre, il aide lors de la rénovation de la digue de Wadrineau avec Baudoin Falquenel¹¹²⁰.

¹¹¹⁰ VIGNEULLES, Philippe de, 1929, t. II, p. 214.

¹¹¹¹ AMM EE 37.

¹¹¹² AMM CC 1 (6) f° 12r.

¹¹¹³ *Ibid.*, f° 12r.

¹¹¹⁴ AMM CC 1 (7) f° 10r.

¹¹¹⁵ AMM CC 65 (2) f° 8r,

¹¹¹⁶ *Ibid.*, f° 9r. CC 1 (12) f° 14r

¹¹¹⁷ AMM CC 65 (2) f° 9r.

¹¹¹⁸ *Ibid.*, f° 9v

¹¹¹⁹ AMM CC 1 (11) f° 8v,

¹¹²⁰ AMM CC 1 (12) f° 13r

En 1413, il dirige des travaux sur le pont des Basses-Grilles de la Moselle, le Moyen-Pont et une tour-pigeonnier sur le front de Saint-Vincent, en Outre-Moselle¹¹²¹. En octobre 1413, le compte du receveur sous-entend son rôle de Gouverneur des Murs car le cleric de ces magistrats lui verse de l'argent pour faire réaliser des travaux¹¹²².

En 1417, Collin Paillat et Jean Cœur de Fer alors Gouverneurs des Murs font « *monneir lordures qui estoit entre le moien pont et le pont des mors et le remplir de greive* »¹¹²³. Les deux magistrats font aussi briser la glace devant les ponts à la même date¹¹²⁴. Collin Paillat et Jean Drowin font également paver le pont des Grilles de la Basse-Seille cette même année¹¹²⁵.

En 1418, il fait acheter du bois et réparer les « *baires* » des ponts¹¹²⁶. Il gère également les réparations des vitres de toutes les portes de l'enceinte¹¹²⁷.

En 1419, il apparaît comme le seul Gouverneur des Murs¹¹²⁸ et il gère également les rénovations effectuées sur le chemin de Saint-Julien¹¹²⁹.

Entre 1420 et 1422, il est toujours Gouverneurs des Murs, mais avec plusieurs autres patriciens de la ville¹¹³⁰. Colin Paillat est également Sept de la Guerre en 1416-1417.

PAPPEREL

JEAN II PAPPEREL (n.d. – † 12 juillet 1502¹¹³¹)

Du paraige du Commun. Fils de Nicole Papperel († 30 juillet 1494¹¹³²) et de Margueritte Dupont D'Espinal.

¹¹²¹ AMM CC 65 (3) f° 9v et 10r

¹¹²² AMM CC 2 (1) f° 7v.

¹¹²³ AMM CC 3 (1) f° 15v.

¹¹²⁴ AMM CC 3 (1) f° 5v.

¹¹²⁵ AMM CC 3 (3) f° 10r.

¹¹²⁶ AMM CC 3 (5) f° 9v.

¹¹²⁷ AMM CC 3 (6) f° 11r.

¹¹²⁸ AMM CC 3 (7) f° 10r, CC 3 (8) f° 4v, CC 3 (9) 6v.

¹¹²⁹ AMM CC 3 (9) f° 6v

¹¹³⁰ AMM CC 3 (11) f° 13v, CC 4 (11) f° 3v, CC 4 (2) f° 12r, CC 4 (3) f° 12r,

¹¹³¹ AUBRION, Jean, 1857, p. 442.

¹¹³² HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 198.

Écuyer, seigneur de Secourt, maître échevin en 1471¹¹³³ et 1491¹¹³⁴, aman de Saint-Jacques et échevin. Il épouse le 1^{er} août 1475¹¹³⁵ Alixette Rengnillon († 5 septembre 1474¹¹³⁶), la fille de Pierre II Rengnillon († 25 janvier 1474¹¹³⁷) Gouverneurs des Murs et des Portes à plusieurs reprises entre 1468 et 1474.

Jean II Papperel apparaît dans la comptabilité du receveur de la ville en 1484-1485 avec Warry Roucel à l'occasion de travaux de serrurerie sur les portes principales de la ville¹¹³⁸. Il n'est pas qualifié de Gouverneur des Murs et des Portes, mais il semble en avoir les prérogatives.

En 1489-1491, le compte des Gouverneurs des Murs indique que Jean II Papperel était aussi « *maistre des Murs* » et Gouverneur des Murs à cette date¹¹³⁹.

Jean II Papperel est Sept de la Guerre en 1491-1492 et de 1497 à 1499.

NICOLE PAPPEREL (n.d. – † 30 juillet 1494¹¹⁴⁰)

Du paraige du Commun. Écuyer, maître échevin en 1452¹¹⁴¹ et 1453¹¹⁴², aman de Saint-Jacques et échevin. Il épouse Margueritte Dupont d'Espinal, fille de Jean Dupont d'Espinal et de Perrette Bonnefille († 1465¹¹⁴³). Ils ont Jean II († 1502¹¹⁴⁴), Sept et Gouverneurs des Murs en 1484-1485 et 1489-1491, Jeoffroy († 1465¹¹⁴⁵) et Perrette († 6 juillet 1505¹¹⁴⁶).

Nicole Papperel n'apparaît qu'une seule fois dans la comptabilité du receveur de la ville comme magistrat de l'enceinte. En novembre 1488, il indemnise avec Pierre II Baudoche un « *mazowier* » dont les jardins ont été endommagés par des travaux menés au « *baile* »

¹¹³³ VIGNEULLES, Philippe de, 1929, t. II, p. 409.

¹¹³⁴ *Ibid.*, 1932, t. III, p. 223.

¹¹³⁵ AUBRION, Jean, 1857, p. 77.

¹¹³⁶ HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 198.

¹¹³⁷ AUBRION, Jean, 1857, p. 43.

¹¹³⁸ AMM CC 15 *bis* (8) f° 20v.

¹¹³⁹ AMM EE 29 (2) 17^e paiement.

¹¹⁴⁰ HUSSON, Jean, 1870, p. 186.

¹¹⁴¹ VIGNEULLES, Philippe de, 1929, p. 324-325.

¹¹⁴² *Ibid.*, 324-325.

¹¹⁴³ AUBRION, Jean, 1857, p. 12.

¹¹⁴⁴ *Ibid.*, p. 442.

¹¹⁴⁵ VIGNEULLES, Philippe de, 1929, p. 375.

¹¹⁴⁶ HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 198.

derrière Sainte-Glossinde¹¹⁴⁷. Nicole Papperel n'est pas directement qualifié de Gouverneur des Murs mais il agit pour François le Gronnais alors Sept des Murs. Nicole Papperel était donc vraisemblablement Gouverneur des Murs à cette date.

Nicole Papperel est Sept de la Guerre en 1471, en 1476-1477, de 1479 à 1481, en 1486-1487 et de 1492 à 1494 (année de sa mort).

RAIGECOURT

NICOLE I^{ER} DE RAIGECOURT, DIT XAIPEL (ou XAPPEY) (n.d. – † 1458¹¹⁴⁸)

Du paraige de Port-Sailly. Fils de Jean de Raigecourt († 1423¹¹⁴⁹) et de Mahault le Hungre.

Seigneur de Corny, maître échevin en 1425¹¹⁵⁰, aman et échevin. Il épouse :

1. : Maiausatte de Noiron (veuve d'Arnoult Fressault, maître échevin en 1411¹¹⁵¹ et fille de Nemmery Noiron (chevalier)) avec laquelle il vivait en 1430 ;
2. : Isabelle Desch († août 1483¹¹⁵²) fille de Jean Desch (fils de Jacques II Desch, Gouverneur des Murs de 1439 à 1451) et de Catherine Deu Amy (fille de Jean II Deu Amy, chevalier, Gouverneur des Murs de 1414 à 1437). Ils ont un fils, Philippe II Raigecourt († 17 mars 1499¹¹⁵³).

Nicole I^{er} de Raigecourt est mentionné à plusieurs reprises dans la comptabilité du receveur de la ville comme Gouverneur des Murs entre 1450 et 1458¹¹⁵⁴ et dès 1433, il dirige le nettoyage de la porte Serpenoise pour « *oster la mairde dentre les II portes* » sans avoir un titre de magistrat de l'enceinte¹¹⁵⁵. Entre 1450 et 1458, le détail des travaux réalisés par les Gouverneurs des Murs n'est pas indiqué dans les comptes du receveur.

¹¹⁴⁷ AMM CC 15 *bis* (10) f° 19v.

¹¹⁴⁸ HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 210.

¹¹⁴⁹ *Ibid.*, p. 210

¹¹⁵⁰ VIGNEULLES, Philippe de, 1929, t. II, p. 181.

¹¹⁵¹ *Ibid.*, p. 146.

¹¹⁵² HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 210.

¹¹⁵³ *Ibid.*, p. 210.

¹¹⁵⁴ AMM CC 10 (2) f° 28r, CC 10 (3) f° 32r, CC 10 (4) f° 20r, CC 11 (1) f° 20r, CC 11 (2) f° 19v, CC 11 (3) f° 19v, CC 11 (4) f° 19v, CC 12 (2) f° 19r et CC 12 (3) f° 20r (son nom est barré car il est décédé).

¹¹⁵⁵ AMM CC 6 (3) f° 20v.

NICOLE II (OU NICOLAS) DE RAIGECOURT (n.d. – † 1539¹¹⁵⁶)

Fils de Philippe II de Raigecourt († 1499¹¹⁵⁷), lui-même fils de Nicole I^{er} de Raigecourt, Gouverneur des Murs entre 1450 et 1458 et de Catherine de Ville († 3 décembre 1499¹¹⁵⁸).

Chevalier en 1509, maître échevin en 1530¹¹⁵⁹. Il épouse Contesse Desch († 1485¹¹⁶⁰), fille de Jacques Desch et de Françoise le Gronnais dont il a deux fils, Antoine († 1570¹¹⁶¹) et Richard.

Nicole II de Raigecourt n'est mentionné qu'une seule fois dans les comptes du receveur de la ville comme Sept des Murs le 20 juillet 1537¹¹⁶². Malheureusement, le détail des travaux qu'il a pu diriger n'est pas mentionné.

Nicole II de Raigecourt est Sept de la Guerre en 1530, 1532, 1534, et de 1536 jusqu'à sa mort en 1539.

RÉMIAT

NICOLE RÉMIAT (ÉGALEMENT APPELÉ COLLIGNON III RÉMIAT) (n.d. – † 15 novembre 1524¹¹⁶³)

Du paraige d'Outre-Seille. Fils de Jean II Rémiat († 1467¹¹⁶⁴) et de Colette Deudeney.

Écuyer, seigneur de Secourt, maître échevin en 1481¹¹⁶⁵ et 1497¹¹⁶⁶, aman de Saint-Médard, échevin du palais. Il épouse :

¹¹⁵⁶ HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 211.

¹¹⁵⁷ AUBRION, Jean, 1857, p. 423.

¹¹⁵⁸ *Ibid.*, p. 421.

¹¹⁵⁹ HUGUENIN, Jean-François, 1888, p. 834.

¹¹⁶⁰ AUBRION, Jean, 1857, p. 182.

¹¹⁶¹ HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 211.

¹¹⁶² AMM CC 29 (4) f° 33r.

¹¹⁶³ HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 222-223.

¹¹⁶⁴ *Ibid.*, p. 222.

¹¹⁶⁵ VIGNEULLES, Philippe de, 1932, t. III, p. 81.

¹¹⁶⁶ *Ibid.*, p. 372.

1. : Jennette de Toul († 25 novembre 1473¹¹⁶⁷), fille de Wiriât de Toul, maître échevin en 1444¹¹⁶⁸ et d'Isabelle Baudoche (fille de Jean II Baudoche, Gouverneur des Murs de 1455 à 1472). Ils ont un fils, Collignon Rémiat († 31 mai 1473¹¹⁶⁹) ;
2. : Amée d'Aprémont († 23 février 1529¹¹⁷⁰). Ils ont un fils, Willaume Remiat¹¹⁷¹, qui meurt âgé d'une douzaine d'années et une fille, Alix Rémiat, qui épouse en 1498 Renault le Gronnais († 20 février 1530¹¹⁷²), maître échevin en 1499 et plusieurs fois Gouverneur des Murs entre 1502 et 1524.

Nicole Rémiat est présenté comme Sept des Murs dans la comptabilité des Gouverneurs des Murs en 1489-1491¹¹⁷³. On peut donc se référer à la retranscription de ce compte pour connaître les différents chantiers auxquels Nicole Rémiat a pu participer.

Il est à nouveau Sept des Murs en 1503-1504¹¹⁷⁴. Là encore, le compte est complet, on connaît donc les travaux réalisés pendant cette période. Nicole Rémiat reçoit aussi de la part des « *bannerots* » des paroisses le nombre de « *deffalants* » de la corvée et des artisans qui ont refusé de travailler pour la ville et la somme que cela a rapportée¹¹⁷⁵.

En 1512, il effectue une « *visitation* » et dresse la liste des travaux à effectuer sur l'enceinte¹¹⁷⁶. Ce document nous permet de connaître les travaux qui devront être réalisés.

En 1520, le compte du receveur indique que Nicole Rémiat est Sept des Murs¹¹⁷⁷. Si le paiement qu'il reçoit de la part du clerc des Gouverneurs des Murs n'est pas assez détaillé pour connaître les travaux entrepris, la somme de 200 l. lui est versée pour cette mission.

Nicole Rémiat est Sept de la Guerre en 1484-1485 et en 1486-1487 sous le nom de Collignon Rémiat, puis en 1492-1493, de 1494 à 1497, en 1517, en 1519 et en 1523 sous le nom de Nicole Rémiat.

¹¹⁶⁷ AUBRION, Jean, 1857, p. 62.

¹¹⁶⁸ VIGNEULLES, Philippe de, 1929, t. II, p. 279.

¹¹⁶⁹ AUBRION, Jean, 1857, p. 50.

¹¹⁷⁰ HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 222.

¹¹⁷¹ *Ibid.*, p. 222.

¹¹⁷² HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 99.

¹¹⁷³ AMM EE 29 (2), préambule.

¹¹⁷⁴ AMM EE 32, préambule.

¹¹⁷⁵ *Ibid.*, 9^e et 12^e reçus.

¹¹⁷⁶ ADM 7F59, (18 mars 1512, *visitation* » de Nicole Rémiat).

¹¹⁷⁷ AMM CC 24 (1) f^o 25r.

RENGNILLON

NEMMERY RENGNILLON (OU RENGUILLON) (n.d. – † 25 octobre 1490¹¹⁷⁸)

Du paraige d'Outre-Seille. Fils de Jean II Rengnillon et d'Alix Migomay.

Seigneur de Secourt, maître échevin en 1451¹¹⁷⁹ et échevin. Il épouse Perrette de Heu en 1466¹¹⁸⁰, la fille de Jean de Heu. Ils ont un fils, Jean († 1466¹¹⁸¹).

Nemmery Rengnillon est le frère de Jennette Rengnillon († 24 mars 1478¹¹⁸²) qui a épousé en 1^{ères} noces Jean IV de Vy († 7 mars 1449¹¹⁸³), Gouverneur des Murs de 1419 à 1449 et en 2^{ndes} noces, Geoffroy II Warize († 23 juillet 1473¹¹⁸⁴) Gouverneur des Murs de 1455 à 1472.

Nemmery Rengnillon n'apparaît qu'à deux reprises dans les comptes du receveur. Il est alors Gouverneur des Murs en même temps que son frère Pierre II Rengnillon et son beau-frère, Geoffroy II de Warize de 1470 à 1472¹¹⁸⁵. Si le compte du receveur ne mentionne pas les travaux des magistrats de l'enceinte, les comptes des Gouverneurs des Murs de 1469-1470¹¹⁸⁶ et 1470-1471¹¹⁸⁷ ont été conservés. Leur étude permet de localiser les chantiers sur lesquels Nemmery Rengnillon a pu travailler.

Nemmery Rengnillon est Sept de la Guerre en 1445-1446, en 1460-1461, de 1476 à 1478 et en 1480-1481.

PIERRE II RENGNILLON (n.d. – † 25 janvier 1474¹¹⁸⁸)

Du paraige d'Outre-Seille. Fils de Jean II Rengnillon et d'Alix Migomay. Frère de Nemmery Rengnillon († 25 octobre 1490¹¹⁸⁹) Gouverneur des Murs de 1470 à 1472. Il est

¹¹⁷⁸ VIGNEULLES, Philippe de, 1932, t. III, p. 192. Sa lignée s'éteint.

¹¹⁷⁹ *Ibid.*, 1929, t. II, p. 322.

¹¹⁸⁰ AUBRION, Jean, 1857, p. 16.

¹¹⁸¹ *Ibid.* p. 21.

¹¹⁸² HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 224.

¹¹⁸³ *Ibid.*, p. 262.

¹¹⁸⁴ *Ibid.*, p. 266.

¹¹⁸⁵ AMM CC 14 (5) f° 18v et CC 14 (6) f° 19r.

¹¹⁸⁶ AMM EE 27.

¹¹⁸⁷ AMM EE 28.

¹¹⁸⁸ AUBRION, Jean, 1857, p. 43.

¹¹⁸⁹ VIGNEULLES, Philippe de, 1932, t. III, p. 192. Sa lignée s'éteint.

aussi le frère de Jennette Rengnillon († 24 mars 1478¹¹⁹⁰), qui a épousé Jean IV de Vy († 7 mars 1449¹¹⁹¹) Gouverneur des Murs de 1419 à 1449, puis Jeoffroy II Warize († 23 juillet 1473¹¹⁹²), Gouverneur des Murs de 1455 à 1472.

Chevalier, maître échevin en 1437¹¹⁹³. En 1464, il fait partie des Treize¹¹⁹⁴. Il part à Jérusalem en 1447 avec Jean de Warize¹¹⁹⁵. Pierre II Rengnillon épouse :

1. : Colette de Waudrevange († 18 juillet 1431¹¹⁹⁶), fille de Jean II de Waudrevange, possiblement Gouverneur des Murs en 1417. Ils ont un fils, Jean III Rengnillon († 25 juillet 1447¹¹⁹⁷) ;
2. : Agnès de Ludres († 19 avril 1457¹¹⁹⁸), fille de Ferry de Ludres (seigneur de Richarmesnil). Ils ont une fille, Alixette Rengnillon († 5 septembre 1514¹¹⁹⁹), qui épouse de Jean II Papperel († 12 juillet 1502¹²⁰⁰), maître échevin en 1471¹²⁰¹ et 1491¹²⁰² et Gouverneur des Murs et des Portes en 1484 et en 1489-1490.

Pierre II Rengnillon est mentionné à plusieurs reprises comme Gouverneur des Murs dans les comptes du receveur entre 1468 et 1474¹²⁰³. Dès 1465, il est Sept et Gouverneurs des Murs et participe à une « *visitation* »¹²⁰⁴. Il est Gouverneur des portes de Saint-Thiébauld et Mazelle avec Pierre le Gronnais en 1474¹²⁰⁵. Si le compte du receveur ne donne pas davantage de détails, les comptes des Gouverneurs des Murs de 1469-1470¹²⁰⁶ et 1470-1471¹²⁰⁷ ont été conservés. On peut donc s'appuyer sur les transcriptions pour connaître les chantiers que Pierre II Rengnillon a gérés. Il est Gouverneur des Murs en même temps que son frère Nemmery Rengnillon et son beau-frère, Jeoffroy II de Warize entre 1470 et 1472¹²⁰⁸. Pierre II Rengnillon est Sept de la Guerre en 1467-1468, en 1471 et en 1472-1473.

¹¹⁹⁰ HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 224.

¹¹⁹¹ HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 262.

¹¹⁹² *Ibid.*, p. 266.

¹¹⁹³ VIGNEULLES, Philippe de, 1929, t. II, p. 243.

¹¹⁹⁴ AUBRION, Jean, 1857, p. 3.

¹¹⁹⁵ VIGNEULLES, Philippe de, 1929, t. II, p. 307.

¹¹⁹⁶ HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 224.

¹¹⁹⁷ *Ibid.*, p. 224.

¹¹⁹⁸ *Ibid.*, p. 224.

¹¹⁹⁹ *Ibid.*, p. 224.

¹²⁰⁰ AUBRION, Jean, 1857, p. 442.

¹²⁰¹ VIGNEULLES, Philippe de, 1929, t. II, p. 409.

¹²⁰² *Ibid.*, 1933, t. III, p. 223.

¹²⁰³ AMM CC 14 (3) f° 23v, CC 14 (4) f° 19v, CC 14 (5) f° 18v, CC 14 (6) f° 19r et CC 15 (1° f° 84r.

¹²⁰⁴ AUBRION, Jean, 1857, p. 7.

¹²⁰⁵ AMM CC 15 (1) f° 84r.

¹²⁰⁶ AMM EE 27

¹²⁰⁷ AMM EE 28.

¹²⁰⁸ AMM CC 14 (5) f° 18v, CC 14 (6) f° 19r.

RINECK

ANDRÉ DE RINECK (1444 – 1527¹²⁰⁹)

Du paraige de Port-Sailly. Fils de Goetz de Rineck et de Mahoult de Waudrevange, veuve de Jean III Deu Amy.

Chevalier en 1470, seigneur de Ladonchamps, maître échevin en 1469¹²¹⁰ et 1495¹²¹¹, aman de Saint-Hillaire, échevin du palais. Il part en croisades en avril 1470¹²¹² et il est de retour en mai 1471¹²¹³. Il épouse Perrette Roucel († 1507¹²¹⁴), fille de Nicole Roucel, maître échevin en 1440¹²¹⁵. André de Rineck est le parrain de Nicole III de Heu, Gouverneur des Murs à plusieurs reprises entre 1503 et 1524¹²¹⁶. En 1473, il est nommé capitaine pour défendre la ville face aux Lorrains¹²¹⁷. Il conduit également le siège de Richemont¹²¹⁸. André de Rineck est chargé de la garde de la porte Saint Thiébault en 1476 lorsque les Bourguignons attaquent Metz¹²¹⁹.

En 1481, le compte du receveur indique qu'il est le Gouverneur de la porte Saint-Thiébault avec Werry Roucel¹²²⁰. À ce titre, ils exproprient un vigneron qui possède un jardin contre la porte pour construire un boulevard.

André de Rineck apparaît aussi comme Sept des Murs en 1494¹²²¹. On peut se référer à la retranscription du compte détaillé de 1494 pour identifier et localiser les chantiers auxquels il a pu participer¹²²².

Les fonctions occupées par André de Rineck jusqu'au début du XVI^e siècle et en particulier son rôle en tant que Sept de la Guerre lors du siège de Richemont en 1483¹²²³ ou

¹²⁰⁹ BLANCHARD, Jean Christophe, *L'armorial d'André de Rineck (Vienne, Österreichische Nationalbibliothek, Cod. 3336)*, Paris : Léopard d'Or, 2008, 292p.

¹²¹⁰ VIGNEULLES, Philippe de, 1929, t. II, p. 400.

¹²¹¹ *Ibid.*, 1932, t. III, p. 337.

¹²¹² *Ibid.*, p. 404.

¹²¹³ VIGNEULLES, Philippe de, 1932, t. III, p. 409.

¹²¹⁴ AUBRION, Jean, 1857, p. 456.

¹²¹⁵ VIGNEULLES, Philippe de, 1929, t. II, p. 261.

¹²¹⁶ BLANCHARD, Jean Christophe, 2008, p. 10-15.

¹²¹⁷ VIGNEULLES, Philippe de, 1932, t. III, p. 18.

¹²¹⁸ AUBRION, Jean, 1857, p. 149.

¹²¹⁹ VIGNEULLES, Philippe de, 1932, t. III, p. 55.

¹²²⁰ AMM CC 15 *bis* (3) f^o 18r.

¹²²¹ AMM EE 30, conclusion.

¹²²² AMM CC 616.

¹²²³ VIGNEULLES, Philippe de, 1932, t. III, p. 100-101.

de Sept des Murs en 1494¹²²⁴, lui permettent de donner des conseils aux magistrats de l'enceinte en matière de mise en défense de la ville. C'est dans ce contexte qu'il écrit une série de recommandations pour les fortifications de la ville à la fin du XVI^e siècle¹²²⁵.

André de Rineck est Sept de la Guerre en 1471, 1477-1478, entre 1480 et 1485, entre 1495 et 1499, entre 1513 et 1517.

ROILLENAT

JAICOMIN (OU JACQUES) ROILLENAT (n.d. – † Avant 1435¹²²⁶)

Du paraige de Jurue. Maître échevin en 1424¹²²⁷. Il épouse :

1. : Marie Augustaire (fille d'Aubert Augustaire (aman de Saint-Martin) et de Margueritte de Tournay)¹²²⁸. Ils ont une fille, Pentecoste, qui est la seconde épouse de Nicole Grogat ;
2. : Poincerelle Braidy († 2 novembre 1430¹²²⁹), veuve de Wiriat Noiron¹²³⁰, Gouverneur des Murs de 1410 à 1426 dont il n'a pas d'enfant.

Jaicomine Roillenat n'apparaît qu'à deux reprises dans la comptabilité du receveur en 1419 et en 1425 sans être cité comme magistrat de l'enceinte. En 1419, il semble être l'un des Treize de la ville et il commande une campagne de travaux sur les portes, les tours et le Moyen-Pont¹²³¹. En 1425, il commande la construction d'une tour près de la Moselle¹²³². Ces travaux semblent donc s'apparenter à ceux que pourraient commander un Gouverneur des Murs.

¹²²⁴ AMM EE 30.

¹²²⁵ Herzog August Bibliothek, Wolfenbüttel, Codex Gneif 3.1. Extrav.

¹²²⁶ HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 228.

¹²²⁷ VIGNEULLES, Philippe de, 1929, t. II, p. 179.

¹²²⁸ HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 228.

¹²²⁹ *Ibid.*, p. 228.

¹²³⁰ *Ibid.*, p. 190.

¹²³¹ AMM CC 3 (7) f° 8v.

¹²³² AMM CC 5 (3) f° 18r.

ROUCEL

ANDROUIN ROUCEL (n.d. – n.d.)

Du paraige du Commun. Fils de Warry Roucel, maître échevin en 1462¹²³³ et de Anne de Barbay.

Écuyer, seigneur d'Aubigny, maître échevin en 1505¹²³⁴ et 1525¹²³⁵. Il épouse en juillet 1503¹²³⁶ Perrette Baudoche, la fille de Pierre II Baudoche († 11 juillet 1505¹²³⁷), Gouverneurs des Murs et des Portes en 1487-1488, mais ils divorcent en 1515¹²³⁸.

Androuin Roucel apparaît comme Sept des Murs à l'occasion d'une « *visitation* » qu'il effectue en compagnie de Nicole III de Heu, Renault le Gronnais et Jean II le Gronnais le 10 août 1523¹²³⁹. À cette date, l'état et les travaux prévus sur l'enceinte sont donc connus.

Androuin Roucel est également mentionné dans la comptabilité du receveur de la ville en 1524 comme Sept des Murs¹²⁴⁰. Si le détail des travaux des Gouverneurs des Murs n'est pas connu pour cette année, Androuin Roucel a reçu de la part du receveur et par l'intermédiaire du clerc des Gouverneurs des Murs 1 125 l. pour effectuer des travaux sur les fortifications entre les mois d'avril et septembre 1524.

Androuin Roucel est Sept de la Guerre en 1503-1504, en 1512, de 1522 à 1525, en 1527, en 1529, de 1531 à 1536, de 1538 à 1541, en 1543, en 1545 et de 1547 à 1548.

NICOLE ROUCEL, DIT L'ÂÎNÉ (n.d. – † 14 octobre 1475¹²⁴¹)

Du paraige du Commun. Fils d'Henri IV Roucel, maître échevin en 1405¹²⁴² et de Colette de Heu. Maître échevin en 1446¹²⁴³ et échevin.

¹²³³ VIGNEULLES, Philippe de, 1929, t. II, p. 341.

¹²³⁴ VIGNEULLES, Philippe de, 1933, t. IV, p. 37.

¹²³⁵ *Ibid.*, p. 524.

¹²³⁶ *Ibid.*, p. 20.

¹²³⁷ HUSSON, Jean, 1870, p. 237.

¹²³⁸ HUSSON, Jean, 1870, p. 133-135.

¹²³⁹ ADM 7F59, (10 août 1523, « *visitation* » de Nicole III de Heu).

¹²⁴⁰ AMM CC 25 (2) f° 36r, 38r-38v et CC 25 (3) f° 34r.

¹²⁴¹ AUBRION, Jean, 1857, p. 79.

¹²⁴² VIGNEULLES, Philippe de, 1929, t. II, p. 137.

¹²⁴³ *Ibid.*, p. 305.

Chevalier en 1461¹²⁴⁴. Il épouse Margueritte de Toul († 1480¹²⁴⁵), la fille de Werry de Toul, maître échevin en 1415 et probablement Gouverneur des Murs en 1418 et 1425. Ils ont plusieurs enfants : Werry († 15 décembre 1491¹²⁴⁶), Henriat († 14 août 1490¹²⁴⁷), Pierre († 23 août 1466¹²⁴⁸), Wiriat († 6 mai 1499¹²⁴⁹) et Pierre († 1^{er} septembre 1490¹²⁵⁰).

Nicole Roucel dit *l'Aîné* est mentionné dans les comptes du receveur de la ville comme Gouverneur des Murs à partir de 1468-1469¹²⁵¹. L'année suivante, il est toujours en fonction. Si la comptabilité du receveur ne permet pas à cette date de connaître le détail des travaux réalisés par les magistrats de l'enceinte, la retranscription du compte des Gouverneurs des Murs de 1469-1470 permet d'identifier les différents chantiers auxquels Nicole Roucel l'Aîné aurait pu prendre part¹²⁵². En 1465, Jean Aubrion rapporte que Nicole Roucel participe à une « *visitation* » en tant que magistrat de l'enceinte¹²⁵³.

Nicole Roucel l'Aîné est également Sept de la Guerre en 1452, entre 1458 et 1461, en 1467-1468¹²⁵⁴, en 1471 et en 1472-1473.

NICOLE ROUCEL (n.d. – † après 1550¹²⁵⁵)

Du paraige de Porte-Moselle. Fils de Wiriat Roucel († 6 mai 1499¹²⁵⁶) et d'Isabelle d'Ancy († 24 mars 1478¹²⁵⁷).

Écuyer, seigneur de Mercy, maître échevin en 1496¹²⁵⁸ et 1524¹²⁵⁹, et échevin. Marié à dame Margueritte (nom de famille inconnu), il a une fille unique, Margueritte Roucel¹²⁶⁰, qui épouse Jean de Heu.

¹²⁴⁴ *Ibid.*, p. 340.

¹²⁴⁵ AUBRION, Jean, 1857, p. 113.

¹²⁴⁶ *Ibid.*, p. 277.

¹²⁴⁷ HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 229-230.

¹²⁴⁸ AUBRION, Jean, 1857, p. 21.

¹²⁴⁹ HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 229-230.

¹²⁵⁰ *Ibid.*, p. 229-230.

¹²⁵¹ AMM CC 14 (3) f^o 23v.

¹²⁵² AMM EE 27.

¹²⁵³ AUBRION, Jean, 1857, p. 7.

¹²⁵⁴ VIGNEULLES, Philippe de, , 1929, t. II, p. 397.

¹²⁵⁵ HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 230

¹²⁵⁶ *Ibid.*, p. 230

¹²⁵⁷ *Ibid.*, p. 230

¹²⁵⁸ VIGNEULLES, Philippe de, 1929, t. II, p. 359.

¹²⁵⁹ *Ibid.*, 1933, t. IV, p. 499.

¹²⁶⁰ HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 230

Nicole Roucel est Sept et Gouverneur des Murs à plusieurs reprises entre 1531 et 1543¹²⁶¹. Le compte du receveur de la ville indique qu'il est « *Maistre* » des Murs en mai 1533¹²⁶², mais son nom n'apparaît plus par la suite. Les paiements mentionnent juste le nom du clerc des Gouverneurs des Murs et non plus les magistrats.

Une des nombreuses versions de la *Chronique rimée* de la ville de Metz rédigée par plusieurs auteurs entre le XV^e et le XVI^e siècle apporte des indications sur Nicole Roucel en tant que magistrat de l'enceinte¹²⁶³. Aucune date n'est mentionnée dans ce texte, mais les comptes du receveur montrent que Nicole Roucel occupait bien cette fonction à partir de 1533¹²⁶⁴. L'événement décrit dans cette chronique se déroule après 1530. Nicole Roucel aurait décidé de faire des travaux dans les fossés de la porte Serpenoise¹²⁶⁵. Les travaux débutent sans l'avis des autres magistrats de l'enceinte ou celui des maîtres artisans, comme il était pourtant d'usage lors des « *visitations* ». Or, d'après le compte du receveur, une telle visite a été effectuée en avril 1533¹²⁶⁶, ce qui signifie que l'épisode présenté dans ce texte s'est donc déroulé avant cette « *visitation* », soit probablement entre 1531 (année de la mort supposée de Philippe III Desch) et le début de l'année 1533.

Les travaux que Nicole Roucel fit réaliser ne furent pas d'une très grande solidité¹²⁶⁷ et l'année suivante, ils furent abandonnés¹²⁶⁸.

Le compte des Gouverneurs des Murs de 1542-1543 indique que Nicole Roucel est encore Sept des Murs à cette date. Il reçoit de la part des « *bannerots* » des paroisses les sommes versées pas les « *deffalants* » de la corvée¹²⁶⁹. Si les paiements de ce compte ne sont pas détaillés, le récapitulatif permet de connaître approximativement les chantiers auxquels Nicole Roucel aurait pu participer¹²⁷⁰.

¹²⁶¹ AMM EE 36.

¹²⁶² AMM CC 28 (2) f° 39v, 41v,

¹²⁶³ BMM ms. 848.

¹²⁶⁴ AMM CC 28 (2), f° 39v.

¹²⁶⁵ BMM Ms 848, f° 116v, 1^{er} quatrain : « *Le bon seigneur Nicolle Roucel / Estant gouverneur des ouvraiges / entrepris despence a oultraiges / veullant murer tous les foussez.* »

¹²⁶⁶ AMM CC 28 (2), f° 40v.

¹²⁶⁷ BMM ms. 848, f° 116v, 2^e quatrain : « *De Champenoise par Ly mosins / Louvraige commanciez sans conseil / La plus grand part a poinxe finis / Tomba car ne valloit pas maille.* »

¹²⁶⁸ BMM ms. 848, f° 117 v, 3^e et 4^e quatrains : « *Lan apres consequentement / par conseil et advisement / des gens en telz cas congnoissant / fut conclus tout le demeurant / Et commencez daultre fasson / Louvraige de grosse apparence / Que y voudra faire la despence / Il luy faultra mainte saison.* »

¹²⁶⁹ AMM EE 36, 1^{er} reçu.

¹²⁷⁰ *Ibid.*, récapitulatif des travaux.

Nicole Roucel est Sept de la Guerre en 1503-1504, en 1512, en 1518, en 1519, de 1523 à 1526, de 1532 à 1539, en 1541, en 1544 et 1545.

WERRY ROUCEL (n.d. – † 15 décembre 1491¹²⁷¹)

Du paraige du Commun. Premier fils de Nicole Roucel l'Aîné († 14 octobre 1475¹²⁷²) et de Margueritte de Toul, fille de Werry de Toul, maître échevin en 1415¹²⁷³ et probablement Gouverneur des Murs en 1418 et 1425.

Fait chevalier en 1461 par le roi de France Louis XI¹²⁷⁴, maître échevin en 1462¹²⁷⁵, aman et échevin. En 1463, il fait partie des Treize¹²⁷⁶. Il épouse :

1. : Catherine Baudoche († 2 août 1474¹²⁷⁷) fille de Poincignon Baudoche († 23 août 1465¹²⁷⁸) qui est certainement Sept des Murs en 1443 et de Margueritte de Vy. Ils ont deux fils, Poince († 1478¹²⁷⁹) et Collignon († 6 juillet 1473¹²⁸⁰) et une fille, Catherine († 16 octobre 1474¹²⁸¹).
2. : en octobre 1481¹²⁸², Anne de Barbay († 24 juillet 1489¹²⁸³). Ils ont trois fils, Collignon († 1491¹²⁸⁴), Jean I^{er} qui est maître échevin en 1508¹²⁸⁵ († 4 octobre 1521¹²⁸⁶) et Androuin, Sept et Gouverneur des Murs en 1523-1524.

Werry Roucel est indiqué dans la comptabilité du receveur de la ville en janvier 1481 avec André de Rineck à l'occasion de l'expropriation d'un vigneron¹²⁸⁷. Les deux magistrats dédommagent l'artisan car il possède un jardin à l'emplacement où le boulevard de la porte Saint-Thiébauld va être construit. L'année suivante, Werry Roucel et François le Gronnais

¹²⁷¹ AUBRION, Jean, 1857, p. 277.

¹²⁷² *Ibid.*, p. 79.

¹²⁷³ VIGNEULLES, Philippe de, 1929, t. II, p. 164.

¹²⁷⁴ VIGNEULLES, Philippe de, 1929, t. II, p. 340.

¹²⁷⁵ VIGNEULLES, Philippe de, 1929, t. II, p. 341.

¹²⁷⁶ AUBRION, Jean, 1857, p. 3.

¹²⁷⁷ VIGNEULLES, Philippe de, 1931, t. III, p. 72.

¹²⁷⁸ HUSSON, Jean, 1870, p. 99.

¹²⁷⁹ HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 230

¹²⁸⁰ AUBRION, Jean, 1857, p. 51.

¹²⁸¹ *Ibid.*, p. 72.

¹²⁸² *Ibid.*, p. 128.

¹²⁸³ *Ibid.*, p. 215.

¹²⁸⁴ *Ibid.*, p. 91. Le baron d'Hannoncelles le place parmi les fils de Werry, mais il apparaît comme le fils de Wiriart Roucel et non de Werry.

¹²⁸⁵ *Ibid.*, p. 460.

¹²⁸⁶ HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 230

¹²⁸⁷ AMM CC 15 *bis* (3) f^o 18r

font réparer les systèmes de fermeture des sept portes principales de la ville¹²⁸⁸. Werry Roucel n'est pas qualifié de Sept ou de Gouverneur des Murs, mais les attributions qui lui sont confiées font de lui un Gouverneur des Murs et des Portes.

Werry Roucel est Sept de la Guerre en 1458-1459, en 1460-1461 et en 1467-1468.

WIRIAT ROUCCEL (n.d. – † 6 mai 1499¹²⁸⁹)

Du paraige du Commun. Troisième fils de Nicole Roucel *l'Aîné* († 14 octobre 1475¹²⁹⁰) et de Margueritte de Toul, fille de Werry de Toul, maître échevin en 1415¹²⁹¹ et probablement Gouverneur des Murs en 1418 et 1425. Frère de Werry Roucel († 15 décembre 1491¹²⁹²), Gouverneur des Murs et des Portes en 1523-1524.

Chevalier, maître échevin en 1478¹²⁹³ et 1498¹²⁹⁴, aman et échevin. Il épouse Isabelle d'Ancy († 24 mars 1479¹²⁹⁵) en 1466¹²⁹⁶, fille de Jean Martin d'Ancy Ils ont un fils, Nicole Roucel, qui est Sept et Gouverneur des Murs à plusieurs reprises en 1531 et 1543. En 1478, Wiriât Roucel part à Jérusalem¹²⁹⁷. En 1496, Jean Aubrion présente un certain Collignon Roucel († 1502¹²⁹⁸) comme étant le fils de Wiriât Roucel chevalier. Celui-ci a donc un autre fils¹²⁹⁹.

Wiriât Roucel est mentionné dans la comptabilité du receveur de la ville en 1474 avec Pierre II Rengnillon. Ils sont alors chargés de faire construire un pont de bois à la porte des Allemands¹³⁰⁰. Si Wiriât Roucel n'est pas qualifié de Sept ou de Gouverneur des Murs, la tâche qui lui est confiée s'apparente à celle d'un Gouverneur des Portes. Il était donc probablement Gouverneur de la Porte des Allemands en 1474.

Wiriât Roucel est Sept de la Guerre en 1476 à 1479, de 1480 à 1493 et de 1495 à 1497.

¹²⁸⁸ AMM CC 15 *bis* (5) f° 19v et CC 15 *bis* (6) f° 20r, 21v.

¹²⁸⁹ AUBRION, Jean, 1857, p. 417.

¹²⁹⁰ *Ibid.*, p. 79.

¹²⁹¹ VIGNEULLES, Philippe de, 1929, t. II, p. 164.

¹²⁹² AUBRION, Jean, 1857, p. 277.

¹²⁹³ VIGNEULLES, Philippe de, 1932, t. III, p. 66.

¹²⁹⁴ *Ibid.*, p. 1498.

¹²⁹⁵ *Ibid.*, p. 95.

¹²⁹⁶ AUBRION, Jean, 1857, p. 22.

¹²⁹⁷ VIGNEULLES, Philippe de, 1932, t. III, p. 68.

¹²⁹⁸ AUBRION, Jean, 1857, p. 448.

¹²⁹⁹ *Ibid.*, p. 372.

¹³⁰⁰ AMM CC 15 (2) f° 82 f.

SERRIÈRES

HUMBERT DE SERRIÈRES (n.d. – n.d.)

Du paraige de Port-Sailly. Fils de Conrad de Serrières († 8 septembre 1504¹³⁰¹) et de Claude Baudoche († 1504¹³⁰²), la fille de Pierre II Baudoche, Gouverneur des Portes et des Murs en 1487¹³⁰³.

Maître échevin en 1520¹³⁰⁴ et 1531¹³⁰⁵. Il ne semble pas s'être marié ou avoir eu de descendance.

Humbert de Serrières est mentionné comme Sept des Portes en 1538¹³⁰⁶. Il est également Sept de la Guerre de 1522 à 1525, 1528, 1529, 1535, 1536, 1539, 1540 et 1543. Il apparaît également comme Sept de l'Artillerie en 1540¹³⁰⁷.

TOUL

WERRY DE TOUL (n.d. – † après 1425¹³⁰⁸)

Du paraige de Porte-Moselle. Fils de Laurent 1^{er} de Toul¹³⁰⁹ (aman de Saint-Victor) et de Jacomette Deu Amy.

Aman de Saint-Maximin, échevin du palais et maître échevin en 1415¹³¹⁰. Il épouse Idatte Bouchatte¹³¹¹, la fille de Wiriât Bouchatte (maître échevin en 1393¹³¹²). Ils ont trois enfants : Wiriât († 1457), Laurent II († 1466) et Marguerite († 1480), qui épouse Nicole I^{er} Roucel, maître échevin en 1446¹³¹³ († 14 octobre 1475¹³¹⁴).

¹³⁰¹ AUBRION, Jean, 1857, p. 449.

¹³⁰² *Ibid.*, p. 448.

¹³⁰³ AMM CC 15 *bis* (9), CC 15 *bis* (10) f° 18v,

¹³⁰⁴ VIGNEULLES, Philippe de, 1933, t. IV, p. 306.

¹³⁰⁵ HUGUENIN, Jean-François, 1938, p. 835.

¹³⁰⁶ *HMB*, 1974, t. VI, p. 715.

¹³⁰⁷ HUGUENIN, Jean-François, p. 849.

¹³⁰⁸ HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 254.

¹³⁰⁹ *Ibid.*, p. 254.

¹³¹⁰ VIGNEULLES, Philippe de, 1929, t. II, p. 164.

¹³¹¹ HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 254.

¹³¹² VIGNEULLES, Philippe de, 1929, t. II, p. 110.

¹³¹³ *Ibid.*, p. 305.

Werry de Toul est mentionné dans la comptabilité du receveur de la ville en 1418 et en 1425, mais il n'est jamais qualifié de Gouverneur ou Sept des Murs. Pourtant, en 1418, il commande pour les Treize les hommes qui brisent les glaces devant le Moyen-Pont et devant la digue de Wadrineau pour éviter que les ouvrages ne soient dégradés¹³¹⁵. La même année, il se charge de l'approvisionnement en pierres pour faire murer la poterne du Champs-Nemmerly¹³¹⁶. À la fin de l'année 1425, il reçoit 59 s. de la part des « *deffalants de la corvée* » qui « *nont nie esteit a luevre* » à la vanne de Wadrineau¹³¹⁷. Il n'est pas certain que Werry de Toul ait été Gouverneur ou Sept des Murs, mais certaines campagnes de travaux qu'il a fait réaliser se rapprochent des fonctions de ces magistrats.

TRAVALT

FRANÇOIS DE TRAVALT (n.d. – n.d.)

Du Commun. Fils de Jean IV de Travalt. Aman de Saint-Maximin en 1540¹³¹⁸. François et Jacomin III (sui suit) sont cousins germains.

François de Travalt est mentionné comme Sept des Portes en 1538¹³¹⁹.

JACOMIN III DE TRAVALT (n.d. – n.d.)

Du Commun. († 12 avril 1552¹³²⁰). Fils de Didier de Travalt († 2 mai 1482). Aman de Saint-Martin.

Jacomin III de Travalt est mentionné comme Sept des Portes en 1538¹³²¹.

¹³¹⁴ HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 254.

¹³¹⁵ AMM CC 3 (4) f° 11v.

¹³¹⁶ *Ibid.*, f° 11v.

¹³¹⁷ AMM CC 5 (3) f° 10r.

¹³¹⁸ HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 256.

¹³¹⁹ *HMB*, 1974, t. VI, p. 715.

¹³²⁰ Épitaphe à Saint-Victor. HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 259.

¹³²¹ *HMB*, 1974, t. VI, p. 715.

VY

JEAN IV DE VY, DIT JEAN L'ÉCHEVIN (né vers 1378¹³²² – † 7 mars 1449¹³²³)

Du paraige du Commun ? Fils de Jean III de Vy¹³²⁴ et de Béatrix le Hungre¹³²⁵.
Écuyer, seigneur de Saint-Jure et maître échevin en 1397¹³²⁶. Il fut marié 3 fois :

1. : Perrette Baudoche († août 1400¹³²⁷), fille de Pierre Baudoche (échevin du palais) et de Perrette Deu Amy ;
2. : Perrette Braidy († 13 décembre 1409¹³²⁸), fille de Jean Braidy, chevalier ;
3. : le 19 février 1428, Jennette Rengnillon († 24 mars 1478¹³²⁹), fille de Jean Rengnillon (maître échevin en 1416¹³³⁰) et sœur de Pierre II Rengnillon, Gouverneur des Murs et des Portes 1468-1474 et de Nemmery Rengnillon, Gouverneur des Murs de 1470 à 1472.

Jean IV de Vy apparaît comme Gouverneur des Murs de 1419 jusqu'à sa mort en 1449¹³³¹. Il est le beau-père de Jacques II Desch (qui a épousé sa fille, Poince de Vy) qui est lui aussi Gouverneur des Murs de 1439 à 1450.

Jean IV de Vy est Gouverneur des Murs lorsque l'entretien de la vanne de Wadrineau revient à la ville en 1424¹³³². On connaît peu les détails des travaux réalisés par les Gouverneurs des Murs entre 1439 et 1450 car le compte du receveur ne les mentionne pas. En 1432, il est cependant fait mention qu'il fait briser les glaces sous le Moyen-Pont des Morts et le pont des Grilles de la Basse-Seille¹³³³. Il est également Gouverneur des Murs lors des travaux sur la porte des Allemands par Henri de Ranconval en 1445.

¹³²² WAGNER, Pierre-Édouard, « Jean de Vy et son lignage », *Les carnets de Madamothi : Enlumineurs messins du XV^e siècle*, Metz : BMM, 2007, p. 49.

¹³²³ HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 262.

¹³²⁴ *Ibid.*, p. 262

¹³²⁵ WAGNER, Pierre-Édouard, 2007, p. 48-53.

¹³²⁶ DOSDAT, Gérard, *Les échevins du palais de Metz, 1180-1552*, Nancy, 1994, 239 p.

¹³²⁷ HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 262.

¹³²⁸ *Ibid.*, p. 262

¹³²⁹ HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 262

¹³³⁰ VIGNEULLES, Philippe de, 1929, t. II, p. 169.

¹³³¹ AMM CC 3 (10) f° 9r, CC 3 (11) f° 13v, CC 4 (1) f° 3v, CC 4 (2) f° 12r, CC 4 (3) f° 12r, CC (4) f° 14r, CC 5 (1) f° 10v, CC 5 (2) f° 12r, CC 5 (3) f° 16r, CC 5 (4) f° 11v, CC 6 (1) f° 50r, CC 6 (2) f° 22r, CC 6 (3) f° 20v, CC 6 (4) f° 21v, CC 6 (5) f° 16r, CC 7 (1) f° 17r, CC 7 (2) f° 21v, CC 7 (3) f° 21v, CC 8 (1) f° 24r et 26r, CC 8 (2) f° 27r, CC 8 (3) f° 32r, CC 9 (1) f° 61, CC 9 (2) f° 29v, CC 9 (3) f° 25r et CC 10 (1) f° 22v.

¹³³² AMM CC 5 (1) f° 10v

¹³³³ AMM CC 6 (1) f° 61r-61v.

Jean IV de Vy est également Sept de la Guerre en 1445-1446.



Figure 16 Représentation de Jean IV de Vy en armure et en cotte d'armes et de sa femme, Perrette Baudoche (© BMM, ms. 1598, Livre d'heure de Jean de Vy, f° 1 et 12).

WARIZE

JEOFFROY II DE WARIZE (n.d. – † 22 juillet 1473¹³³⁴)

Du paraige de Saint-Martin. Fils de Renault III de Warize.

Chevalier et seigneur de Neufchâtel, voué de Montigny et maître échevin en 1454¹³³⁵. Il épouse Jennette Rengnillon († 24 mars 1478¹³³⁶) veuve de Jean IV de Vy († 7 mars 1449¹³³⁷), Gouverneur des Murs de 1419 à 1449 et sœur de Pierre II Rengnillon († 25 janvier

¹³³⁴ VIGNEULLES, Philippe de, 1932, t. III, p. 12.

¹³³⁵ *Ibid.*, 1929, t. II, p. 328.

¹³³⁶ HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 266.

¹³³⁷ *Ibid.*, p. 262.

1474)¹³³⁸, Gouverneurs des Murs et des Portes 1468-1474 et de Nemmery Rengnillon († 25 octobre 1490¹³³⁹), Gouverneur des Murs de 1470 à 1472.

Ils ont une fille, Françoise de Warize († 27 mai 1485¹³⁴⁰), qui épouse le 20 juillet 1467 Philippe II de Raigecourt (le fils de Nicole I^{er} de Raigecourt, Gouverneur des Murs de 1450 à 1458). Geoffroy II de Warize et Nicole I^{er} de Raigecourt sont d'ailleurs Gouverneurs des Murs en même temps de 1455 à 1458¹³⁴¹.

Geoffroy II de Warize apparaît comme Gouverneur des Murs dans la comptabilité du receveur de la ville de 1455 à 1471-1472¹³⁴². Si les travaux conduits pas les Gouverneurs des Murs à cette époque ne sont pas détaillés dans le compte du receveur, les comptes des magistrats de l'enceinte ont été conservés en 1469-1470¹³⁴³ et 1470-1471¹³⁴⁴. On peut donc s'y référer pour connaître les travaux auxquels Geoffroy II de Warize a pu participer. En 1465, Jean Aubrion rapporte que Geoffroy II Warize participe à une « *visitation* » en tant que magistrat de l'enceinte¹³⁴⁵. Entre 1470 et 1472, Geoffroy II de Warize est Gouverneur des Murs en même temps que ses deux beaux-frères, Pierre II et Nemmery Rengnillon¹³⁴⁶.

Geoffroy II de Warize est également Sept de la Guerre en 1445-1446 et en 1471,

WAUDREVANGE

JEAN II DE WAUDREVANGE (n.d. – † après 1399)

Fils de Jean I^{er} de Waudrevange († 16 novembre 1395¹³⁴⁷).

Chevalier en 1399 et aman de Saint-Martin. Il épouse Perrette de Raigecourt¹³⁴⁸, la fille de Jean de Raigecourt, dit *Xappey* et de Mahoult le Hungre. Ils ont deux filles :

¹³³⁸ AUBRION, Jean, 1857, p. 43.

¹³³⁹ VIGNEULLES, Philippe de, 1932, t. III, p. 192. Sa lignée s'éteint.

¹³⁴⁰ HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 266.

¹³⁴¹ AMM CC 11 (4) f^o 19v, CC 12 (1) f^o 22r et CC 12 (3) f^o 20r (mais Nicole Raigecourt est barré car il est mort à cette date).

¹³⁴² AMM CC 11 (3) f^o 19v, CC 11 (4) f^o 19v, CC 12 (1) f^o 22r, CC 12 (2) f^o 19r, CC 12 (3) f^o 20r, CC 12 (4) f^o 17r, CC 14 (3) f^o 23v, CC 14 (4) f^o 19v, CC 14 (5) f^o 18v et CC 14 (6) f^o 19r.

¹³⁴³ AMM EE 27.

¹³⁴⁴ AMM EE 28.

¹³⁴⁵ AUBRION, Jean, 1857, p. 7.

¹³⁴⁶ AMM CC 14 (5) f^o 18v et CC 14 (6) f^o 19r.

¹³⁴⁷ HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 267.

¹³⁴⁸ *Ibid.*, p. 267.

- Colette († 18 juillet 1431¹³⁴⁹). Elle est la 1^{ère} épouse de Pierre II Rengnillon († 25 janvier 1474¹³⁵⁰), chevalier, maître échevin en 1437¹³⁵¹ et Gouverneur des Murs de 1468 à 1474.
- Mahoult qui épouse en 1^{ères} noces Jean III Deu Amy dit le Jeune en 1430, puis en secondes noces Goetz de Rineck (le père d'André de Rineck, Gouverneur et Sept des Murs à plusieurs reprises entre 1474 et 1494) avec qui elle vivait toujours en 1445¹³⁵².

Jean II de Waudrevange n'est mentionné qu'une seule fois dans la comptabilité du receveur de la ville en 1413 mais n'est pas qualifié de Sept ou Gouverneur des Murs¹³⁵³. À cette date, il apparaît aux côtés de Jean Cœur de Fer pour rémunérer les hommes qui « *ont mis lordure ensamble qui estoit entre lez II portes Serpenoize* ». Jean Cœur de Fer est probablement Gouverneur des Murs de 1409 à 1417, mais il n'en a pas le titre officiel avant 1417. Il en est peut-être de même pour Jean II de Waudrevange. Enfin, son épouse, Perrette de Raigecourt, est la sœur de Nicole I^{er} de Raigecourt, Gouverneur des Murs de 1450 à 1458. Jean de Waudrevange est donc le beau-frère de Nicole I^{er} de Raigecourt et le grand-père d'André de Rineck.

¹³⁴⁹ HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 267.

¹³⁵⁰ AUBRION, Jean, 1857, p. 43.

¹³⁵¹ VIGNEULLES, Philippe de, 1929, t. II, p. 243.

¹³⁵² HANNONCELLES, Jean-François (baron d'), 1856, t. II, p. 267.

¹³⁵³ AMM CC 1 (13) f^o 7r.